This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

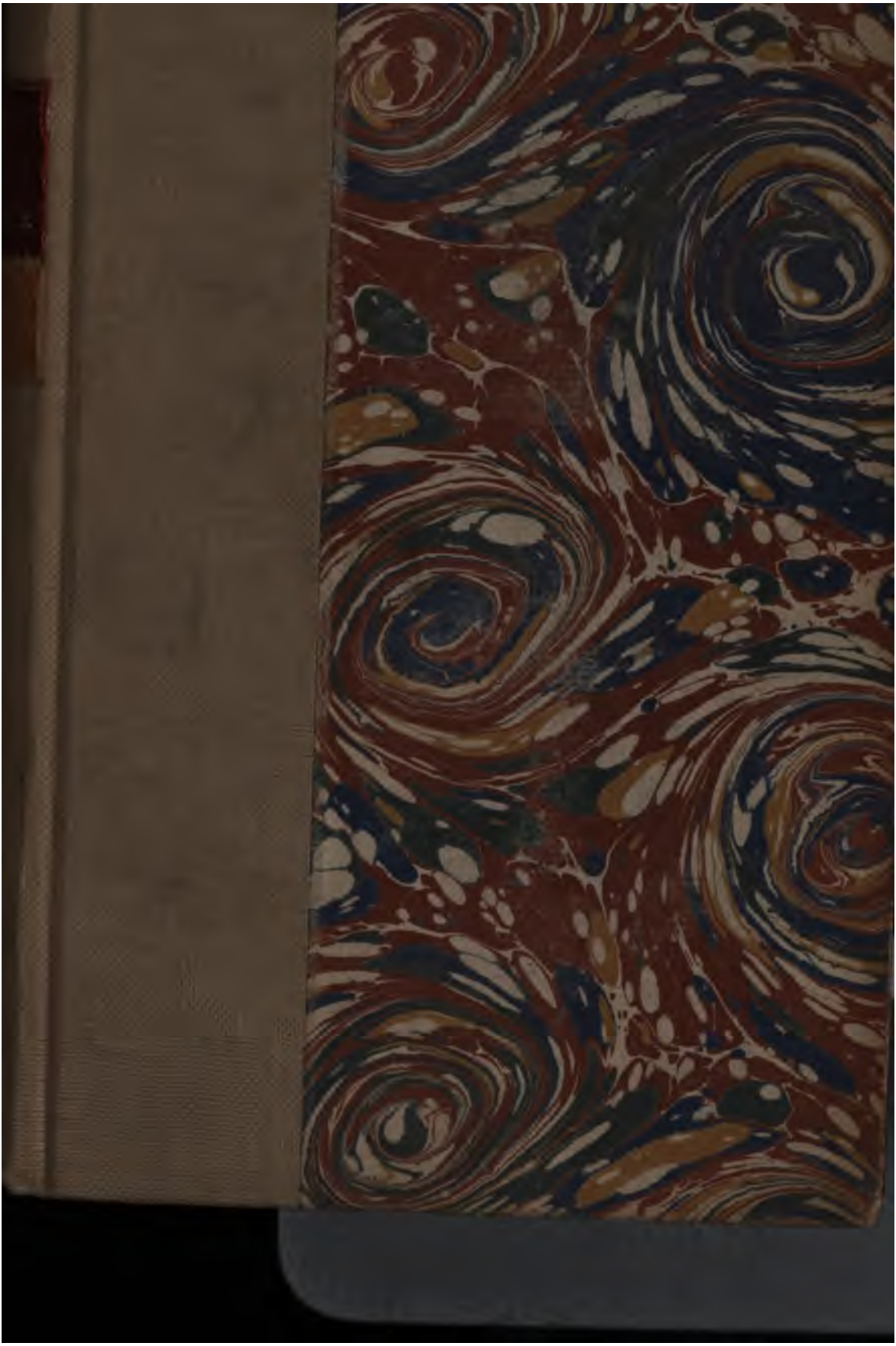

PARIS SANS PAIX
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

Z
1007
.T3936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Rathery, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER ET FÉVRIER.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1856.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernoul, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Rathery, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER ET FÉVRIER.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1856.

et de signaler des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles sont protégées par un nom, une position et un remarquable talent.

Je n'entreprends pas la critique du livre de M. Grün, je ne suis point un critique; mais les rares loisirs que j'ai pu consacrer à Montaigne m'ont mis à même de recueillir quelques renseignements qui se sont parfois trouvés en désaccord avec l'ouvrage que j'analyse; lorsqu'il y aura doute, je discuterai; lorsque l'erreur me paraîtra manifeste, je la signalerai; M. Grün sans doute n'y perdra rien et la vérité y gagnera; je n'ai pas d'autre but, car j'ai mis au service de Montaigne autant de désintéressement que d'amour.

Mon article se composera d'abord de quelques observations générales; je tâcherai ensuite de combler plusieurs lacunes; enfin, je signalerai les erreurs que j'ai cru rencontrer.

Au risque d'une répétition, je reproduirai ici le jugement si justement motivé de M. Villemain sur le titre de l'ouvrage. Quelle qu'ait été la vie de Montaigne, elle s'est trouvée circonscrite dans un cercle trop restreint pour exercer une influence sur les affaires générales du pays, et le titre de *Vie publique* est impropre et trop ambitieux, comme celui d'*Étude* est peut-être trop modeste.

Je proteste, autant qu'il est en moi, contre la manière dont M. Grün a cru devoir diviser la biographie de Montaigne. En exagérant et dénaturant l'exemple donné par M. Leroux de Lincy, dans la Vie de Marguerite de Navarre, en étudiant isolément Montaigne, maire, magistrat, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre, etc., il est impossible de le connaître; à ce système de divisions, il n'est pas de limites, et déjà les douze Montaigne de M. Grün ne lui suffisent plus; il en est aux subdivisions, et depuis la publication de son livre il nous a donné *Montaigne économiste*. La méthode peut être bonne pour enregistrer des faits fixes comme ceux de la géographie ou de la statistique, mais elle est assurément infidèle pour apprécier cet être ondoyant et divers, cette unité complexe qu'on appelle l'homme

Pour Montaigne, on peut dire qu'il est assez décousu pour qu'il ne soit pas bon de le découdre encore. Ce qui intéresse dans un article biographique, c'est la contradiction qui existe souvent entre le milieu dans lequel un homme naît et ses aspirations, entre ses facultés et ses désirs; ce sont les réactions du caractère sur les fonctions et réciproquement, et c'est le résultat de cette lutte qui constitue l'*individualité*.

Chez Montaigne, montrer le maire actif aux prises avec l'épicurien nonchalant, le philosophe avec l'homme de cour, l'élève de Rome et d'Athènes avec le gentilhomme du XVIe siècle, le chrétien avec le sceptique, là est le véritable intérêt et, on peut le dire, l'enseignement; et il faut que M. Grün me permette d'écrire, *très sérieusement*, que les différents Montaigne qu'il nous présente ne sont pas plus le Montaigne de l'histoire que le jaune ou le rouge n'est la couleur de l'habit d'Arlequin.

Il y a plus, et l'intérêt s'accroît lorsqu'un écrivain de talent et de goût rapproche les biographies de plusieurs personnages dont l'existence, l'influence, les opinions ou les ouvrages offrent quelque analogie; ce qui est précisément le contraire du procédé contre lequel je réclame (1).

Nonobstant les recherches auxquelles M. Grün s'est livré et malgré le luxe d'érudition auquel il s'est peut-être un peu trop abandonné, il accepte souvent des renseignements *de seconde main*. Ainsi, sur la foi de Meunier de Querlon, il a reproduit une grosse erreur que la moindre vérification lui auroit fait reconnoître, sur la prétendue ambassade d'un d'Elbene à Rome.

(1) Voltaire, qui s'y connoissoit, n'auroit pas aimé à être ainsi découpé en mosaïque biographique :

« De Saint-Ange, le traducteur d'Ovide, ayant été, comme les autres gens de lettres, présenter ses hommages à Voltaire pendant son dernier voyage à Paris, voulut finir sa visite par un coup de génie, et lui dit : — Aujourd'hui, Monsieur, je ne suis venu voir qu'Homère, je viendrai voir un autre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, etc. — Monsieur, je suis bien vieux ! Si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois ? » (*Mosaïque littéraire.*)

En transcrivant des passages empruntés à la *Guyenne historique*, il fait honneur à M. Ducourneau de ce qui appartient à MM. Delpit. (*Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de* WOLFENBUTTEL, intitulé : *Recognitiones feodorum*, où se trouvent des renseignements sur l'état des villes, des personnes et des propriétés en Guyenne et en Gascogne au XIIIe siècle, par MM. Martial et Jules Delpit, in-4, 1841.) Il mentionne le volume intéressant publié en 1851, dans lequel M. Ph. Chasles a étudié l'influence que Montaigne a exercée sur Shakspeare; mais il ignore apparemment que ce travail, déjà publié en 1846, dans plusieurs numéros du *Journal des Débats*, avoit été précédé par des *Observations sur un autographe de Shakspeare*, par sir Frédéric MADDEN, et d'un important article de *The London and Westminster Review*, April—August—1838, dans lesquels cette thèse est soutenue et établie en partie par les mêmes arguments qu'emploie l'ingénieux professeur du Collége de France. La remarque étoit bonne à faire, car cette opinion acquiert d'autant plus d'autorité qu'elle est soutenue par les compatriotes du grand tragique. (Il est juste de remarquer que M. Chasles cite des sources, mais il n'indique pas celles-là.)

M. Grün a usé d'un procédé de rédaction dont sa loyauté a dû, depuis la publication, lui faire reconnoître les inconvénients; bien des fois il isole l'énoncé d'un renseignement de la source qui le lui a fourni. Ses apologistes même s'y sont trouvés pris et lui ont fait honneur de découvertes qui ne lui appartiennent pas; ainsi fera la majorité des lecteurs. Page 10, M. Grün écrit : « *J'ai fixé l'époque de la naissance* » (de Montaigne), et, page 2, il cite les Essais où Montaigne dit : « Je naquis le dernier jour de février 1533. »

Page 11, M. Grün écrit : « *Je précise* l'époque à laquelle Montaigne devint chevalier de l'ordre de Saint-Michel; » et page 169 : « La *date précise* de la promotion de Montaigne a été mise en lumière par M. le Dr Payen. » Ici M. Grün a induit en erreur des critiques qui ne lui sont pas suspects; M. Avenel, dans l'*Athenæum*, dit : « Écoutons M. Grün, il expliquera

mieux que nous comment il a compris,.... etc., » et il cite la phrase de la page 11, *sans l'autre mention ;* et M. Barrière (*Journal des Débats*) a été plus loin, il endosse la responsabilité de la phrase : « Les biographes, par différentes raisons, *ont erré* sur la date (de la nomination à l'ordre de Saint-Michel); M. *Grün la détermine invariablement.* » Ces exemples, que je pourrois multiplier, suffisent à témoigner de l'inconvénient que j'ai signalé.

Un autre reproche, qui se rattache à celui qui précède, m'est suggéré par la *mise en scène* à laquelle M. Grün a recours pour paroître établir, par la seule force de son raisonnement, par ses inductions, ses présomptions, par une discussion savante, des faits qu'il sait être décidés à l'avance par des pièces authentiques dont le simple exposé devoit suffire.

Par son style toujours élégant et pur, parfois énergique, par des détails si spirituellement racontés, M. Grün possède assez l'art de captiver son lecteur sans qu'il lui soit nécessaire de recourir au pittoresque. Quand, après avoir lu vingt pages d'une discussion habilement conduite, on trouve la mention d'une pièce qui à elle seule décide le fait, on se prend à regretter l'attention qu'on a inutilement dépensée, et on se demande pourquoi l'auteur n'a pas commencé par cette vingtième page. A la première lecture cet artifice séduit, mais l'ouvrage de M. Grün n'est pas de ceux qu'on ne lit qu'une fois, et en le relisant on ne voit plus dans ce procédé que la preuve d'une érudition que personne ne met en doute.

Ce reproche, si je ne me trompe, a une certaine gravité, et comme je crains que M. Grün n'en tienne pas compte, je veux lui citer au moins deux exemples; j'en pourrois trouver davantage.

La question que soulève le secrétariat de Catherine de Médicis méritoit assurément d'être discutée; mais après avoir articulé ce fait que quelques biographes ont cru à tort que Montaigne avoit rempli ces fonctions, après avoir nommé, si M. Grün y tenoit, MM. Jay, Victorin Fabre, Amaury Duval. Payen, comme

ayant commis cette erreur, une seule chose restoit à faire, c'étoit de reconnoître qu'une pièce, que M. Grün sait exister entre mes mains, décide irrévocablement la question, et rend sur ce point toute discussion superflue. Mais M. Grün a trouvé cette marche trop simple; il énonce l'erreur, puis il tient pendant vingt pages son lecteur en suspens; il discute le style des *Avis*, écrits au nom de la Reine par un Montaigne. quelconque, pour montrer qu'ils ne sont point sortis de la plume de Michel; il fait ressortir l'obscurité du nom et de la personne de notre auteur, son inexpérience des choses de la cour à l'époque à laquelle on dit que ces *Avis* ont pris naissance; il contredit l'opinion reçue qu'ils ont été écrits pour Charles IX; puis, lorsqu'il a clairement établi qu'ils ne peuvent pas être l'œuvre de Montaigne, il les donne à peu près tout entiers, et ils sont longs! Enfin il conclut, mais, remarquez-le! avant de faire comparoître la pièce qui est la seule autorité! De telle sorte que pour tout lecteur c'est uniquement par la puissance du raisonnement que M. Grün est parvenu à établir sa conviction, et la pièce originale, officielle, ne paroît que plus tard, escortée d'une supposition, tout à fait incidemment, et il est complétement impossible d'apprécier l'importance qui lui appartient dans ce débat. M. Villemain lui-même a été trompé par cette longue discussion, il dit : « M. Grün a coulé à fond cette erreur..... dans une discussion « de vingt pages, d'une netteté parfaite; il prouve,..... etc. » L'intelligent critique n'a pas pu soupçonner que cette pièce, émanée de Catherine de Médicis, à laquelle deux lignes seulement sont consacrées tout à la fin du chapitre, tranche la question bien plus sûrement que toutes les argumentations. *Qui donc comprendra?*

Tout cela est sans doute fort habile, fort dramatique : tel l'artiste, qui veut introduire le spectateur dans une salle de panorama, le plonge d'abord dans une obscurité complète, puis par des détours savamment combinés l'accoutume insensiblement à la lumière; mais la sévérité de l'histoire s'accommode mal de ces habiletés que caractérise très bien une locution familière : « *En-*

foncer une porte ouverte (1). » Et puis, voyez le malheur ! M. Grün, qui marche si sûrement à la vérité quand au départ il la connoît, du moment où il ne sait plus à l'avance le mot de l'énigme, il se perd, il fait fausse route ! Par la force de ses inductions, par la rigueur de ses déductions, il arrive à être d'accord..... avec un acte authentique qu'il connoissoit ; mais cet acte, le hasard ! et c'est bien un hasard ! fait que je ne le lui ai pas montré ; il n'y a donc pas vu quel est le Montaigne secrétaire de la Reine, et pourtant il veut le connoître, et à l'aide de ces mêmes ressources, dont il usoit tout à l'heure avec tant de bonheur, il arrive à conclure *que ce doit être* Jacques Montaigne, avocat général à Montpellier ; puis il ajoute, *sans autre preuve*, que ce Jacques se fit *sans doute* remarquer dans une mission en 1562, ou lorsque la cour traversa le Midi en 1565 ; et continuant, il dit : « Charles IX le plaça auprès de sa mère, *puis* le nomma maître des requêtes » (remarquez l'ordre des nominations !) ; et enfin M. Grün conclut que *c'est lui qui doit avoir signé la pièce que possède M. Payen*, et il complète la série des suppositions en disant que Jacq. Montaigne resta *probablement* près de la Reine, que c'est lui qui *a dû* l'accompagner dans le voyage de 1578, que *peut-être* Montaigne a rencontré Jacques à la cour de Nérac !!!... Singulière biographie ! et Bouhier n'avoit pas accumulé tant d'erreurs lorsque M. Grün lui lance à la face cette apostrophe : « *Bouhier conjecture donc à faux.* »

Si je ne tenois à rester avec M. Grün dans les limites d'une stricte politesse, je lui renverrois la phrase qu'il adresse aux malavisés qui ont pu croire, pendant un temps, que Montaigne a écrit les *Avis* : « *Je m'inscris en faux contre toutes ces imaginations.* »

M. Grün a signalé une erreur *reconnue avant lui par l'un au moins de ceux qui l'avoient propagée*, il a profité d'une pièce qui apprend que le secrétaire de Catherine n'étoit pas MICHEL, mais il veut que ce soit JACQUES ! *il le prouve*,..... et pourtant

(1) Montaigne caractérise ce procédé, il dit que c'est *deviner à l'envers*.

..... *ce n'est pas* JACQUES,..... c'est FRANÇOIS ! De sorte que cette immense dissertation aboutit à substituer *Jacques* à *Michel*, une erreur à une autre. *Parturient montes ! Beaucoup de peine pour rien*, comme dit *Shakspeare* (1).

La vérité simple est que Jacques Montaigne a été avocat genéral, puis président à la cour des aides de Montpellier (j'ai de lui un reçu d'avril 1572); mais il n'a pas été secrétaire de Catherine de Médicis (2). Le Montaigne qui remplissoit ces fonctions étoit FRANÇOIS MONTAIGNE, qualifié, sur les diverses pièces que je possède de lui (1572), *secrétaire ordinaire de la chambre du Roi*, ou *secrétaire de la chambre du Roi et de la Reine-Mère dudit Seigneur*. Enfin une pièce signée de CATHERINE dit dans le texte : « *François Montaigne, mon secrétaire,* » et une annotation autographe de cette princesse recommande que MONTEGNE (3) *contresigne* l'acte en question (28 décembre 1573). M. Lucas Montigny possédoit, en 1851, deux pièces de ce FRANÇOIS DE MONTAIGNE : une lettre de 1574, où sa signature est au-dessous de celle de la Reine-Mère, et un acte notarié postérieur de six ans.

On remarquera que la date de ces pièces ne contredit ni n'appuie l'opinion de M. Grün, qui veut que les AVIS s'adressent à Henri III et non à Charles IX. Les historiens de ces rois discuteront ce point, et ils pourront trouver encore quelques objections et, par exemple, l'opinion de Le Laboureur, qui se prononce pour le dernier Roi, celle des mémoires de Condé et celle de MM. Cimber et Danjou, qui pensent de même et dé-

(1) On peut juger par là de la rigueur des conclusions de M. Grün, il n'a pas vu une pièce ! et néanmoins il dit : *C'est tel*, ON N'EN SAUROIT DOUTER, qui a contresigné la pièce que possède M..... !

(2) Duverdier consacre au protégé de M. Grün un article long et médiocrement flatteur. (Voy. P. Paschal, page 1035.)

(3) Je remarque la manière dont le nom est figuré par la reine, et je demande si cela ne sembleroit pas indiquer qu'à Paris, au moins, la présence de l'I dans la seconde syllabe, la faisoit prononcer TAI, tandis qu'il est à peu près certain que dans le pays on prononçoit : TA : MONTEGNE et MONTAGNE.

cident la question indécise pour M. Grün, de la présence de la cour à Gaillon, en 1563; enfin je lisois, il y a peu de jours, une lettre autographe de Catherine de Médicis, incontestablement adressée à Charles IX, où se trouvent des avis de même nature que dans la pièce en discussion : la Reine recommande au Roi, *lorsqu'il lui écrit, de ne plus mettre le mot de serviteur* (1569); mais tout cela est indifférent pour la biographie de Montaigne.

Ce même artifice de rédaction se retrouve dans ce qui a trait à l'époque où Montaigne est devenu chevalier de Saint-Michel. On a pu errer sur ce point jusqu'à ce qu'une pièce authentique vînt le fixer; cette pièce, je l'ai fournie en publiant la lettre par laquelle le Roi annonce à Montaigne sa nomination; postérieurement j'ai confirmé cette date en publiant, dans les ÉPHÉMÉRIDES de MONTAIGNE, la note autographe qui a trait à cet événement; du moment que M. Grün possédoit la première de ces preuves, où étoit la nécessité d'employer quatre grandes pages à inventorier des erreurs? de faire *comparoir* dom de VIENNE, BOUHIER, MORÉRI, TALBERT, M. de PEYRONNET, M. VATOUT, même M. VILLEMAIN, qui ont pu se tromper sur le Roi ou sur l'époque? M. Louandre, *qui semble croire* que l'Ordre étoit encore en crédit quand Montaigne le reçut?.....

Les erreurs des biographes, du moment qu'elles sont reconnues, ne font plus partie de la biographie; ce long martyrologe étoit au moins inutile, et, ouvrier de la dernière heure, M. Grün est peu généreux d'attacher ainsi au pilori de son livre des hommes qui, avant lui, ont cherché la vérité, et qui la lui ont plus d'une fois fournie.

Trop souvent M. Grün *affirme*, à l'occasion de points encore contestables, et que, dans l'intérêt de la vérité, il faudroit laisser en suspens. Je donnerai quelques exemples.

M. Grün dit résolûment que le nom d'Eyquem est *essentiellement d'origine gasconne*. La chose peut être fondée, et je connois quinze personnes et trois localités qui, dans le Bordelois, ont porté le nom d'*Eyquem* ou d'*Yquem;* mais pourtant elle est contestée par des écrivains que peut-être M. Grün n'a pas con-

sultés. Le *Journal encyclopédique* en 1773, le *Magasin encyclopédique* de Millin en 1797, le médecin *F. Grigny* (*État des villes de la Gaule-Belgique avant le XIIe siècle, auec des recherches étymologiques sur l'origine de leurs noms*), établissent que Eyquem est purement flamand ; à quoi Mercier Saint-Léger ajoute (notes manuscrites et inédites) : « Eyquem ou plutôt Eyc-« kem, d'où l'on a inféré que notre auteur étoit originaire d'An-« gleterre ou de Flandres ; de Flandres, à la bonne heure, le mot « Eckem étant purement flamand; l'Anglais auroit dit Oakham. »

Ecke en flamand, *eiche* en allemand, *oak* en anglais, signifient *chêne ;* de même *hem*, *heim* et *ham* signifient *hameau* (*villa* des Latins) ; *eckhem* et *oakham* signifieroient donc le *Hameau du Chêne*. Des mémoires manuscrits sur le Parlement de Bordeaux, écrits dans le XVIIe siècle, prétendent qu'Eyquem est un mot écossois qui signifie *montagne*. La source réelle du nom est donc encore à chercher.

M. Grün prétend établir par des inductions que Montaigne a étudié le droit à Toulouse. — Je n'ai nulle objection à faire à cette opinion qui, il faut bien le reconnoître, ne repose sur aucune preuve. — Mais le passage des Essais que cite M. Grün ne prouve absolument rien. Montaigne dit : « Je vis en mon enfance un procès que Corras, conseiller de Toulouse, fit imprimer,... etc. » Il s'agit évidemment d'*Arnaud du Thil*, qui se fit passer pour *Martin Guerre*, et dont le procès, commencé en 1559, se termina d'une manière tragique pour l'accusé le 16 septembre 1560. Or Montaigne avoit alors vingt-sept ans et demi; il étoit déjà conseiller : donc ce renseignement n'a dans l'espèce aucune application, et M. Grün n'est guère rigoureux dans sa supputation quand, pour appuyer son argumentation, il dit que cette époque correspond à l'âge d'*étudiant*. Il est vrai que Montaigne dit : *dans mon enfance ;* mais ce mot, sous sa plume, signifie *jeunesse ;* il l'emploie pour l'époque à laquelle son père étoit maire : or, en 1554, Michel avoit vingt-et-un ans ; pour l'époque où lui-même étoit conseiller ; pour le temps où il paya son tribut à l'amour, etc. Le passage allégué ne prouve pas

même que Montaigne fût à Toulouse à l'époque du procès, et peut-être n'a-t-il voulu parler que de l'ouvrage de Corras sur cette affaire, et il a pu dire *je vis*, comme il auroit dit *je lus*, car à peu près dans ce temps il se trouvoit à la cour (livre 1, ch. 43), et pour sûr, vers octobre 1559, il étoit à Bar-le-Duc avec le roi François II. L'ouvrage de Corras a paru en 1565, l'année du mariage de Montaigne.

Cette opinion est entièrement celle de M. Lapeyre, et l'érudit bibliothécaire de Périgueux n'a jusqu'ici rien découvert qui éclaire ce point de la vie de Montaigne; seulement M. Leymarie, qui s'occupe d'une histoire du Périgord, croit se rappeler avoir lu quelque part que Montaigne avoit étudié le droit à Toulouse.

On ignore la date précise à laquelle Montaigne est entré en mairie. Nommé en 1581, ses fonctions ont-elles commencé la même année, ou seulement l'année suivante? Je me suis antérieurement prononcé pour l'année 1582; mais depuis j'ai eu des doutes, et je pense que c'est jusqu'ici une question réservée. M. Grün adopte positivement l'entrée en 1581, et la sortie en 1585; il fournit des preuves dont quelques-unes sont spécieuses; c'est d'ailleurs l'opinion de Bernadau, de M. d'Etcheverry et d'autres.

Toutefois, il reste quelques objections qui ne sont pas levées. Ainsi Darnal, après avoir parlé du siége de Sainte-Bazeille, en avril 1586, dit : « Le roi écrit à MM. les jurats.... Il trouve bon que le maréchal de Matignon soit élu maire. » Cette note concorde avec le récit de Caillière, qui place à l'année 1586 la démarche faite par les habitants de Bordeaux près de M. de Matignon, pour le *supplier d'avoir agréable l'élection qu'ils avoient faite de sa personne pour la charge de maire de leur ville*. Ces démarches n'auroient eu, ce semble, aucun sens, si Matignon eût été en exercice depuis plusieurs mois. Darnal fournit encore une autre note qui semble prouver en faveur de 1586 : « En l'année 1585 *jusques en juillet* 1586, étant lieute-« nant du roi M. le maréchal de Matignon, *maire de ladite ville* « *M. de Montaigne*... » Enfin, je remarque qu'à la deuxième édition

des Essais, publiée en 1582, Montaigne s'intitule *maire et gouverneur* de Bordeaux, tandis qu'à l'édition de 1581 de la *Théologie naturelle* (impression terminée en septembre), il ne prend pas ce titre : est-ce parce qu'alors il n'exerçoit pas encore les fonctions?

Je pense donc qu'il est préférable de regarder la question comme susceptible encore de controverse, et d'attendre de nouveaux renseignements.

Je crois que le système de morcellement que M. Grün a fait subir à la biographie de Montaigne a réagi sur lui-même et lui a fait en plus d'un endroit apprécier inexactement le caractère de son auteur.

Ainsi il semble douter de la véracité de Montaigne, lorsque celui-ci affirme qu'il manque de mémoire; il dit que ce philosophe *se flatte par coquetterie*. Mais pourtant les preuves surabondent. Montaigne, rendant compte à son père de la mort de La Boëtie, déplore l'infidélité de sa mémoire qui lui a fait perdre des souvenirs qu'il auroit aimé à conserver. Suspectera-t-on cette déclaration? En dédiant à sa femme un opuscule de La Boëtie, il parle de l'enfant qu'elle vient de perdre dans le *deuxième an de sa vie*, quand il est certain qu'il devoit dire *le deuxième mois*. Dans les *Éphémérides*, il se trompe sur l'année de son départ pour l'Italie : il dit 1579 au lieu de 1580. D'après les *Éphémérides*, il est certain que le père de Montaigne est mort à soixante-douze ans; et pourtant, aux Essais, il dit soixante-quatorze ans. Au chapitre des Cannibales il se reproche d'avoir oublié l'une des trois choses que lui avoit dites l'un des sauvages présentés à Charles IX. Au chapitre XIX du livre II, il affirme que « quand il a à tenir un propos de longue haleine, il faut qu'il l'apprenne mot à mot, par cœur. Il a plusieurs fois oublié *le mot* (le mot d'ordre), etc., etc. » Quel intérêt Montaigne trouvoit-il à *se vanter* ainsi?

M. Grün connoît mieux les Essais qu'il ne connoît leur auteur. Il conteste que ce puisse être Montaigne qui ait fait écrire dans son cabinet de travail l'inscription latine que j'ai rappor-

tée dans les Documents, et dans laquelle il prend avec lui-même l'engagement de se consacrer à la retraite et aux loisirs studieux. Mais M. Grün a transcrit lui-même un passage des Essais, qui donne la traduction de cette inscription : « Dernièrement « que je me retirai chez moi, délibéré autant que je le pourrois « ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part « le peu qui me reste de vie (*libertati suæ tranquillitatique et « otio consecravit*). » M. Grün trouve qu'il y a quelque chose de *puérilement sentimental, qui n'est pas dans les habitudes de Montaigne*, dans le rapprochement de cette espèce de déclaration avec l'âge et le jour de la naissance ; nous venons de voir que l'engagement, Montaigne le répète dans les Essais ; quant à l'âge, Montaigne le consignoit partout avec une sorte de complaisance ; il le fait en vingt endroits des Essais ; il l'inscrivoit au *commencé* et à l'*achevé de lire* qu'il ajoutoit à ses livres ; et, contrairement à l'avis de M. Grün, je crois que ces subtilités de sentiment étoient tout à fait dans sa nature ; il aimoit à se servir du manteau de son père, non pour la commodité qu'il en retiroit, mais *parce qu'il lui sembloit s'envelopper de lui :* la *Théologie naturelle* est datée du jour même de la mort de son père, à qui il la dédie ; tout cela est donc *puérilement sentimental?*

Au sujet de l'élection à la mairie de Bordeaux et des difficultés que fit Montaigne pour accepter, M. Grün cite cette phrase des Essais : « Alexandre dédaigna les ambassadeurs corinthiens « qui lui offroient la bourgeoisie de leur ville ; mais quand ils « vinrent à lui déduire comme Bacchus et Hercule étoient aussi « en ce registre, il les en remercia gracieusement. » M. Grün veut voir là une preuve de plus, il n'en manque pas, de la vanité de Montaigne ; tandis qu'en bonne justice on y trouveroit plutôt la preuve que Montaigne apprécioit plus que personne la distance qui le séparoit de MM. de Biron et de Matignon ; et M. Grün, à cette occasion, écrit cette phrase qui a eu un grand retentissement et qu'on a reproduite à plaisir : « MM. de Biron « et de Matignon comparés à des demi-dieux, c'est quelque « chose ; Montaigne comparé par lui-même à Alexandre, c'est

« beaucoup ; on peut même, *si on n'est pas Gascon*, trouver « que c'est trop. » Comme si, remarque très judicieusement M. Delpit, tous ceux qui répètent qu'ils aimeroient mieux être premiers dans un village que seconds dans Rome se croient des César ! A mon sens, l'Académie de Bordeaux a donné à M. Grün, aiguisant ses épigrammes contre les Gascons dans un moment où il aspiroit à le devenir, une leçon de tact en lui accordant le titre de correspondant qu'il a depuis sollicité.

Il en est de même pour les lettres de bourgeoisie romaine ! Et M. Grün croit avoir fait une découverte (1) parce qu'il oppose la phrase des Essais où il fait dire à Montaigne que la bulle *lui fut offerte*, et celle du voyage, où ce dernier dit que, pour l'obtenir, il employa *ses cinq sens de nature*. Remarquons d'abord que c'est Montaigne qui fournit les deux renseignements, et que cela atténueroit la gravité de ce que M. Grün juge à propos d'appeler *un mensonge historique ;* mais je nie que Montaigne ait dit que la bourgeoisie romaine lui ait été offerte. Il dit dans les Essais que la fortune lui a fait quelques faveurs *venteuses, honoraires et titulaires, sans substance*, et les lui a non pas accordées, mais offertes. Eh bien ! il pensoit probablement à la charge de gentilhomme du roi de France, au même titre qui lui fut conféré « sans son sçu et lui absent » par le roi de Navarre, à la décoration de Saint-Michel qu'il paroît avoir reçue de la même manière et sans la désirer alors, à la nomination de maire de Bordeaux qu'il a d'abord refusée ; puis, après quelques phrases, il reprend : « Parmi ses faveurs *vaines* (de la fortune), je n'en ai point qui plaise tant à cette niaise humeur qu'une bulle de bourgeoisie romaine. » De sorte qu'il semble classer les faveurs qu'il a reçues, et il place la bulle romaine parmi les *vaines*.

Je pense que M. Grün auroit senti cela s'il n'avoit pas eu le parti pris de voir partout la vanité de Montaigne ; et s'il n'avoit pas été séduit par l'idée d'un aperçu nouveau, il auroit trouvé

(1) M. Leclerc avoit déjà rapproché la phrase du Voyage de celle des Essais.

le secret des difficultés que Montaigne eut à surmonter. Les *Essais étoient à l'index*, et on peut dire que ces deux faits, l'index pour l'ouvrage et la bourgeoisie pour l'auteur, *hurloient de se trouver ensemble*. De telle sorte, qu'à tout prendre, il n'y auroit encore rien de surprenant que les personnes qui apprécioient Montaigne lui eussent offert la bourgeoisie, et que la raison d'état eût seule suscité des difficultés.

Nous trouvons un nouvel exemple de ce *parti pris* sur la vanité de Montaigne dans l'interprétation que M. Grün donne à cette partie des Essais où Montaigne, se reprochant ses fréquents déplacements, suppose qu'on lui fait cette observation : « Votre « maison est-elle pas suffisamment fournie?... La majesté royale « y a logé plus d'une fois en sa pompe! » A cette occasion, M. Grün subtilise pour établir d'abord que c'est la maison, que ce n'est peut-être pas Michel Montaigne qui a reçu une royauté; puis il pèse les pompes et discute les royautés; il mesure la distance qui sépare la cour de France de celle de Navarre, et Catherine de Médicis de Jeanne d'Albret. Il oublie que Marguerite a dit : « Notre cour étoit si belle et si plaisante que nous n'a- « vions rien à envier à la cour de France. » Il se décide pour le roi de Navarre, probablement parce qu'il est moins grand seigneur que le roi de France ; mais il a soin de faire remarquer que l'entourage du prince n'étoit pas brillant, que sa cour se composoit de quelques gentilshommes toujours à cheval avec lui ; tout cela pour amener ce trait railleur qu'une hospitalité accordée dans de telles conditions « *étoit plus honorable qu'onéreuse!* » Le hasard a d'étranges ironies! Alors que M. Grün imprimoit ces lignes, je faisois imprimer quelques notes autographes de Montaigne, où, en moins d'une feuille, notre auteur inflige à son biographe quelques bons démentis! Montaigne rend compte de la visite que, le 19 décembre 1584, le roi de Navarre lui a faite (note 29 des *Éphémérides*). Il cite nominativement « quarante-quatre des personnes qui accompagnoient le prince, « les plus grands noms de la contrée! le prince de Condé, « MM. de Lesdiguières, de Poix, de Lusignan, etc. : il dit qu'en-

« viron autant allèrent coucher au village (soient donc quatre-« vingt-huit maîtres), outre les valets de chambre, pages et « soldats de la garde du roi. » Sans aucun doute, plusieurs de ces visiteurs avoient plus d'un suivant, à quoi il faut ajouter les gardes; de telle sorte que, sans rien exagérer, on peut compter deux à trois cents personnes au moins. Mais ce n'est pas tout : cette troupe étoit à cheval; elle avoit avec elle des équipages de chasse, puisque « au partir de céans Montaigne fit « élancer un cerf en sa forêt, lequel promena le roi deux jours. » Tout cela, ce me semble, est quelque peu princier. Nous sommes loin du petit nombre de cavaliers de M. Grün; plus d'un roi de France a été reçu avec moins d'éclat, et pour un gentilhomme de *six mille francs de rente,* qui se vantoit de n'avoir accepté d'aucun roi un double en paiement ou en don, une telle hospitalité me paroît au moins aussi *onéreuse qu'honorable.* Montaigne même pourroit être soupçonné d'en avoir jugé ainsi; car, dans une lettre aux jurats de Bordeaux, du 10 décembre 1584 (neuf jours avant la visite), il dit, en homme qui sentoit la lourdeur de la charge : « *Toute cette cour de Sainte-Foy est sur* « *mes bras*, et se sont assignés à me venir voir. » Et en effet, du 9 au 11, le roi de Navarre étoit à Sainte-Foy.

Je profite de l'occasion pour rectifier ce que j'ai antérieurement imprimé sur le lieu de cette chasse, et ce que M. Grün reproduit. J'ai dit, sur des renseignements inexacts, que la forêt se nommoit *Bois du Cours*, et qu'elle étoit vers le château de *Guiron.* On me fait remarquer qu'il n'existe pas de château de Guiron, et que c'est nécessairement Gurçon qu'il faut dire. Quant à la forêt, il se peut que son nom ait varié, mais elle porte aujourd'hui celui de Saint-Claud ou de Bretanord; Montaigne en payoit la rente et rendoit hommage à l'archevêque de Bordeaux, comme pour la terre de Belveyron et autres (Communication de M. de Cazenave, descendant de Mattecoulon, frère de Montaigne.)

M. Grün me paroît s'abuser encore sur le caractère qu'il prête à son *Montaigne magistrat :* il le représente comme « un peu

« dépaysé dans sa compagnie, évitant de jouer un rôle person-
« nel, calme au milieu des passions de ses collègues, gardant
« fréquemment le silence, et peu porté à se jeter dans les luttes
« ardentes, etc. »

Quelques notes des registres du Parlement contredisent cette appréciation, et j'en citerai deux pour montrer que Montaigne avoit l'esprit de corps, et qu'à l'occasion il étoit *mauvaise tête*.

Le Parlement avoit vu avec déplaisir la réunion de la Cour des aides; il s'y étoit opposé autant qu'il avoit été en lui. Le fait étant consommé, la Cour s'étoit rabattue sur les détails; elle avoit refusé la publication des lettres patentes; elle cherchoit à maintenir les nouveaux conseillers dans une position inférieure, malgré l'édit qui prescrivoit que les deux Cours ne fissent dorenavant *qu'un même corps et collége*.

La Cour, par arrêt du 14 janvier 1557 (vieux style), avoit décidé que les conseillers des requêtes (anciens de la Cour des aides) ne viendroient pas d'eux-mêmes aux assemblées des Chambres, mais qu'ils attendroient qu'ils en eussent la permission de la Cour, qu'ils feroient demander. — Le 19 suivant, les président et conseillers ci-dessus désignés, entre lesquels se trouve Michel Eyquem de Montaigne, viennent sans être appelés, et représentent leur droit d'assister aux Chambres assemblées. La Cour leur enjoint de sortir; ils refusent, contestation à ce sujet, et le droit ne fut accordé qu'après plusieurs mois (1557).

Mon second exemple a trait à une discussion relative à M. Descars, que M. Grün rapporte, mais son récit s'arrête au moment où Montaigne apparoît. M. Descars, lieutenant du roi en Guyenne, ami de Montaigne et de La Boëtie, avoit eu des difficultés avec le premier président au sujet de quelques prérogatives. Il demandoit que le président fût récusé dans les causes où lui, Descars, intervenoit. Le président, à son tour, dit que, pour juger cette question de récusation, au moins les conseillers, qui sont les familiers et les commensaux de M. Descars, devroient se récuser eux-mêmes. La Cour répond à cette attaque en sommant

son président de nommer les membres auxquels il fait allusion. Le président nomme onze conseillers, dont l'archevêque, G. de La Chassaigne, Michel Eyquem de Montaigne. (M. Grün s'arrête ici, en faisant connoître la décision qui intervient.)

Mes notes vont plus loin, et j'y vois : « Quand ce vint le tour « de Michel de Montaigne à parler, il s'exprima avec toute la « vivacité de son caractère, et dit qu'il n'y avoit lieu qu'ils sor- « tissent, et que le premier président n'étoit recevable de pro- « poser de récuser aucun par forme de remontrance ou autre- « ment, lorsque lui-même étoit récusé ; puis il sortit en disant « *qu'il nommoit toute la Cour*. Il est rappelé. La Cour lui or- « donne de dire ce qu'il entend par ces mots, *qu'il nommoit « toute la Cour ;* sur quoi ledit Eyquem a dit qu'il n'avoit au- « cune affection en la présente matière ni inimitié aucune con- « tre le premier président, ains sont amis et l'a été ledit pre- « mier président de tous ceux de la maison dudit Eyquem ; mais « voyant l'ouverture mauvaise que l'on faisoit à la justice, que « *jacta erat alea*, et que l'on recevoit les accusés contre les ar- » rêts de la Cour, à récuser d'autres juges qui n'y avoient nul « intérêt non plus que lui ; il avoit dit que si cela étoit permis, il « pourroit aussi récuser toute la Cour, mais n'entendoit pour « cela nommer aucun, et se départoit de son dire en ce qu'il « avoit nommé toute la Cour. »

Puis intervient la décision, mais mes notes contredisent M. Grün qui semble croire que le président seul est recusé ; elles portent que la Cour ordonne qu'en l'absence du président *et des conseillers nommés par ledit premier président*, sera procédé au jugement des récusations présentées par M. Descars.

M. Grün s'est bien autrement mépris sur Montaigne à l'occasion du dernier acte de sa mairie, et la gravité de l'accusation m'oblige à entrer dans quelques détails.

Au 22 mai 1585 Montaigne est à Bordeaux, il écrit au maréchal de Matignon la longue et belle lettre que M. de Vieil-Castel m'a mis à même de publier ; dans les premiers jours de juin il se rend près du roi de Navarre, puis il quitte Bordeaux et nous

ne retrouvons plus de renseignements que dans des lettres, dont une, du 30 juillet 1585, donne à penser que les jurats avoient invité Montaigne à entrer dans la ville, ravagée alors par une cruelle épidémie, pour assister aux élections qui se faisoient à cette époque. M. Grün appréciant la réponse de Montaigne y voit la preuve qu'il refuse de se rendre à la prière des jurats, que le soin de sa conservation le fait reculer devant son devoir : *le courage lui manqua*, dit M. Grün, et là dessus il rappelle le dévouement de Belzunce à Marseille, de Rotrou à Dreux, de Montausier en Normandie, dans des circonstances analogues. M. Grün fait même bruyamment ressortir le courage de Matignon, qui était à cette époque à Bordeaux, et il ne s'aperçoit pas que son indignation retombe de tout son poids sur le célèbre maréchal qui, bien que maire *nouvellement élu et en pleine activité*, quitta la ville peu de jours après le moment où Montaigne hésitoit à y entrer. M. Grün ne trouve pas suffisante cette accusation sur le fond, il incrimine même la forme et fait remarquer, en soulignant, que Montaigne termine sa lettre en souhaitant à ses frères *longue et heureuse vie !* comme si cette formule n'étoit pas alors habituelle, inévitable et partant sans conséquence; et si Montaigne avoit eu la finesse de voir dans ce protocole *l'ironie cruelle* que M. Grün veut y trouver, et l'avoit supprimée, M. Grün n'auroit pas manqué d'en faire encore la remarque.

Cette opinion de M. Grün a fait un chemin rapide, tant la nouveauté exerce de séduction! Tous les comptes-rendus flétrissent la lâche conduite de Montaigne, *lamentable défaillance* qui, d'après un critique, *donne la clef des imperfections des* Essais, *et explique pourquoi les Bordelais n'ont pas encore élevé de statue à ce philosophe!* La phrase consacrée est, que c'est là une PAGE QU'ON VOUDROIT POUVOIR ARRACHER.... Il eût été plus juste et plus court de ne pas l'écrire!

Quelques paroles d'indulgence, dont M. Grün fait aumône à Montaigne, m'autorisent à penser qu'il regrettera le triste triomphe qu'il a obtenu.

Examinons pourtant !D' abord, Montaigne n'étoit pas frappé de terreur par l'épidémie : « L'appréhension ne le presse guére (1) ... et c'est une mort qui ne lui semble des pires. » D'un autre côté il reconnoit qu'il est peu *sujet aux maladies populaires.* Mais appréciens sa position personnelle · il étoit déjà malade, son château avoit été pillé *jusqu'à l'espérance* (les provisions pour de longues années), une peste *véhémente au prix de toute autre* sévissoit dans la contrée, sans doute ce fut le devoir de chef de famille qui le décida à quitter Bordeaux. Il abandonna sa maison, se mit à la tête d'une troupe qui comprenoit sa vieille mère (2), sa femme, sa jeune fille, ses serviteurs; il erra pendant plusieurs mois, et déjà il se demandoit à qui il confieroit la vieillesse triste et nécessiteuse qu'il prévoyoit; c'est dans cette extrémité que Montaigne reçoit la lettre des jurats de Bordeaux, lettre dont nous ne connaissons pas la teneur, qui pouvoit très bien n'être qu'une simple formalité, une déférence hiérarchique. Montaigne, homme pratique, constate l'inutilité de sa présence à cette élection; il tient compte, je le reconnois, de l'état sanitaire de la ville, mais refuse-t-il d'entrer à Bordeaux? Il dit aux jurats: « *Je vous laisserai à juger du service que je vous puis faire par ma présence à la prochaine élection, avant que je me hazarde d'aller en la ville;* » il a donc rendu les jurats juges en ce cas, et de ce moment on pourroit dire que s'il n'est pas entré à Bordeaux, c'est que les jurats n'ont pas été de cet avis. — Il annonçoit qu'il se rendroit à Feuillas (tout près de la ville) (3), et une lettre du lendemain, 31 juillet, montre qu'il a tenu parole.

Il faut d'ailleurs se reporter à ce qu'étoit une mairie au

(1) Il étoit assez calme au milieu de ces désastres, pour écrire en ce moment même le chapitre XII du IIIe livre !

(2) Si Antoinette de Louppes avoit 20 ans lors de son mariage, elle en avoit alors 77; Éléonore avoit 12 à 13 ans.

(3) M. d'Etcheverry ponse que ce Feuillas est le château situé près de Cypressac, côte de Cenon, en face de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne. Si Montaigne étoit là on peut dire qu'il étoit à Bordeaux, et ses fonctions ne souffraient point qu'il n'habitât pas l'intérieur de la ville.

XVIe siècle; un maire n'étoit pas alors ce que nous connoissons au XIXe siècle : il donnoit l'impulsion, la direction, son esprit agissoit alors que la personne étoit absente, et la preuve, c'est que, pendant sa mairie, Montaigne est envoyé à la cour. Il avoit été nommé maire pendant son voyage; s'il est entré en 1581, l'administration a marché sans lui pendant plusieurs mois; en 1584 il passe une partie de l'année à son château, il y reçoit le roi de Navarre; à son tour, le maréchal de Matignon est absent de Bordeaux pendant une grande partie de sa mairie; en décembre 1585 il est à Villebois, en août 1586 aux environs de Libourne, en 1587 à Coutras, en 1588 à Montauban, Nérac, Domme, en 1589 à Agen.

Un ancien maire, M. de Lansac étoit, au dire de Darnal : « bien à la cour, *d'où il ne bougeoit guère.* » Il s'occupoit si peu de sa charge qu'à la fin de 1568 la jurade envoie vers lui à Bourg pour le semondre de la remplir. En 1569, M. le maire ne pouvant *ou ne voulant* assister à l'élection passe procuration,... etc. M. Grün lui-même reconnoît que les jurats, sans le maire, approuvent les statuts qui règlementent diverses industries; donc le courant habituel des affaires n'exigeoit nullement la présence de ce fonctionnaire, nécessaire seulement dans les grandes solennités et dans les moments de trouble.

Il ressort de tout ce qui précède, que d'abord Montaigne n'a pas absolument refusé d'entrer à Bordeaux; que, sans crainte pour lui, mais inquiet pour les siens, il a pesé l'utilité dont il étoit à sa famille, et l'inutilité absolue de sa présence à l'élection; il raisonnoit ses affections, il pouvoit bien raisonner son dévouement; esclave du devoir, il ne visoit pas à l'héroïsme : il veut bien *que Montaigne s'engouffre quant et la ruine publique, si besoin est, mais s'il n'est pas besoin, il sait bon gré à la fortune qu'il se sauve.* Et puis il faut remarquer les dates. Les deux lettres sont du 30 et du 31 juillet; or, si Montaigne n'étoit plus maire le 1er août, il faut convenir qu'il ne l'étoit guère la veille, il n'y a donc aucune similitude entre Montaigne et les hommes qu'on lui oppose; Christophe de Thou, Belzunce, Rotrou, exer-

çoient des fonctions permanentes; ils étoient en pleine activité; Montaigne, au contraire, quittoit les fonctions publiques, et les obligations du chef de famille apparaissoient d'autant plus impérieuses. C'est un exemple, entre tant d'autres, de l'inconvénient immense qui résulte de ce fractionnement que M. Grün fait subir à la vie de Montaigne, et s'il fait jamais Montaigne *chef de famille*, il pourra lui reprocher d'avoir accepté des fonctions publiques qui satisfaisoient sa vanité et l'empêchoient de remplir ses devoirs d'époux et de père (1).

Cette fausse appréciation a fait des prosélytes. (Ici il ne s'agit plus de M. Grün). Pour mieux faire ressortir la faute de Montaigne on a été jusqu'à citer nos épidémies modernes, et les dévouements qu'elles ont fait naître. Un médaillé du choléra ou un membre de commission d'hygiène n'auroit pas mieux dit! En 1585, la population de Bordeaux, d'après M. d'Etcheverry, n'atteignoit pas 40 mille habitants (2), mais l'émigration avoit énormément réduit ce nombre, puisqu'au dire de Matignon il ne restoit dans la ville *personne qui eût moyen de vivre ailleurs.* Ce n'est donc pas trop que d'estimer cette diminution à un quart ou un tiers; or, il est mort en quelque mois 14 mille personnes, par conséquent la moitié, ou plus, de la population! D'après les registres du Parlement, il seroit mort dix-huit mille personnes! Bordeaux n'étoit donc plus une ville, c'étoit un vaste hôpital où la mort prélevoit une victime sur deux mourants, et pour accuser Montaigne, on vient comparer une mortalité de 500 pour mille avec celle de Paris en 1832 ou 1849! 20 pour mille! en d'autres termes, Bordeaux avec moins de 40 mille âmes fournit alors autant de victimes que Paris avec son million. Voilà ce que c'est qu'une épidémie

(1) M. Grün cite des exemples à la *charge* de Montaigne, il auroit dû en citer à *décharge*. En 1563, Charles IX quitta Lyon parce que la peste y régnoit; en 1580, la peste ravageoit Paris; Loisel, qui s'y trouvoit, en partit et se retira à Pontoise; etc.

(2) Un siècle plus tard, en 1697, la population de Bordeaux est portée à 42 ou 43 mille âmes dans les Mémoires de M. Bazin de Bezons, intendant de Guyenne. (M. Lapeyre.)

au XVIe siècle. En pareil cas on fermoit le collége, le Parlement quittoit la ville, et je trouve dans la première moitié du XVIe siècle douze mentions de déplacement de ce corps hors de Bordeaux et plusieurs fois il avait changé de résidence dans l'intérieur.

Il est juste encore de remarquer que la lettre incriminée correspond à la plus grande intensité de l'épidémie et aussi que le foyer principal touchoit l'habitation de Montaigne, puisqu'il étoit dans les environs de l'archevêché. Je ne puis même me dispenser de faire ressortir la noble franchise de Montaigne qui n'auroit certes pas manqué de prétextes pour motiver son absence, s'il n'avoit dédaigné de recourir à des subterfuges.

Pour achever d'apprécier, à leur valeur, ces accusations posthumes, examinons-les d'un point de vue plus élevé, consultons les témoignages contemporains. Cet homme qui, dans la lettre même qui constate sa lâcheté, a l'impudence de dire qu'il ne *ménagera ni sa vie ni autre chose*, sera stigmatisé de tous ses concitoyens, chacun aura le droit de lui dire : *Caïn qu'as-tu fait de ton frère!* Les passions alors étoient ardentes, parfois peu scrupuleuses. Nous devons à M. Grün de connoître une protestation dirigée contre la réélection de Montaigne. Je possède une pièce originale signée du maréchal de Matignon dans laquelle le brave et loyal serviteur descend à se justifier auprès du roi contre le libelle diffamatoire d'un nommé Martin, chanoine de Saint-Seurin et député aux États de Blois. Les catholiques fervents taxoient hautement la prudence de Burie de connivence avec les protestants. Merville, frère de Descars et gouverneur du château du Hâ, est accusé de trahison dans le Parlement, le 3 janvier 1575, etc. Existe-t-il quelque témoignage de l'indignation publique au sujet de la prétendue lâcheté de Montaigne? Dans ces tristes temps de troubles et de guerres civiles le maréchal juge nécessaire de s'entourer d'hommes de sens et d'expérience : bien famés, je suppose; Montaigne est un de ceux qui composent ce conseil privé. Hors de Bordeaux, nous ne voyons pas que Montaigne soit montré au doigt; il vient à Paris,

paroît à la Cour, la reine s'empresse de le faire sortir de la Bastille, il va aux États de Blois où ses amis, de Thou, Pasquier, ne semblent pas rougir de lui ! Tout cela est bien tolérant pour un siècle qui l'étoit si peu. Quelques beaux esprits du XVIIe siècle inventent des accusations, disent que Montaigne rougissoit d'avoir été conseiller, etc. Scaliger lui jette à la tête les harengs de son grand-père, comment se fait-il qu'on ait négligé la bonne fortune que M. Grün a découverte ?

Concluons en disant que les précautions dont Montaigne a usées pour lui étoient de droit commun, qu'elles étoient dans les usages, qu'elles n'ont porté préjudice à personne, et que s'il a renoncé, par prudence, à exercer une dernière fois un simulacre d'autorité, rien n'autorise à penser qu'il auroit refusé son intervention s'il se fût agi d'une mesure d'utilité publique.

M. Grün a voulu que Montaigne n'eût rien à envier à La Boëtie. L'un, au dire de certaines personnes, avoit une page honteuse dans la *Servitude volontaire ;* Montaigne, à son tour, auroit un acte honteux dans sa biographie ! J'ose espérer que M. Grün se trouvera seul de son avis, si déjà il n'en a changé.

M. Grün semble se complaire à étaler les fautes de ses devanciers, il est impitoyable ! Son livre est par-dessus tout l'inventaire des erreurs des biographes de Montaigne ; il les lapide, et pourtant lui-même n'est pas sans péché !

Il y a plus, c'est que par fois, dans sa bonne volonté, M. Grün voit des erreurs où il n'y en a pas Je ne le suivrai pas sur ce terrain ; je me contenterai de quelques exemples, et j'en citerai où l'amour de la controverse l'a engagé à discuter des choses qui ne comportoient pas ou ne méritoient pas de discussion.

M. Grün ne manque pas de faire remarquer que je me suis trompé sur la remontrance dédiée par Loisel à Montaigne ; c'est la seconde et non la troisième, et l'erreur a tenu à ce que, par une disposition bizarre, les dédicaces se trouvent à la fin de la pièce à laquelle elles se rapportent, quelquefois même au verso du faux titre de celle qui suit. Mon erreur m'a été montrée par un fait plus probant encore que les raisons de M. Grün.

Les deux premières remontrances (d'autres peut-être sont dans le même cas) ont été imprimées isolément; la troisième ne s'y trouve pas, et la dédicace à Montaigne y figure.

M. Grün, s'occupant de l'entrée de Montaigne dans la Cour des aides de Périgueux, dit : « M. Payen mentionne comme certain le fait de la succession de Montaigne à son père, *je ne le regarde que comme vraisemblable.* » Il ajoute : « *L'âge de vingt-deux ans est ici complétement indifférent.* » Je soutiens la transmission directe parce qu'il est dit partout, dans La Roche Flavin entre autres, que les transmissions d'offices étoient favorisées des pères aux enfants et des oncles aux neveux. Je soutiens l'âge de vingt-deux ans, parce que La Boëtie, nommé conseiller, en 1552, avant d'avoir cet âge, *est dispensé de remplir son office*, et que quelques mois après qu'il a atteint ses vingt-deux ans, *il est admis à le remplir.* Le roi accordoit des dispenses d'âge ; il y avoit probablement une limite au-dessous de laquelle on ne descendoit pas ; M. Grün la connoît-il ? Et ce qu'il faut noter, c'est que ces dispenses d'âge étoient accordées pour *le Parlement de Bordeaux* et non pour celui de Toulouse. Enfin, dans le moment où je vois le père céder la place à son fils, Pierre venoit d'être nommé maire de Bordeaux. Je ne sais s'il y avoit incompatibilité de droit, mais elle existoit de fait, surtout pour des fonctions relatives à deux provinces différentes. D'après Darnal, la qualité de jurat et celle de conseiller étoient incompatibles : Lachèze, en entrant au Parlement, dut abandonner la jurade, et ce fut tout exceptionnellement que Caudeley fut à la fois conseiller et jurat. M. Grün emploie souvent des inductions moins probables que celle-là.

M. Grün s'occupe de l'époque à laquelle Montaigne est sorti du Parlement, et ici encore il a recours à ce que j'ai appelé la *mise en scène*, car il sait une date à peu près incontestable, et pourtant il discute l'année 1567, puis 1568, puis il étudie l'année 1571, et il finit par accepter la date de 1570 qui m'a été donnée d'après des notes extraites de *Mémoires sur le Parlement de Bordeaux*, écrits dans le XVIIe siècle, date confirmée par cette note

des registres du Parlement : « Le 24 juin 1570, le roi accepta la résignation de l'office de conseiller au Parlement faite par Michel de Montaigne en faveur de Florimond de Rœmond. » Ce point paroîtroit donc irrévocablement décidé.

Cependant j'ai quelques renseignements contradictoires que je veux faire connoître. Dans un acte relatif au patronage de la cure de La Hontan, où par une erreur sans conséquence Montaigne est appelé *Micheau Eyquem, seigneur de* LA MONTAIGNE, il est qualifié conseiller au Parlement de Bordeaux, et cependant la pièce est datée de 1572. On pourroit croire que la requête a été présentée en 1570, et lorsque Montaigne étoit encore conseiller; mais cet acte donne la date de l'évocation, et c'est 1571; Montaigne y prend la qualité de *conseiller*, et ce qui semble décisif, c'est que l'évocation du Parlement de Bordeaux et le renvoi devant le Parlement de Toulouse sont fondés sur ce que « *ledit Eyquem est conseiller* (en la Cour du Parlement de Bordeaux). » Il faudroit, pour appuyer l'année 1570, avoir la date précise et authentique de l'entrée au Parlement pour Florimond de Rœmond; les registres cités ci-dessus donnent 1570, et plusieurs biographies répètent cette date; mais par une coïncidence singulière, M. Weiss (*Biogr. univ*) dit que Rœmond n'est entré qu'en 1572. D'un autre côté, je n'ai pas retrouvé dans les registres le nom de Rœmond avant cette dernière année où je vois qu'un sieur de Rémond demande l'exhumation d'une fille de la Religion qu'on avoit enterrée dans le cimetière des catholiques. (Voy. *Plaintes des Églises réformées au roi*, 1597, *la Confession de Sancy*, etc.)

Il faut donc faire quelques réserves pour l'époque à laquelle Montaigne a quitté le Parlement.

M. Grün dit que Pierre Montaigne, à son retour de l'armée, fut élu jurat, et il ajoute : *non jurat et prévôt*, comme le dit M. Payen; à quoi je réponds, *jurat et prévôt*, quoi que dise M. Grün; Darnal est positif sur ce point : « Le jour de saint « Jammes furent élus jurats.... (suivent douze noms parmi lesquels Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, et Henry de

Laurensanes), » puis il continue : « LEDIT Laurensanes fut soubs « maire et LEDIT Eyquem de Montaigne prévôt. » M. Grün prétendroit-il que ces fonctions étoient incompatibles? [mais l'histoire est pleine de *jurats et prévôts;* Jean Gimel, qui figure dans un acte dont je parlerai, étoit jurat et prévôt.

J'ai lu avec un profond regret la note de la page 7, et j'ai le droit de m'en émouvoir, puisque c'est à mon intention que la *grande famille,* à laquelle M. Grün reproche de *tenir la lumière sous le boisseau,* a bien voulu faire dans ses archives les recherches par suite desquelles elle a découvert plusieurs lettres de Montaigne. Une famille, quel que soit le rang qu'elle occupe, est libre apparemment de disposer des pièces qui concernent ses ancêtres; d'ailleurs il n'est pas exact de dire qu'on ne communique pas, puisque j'ai vu, et d'autres avec moi, ont vu les pièces en question; il est tout à fait inexact de dire qu'on s'oppose à la publication, puisque j'ai déjà publié une des lettres, et le refus fait à M. Grün de lui donner la communication qu'il demandoit ne l'autorisoit point à parler comme il l'a fait.

M. Grün aime la controverse, il le prouve à l'occasion des sauvages que Montaigne dit avoir vus à Rouen pendant que le roi Charles IX s'y trouvoit. Charles IX n'est venu à Rouen qu'en 1562 et en 1563; or, à cette dernière date, Montaigne est près de son ami mourant, il semble donc naturel de s'arrêter à 1562, puisqu'à cette époque on peut trouver réunis Charles IX, Montaigne et les sauvages; le fait d'ailleurs n'étoit pas tellement important qu'il méritât une longue discussion.

M. Grün n'accepte pas aussi facilement cette probabilité; il regarde la présence des sauvages comme une preuve qu'il y avoit des fêtes lorsqu'ils furent présentés, et il nie qu'il ait pu y avoir des fêtes en 1562 à Rouen, où Charles IX entroit en vainqueur et par la brèche. Il admet les fêtes comme certaines en 1563 pour la déclaration de la majorité; mais alors Montaigne étoit en Guyenne, et le 18 août 1563, le lendemain de la cérémonie, il fermoit les yeux à son ami. Et M. Grün résume ses observations en disant : « En 1562 il est douteux que

Montaigne fût à Rouen, *et il est certain qu'il n'y eut pas de fêtes.* (Rien n'est moins certain, et à la cour de Charles IX, comme de nos jours, on savoit danser sur un volcan). En 1563 il est certain qu'il y eut des fêtes, mais il est certain que Montaigne n'y assista pas. » Et alors M. Grün suppose que Montaigne a pu se tromper, et il se demande si ce ne seroit pas en 1550 ; mais alors c'étoit Henri II qui régnoit ! Enfin il regarde comme plus probable que ce fut à Bordeaux, quand la cour y vint en 1565, et il ajoute : Montaigne avoit alors trente-deux ans, *âge des pensées mûres* (1)*!*

Tâchons donc de sortir de ce dédale. La cour, en 1562, habita Rouen pendant un assez court délai. A partir du 28 octobre, où étoit Montaigne ?

M. Grün dit que les registres du Parlement constatent sa présence en novembre de cette année. Je crois que M. Grün est mal renseigné. J'ai vu une note des registres, celle peut-être à laquelle il fait allusion; elle renferme des contradictions, mais on y lit ces mots : « Le 13 novembre 1562 NE SE trouve présent à la formation des chambres Michel Eyquem de Montaigne. » Et cela n'empêche pas son nom de figurer comme dixième conseiller de la chambre des enquêtes. Ce qui confirme cette absence en novembre, ce sont deux renseignements qui montrent qu'un peu avant et un peu après cette époque, Montaigne étoit absent de Bordeaux.

Une note fort importante dont j'userai ailleurs et dans un autre but, et qui m'a été communiquée par l'érudit M. Dessalles, apprend que « Michel de Montaigne, conseiller au Par-« lement de Bordeaux, vint faire la révérence à la Cour de « Parlement de Paris, et fit profession de foi comme les autres « pour avoir voix délibérative à l'audience de la Cour, où il « assiste le 12 juin 1562. »

D'un autre côté, le 1er décembre 1562, la Cour de Bordeaux

(1) M. Grün remarque que M. Louandre se trompe sur l'année où Charles IX est déclaré majeur; il dit 1560 au lieu de 1563; mais lui-même fixe la cérémonie au 16 août, et on voit partout qu'elle eut lieu le 17.

avoit imposé ses membres pour la subvention des pauvres, et Montaigne *absent* ne s'étoit pas acquitté. Le 4 février 1562 (vieux style, par conséquent 1563) il étoit encore absent, et il fut ordonné par la Cour à Me Nicolas Bresson, commis du payeur de la Cour, de fournir et avancer sur les gages de Montaigne et de quelques autres les sommes auxquelles ils ont été taxés et cotisés pour les mois de décembre, janvier, février et mars et autres subséquents, jusqu'à ce qu'ils soient de retour et qu'eux-mêmes puissent y satisfaire.

Ainsi donc Montaigne est à Paris en juin 1562, il est absent de Bordeaux de décembre 1562 à février 1563 au moins, il est à peu près certain qu'il l'étoit aussi au commencement de novembre, il est donc tout naturel d'admettre que c'est en 1562 qu'étant à Rouen, en novembre avec le roi Charles IX, il a vu des sauvages et a conversé avec eux.

M. Grün trouve peu probable que Montaigne ait pris part au siége de La Fère, *puisqu'il entreprenoit un voyage de santé ;* toujours des interprétations au lieu de faits! La note 23 des *Éphémérides* répond à ce doute; Montaigne y dit : « *moi étant audit siége.* »

M. Grün me paroît *arranger* et paraphraser en les résumant la remontrance prononcée par Loisel à l'ouverture de la chambre de l'édit et la dédicace à M. de Harlay, et les détails qu'il fait suivre sont contredits par les notes que j'ai extraites des registres. — Ainsi il écrit, page 249 : « Dans un temps de « partis il y a de l'audace à parler de modération, de paix et « de légalité : la remontrance de l'avocat général qui avoit eu « cette hardiesse fit bruit à la cour. Le premier président du « Parlement de Paris, M. de Harlay, voulut savoir à quoi s'en « tenir, et il requit Loisel de lui envoyer son discours. » D'abord le sens du discours de Loisel n'est pas tel que dit M. Grün ; l'avocat général fait l'éloge de Bordeaux et déplore les désordres que la chambre est appelée à réprimer, et puis je trouve le récit authentique de ce qui s'est passé dans le tome XXVI des registres : « Le 26 janvier 1582 la Cour tint sa

nave me dit que Mattecoulon a toujours passé pour un démembrement de la terre de Montaigne; la terre devoit comprendre encore Lagorde, des terres sur la paroisse d'Aysines, etc. (1).

Montaigne, malgré les appréhensions de son père, n'a pas ruiné son domaine, au contraire, il l'a augmenté par deux acquisitions d'une certaine importance :

1° En 1578, une forêt sise sur les paroisses de Montpeyroux et de Saint-Clau, contenant 110 journaux, et appartenant jusque-là à l'archevêque de Bordeaux, pour laquelle Montaigne devoit perpétuellement foi et hommage à l'archevêque, *une paire de gants apprêtés* et cinq sols tournois pour une fois payés à muance de vassal. C'est probablement la forêt dite de *Bretanord*, aujourd'hui *Saint-Clau*, celle dans laquelle a chassé le roi de Navarre.

2° En 1579, une rente de 500 francs bordelais que lui cèdent les MM. Pichon, qui avoient prêté à la ville de Libourne 3300 ℔ qu'elle avoit dû payer au roi (2).

J'ajouterai quelques chiffres qui pourront donner une idée de la fortune de Montaigne.

gentilhomme de la chambre du roi de France (j'ai des actes qui le prouvent); il étoit seigneur de Mattecoulon, de la Gasquerie et de Théaujan. Ainsi les deux frères avoient les mêmes titres auprès du roi de France et du roi de Navarre. Aujourd'hui on dit plus communément *Château de Montpeyroux* que *Mattecoulon*.

J'ajoute ici deux notes intéressantes relatives au titre de gentilhomme de la chambre. De ce fait que Montaigne place en tête de ses livres son titre, M. Lapeyre conclut qu'il devoit avoir la moitié des émoluments attachés à cette charge; c'est l'induction qu'on doit tirer de cette partie de l'ordonnance de Henri III, donnée à Paris en 1576, dans laquelle il est fait défense de prendre le titre d'officier de la maison du roi si l'on n'est actuellement servant ou résidant dans la maison à *moitié gages* (Conférences des ordonnances, par Girard, p. 1447.) M. Grun place entre 1570 et 1580 la nomination de Montaigne comme gentilhomme de la chambre; il l'étoit déjà en 1578. (Achat d'une forêt du temporel de l'Église; 2 juillet.)

(1) Mme de Mon a que possédoit, et son mari a sans doute possédé, la forêt de *Certes en Luch*, car le 6 mai 1604 elle fait don aux Feuillants de 25 pieds d'arbres à prendre dans cette forêt. (*Les Feuillants de Bordeaux*, par M. *Lamothe*.)

(2) Montaigne, sincère en tout, dit dans les Essais, en parlant de cette prédiction de son père : « *Il se trompa, me voici comme j'y entrai, si* NON UN PEU MIEUX. » On voit qu'il dit vrai.

A son décès la succession a été estimée 90 mille livres, savoir : 60 mille livres pour la terre, et 30 mille livres de créances, ce qui confirme ce que Montaigne dit dans les Essais que le meilleur de son revenu est *manuel*, c'est-à-dire en biens fonds ; en prenant pour base de l'intérêt payé à Montaigne le taux fixé par une des sentences du procès qu'a engendré son testament, savoir : 1826 £ 13 s. 4 d., pour 27,400 £, c'est-à-dire à peu près 6 fr. 67 pour cent, le revenu des 30 mille francs de créances devoit produire 2000 fr. par an, lesquels joints au revenu de la terre, estimé à plus de 4000 fr., constituaient les six mille francs de rente, ou à peu près, dont Montaigne parle dans les Essais.

Lorsque la terre sortit de la famille, au commencement de ce siècle, elle fut vendue 120 mille francs; trente ans plus tard, elle fut estimée 224 mille francs; elle vaut aujourd'hui plus du double de cette somme.

Éléonore de Montaigne a reçu 20,000 £ de dot.

Sa mère, Françoise de La Chassaigne, avoit apporté à Montaigne 7000 fr. ; une sœur de ce dernier, *Marie*, qui épousa M. de Cazelis, reçut une dot de 1500 écus à 60 sols pièce; cette somme avoit été payée par *Michel* de la manière suivante : « Six vingt-deux écus d'or sol, six vingt-dix-neuf écus pistolets, « douze ducats, mille retz, cinq cents *guarnes de testons*, mille « francs d'argent de vingt sols pièce faisant en tout ladite « somme de 1500 écus. » (M. Francisque Michel.)

Jeanne sœur de Montaigne et Jeanne de Bussaguet sa nièce apportèrent chacune 4000 fr. de dot.

Lorsque la terre sortit de la descendance de Montaigne elle se composoit des domaines de Gondoy, Sidon, Manége, Letang, Claudy, Fourquet, Pagnac, Marcen et la Thuilerie; la contenance étoit d'environ 850 journaux (représentant en moyenne 350 hectares, selon qu'on compte en journaux de Périgueux ou en journaux de Velines). (*Renseignements de* M. Delpit.)

Une autre lacune non moins importante est relative aux patronages. M. Grün a vu dans les Essais que Montaigne pos-

sédoit, avec le baron de Caupène, le droit de patronage sur la cure de Lahontan ; il y avoit à ce sujet quelque chose à dire, car c'étoit encore là une *position publique*. On pouvoit au moins indiquer la situation de Lahontan (département des Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, canton de Salies ; Lahontan, Cauna et Caupène sont voisins). Ce fut cette terre de Lahontan qui constitua la baronnie du célèbre voyageur du XVIIIe siècle. Mais ce baron de Caupène! qu'est-ce donc? Ce n'étoit rien moins que le fils de MONTLUC, *Pierre Bertrand*, dit le *Capitaine Perrot* (et plus tard le fils de celui-ci). La femme du premier, Marguerite de Caupène, fille unique et héritière de François de Caupène et de Françoise de Cauna, lui avoit apporté ces deux seigneuries. Le baron de Caupène, dont parle Montaigne dans les Essais, étoit le deuxième fils de celui-là, Charles, seigneur de Caupène, qui testa en 1595.

Il paroît d'ailleurs que ce droit de patronage sur la cure de Lahontan a donné lieu à beaucoup de difficultés, car parmi les pièces originales fort intéressantes que je possède sur ce droit, il en est une de 1572 par laquelle Charles IX renvoie devant le parlement de Toulouse la dame *de Caupène* (veuve alors) et *Michel Montaigne*, la première agissant pour : « sujet du « patronage qu'elle prétend avoir de la cure de l'église paro- « chiale de Lahontan, à l'encontre de maître Antoine Brisseau, « prêtre, soi-disant curé de ladite cure, ne faisant que prêter « son nom à maître Pierre Eyquem, chanoine de l'église cathé- « drale de Saint-André de Bordeaux, et Micheau Eyquem, « seigneur de la Montaigne (*sic*), conseiller de la cour, pré- « tendant être patrons. » Et antérieurement, en date du 25 novembre 1533, Guillaume Carot, vicaire général de l'archevêque d'Auch écrit une lettre (communication de M. Delpit) en faveur de Ramon Eyquem, licencié en droit, auquel il accorde la cure de Lahontan, à laquelle il avoit été présenté par Pierre Eyquem et Anne de la Forcade, patrons de ladite église, et *que refusoit d'admettre l'évêque de Dax.*

Mais Montaigne possédoit encore un droit dont M. Grün ne

parle pas, *le droit de litre* dans l'église des Feuillants, comme acquéreur des droits de la maison de Vaquey, sur les fonds de laquelle ladite église avoit été bâtie. (Arrêt du Parlement rendu en 1601, à propos du chapitre de Saintes, communiqué par M. Delpit.) (1).

Montaigne dit, au sujet des lettres de bourgeoisie romaine : « N'étant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'être « de la plus noble qui fut.... » M. Grün semble admettre que Montaigne se trompe ici, car, dit-il : « L'élection à la mairie de « Bordeaux supposoit *nécessairement* le droit de bourgeoisie. » Je ne sache pas que cette dernière opinion soit prouvée ; rien n'indique que MM. de Lansac, Matignon, Biron fussent bourgeois de Bordeaux, et le dire de Montaigne est positif (2).

M. Delpit pense que Montaigne, fils, petit-fils, arrière-petit-fils de bourgeois, doit être regardé comme bourgeois de Bordeaux, mais il ne juge pas que cette qualité fût nécessaire pour être élu.

M. d'Etcheverry, si compétent sur l'histoire de Bordeaux, et qui connoît si bien les pièces confiées à sa direction, a la bonté de me transmettre une note dans laquelle je trouve : « Les « jurats s'empressoient d'offrir, gratuitement et sans enquête, « des lettres de bourgeoisie aux maires, lieutenants généraux « de la province, etc. On trouve dans les registres de 1761 les « lettres de bourgeoisie offertes à M. de Ségur Cabanac, sous-

(1) LITRES ou *Ceintures funèbres*, bandes ou traits de peinture noire d'une largeur de deux pieds au plus, mises tout autour d'une église ou chapelle, en dedans ou en dehors, en signe de deuil du patron ou du seigneur haut justicier, sur lesquelles les écussons des armes sont peints de distance en distance. Le patron et le haut justicier jouissoient seuls de cette prérogative refusée aux seigneurs moyens et bas justiciers féodaux ou censiers.

(2) Parmi les nombreuses sources citées par M. Grün au sujet de la mairie de Bordeaux, je ne me rappelle pas avoir vu l'ouvrage spécial intitulé : *Recherches historiques sur l'office de maire de Bordeaux*, par Marie de Saint-Georges de Montmerci, 1785, in-8, lequel a été reproduit textuellement dans une série de feuilletons du *Mémorial bordelais*, en 1837, par un jeune enthousiaste de nos vieilles chroniques, qui a oublié de nommer l'auteur dont il reproduisoit le travail.

« maire; en 1769, à M. le maréchal duc de Richelieu, gou-
« verneur, etc.

« En 1762, un descendant de Bussaguet (l'oncle de Michel
« Montaigne), justifie de sa qualité de bourgeois, en arguant
« qu'il descend de Grimon Eyquem, qui l'étoit. En 1663,
« Guillaume de Montaigne ayant perdu les lettres de bour-
« geoisie de la famille, prouve dans le même but sa descen-
« dance de Grim. Eyquem. (*Tabl. des Bourgeois*, tom. II.) (1).

Ce qui précède montre donc l'hérédité pour le droit de bourgeoisie. A ce titre Montaigne devoit être bourgeois de Bordeaux, mais cette qualité n'étoit pas nécessaire pour la mairie. Comment se perdoit-elle? Montaigne habitant le Périgord l'avoit-il perdue? A cette occasion, M. Grün auroit pu annoncer à ses lecteurs une nouveauté qui n'est pas sans intérêt. Un très petit nombre de personnes supposent, d'après un renseignement inexact donné par Hacnel (2), que l'original des *Lettres patentes de bourgeoisie romaine* se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. Malheureusement il n'en est rien, la pièce en question est une traduction faite en 1686, je ne sais dans quel intérêt, par un interprète de Bruxelles, dont la qualité et l'écriture sont constatées et légalisées. En tête se trouve un joli dessin des armoiries, mais inexactement reproduites; la patte étant placée en pal au lieu d'être en fasce. Seroit-ce celles des Montaigne des Essarts?

Mais M. Grün a laissé sur ce point de la bourgeoisie une lacune importante : postérieurement à l'époque à laquelle Montaigne disoit ne la posséder dans aucune ville, il devint BOURGEOIS DE LIBOURNE; les papiers de la famille Ferrand, cités par Souffrain, portent que LE SEUL *Michel de Montaigne* obtint des

(1) Au XVIe siècle, la qualité de bourgeois se payoit 4 à 5 écus, et cet argent étoit ordinairement donné aux pauvres; cependant on trouve quelquefois dans les registres : «MM. les jurats ont donné *un bourgeois* (c'est-à-dire l'argent reçu pour la réception d'un bourgeois) à M. le sous-maire, etc. »
(M. D'ETCHEVERRY.)

(2) Catalogi libr. manuscript. qui in Biblioth. Galliæ, Helvetiæ, Britanniæ M. asservantur, Lipsiæ, 1830, in-8, col. 339, n. 179.

Lettres de bourgeois d'honneur, qu'il accepta avec reconnaissance. Cette bourgeoisie conféroit un grand avantage : les bourgeois avoient seuls la faculté de faire entrer leurs vins sans payer aucun droit au roi, et les vins autres que ceux de la sénéchaussée ne pouvoient descendre à Libourne que vers Noël, afin de donner le temps aux Libournois de se défaire des leurs.

Dans un livre où l'histoire générale occupe tant de place, c'eût été le cas de faire ressortir une circonstance fort remarquable à laquelle Montaigne fait allusion dans une phrase que cite M. Grün, page 52 : « Souvienne-vous en quelle bouche « cette année passée l'affirmative d'icelle (s'il est permis de « s'armer contre son prince) estoit l'arc-boutant d'un party, « la négative dequel autre party c'étoit l'arc-boutant : et oyez « à présent dequel quartier vient la voix et instruction de « l'une et de l'autre..... » Montaigne fait allusion évidente à ce revirement d'opinion des catholiques et des protestants, à l'occasion de la mort du duc d'Anjou, en 1584, indiqué par Bayle (Art. *Sainctes*), Labitte (*Prédicat de la Ligue*), Mézerai, et pour une époque antérieure par Bossuet (*Variat.*)

La réforme, quoique d'origine aristocratique (c'est l'avis de Châteaubriant), s'appuyoit, en France, sur la démocratie et soutenoit que le peuple peut déposer les rois et tuer les tyrans, afin de faire arriver à la couronne un prince qui n'étoit pas dans la ligne héréditaire; les catholiques, de leur côté, pour éloigner du trône un prétendant protestant défendoient le principe de l'hérédité linéale. La mort du duc d'Anjou renversa les rôles. Les opinions jusque-là défendues par les protestants pouvoient être invoquées en faveur du duc de Guise contre le roi de Navarre, qui avoit alors la légitimité pour lui; les catholiques, au contraire, se trouvoient, en soutenant la légitimité, favoriser un hérétique; chaque parti abdiqua donc son opinion passée pour prendre celle de son adversaire, et c'est ainsi que Montaigne a été amené à écrire la phrase ci-dessus; et la preuve que cette interprétation est exacte, c'est que la phrase

ne se trouve pas à l'édition de 1580, et qu'on la rencontre à celle de 1588; le duc d'Anjou étoit mort dans cet intervalle de temps.

Page 248, M. Grün mentionne la lettre de recommandation en faveur de M. de *Verres*, adressée par Montaigne à Claude Dupuy, mais il ne s'en occupe pas davantage.

Il seroit curieux de savoir quel est ce personnage *nourri en la maison de Montaigne, qui lui étoit fort ami.* Ce nom n'appartient pas au Midi, ne seroit-ce pas M. *de Guerre?* Celui-ci est un nom de la province (Martin Guerre, à Toulouse); une famille qui le portoit étoit très liée avec celle de Montaigne, elle est restée amie et elle a contracté des alliances avec la descendance de *Mattecoulon.* Un *de Guerre* figure au contrat de mariage d'un membre de cette branche, *Jacques de Cazenave*, en 1746. On sait que dans nos provinces méridionales on substitue volontiers le V au G. Montaigne lui-même dit *Walles* pour *Galles.* Cette transformation se retrouve d'ailleurs fréquemment dans les langues étrangères : en latin *Vasco*, Gascon, *vastare,* gâter; *Vulpillus,* Goupillon; etc. En allemand *Winner,* gain; *Wafer*, gaufre; les Picards ont toujours prononcé le G comme le V : *Wede*, pour Guede; WERRE, pour GUERRE. Cette opinion est tout à fait celle de M. de Cazenave.

J'arrive enfin au 3e paragraphe de cet examen, celui que j'ai consacré aux ERREURS.

M. Grün se plaint qu'on ait voulu ravaler l'origine de Montaigne; il s'indigne contre Scaliger, qui a dit que le père étoit *vendeur de harengs!* Et quel mal y auroit-il donc à ce qu'il en fût ainsi? Il me semble que Montaigne n'auroit rien à y perdre, et que les marchands de harengs auroient seuls à y gagner! Scaliger pouvoit être mauvaise langue, mais ce n'étoit pas un sot, et il eût été par trop maladroit de risquer une allégation qui pouvoit être démentie par un grand nombre de contemporains; il a pu se tromper sur le degré d'ascendance; mais *malheureusement* il n'a pas erré sur

le fait principal, et Montaigne compte des *marchands parmi ses ayeux* (1).

Ramon Eyquem, grand-père de *Pierre*, est qualifié *marchand et bourgeois* de Bordeaux dans un contrat d'acquisition de terre du 8 mars 1452. En 1457 et 1475 il est, dans des actes de même nature, qualifié seulement *honorable homme;* dans son testament, écrit en 1473 et ouvert en 1478, on lit : « *Jo Ramon Ayquem, marchant, parropiant de la gleysa de Sent Miqueu et borgues de Bordeu.* »

Un frère de *Ramon Eyquem*, *Ramon de Gaujac*, alias *Locodot*, est, dans un contrat de vente du 18 novembre 1467, qualifié *marchand*, de la paroisse Saint-Michel.

Le reste de la famille semble être dans la même position. D'un acte de partage en date du 15 novembre 1508, il résulte qu'Ysabeau de Verteuil, nièce de Grimon Eyquem et cousine-germaine de Pierre, étoit mariée à un *Dufleys*, fils de *Bern. Dufleys, marchands* et paroissiens de Saint-Éloi.

(Ces divers actes m'ont été communiqués par M. Delpit.)

Il ne reste donc plus à discuter que la qualité de la marchandise; mais M. Grün n'y tient probablement pas plus que moi, et j'avoue que j'aimerois mieux apprendre que Montaigne a été lui-même marchand de poisson, que d'être obligé de croire à la flétrissure de sa carrière administrative.

Quant à l'ancienneté de la noblesse, M. Grün se borne à dire que Montaigne est *de bonne famille*. Ce n'est pas assez, puisqu'enfin ce titre de SEIGNEUR est un des principaux de *sa vie*

(1) Bernadau (*Viographe bordelais*) fait dire à Scaliger ce que je ne trouve pas dans l'édition du *Scaligerana* que j'ai sous les yeux : « Que Montaigne descendoit d'un pêcheur breton qui se fit vendeur de harengs à la Roussette (quartier de Bordeaux) »; Bernadau trouve la chose probable, parce que près du port il existoit une impasse du nom de Montaigne. Prunis conteste l'exactitude de cette révélation ; il dit avoir vu des titres qui remontoient jusqu'à 1400, et que les ancêtres de Montaigne, tous gentilshommes, y sont constamment nommés damoiseaux, domicelli (gentilshommes qui n'étoient pas chevaliers) ; il est probable que Prunis aura vu des pièces relatives aux possesseurs antérieurs de la terre (à des MONTANHA), mais non aux Eyquem.

publique. Une pièce malheureusement incomplète, qui a servi de couverture à un registre, et à laquelle manquent l'intitulé et la date, mais qui paroît être du xve siècle, donne le testament d'un *seigneur de Montanha*, marié à Jeanne de Monadey, lequel n'est pas de la famille des Eyquem. Le testateur laissoit un fils, *Pierre*, et une fille, *Jeanne*, qui est probablement celle dont il est parlé dans une ESPORLE pour *Ramon de Gaujac* (frère de Ramon Eyquem), en faveur de Jeanne de Monadey (3 février 1456), femme de noble homme *Galhard d'Arsac*. Cet hommage tenoit peut-être à quelque achat de terre fait par les Eyquem aux seigneurs de *l'Hostau de Montanha*, et peut-être cela a-t-il été l'origine de l'acquisition de la terre. Dans tous les cas, les *Eyquem* semblent s'arrondir aux dépens des *d'Arsac*, car, le 18 décembre 1477, Ramon avoit acquis une prairie mouvant de noble *Amanieu d'Arsac*. Du reste, postérieurement les d'Arsac se sont alliés aux Eyquem et à La Boëtie.

La noblesse de la terre étoit ancienne, mais la possession par les *Eyquem* ne l'étoit pas. — Il résulte d'une charte sur parchemin ayant pour titre : *Instrumentum recognitionis homagiorum facturum domino archiep. Burd. per gentes Montrevanello*, etc., datée de février 1306, que *Petrus de* MONTANEA, *donzellus*, figuroit parmi les vassaux de l'archevêque, et en cette qualification lui a rendu hommage ledit jour. (M. Delpit m'indique un pareil hommage d'un *Petrus Montana* dans le registre 304 des archives du département (1).

(1) Les *Eyquem* ont à leur tour rendu cet hommage; un acte notarié du 9 novembre 1530 constate l'hommage de Pierre *Eyquem*, seigneur de Montaigne.

Deux actes notariés du 7 décembre 1602 témoignent de l'hommage rendu par Mme veuve Montaigne.

(Notes fournies par M. Gras, archiviste de la Gironde.)

Aux registres des hommages de Montravel la cérémonie de l'hommage est décrite : « Le représentant de Mme de Montaigne, après avoir pris inves« titure dudit sieur archevêque, acceptant et stipulant lequel après avoir « pris et reçu audit nom le serment de fidélité en tel cas requis et accou« tumé, lui avoir caché les mains, a icelui relevé, l'a reçu audit nom comme

Le testament de Ramon Eyquem, qui détaille les biens du testateur, ne mentionne pas la terre de Montaigne; il ne la possédoit donc pas en 1473; il est probable que s'il l'eût acquise postérieurement jusqu'à 1478 qu'il est mort, un codicille en auroit fait mention. On ne peut donc pas présumer que *Ramon* ait été *seigneur de Montaigne*.

D'un autre côté, *Grimon*, le fils de *Ramon*, le grand-père de *Michel*, est qualifié, en 1491, de *seigneur de Montaigne*, de même en 1508, où de plus il est dit *noble homme*.

C'est donc entre 1473 et 1491 que la terre est entrée dans la famille Eyquem, et c'est très probablement entre 1478 et 1491 que Grimon en a été l'acquéreur (1).

La Bibliothèque publique de la ville de Bordeaux possède un registre sur lequel *Pierre Eyquem*, seigneur de Montaigne (fils de Grimon et père de Michel), avoit fait transcrire par le notaire Pierre Perreau tous les contrats d'acquisitions faites par lui de 1528 à 1559; elles sont au nombre de 250, et elles ont coûté ensemble 4332 livres 10 sols 10 deniers, sans compter le blé et autres denrées données en échange. Je possède moi-même des notes de même nature qui relatent les achats faits de 1528 à 1541 (1528 est l'année du mariage de Pierre).

M. Delpit, à l'obligeance affectueuse duquel je dois l'analyse ou la copie textuelle de ces diverses pièces, pense avec raison que ce registre indique un nouvel acquéreur. Les *Eyquem*

« vassal des susdites maisons de Montaigne, Balbeyon, appartenance et « dépendance, a saisi féodalement comme un fief noble, franc, libre et « censier, au devoir et préjudice d'un baiser à la joue, à la coutume des « prélats, et muance de seigneur et de vassal indépendant, etc. »

(M. de Cazenave.)

(1) Le texte de Montaigne confirme cette supputation; il parle de *la fortune*, et il dit : « *Tout ce qu'il y a de ses dons chez nous, il y est avant moi, « et* AU DELA DE CENT ANS. » Or, ce chapitre a été écrit en 1586 (18 ans après la mort de son père, arrivée en 1568), en déduisant *plus de 100 ans*, nous remontons à une époque antérieure à 1486; donc, en fin de compte, c'est entre 1478 et 1486 que la terre est entrée dans la famille : 1480 peut-être ? Cette phrase des Essais n'avoit pas encore été interprétée.

avoient acheté une terre ruinée, ils vouloient l'agrandir et conserver le souvenir de ces améliorations.

Une autre preuve de noblesse nouvelle est la suppression du nom primitif. Or, ce n'est qu'à partir de 1568 qu'on ne trouve plus dans les actes le nom d'*Eyquem*, et j'ai fait remarquer que dans les *Éphémérides de Beuther*, annotées par la famille, le nom d'*Eyquem*, inscrit primitivement (le volume est imprimé en 1551), a été partout rayé. La famille nouvellement anoblie vouloit se distinguer des familles nombreuses et sans importance qui, dans la contrée, portoient le nom d'*Eyquem* (1).

Ainsi donc, à trois générations au-dessus de Michel, les *Eyquem* étoient *marchands*. C'est à la fin du xve siècle que la terre est entrée dans la famille, et lorsque Montaigne dit que la plupart de ses ancêtres sont nés à Montaigne, il ne pouvoit parler que de son père et de ses six oncles et tantes paternels (2).

Page 168, M. Grün formule une de ces affirmations magistrales en présence desquelles le doute ne semble pas

(1) On trouve encore le nom d'*Eyquem* en 1567, le 30 avril (contrat de mariage d'une fille de *Bussaguet* avec *Mons*); c'est donc entre 1567 et 1568 que ce nom a été abandonné.

(2) Je relève ici les dates relatives aux ancêtres de Montaigne, parce qu'on ne les trouve nulle part ainsi rapprochées :

Ramon Eyquem est né en 1402 et mort en 1482.

Grimon, son fils, a dû naître vers 1450, et mourir antérieurement à 1521, comme l'établit un curieux ordre de révélation émané de Léon X, prescrivant à tous ceux qui connoîtroient des débiteurs de la succession de les faire connoître sous peine d'excommunication.

Pierre (l'aîné, *senior*), fils de *Grimon*, est né le 29 septembre 1495 et mort le 18 juin 1568, à 72 ans et 9 mois (il est remarquable qu'aux Essais Montaigne dit par erreur qu'il a vécu 74 ans, et aux Éphémérides 72 ans et 3 mois).

Un de ses frères portoit aussi le nom de *Pierre* (*junior*).

Michel, auteur des Essais, fils de *Pierre*, est né le 28 février 1533 et mort le 13 septembre 1592.

permis. PIERRE EYQUEM N'AVOIT AUCUNE CONNOISSANCE DES LETTRES.

Examinons pourtant! Pierre a été jurat, prévôt, sous-maire, maire! Peut-être cela n'indique-t-il qu'une capacité administrative; pourtant cette dernière fonction, remplie le plus souvent par de très grands personnages, ne lui a pas été conférée à cause de l'éclat de son nom et de l'ancienneté de sa race; il falloit bien que cela fût pour son mérite personnel. Mais il a été membre d'une Cour souveraine, qu'à l'origine quelques personnes regardoient comme supérieure aux Parlements. Cela suppose une certaine éducation, cela prouve au moins qu'il entendoit le françois; mais il comprenoit aussi le latin, puisqu'il lisoit dans l'original la *Théologie naturelle de Sebon.* A la manière dont Montaigne dit qu'il a appris le grec, on peut inférer que c'est son père qui le lui a enseigné; Montaigne dit encore que son père avoit familières les langues italienne et espagnole; il me semble que tout cela promet.

On opposera peut-être les paroles de Montaigne; mais elles montrent que *la superbe*, dont on l'a gratifié, n'étoit pas aussi exubérante qu'on le dit. Montaigne ne regardoit pas son père comme un savant; lui-même disoit : « Je n'entends rien au grec, » quoiqu'il possédât, lût et citât des auteurs grecs; mais ni son père ni lui ne possédoient ces langues anciennes comme les Govea, les Élie Vinet, les Marc-Antoine Muret, les Grouchy, les Guérente, les Buchanan, les Millanges avec lesquels ils vivoient; d'où Montaigne concluoit que c'étoit ne rien savoir que savoir moins que ces érudits.

Non-seulement Pierre Montaigne avoit connoissance des lettres, mais il les cultivoit, il se permettoit de faire des vers latins, et en 1511, c'est-à-dire lorsqu'il avoit à peine quinze ans, il adressoit à PIELLÉ des distiques latins qu'on a imprimés l'année suivante à la suite du poëme : *Guillermi Piellei, Turonensis, de Anglorum ex Gallis fuga et Hispanorum ex Navarra expulsione.* Parrhysiis, Bonnemere, 1512, in-4 goth.

Peut-être ces vers n'ont-ils jamais, depuis, été reproduits, et je me fais un plaisir de les transcrire.

PETRUS EYQUEM BURDIGALENSIS, GENEROSISSIMO ADOLESCENTI

JOHANNI DE DURAS,

CARMEN SIMONIDEUM.

« Ogygius, dextro natus sub sydere vates,
« Prompsit grandisono martia bella pede.
« Bella per iliacos late grassata penates,
« Sub quibus oppressit mors violenta Parin.
« Ille, cothurnato Smyrneus carmine, vates
« Eacide cecinit facta superba ducis;
« Iste, Sophocleo fucatos ore Britannos
« Franca dejectos e regione canit;
« Cujus magnificas cupiam si dicere laudes,
« Pondere sub nimio Musa pusilla gemet. »

Quelque jugement qu'on porte sur ces vers, et dût la *musa pusilla* faire songer à la *tendre musette* de la chanson, il est certain qu'ils témoignent que ce garçon de quinze ans, comme pourroit dire Montaigne, entretenoit un certain commerce avec les *vates Smyrneus* et *Ogygius*. On y sent l'exubérance et la boursouflure de la séve scolastique; mais l'homme qui les a écrits auroit fait au moins un très bon bachelier ès lettres dans le XIXe siècle.

Une circonstance qui n'est pas sans intérêt, c'est la dédicace *au jeune de* DURAS. Il s'agit sans aucun doute de François *de Durfort*, seigneur de DURAS, qui pouvoit avoir alors dix-huit ans; l'auteur en avoit seize au moment de la publication. *Pierre* dédie à l'aïeul, et plus tard *Michel* dédiera à la femme et à la belle-sœur du petit-fils (*Marguerite de Grammont*, femme de Jean de Durfort, vicomte de *Duras*, et madame de *Guiche*, femme de Philibert de *Grammont*).

On aime à constater cette perpétuité de relations affectueuses avec des familles puissantes; elle prouve plus pour la consistance et la considération de la famille des Montaigne, que les méchancetés de Scaliger ne peuvent contre elles.

Je termine ce qui regarde le père de Montaigne en relevant une erreur échappée à M. Grün. Il dit que Pierre vivoit encore lorsque l'ouvrage de Sebon fut imprimé. Pierre Montaigne n'existoit plus lorsque cette traduction fut terminée; il est mort le 18 juin 1568, et la Théologie ne parut qu'en septembre 1569. C'est comme cela que Michel a été amené à dater sa dédicace du jour mortuaire.

La mort du père me fournit l'occasion de reproduire ici, sur la mort du fils, une observation que j'ai consignée ailleurs sans résoudre la difficulté.

Tous les biographes sont en désaccord sur la date de la mort de l'auteur des Essais; il m'avoit paru que la date inscrite sur le tombeau devoit être celle qui offroit le plus de garantie; or, le mausolée dit : « Les ides de septembre » — ce mois étant dans le calendrier romain un de ceux où les nones tomboient le 5, les ides, par conséquent, tomboient le 13; donc, cette date correspondoit au 13 septembre 1592.

Voici maintenant la difficulté : M. Lamothe, secrétaire de la commission des monuments historiques de la Gironde, vient de publier, dans le rapport de 1855, un extrait de la concession faite à madame veuve Montaigne pour son mari d'une sépulture dans l'église des Feuillants de Bordeaux. Deux messes devoient être dites chaque année, l'une le troisième jour du mois de septembre et l'autre en commémoration du jour de l'inhumation (probablement chez les Feuillants). Si la première date est exacte, à quoi pourroit-elle se rapporter, si ce n'est au jour mortuaire; il faudroit donc, à ce compte, accepter le 3 septembre, et regarder le 13 comme une erreur du tombeau; pourtant la date du 13 est inscrite sur le volume des Éphémérides de Beuther, et je persiste à croire que c'est celle-là qu'il faut maintenir.

M. Grün s'occupe incidemment d'un des frères de Montaigne; il cite une phrase de Moreri, qui dit que le roi donna le 24 juillet 1565, à Albert de Luynes, un commandement devenu vacant par la mort du capitaine Saint-Martin, frère du philosophe; et comme Montaigne dit que son frère le capitaine Saint-Martin est mort à vingt-trois ans, et que M. Grün regarde comme prouvé qu'il étoit l'aîné de Michel, il déclare sans hésiter que Moreri s'est trompé. Quand il s'agit de Montaigne, il faut savoir douter, et je crois plus prudent et plus utile aux recherches ultérieures d'accepter sous réserves tous les renseignements jusqu'à preuves contraires, surtout ceux qui viennent d'hommes comme Moreri. Or, ces preuves nous manquent. Je tiens donc pour probable, jusqu'à plus ample informé, le renseignement de Moreri, et M. Grün lui-même remarque qu'il est confirmé par Abel Jouan qui, dans son journal, dit que le roi étoit en effet à Condom le 27 juillet 1565; mais il s'agit de faire concorder ce renseignement avec ce que nous savons des frères de Montaigne, et il faut d'abord résumer les faits qui sont incontestables.

Montaigne dit être né le troisième des enfants de son père. Il est constant qu'à la mort de Pierre il étoit l'aîné des survivants; ses deux aînés étoient donc morts avant 1568. Nous n'avons aucun renseignement sur eux. L'un s'appeloit Beauregard; après lui la terre a passé à l'un des frères, qui en a pris le nom, ce qui prête à une confusion de personnes qui ne cesse qu'à partir de la mort du père.

Montaigne dit que son père, en mourant, laissa cinq enfants mâles, mais il laissa aussi trois filles, ce qui fait dix enfants avec les deux aînés morts antérieurement.

Ainsi, à la mort de Pierre, existoient:

Michel, seigneur de Montaigne,	né le 28 fév. 1553	âgé de 35 ans
Thomas, seigneur de Beauregard,	17 mai 1534 (1)	34

(1) *Thomas* a eu en même temps le titre de seigneur d'Arsac (Éphémérides). Quant à la seigneurie de Beauregard, elle avoit dû antérieurement appartenir à l'un des aînés, décédé alors. (Voyez *Pierre*.)

Pierre, seigneur de la Brousse (1),	né le 10 nov. 1535		âgé de 33 ans
Jeanne, mariée à Lestonnac,	17 oct. 1536		32
Arnaud, prop^re dans l'île de Macau,	14 sept. 1541	(2)	27
Léonor, mariée à Camein,	28 août 1552		16
Marie, mariée à Cazelis,	19 fév. 1554		14
Bertr. Charles, seig^r de Mattecoulon,	20 août 1560		8

(Beauregard et Mattecoulon survivoient seuls à leurs frères à la fin du XVIe siècle.)

Quant au capitaine Saint-Martin, mentionné par Montaigne et par Moreri, ce ne peut être Arnaud, puisqu'il a dépassé l'âge de 23 ans. Donc, pour que le renseignement de Moreri fût exact, il faudroit que Pierre Montaigne eût un fils de plus, lequel, né en 1542, seroit mort en 1565, et comme le père vivoit encore il ne figure pas au tableau ci-dessus. Cette supposition donneroit à Pierre Montaigne onze enfants au lieu de dix (3); elle n'est pas improbable.

Quant au titre de sieur de Saint-Martin que porte Arnaud au contrat de mariage de Marie, dans cette supposition, il l'auroit pris à la mort de ce frère, comme les autres frères ont porté successivement les titres de Beauregard et d'Arsac, et on remar-

(1) *Pierre* a été qualifié aussi de seigneur d'Arsac : c'est sous ce titre qu'il figure, en 1579, au contrat de mariage de sa sœur *Marie* (Mme de Cazelis); cependant, en 1590, *Thomas* figure encore comme seigneur d'*Arsac*, *Castera*, *Lilhan et Loirac* ; il avoit épousé Jacquette d'*Arsac*. Ce dernier nom me paroît donc avoir été porté en même temps par plusieurs personnes, car en 1565 il existoit un *Gaston d'Arsac* qui n'étoit pas *Eyquem*, qui épousa Louise de la Chassaigne (sœur de la femme de Michel Montaigne); Gaston et Jaquette étoient enfants de premier lit de la femme de La Boëtie. J'ai indiqué ces diverses alliances dans la notice sur cet ami de Montaigne. (Arsac, village et château à 4 ou 5 lieues (15 ou 20 kilom.) de Bordeaux, canton de Castelnau de Médoc.)

(2) *Arnaud* est qualifié seigneur de Saint-Martin au contrat précité, il étoit mort à cette époque.

(3) Je ne puis me dispenser de faire une remarque qui prouve avec quelle méfiance il faut accepter les *arrangements* généalogiques les plus certains à l'apparence. Du moment où je possédois la date de naissance d'Arnaud, 1541, en y joignant les 23 ans que Montaigne fixe pour la durée de sa vie, j'obtenois 1564 pour la date de sa mort, et le renseignement de Moreri paroissoit inattaquable. La preuve qu'Arnaud vivoit en 1568 a renversé tout cet échafaudage.

[illegible] cette opinion de deux [illegible] c'est que celle que je suppose [illegible] CAPITAINE Saint-Martin, [illegible] *neur de Saint-Martin.* [illegible] le premier Saint-Martin [illegible] le fût. Ce dernier [illegible] S'il en est ainsi, ce [illegible] lettre autographe, [illegible] des ordres pour le [illegible]

[illegible] sur un acte de 1567, [illegible] malgré la contra- [illegible] par des signa- [illegible]

[illegible] qui ont [illegible] par des bienfaits [illegible] *maison de Lorraine* [illegible] a déjà si- [illegible] les faits histori- [illegible] complètement dé- [illegible]

[illegible] de Savoie, [illegible] de Foix, et il [illegible] se seroit donc [illegible] voisin, quand [illegible] de [illegible] avec la [illegible] Michel étoit [illegible] de Foix, qui [illegible] fils du [illegible] Ephémérides [illegible] au mariage [illegible] Diane de

[illegible] *nôtres et nôtre* [illegible] étrangère.

Foix, le chapitre de l'Institution des Enfants. Or, cette dame étoit cousine issue de germain avec la femme du duc de Mayenne.

Les princes lorrains ne pouvoient donc être étrangers à Montaigne qui, du reste, a déclaré assez de fois, même en parlant aux rois eux-mêmes, qu'il n'a jamais reçu de récompenses des services qu'il a rendus, pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir accepté des bienfaits de qui que ce soit.

M. Grün parle de d'Elbène qu'il croit avoir été ambassadeur de France à Rome, dans le temps où Montaigne visita l'Italie, et, sur un renseignement inexact, il va jusqu'à dire que Catherine de Médicis donna au philosophe une lettre de recommandation pour ce personnage. M. Grün auroit mieux fait de s'en rapporter à Montaigne qu'à Meunier de Querlon, car c'est ce dernier qui a inventé un d'Elbène ambassadeur, tandis que Montaigne dit très exactement M. d'Abein. Il s'agit en effet de Louis Chasteignier de La Roche Posay, seigneur d'Abain ou d'Abin, comme disent les rois Charles IX, Henri III, Henri IV, etc., qui lui donnent toujours ce seul nom, ainsi qu'on peut le voir dans les nombreuses lettres que contient l'ouvrage d'André Duchesne. Cette grande maison étoit alliée aux maisons de France, d'Espagne et d'Angleterre (1).

Ludovicus Castaneus Abennius, vir nobilitate, eruditione, fortitudine et morum probitate insignis, dit de Thou.

M. d'Abein fut chevalier de l'ordre, membre du conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes, maître d'hôtel ordinaire du Roi et gentilhomme de la chambre. Il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, et, à son retour, Henri III l'envoya, en 1576, à Rome pour faire l'obédience au pape Grégoire XIII, et il resta comme ambassadeur jusqu'en 1581. Il étoit père du célèbre évêque de Poitiers, qui naquit à Tivoli pendant cette ambassade, en 1577. Montaigne dit qu'il le connaissoit de

(1) L'erreur a d'autant plus d'importance qu'un *Delbene* est effectivement intervenu en Italie pour les affaires de France. *Alexandre*, sans caractère officiel, contribua activement, en 1589, à réconcilier Henri IV avec le Saint-Siége; c'est lui qui apporta au roi son absolution, en 1596.

longue main; nous voyons, en effet, Charles de Gamaches, cousin de l'évêque, épouser *Éléonore* de Montaigne, veuve de *François de la Tour d'Ivier*.

Je ne sais si cette erreur de fait a été déjà signalée à M. Grün, mais elle n'a pas échappé à l'érudit M. Lapeyre.

M. Grün établit, par le témoignage de de Thou et celui de Mlle de Gournay, que Montaigne étoit à Paris en 1588 : il existe aujourd'hui un témoignage bien autrement authentique dans le curieux récit fait par Montaigne lui-même de son emprisonnement à la Bastille, inscrit dans les Éphémérides, par conséquent nous n'en sommes plus à chercher les preuves ; mais, à cette occasion, M. Grün parle d'une lettre autographe de Montaigne que je possède et qui est, sans aucun doute, de cette année, et, à ce sujet, il trace ces *incroyables lignes!* « SON INTERPRÉTATION » A DONNÉ LIEU A TROP DE DISCUSSIONS et permet trop de doutes » pour qu'il soit prudent d'invoquer ce document. » Où M. Grün a-t-il vu, je ne dis pas *trop de discussions*, mais *l'ombre d'une discussion*, sur l'interprétation historique de cette pièce? Au contraire, chose remarquable ! lors de la contestation sur l'authenticité, on se basa uniquement sur la présence du mot PASSEPORT, qu'on disoit ne pas exister alors (il se trouve sept fois dans l'ordonnance d'institution des postes, 120 ans auparavant), pour établir que c'étoit une pièce apocryphe, mais personne, *peu ou prou*, de près ou de loin, n'a attaqué le contexte de la lettre ; on ne s'en est pas occupé. En la publiant, j'ai hasardé quelques explications sur les faits et les personnages auxquels elle fait allusion, et pas plus alors qu'antérieurement le texte de cette lettre n'a été mis en doute. En quelques mains qu'ultérieurement cette pièce se trouve, elle donne des renseignements importants qu'on ne rencontre pas ailleurs, et je ne vois pas dans quel intérêt M. Grün, sans aucune autorité, veut la frapper d'interdiction.

La possession n'exerce sur moi aucune influence, car, lorsque j'ai acquis cette lettre, j'avois de grands doutes sur son authenticité, non comme émanation de Montaigne, elle me paraissoit

inattaquable, mais comme autographe. Quelques soupçons, démentis depuis, me faisoient croire que ce pouvoit être un calque, et, lorsque je l'ai publiée, je n'avois pu revoir l'original, et je ne l'ai jugée que sur le fac-simile, compromis, de Mme Delpech.

M. Lapeyre, qui s'est beaucoup occupé de cette lettre et qui regarde comme incontestable la date de 1588, ajoutée dans le temps, l'a étudiée au point de vue historique, et sa conviction est inébranlable. *Les deux frères morts* sont évidemment Anne et Claude de Joyeuse, tués à Coutras. *Les corps sont à Montresor*; c'est là qu'ils ont été inhumés, et le grand-père étoit seigneur de cette petite ville; *les dames éplorées* sont : la mère, Marie de Batarnay et la femme d'Anne, Marguerite de Lorraine; le comte de Thorigny étoit parent de Joyeuse, c'est pour cela qu'il va consoler *ces dames*. Montaigne dit au maréchal de Matignon : *Vous avez su....* parce que Thorigny, son fils, lui avoit écrit, etc., etc. Il est donc très important de maintenir l'intégrité de cette lettre précieuse par ses renseignements et jugée d'une authenticité incontestable par les hommes les plus compétents.

Je m'arrête, et si j'ai été long, la faute en est à Montaigne et à M. Grün : on s'atarde aisément en aussi bonne compagnie. Pour terminer, je résumerai, en les classant, les renseignements les plus importants insérés dans cet article, soit qu'ils se rapportent à des lacunes ou à des erreurs.

Ce travail donc remet au jour ce qu'on a écrit sur l'origine et l'étymologie du nom d'Eyquem.

Il prouve qu'au xve siècle les Eyquem étoient marchands.

Il fixe l'époque vers laquelle la terre de Montaigne est entrée dans la famille et par conséquent celle de l'anoblissement.

Il établit que Pierre Montaigne n'étoit pas étranger aux lettres.

Il donne la première liste exacte, je le crois au moins, des enfants de Pierre Eyquem.

Il réfute M. Grün dans ses erreurs d'appréciation sur le caractère de Montaigne.

Il présente à diverses époques l'importance de la terre de Montaigne.

Il complète ce qui a rapport au patronage de Lahontan.

Il fait connoître un fait généralement ignoré, le *droit de litre*, sur l'église des Feuillants de Bordeaux.

Il répare l'omission faite par M. Grün au sujet de la bourgeoisie de Libourne, possédée par Montaigne.

Il fait connoître une traduction manuscrite des lettres de bourgeoisie romaine.

Il rappelle le fait, révélé par les Éphémérides, que Montaigne a été gentilhomme de la chambre du roi de Navarre.

Il fait connoître que Mattecoulon a été gentilhomme de la chambre du roi de France.

Il discute le reproche adressé à Montaigne d'avoir manqué à son devoir à la fin de sa mairie.

Il constate la présence de Montaigne au parlement de Paris, avec voix délibérative.

Il rectifie l'erreur d'un d'Elbène, ambassadeur à Rome, en 1580.

Il rétablit la vérité sur la lettre autrefois possédée par Mme de Castellane.

Il explique et justifie le passage des Essais dans lequel Montaigne dit qu'il a reçu la majesté royale en sa pompe.

Il fait connoître le nom du village où Montaigne a passé ses premières années.

Il fixe invariablement le nom jusqu'ici ignoré du Montaigne, qui a été secrétaire de Catherine de Médicis, lequel n'est ni Michel, comme on l'avait cru, ni Jacques, comme l'a pensé M. Grün.

Un dernier mot : M. Grün n'est pas de l'avis du poète Callimaque (1) ; il a voulu faire un gros livre, mais il n'y est par-

(1) Τό μεγα βιβλίον ἴσον τῷ μεγάλω χακῷ.

venu qu'en accumulant des extraits, des citations, dans une proportion telle, que l'ouvrage est devenu l'histoire du temps et du pays de Montaigne, plus que celle de Montaigne lui-même. Quelques pages neuves et substantielles, un très petit nombre de pièces nouvelles, mais l'une d'elles intéressante au premier chef, des aperçus nouveaux, parmi lesquels compte l'attribution des avis à Henri III, si elle se confirme, au lieu de Charles IX, BIEN QUE CELA NE TOUCHE PLUS dorénavant LA VIE DE MONTAIGNE, et le résumé chronologique, montrent ce que M. Grün auroit pu faire, s'il avoit su s'arrêter à ce qu'il étoit possible de bien faire; mais après avoir rassemblé de nombreux matériaux en étudiant les Essais avec une rare sagacité, en fouillant avec une ingénieuse persévérance l'histoire générale et l'histoire locale, M. Grün a laissé subsister dans son livre trop de traces de son travail; il a imité un architecte qui, après avoir terminé un édifice, laisseroit debout l'échafaudage qui auroit servi à le construire. On peut dire même qu'il a négligé le principal pour l'accessoire, et, chose étrange! c'est par cette portion surabondante de son livre que l'ouvrage vivra, si, comme je le crois fermement, il a de l'avenir. Les erreurs, les lacunes regrettables qui le déparent feront bientôt reconnoître que les faits biographiques, les jugements qu'il contient ne peuvent être acceptés qu'avec réserve et après vérification; mais un lecteur sérieux qui voudra lire avec fruit, approfondir, comprendre Montaigne, trouvera dans l'ouvrage de M. Grün un ensemble de renseignements qu'il chercheroit péniblement aux sources: c'est une introduction, une préparation utile à la lecture des Essais; je ne sais si c'est là le genre de succès qu'a ambitionné M. Grün, mais je me trompe fort ou c'est celui qu'il obtiendra.

Mais les devanciers de M. Grün ont le droit de se plaindre qu'il ne leur a pas suffisamment rendu justice (1). Il n'a pas

(1) Je ne sais même pas si M. Grün est juste pour ses collaborateurs; il dit, au sujet de la protestation faite contre la réélection de Montaigne: « SUR MES INDICATIONS, *l'avis du Conseil d'État et les Lettres patentes du « roi ont été trouvés aux Archives de la ville de Bordeaux.* » Jusqu'ici

apprécié ce qu'on savoit ou plutôt ce qu'on ne savoit pas sur Montaigne, il y a seulement vingt ans, alors qu'on ignoroit comment étoit figurée sa signature, alors qu'Aimé Martin, *l'homme spécial*, refusoit un volume, parce qu'il portoit au frontispice MOTAIGNE, alors qu'on payoit les exemplaires des Essais autant de francs qu'aujourd'hui on les paye de fois 100 fr. Il a fallu les efforts réunis et divers de MM. Villemain, Biot, Jay, Victorin Fabre, Leclerc, Droz, Dutens, Mazure, Bourdic-Viot, Naigeon, Guizot, du Roure, Vincens, Johanneau, Labouderie, Amaury Duval, Gence, et, dans un autre ordre d'idées, les recherches de MM. Buchon, Macé, Jubinal, Vieil-Castel, d'Etcheverry, Jouannet, Delpit, Lapeyre, Brunet, Lamothe, etc., pour arriver à rassembler une somme de matériaux, non pas suffisante pour construire la biographie, encore impossible, de Montaigne, mais pour comprendre la nécessité de nouvelles recherches et apprécier les résultats qu'elles devoient produire. Dans ces conditions, les hommes les plus scrupuleux ont dû se tromper souvent, et M. Grün s'est trop complu à faire l'histoire de leurs erreurs. Séduit par des richesses apparentes, M. Grün a cru que le moment étoit venu de les mettre en œuvre; son livre prouve qu'il s'est trompé. Alors qu'il le publioit, les Éphémérides de Montaigne venoient en montrer les erreurs et les lacunes : M. d'Etcheverry trouvoit des lettres nouvelles et le complément d'une remontrance, que publioit M. Dosquet; plus tard, M. Delpit publioit une nouvelle remontrance bien plus considérable que la première; le regrettable M. Parison dotoit le monde littéraire, et on peut dire Montaigne lui-même, d'une admirable page; M. Tross nous rapportoit d'Allemagne un volume qui constate l'intimité de Montaigne avec Loisel. Le moment n'étoit donc pas venu d'entreprendre une œuvre frappée de caducité avant que de naître.

Pour mon compte, je puis dire que la dernière année m'a

j'avois cru qu'en beaucoup de choses, mais surtout quand il s'agit des Archives qui lui sont confiées, c'étoit M. d'Etcheverry qui *donnoit les indications*.

plus appris de choses nouvelles que les dix qui l'avoient précédée, et, en outre des renseignements historiques que je dois surtout à M. Lapeyre, des notes généalogiques à M. de Cazenave, des renseignements bibliographiques et philologiques à M. Brunet, des pièces officielles, des actes notariés dont je dois plus de 50 copies ou analyses à l'infatigable M. Delpit, je sais encore *plusieurs centaines de pièces* dont le dépouillement est à faire ; en ce moment même M. le vicomte de Gourgues annonce la publication de plusieurs de ces actes. Quel écrivain pourroit se décider à entreprendre une biographie sans profiter de pareils matériaux ? C'est donc en connoissance de cause et non par la négligence dont les accuse M. Grün, que les admirateurs de Montaigne n'ont encore rien entrepris de définitif.

La voie que M. Grün vient de parcourir, d'une manière plus brillante qu'il ne semble le croire, avoit été ouverte avant lui par Buchon, MM. Macé, Jubinal, d'Etcheverry, Vieil-Castel, etc., qui avoient senti le vide de cette partie de la vie de Montaigne, par Jay, qui publioit les Avis, les croyant l'œuvre du philosophe, par Victorin Fabre, à qui le rapporteur du concours de 1812 reprochoit d'avoir « *déparé les beautés du premier « ordre répandues dans son ouvrage.... en donnant à la vie pu- « blique de Montaigne plus d'importance que l'histoire ne « l'autorisoit à y en attacher.* » La part de M. Grün est assez belle pour qu'il ne s'attribue pas le mérite de l'initiative qui ne lui appartient pas ; ce qu'il appelle la vie publique de Montaigne avoit été ébauché avant lui, et la biographie de l'auteur des *Essais* reste à faire encore après M. Grün.

Dr. J.-F. PAYEN.

Janvier 1856.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

LETTRE DE CHARDON DE LA ROCHETTE

A M. Barbier, Bibliothécaire du Conseil d'État.

30 Messidor an XI (19 Juillet 1803) (1).

Je compte, mon ancien et cher confrère, partir vers la fin de la semaine. Vous savez qu'une fièvre opiniâtre, qui m'a tourmenté sans relâche depuis mon retour, m'a empêché de suivre ma mission pour laquelle vous connoissez mon zèle. Heureusement je suis débarrassé, depuis environ un mois, de cette maudite fièvre, et après avoir repris haleine, je retourne à mon poste, et vous prie de croire que je réparerai le temps perdu, et certes perdu malgré moi.

Vous me connaissez actif et impatient, lorsque je ne puis travailler. Je vais d'abord à Troyes, afin de laisser raffermir ma santé avant de descendre dans le Midi et de monter ensuite dans le Piémont. Je trouverai à Troyes les manuscrits du président Bouhier, que je demanderai au Ministre de faire enlever en masse, en lui demandant en même temps la permission d'emporter avec moi ceux qui sont relatifs à l'*Anthologie*, et ceux qui peuvent améliorer la nouvelle édition des *Œuvres de La Monnoye*, que je me propose de publier, et qui est prête depuis longtemps, comme vous savez. Vous avez vu que dans l'exemplaire in-4° de l'édition de Dijon, qui a passé par vos mains, il y a au moins cinquante fautes, l'une portant l'autre,

(1) Cette lettre nous a été communiquée par M. Louis Barbier, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

dans chaque page. Vous trouverez dans un article que j'ai envoyé au *Magasin Encyclopédique*, et qui paroîtra par les soins de notre ami Parison lorsqu'il plaira à l'ami Millin de le faire insérer, deux bonnes âneries de cette édition de Dijon. Rétablissez, je vous prie, le titre d'une imitation de Martial : *Crispulus iste quis est*, au lieu de *Crispes lusite?*

Dès que le Ministre de l'Intérieur sera de retour, et que je serai à mon poste, je lui écrirai pour le prier de faire lever la suspension de mon traitement, et de me faire payer l'arriéré ; il ne voudra pas traiter son compatriote, né à trois lieues de distance de sa maison paternelle, *sicut ethnicum et publicanum.*

Faites, je vous prie, mes remercîments sincères au citoyen Jacquemont de l'intérêt qu'il continue de prendre à moi. Notre ancien confrère Le Blond et vous, vous connoissez l'estime que j'ai toujours faite de lui.

Quant au propos qu'on m'attribue sur le citoyen Arnault, il est si bête et si peu vraisemblable, que je ne sais pas comment un homme d'esprit comme lui a pu y croire un seul moment. Je n'ai jamais offensé personne, ni dans mes lettres, ni dans mes écrits. Lorsque je me suis permis quelque critique raisonnable, j'ai toujours eu pour les auteurs les égards que les gens de lettres se doivent, et ils m'ont tous remercié. Lié avec les principaux savants de l'Europe qui cultivent le même genre d'étude, je suis honorablement cité dans leurs écrits. Quand un rival dit, en parlant d'une édition grecque de l'Anthologie : *Eo ipso tempore quo prolegomena nostra prodibant, primus docuit vir doctissimus Chardon de La Rochette, qui cum vastâ rariorum librorum et universæ litterarum historiæ exquisitâ cognitione eximiam græcæ eruditionis conjungit scientiam* (Jacobs, *Comm. in Anthol. gr.*, vol. 2, pars 2ª ; præf. pag. 111, 1800), quand un rival, dis-je, s'exprime ainsi, après le compte que j'avois rendu de l'un de ses ouvrages, et qui étoit sévère sans être ni amer ni offensant, comment me serois-je permis un propos, tel que celui qu'on me prête, sur un homme que je

n'ai jamais connu, mais recommandé depuis longtemps à l'estime publique par son talent poétique, et par l'amitié du Premier Consul.

Salut et longue amitié,

CHARDON DE LA ROCHETTE (1).

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avons déjà annoncé, dans le *Bulletin*, qu'une nouvelle société de Bibliophiles, composée d'Anglois et de François, s'étoit constituée à Londres sous le titre de *Philobiblon*; nous avons même cité quelques noms. Nous parlerons aujourd'hui d'un ouvrage écrit par l'un des membres de cette société, et récemment imprimé en Angleterre. Peu d'amateurs possèderont ce livre, qui n'a été tiré qu'à cinquante exemplaires; il est donc urgent que nous en rendions compte à nos lecteurs, avant qu'il ne soit devenu aussi rare que les opuscules qu'il reproduit. En voici le titre : *De la littérature macaronique, et de quelques raretés bibliographiques de ce genre*, par Octave Delepierre. L'auteur n'en est point à son coup d'essai; on connoît ses *Mélanges de littérature macaronique*. 1852, 1 vol. in-8. Nous savions donc, par avance, que cette nouvelle dissertation contiendroit de curieux aperçus sur ce genre de poésie; mais nous ne nous attendions pas à y trouver le texte des macaronées les plus rares. C'est une bonne fortune pour les élus qui prendront part à la distribution du très petit nombre d'exemplaires livrés au commerce.

M. Delepierre a fait ainsi réimprimer le *Prosteïdos*, et une *Ode sur le professeur Monro*, macaronées à base angloise; la

(1) On trouve plusieurs autres lettres de Chardon de La Rochette à M. Barbier, dans le *Bulletin du Bibliophile*, IIIe série, page 617 et VIIe série, page 21.

Macharonea, de Tisi Odassi, à base italienne; la *Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum*, à base françoise. « En offrant éga-« lement ce poème aux membres de la société des *Philobiblon*, « nous croyons avoir remis en lumière quatre des plus grandes « raretés bibliographiques du genre. » L'auteur signale ensuite, comme étant fort peu connus, deux poèmes macaroniques à base angloise, l'un *Sur les chemins de fer*, et l'autre *Sur la mort du grand serpent de mer*. Il regrette de n'avoir pu découvrir un seul exemplaire du *Carmen Arenaïcum*, de Du Monin, et de l'*Historia bravissima*, de J. Germain; il auroit désiré en publier quelques passages. M. Delepierre reproduit encore le texte complet du poème de Frey, intitulé : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio*. Cette pièce, considérée comme l'une des meilleures macaronées, est tellement rare que l'on n'a pu en citer, jusqu'à ce jour, que des vers détachés. Enfin, dans les *Addenda*, on trouve la *Macaronée* inédite, publiée par M. Desbarreaux-Bernard, et un passsage de l'*Unio, seu lamentatio Hibernica*, sanglante critique contre le ministre Pitt, avec une *Ode* satirique sur le poète Peter Pindar.

Il étoit difficile de réunir, en quarante feuillets, un plus grand nombre de raretés.

AP. B.

NOUVELLES.

Le 18 février, on a commencé la vente de la bibliothèque de M. Duplessis, et le 25, celle de la bibliothèque de M. Parison. Dans un prochain numéro du Bulletin, nous parlerons de ces deux catalogues, qui renferment quelques indications bibliographiques, aussi curieuses qu'intéressantes. Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler la notice biographique de M. Parison, écrite par M. Charles Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*.

— M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) a été nommé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

— M. Prosper Blanchemain, bibliothécaire adjoint au ministère de l'intérieur, vient d'être nommé membre de la *Société des Bibliophiles françois.*

— Le 23 février, on a vendu à Londres une collection de pièces autographes, parmi lesquelles on remarquait douze pages in-folio écrites par Torquato Tasso; une charte originale de Guillaume le Conquérant, avec le sceau parfaitement conservé; des notes autographes de J. Milton, écrites sur les marges d'un manuscrit des Pastorales de Browne, des instructions autographes de Fénelon, adressées à l'abbé de Chanterac à Rome, pour servir à sa défense contre les accusations de Bossuet; quelques lettres intéressantes du général Wolfe; une lettre autographe du poète Cowper; une lettre officielle sur l'accident dont Olivier Cromwell faillit être victime, en conduisant lui-même sa voiture, etc....

— On a vendu également à Londres, le 26 février et les quatre jours suivants, une collection de livres fort remarquables, tant par le choix des éditions que par la beauté des exemplaires et la richesse des reliures, exécutées par Derome, Thouvenin, Roger Payne, Walther, Lewis, Clarke et autres artistes éminents. Nous citerons seulement les ouvrages suivants : les œuvres d'Homère, édit. Foulis, grand pap., gravures de Hollar, Lombart, etc., 4 vol., mar. rouge, tr. dor.; — les œuvres de Platon, édit. par J. Serrani, 3 vol., grand pap., mar. rouge, tr. dor. (R. Payne); — Xénophon, édit. par A. Leunclavius, 2 vol., grand pap., mar. rouge (R. Payne); — Apulée, avec les rares gravures de Marc Antonio; — les œuvres de Cicéron, édit. par J. d'Olivet, 9 vol., mar. rouge; — Histoire naturelle d'Edward, avec les suites, 7 vol., pl. coloriées; — Lexicon de Facciolati, 2 vol.; — Dictionnaire de Johnson, par Todd, 4 vol.; — les Oiseaux de la Grande-Bretagne, par Latham, 9 vol., pl. color. par Miss Stone, mar. vert, doublé de soie, tr. dor. (Walther); — portraits de Lodges, 12 vol., grand pap.; — Métas-

tase, 12 vol., grand pap., vieux cuir de Russie doré; — Histoire d'Angleterre, de Rapin, 15 vol., grand pap., mar. citron, tr. dor. (Derome); — les Oiseaux de la Grande-Bretagne et fables, par Bewick, 3 vol , grand pap.; — le Magazin de Blackwood, complet depuis l'origine; — les Conteurs anglais, avec les suites, 62 vol.; — les œuvres de Dryden, avec sa vie, par W. Scott, 18 vol.; — Hérodote, avec les notes de J. Schweighæuser, 7 vol., grand pap., mar. bleu (Lewis); — l'Iliade d'Homère, édit. par C. G. Heyne, 8 vol., pap. de Hollande, cuir de Russie, tr. dor.; — œuvres de Johnson, par Gifford, 9 vol.; — les Poètes anglais, avec leurs vies, par A. Chalmers, 21 vol., mar. bleu; — les œuvres de Pope, 19 vol., grand pap., mar. vert; — les œuvres de Pope, avec sa vie, par W. Roscoe, 10 vol., cuir de Russie, tr. dor.; — œuvres de Racine, 7 vol., magnifique édition, avec les cartons, veau doré; — Walter Scott, 48 vol., mar. vert; — théâtre de Shakspeare, 21 vol., mar. rouge, tr. dor. (Walther); — les œuvres de Spenser, par Todd, 8 vol.; — Voltaire, œuvres complètes, par Beaumarchais, 70 vol., grand papier, tr. dor., etc....

— Le 17 mars prochain et jours suivants, aura lieu, à Paris, la vente des livres composant la bibliothèque de M. J. L. H...k, de Lille. On lit dans la préface du Catalogue : « Ce n'est pas ici une de ces collections grandioses et riches comme celles qui ont passé sous nos yeux depuis quelques années. Point de romans de chevalerie, quelques incunables, quelques heures gothiques, un petit nombre de livres imprimés sur vélin; mais, en revanche, une assez grande quantité de livres curieux, d'une condition irréprochable, tant intérieure qu'extérieure, et tous, autant que possible, dans leur reliure primitive. Il se trouve néanmoins dans cette collection un grand nombre de volumes riches sous le rapport de leur reliure ancienne, et sans nous arrêter aux maroquins, nous pourrions en citer qui, couverts du simple veau fauve, sont bien dignes de l'estime des connaisseurs. » Cette citation suffira pour donner aux amateurs une idée exacte de l'ensemble de la collection qui sera bientôt sou-

mise aux enchères. Nous ajouterons que le Catalogue forme un volume de 340 pages, et contient 2,489 articles. La table des divisions est suivie des fac-simile de quatre reliures fort curieuses aux chiffres de François Ier, d'un membre de la famille royale au temps de Charles IX, de Sully, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en ajoutant à cette livraison du *Bulletin* les fac-simile que nous venons de citer.

Les volumes aux *armes* sont nombreux dans la bibliothèque de M. H***. Nous indiquerons seulement les armes de Henri III, de Louis XIV, de Philippe V, de madame de Maintenon, de madame du Barry, de Gaston d'Orléans, du comte de Toulouse, d'Henriette d'Angleterre, de Condé, du prince Eugène, de Mazarin, Richelieu, Colbert, Fouquet, le cardinal de Fleury, de Thou, Huet, Bossuet, Samuel Bernard, Mirabeau, etc.

Plusieurs articles de ce Catalogue proviennent des célèbres bibliothèques de Grolier, de Girardot de Préfond, du comte d'Hoym, du duc de La Vallière, de la comtesse de Verrue, de Ch. Nodier et de la Malmaison.

Parmi les livres imprimés sur vélin, on remarque les *Morceaux choisis* de Massillon, les *œuvres* de Demoustier, les *poésies* de Clotilde de Surville, le *Temple de Gnide*, les *Coutumes de la ville d'Ypres*, le *Siége de Metz*, *the Vicar of Wakefield*, etc.

Nous pourrions encore signaler des manuscrits sur vélin ornés de miniatures, des autographes de Chifflet, de Babœuf, du maréchal Ney, des dessins originaux de Guérin, de Moreau, d'Hubert, de Queverdo, de Saint-Aubin, de Fragonard; mais nous croyons en avoir dit assez pour exciter la curiosité des amateurs, et certes ils trouveront dans cette vente un grand nombre d'articles dont la possession leur sera vivement disputée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20

JANVIER ET FÉVRIER. — 1856.

298. Almanach perpétuel d'amour, selon les observations astronomiques de Cupidon, diligeamment supputé et réduit au méridien du cœur, par Jolly Passionné.... *A l'Isle d'Adonis, par Fidelle Soupirant, à la ruë des Belles, à l'enseigne de Vénus.* (*Holl.*), 1681, pet. in-12, réglé, mar. vert, fil. NON ROGNÉ. (*Trautz-Bauzonnet.*) 75 — »

Rare en cette condition. SUPERBE EXEMPLAIRE ; reliure à la rose.

299. ANTECHRISTUS, pet. in-4 de 22 feuill., goth., fig. en bois..... » — »

M. Brunet (*Manuel*, tom. IV, p. 528) décrit ainsi cette pièce rarissime : « *Turpissima (de) conceptione, nativitate et aliis præsagiis diabolicis* « *illius pessimi hominis Antichristi.* (Paris, Michel Le Noir, absque anno), « pet. in-4°, goth. à 2 col. Sign. a—e.

« Ce volume renferme des gravures en bois qui remplissent toute la « page, et sont accompagnées d'explications en vers françois. Au *verso* du « 4° et dern. f. du cah. *e* se voit la marque gravée de Mich. Le Noir, « imprimeur de Paris, de 1497 à 1520.

Cette description est exacte ; mais je dois faire observer que le titre *De turpissima conceptione*, etc., est celui du chapitre qui se trouve au 3° feuillet, et non de l'ouvrage entier ; et nous ajouterons à la description de ce livret,

presque introuvable, qu'il se compose de 22 feuillets, dont 6 pour le cahier A et 4 pour chacun des cahiers B, C, D et E.

Les vers françois qui se trouvent dans cet opuscule le font placer par Mr Brunet au N° 13,613 de la table de son *Manuel*, parmi les poëtes postérieurs à Villon et antérieurs à Marot; on peut également le cataloguer parmi les livres à figures du Nouv. Testament, immédiatement après le N° 387.

La marque de Mich. Le Noir, placée au *verso* du dernier feuillet, est reproduite à la pag. 413 du 2e vol. du même *Manuel*.

Eusèbe Castaigne, Biblioth. d'Angme.

Pour compléter cette description, nous dirons que chaque feuillet, à l'exception du premier et du dernier, renferme une gravure sur le *verso* et l'explication sur le *recto*; celle-ci, imprimée à 2 colonnes, est en prose latine, et suivie d'un résumé en huit vers françois. La figure de l'Antechrist est placée sur le *recto* et sur le *verso* du premier feuillet, et répétée sur le *verso* du 2e feuillet, avec cette inscription : *Imag. figura. seu representatio Antichristi : pessimi. Apocu XIII Cp.* Le *recto* du dernier feuillet est entièrement rempli par une petite pièce en prose françoise, dont voici le titre : *Sensuyuent les quinze signes precedens le iour du grant iugement de dieu nostre createur.* Enfin, sur le *verso* on trouve la marque de Michel Le Noir.

300. ANTIBALBICA vel (si mauis) Recriminatio tardiuiana. (*Recognitum est hoc opus per eruditissimum virum Petrum Botilerium. Impressum summa cum diligentia characteribus parisiacis, impensis Antonii Cayllaut. Anno a natali Christi* 1495, *die* 21 *julii*), 1 vol. in-4, goth., mar. rouge, fil., tr. dor..... 90—»

Guillaume Tardif, né vers 1440, au Puy en Velay, professa les belles-lettres et l'éloquence au collége de Navarre, pendant plus de vingt ans. Charles VIII, qui l'honoroit d'une affection particulière, le nomma son lecteur ordinaire. Les succès de Tardif et sa vanité lui suscitèrent quelques nimitiés. Jérôme Balbi, professeur d'humanités dans l'Université de Paris, depuis le 5 septembre 1489, après avoir écrit l'éloge de Tardif en prose et en vers, devint l'ennemi de ce célèbre rhéteur. Ses premières invectives n'eurent pour lui qu'un résultat humiliant. Il fut obligé de se rétracter, de faire des excuses, de jurer qu'il n'écriroit plus contre son collègue, et d'en prendre l'engagement par acte notarié. Balbi viola bientôt ces promesses solennelles, et composa une satire violente, intitulée *Rhetor gloriosus*. Tardif ne vouloit pas lui répondre. Mais son adversaire commit l'imprudence de se brouiller avec d'autres savants, et spécialement avec Faustus Andrelinus. Celui-ci excita Tardif à se défendre, et fit exercer une active surveillance sur la conduite privée du professeur italien. Ses mœurs furent promptement décriées; on découvrit même qu'il se rendoit coupable de

crimes dignes du feu. Effrayé des dangers qui le menaçoient, Balbi quitta Paris en toute hâte, et se réfugia en Angleterre. L'*Antibalbica* est la réponse de Tardif au *Rhetor gloriosus*. Cette satire personnelle est fort intéressante par les erreurs grammaticales et le mauvais emploi de certains mots que l'auteur relève dans les ouvrages de Balbi.

L'éditeur a fait suivre l'*Antibalbica* de deux pièces sur le même sujet. L'une, en prose et en vers latins, a pour titre : *Balbo ab urbe parisea fugienti Publius Faustus Andrelinus foroliuiensis poeta*. L'autre est une lettre adressée par un élève de G. Tardif à J. Trithème, abbé de Spanheim, pour lui reprocher les éloges qu'il avoit prodigués à J. Balbi.

Nous ferons observer que du Boulay a écrit mal à propos, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, que J. Balbi s'enfuit de Paris en 1496, puisque l'opuscule de F. Andrelinus *De fuga Balbi ex urbe parisia* fut imprimé en 1494, et qu'il est reproduit dans l'*Antibalbica*, imprimé en 1495.

Ce livre est d'une grande rareté : les bibliographes qui l'ont cité en ont donné le titre d'une manière inexate. Ce n'est cependant que la seconde édition de cet ouvrage. En voici la preuve : on lit dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, t. II, p. 267 : « Dans la *Bibliotheca selectissima, Amstelodami apud P. Mortier, mense novembri 1743, distrahenda*, « on trouve ce titre bien plus long, et assez différent, en ces termes : « *Anti-Balbica, S. Anti-Accelina, S. Guillermi Tardini, Aniciensis, in « Balbum, imo Accelinum, defensio Anti-Balbica in Gerronnymum Barbarum, « famosum doctorem bonorum Tardini Aniciensis detractorem, responsio*, « où il semble que le titre soit double et répété, et les mots de *Gerronymus* et de *Barbarus* corrompus à dessein. A cela on ajoute que cette « *ancienne édition* paroît être de 1490. Y en auroit-il eu deux éditions, « l'une datée et l'autre sans date ? Quoi qu'il en soit, cet *Anti* est inconnu « à M. Baillet. »

Si P. Marchand avoit eu sous les yeux l'édition de 1495, il auroit résolu la question affirmativement. En effet, dans la dédicace, l'éditeur *Petrus Botilerius* dit *qu'il a lu avec plaisir la* Recriminatio tardiviana, *mais qu'il a été surpris de trouver dans ce livre un si grand nombre de fautes grossières, qui sont le résultat de la négligence, ou plutôt de l'ignorance de l'imprimeur. C'est pourquoi il a voulu les corriger dans une nouvelle édition, afin que cet ouvrage, où brillent l'esprit et la science de l'auteur, puisse être utile aux jeunes gens qui fréquentent les écoles*. Il est donc certain qu'il y a eu une édition de l'*Antibalbica* antérieure à celle de 1495 ; mais nous ne pouvons lui conserver la date de 1490. Elle a dû être publiée vers 1493.

Quant au titre, qui, selon P. Marchand, *semble double et répété*, nous le considérons comme triplé. Dans l'édition de 1495, la 1re partie, *Antibalbica*, paroît seule sur le titre avec l'addition *Vel (si mavis) recriminatio Tardiuiana ;* la 2e partie, *Guillermi Tardini.... defensio*, est sur le premier feuillet ; la 3e partie, *Antibalbica in ... responsio*, se trouve au *verso* du 10e feuillet. L'altération des mots *Tardini, Gerronymum, Barbarum* doit être attribuée à la négligence de l'imprimeur.

301. AUREA SCOLARIUM pharetra tripartitam syllabarum luculentissime complectens quantitatem et gnaris iocunda et ignaris ad congruam dictionum promulgationem quam utilissima. *Auguste, per Joh. Frosebauer*, 1502, 1 vol. pet. in-4 de 48 feuill., caract. semi-goth. 36—»

Cette rare et ancienne prosodie latine avoit été commencée par un moine de l'abbaye de Saint-Pierre de Saltzbourg, nommé Rudbert. Un autre moine de la même abbaye mit en ordre les notes recueillies par Rudbert, acheva l'œuvre et la fit imprimer pour servir à l'instruction des écoliers. On trouve ces détails dans la dédicace adressée à Dom Virgile, abbé de Saltzbourg, et dans l'avis au lecteur, qui précèdent le texte de la prosodie. Le titre est orné d'une gravure sur bois, représentant un moine qui instruit des enfants. On lit sur une banderolle qui se déroule au milieu de la gravure : *Accipies tanti doctoris hoc matasancti.* Ce dernier mot est peut-être le nom de l'auteur.

302. CATHOLICON (le) de la basse Germanie ; satire. *Cologne, P. Marteau*, 1731, 1 vol. in-8..... »—»

Rare. — Le *Catholicon* contient 18 satires et deux poëmes satiriques. L'auteur a dédié son œuvre au comte de Sinzendorff, grand-chancelier de l'Empereur ; mais il n'a point signé la dédicace. Aussi, son nom nous est-il inconnu. Nous pensons qu'il a gardé l'anonyme, parce que, dans ses satires, il attaque violemment certaines classes de la société qu'il étoit dangereux de critiquer. Les moines, les abbés, les chanoines, les avocats, les juges, etc., sont rudement maltraités.

Voici les seuls renseignements que nous ayons pu découvrir sur l'auteur. Il étoit né dans la Flandre autrichienne, et y résidoit en 1731.

Pour une guerre nouvelle
Chaque été chez leurs voisins
Nos ayeux cherchoient querelle
Et ravageoient leurs confins ;
Mais depuis que protégée
La Flandre fut agrégée
Aux États de deux grands rois,
Nos peuples toujours extrêmes
Ne s'arment contre eux-mêmes
Que pour de nouveaux exploits.

Notre poëte étoit un ancien officier, noble et disgracié.

Mais moi, toujours en butte à des désirs nouveaux,
Par quels pénibles soins, par combien de travaux,
N'ai-je point essayé, dès ma tendre jeunesse,
Au péril de mes jours, d'enter sur ma noblesse
Les titres, les honneurs (équivoque présent)

Dont le Dieu des combats nous flatte en vieillissant !
Content de mes emplois, déjà sur le rivage
Je croyois ma fortune à l'abri de l'orage,
Victime d'un parti, violent, emporté,
Longs arrérages dus, pension, dignité,
Un seul jour m'enleva le fruit de mes services.

Il avoit fait campagne.

Au lieu que si parfois, en montant la tranchée,
Il falloit qu'à mon corps ma chemise attachée
Attendît pour sécher que le soleil bût l'eau
Qui jusqu'au jour naissant avoit trempé ma peau,
Je rentrois au quartier, plus défait et plus blême
Qu'un cordelier novice à la fin du carême.

Enfin, il composa ces satires à l'âge de 68 ans.

L'astre du jour a soixante et huit fois
Renouvelé le printemps dans nos bois,
Depuis que, triste habitant de la terre,
Tantôt comblé des honneurs de la guerre,
Tantôt errant dans le sacré vallon,
Je ne pensois loin de Mars, d'Apollon,
Qu'à profiter, dans un séjour tranquille,
Du peu de jours que la Parque me file.

Les vers que nous venons de citer nous dispensent de parler du style et du talent poëtique de l'auteur.

303. ChronoLogIa saCra eXCerpta eX CLarIs sententIIs, soLIs teXtIbVs DIVInI CodICIs.

assIgnans VarIas serIes, annVa spatIa, obVIas teXtVras, annosqVe InItos sæCVLI DeCIMI nonI.

serVIens DIVersIs oCCasIonIbVs, InsCrIptIonIbVs, ConCIonIbVs, operIbVs VeI pVbLICIs, VeL prIVAtIs, pro CVIVSCVnqVe seV genIo, seV IngenIo aC pLaCIto. *Augustæ Vindel*, 1801, in-12, cart., non rogné..... 12—»

Très rare. — Cette *Chronologie sacrée* est un des livres les plus singuliers qui aient été composés dans le XIXe siècle. On y reconnoît la patience et la ténacité allemandes. Que de temps il a fallu perdre pour faire subir une si bizarre transformation à dix mille versets de l'Écriture Sainte !

Toutefois, le lecteur doit se trouver heureux que *les guerres de l'époque* et *les frais d'impression* aient contraint l'auteur à resserrer son travail dans des limites plus restreintes, et à publier seulement 2,500 versets au lieu des 10,000 qu'il avoit préparés. Chaque année du XIXe siècle, inscrite

en *petites capitales*, est accompagnée de 25 versets formant 25 anagrammes numériques de l'année sous laquelle ils sont placés. Le *titre* du livre, divisé en trois paragraphes, fournit encore trois anagrammes numériques de l'année 1801. A quel usage peut servir ce volume? Quel but s'est proposé l'auteur? Nous répondrons à ces questions en citant le dernier paragraphe du titre : *Serviens diversis occasionibus, inscriptionibus, concionibus, operibus vel publicis, vel privatis, pro cujuscumque seu genio, seu ingenio ac placito.* C'est-à-dire : Ami lecteur, fais de ce recueil tel usage qu'il te plaira. Quelques-uns, profitant du droit que leur a concédé l'auteur, ont cru voir dans cette *Chronologie sacrée* une série de prophéties. Cette hypothèse nous sourit. Il ne manque plus qu'un Bareste pour expliquer le livre. En attendant, nous préférons Nostradamus : les *Centuries* sont moins obscures.

304. CHYTRAEI (*Davidis*). Chronicon Saxoniæ et vicini orbis Arctoi. Pars prima. ab an. Chr. 1500 usque ad an. 1524; cum indice. — Pars secunda ab an. 1524 usque ad an. 1549. Præmium metropolis, seu successionis episcoporum in ecclesiis Saxoniæ et Vandaliæ veteris Cathedralibus viginti, ab an. Chr. 1500 usque ad nostram ætatem. *Rostochii, Steph. Myliander*. 1590, 1 vol. pet. in-8 d'environ 1,300 pages, vél..... » —»

David Chytræus, dont le véritable nom, suivant Crenius, étoit Kochhaff, naquit dans le Wurtemberg, vers 1524, et mourut à Rostoch, le 25 juin 1600. Fils d'un ministre luthérien, il devint le disciple de Melanchton. A l'âge de vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture Sainte, dans l'académie de Rostoch. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort. Juste Lipse et plusieurs autres savants citent Chytræus comme l'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne. Il composa un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on doit distinguer le *Chronicon Saxoniæ*. Ce livre fut imprimé pour la première fois à *Wittemberg*, 1586, sous le titre de *Vandaliæ et Saxoniæ Alberti Krantzii continuatio*. Chytræus avoit gardé l'anonyme; mais le succès qu'obtint cette chronique engagea l'auteur à se nommer dans les éditions suivantes. Celle de *Rostoch*, 1590, est beaucoup plus ample que l'édition de Wittemberg. La 3e édition parut à *Leipsik*, en 1593; et la 4e, continuée par un anonyme jusqu'en 1611, fut publiée dans la même ville, en 1628. Malgré ces quatre éditions, ce volume est rare, surtout en France.

Cet ouvrage, fort important pour l'histoire du nord de l'Europe, comprend les royaumes et les principautés de l'Allemagne, la Scandinavie, la Pologne, la Russie, etc.... Quoique l'auteur n'ait embrassé qu'une période de quarante-neuf ans (de 1500 à 1549), il remonte cependant jusqu'aux temps les plus reculés, dès qu'il s'agit d'établir la généalogie des princes qui ont régné sur ces divers pays. Nous avons remarqué une histoire fort

curieuse des grands maîtres et des chevaliers de l'ordre teutonique. On puisera dans cet excellent livre des renseignements nombreux et authentiques sur cette partie de l'Europe qui nous est encore si mal connue. On y trouvera, de plus, des détails précieux sur plusieurs familles princières, dont quelques-unes ne sont pas éteintes. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la *préface*, dans laquelle Chytræus décrit les changements des dynasties royales qui eurent lieu au XVIe siècle, et la fin malheureuse de plusieurs souverains. N'oublions pas le catalogue des évêques de la Saxe et de la *Vandulie*, précédé d'une longue introduction, où l'auteur raconte l'établissement du christianisme en Germanie, et résume l'histoire des églises de l'Allemagne. Nous pouvons comparer la Chronique de Chytræus aux volumes publiés en France, à la même époque, sous le titre de *Histoire de notre temps;* en effet, c'est l'histoire du nord de l'Europe, pendant quelques années, écrite par un auteur contemporain, sur les pièces officielles du temps.

305. COLLECTION de poètes anciens, *imprimée* par *Coustelier*. *Paris*, 1723-24, 10 vol. pet. in-8, réglés, mar. bl. NON ROGNÉS. (*Trautz-Bauzonnet.*) ..... »—»

Savoir : La Légende de Me Pierre Faifeu, mise en vers par Ch. Bourdigné; 1723, 1 vol. — Poésies de Guillaume Crétin, 1723, 1 vol. — Œuvres de Fr. Villon, 1723, 1 vol. — Œuvres de Jean Marot et les poésies de Mich. Marot, 1723, 1 vol. — Les poésies de Guill. Coquillart, 1723, 1 vol. — Les poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne, 1724, 2 vol. — La Farce de Pathelin, 1 vol. — Œuvres de Racan, 1723, 2 vol.

Collection *probablement unique* en une telle condition.

306 CONGÉ DES TROUPES D'HOLLANDE, avec la réfutation dudit congé, par le colonel François de Pierson, baron de Courval. *Cologne*, *P. du Marteau*, 1679. Réfutation du congé des troupes de Hollande, et remarques sur celle que M. le baron de Courval a faite. *S. l. n. d.*, en 1 vol. pet. in-12, v. f., fil., tr. dor..... 40—»

La paix entre la France et la Hollande avoit été signée à Nimègue, le 10 août 1678. C'est à la suite de cet évènement que fut publié le *Congé des troupes d'Hollande*. Cette satire en vers burlesques, se rattache à l'histoire du règne de Louis XIV. Voici les quatre derniers vers :

Enfin, pour changer tous de note,
Retournez siffler la linote,
Ou si vous mesprisez ce soing,
Allez faire du bruit plus loing.

François de Pierson, baron de Courval, colonel au service de la Hollande, trouva fort inconvenantes les plaisanteries que s'étoit permises l'auteur du *Congé des troupes d'Hollande*. Afin de donner plus de poids à sa *réfutation*, il la dédia au prince d'Orange, et y ajouta un *avis au lecteur*, ainsi que six pièces de vers françois, signées par des poëtes fort inconnus au Parnasse, mais dans lesquelles on exalte le courage militaire et les talents littéraires du colonel. Il paroît que le baron de Courval étoit tombé en disgrâce près du prince d'Orange ; car on lit dans la dédicace : « Sans votre « protection, ce petit ouvrage seroit exposé à la fureur des médisans, tout « ainsi que son auteur..... Je scay que la croix est mon lot, et je rend « grâce à mon testateur du don qu'il m'a faict, puisque sa volonté est « telle.... Ce sera sur ce pied-là que je m'efforceray cy-après de marcher, « afin de pouvoir à l'advenir mériter mieux les grâces de Vostre Altesse, « que je n'ay fait par le passé. » On lit encore dans la *Prédiction sur l'horoscope de* M. *le baron de Courval, tirée par deffunt le grand et sçavant* M. *de Gassendi, l'an 1648 :*

L'an mil six cents septante neuf,
En despit de la médisance,
Courval aura un habit neuf
Et sortira de l'indigence.
. . . . . .
Courval, tu rentreras en grâce,
Tes ennemis fileront doux,
Te voyant chéry du Parnasse.

La *réfutation* du colonel Pierson pourroit bien être une réclame renforcée par les éloges hyperboliques que renferment les pièces liminaires. L'auteur avoue, dans l'*avis au lecteur*, qu'il est un poëte à la douzaine ; il auroit pu ajouter que la langue françoise lui étoit peu familière. « Je m'estois « oublié de t'advertir que si je puis apprendre que ma façon d'escrire te « soit agréable, je te donneray dans peu l'histoire véritable des avantures « de ma vie, sous le tiltre du baron avanturier, où tu trouveras des « enchasnements remarquables de bonne et de mauvaise fortune. » Il est à croire que les encouragements ont manqué à l'auteur, et que la postérité a été privée des *Mémoires du baron aventurier*.

La seconde *réfutation* est plus sérieuse et mieux écrite que celle du baron de Courval. L'auteur anonyme de cette satire critique tour à tour le *Congé des troupes d'Hollande* et la *réfutation* du colonel hollandois. Voici comment il traite dans sa *préface* les panégyristes de la réfutation : « Si je « raille un peu les approbateurs de la réfutation, ils doivent s'en prendre « à eux-mesmes, puisqu'ils semblent avoir affecté de se rendre ridicules « par leurs expressions, afin de rehausser la beauté des vers de leur héros « par la bassesse de leur style. » On trouve dans cette pièce de vers des détails historiques assez remarquables.

Ces trois opuscules sont d'une grande rareté, et il est difficile de les trouver réunis.

307. Discours satyriques et moraux, ou satyres générales (par Louis le Petit). *Imprimé à Rouen et se vend à Paris*, 1686, in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)

Ce petit volume, dont l'auteur a été brûlé et pendu en place de Grève, contient douze satires précédées d'une lettre en vers, *à Monseigneur le duc de Montausier.* « Cette lettre est une espèce de satyre, où l'auteur dit « qu'on ne peut rien écrire qui soit nouveau, toutes sortes de matières « étant épuisées. Qu'il n'y a que le tour que l'on donne aux pensées qui les « fait paroître nouvelles..... » Immédiatement après vient la première satire. « Elle est contre l'ambition, contre l'avidité des richesses et contre « la volupté.... » — Satire II. « Elle est contre beaucoup de défauts et de « vices en général; et par les portraits d'un médisant de profession et de « celui d'une dame déterminée à faire toujours l'amour, l'autheur fait voir « que l'on ne se corrige guère des vices d'habitude. » — Satire III. « L'autheur y fait voir que la vie de la cour n'est pas la plus heureuse; qu'il faut avoir une grande force d'esprit pour s'y gouverner en homme sage, et que la vertu y court de grands risques. » — Satire IV. « Elle roulle sur ces paroles du Sage : *Le nombre des fous est infini.* L'autheur dit que la folie gouverne souverainement l'esprit de l'homme, que sans elle il n'auroit pas de quoy s'occuper, et par diverses peintures des professions que l'on embrasse, il montre que tout est folie. » — « Satire V, en forme de dialogue, Chrysante, Léonce. On y voit, sous le nom de Chrysante la peinture de ces gens de la lie du peuple devenus riches en peu de temps, insatiables de biens, insolens dans leur bonne fortune; et sous celui de Léonce, la peinture d'un homme de qualité, sage et content de la fortune médiocre. » — Satire VI. — « C'est une peinture de la vie libertine de certains abbez, qui font un mauvais usage du bien d'Église; et l'autheur fait voir que le désordre des mœurs vient de ce que l'on embrasse des conditions sans examiner si l'on y est propre. » — Satire VII. « Elle roule sur la misère de l'homme, le plus à plaindre de tous les animaux, qui a mille ennemis à combattre, qui s'en fait tous les jours de nouveaux, et qui est bien hors du bon sens d'aimer passionnément la vie, et de faire tout ce qui la détruit. » — Satire VIII. « Maugis, Urgande. Cette satyre est contre les vieilles coquettes. » — Satire IX. « Elle est contre la Critique. » — Satire X. « Contre la guerre. » — Satire XI. « Contre le mensonge dont le monde fait profession, et que l'autheur fait voir par la peinture de diverses sortes de menteurs. » — Satire XII. « Elle est contre la Mode. L'autheur en fait voir les abus, et que non-seulement elle règne sur quantité de choses indifférentes, mais qu'elle s'étend aussi sur les mœurs, et mesme sur les choses les plus sacrées. » — A la suite de ces satires, on trouve une *lettre morale* (en vers) *à Mlle ***, dont la fortune n'estoit pas bonne*, et des *stances satyriques contre les mensonges et les extravagances des poëtes.*

308. Gachet d'Avrigny. Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse, pour la

réforme des belles-lettres. Ouvrage curieux et composé de pièces rapportées, selon la méthode des beaux esprits de ce temps (par Gachet d'Avrigny). *Amsterdam*, 1739; 1 vol. pet. in-8, relié..... »—»

Le Parnasse réformé et *la Guerre des auteurs*, par Guéret, trouvèrent promptement des imitateurs. En 1687, de Caillère publia son *Histoire poétique de la guerre entre les Anciens et les Modernes;* en 1704, l'abbé de La Bizardière fit imprimer ses *Caractères des auteurs anciens et modernes.* Ces deux critiques suivirent le plan adopté par Guéret, mais ils ne surent point repandre dans leurs ouvrages l'enjouement qui distingue *le Parnasse réformé.* Enfin, parut, en 1739, *la Relation* d'Antoine Gachet d'Avrigny, chanoine, né à Vienne (Dauphiné) le 8 novembre 1706, et mort le 6 mai 1776.

Voici comment d'Avrigny parle de son livre : « J'ai travaillé sur le plan « de ces auteurs (Guéret, de Caillère, etc.), et je me flatte d'avoir réussi. « L'idée que j'ai suivie, la variété des matières, la finesse des pensées, le « tour de l'expression, tout plaira à un lecteur éclairé. Ce qui surprendra « le plus est la vaste érudition qui règne dans cet ouvrage. Pour s'en con- « vaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la table qui suit cette préface : « on y verra avec étonnement les noms de près de 500 auteurs. » Faut-il prendre au sérieux ces phrases fort peu modestes, ou n'est-ce qu'un badinage ? Nous n'osons décider la question. Toujours est-il que cet ouvrage contient des anecdotes curieuses sur plusieurs écrivains anciens et modernes, que la critique est judicieuse, et que *la Relation* de Gachet d'Avrigny est un supplément indispensable au *Parnasse réformé* de Guéret.

Un passage de ce volume intéresse les bibliophiles, et par ce motif, nous nous empressons de le citer : « Inutilement nous direz-vous qu'il faut bien « que votre ouvrage soit excellent *(le chef-d'œuvre d'un inconnu)*, puis- « qu'il a été acheté dix écus pour la bibliothèque du cardinal de Rohan ; « la cherté d'un livre n'en prouve nullement la bonté. N'a-t-on pas vu des « curieux pousser la folie jusqu'à donner quatre louis de *l'Histoire et « plaisante Chronique du Petit-Jehan de Saintré?* L'ouvrage intitulé *Liber « conformitatum, etc., auth. Bartholomeo de Pisis*, est hors de prix, et « valoit 50 écus du temps de Scaliger. Deux petits volumes de Servet « furent vendus 450 livres à la vente de la bibliothèque de M. Du Fay. Avec « quel empressement ne recherche-t-on pas *les Pensées de Simon Morin, « le Teatro Jesuitico, les Très merveilleuses victoires des femmes du nouveau « monde*, de Guillaume Postel; les *Œuvres de Marot*, de l'édition de « Nyort, *l'Athénée de Marolle*, dont on ne tira que vingt-cinq exemplaires, « et cent autres ouvrages pareils, qui ne sont recommandables que par « leur rareté. »

La Relation de l'assemblée tenue au bas du Parnasse a été imprimée avec *les Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, du même auteur ; Paris, Debure, 1749-56 ; 7 vol. in-12.

309. GARNIER. Briefue et claire confession de la foy chrestienne, contenant cent articles, selon l'ordre du symbole des apostres, faicte et declairée l'an 1549, par Jehan Garnier. *S. l. n. d.* (*Strasbourg?*) ; 1 vol. pet. in-8, chagr., fers à froid, tr. dor. (*Clarke.*)... 40 — »

J. Garnier avoit professé la religion catholique avec tant de zèle, qu'il s'accuse d'avoir *persécuté* (*voire jusques à la mort*) *ceux qui enseignoient ce mesme que maintenant il croit et confesse.* C'étoit sans doute un moine défroqué qui vint se réfugier à Strasbourg. Il dédie son livre *à toute la petite église françoise de Strasburg, assemblée pour l'Évangile.* Cette profession de foi calviniste est une longue paraphrase du Symbole des Apôtres que l'auteur publie pour servir de modèle à tous ceux qui voudront entrer dans *la petite église;* attendu qu'avant d'être admis, chaque candidat étoit tenu d'exposer publiquement ses principes religieux. Au-dessous du titre, est placée cette épigraphe : *Le cueur croyt pour justice, mais la bouche confesse à salut. Rom.* 10. — *Quand sera-ce?* On lit encore ces mots à la fin du volume : *Quand sera-ce?* question qui fait notre désespoir. A chaque désir, à chaque projet que nous formons, une voix ironique murmure à notre oreille : *Quand sera-ce?* Et, impuissants que nous sommes, nous nous taisons, car Dieu seul peut répondre.

310. GUERET. Le Parnasse réformé et la guerre des auteurs, par Gueret, avocat au parlement de Paris. *La Haye*, 1716, 1 vol. in-12, fr. gr., relié..... » — »

Gabriel Gueret, né à Paris, en 1641, mourut dans la même ville, le 22 avril 1688. Les écrits qu'il a publiés, donnent une idée avantageuse de son goût et de ses talents. *Le Parnasse réformé* fut imprimé pour la première fois, à Paris, 1668 ; *la Guerre des auteurs* parut en 1671. C'est une satire ingénieuse, pleine d'érudition et de bonnes plaisanteries. On y trouve, en outre, de curieux détails sur un grand nombre d'auteurs anciens et modernes, ainsi que sur leurs œuvres. Des citations bien choisies ajoutent encore à la gaieté de cet ouvrage. (*Voyez* Gachet d'Avrigny, n° 308.)

311. L'HISTOIRE et discours au vray du siége qui fut mis devant Orléans par les Anglois, le mardi XIIe jour d'octobre 1428,... avec la venue de Jeanne la Pucelle, et comment elle fist lever le siége de devant aux Anglois (par Léon Trippault). *Orléans, Oliv. Boynard*, 1611, pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Rel. angl.*)..... 48 — »

Au verso du titre se trouve un charmant portrait de Jeanne d'Arc. Bel exemplaire.

312. HISTOIRE macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, etc. *Paris, Toussaint Dubray*, 1606, 2 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. rouge. (*Bel exempl.*).. 24—»

Théophile Folengo, d'une noble famille de Mantoue, né en 1490, d'abord bénédictin du Mont-Cassin, jeta le froc aux orties et se mit à courir l'Italie avec une femme qu'il aimoit, composant des poésies dites macaroniques dont il est probablement l'inventeur et où il n'a point d'égaux. C'est un mélange de latin, d'italien et surtout de mantouan, mais toujours avec des terminaisons latines, et qu'il publia sous le nom de Merlinus-Coccaïus. Folengo mourut après être rentré dans les ordres, en 1544.

L'auteur de cette traduction n'est point connu; elle m'a paru fort peu exacte, autant que j'en ai pu juger; d'ailleurs le patois de Mantoue est très difficile à comprendre.

Cependant l'original contient une petite pièce pastorale, intitulée: *Zanitonella*, qui m'a paru un véritable chef-d'œuvre de naïveté et de grâces; le traducteur l'a entièrement passée sous le silence. Il s'est borné aux aventures d'un héros imaginaire nommé Baldus, et à la longue description d'une bataille entre les mouches et les fourmis.

Théophile Folengo est auteur *Della vita di Cristo*, Venise, 1578. C'est un poëme en dix chants par octaves, illustré de figures en bois fort jolies.

(VIOLLET-LE-DUC.)

313. Les jeux de l'incognu. *Paris, au Palais*, 1630. — Le Herti, ou l'Universel, 1630. La Blanque des marchand meslés. — A très déliée, très menue et très maigre demoiselle. (*Sans date.*) — Discours académique du ris, prononcé en l'Académie de Philarètes, et discours du ridicule. (*Sans date.*) Réunis en un seul vol. in-8, v. fauve..... »—»

« Bien que la dédicace de ce livre singulier, adressée au prince Henri de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, soit signée *Devaux*, l'ouvrage est d'*Adrien de Montluc*, comte *de Cramail*, petit-fils du célèbre maréchal de Montluc. Mathurin Régnier lui a adressé sa deuxième satire. C'étoit un honnête homme et un homme d'esprit. Il est auteur de la comédie des *Proverbes* et des *Jeux de l'inconnu*. On ne pouvoit préluder plus gaiement à un dénouement plus triste et plus malheureux : ayant encouru l'animadversion du cardinal de Richelieu, le comte de Cramail subit à la Bastille une détention de douze années; il n'en sortit qu'infirme en 1642, et mourut en 1646 âgé de soixante-quatorze ans.

Il est difficile de trouver réunies toutes les pièces qui composent ce volume. *Les Jeux de l'inconnu* sont des satires en prose contre le style

ridicule, pédant et alambiqué, tout hérissé de *pointes*, alors en faveur. L'éditeur du livre se défend dans son avis au lecteur d'avoir eu pour but de désigner quelque auteur en particulier, mais il prétend n'avoir fait qu'une critique générale; il remarque avec raison « que pour employer une telle raillerie, il a fallu avoir la connoissance de plusieurs choses, ce qui n'est pas donné à tous. » Une partie de ces critiques a pour nous beaucoup moins de piquant qu'elles n'en devoient avoir alors; les ouvrages blâmés n'étant pas indiqués, et n'étant plus sous nos yeux, sont d'ailleurs probablement oubliés. Toutefois, on reconnoît toujours la manière ingénieuse et vive employée par le comte de Cramail pour signaler les défauts des conceptions de ses contemporains. Il emploie la forme des petits romans, d'historiettes, qui, chacun par les aventures qu'il rappelle et par le style surtout, fait probablement allusion à des ouvrages connus. D'après une de ces nouvelles, il paroîtroit que les histoires en calembourgs dont on a cru M. de Bièvre l'inventeur, telles que *la Comtesse Tation*, *l'Ange Lure*, etc., datent de beaucoup plus loin; car un des jeux de l'inconnu commence ainsi : « Le courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vêtu de vert *de gris*. Il avoit un manteau *de cheminée*, doublé de frise *d'une colonne*, etc. », et vingt huit pages de cette sorte.

Le Herti ou l'Universel est le discours d'un fou, d'un extravagant, véritable amphigouri incompréhensible, très spirituellement fait de verve, mais beaucoup trop long pour être toujours plaisant. *La Blangue* est une sorte d'inventaire d'objets imaginaires, mais auxquels l'auteur donne un sens épigrammatique, comme « le disque dont Hyacinthe fut frappé par Apollon, pour apprendre à ne pas jouer avec les grands. » *Le Discours sur le ris* contient des observations plus philosophiques qu'on n'iroit en chercher dans les livres de cette sorte; il en est de même du *Discours sur le ridicule*, qui termine ce volume fort curieux. »

(VIOLLET-LE-DUC.)

314. LINSTRUCTION DES CUREZ pour instruire le simple peuple. Il est enjoinct a tous les curez, vicaires, maistres des escolles, dospitaulx et autres par tout leuesche de Paris dauoir auec eulx ce present liure, et en lire souuent. Et y a grans pardons en ce faisant. (*Imprimé à Paris, par Nicolas Higman, pour Simon Vostre, libraire juré de l'Uniuersité.*) (Vers 1506); 1 vol. pet. in-4, grav. sur bois..... »—»

Cette belle édition d'un livre rare a été imprimée par ordonnance d'Estienne, évêque de Paris. Le mandement de l'évêque, daté de l'an 1506, est en latin et en françois; il est suivi de l'*Opus tripartitum* de Jean Gerson, également en latin et en françois. Les trois derniers feuillets du volume contiennent un opuscule intitulé : *le Liuret de Jésus, lequel*

renferme la doctrine nécessaire à tous chrétiens. On y trouve les *Douze articles de la foi*, les *Commandements de Dieu et de l'Église*, en vers françois; les *Trois Vérités composées par Jean Gerson;* et enfin, *Carmina triuialia quibus potest unusquisque fidelis christianus orare et a quiete surgendo et ad quietem eundo.* Au-dessous de ces prières on remarque deux jolies gravures sur bois représentant: l'une, saint Michel terrassant le dragon; l'autre, une jeune fille portant un calice surmonté d'une hostie. La marque de Simon Vostre est placée sur le titre; et le verso de ce feuillet est orné d'une large gravure qui représente Jésus-Christ tombant sous le fardeau de sa croix.

315. Les Loups rauissans dit le doctrinal moral, contenant douze chapitres ou chascun pourra facilement congnoistre que cest de bien, et fuyr mal. Auec les exemples ioinctes a chascun chapitre (par Robert Gobin). *On les vend à Paris en la grant rue sainct Jacques, a lenseigne de la Rose blanche couronnee* (*chez Phil. Le Noir, vers* 1525), pet. in-*h*, goth. de 206 ff. non chiffrés, fig. s. b., réglé, mar. v., tr. dor. (*Duru.*).. » —»

Magnifique exemplaire avec témoins de ce curieux ouvrage en vers et en prose.

316. Marot. Les Œuures de Clement Marot, desquelles le contenu sensuit : Ladolescence Clementine, la suite de Ladolescence, deux liures depigrammes, le premier liure de la metamorphose Douide. *On les vend a Lyon, chez Gryphius*, 1538, in-8, goth., réglé, mar. bl. dent. tr. dor..... » —»

Superbe exemplaire rempli de témoins.

317. Melander. Jocorum atque seriorum cùm novorum tùm selectorum atque memorabilium libri II; auctore Othone Melandro J. u. d., et auctore Dionysio Melandro P. P. H. *Smalcaldiæ, ex officinâ Kezelianâ*, 1611, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8. de 1700 pages, relié. 60 - »

Il est impossible d'analyser cet énorme recueil d'anecdotes et de bons mots extraits d'auteurs anciens et modernes. On y trouve de la prose et des vers latins, voire même des passages en allemand. Nous citerons ce-

pendant une fable de Sébastien Scheffer, qui nous a rappelé la *Femme noyée* de Lafontaine :

De viro quodam, uxorem submersam quærente.
Flumine demersam sociam crescente maritus
Quærit, et in verso tramite carpit iter.
Quo fluit unda, virum quidam jubet ire; sinistrum
Fluminis accedis cur male sane caput?
Uxor in æternum non invenietur, amice,
Alter ait, recto si pede forsan eam,
Moribus illa meis semper contraria vixit,
Quis neget adversus quin modo serpat, aquas?

Cette compilation, faite par Otho Melander et augmentée par Denis Melander, se compose de 1370 articles, dont les auteurs sont toujours indiqués. Il auroit été curieux de réunir tous ces noms dans une table générale. On auroit découvert ainsi plusieurs écrivains dont les productions sont à peu près inconnues.

L'imprimeur, Guolgand Kezelius, a écrit la dédicace adressée à Urbain de Boineburg, conseiller du landgrave de Hesse, et *Préfet* de Smalcalde, ainsi que la préface du 2e tome : « Le plus beau présent que Dieu a fait aux hommes, dit Kezelius dans l'*Épître dédicatoire*, c'est l'art de l'imprimerie, découvert en 1440, à Mayence, par Jean Gutenberg, et porté bientôt à Rome par Ulric Han. » Il ajoute que ce volume est le premier qu'il imprime depuis qu'il est établi à Smalcalde.

La reliure, ornée d'armoiries, de filets et d'ornements à froid, a souffert des injures du temps; mais on distingue très bien sur l'un des plats, les armoiries de l'empereur d'Allemagne, avec cette légende : *Des H. Remi. Kaisertums Wappen.* Au-dessous des armoiries sont les lettres G. K.; ce qui prouve que cette reliure sort des ateliers de Guolgand Kezelius, et qu'elle est par conséquent, aussi ancienne que l'impression du livre. On a gravé en creux, au-dessus des armes, les majuscules S. S. H. qui désignent sans doute le nom de l'un des possesseurs de ce volume, et dans un compartiment inférieur, le millésime 1613. Sur l'autre plat, les armoiries sont presque effacées. Cependant on lit facilement la légende : *Insignia ducum electo. saxon.*

Ce livre est rare, surtout lorsqu'il est complet. Il a dû plaire beaucoup autrefois, par la variété des sujets qu'il renferme; il peut être encore, aujourd'hui, d'une lecture agréable. Les tables, placées à la fin de chaque tome, facilitent les recherches.

318 MÉMORIAL contenant une déduction sommaire de l'origine et de l'état présent des contestations doctrinales des Pays-Bas et des véritables moyens de les terminer; une réponse succincte aux trois accusations de jansénisme, de rigorisme et de nouveauté. Avec un re-

cueil de diverses pièces concernant le Mémorial. *Delft*, 1697, 1 vol. in-12, v. br..... »—»

On connoît les longues dissentions que soulevèrent le jansénisme et les disputes sur la grâce. Mais qui pourroit supputer le nombre des livres, des brochures et des pamphlets qu'enfanta cette polémique? Il est à regretter que les savants des deux partis aient dépensé tant de savoir et d'intelligence, au service d'une cause si complétement oubliée de nos jours. Rappelons-nous cependant que c'est au jansénisme que nous devons les *Lettres provinciales*. *Le Mémorial* est une pièce du même genre, écrite en faveur des théologiens de l'université de Louvain. Le style en est pur, mais cette défense, expliquant des faits, est d'une polémique plus serrée, et ne sauroit être comparée à l'œuvre de Pascal. Les *pièces* relatives au *Mémorial* occupent les deux tiers du volume. Elles sont fort curieuses et se composent presque uniquement de censures et de brefs pontificaux condamnant plusieurs livres et quelques propositions des adversaires du jansénisme. La dernière pièce est *le Projet de la Bulle de Paul V contre la doctrine de Molina*, par le P. Quesnel. *Le Mémorial* a été condamné et brûlé. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est donc fort rare; et l'on trouveroit difficilement ailleurs le texte des vingt-quatre pièces que l'auteur a recueillies.

319. MONSTEREUL (de la Chesnée). Le Floriste françois, traittant de l'origine des tulipes; de l'ordre qu'on doit observer pour les cultiver et planter, etc. Avec un catalogue des noms des tulipes, et distinctions de leurs couleurs; par le s^r de la Chesnée Monstereul. *Caen*. 1654; pet. in-8, vél. ..... »—»

Charles de Monstereul, sieur de La Chesnée, est le premier écrivain françois qui ait composé un traité spécial et complet sur les tulipes. Cette fleur, importée en Europe par les Portugais, vers 1530, excita bientôt un tel enthousiasme que des amateurs zélés se dévouèrent, tant en Flandre qu'en France, à la culture des tulipes. A force de soins et de patience, ils parvinrent à les perfectionner, et ils obtinrent par le semis des graines un grand nombre de variétés nouvelles, remarquables par la vivacité et la diversité des couleurs. De Monstereul étoit l'un de ces fanatiques amateurs. Voici comment il entre en matière :

« Entre toutes les choses créées par la bonté et sagesse éternelle, il y a « un ordre de supériorité qui donne la prééminence aux plus parfaites; « comme l'on voit qu'entre les animaux l'homme a la domination; entre « les astres le soleil tient le premier rang; et entre les pierres précieuses « le diamant est le plus estimable; ainsi il est certain qu'entre les fleurs la « tulipe emporte le prix..... »

Les 33 chapitres du *Traité des Tulipes* renferment des détails intéres-

sants sur l'origine, la culture et les maladies de ces fleurs; mais l'auteur n'a pas voulu divulguer le *Secret pour faire perfectionner les Tulipes, qui ne doit être enseigné qu'aux sages curieux.* Les derniers chapitres de l'ouvrage ont pour titre : *De la différence qu'il y a entre les véritables floristes et les curieux ignorants. — Que c'est offenser Dieu de mépriser les fleurs.*

De Monstereul dédia son livre à Mlle de Beuvron, et fit imprimer parmi les pièces liminaires de sa *Monographie des Tulipes*, des vers françois et latins composés en son honneur par les plus célèbres poètes du temps. On y remarque les noms de G. de Scudéry, de Tristan l'Hermite, de Brieux, de Petiville, Le Sueur, de la Crette Bellenger, de Sainte-Honorine, de Le Mière, de Charsonville, et même de Malherbe. G. de Scudéry termine ainsi son panégyrique :

Il faut, pour couronner une si noble audace,
Que je prenne des fleurs au plus haut du Parnasse;
Elles empescheront ton renom de vieillir;
Muse, guide mes pas où je les dois cueillir.

Voici cependant quatre vers qui produisent un effet assez singulier au milieu de cette poésie emphatique :

Vous œillets indiens, et vous fleurs éternelles,
Et mille autres encor aussi rares que belles,
Abaissez votre orgueil, *et loin de vous fâcher*,
Cédez à la Tulipe, *et vous aller cacher.*

Il nous paroît difficile d'expliquer comment Malherbe, mort en 1628, a pu faire l'éloge d'un livre imprimé pour la première fois en 1656. Ou ce Malherbe n'est pas le grand Malherbe, ou le *Floriste françois* couroit déjà en manuscrit avant 1628. Nous transcrivons, à tout hasard, ces vers d'outre-tombe :

Tout est si beau dans ce recueil,
Qu'Adam relevant du cercueil
Voyant ces merveilles paroistre,
Douteroit s'il parle du lieu
Où la voix puissante de Dieu
Lui donna premièrement l'estre.

DE MALHERBE.

Notons une autre singularité. Le titre du volume porte la date de 1654; cependant on lit au-dessous du privilége : *Achevé d'imprimer pour la première fois, le 10 janvier 1655.* Enfin, le titre est précédé d'un beau frontispice gravé, avec cette souscription : *A Rouen, chez L. Du Mesnil, 1658.* Ceci prouve seulement que l'impression du livre a commencé en 1654, et que le frontispice a été ajouté plus tard par un libraire de Rouen qui possédoit une partie de l'édition.

320. Nouveaux amusements sérieux et comiques. *Paris*, 1735, 2 tom. en 1 vol. in-12, v..... »—»

Ce livre paroît avoir été composé pour faire suite aux *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny. On lit dans la préface : *La feuille dont il s'agit ici se donnera, sans interruption, les lundis et vendredis de chaque semaine ; si elle reçoit un accueil favorable, on s'attachera à donner du nouveau et du bon.* L'éditeur s'est arrêté à la 24e feuille ; ainsi, cette publication périodique n'a vécu qu'un trimestre. Elle étoit digne, cependant, d'une plus longue existence. On y trouve beaucoup d'articles curieux, ou intéressants. Nous indiquerons les *Éloges* des Miroirs, du Silence, de la Main, de la Fourmi, de l'Abeille, de l'Araignée, de la Mouche, des Normands, du Corbeau et de la Puce ; des Nouvelles et des Anecdotes ; les Origines de divers usages, etc.... L'article le plus important de ce recueil est intitulé : *Traduction d'une lettre italienne, écrite par un Sicilien à un de ses amis, contenant une critique de Paris et des François* (45 pages). Cette piquante description de la ville de Paris et des mœurs de ses habitants peut faire classer ce volume parmi les documents relatifs à l'histoire de France.

321. L'Ovide en belle humeur de M. Dassoucy. *Suivant la copie imprimée à Paris.* (*Holl.*, *Elzev.*, *à la sphère*), 1651, pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... »—»

Cette édition est un des plus rares volumes de la collection elzévirienne.

322. Laure d'Avignon. Extraict du poëte florentin Françoys Pétrarque : et mis en françoys par Vaisquin Philieul de Carpentras. *Paris*, *Jacq. Gazeau*, 1548, pet. in-8, v. ant. fil. tr. dor. (*Duru.*)..... ..... 48 »

Exemplaire grand de marges d'un livre rare.

323. Recueil des meilleurs contes en vers. *Londres* (*Cazin*), 1778, 4 vol. in-18, mar. tr. dor. comp. dos à la rose. (*Jolie rel.*)..... »—»

Ce très joli recueil, qui peut en remplacer beaucoup d'autres, est digne de tenir dans toute bonne bibliothèque une place honorable qu'il doit au choix qui l'a dirigé, aux vignettes charmantes qui précèdent chaque conte, à la correction et à la beauté de son exécution. Il contient tous les contes de *La Fontaine*, les contes en vers de *Voltaire*, un choix de contes de

Vergier, de *Grécourt* et de *Piron*: ceux de *Sénecé*, de *Perrault*, de *Montcrif*, de *Ducerceau*, de *La Monnoye*, de *Saint-Lambert*, de *Champfort*, de *Dorat*, d'*Autreau* et de *François de Neufchâteau*.

(VIOLET-LE-DUC, *Bibliothèque poétique*.)

324. Recueil d'opuscules mystiques. *Fribourg en Suisse, David Irrbisch*, 1654-1676, 1 vol. pet. in-12, v. (*Anc. rel.*) . . . . . »—»

Toutes les pièces qui composent ce recueil factice, à l'exception d'une seule, ont été écrites par des jésuites. En voici le catalogue : 1. *Exercice journalier fort dévot, accommodé au temps, et très utile à toutes sortes de personnes;* 1656, 12 pag. — 2 *Litanies de N.-S. Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie, pour bien mourir, et de saint François, etc.;* 1659, 24 pag. — 3. *Litanies des très saintes trois personnes, Jésus, Maria, Joseph, et de leurs proches parents;* 1656, 12 pag. — 4. *Litanies de Jésus, Marie et Joseph;* 1670, 12 pag. — 5. *L'Office de la Conception immaculée de la sainte Vierge Marie, avec les litanies de Lorette et prières de S. Mechtilde pour une heureuse mort*, 1676, 24 pag. Les hymnes et les antiennes sont en vers françois. C'est à peine si nous osons citer un passage de cette étrange poésie :

Gloire soit au Père Céleste
Au Fils, à l'Esprit Paraclète,
Ainsi qu'elle a toujours été
Dès le point de l'éternité,
Qu'elle est dans le temps où nous sommes,
Et sera toujours cy-après,
Tant que les Anges et les hommes
Rouleront de siècles divers.

On lit dans *le Mémorial des contestations doctrinales aux Pays-Bas*, p. 238 (voyez le n° 318 ci-dessus), un décret de l'inquisition, donné à Rome le 17 février 1678, qui supprime un petit livre intitulé : *Office de la Conception immaculée, etc.* Cet office commence ainsi : *A Matines : Eia mea labia nunc annuntiate, etc.* (sus, ma bouche, il est temps d'annoncer les louanges, etc.), et finit par l'oraison : *Deus qui per immaculatam Virginis conceptionem, etc.* (Dieu tout-puissant, qui par la Conception immaculée, etc.), avec *défenses à toute personne d'avoir la hardiesse de retenir chez soi ledit office, le lire, l'imprimer, ou le faire imprimer.* Il est facile de reconnaître que l'*Office*, traduit en françois dans ce recueil, est le même que celui qui fut publié en latin et condamné par l'inquisition.

6. *S'ensuyvent les quinze effusions de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ;* 1654, 24 pag. Cet opuscule est suivi du *Voyage douloureux du Sauveur*, et du *Stabat Mater*, traduit en vers françois. Dans *le Voyage douloureux*, l'auteur a supputé en détail le nombre de pieds parcourus par notre Sauveur, depuis le mont des Olives jusqu'au Golgotha. « Quinze

« mille quatre pieds et demy contient le chemin par lequel, en peu « d'heures, le Sauveur fut traîné. Il est croyable qu'il fit plusieurs autres « pas, estant tirassé çà et là par la cruauté des Juifs. »

7. *La Couronne dorée de Nostre-Dame;* 1667, 24 pag., grav. sur bois. — 8. *Litanies de S. François de Sales;* 1670, 12 pag. — 9. *Dévotion à S. François Xavier, avec l'ordre des faveurs spirituelles ou temporelles, qu'on peut obtenir de Dieu par cette pratique;* 1665, 12 pag. — 10. *Litanies à l'honneur de S. François Xavier, apostre des Indes, composées par D. Franç.-Gaspar de Villarovel, évesque dans l'Amérique;* avec *les Souspirs ardents de S. François Xavier* (en vers françois), et une concession de 200 jours d'indulgence à tous ceux qui liront dévotement lesdits *Souspirs ardents;* 1667, 12 pag. — 11. *Litanies de S. Gertrude;* 6 pag. — 12. *Litaniae beatae Mariae Virginis. Le françois est sur l'air : Jesu nostra redemptio;* 1664, 12 pag. Chaque verset des litanies est paraphrasé en quatre vers françois. Par exemple :

Virgo clemens.
Pleine de clémence et douceur,
Ne s'indigne pour nous pécheurs,
Elle nous secourt puissamment
Et miséricordieusement.

13. *Manière de practiquer la devotion des neuf mardys, instituée en l'honneur de saint Antoine de Padoue, avec sept dévotes affections divisées selon les jours de la sepmaine, dédiée à M. Pierre-Fr. d'Affry, gouverneur du comté de Neufchâtel, par les frères Mineurs conventuels de S. François;* 1676, 92 pag. Ce petit livre, publié en l'honneur d'un saint qui *a Dieu même entre ses mains, et semble l'obliger à ne lui refuser aucune grâce*, a dû trouver bien des lecteurs, malgré le haut degré de mysticisme dont il est empreint. En effet, saint Antoine ne se borne pas à accorder des faveurs spirituelles, il étend encore sa bienveillante intercession aux choses temporelles. Ainsi, il ressuscite les morts, il guérit les malades, il donne la richesse aux indigents, et surtout il fait retrouver les objets perdus. Parmi les miracles du saint, décrits dans cet opuscule, il en est un qui se renouvelle quelquefois de nos jours, mais dont le résultat n'est pas précisément la canonisation de ceux qui l'opèrent : « Son père, dit l'auteur, avoit payé « une somme d'argent à quelqu'un, *sans en avoir tiré quittance;* on l'obli- « geoit en justice de payer une seconde fois. S. Antoine, pour empêcher la « justice *d'errer en ce cas*, fit trouver entre les mains de sondit père *une « bonne quittance*, laquelle fut reconnue et acceptée. — Voyez comme « l'erreur se dissipe au nom de S. Antoine de Padoue. »

14. *Pacte et accord que l'on peut faire avec la très sainete Vierge Marie, mère de Dieu, par le P. François Poire, de la Comp. de Jésus;* 1672, in-32, 16 pag. — 15. *Bastion royal contre tous les vices;* in-32, 8 p. — 16. *Oraison à saint Ignace;* placard in-32 oblong.

325. Reformatorium vite morumque et honestatis clericorum saluberrimum. *In urbe Basilea, per Mich. Furter,*

1444 (1494), 1 vol. pet. in-8, goth., mar. noir, tr. dor. (*Duru.*) ..... 68—»

On lit dans *le Manuel du Libraire* : « Ouvrage rare, dont l'auteur est « Jac. Philippi, curé de Saint-Pierre de Bâle. L'erreur dans la date de « l'impression en a fait un objet de curiosité. Vendu 121 fr., mar. citr. « La Vallière. »

Cette note rend notre tâche facile. Nous ajouterons seulement que cet exemplaire ne le cède en rien à celui du duc de La Vallière, sous le rapport de la conservation, des marges et de la reliure.

Au surplus, ce livre n'est pas entièrement dépourvu d'intérêt. L'une des parties, intitulée : *De signis ruine et tribulacionis ecclesie*, est une satire des mœurs du clergé, et renferme de curieux détails. Les règles que donne l'auteur *De communi vita clericorum* pouvoient s'appliquer également à la réformation des abbayes. L'énumération des choses défendues aux clercs par les SS. Pères, par les conciles et par les règlements diocésains, nous paroît aujourd'hui fort extraordinaire. En effet, ne seroit-ce pas, de nos jours, une ironie, même une insulte, que de défendre aux membres du clergé de hanter les tavernes ? Ceci prouve que le *Reformatorium saluberrimum* doit être considéré comme un fragment de l'histoire ecclésiastique du moyen-âge, et que les mœurs publiques se sont purifiées à mesure que la lumière chassoit devant elle les ténèbres de l'ignorance.

326. SENFTLEBEN. Philosophia moralis ad politico-christianè conversandum, per Joannem Senftleben, è soc. Jesu. *Pragæ, typis et sumpt. Vnivers. Carolo-Ferdinandeæ*, 1683, 1 vol. pet. in-12, fr. gr., douze eaux-fortes par Jo. Fre. Necker, rel. ..... 36—»

Ce livre est divisé en trois parties. *Conversatio prudens; Conversatio amica; Conversatio civilis, affabilis, faceta.* Chaque partie se compose de douze paragraphes, et chaque paragraphe est orné d'une gravure emblématique, relative au sujet traité par l'auteur. Les paragraphes 10, 11 et 12 de la 3e partie, contiennent, sous le titre de *Faceta dicteria*, cent reparties facétieuses. Cette *Philosophie morale* symbolisée est suivie de vers latins, rangés par ordre alphabétique, et extraits de Virgile, d'Ovide, de Senèque, de Publ. Syrus, etc. Cet appendice est intitulé : *Gemmulae poeticae in ornatum philosophiae moralis.*

Ce volume de 163 pages avec les pièces liminaires et l'index, renferme donc des préceptes moraux, des emblèmes, des bons mots, et des apophtegmes en vers, tirés des classiques latins. J. Senftleben avoit pris pour devise : *Miscuit utile dulci.*

327. VILLON. Les Œuvres de Françoys Villon de Paris, revenues et remises en leur entier par Clément Marot.

Paris, Arnoul et Charles les Angeliers, s. d., in-16, mar. citr. fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*)..... 120—»

Avec des notes de La Monnoye, qui a en outre copié sur des feuillets placés au commencement et à la fin de cet exemplaire trois ballades attribuées à Villon et des extraits de différents ouvrages relatifs à ce poëte estimé.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

328. Le Cabinet historique, revue mensuelle, contenant, avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités avec les indications de sources, et des notices sur les bibliothèques et les archives départementales sous la direction de Louis Paris, in-8..... —»

Le titre que nous venons de transcrire indique amplement les divers sujets recueillis dans *le Cabinet historique*, qui paroît tous les mois, du 25 au 30, par cahiers de 3 à 3 feuilles et 1/2, ou 48 à 56 pages, texte historique, et le Catalogue contenant l'indication de 300 manuscrits environ.

Prix : 12 fr. pour Paris; 14 fr. pour les départem. ; 16 fr. pour l'étranger.

La première livraison de la seconde année, que nous avons sous les yeux, contient parmi les Pièces inédites : I. Un Mémoire contre François Poncet, d'Auxerre, voleur et assassin, vivant dans la première moitié du règne de Louis XIV. — II. Lettre inédite de dom Bretagne à Urbain Plancher, au sujet de sa querelle avec l'abbé Lebeuf, pour la possession des reliques de saint Optat. Le chanoine d'Auxerre y est assez maltraité.

D. Claude Bretagne, né en 1625, à Semur, en Bourgogne, mort à Rouen le 15 juillet 1694, supérieur de la Congrégation de Saint-Maur a publié : *Vie de Bachelier de Gentes*, Reims, 1680, in-8. — *Merveilles de Notre-Dame de Bethléem de Ferrières en Gâtinois.* — *Relation de la procession du corps de saint Remy, etc.* Il étoit un des collaborateurs à *l'Histoire de Champagne* que préparoient les religieux de Saint-Benoît.

III. Deux lettres du président Bouhier, suivies d'une lettre de Brossette, le commentateur de Boileau et l'un des nombreux correspondants du laborieux président.

IV. Deux lettres du curé Meslier : « Meslier a eu le triste honneur de devancer de quelques années l'ère dite philosophique. Il étoit athée de cœur avant les publications de la maison d'Holbach et Cie, qui n'a pu revendiquer la gloire de l'avoir formée. Meslier s'est fait lui-même, ou plutôt, isolé au milieu d'un peuple inculte, il laissa égarer son esprit à la solution de questions oiseuses, à des lectures imprudentes, qui ruinèrent et éteignirent en lui la foi. Il étoit de Mazerni (canton d'Osmont, arrondissement de Rhetel), né le 15 juin 1664 de pauvres ouvriers en serge, qui

cédèrent à un brave curé du voisinage le soin de son éducation. Entré au séminaire de Reims, il fut pourvu de la cure d'Étrépigny, le 18 décembre 1684, et l'on sait qu'il mourut en 1729. Sa vie fut exempte de reproches, et l'exercice qu'il fit des vertus évangéliques préparoit peu au scandale du malheureux écrit qui a fait sa réputation. — Cependant on cite quelques singularités de ce bizarre personnage et le trait que nous allons rapporter cadre bien avec la haine qu'il témoigne à plusieurs reprises dans ses écrits contre l'oppression des grands. Meslier avoit refusé de recommander au prône le seigneur d'Étrépigny, qui avoit maltraité quelques-uns de ses paroissiens; le cardinal de Mailly, alors archevêque de Reims, devant qui la contestation fut portée, l'y contraignit, et le dimanche qui suivit cet ordre, le curé monta en chaire et dit en présence du seigneur: « Voilà le sort ordinaire des pauvres curés de campagne; les archevesques, qui sont de grands seigneurs, les méprisent et ne les écoutent pas; ils n'ont des oreilles que pour la noblesse; recommandons donc le seigneur de ce lieu, et prions Dieu pour M. de Clairy; demandons à Dieu sa conversion, et qu'il lui fasse la grâce de ne point dépouiller l'orphelin. »

Cette manière de réparation fut peu goûtée de M. de Clairy, et l'état de guerre continua, et fut itérativement dénoncé à l'archevêché. Réprimandé de nouveau, le curé, dit-on, en conçut une telle mortification qu'il se laissa mourir de faim. Nous savons aujourd'hui qu'à ce dépit se joignoit chez Meslier un chagrin sérieux: Meslier devenoit aveugle, malheur qu'il redoutoit depuis longtemps, et qui acheva de le dégoûter de l'existence. On comprend qu'avec les tristes doctrines dont il s'étoit nourri, n'étant plus retenu ni par le devoir, ni par l'espérance, rien ne l'arrêta dans la voie du suicide. Du reste, autant le malheureux Meslier avoit mis de soin à cacher de son vivant les désolantes doctrines dont il étoit imbu, autant une fois le parti de mourir arrêté, prit-il ses mesures pour qu'après sa mort elles pussent acquérir la plus grande publicité. L'ouvrage dans lequel il avoit consigné ses opinions, très nettement écrit de sa main, en triple exemplaire, dûment scellé, fut par ses soins porté au greffe de Sainte-Menehould, lieu de la juridiction d'Étrépigny, à l'officialité de l'archevêché de Reims, et à l'hôtel de ville de Méxières. En même temps Meslier, pour mieux atteindre son but, laissoit deux lettres, l'une à l'adresse du clergé de Reims, l'autre à l'adresse des curés des environs d'Étrépigny.

Cette livraison du *Cabinet historique* se termine par une suite du *Catalogue général des documents et manuscrits relatifs à la Bourgogne.*

329. Hucher. Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe. *Le Mans, impr. de Ch. Monnoyer*, 1856, 1 vol. gr. in-8 de 276 pages br. et enrichi d'un grand nombre de gravures sur bois, sur cuivre et sur pierre..... 7 — 50

Véritable mosaïque, ce livre offre comme le reflet des divers talents qui ont prêté à l'auteur leur concours affectueux. M. Lassus, l'habile architecte, donne, tout d'abord, l'histoire bibliographique de la plus ancienne carte du Maine. M. Landel, qui possède, à lui seul, plus de documents sur la cité du Mans que toutes les bibliothèques du département, raconte ensuite les vicissitudes des anciennes enceintes de la ville: il dit les noms et la place des tours qui flanquoient ses murailles, la date de leur construction

et de leur démolition, etc.; un document original, copié presque *in extenso*, sert de pièce justificative à cette partie du livre. Plus loin M. Charles donne, dans un style vif et piquant, l'histoire de La Ferté-Bernard, sa patrie; il en a étudié surtout, avec amour, la belle et curieuse église, le second monument du département, dans l'ordre d'intérêt. M. Charles n'est pas moins compétent lorsqu'il s'agit de reconstituer l'ancien état militaire de La Ferté, et il appuie tous ses récits de l'analyse de documents originaux, inédits jusqu'à ce jour, et qu'il exhume des divers dépôts de La Ferté et du Mans.

M. Drouet, qui, à toutes les époques, a montré tant de zèle pour la conservation des monuments, fait connoître ensuite ce qu'étoit la mosaïque du *Mont-Saint-Jean*, lorsqu'elle fut découverte par M. le vicomte de Dreux-Brézé, en septembre 1844. On sait qu'aujourd'hui il n'en reste plus rien; mais le beau dessin que nous donnons en perpétuera le souvenir.

Enfin, M. Anjubault a bien voulu doter ce travail d'une intéressante révélation, au point de vue bibliographique : il s'agit de la découverte d'un très ancien Almanach manceau, publié par *Jehan Delespine, docteur en médecine, pour l'année* 1534.

L'auteur a ajouté à ces piquants articles quelques notices, dans lesquelles il passe en revue les vitraux de la cathédrale du Mans (rose et chapelle du chevet), les statues de son portail roman, dont il a donné, le premier, un commencement d'explication fondé sur l'épigraphie; une ancienne étoffe de soie, déposée dans le trésor de l'église de la Couture du Mans, et d'origine sassanide, selon l'opinion d'un illustre savant; une curieuse maison de la vieille ville, dite d'Adam et d'Ève, construite précisément par le même Jehan Delespine dont nous venons de parler; enfin, la magnifique pierre tombale de Saint-Ouen-en-Belin.

On y remarque aussi un travail assez étendu, et richement illustré de bois gravés et de planches de cuivre, sur Sillé-le-Guillaume, petite ville historique qui sera visitée par plus d'un touriste, aujourd'hui que le chemin de l'Ouest y conduit, sans efforts, des flots de voyageurs; l'auteur reconstitue la liste de ses barons, explique et décrit ses monuments, donne la pierre tombale du bienheureux Geoffroy de Loudun, les sceaux de tous les seigneurs des environs; enfin publie, pour la première fois, le tombeau, du XIIIe siècle, de l'église de Neuvillette, qui donne lieu à un piquant article de critique.

Le volume se termine par une esquisse sur la plus grave des matières, la sigillographie; c'est un aperçu rapide qui initie le lecteur à cette austère science, la sœur de la numismatique, dont les éléments avoient été confinés, jusqu'à ce jour, dans d'énormes volumes trop peu accessibles au public.

Un grand nombre de gravures sur bois, et quatorze planches sur cuivre ou sur pierre, dont quelques-unes *in-folio*, rendent ce volume réellement remarquable au point de vue archéologique et même du bon marché.

330. DELEPIERRE (*Octave*). De la littérature macaronique et de quelques raretés bibliographiques de ce genre. *Londres*, 1855, in-8, pap. vélin..... 8 —»

Voir sur ce petit ouvrage, tiré à cinquante exemplaires, les *Variétés bibliographiques* de cette livraison.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, Bibliophile; V. Cousin, de l'Académie Françoise; Desbarreaux-Bernard, Bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, Bibliophile; Ferdinand-Denis, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, Bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarete Chasles, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. Pichon, Président de la Société des Bibliophiles François; Serge Poltoratzki; Ratbery, Bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie Françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie Françoise; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1856.

Sommaire des nos de Mars de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

REVUE DES VENTES. — I. Notice bibliographique sur les ventes Duplessis et Parison, par M. Silvestre de Sacy..... 613
II. Liste de quelques principales adjudications de la vente Duplessis..... 617
III. Compte rendu analytique de la vente des livres de M. Parison, par M. Jacq. Charles Brunet..... 618
LE CÉSAR DE MONTAIGNE, par M. Cuvillier-Fleury. 625
CORRESPONDANCE du Bulletin du Bibliophile. — Lettre à l'éditeur, relative à un article de M. Payen, inséré dans la précédente livraison, par M. Grün... 644
— Lettre sur le même sujet, par M. Philarète Chasles. 646
CATALOGUE..... 647

REVUE DES VENTES

I.

BIBLIOTHÈQUES DE M. G. DUPLESSIS ET DE M. PARISON.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les adjudications principales de ces deux ventes qui ont obtenu chacune dans leur genre un succès mérité. Voici au surplus l'annonce qu'en avoit faite M. de Sacy dans le *Journal des Débats* du 12 février :

Nous avons à annoncer une nouvelle qui intéresse les amateurs de livres et le public lettré : deux bibliothèques importantes vont être vendues dans le courant de ce mois, la bibliothèque de M. G. Duplessis, ancien recteur de l'Académie de Douai, décédé il y a environ deux ans, et la bibliothèque de M. Parison, mort tout récemment dans un âge avancé. La vente des livres de M. Duplessis commencera le 18 février, et celle de M. Parison le 25 du même mois. Le catalogue de la première de ces deux bibliothèques se distribue chez M. Potier, libraire, quai Malaquais, 9, et le catalogue de la seconde chez M. Labitte, libraire, sur le même quai, 3. Ces deux catalogues, rédigés avec beaucoup de soin et précédés l'un et l'autre d'une notice sur le propriétaire des livres qui vont être vendus, méritent d'être lus. La notice sur M. G. Duplessis est de M. Preux, premier président honoraire de la Cour impériale de Douai, et la notice sur M. Parison est de M. J.-C. Brunet, le savant auteur du livre intitulé : *le Manuel du libraire et de l'amateur.*

Il semble que le hasard se soit plu à rapprocher ces deux

ventes et à confondre le souvenir des deux hommes savants et modestes dont les bibliothèques vont être livrées en même temps aux enchères. L'un et l'autre aimoient passionnément les livres et en avoient fait une étude approfondie. L'un et l'autre, dans une fortune médiocre, avoient trouvé le moyen d'en réunir un grand nombre à force de soins et de patience, et de les choisir excellents. M. G. Duplessis recherchoit davantage les raretés littéraires, sans négliger pourtant les classiques grecs, latins et françois, qu'il connaissoit parfaitement. Le goût de M. Parison, sans être exclusif (quand on a le bonheur d'aimer les livres, on les aime tous), le portoit de préférence vers ces ouvrages de littérature et d'érudition ancienne et moderne qui composeront éternellement le fonds de toutes les bonnes bibliothèques. La bibliothèque de M. G. Duplessis attirera particulièrement ces amateurs délicats qui ont des livres pour eux seuls et qui les trouvent d'autant plus précieux que peu de personnes partagent avec eux le plaisir de les posséder. Il y aura plus de ces livres qui conviennent à tout le monde, du moins à tout le monde lettré, dans la bibliothèque de M. Parison. M. G. Duplessis attendoit les siens et les guettoit en quelque sorte au passage, assez maître de lui-même cependant et assez raisonnable pour les laisser aller et se contenter de les examiner d'un œil curieux lorsqu'un prix trop élevé, une concurrence trop ardente les élevoient au-dessus de ses modestes ressources. Il savoit bien que le jour d'un amateur patient arrive tôt ou tard, et que le livre qu'il faudroit disputer à prix d'or tombe quelquefois de lui-même entre les mains du connoisseur qui veille. Il me semble voir encore ce bon et sage M. Duplessis, avec sa mise propre et simple, son air grave et doux, l'œil ardent néanmoins dès qu'un livre nouveau lui étoit présenté; il me semble le voir tranquillement assis dans le magasin de M. Potier et y passant des heures entières, toujours prêt à faire part aux survenants de ses vastes et sûres connoissances, mais gardant volontiers le silence lorsqu'on ne l'interrogeoit pas. Il n'éprouvoit pas, comme certains amateurs dont je me garderai bien de faire la critique pour d'excel-

lentes raisons, le besoin insatiable de posséder. Il jouissoit avec bonheur des livres même qui ne faisoient que passer dans ses mains. Il les voyoit tous et n'en gardoit pour lui qu'un petit nombre. Une simple note, prise sur l'exemplaire qu'un concurrent heureux alloit lui enlever, satisfaisoit son goût et sa passion. S'il n'avoit pas acquis un livre, il avoit acquis une connoissance de plus sur ces livres qu'il adoroit. Aussi, dès qu'une question un peu difficile se présentoit en ce genre, un de ces problèmes de bibliophile qui ont aussi leur importance dans l'histoire littéraire, étoit-ce à M. Duplessis qu'il falloit s'adresser ; sa complaisance n'étoit pas moins inépuisable que son savoir. L'aimable et l'excellent homme !

M. Parison avoit commencé sa bibliothèque avec luxe. Les éditions splendides et les riches reliures avoient séduit son goût. Très-versé dans les langues grecque et latine, amoureux de l'érudition qu'il cultivoit pour son propre plaisir sans éprouver le besoin de la réputation, il recherchoit les beaux et les grands ouvrages. Cette passion de sa jeunesse a laissé de brillantes traces dans sa bibliothèque. Une armoire particulière contient en ce genre de vrais trésors, peu nombreux, il est vrai. M. Parison s'étoit bientôt rangé à un goût plus modeste, mais qui lui avoit permis de composer sa bibliothèque sur un plan plus vaste. Ses livres, il les cherchoit lui-même sur les quais, à une époque, je me hâte de le dire, où l'on trouvoit sur les quais, plus souvent qu'aujourd'hui, d'excellents ouvrages délaissés par des amateurs ignorants, excellents pour le fond, excellents même pour la forme et d'une condition très-élégante ou du moins très-pure, de beaux in-12 d'autrefois, reliés solidement en veau fauve ou en veau marbré. Pendant cinquante ans peut-être, M. Parison, d'une main sûre et heureuse, a écrèmé journellement la boîte modeste des libraires en plein vent. Il a fait là de précieuses découvertes, ne fût-ce que celle de cet exemplaire des *Commentaires* de César, avec une longue note manuscrite de Montaigne, livre inappréciable, acheté 90 centimes par M. Parison, et qui se vendra prochainement Dieu sait combien, au feu des enchères ! Je n'ai pas connu M. Parison

pour mon malheur; j'ai vu sa bibliothèque, j'en ai parcouru avidement les rayons. C'est simple, en général, mais appétissant par la propreté, par je ne sais quel air de choix délicat et savant. Quant aux amateurs proprement dits, qu'ils se fassent ouvrir l'armoire mystérieuse, qu'ils demandent à voir, à toucher de leurs mains le *Philon* en deux volumes in-folio, le *Pline* aux armes de de Thou, le *Végèce*, exemplaire ayant appartenu à Henri III, le *Virgile* Elzevier, l'*Euripide* aux armes du comte d'Hoym, le *Télémaque* de Longepierre, *les Provinciales* aux armes de Mme Chamillart, le *Dictionnaire* de Bayle aux armes de Mme de Pompadour; ou plutôt qu'ils lisent le catalogue de M. Labitte, car j'en oublie et des meilleurs.

Je ne puis pas énumérer non plus tous les trésors de la bibliothèque de M. G. Duplessis. Les littératures étrangères, très-familières au vaste savoir de M. Duplessis, littératures italienne, angloise, espagnole, etc., y figurent pour un bon nombre de livres très-précieux et très-rares. M. Duplessis s'étoit beaucoup occupé des proverbes de toutes les nations; il avoit composé sur ce sujet de curieux et savants ouvrages. L'article des proverbes est donc un des plus riches de son catalogue. Il recherchoit aussi les éditions originales de nos grands classiques; il possédoit celles de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, etc., avec de belles et brillantes reliures. Les poëtes du XVIe siècle, des éditions les plus rares et les plus recherchées abondent dans sa collection. Je citerai encore l'*Horace* Elzevier relié par Derome; les *Contes* de La Fontaine, édition dite des fermiers généraux; les œuvres de Molière de 1682, des Rabelais fort rares, les *Contes* de Marguerite de Valois, les *serées* de Bouchet, un *cancionero* général d'Anvers, 1573; le *Mystère de la Passion*, Paris, 1539. Je m'arrête; il faudroit tout citer et tout prendre, si l'on avoit assez d'argent pour cela. J'ajouterai seulement qu'à la fin de cette vente on offrira aux amateurs deux ouvrages d'une haute importance, qui ne font point partie, je crois, de la bibliothèque personnelle de M. G. Duplessis : un recueil de *mazarinades* des plus complets, et un Voltaire unique qui ne contient pas moins de 12,800 figures.

C'est le Voltaire illustré par les soins de M. le comte de Saint-Mauris. On n'en trouveroit pas un pareil dans le monde entier.

Voilà donc encore deux belles bibliothèques qui vont être dispersées ! Une réflexion me console : ceux qui les possédoient en ont joui sagement. Ce n'étoit pas pour eux un meuble de luxe, une vaine décoration d'appartement. Ils aimoient les beaux livres, mais ils les aimoient pour les lire ; ils en paroient leur esprit, ils en nourrissoient leur cœur. Dans ces livres, M. Duplessis et M. Parison avoient cherché et trouvé ce qui est le véritable fruit des livres, la tranquillité de l'âme, le goût d'une vie simple, modeste et cachée. M. Duplessis et M. Parison ont été heureux ; ils méritoient de l'être. La science leur a donné ce qu'elle devroit donner toujours, la sagesse. Tâchons d'être bibliophiles aux mêmes conditions qu'eux ! Le goût des livres, quand il n'est pas la passion d'une âme honnête, élevée, délicate, est le plus vain et le plus puéril de tous les goûts.

S. DE SACY.

II.

Liste de quelques principales adjudications de la vente de M. G. Duplessis.

N° 31.	Heures de Notre-Dame de Chartres, 1571	250 fr.
82.	Montaigne, 1580	222
253.	Le second volume de Cathon	350
362.	Marguerites de la Marguerite, 1554, in-16	200
439.	Contes de La Fontaine, édition des fermiers-généraux.	175
479.	Airs de cour. *Poitiers*. 1607	309
480.	Trésor des chansons amoureuses, 1614	200
571.	Orlando Furioso, 1533	285
669.	Molière, 1682	320
676.	Racine, 1697	116
762.	Sérées de Bouchet	180
815.	Collection de Caron	185
816.	Collection de joyeusetez	246
1002.	Les Menus Propos	161
1471.	Recueil de Mazarinades	580
1472.	Voltaire	4,000

III.

VENTE DES LIVRES DE M. PARISON.

La bibliothèque de M. Parison, dont la vente vient de se faire dans l'appartement de ce bibliophile distingué, quai des Augustins, n° 9, peut, sous plus d'un rapport, être comparée à celle du savant traducteur d'Hérodote, M. Larcher, laquelle fut vendue très-avantageusement à la fin de l'année 1814. L'une et l'autre, composées particulièrement d'auteurs classiques grecs et latins, de livres de philologie et d'ouvrages relatifs à l'histoire ancienne, ont été également formées par des hommes peu favorisés des dons de la fortune; mais qui, à force d'économie, et après plus de soixante années de persévérance, sont parvenus à laisser, en mourant, deux collections remarquables par l'excellent choix des ouvrages et des exemplaires qu'elles contenoient. M. Larcher, il est vrai, dans les dernières années de sa vie avoit été revêtu de fonctions lucratives, qui, en augmentant considérablement son revenu lui avoit enfin permis de se procurer des éditions *princeps* d'un grand prix et des exemplaires en grand papier qu'il avoit longtemps convoités. Moins heureux à cet égard que ce savant, M. Parison, dont le revenu annuel atteignoit à grand'peine 4,000 fr. et qui sur cette modique somme avoit à prélever un loyer de 1000 fr. et les gages d'une servante, s'étoit vu forcé de diminuer successivement ses acquisitions de livres, à mesure qu'augmentoit le prix des choses les plus nécessaires à la vie. Pourtant, comme quelque heureux hasard lui avoit procuré de temps en temps, à des prix très-modiques, des livres précieux soit par leur rareté, soit par la beauté des reliures, la collection qu'il a laissée après sa mort n'étoit guère inférieure à celle de M. Larcher, et elle avoit même sur cette dernière l'avantage d'être plus variée, et de

présenter des curiosités bibliographiques tout-à-fait analogues au goût du jour. Toutefois si l'on compare les prix auxquels quelques-uns des mêmes livres ont été portés dans les deux ventes on sera affligé de voir dans quel discrédit sont tombées, depuis 1814, les meilleures éditions anciennes des auteurs classiques grecs et latins et certaines grandes collections. Tel livre (le Platon, édit. de Deux-Ponts, en 12 vol. in-8°) qui avoit été payé 130 fr. dans la première vente a été donné pour 30 fr. dans la seconde; d'autres, par exemple les in-4°, *cum notis diversorum*, les in-8°, *cum notis variorum*, et surtout les beaux in-fol. imprimés en Hollande, ont perdu de 60 à 80 pour 100; en sorte que ce qui, en ce genre, n'avoit pas coûté moins de 25,000 fr. à M. Parison, a produit à peine 10,000 fr. Mais par bonheur pour les héritiers de notre bibliophile ce déficit a été amplement compensé par la plus value d'un certain nombre de beaux livres qui ont été portés à des prix exorbitants, par suite de l'entraînement auquel plusieurs amateurs, et particulièrement l'auteur de cet article, se sont laissé aller. La plupart de ces livres curieux avoient été acquis à des prix très-faibles, soit aux étalages des bouquinistes, soit même chez les libraires et dans des ventes plus ou moins célèbres, avant que ces sortes de curiosités eussent acquis la haute valeur que leur donne aujourd'hui une concurrence nombreuse.

Pour faire mieux juger de l'effet qu'a produit cette concurrence à la vente de M. Parison, nous allons donner ici les prix des acquisitions d'un certain nombre d'articles précieux comparés à ceux des adjudications, en prévenant qu'il convient d'ajouter 5 pour 100 à ces derniers. Nous commencerons par les articles trouvés aux étalages:

N° 4 Biblia, 1526, in-4, aux armes d'Henri II, mais assez mal conservée, achetée 3 fr. en 1820, sur le pont Notre-Dame, vendue..... 220 fr.

14 Psalterium Davidicum, 1555, in-16, exemplaire du connétable Anne de Monmorency, acheté 65 c. en 1827, sur le quai de l'École, et vendu..... 250 fr.

15 Liber Psalmorum, in-8, exemplaire d'Henri III, acheté 1 fr. 25 c. chez un fripier au Marais, en 1850 ..... 159 fr.

23 Paraphrase des psaumes par Godeau, in-4, reliure attribuée au Gascon, acheté 2 fr. sur le quai de l'École, vendu ..... 180 fr.

83 Office de la semaine sainte, exempl. de Louis XV, acheté 1 fr. 25 c. sur le Pont-Neuf, en 1847, vendu 60 fr.

176 Les Provinciales, 2 vol. in-12, exempl. de madame Chamillart, acheté 10 fr. à l'étalage de Dabin, en 1828, vendu ..... 350 fr

177 Autre édit. des Provinciales, aux armes de Chamillart; exempl. donné à M. Parison, vendu... 355 fr.

240 Explication des maximes des saints, exemplaire de Godet Desmarais, évêque de Chartres; acheté 1 fr. en 1811, vendu ..... 240 fr.

462 Pline le naturaliste, édit. de 1608, in-8, exempl. de de Thou, acheté 5 fr. sur le quai Voltaire, en 1820, vendu ..... 100 fr.

575 Cento giochi, in-4, avec la signat. de Montaigne, acheté 1 fr. 50 c., vendu ..... 89 fr.

764 Florilegium, in-8, même signature, acheté 1 fr., vendu ..... 69 fr.

1059 La religion, poëme de L. Racine, pet. in-12, reliure en veau dont les plats représentent un parterre de jardin, acheté 2 fr. 75 c. sur le pont St-Michel, vendu ..... 52 fr.

1153 Plautus, in-24, exempl. du cardinal de Richelieu, acheté 2 fr. 50 c., vendu ..... 108 fr.

1185 Le Misanthrope, édit. de 1667, acheté 25 c. et la reliure, vendu ..... 63 fr.

1208 Héliodorus, in-8, exempl. de Maioli, en mauvais état, acheté 30 c., vendu ..... 370 fr.

1232 Télémaque, in-12, édit. originale, acheté 2 fr. vendu ..... 55 fr.

1842 Fragmenta, in-4, exempl. de de Thou, acheté 1 fr. 50 c. vendu..... 88 fr.

1908 César, édit. de Plantin, in-8, avec des notes et une page de la main de Montaigne, acheté 90 c. en décembre 1832 (pas 1801), sur le quai de la Monnoie, vendu..... 1550 fr.

Le jour où M. Parison fit cette trouvaille merveilleuse fut certainement un des plus heureux de sa vie; à peine venoit-il de la faire que, rencontrant un de ses amis, il voulut dans son enthousiasme qu'il baisa comme une relique cet affreux bouquin. M. van Praet lui en offrit le même jour 300 fr. mais il n'étoit pas homme à le céder, lui en eût-on donné 10,000 fr.

2142 Histoire des rois des deux Siciles, in-4, mar. bl. doublé de mar. acheté 3 fr., vendu..... 95 fr.

2168 Maria Stuarta, in-12, v. f. exempl. de de Thou, acheté 1 fr., vendu..... 46 fr.

LIVRES ACHETÉS CHEZ DES LIBRAIRES OU DANS DES VENTES PUBLIQUES.

38 Novum Testamentum, 1649, 2 vol. in-12, mar. bl., acheté 12 fr., vendu..... 86 fr.

103 Philo. Judæus, 2 vol. in-fol., vente Clavier, acheté 111 fr., vendu..... 260 fr.

161 Élévations à Dieu, par Bossuet, 2 vol. in-12, m. r., acheté 6 fr., vendu..... 160 fr.

371 Boethius, in-8, mar., Derome, acheté 15 fr. 60 c. en 1799, vendu..... 93 fr.

525 Gemini astronomica, in-8, exempl. de de Thou, acheté 10 fr., vendu..... 80 fr.

638 Glossarium mediæ græcitatis, in-fol, acheté 30 fr., vendu..... 93 fr.

687 Dictionnaire de Ménage, 2 vol. in-fol. Padeloup, acheté 60 fr., vendu..... 220 fr.

674 Deux dialogues d'Henri Estienne, 1579, in-16, acheté 18 fr., vendu..... 69 fr.

744 Recueil d'oraisons funèbres, 4 vol. in-12, mar. acheté 16 fr., vendu..... 251 fr

763 Poetæ græci principes, in-fol. mar. à compart. de la bibliothèque de de Thou, acheté 122 fr. vente Firmin Didot, vendu..... 641 fr.

776 Mulieres græcæ, 3 vol. in-4, gr. pap. mar. r. Derome, acheté 151 fr. vente Maucune en 1799, vendu..... 522 fr.

793 Eudoxiæ centones, joli manuscrit d'Ange Vergece, in-8, provenant de Brotier, acheté 50 fr., vendu..... 805 fr.

871 Virgilius, édit. d'Elzevir, 1636, mar. bl. (9 lig.) acheté 40 fr. en 1792, vendu..... 600 fr.

884 Horatius, 1699, pet. in-12, mar. Padeloup, acheté 12 fr. vente Crozat, en 1813, vendu.... 160 fr.

958 Panopliæ artium ; Album de Dupuis, acheté 6 fr. dans la cour St-Martin chez un bouquiniste, par M. By, accoucheur, et cédé à M. Parison en 1804, en échange de quelques livres, estimés 9 fr., vendu..... 1000 fr.

1008 Œuvres de J. Molinet, 1587, in-8, Bauzonnet, acheté 48 fr., vendu..... 131 fr.

1028 Mellin de St-Gelais, avec les notes de Lamonnoye, acheté 5 fr. 65 c., vente Laujon, en août 1811 (avec l'édit. de 1719), vendu..... 460 fr.

1022 L'exemplaire de l'édition de 1719, vendu..... 16 fr.

Le poëte chansonnier Laujon, connu par ses *A propos de Société*, et mieux encore comme auteur de l'*Amoureux de quinze ans*, jolie pièce composée par lui à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, dont il étoit le secrétaire, avoit

eu autrefois une assez bonne bibliothèque, qu'il fut obligé de vendre pendant la révolution. A sa mort, arrivée en 1811, il n'en restoit plus que quelques débris que l'on vendit aux enchères, sans en publier le catalogue. A cette vente M. Parison acheta encore, indépendamment du Saint-Gelais, le Passerat (n° 1037), 3 fr., revendu 99 fr.; le Bruscambille (n° 1233), payé 4 fr. et revendu 67 fr., et le *Vico*, in-4, exemplaire de Grolier (n° 2343), joli volume payé 7 fr. et revendu 1800 fr. ! ! !

Il est à remarquer que l'année 1811 a été très-favorable pour notre bibliophile, car ce fut à cette même époque qu'il se procura plusieurs beaux livres du Cabinet de Firm. Didot; qu'il trouva pour 1 fr. l'*Exposition des Maximes des Saints*, déjà citée, et enfin qu'il fit l'importante acquisition des papiers de Brotier, parmi lesquels se sont trouvés tant de précieux autographes.

1208 Heliodorus, in-8, mar. à compart., acheté 10 fr. chez Blondel, place Saint-Germain-l'Auxerrois, vendu..... 370 fr.

1233 Télémaque, édit. de 1717, 2 vol. in-12, mar. bl., exemplaire de Longepierre, acheté 30 fr. vers 1802, chez Passart, au Louvre, vendu.. 1700 fr.

Cette enchère extravagante a été portée pour le compte d'un vieux bibliophile, qui, cette fois, n'a pas fait preuve de sagesse.

1402 Petronius, cum notis variorum, in-8, Derome, acheté 36 fr., vendu..... 89 fr.

1421 Adagia, in-4, mar. r. le plus beau de Thou de la bibliothèque de M. Parison, acheté 12 fr. chez Blondel, en 1804, vendu..... 161 fr.

1529 Plutarchus, 1599, 2 vol. in-fol. mar. r. armes de de Thou, acheté 42 fr. vente Le Blond, en 1802, vendu ..... 335 fr.

1715 Eusebii, etc. Historia ecclesiastica, 3 vol. in-fol. acheté 48 fr. en 1802, vendu ..... 120 fr

1773 Histoire de Port-Royal, 6 vol. in-12, v. f. Padeloup, acheté 40 fr. en 1849, vendu ..... 152 fr.

1858 Herodotus, editio Wesselingii, in-fol., mar. Derome, acheté 92 fr. vente Maucune en 1799, vendu ..... 151 fr.

1874 Diodorus Siculus, 2 vol. in-fol. mar. r. Derome, acheté 100 fr. même vente, vendu ..... 205 fr.

1905 Sallustius, 1543, in-8, mar. bl. armes du comte d'Hoym, acheté 80 fr. vente de Bure, jeune, en 1849, vendu ..... 176 fr.

2434 Dictionnaire de Bayle, 1720, 4 vol. in-fol. mar. r., armes de madame de Pompadour, acheté 200 fr. en 1797, vendu ..... 319 fr.

Le n° 2245, comprenant l'Antiquité expliquée et les Monuments de la monarchie française, par le P. Montfaucon, 20 vol. in-fol. gr. pap., reliés en v. f., qui en floréal an III (mai 1796), avoit été payé 10,000 fr. en assignats, représentant alors 950 fr. en argent, n'a été vendu que.... 585 fr.

JACQ. CHARLES BRUNET.

LE CÉSAR DE MONTAIGNE.

Nous avons pensé que nos lecteurs retrouveroient ici avec plaisir les deux articles suivants sur le *César* de la vente Parison, articles qui ont paru dans le *Journal des Débats* (nos des 16 et 23 mars 1856), et que l'auteur nous autorise à reproduire.

I.

Un jour, il y a longtemps de cela, ce bon M. Parison, qui étoit un savant modeste et un chercheur infatigable, trouva sur le quai un affreux petit volume relié en basane qu'il paya quatre-vingt-dix centimes. Ce volume étoit le César de Montaigne, qui vient d'être vendu quatre-vingt-dix louis (1) aux enchères de la bibliothèque de M. Parison.

Pour apprécier la joie que dut éprouver notre savant, quand il se vit en possession de ce bouquin incomparable, il faut avant tout se rendre bien compte de ce qui se passe dans l'âme d'un vrai bibliophile quand il découvre un trésor. D'abord « l'inventeur » d'un trésor de cette sorte n'a rien à démêler avec l'article 716 du Code civil, lequel dispose : « .....Si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » Le trésor que découvre un bibliophile est bien à lui; et il y a une bonne raison à cela : ce n'est pas seulement sa découverte, c'est son invention, presque son œuvre. Si M. Parison n'avoit pas été un lettré de premier ordre, un habile déchiffreur de vieux manuscrits et un *collectionneur* à outrance, si même il n'eût appartenu, bien avant la création du mot, à cette classe d'érudits qu'on appelle aujourd'hui assez gauchement des *montaignologues* ; si M. Parison n'avoit pas réuni tous ces avantages, il n'auroit pas sans doute attaché plus de prix au César de Montaigne que l'étalagiste qui l'estimoit si peu, et le

(1) *Le César* (*Cæsaris Commentarii*, 1570, petit in-8° bas, n° 1,908 du catalogue) a été acheté 1,550 fr. par M. Techener pour le compte de M. le duc d'Aumale, non compris les frais de vente et de commission; soit à peu près 1,800 fr.

[illegible] à l'heure qu'il est, dans quelque coin poudreux d'une arrière-boutique ou dans quelque armoire aux rebuts.

Et puis, ce n'est pas seulement le goût des lettres qui fait le prix des livres : c'est la fortune, bonne ou mauvaise. *Habent sua fata.* Les livres ont leur destinée, les bibliophiles ont leurs caprices : la mode a sa tyrannie, et les érudits baissent parfois la tête comme de simples mortels devant cette reine des salons et des boudoirs. La mercuriale des ventes est sujette à de singulières variations, et la Bourse elle-même n'a pas un cours plus incertain et plus chanceux. Citons en passant quelques dates. De 1810 à 1811, la vogue est aux belles éditions des classiques de l'antiquité ; en 1815, elle revient aux vieux livres, — gothiques françois, imprimés sur vélin, manuscrits avec miniatures, reliures anciennes, ouvrages armoriés. Les Anglois, qui avoient profité d'une trêve pour faire une invasion bibliographique en France après le traité d'Amiens, profitent de la paix pour recommencer la campagne après la Restauration, et ils emportent dans leurs châteaux ces dépouilles opimes qui y sont encore, sous la protection du droit d'aînesse. En 1822, hausse subite des Elzevirs, qui dure plus de quinze ans ; puis, vers 1837, pendant que les Elzevirs retombent en baisse, et que les classiques grecs et latins sont *calme plat*, comme disoit Nodier, les romans de chevalerie, les mystères et les vieux poëtes sont plus que jamais « demandés » (1). Depuis vingt ans, même variation dans la fortune des livres : même inconstance dans le goût et dans le prix des reliures. J'ai connu un amateur (le premier de tous !) qui « déshabilloit » impitoyablement tous les vieux livres qui lui tomboient sous la main, sans égard pour les chefs-d'œuvre d'un art plutôt rajeuni que surpassé. J'en connois d'autres qui croiroient déshonorer un maroquin vieux de trois ou quatre siècles s'ils y laissoient mettre la plus légère couche d'or ou de vernis. Qui peut dire les destinées si diverses

(1) *Du Prix courant des livres rares* dans le *Bulletin du Bibliophile*. Paris, mars 1837.

des Gascon, des Dusseuil, des Derome, des Pasdeloup, des Bradel, des Bozerian? Qui ne sait ce que deviennent souvent, sur le marché, les magnifiques veaux fauves, les vélins satinés, les tranche-files métalliques, les charnières dorées, les brillants écussons qu'admiroient nos pères?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Comment ce qui avoit coûté si cher tombe-t-il à rien? Ou pourquoi ce que vous aviez payé un écu en vaut-il tout à coup cinquante pour avoir vieilli? Tantôt une indifférence sans pitié, tantôt un engouement sans raison. L'amour n'est ni plus capricieux, ni plus passionné, ni plus prodigue. « ...Je trouve également naturelle, disoit Nodier, l'élégante prodigalité du curieux qui enrichit le Virgile d'Alde et l'Horace d'Elzevir « d'un vêtement somptueux, et celle de l'amant qui suspend « une rivière de diamants aux épaules de sa maîtresse. La bibliomanie est peut-être encore de l'amour. Une bibliothèque « de luxe est le harem des vieillards... » Soit! pourvu que les trésors qu'on y rassemble n'y soient pas possédés par des eunuques.

Revenons à Montaigne. J'ai montré la mode à peu près maîtresse sur la place, quand il s'agit des éditions rares et des vieilles reliures, décidant tour à tour du prix d'un incunable ou d'un Didot, d'un filet gothique ou d'un vélin blanc. Montrons qu'elle décide quelquefois du destin des auteurs eux-mêmes. Montaigne, pour ne parler que de lui, en est bien la preuve. Très-recherché de son vivant, comme le témoignent les lettres d'Estienne Pasquier, très-admiré après sa mort, même de Richelieu qui accepta la dédicace de l'édition de 1635, la vogue du grand sceptique commence à baisser vers le milieu du XVIIe siècle. De 1580, date de la première publication des *Essais*, à 1650, le docteur Payen, c'est-à-dire l'homme de France qui connoît le mieux Montaigne et ses abords, compte trente et une édition de son auteur; de 1650 à 1724, six édi-

tions seulement (1). Puis à ce moment la faveur lui revient. On réimprime ses œuvres à Londres, à Paris, à Genève, à la Haye, à Amsterdam, treize fois, de 1724 à 1801. Ici, nouvelle décadence de la popularité de Montaigne, qui ne se relève qu'en 1816 et par une série non interrompue de réimpressions jusqu'en 1836. Pendant ces vingt ans, les *Essais* comptent vingt éditions; et aujourd'hui, après un autre quart de siècle, grâce à des travaux récents d'une valeur et d'une originalité incontestables, on peut assurer que notre grand Montaigne est plus lu, plus aimé, plus *demandé*, et, pour tout dire en un mot, « plus à la mode » qu'il n'y fut jamais. Nous sommes donc bien loin du temps où Pascal écrivoit : « Le sot projet qu'a eu Montaigne de se peindre! » — où La Bruyère le défendoit à la fois contre Balzac et contre Malebranche; — où Voltaire disoit en pleine Académie : « Le style de Montaigne n'est ni pur, ni correct, *ni précis, ni noble*; » — où La Harpe lui-même, qui l'a d'ailleurs bien jugé, lui reproche l'abus du langage familier; — où M. Aimé Martin, l'érudit célèbre, refusoit un de ses autographes et contestoit sa signature (2). Les temps sont bien changés; les éditions originales de Montaigne se vendent aujourd'hui un prix fou; ses autographes ont monté, nous l'avons vu, dans la proportion de dix-huit sous à dix-huit cents francs; on fouille les bibliothèques pour y découvrir les moindres débris de sa correspondance; on se dispute ses lettres devant la justice (3)... Si Montaigne n'existoit pas, ce seroit le moment de l'inventer. Mais à l'époque (c'étoit en 1801) où M. Parison trouva sur les quais le César qui s'y morfondoit dans la case à quatre-vingt-dix centimes, Montaigne n'étoit encore qu'un écrivain de génie. Quoiqu'il eût été bien des fois l'objet de travaux sérieux, personne ne l'avoit encore ni commenté, ni illustré, ni autographié, ni instrumenté, ni plaidé, comme il l'a été de notre temps. Mon-

(1) *Notice bibliographique sur Montaigne*. Paris, 1837.

(2) Voir dans le numéro du *Bulletin du Bibliophile* de février 1856, un récent article de M. Payen.

(3) Voir le spirituel écrit publié par M. Feuillet de Conches sous ce titre : *Encore une lettre de Montaigne !* Paris, 1851.

taigne étoit Montaigne, et rien de plus. C'étoit bien assez. « Ah ! l'admirable homme ! » écrivoit Mme de Sévigné, qui étoit restée fidèle à l'auteur des *Essais*. « Ah ! l'admirable homme ! qu'il est de bonne compagnie (elle vouloit dire : bon compagnon). C'est mon ancien ami !... » Avant que Montaigne eût été retrouvé et remis à la mode par l'érudition moderne, plus d'un homme de goût pensoit comme Mme de Sévigné, et le disoit tout bas. M. Villemain a eu le mérite de le dire tout haut un des premiers, dans « l'Éloge » que l'Académie françoise couronna en 1812. Il a commencé la *montaignologie* françoise. Il n'auroit pas inventé le mot, et je suis sûr qu'il ne l'aime guère. Il doit avoir quelque respect pour la chose.

Et maintenant, comprend-on comment ce bon M. Parison put se croire légitime propriétaire pour ses dix-huit sous, comme il l'étoit en effet, de ce bouquin méconnu dont la haute valeur venoit de lui être si subitement révélée? Il auroit dû partager avec le vendeur, dira-t-on. Partager quoi? Une valeur qui étoit tout entière de goût et d'imagination? Pour pouvoir juger à quel point la valeur vénale du livre seroit en rapport avec ce prix tout imaginaire que le choix de M. Parison lui donnoit, il auroit fallu le revendre, et M. Parison n'y songeoit pas. Il songeoit à le garder et à en jouir, à en jouir tout seul, avec le délicieux égoïsme de l'érudition et de la passion. Et ausi bien, qui lui eût fait concurrence en ce temps-là? En 1801, M. Parison n'étoit pas, comme nous tous, aussi enfant que le siècle qui commençoit. Il étoit né en 1771. Sa bibliothèque avoit presque le même âge que lui : je crois vraiment qu'il l'avoit commencée au collége. « La bibliothèque, c'est l'homme, » dit quelque part le docteur Payen. Celle de M. Parison s'ouvroit, avec une prédilection marquée, à ces livres curieux entre tous qui portent la trace des savants ou des hommes célèbres qui les ont possédés, ces livres préférés où ils mettent leur chiffre, leur nom, leurs armoiries, quand ils en ont, leurs notes rapides, leur pensée, quelquefois leur génie. A tous ces titres le César de Montaigne appartenoit à la bibliothèque de M. Pa-

rison, comme il appartient aujourd'hui à celle qui l'attend, entre l'Eschyle annoté de Racine et l'Aristophane de Rabelais. Dans le César, Montaigne revivoit en quelque sorte à toutes les pages. Au bas du frontispice, il avoit mis sa signature authentique; sur les marges du livre, plus de six cents notes (1) de sa main inégalement réparties sur trois cent trente-six pages; à la fin du volume, au verso d'un des derniers feuillets, tout entier rempli de la plus fine écriture de Montaigne (de trente-six lignes à la page et de quarante lettres environ à la ligne), un jugement inédit sur le grand homme qui avoit écrit ses campagnes de la même main rapide et ferme qui avoit tenu l'épée du commandement. Tel étoit ce César de Montaigne, si heureusement retrouvé par M. Parison (2). Montaigne avoit consacré près de cinq mois à l'étude des *Commentaires*. Commencée le 25 février 1578, par la lecture des trois livres de *la Guerre civile*, et deux ans avant la première édition des *Essais*, il l'avoit terminée par *la Guerre des Gaules*, le 21 juillet de la même année. Après le millésime, Montaigne avoit mis le chiffre qui

(1) Le docteur Payen se trompe cette fois, lui qui ne se trompe guère, quand il dit que « le nombre des annotations ne s'élève pas à moins de 368. » (*Documents inédits sur Montaigne*, 1855.) J'en ai compté 644, ainsi réparties : livre I, des *Gaules*, 43; livre II, 32; livre III, 37; livre IV, 35; ivre V, 75; livre VI, 82; livre VII, 123; livre VIII, 2. Livre I, des *Guerres civiles*, 56; livre II, 22; livre III, 137.

(2) En voici la description exacte : Au titre *C. Julii Cæsaris Commentarii, novis emendationibus illustrati. Ejusdem librorum qui desiderantur fragmenta, ex bibliotheca Fulvi Ursini romani.* — Pour écusson, la main armée du compas et traçant un cercle.—*Antuerpiæ, ex officina Christoph. Plantini.* CICDLXX. Pet. in-8° de 499 pages chiffrées, le livre finissant par 16 feuillets sans chiffres, dont l'un, le 14e, contient la grande page autographe de Montaigne; le 15e, deux lignes de son écriture; le 16e, en blanc; — et commençant par 16 autres feuillets également sans chiffres qui contiennent les dédicaces, l'*index* géographique, les cartes des Gaules et de l'Espagne, le plan des fortifications de quatre villes : Bourges, Marseille, Uxelodunum (Cahors), Alexia, et celui d'un pont que César fit jeter deux fois sur le Rhin et une autre fois sur l'Auron devant Bourges. « Estimant indigne de l'honneur du peuple romain, écrit Montaigne (*Essais*, livre II), qu'il passast son armée à navire, il feit dresser un pont, à fin qu'il passast à pied ferme. »

marquoit son âge, quarante-quatre ans avant le 28 février (date de sa naissance), quarante-cinq ans après. Il se précautionnoit ainsi, comme il le dit lui-même, contre les défaillances trop habituelles de sa mémoire : « Pour subvenir un peu à la trahi-« son de ma mémoire et à son défault si extrême qu'il m'est « advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres « comme récens et à moi incogneus, que j'avois leu soigneuse-« ment quelques années auparavant et *barbouillé de mes notes*, « j'ai prins en coustume depuis quelque temps d'adjouster au « bout de chasque livre (je dis de ceulx desquels je ne me veulx « servir qu'une fois) le tems auquel j'ai achevé de le lire et « le jugement que j'en ai retiré en gros; à fin que cela me re-« présente au moins l'air et idée générale que j'avois conceu de « l'aucteur en le lisant... (1) » Et à la suite de ce passage Montaigne cite *in extenso* les notes qu'il avoit écrites sur son Guicciardin, son Philippe de Comines et son Du Bellay. Quant à son jugement manuscrit sur César, il n'en dit mot. Il le gardoit pour M. Parison.

Je reviendrai avec détail sur cette page finale du César de Montaigne, et j'essayerai de l'apprécier. Bornons-nous aujourd'hui à la décrire. Elle est écrite d'un caractère très-fin, mais lisible. La première ligne manque tout à fait : elle a été visiblement rognée par le relieur. Il en est de même des notes qui couvrent les marges. Le mal est irréparable. Fortune des livres! disions-nous. C'étoit bien la peine de paroître dans un temps dont les reliures sont justement célèbres, où les Grollier d'abord, puis les d'Urfé, les de Thou, ces pères de la bibliographie françoise, trouvoient, je ne dis pas des ouvriers, mais de véritables artistes qui composoient pour eux des merveilles dignes de leur goût intelligent et magnifique. Voici un exemplaire de César, imprimé chez Plantin, en 1570, sorti des mains de Montaigne, marqué de son nom, couvert de ses notes, illustré par une page inédite, donnant la date de sa lecture et celle de son

(1) *Essais*, livre II, ch. X.

âge, nous associant presque jour par jour à son travail et à sa pensée; — et cet exemplaire tombe sous le couteau d'un artisan grossier, qui non-seulement retranche cette ligne d'en haut à la page finale, en rognant la tranche supérieure, mais qui supprime deux ou trois lettres à chacune des notes marginales en coupant la tranche du milieu dans toute l'épaisseur du volume! Vanité des livres, comme tout le reste! M. Charles Nodier a fait d'inutiles recherches pour découvrir le nom des habiles relieurs d'autrefois. « Tel homme, dit-il, a brodé sur le dos ou sur les *plats* d'un beau livre du XVIe siècle des arabesques d'une finesse et d'un goût qui feroient envie au crayon de Raphaël et au burin de Benvenuto Cellini, dont le nom ne nous est point parvenu... » On ne sait plus rien de ceux qui furent habiles; on saura peut-être un jour le nom de celui qui a rogné le César de Montaigne! On apprend tant de choses aujourd'hui! Ce relieur a droit à la célébrité d'Erostrate. Quant à moi, je voudrois mettre ces malencontreux rogneurs de raretés séculaires dans ce coin du purgatoire où le Dante a placé je ne sais plus quels réprouvés, qu'il nous montre les pieds et les mains liés dans une immobilité sans relâche.

. . . . . .

E quanto fia piacer del giusto Sire,
Tanto staremo immobili e distesi...

Et aussi bien n'est-il pas toujours facile de rétablir le texte, quelquefois même le sens véritable de ces notes ainsi mutilées. Quelques-unes, huit ou dix au plus, résisteront, je le crains, à toute interprétation. Elles sont d'ailleurs, pour la plupart, fort lisiblement écrites dans tout ce que le ciseau du relieur a épargné; et je ne sais pas trop pourquoi Montaigne s'accuse quelque part « d'escrire si precipiteusement que, quoique il peigne insupportablement mal, dit-il, il aime mieulx escrire de sa main que d'y employer une aultre... » Tout au contraire, sa main est fort belle. Sa correspondance a très-bon air; toutes les lettres qu'on a récemment publiées de lui, avec le spécimen

autographié de son écriture, sont des pièces admirables. La page finale du César est également d'une parfaite netteté ; et quant aux notes marginales qui couvrent le livre, elles sont presque toutes écrites visiblement avec le soin qu'on met (quand on a ce défaut-là) à écrire sur les imprimés qu'on aime à lire. « Les historiens sont le vray gibier de mon estude, » disoit Montaigne dans la première édition de ses *Essais*. On voit assez, dans le César qu'il nous a laissé, quelle rude chasse il faisoit à ce gibier-là !

Quelle est au fond la valeur réelle de ces notes ajoutées au texte des *Commentaires?* On pourroit les diviser en trois séries distinctes, suivant la manière dont elles sont rédigées. Ainsi tantôt ce sont de simples sommaires sans aucune réflexion, tels que celui-ci : *Dénombrement des forces des Suisses* (p. 16); — *l'Estat de la Gaule de ce temps* (p. 17); — *Victoire de Cesar sur les Anglois* (p. 89), etc., etc... Ailleurs, le sommaire est accompagné d'une épithète qui est comme un jugement porté par l'auteur : *Paroles de Divico à Cesar* (p. 7); Montaigne ajoute après coup le mot *braves*, pour marquer l'état qu'il fait de ce discours adressé par l'envoyé des Suisses au général romain. *Honteuse supplication des Gaulois à Cesar*, écrit-il ailleurs (p. 16); — *Patience des Alemands à la guerre* (p. 21); — *Estrange obligation* (p. 59), etc., etc. Enfin il arrive aussi que tantôt ces notes résument, par quelque pensée brève et expressive, la substance du texte, comme dans celle-ci : *Un bon chef n'est jamais désobéi* (p. 24); tantôt elles ne sont que la traduction précise et énergique de quelque sentence qui se retrouve dans l'original, et alors le commentateur souligne sur le texte la phrase qu'il a reproduite, comme ici, par exemple : *Le soldat aux guerres civiles donne plus à la crainte qu'au devoir* (p. 239) (*miles in civili dissensione timori magis quam religioni consulit*). Ailleurs, Montaigne se contente de souligner sans traduire, comme dans cette phrase : *Plerumque in summo periculo timor misericordiam non recipit...* (p. 145), etc., etc.

Mon intention n'est pas, on le pense bien, de pousser à bout

cette recherche un peu technique. Bornons-nous à dire qu'après la peine de déchiffrer ces notes de Montaigne, on pourroit se procurer une grande satisfaction, celle de les publier, en les *utilisant*, comme dit M. Payen, dans une édition nouvelle de César. L'idée est heureuse. Quel ne seroit pas l'intérêt d'une édition des *Commentaires* où ces notes de l'auteur des *Essais* serviroient de guide au lecteur et le mettroient sans cesse en rapport avec ce grand et sage esprit!

Nous arrivons ainsi à la pièce principale, à la page autographe que Montaigne a écrite sur le dernier feuillet de son livre. Mais ici nous avons tout un petit drame à raconter. « ..... La « chaleur des enchères met en jeu des passions si vives et si « difficiles à concevoir, que nous ne craignons pas de trop pro- « mettre, disoit le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1836), en « faisant espérer à nos lecteurs qu'ils trouveront quelquefois, « dans le récit de ces innocents débats, tout l'attrait d'un spec- « tacle... » Aussi n'avons-nous pas fini avec le César de Montaigne. Nous sommes loin d'avoir dit, sur l'histoire de ce bouquin illustre, ce qu'elle renferme de plus nouveau et de plus curieux.

II.

C'étoit donc, vers 1801, un homme particulièrement heureux que ce bon M. Parison, quand il se vit possesseur du César de Montaigne.

Nous venons de raconter l'histoire de sa découverte. Nous dirons maintenant l'histoire de sa possession. M. Parison, si j'ai bien compris quelques documents curieux que j'ai entre les mains, garda près de cinquante ans le trésor dont le hasard l'avoit rendu maître à si peu de frais, sans jamais trahir vis-à-vis du public le secret de sa jouissance. Appartenoit-il à cette classe de bibliophiles qui sont avares, jaloux et secrets? Je n'en sais rien. Il passoit pour un aimable homme, fort obligeant dans tout le reste. Je doute qu'il fût un grand « prêteur de livres », comme étoit ce célèbre Jean Grollier, lettré par goût, financier de son état, et qui avoit fait mettre en lettres

d'or sur chacun des volumes dont se composoit sa magnifique bibliothèque : *Grollieri et amicorum* (à Grollier et à ses amis). Quant à M. Parison, il garda pour lui le César de Montaigne, et il n'en laissa jamais rien sortir, jusqu'au moment où la fortune lui suscita une concurrence dont il faut bien que nous disions quelques mots.

Le concurrent de M. Parison dans la possession du César, tout le monde le devine, c'étoit le docteur Payen. Nous avons déjà cité avec éloge, dans un précédent article, les travaux sérieux par lesquels cet érudit s'est fait connoître, travaux qui durent encore et qui ont presque uniquement pour objet la bibliographie et la biographie de Montaigne. M. Payen sembloit avoir voué sa vie à une sorte de commentaire perpétuel de l'auteur des *Essais*. Avant de livrer au public l'ouvrage principal qu'il méditoit, il en avoit donné une sorte d'avant-goût par quelques extraits d'une nouveauté piquante. Médecin à Paris et praticien estimé, M. Payen s'étoit livré à sa passion dominante avec cette vivacité un peu inquiète que nous mettons à suivre nos goûts quand ils sont contrariés par notre état. *Deus nobis non otia fecit!* dit-il quelque part avec une sorte d'amertume. « J'ai mis au service de Montaigne autant de désintéressement que d'amour, » écrit-il ailleurs, à propos d'un récent livre de M. Grün *sur la vie publique* de son auteur favori. Puis, ayant à relever quelques inexactitudes innocentes qui s'étoient glissées dans cet ouvrage, M. Payen « se croit forcé, dit-il, de signaler « des erreurs *d'autant plus dangereuses* qu'elles sont protégées « par un nom, une position et un remarquable talent..... (1) » M. Payen, non plus, ne manquoit pas de talent. Il avoit la répartie prompte, l'érudition un peu agressive, le ton poli, l'affirmation tranchante, avec une certaine idolâtrie de son travail et de sa pensée. Peut-être, à force d'étudier Montaigne, avoit-il grandi hors de toute proportion humaine ce sage aimable et ce sceptique de bonne foi. Peut-être s'étoit-il trop facilement per-

1) *Bulletin du Bibliophile*, numéro de janvier-février 1856, page 526.

suadé que Montaigne étoit devenu sa propriété. Et malgré tout, si Montaigne devoit appartenir à quelqu'un, qui ne voudroit le céder à M. Payen plus qu'à tout autre? M. Payen est de l'école de Grollier; il croit que les bons livres ne doivent pas être mis sous clef, que le génie des grands écrivains est le patrimoine de tous, et que les raretés sont pour tout le monde. Il diroit volontiers des auteurs illustres ce que Bossuet disoit des princes, que ce sont « des fontaines publiques qu'on élève pour les répandre. » Seulement il auroit bien voulu se réserver le privilége d'étudier Montaigne à lui tout seul, sauf à répandre à flots dans le public les fruits de ses études et le trésor de ses découvertes.

Tel est le docteur Payen. Imaginez maintenant ce qui va se passer entre ce savant si discret qui veut tout garder, et cet érudit si expansif qui veut tout savoir et tout produire. M. Parison jouissoit depuis trente ans sans contestation du César de Montaigne; il en jouissoit, comme je l'ai dit, avec le plus pardonnable des égoïsmes, celui de l'érudition bien sûre de son fait et bien tranquille dans son domaine. Mais il ne s'agissoit plus de jouir, il falloit se protéger contre la convoitise d'un rival. Ce n'étoit pas tout de posséder le César, il falloit le défendre...

J'ignore à quelle époque le docteur Payen a su que M. Parison avoit en sa possession le César de Montaigne, et cela importe peu. Je m'en tiens aux documents que j'ai sous la main, documents tirés de la bibliothèque de M. Parison lui-même, et qui marquent assez le caractère et la suite de ce petit drame bibliographique. Si je me sers de ces pièces, c'est précisément parce que je suis du parti de M. Payen contre M. Parison, et que je n'en veux rien tirer de désagréable ni pour M. Parison ni pour personne. Après tout, ces passions que le goût des livres entretient, sont les plus respectables de toutes; et s'il entre parfois un peu de manie dans ces surexcitations inoffensives, M. Sainte-Beuve a raison de le dire : il y a aussi là bien souvent *quelque étincelle du feu sacré.*

Mais poursuivons. C'est en 1837 que le docteur Payen commence l'attaque contre le César de Montaigne. Le César étoit alors retranché au quatrième étage d'une maison du quai des Augustins, habitée par M. Parison. Le docteur Payen venoit de publier sa *Notice bibliographique sur Montaigne*. Dans cette notice, une petite note glissée au bas de la page 42, signaloit le précieux exemplaire, mais rien de plus. Dix ans se passent, la durée du siége de Troie. L'affaire tiroit en longueur. Le César s'obstinoit à rester caché. M. Payen fait une nouvelle tentative : il adresse à M. Parison une nouvelle brochure (Paris, 1847), sous le titre de : *Documents inédits et peu connus sur Montaigne*. Ce titre seul avoit un air d'épigramme. M. Payen y joint, sur un des feuillets de garde, une dédicace ainsi conçue : « Au savant M. Parison, *l'heureux et trop discret possesseur de précieuses lignes autographes de notre Montaigne ;* humble hommage de l'auteur... » Ce n'est pas tout : page 34 de cette brochure, M. Payen revient sur le volume introuvable, et il en donne le titre en tête d'une « *Liste des ouvrages signés ou annotés par Montaigne, qui sont parvenus,* dit-il, *à ma connoissance...* » C'étoit un progrès. Trois ans plus tard, le docteur Payen se rapproche de la place, et cette fois il essaye d'ouvrir la brèche. Sous le titre de : *Nouveaux Documents inédits ou peu connus* (Paris 1850), il lance une troisième brochure fort curieuse et tout à fait pressante : « ..... Notre publication d'aujourd'hui, dit-il, *encouragera peut-être les érudits* à nous communiquer les matériaux nouveaux qu'ils pourroient posséder; et afin de leur donner une idée de l'œuvre que nous projetons, nous en transcrivons ici le titre (1), tel *qu'il nous a été conseillé par un savant modeste qui pourroit, lui aussi, s'il vouloit, nous enrichir d'une belle page inédite encore de Montaigne.* » « Ce savant modeste », qui ne le comprend? c'est l'obstiné possesseur

(1) Voici ce titre de l'ouvrage projeté de M. Payen :

« *Michel de Montaigne*, recueil de particularités inédites ou peu connues sur l'auteur des *Essais*, son livre et ses autres écrits, sur sa famille, ses amis, ses admirateurs, ses contempteurs.

du César. Pourtant on semble déjà en meilleure intelligence avec lui, hormis sur un point où le savant modeste se défend encore. Mais patience! quelques années s'écoulent, et la brèche n'est pas réparée; le César va se rendre, non pas vaincu, mais fléchi. Nous sommes en 1855. Le docteur Payen publie tout à coup un nouveau recueil de *Documents inédits sur Montaigne*, tiré cette fois à cent exemplaires seulement. Et que lisons-nous en tête de l'exemplaire adressé à ce bon M. Parison?... « *A M. Parison; bien chétif hommage en reconnaissance d'une immense libéralité!* » Qu'étoit-il donc arrivé? Ah! ici il faut laisser parler M. Payen lui-même : « Bonheur inouï!... M. Pari-« son, qui possède une page entière, autographe et inédite « de Montaigne, *dont jusqu'à présent il avoit désiré réserver la « publication*, a bien voulu s'en dessaisir en ma faveur, et il « m'autorise à la publier! » M. Payen attendoit depuis vingt ans cette autorisation. Mais quel triomphe pour lui! comme cet hommage à M. Parison, sous forme d'un remercîment respectueux, ressemble à un chant de victoire! Il le tient enfin ce précieux volume,

..... Manibusque meis Mezentius hic est!

il tient les notes marginales et la page inédite; il tient tout. Il a pu compter les notes, copier la page. Le César s'est livré à discrétion. M. Payen prend son âme, c'est-à-dire cette page autographe qu'il s'empresse de livrer au public : il ne laisse à M. Parison que le squelette relié en basane... Quelques mois plus tard, le savant si longtemps discret mouroit à Paris au milieu de ses livres chéris et de ses autographes inexplorés; il mouroit, non pas certes de cette indiscrétion dont avoit profité le docteur Payen; — mais peut-être ce sentiment de sa fin prochaine ne l'avoit-il que trop disposé à un sacrifice si contraire à ses habitudes. « ... Ses organes s'étoient affaiblis, écrit M. Brunet; il avoit éprouvé un peu de surdité, et de jour en jour la marche lui étoit devenue plus pénible; enfin il en étoit presque réduit à garder la chambre, lorsqu'il fut atteint de la

maladie sous laquelle il a succombé, après huit jours de légères souffrances et en pleine connoissance, le 16 septembre dernier (1). »

Arrêtons-nous ici et admirons cette puissance d'une volonté résolue dans une bonne cause. M. Payen vouloit voir le César de Montaigne.... « J'ai voulu voir, j'ai vu ! » Il vouloit publier la page inédite ; il en a été le premier éditeur. Plus d'un amateur a pu la lire, même avant la mort de M. Parison. Nul doute maintenant sur les intentions du docteur Payen, dans cette poursuite obstinée où nous l'avons vu employer tour à tour l'épigramme et le madrigal, tous les aiguillons d'une ironie spirituelle et toutes les séductions de la dédicace. Nul doute non plus sur le caractère de sa passion pour Montaigne. Il est un passionné, non un jaloux. Il aime son auteur non pour l'exploiter, mais pour le répandre, non pour en tirer l'égoïste satisfaction d'un succès personnel, mais pour partager, s'il est possible, son bonheur avec tout le monde. — Citons maintenant, à notre tour, cette page si longtemps dérobée à la lumière. Citons-la tout entière. Le nouveau possesseur du César de Montaigne nous y autorise. « Je ne suis nullement disposé au mystère, nous écrit-il, dans les choses où la légitime curiosité du public érudit est intéressée... » Ajoutons ainsi, comme il le désire, à une première et incomplète publicité. Voici le texte de cette page fidèlement reproduit d'après l'original que nous avons sous les yeux (2) :

(1) *Notice sur N. Parison*, par M. J.-C. Brunet, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire*, p. 9, en tête du catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Parison. (Paris, 1856.)

(2) M. le docteur Payen donne strictement l'orthographe et la ponctuation de Montaigne ; nous avons préféré, pour l'intelligence du lecteur, nous rapprocher davantage du système adopté par les éditeurs modernes de l'auteur des *Essais*. Il y a pourtant ici une remarque à faire : Montaigne, dans cette page qui est si incontestablement de sa main, écrit *autres*, et non *aultres*, *eut*, et non *eust*, *fut*, et non *fust*, *prete*, et non *preste*. Nous avons justement respecté une orthographe qui est restée la nôtre.

« Somme, c'est César, un des plus grands miracles de Na-
« ture ! Si elle eut voulu menager ses faveurs, elle en eut bien
« faict deus pièces admirables ; — le plus disert, le plus net et
« le plus sincere historien qui fut jamais ; car en cette partie il
« n'en est nul Romain qui lui soit comparable, et suis tres aise
« que Cicero le juge de même ; — et le chef de guerre en toutes
« considérations des plus grands qu'elle fit jamais. Quand je
« considere la grandeur incomparable de cette ame, j'excuse la
« victoire de ne s'estre peu defaire de lui, voire en cette tres
« injuste et tres inique cause. Il me semble qu'il ne juge de
« Pompeïus que deux fois (208, 324) (1). Ses autres exploits et
« ses conseils, il les narre naïfvement, ne leur derobant rien
« de leur mérite ; voire parfois il lui prete des recommanda-
« tions de quoi il se fut bien passé, comme lors qu'il dict que
« ses conseils tardifs et considérés étoient tirés en mauvaise
« part par ceux de son armée ; car par là il semble le vouloir
« decharger d'avoir donné cette misérable bataille, tenant Cé-
« sar combattu et assiégé de la fein (319) (2). Il me semble bien
« qu'il passe un peu legierement ce grand accident de la mort
« de Pompeïus. De tous les autres du parti contraire, il en
« parle indifféremment, — tantost nous proposant fidelement
« leurs actions vertueuses, tantost vitieuses, — qu'il n'est pas
« possible d'y marcher plus consciencieusement. S'il dérobe
« rien à la vérité, j'estime que ce soit parlant de soi ; car si

(1) Ces chiffres sont ceux de deux pages de l'exemplaire même du César de Montaigne, auquel l'auteur nous renvoie : il s'agit en effet de deux jugements portés par César sur son rival, dont le premier surtout est très-sévère : page 208, « *Simul infamia duarum legionum permotus ..* » (de Bello civili, liv. I, 4), et page 324, « *Quod nobis quidem nulla ratione factum a Pompeïo videtur. .* » (*ibid.*, liv. III, 92). Dans le premier cas, César reproche à Pompée une ambition peu scrupuleuse sur le choix des moyens ; dans le second, une fausse manœuvre sur le champ de bataille.

(2) Ceci se rapporte évidemment à ce passage du livre III, 82, *De bello civili* ; « Si quid Pompeïus tardius aut consideratius faceret, — *illum delectari imperio et consulares prætoriosque servorum habere numero* dicebant. »

« grandes choses ne peuvent être faictes par lui qu'il n'y aie « plus du sien qu'il n'y en met. C'est ce livre qu'un general « d'armée devroit continuellement avoir devant les yeus pour « patron, comme faisoit le marechal Strozzi qui le savoit quasi « par cœur et l'a traduit ; non pas je ne sçais quel Philippe de « Comines que Charles cinquième avoit en pareille recomman- « dation que le grand Alexandre avoit les œuvres de Homère, « Marcus Brutus (avoit) Polybius l'historien. »

Telle est donc cette page, objet d'une si longue et si légitime convoitise. Le dirai-je pourtant? Bien que le mouvement de phrase par lequel la page débute me paraisse admirable, bien que César y soit très-nettement qualifié comme historien, et que sa grande manière, son impartialité supérieure, son habile modestie y soient appréciées avec justesse, je ne trouve là ni tout à fait le César que nous montre l'histoire, ni celui dont Montaigne lui-même a fait une peinture si achevée en maint endroit de ses *Essais*. César est l'enfant gâté de Montaigne. Il aime Épaminondas comme « le plus excellent » des hommes, César comme le plus grand. Il ne dissimule, il est vrai, ni les vices de son caractère, ni les crimes de sa politique. Il va quelque part jusqu'à le traiter de « brigand » (liv. II, chap. XI) ; il ne lui épargne ailleurs aucun reproche sur « sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition » (chap. X). Malgré tout, *ce miracle de nature* l'attire. Il y revient sans cesse dans le cours des *Essais*, et souvent dans des termes presque semblables à ceux qu'une première impression lui a inspirés. Comparez, par exemple, cette phrase où, dans la page autographe, Montaigne *excuse la victoire*, et cette autre où il caractérise la modestie de César ; comparez-les avec leur reproduction dans les *Essais* (liv. II, chap. XXXIII et X), et vous y verrez la preuve de ce travail incessant que le grand moraliste faisoit subir à son style. Quant au fond des idées même, Montaigne est allé beaucoup plus loin dans son immortel ouvrage, et il s'est élevé plus haut. Ce n'est pas seulement l'espace qui lui manquoit quand il fit ce résumé rapide d'une longue lecture ; mais on diroit qu'une

certaine confusion lui en étoit restée dans l'esprit ; le César tout entier ne se détachoit pas encore nettement dans sa pensée ; l'écrivain éclipsoit le héros. Pour Montaigne, quand il écrit la page inédite, « le miracle de nature, » c'est l'historien ; l'homme de guerre est presque sur le second plan. Or, c'est l'homme de guerre que Montaigne admire le plus quand il a une fois repris, par la méditation, toute la liberté de son jugement. Relisez plutôt ce vif et profond chapitre (le 34e du livre II) qu'il a écrit : « *sur les moyens de faire la guerre de Julius Cesar.* » Ce patricien débauché, qui, suivant le mot de Montesquieu « avoit plusieurs vices et aucun défaut ; » ce politique sans scrupule qui disoit « qu'on ne doit violer les lois que pour régner ; » ce factieux, grammairien et puriste, qui passoit le Rubicon, et dont la plume s'arrêtoit devant un mot insolite (1) ; ce grand capitaine qui va « se serrant, dit Montaigne, où il parle des offices de sa profession » et des prodiges de son commandement, et qui décrit un pont qu'il a fait jeter sur le Rhin, avec la complaisance et la prolixité d'un vieil ingénieur (2) ; — ce génie à mille faces et cet orgueil insaisissable, Montaigne le peint supérieurement dans son livre. La page retrouvée n'y ajoute rien, qu'une révélation curieuse des habitudes de son travail et des procédés de son esprit. Dire que la tardive générosité de M. Parison « a doté le monde littéraire *et Montaigne lui-même* d'une page admirable, » c'est tomber dans l'exagération et le dithyrambe (3).

Quant à moi, ce que j'aime précisément de cette page inédite de Montaigne, c'est qu'elle n'est pas une feuille retrouvée des *Essais*. Elle a une autre valeur, non pas supérieure, mais plus originale. Elle a le mérite d'un premier jet. Elle contient comme

(1) *Tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.* (Aulugelle, livre I, 10).

(2) *De Bello gallico*, liv. IV.

(3) *Bulletin du Bibliophile*, numéro de février, page 578. (Article de M. Payen.)

le germe des pensées que la lecture des *Commentaires* de César a fait naître dans l'esprit de Montaigne, et qui plus tard, après un travail plus ou moins long, se sont répandues et classées chacune à leur rang dans son admirable ouvrage. On les y retrouve, comme je l'ai dit, souvent avec la même forme, mais mieux définies et plus achevées. Tel est le mérite de cette curieuse page et aussi de cette quantité innombrable de notes marginales. Nous assistons pendant tout le cours de cette lecture, s'il est permis de le dire, à la gestation de ce grand esprit; puis, la pensée sort du cerveau, non pas tout armée, comme Minerve; mais laissez-la grandir encore, cette fille de la méditation et du travail : nous la retrouverons, sous sa forme définitive et complète, dans les *Essais*.

Laissons Montaigne, et ne nous reprochons pas toutefois d'avoir employé quelques instants à parler de ce respectable bouquin qui lui a servi cinq mois. Montaigne a mis cinq mois à lire César. M. Payen emploie toute sa vie à commenter Montaigne. Voilà de bons exemples, trop peu suivis de nos jours. L'unité du travail, la durée du zèle, la persévérance de la passion, l'ardeur de la convoitise et l'honnêteté du but, voilà comment on réussit quelquefois dans ce monde, et comment le docteur Payen a fini par attendrir un jour le possesseur du *César de Montaigne*, ce bon M. Parison.

CUVILLIER-FLEURY.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile*, un article où M. le docteur Payen décharge toute une année de mauvaise humeur contre l'ouvrage que j'ai eu la témérité de publier sur Montaigne, et qui a eu le tort de réussir. Je réfuterai en temps et lieu celles de ses critiques qui méritent une réponse; mais je dois protester immédiatement contre un de ses reproches, que ne me feront certes pas ceux qui auront lu mon livre. Pour ceux seulement qui ne me connoissent pas, j'ai besoin de déclarer que j'ai rendu pleine justice aux auteurs qui se sont occupés de Montaigne avant moi. J'ai proclamé et je répète que, sans leurs travaux, je n'aurois eu ni la liberté ni même la pensée de faire mon ouvrage; j'ai cité tous les écrits de quelque valeur dont j'ai eu connoissance. Il est vrai que j'ai eu l'occasion de relever de nombreuses erreurs; au lieu de s'en plaindre, M. Payen devroit m'en remercier. Son amour pour Montaigne et pour la vérité me fait regretter de n'avoir pas signalé tous les endroits où il s'est trompé; c'est un service que, le moment venu, je lui rendrai complétement.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. Grün.

MONSIEUR,

Je trouve mon nom cité honorablement à propos de Michel Montaigne par M. le docteur Payen (1), et je suis heureux que ce fils légitime de notre grand Périgourdin m'ait placé au nombre des plus fervents disciples de notre maître. Il y a plusieurs années, poursuivant une série d'études sur le XVIe siècle, commencées (*callida juventa*) au moment où MM. Saint-Marc-Girardin et Sainte-Beuve se dirigeoient dans la même voie, je me réjouis fort de rencontrer Shakspeare en face de Montaigne; Shakspeare feuilletant les *Essais*, s'en nourrissant et les imitant, ou plutôt copiant (2) *in extenso* une brillante page de ce beau livre, page qu'il inséroit sans changements dans son drame féerique et philosophique *the Tempest* (3). C'étoit un fait grave, et qui fortifioit mes convictions acquises sur la puissance du génie que l'on accuse sans cesse de plagiat, comme on accuseroit le ciel de dérober la terre et le chêne de prendre et de confisquer à son profit la substance même du sol. Soumise d'abord à des modèles italiens, je voyois l'éducation intellectuelle de Shakspeare traverser les chroniqueurs nationaux et finir par accepter la tutelle de notre Amyot traduisant Plutarque et de notre Montaigne qui traduit beaucoup aussi. Il me falloit déterminer ces phases de transformations shakspeariennes et donner des preuves; non pas toutes les preuves, seulement les plus connues, les plus incontestées, les plus vulgaires; je n'entrois ici dans aucun combat spécial, n'ayant pas l'honneur, la prétention, le droit ou la puissance d'être un savant; mais, comme un homme simple qui a une idée fixe à soutenir, je l'appuyois de faits authentiques. De là, cette absence de détails érudits que le docteur ne me reproche pas précisément d'avoir

(1) *Bulletin du Bibliophile*. 1856, page 528.

(2) *Tempest*, a. II, sc. I.

(3) V. notre *Shakspeare, Marie Stuart, l'Arétin*.

omis (il est bienveillant comme un médecin, s'il est malicieux comme un bibliophile); mais qu'après tout il signale. Ici le fait seul m'importoit. Oui, Shakspeare a copié et étudié Montaigne, comme Molière, Rabelais. Oui, l'exemplaire du Montaigne traduit par Florio, et portant la signature de William Shakspeare existe au Musée britannique. Ces seuls faits, corrélatifs à tant d'autres qui se trouvent épars dans la vie de Molière, de Pascal, de Cervantès, de Rabelais, de Gœthe, de Byron, éclairent le procédé psychologique des grands esprits. C'est tout ce que je voulois dire et prouver. Que plus de deux cents écrivains anglois eussent signalé l'emprunt de Shakspeare; cela ne me concernoit en rien. Je ne leur prenois pas leur gloire; je ne m'attribuois pas leurs découvertes; mes pages et mes idées n'appartenoient à aucun livre étranger, quoi qu'en aient dit quelques docteurs moins bienveillants et moins véridiques; je n'avois pas à revendiquer une trouvaille d'érudition devenue du domaine commun, écrite et imprimée dans tous les commentaires sur Shakspeare, et qui n'étoit point mienne; j'avois à venger le génie que les sots calomnient toujours, et je me plaisois à pénétrer aussi loin que possible dans le mystère de ses créations.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec tous mes remercîments pour M. le docteur Payen, mes civilités les plus empressées.

PHILARÈTE CHASLES,

Professeur au collége de France.

Paris, Institut, 12 mars 1856.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20

MARS — 1856.

---

331. ALPHABETUM græcum, Oratio dominica, Angelica salutatio, etc., Græce et Latine; Æsopi et Gabriæ fabellæ, gr. lat.; Homeri Batrachomyomachia, gr. lat.; Musæus, de Ero et Leandro, gr. lat.; Agapetus, de Officio regis, gr. lat.; Galeomyomachia, gr.; Introductio utilissima hebraice discere cupientibus, Matthæo Adriano interprete. *Basileæ, J. Froben*, 1518; le tout en 1 vol. pet. in-4°, v.-m. . . . . »—»

RARE. — Ce volume est cité dans le *Manuel du Libraire*, ainsi qu'il suit : « Æsopi et Gabriæ fabulæ; Homeri Batrachomyomachia; Musæus de Erone et Leandro; Agapetus, de Officio regis; Galeomyomachia. Omnia græce et latine, *Bas.*, *J. Froben*, 1518. 2 part. en 1 vol. pet. in-4. Édition assez rare, dont les exemplaires n'ont de valeur que lorsqu'ils se trouvent bien conservés. »

Notre exemplaire n'a donc à craindre aucune dépréciation, car il est parfaitement conservé. Il contient même deux pièces de plus que n'en renfermoit l'exemplaire indiqué par le *Manuel du libraire* : l'*Alphabeticum græcum*, et l'*Introductio hebraica*. Nous ferons observer, en outre, que la *Galeomyomachia* n'est pas traduite en latin; que la première pièce et la dernière ne sont point paginées; que les fables d'Ésope et de Gabrias forment un volume de 262 pages, et que les quatre opuscules suivants, quoique ayant

une pagination suivie, ont cependant des titres séparés, des souscriptions distinctes, et portent toutes sur le dernier feuillet la marque de l'imprimeur. Ces opuscules, destinés aux jeunes gens qui étudioient la langue grecque, pouvoient être détachés pour servir à l'étude, ou réunis pour former un petit volume de 128 pages. Les *Préfaces*, écrites par Froben, sont intéressantes.

C'est un beau livre sous le rapport typographique, et la traduction latine mot pour mot, en rend la lecture facile.

332. BATRACHOMYOMACHIA græce : Glossa græca, et latinæ versiones, ed. Mich. Maittaire. *Londini*, *typis Bowyer*, 1721; grand in-8, vélin, fac-simile, portrait ajouté..... 18—»

On lit sur la garde de ce volume la note extraite du catalogue raisonné de M. Renouard, cet exemplaire provenant de sa bibliothèque : « La meilleure des éditions de ce poëme, elle contient un double texte, d'abord celui de l'édition première de 1480, qu'elle copie ligne pour ligne, aussi « avec les vers en lettres noires, et la glose en lettres rouges. Ensuite « vient un texte grec formé sur les dernières éditions; des notes interlinéaires inédites et deux versions latines. Elle est fort bien exécutée et « peu commune, ayant été tirée seulement à deux cent quatre exemplaires, « ainsi que le fait savoir un avis imprimé sur la dernière page. Comme ce « volume est grand in-8, on l'annonce toujours en grand papier. »

333. CASELLÆ (*Petri Leonis*). De primis Italiæ colonis; de Tuscorum origine et republica Florentina. Elogia illustrium artificium. Epigrammata, et inscriptiones. *Lugduni*, 1606; in-8, vél. ..... »—»

Première édition du livre de Casella sur les anciens habitants de l'Italie. Cet ouvrage a été inséré dans le recueil des historiens de l'Italie par Grœvius et Burmann. Le traité *de Primis Italiæ colonis* est suivi d'un opuscule du même genre : *de Tuscorum origine;* de 44 éloges d'artistes célèbres (peintres, sculpteurs et architectes); d'inscriptions funèbres et d'épigrammes en vers latins. En lisant ce volume, on peut juger du mérite de l'auteur comme antiquaire, comme historien et comme poëte. Casella étoit né en 1540, à Aquila dans l'Abruzze.

334. CAZENEUVE (*Louis* de). L'héroïque Heros (Eros), ou les forces d'amour, par L. D. C. (Louis de Cazeneuve). *Tournon, G. Linocier*, 1614; 1 vol. pet. in-12, fig., fil.; vél. (*Armes*)..... 24—»

RARE. — Quoique cet ouvrage, écrit en prose mêlée de vers, ne soit qu'un badinage d'esprit, cependant l'auteur y a répandu beaucoup d'éru-

dition. On peut lire parmi les pièces liminaires la liste des 124 auteurs grecs, latins ou françois qui sont cités dans ce livre. Le sommaire de l'*Avant-propos* nous annonce que L. de Cazeneuve *donne en passant un haussebec aux envieux, lesquels il promet de calenger plus amplement, s'ils ne sont plus advisés.* « J'ayme la paix, dit-il, j'ayme la concorde, j'ayme l'amour qui m'a mis la plume en la main : mais si l'on lance la corsesque de défy dans mes terres, j'ayme le débat, j'ayme l'hostilité, j'ayme la guerre. L'abeille de nature ayme le miel, le fait, le donne; irritez-la, elle se plaist au picquant, le poincte, le plante. Moy tout de mesme. »

Le premier chapitre traite de *la maigre inscription que l'autheur vouloit donner à son livre, et qui en a retardé l'impression.* A ce sujet, L. de Cazeneuve critique les titres mensongers. « Certains livrets françois ont à la teste un tiltre tiré des plus rares et royales choses que puisse avoir un monarque, comme sçavent fort bien tous ceux qui prennent plaisir de voir tout ce qui de jour à autre vient en lumière, non sans estre souvent trompés. Car tournant feuillet en lieu de quelque chose qui corresponde à la majesté du tiltre, ils n'y trouvent que drilles et haillons ramassés en la fripperie de certains jazeurs.... Par quoy il ne se faut attacher au tiltre et à l'escorce, mais bien jauger avant. »

Nous citerons encore la première phrase de l'*Avis au Lecteur* : « Tel presse qui est pressé, ainsi qu'il se void ès pièces d'un pressoir, où celles qui pressent sont ordinairement pressées. » Le reste est du même style.

L'*Héroïque Éros* est un panégyrique de l'Amour; l'auteur avait conçu le projet de publier une contre-partie intitulée *Anteros.* Nous ignorons si ce dernier ouvrage a été imprimé.

Les plats du volume sont ornés aux coins de 4 fleurs de lis, et, au centre, d'armoiries dorées avec cette inscription : *F. Tevfeliorvm a Ceylbergio.*

335. CHAPPELLET (le) Des vertus et les vices contraires a ycelles ; aultrement nommé Prudence. (*Paris, Phil. Le Noir*), s. d.; 1 vol. in-4, goth..... »—»

TRÈS-RARE. Le *Manuel du libraire* indique quatre éditions de ce livre. L'une de *Lyon, G. Le Roy* (sans date), citée par l'abbé de Saint-Léger; l'autre de *Lyon, P. Maréchal*, 1498. « Le premier catalogue de La Vallière, n° 532, qui nous fournit le titre de cette édition, nous fait connaître une autre de *Paris, Ph. Le Noir* (s. date) ». Enfin la dernière de *Paris, Ant. Caillaut* (s. date), inscrite au Catalogue de Sepher. Puisque M. Brunet n'a vu aucune de ces éditions, nous pouvons en conclure qu'elles sont également rares.

Le *Roman de Prudence* a été écrit dans le xve siècle; car nous ne pensons pas qu'on en ait rajeuni le style. Le prologue se compose de 81 vers françois de huit et de dix syllabes. Ces vers sont en nombre impair, parce que l'imprimeur a oublié le soixantième, qui devait rimer avec celui-ci :

Mais pensay dedans mon couraige;

omission qui rend la phrase à peu près inintelligible.

Cet autre vers est également inexact :

Puis attrempance et inattrempance ensemble.

Il a onze syllabes au lieu de dix; et de plus, *ensemble* ne rime pas avec *elle*, mot qui termine le vers précédent.

Le prologue commence ainsi :

Ce fut dapuril xvii iour,
En ce temps prin que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout se renouuelle:
Les prez verdoyent et toute fleur est belle,
Yuer se passe et la morte saison,
Et les oyseaulx commencent leur chanson.

Voici les derniers vers de cette pièce :

Si vous prie quayez pacience
De prendre en gré cestuy romant,
Et sachez que doresnauant
Pour les parolles abregier
De rime ne veulx plus user,
Mais vous diray comment commence
Le commencement de prudence.

Le *Roman de prudence* est un traité de morale, bien écrit, qu'on peut lire encore avec plaisir. L'auteur disserte sur les vertus et sur les vices, *en allegant à propos les ditz moraulx de plusieurs sainctz et aultres philosophes et plusieurs exemples contenuz aux hystoires anciennes.*

336. CICERONIS de Officiis libri tres. *Absque anni et loci notâ*; in-8, v. fauve..... 30 —»

On lit sur le premier feuillet du volume, la note suivante : « Ce livre a appartenu à messire Achille de Harlay, procureur général au parlement et ensuite premier président (mort le 23 juillet 1712). C'est lui qui l'a fait relier ainsi, et les notes que l'on voit sont de sa main, et par conséquent fort justes et dignes d'un si grand homme; elles doivent par cet endroit estre fort précieuses à ceux qui chérissent sa mémoire. »

« J'ay trouvé ce livre par hasard, le 10 avril 1719, chez un libraire qui n'en connaissoit pas la valeur. »

Ce volume, interfolié par les soins du président Achille de Harlay, est couvert de nombreuses annotations qui ne sont autre chose qu'une traduction aussi exacte qu'élégante des préceptes les plus importants du traité *de Officiis*. C'est, en outre, une collection précieuse d'autographes d'un magistrat célèbre. Ces diverses considérations donnent à ce livre une grande valeur.

337. Cœlestes et Inferi (auth. Baltimore). S. l. (*Venetiis, typis C. Palese*), 1771 ; gr. in-4. fig., mar. r., dent., tr. dor..... 35 —»

Ce poëme latin, de 1451 vers, est divisé en huit chants. L'auteur raconte les crimes et la mort funeste des rois de diverses nations, dans les temps anciens, depuis l'empoisonnement de Ninus par Sémiramis, jusqu'au meurtre d'Héliogabale. Cet ouvrage est orné de 33 figures très-remarquables sous le rapport du dessin, et gravées à l'eau-forte : elles sont dans le goût de celles de Cochin.

338. Colletet. Les divertissements du sieur Colletet, seconde édition revue et augmentée par l'autheur. *Paris, Jac. Dugast*, 1633 ; in-8, cart..... 34—»

Très-bel exemplaire grand de marges et réglé. — Guillaume Colletet, né à Paris en 1596, membre de l'Académie françoise dès son institution en 1634, fut un littérateur très-distingué. Il a composé plusieurs ouvrages ou recueils de poésies fort estimés alors, surtout par le cardinal de Richelieu qui mit Colletet au nombre des cinq auteurs chargés par ce cardinal de travailler pour le théâtre, sur des sujets qu'il leur indiquoit. Il mourut misérable en 1659 ; ses amis firent les frais de son enterrement.

Les *Divertissements* de Colletet contiennent des élégies, des stances, des odes et des sonnets sur les événements du temps, sur ses propres aventures, sur le vin, l'amour, etc. Nous citerons seulement : Sur la paix faite avec les Anglois, et Sur la réduction des rebelles du Languedoc, après la prise de la Rochelle, l'an 1629 ; Chant de victoire sur la défaite des Anglois en l'isle de Ré, et sur la prise de la Rochelle ; Hymne de l'imprimerie ; Sur la paix de 1629, après la prise de la Rochelle ; Advertissement sur un livre intitulé : *le Moyen de parvenir* ; Sur la tragédie de Pasiphaé ; Advis sur un livre intitulé : *les Heures perdues* ; Sur un livre contre les frères de la Rose-Croix ; Sur l'addition à l'histoire de Louis XI ; Sur une apologie pour les grands personnages soupçonnez de magie ; Sur la tragi-comédie d'Argenis ; Sur la tragi-comédie de Lisandre et de Caliste ; Sur un livre d'airs ; Sur le livre des abominations ; Les désirs pieux ; Sur la mort de Mme la Présidente.

339. Colonna (*Gilles* de). Le mirouer exemplaire et très-fructueuse instruction selon la compillation de Gilles de Rome, du regime et gouuernement des roys.... Et auec ce est comprins le secret d'Aristote appelé le secret des secretz enuoyé au roy Alexandre, et le nom

des roys de France et combien de temps ilz ont régné. *Paris, Guill. Eustace*, 1517; 1 vol. in-4. goth., v. m., fig. s. bois, relié ..... »—»

Gilles de Colonna, en latin *Ægidius a Columna* ou *Ægidius Romanus*, théologien de la fin du XIIIe siècle, de l'illustre famille des Colonna de Naples, entra dans l'ordre des Augustins dont il devint général en 1292. Il fut le précepteur de Philippe le Bel, et c'est pour ce prince qu'il composa le traité *de Regimine principum*. Il fut nommé archevêque de Bourges en 1294, assista au concile de Vienne en 1311, et mourut à Avignon le 22 décembre 1316.

Le traducteur du traité *de Regimine principum* est nommé dans le *Manuel du libraire*, Henri de Ganchy ou Gauchy, et, dans la *Biographie universelle*, Simon de Hesdin. Cette dernière attribution ne sauroit être admise, puisqu'on l'applique au *Gouvernement des princes* imprimé par *Verard* en 1497, et que ce livre n'est pas celui de Gilles de Colonna. Panzer avait déjà confondu *le Mirouer exemplaire* avec *le Gouvernement des princes*, *Verard*, 1497, qui n'est autre chose que *le Secret des secrets d'Aristote*. Au surplus, on lit dans le privilége que G. Eustace avoit recouvré cette traduction en 1516; il est donc probable qu'elle date de cette époque, et que l'édition de 1517 est la première et, sans doute, l'unique du *Mirouer exemplaire*. Ce volume est, par conséquent, d'une certaine rareté.

Le Secret des secrets d'Aristote forme la cinquième partie de ce livre. Enfin, *sensuyuent les noms des roys de France et combien de temps ilz ont régné*. C'est une singulière chronologie. L'auteur qui, sans doute, étoit né sous Louis XI, ignoroit combien de temps ce prince avoit régné; il lui donne 30 ans de règne, au lieu de 22. Il nomme des rois qui nous sont inconnus; il en augmente le nombre. D'après ses calculs, Pepin seroit monté sur le trône l'an 864; Hugues Capet, l'an 1059; et François Ier, l'an 1576.

Nous terminons cette note par une citation extraite du *Mirouer exemplaire*. Voici ce que Gilles de Colonna écrivoit pour l'instruction de Philippe le Bel :

« C'est chose juste et raisonnable que ceulx qui ont seruy aux roys et « aux princes, et qui ont labouré corporellement et loyaulment ayent con- « digne rétribution tant en honneurs comme en biens temporelz selon les « mérites des personnes.... Toutefois voyons nous souuent qu'il est faict « aultrement, car ceulx qui sont bons, simples, et honnestes, vergongneux, « et qui n'osent demander seruent tousjours et sont tousjours souffreteux, « et ne les remunère len mye selon la loyaulté de leurs seruices ne selon « l'exigence de leur merite et de leur labour. Et ce est contre justice et « contre tout jugement de raison. »

Gilles de Colonna avoit semé ses paroles dans un mauvais terrain; six cents ans n'ont pas suffi pour les faire germer.

340. COVARRUVIAS. Regulæ peccatum. De regul. jur. lib. VI. Relectio, a Didaco Covarruvias a Leyva. *Lugduni*, (*Nic. Edoard. Campanus*), 1560; 1 v. in-8, vél. » — »

Diego Covarruvias y Leyva, surnommé le Bartole espagnol, naquit en 1512 à Tolède, et mourut à Madrid le 27 septembre 1577. En 1549, Charles-Quint le nomma archevêque de Saint-Domingue. Philippe II le fit évêque de Ciudad-Rodrigo en 1560, et en 1565 évêque de Ségovie. En 1572, il devint président du conseil de Castille, et deux ans plus tard, président du conseil d'État. Les savants étrangers l'ont regardé comme l'un des premiers jurisconsultes du XVIe siècle. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon, en 1568, 1606 et 1661; à Anvers, en 1638, 2 vol. in-fol. La dernière édition est celle de Genève, avec les additions d'Ybannez de Faria, 1762, 5 vol. in-fol.

Le titre de ce volume, *Regulæ peccatum*, pouvoit être compris par les jurisconsultes du XVIe siècle, mais il nous paroît insuffisant aujourd'hui, pour faire connoître le sujet de cette dissertation. C'est un traité complet de la restitution des choses détenues illégalement. L'auteur discute toutes les causes qui donnent lieu à restitution : le vol, l'usure, le jeu, les gabelles et les autres impôts, la chasse, la guerre, les trésors, etc. Nous ajoutons un *et cætera*, parce que le chapitre le plus curieux ne sauroit être indiqué en françois. En voici le sommaire : *Meretrix petere potest apud judicem mercedem sibi promissam ob fornicationem. Donatio fieri potest concubinæ, præterquam à milite et clerico. Promissum parasitis ob verbera vel alapas, an peti possit? Datum causa turpitudinis, an sit necessario restituendum danti, qui in eadem turpitudine versatur.* On trouve dans ce chapitre des décisions telles que celles-ci : *Monacha non tenetur restituere quod ob incestum acceperit. Nupta non tenetur restituere quod pro adulterio pretium ceperit. Licet nemo dominus sit membrorum suorum, est tamen dominus usûs proprii corporis : siquidem usum corporis locare potest propter mercedis pretium.*

La dédicace de ce livre est datée du 1er novembre 1553. Nous ignorons s'il fut imprimé en Espagne avant 1560; toutefois, cette jolie édition de *Lyon* est la première publiée en France, et peut-être la seule de cette œuvre détachée.

341. CRITTONI (*Georgii*), professoris regii, oratio de Apollinis oraculis. *Parisiis, Steph. Prevosteau*, 1596. Ejusdem, de Sortibus homericis. Ibid., id., 1597. Ejusdem, de Dicendi charactere vere regio. *Paris., Cl. Morel*, 1599; en 1 vol. in-8..... » — »

George Critton, né en Écosse l'an 1554, fit ses études dans l'Université de Paris. Il professa le droit à Toulouse pendant quatre ans, et, en 1583,

il obtint une chaire au collége d'Harcourt. Il enseigna plus tard dans d'autres colléges de Paris, et enfin au collége Royal. Il mourut le 13 avril 1611. Critton avait épousé la fille de Adam Blackwood, Écossais, conseiller au présidial de Poitiers. Après la mort de son mari, elle épousa en secondes noces La Mothe Levayer qui, dit-on, acquit ainsi les manuscrits de Critton et sut en faire son profit.

Critton publia un grand nombre d'opuscules; mais ces brochures ayant été imprimées séparément, sont devenues fort rares. Les trois discours que renferme ce volume nous ont paru offrir de l'intérêt.

Le premier, *de Apollinis oraculis*, est une introduction à la *Cassandre* de Lycophron. On y trouve quelques détails historiques sur l'entrée de Henri IV à Paris en 1594, et sur l'engagement qu'il prit de confirmer toutes les nominations faites par le duc de Mayenne. On lit dans la *Biographie universelle* : « Critton étoit ligueur, et vers 1590, Mayenne le nomma professeur de grec au collége Royal; mais il perdit sa place à l'entrée d'Henri IV. En 1595, il demanda la chaire de grec qui étoit devenue vacante, et ne l'obtint qu'avec peine. » Voici ce que Critton raconte à ce sujet: En 1590, il fut nommé professeur de grec après la mort de Hélie. Malgré les promesses du roi Henri IV, en 1594, il resta deux ans sans occuper sa chaire; d'abord, parce que toutes les heures de la journée étoient employées par les autres professeurs; puis, parce qu'il n'osoit pas continuer ses leçons, avant d'y être autorisé par un diplôme royal. Pendant ces deux ans, il professa au collége de Boncour. Après dix-huit mois de sollicitations, il obtint son diplôme; mais il s'aperçut que le rédacteur avoit glissé dans le texte une erreur qui rendoit cet acte nul. Il fut donc obligé de faire de nouvelles démarches, et il désespéroit de réussir, lorsque Villeroy prit sa défense, surveilla l'expédition d'un second diplôme et le fit approuver par le chancelier de Chiverny. Critton reprit alors possession de sa chaire de grec. Le discours *de Apollinis oraculis*, est son discours de rentrée, et par conséquent le premier qu'il ait prononcé au collége Royal, depuis l'occupation de Paris par Henri IV.

Le deuxième discours, *de Sortibus homericis*, est assez important. C'est un panégyrique des douze professeurs du collége Royal. Critton donne sur chacun d'eux, des renseignements utiles pour l'histoire littéraire du XVIe siècle.

Le troisième discours, *de Dicendi charactere vere regio*, est une introduction à l'un des ouvrages d'Hérodien. On lit dans cet opuscule une anecdote curieuse. Après avoir établi que le laconisme est le véritable caractère d'un discours royal, l'auteur raconte qu'il avoit entendu parler Henri III deux ou trois fois, et en dernier lieu lorsque le roi sortit de Paris, à la suite de la journée des Barricades. Le peuple, un peu calmé, envoya des députés pour apaiser le roi : Critton fit partie de l'ambassade. Tous les délégués admirèrent la facilité et l'élégance du discours que prononça Henri III; mais Critton disoit qu'un aussi long discours ne convenoit pas à un roi. Cet opuscule nous apprend encore qu'en 1599 les professeurs du collége Royal faisoient leurs cours au collége de Boncour, attendu que l'on réparoit celui de Cambrai, où se tenoit ordinairement le collége Royal.

342. CUJACII (*Jac.*) J. C., de Confessione concio. In schola Bituricensi habita, an. 1576, et nunc primum typis informata. *Lutetiæ, Fed. Morellus*, 1593. — Ejusdem, de Ratione docendi juris oratio, habita in scholis Biturigum, VI id. octob. 1585. Ibid., id., 1594. »—»

Jacques Cujas, né à Toulouse en 1520, vint enseigner le droit à Cahors en 1554. L'année suivante, il fut appelé à Bourges par Marguerite de Valois; mais il se réfugia bientôt à Valence pour échapper à une émeute d'étudiants qu'avoit suscitée la jalousie d'un de ses collègues. Rappelé par ordre de la duchesse de Berry, il quitta Bourges pour la seconde fois en 1567. Enfin, il revint dans cette ville vers 1576 et y mourut le 4 octobre 1590.

C'est la première édition de ces deux Opuscules de Cujas, que recueillit l'imprimeur Frédéric Morel, l'un des nombreux élèves de notre éminent jurisconsulte :

Attentus auditor Morellus, et notis
Impressit æneis, quod auribus suis,
Cum mille discipulis, prius perceperat.

On lit encore à la fin du second discours : *Excepta ex ore dicentis, Biturigis Cuborum.*

Nous ignorons si ces deux pièces ont été insérées dans les *Œuvres* de Cujas, imprimées au XVIIe siècle et au XVIIIe; mais il est certain que cette édition *princeps* est très-rare.

343. EXAMEN du *Traité de la liberté de penser* (par Collins), écrit à M. D. Lig**. par M. D. Cr**. (J.-P. de Crousaz). *Amst.*, 1718; pet. in-8, v. f..... »—»

Le *Traité de la liberté de penser* fit beaucoup de bruit lors de son apparition. Le titre seul du livre alarma les catholiques, et le texte déplut même aux protestants. Voici les propositions que l'auteur soutient dans son Traité. On ne doit rien croire sans examen. Or, l'examen ne peut conduire à aucune certitude : donc, il ne faut rien croire. Une thèse si téméraire souleva tous les théologiens. Des critiques et des réfutations, souvent violentes, quelquefois accompagnées d'injures, fondirent de toutes parts sur ce malencontreux ouvrage. Au surplus, le *Traité de la liberté de penser* a été traduit par le baron d'Holbach : c'est un brevet d'athéisme. *L'Examen*, par de Crousaz, se distingue des autres réfutations par le calme et la modération de l'auteur. Mais il ne faut pas oublier que de Crousaz était protestant; qu'en cette qualité il approuvoit le titre du livre de Collins, et même plusieurs passages du texte. Ainsi, dans le cours de son *Examen*, il ajoute de nouvelles preuves à celles que Collins fournit pour dé-

montrer quelques-unes de ses propositions, il réfute seulement tout ce qui tend à prouver que l'examen ne peut aboutir à la certitude. On s'aperçoit par ce court exposé, que ce volume n'est qu'une réfutation partielle du *Traité de la liberté de penser*, et qu'il a dû ranimer la polémique au lieu de l'éteindre. Les ouvrages du baron d'Holbach et compagnie sont maintenant peu recherchés, cependant nous croyons que le livre de Crousaz, contre les doctrines de l'athéisme, offre encore aujourd'hui un certain intérêt.

344. Essai sur le gouvernement civil où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des droits, des bornes et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de Fénelon (par de Ramsay), *Londres*, 1722; in-12, v. br. arm..... »—»

« .....Le seul mérite de l'auteur (dit-il à la fin de la préface) est d'avoir été nourri pendant plusieurs années des lumières et des sentiments de feu messire François de Salignac de La Mothe Fénelon, archevêque de Cambray. Il a profité des instructions de cet illustre prélat pour écrire cet *Essai*. »

Cet ouvrage n'est que le développement des conversations qu'eut Fénelon avec le prétendant (Jacques III), pendant le séjour que ce prince fit à Cambrai, dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne.

Il est difficile, dit M. de Beausset, de réunir sur la politique des idées plus justes et plus saines; de les présenter sous une forme plus claire et plus à la portée de tous les esprits raisonnables, et de les discuter avec une partialité plus exempte de préventions et d'enthousiasme.

Le chevalier And. Michel de Ramsay, littérateur, d'une branche cadette de l'ancienne et illustre famille de ce nom, gouverneur du duc de Château-Thierry et du prince de Turenne, précepteur des enfants de Jacques III, réfugié à Rome; enfin intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon; membre de la Société royale de Londres; né en 1686, à Ayr, en Écosse, mort à Saint-Germain en Laye, le 6 mai 1743.

345. Frank (*Sébast.*). De arbore scientiæ boni et mali, ex quo Adamus mortem comedit, et adhuc hodie cuncti homines mortem comedunt...; Augustino Eleutherio (Sebast. Frank) authore. *Mulhusii*, *P. Fabrus*, 1561; 1 vol. in-8, v. f., fil., tr. dor..... 18—»

Rare. — Sébastien Frank, visionnaire du xvie siècle, naquit en Bavière vers la fin du xve siècle, et mourut vers 1545. On possède peu de renseignements sur sa vie; il étoit difficile de recueillir les particularités qui concernoient un homme errant sans cesse d'un lieu à un autre. Il fut suc-

cessivement chassé de Nuremberg, de Strasbourg et d'Ulm, à cause des ouvrages qu'il faisoit imprimer. On ignore dans quelle ville il mourut. Son expulsion de Nuremberg eut lieu en 1531, après la publication de son livre *De l'Arbre de la science du bien et du mal.* Ce volume renferme la plupart des rêveries qu'il reproduisit dans la suite.

La chute d'Adam n'est, selon Frank, qu'une allégorie. L'arbre fatal, c'est la personne, la volonté, la science d'Adam. Adam ne devoit pas manger de l'arbre, car c'étoit manger la mort. Il devoit ne rien savoir, ne rien faire et garder le silence : Dieu savoit, agissoit et parloit en lui. S'il eût suivi ces préceptes, il seroit resté soumis à Dieu, et Dieu auroit exercé, sans obstacles, sa puissance entière en la personne d'Adam. Frank déclame contre toutes les connoissances humaines et même contre l'usage de la raison, auquel il attribue la chute d'Adam. Les sciences, dit-il, sont de vains jouets, des erreurs ridicules, des causes de perdition ; elles ont donné aux hommes la mort et jamais la vie. Nous devons chercher à annihiler notre esprit, et par une dépression continue, nous rendre ânes, fous et imbécilles. Au surplus, tous les hommes sont pétris de méchanceté et de sottise ; en cultivant cette dernière qualité, nous nous rendrons dignes de Dieu.

Frank avoit traduit en allemand *l'Eloge de la folie*, par Érasme ; le *Traité de la vanité des sciences*, et *l'Eloge de l'âne*, par Agrippa. C'est après avoir médité ces trois ouvrages facétieux ou paradoxaux, qu'il écrivit, aussi en allemand, son livre de *l'Arbre de la science du bien et du mal, dont Adam a mangé la mort, et dont encore aujourd'hui tous les hommes la mangent.* Après la mort de l'auteur, un anonyme traduisit ce traité en latin et le fit imprimer à Mulhouse, en 1561. Seulement, il changea le nom de Séb. Frank en celui de Augustinus Eleutherius, afin sans doute que l'on regardât cette œuvre comme nouvelle.

346. HEGENDORFF. Encomium ebrietatis, Christof. Hegendorffino authore ; — ejusdem, Encomium sobrietatis. *S. l. n. d.* ; pet. in-12, demi-rel. ..... 12—»

Christophe Hegendorff, poëte, jurisconsulte et théologien luthérien, naquit à Leipsic en 1500, et mourut à Lunebourg en 1540. Il composa son *Éloge de l'ivresse*, en 1526, et peu de temps après, *l'Eloge de la sobriété.* Ces deux dissertations facétieuses sont très-rares ; elles ont été sans doute imprimées à Leipsic. On trouve dans ce petit volume deux pièces de vers latins d'Hegendorff : *Epigramma ad lectorem*, et *Carmen in orgia S. Martini ;* enfin, *Ph. Noveniani ad Chr. Hegendorffinum amicum suum carmen.*

347. HÉLIE. Historia Fuxensium comitum, Bertrandi Helie Appamiensis jurisconsulti, in quatuor libros distincta ; ejusdem, de Regni Navarræ origine, et regibus qui in

ea ad hæc usque tempora regnarunt. *Tolosæ, Nic. Vieillard*, 1540; 1 vol. pet. in-4, v. m..... 40—»

On lit dans la *Dissertation sur la clause* regnante Christo, par Besly, auteur de l'*Histoire des comtes de Poitou* : « Bertrand Hélie, de Pamiers, a « publié depuis cent ou six vingts ans, l'histoire des comtes de Foix, qu'il « a dérobée d'un Arnaud Souerrer, qui auparavant avoit traité le même « argument en langue du pays; comme aussi Guillaume de La Perrière qui « traduit cet Hélie en notre langue. » Voici le passage qui a donné lieu à cette citation : *Annus erat 1095, qui regnante propheta Jhesu inscribebatur in Gallia, ob Philippi hujus nominis primi Gallorum regis anathema, quo Claromontensi concilio Urbanus pontifex eum concusserat.*

La version françoise de l'ouvrage de Hélie parut avant l'original sous ce titre : *les Annales de Foix, etc.*, par G. de La Perrière. *Tolos. N. Vieillard*, 1539, in-4.

Hélie avoue lui-même dans sa *dédicace* au roi et à la reine de Navarre, qu'il a fait usage d'un ancien manuscrit écrit en langue vulgaire, mais il ajoute qu'il l'a corrigé et beaucoup augmenté. Cette histoire des comtes de Foix, devenus rois de Navarre, est intéressante, quoiqu'elle commence par une origine fabuleuse des comtes de Foix, qui, selon l'auteur, descendent d'Hercule en ligne directe. On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de faits importants pour l'histoire générale de la France, jusqu'aux expéditions de François Ier en Italie, et des détails curieux sur les guerres suscitées à diverses époques par des prétendants au comté de Foix et au royaume de Navarre. »

Cet historien constate, ainsi qu'il suit, la découverte de l'imprimerie : « L'art d'imprimer, dit-il, inventé à Mayence, fut exercé à Rome quelques années plus tard, et comme cet art étoit presque divin, on le consacra d'abord à reproduire des livres sacrés. Alde Manuce a tenu autrefois le premier rang parmi les imprimeurs, et de nos jours les plus célèbres typographes sont : Froben, à Bâle; de Colines et Robert Estienne, à Paris; Séb. Gryphius, à Lyon, et Nic. Vieillard, à Toulouse. »

348. Lascaris (*Jani*) Rhyndaceni Epigrammata græc. latin. *Parisiis, Jac. Bogardus*, 1544; 1 vol. in-4. »—»

André-Jean Lascaris, l'un de ces savants grecs chassés de leur patrie dans le xve siècle après la prise de Constantinople, se réfugia d'abord à Florence; mais lorsque Laurent de Médicis eut cessé d'exister, Lascaris accepta les offres que lui fit Charles VIII pour l'attirer en France. Il étoit à Paris en 1495. C'est lui qui enseigna la langue grecque à Budé et à Danes. Louis XII le nomma ambassadeur à Venise, en 1503 et en 1505. Il se rendit ensuite à Rome où l'appeloit Léon X, pour fonder un collége et pour diriger une imprimerie spécialement destinée à la reproduction d'ouvrages grecs. Il retourna à Paris en 1518, et fut chargé avec Budé de former la bibliothèque royale de Fontainebleau. Il mourut à Rome en 1535. Ses *Épi-*

grammes grecques et latines furent imprimées par les soins de Jacq. Tusanus, à *Paris, chez Badius Ascensius*, 1527, in-8, et réimprimées en 1544, avec une addition de 12 pièces. Cette dernière édition, presque aussi rare que la première, est donc plus complète. Au milieu des Épigrammes grecques et latines de Lascaris, nous en avons trouvé une en vers françois. Elle est intitulée : *De la patience de Marie de Crète*. Nous citons les premiers vers :

Iusqu'a ce iour le soleil qui tout ueoyt,
Telle uertu d'homme ou femme n'auoit
Mis en lumière. Vne femme de Crète,
Sans y penser, en sa chambre secrete
Cache un meutrier, qui pas ne la cognoist,
Et de la mort du filz d'elle il estoit
Ensanglanté, duquel filz on apporte
Le corps tout mort.....

349. Laurenberg. Ocium Soranum, sive Epigrammata, continentia varias historias, et res scitu jucundas, ex græcis latinisque scriptoribus depromptas, et exercitationibus arithmeticis accommodatas, à Jo. Laurenbergio in reg. Acad. Sorana Mathematum interprete. *Hafniæ*, 1640; in-4, vél., pl..... 28 —»

Livre rare et singulier. Dans la *dédicace* adressée à Justin Hoëg, chevalier, sénateur et président de l'Académie de Sorô (Danemark), Jean Laurenberg dit : « Selon l'opinion commune, l'étude de l'arithmétique est indigne de la noblesse, et n'est point le complément d'une solide instruction. Il faut laisser cette étude aux fils des marchands et à ceux qui se destinent à la tenue des livres de comptes. » L'auteur ajoute que cette opinion est fausse, que l'arithmétique est fort utile pour éclaircir certains points obscurs de l'histoire, et qu'elle conduit à de curieuses découvertes.

C'est donc afin de prouver cette assertion que Laurenberg a écrit son livre. Les pièces liminaires renferment quelques notions de géométrie nécessaires pour l'intelligence des calculs, la signification des signes élémentaires de l'algèbre, et une planche gravée sur cuivre contenant sept figures : *Typus mundi ex Jedikrat*, *Tempe Epidaphnia*, *Rhodon*, *Canathus fons*, *Olympiæ et Sosipolis fanum*, *Murus peninsulæ Mathanensis*, *sacra Tiberis insula*.

L'ouvrage est divisé en 71 articles. Chaque article se compose d'une épigramme grecque, suivie de la traduction en vers latins, et de calculs ayant pour but d'expliquer le sens de cette épigramme. En un mot, c'est un recueil de problèmes, basés sur des faits historiques, avec la solution donnée par l'auteur.

Le professeur danois n'a point trouvé d'imitateurs. Les mathématiciens modernes se sont abstenus de prendre des vers grecs pour sujets de leurs

calculs. Au surplus, les élèves ne s'en plaindront pas : il leur seroit peu agréable de chercher à résoudre des problèmes d'arithmétique, tout hérissés de grec et de latin.

Ce volume est lui-même un problème que nous proposons humblement aux bibliographes. Dans laquelle des trois séries, *arithmétique*, *poésie grecque* ou *poésie latine* doit-on classer l'ouvrage de Laurenberg ?

350. MARTIGNA. Sylva radicum hebraicarum ; auctore J.-B. Martigna. *Parisiis*, 1622 ; in-8, cart.... »—»

Ce volume renferme 2,000 racines imprimées à deux colonnes, en beaux caractères hébraïques, avec l'explication latine en caractères italiques ; l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

C'est par suite d'une erreur commise par l'imprimeur que ce livre parut sous le nom de Martigna : l'auteur véritable est le P. Nicolas Rigueil, de Rouen, jésuite, qui mourut à Reims le 16 octobre 1643.

351. NIGRI (*Stephani*) Dialogus in quem quicquid apud Pausaniam scitu dignum legitur, summa cum diligentia congestum est. Accedunt Philostrati heroica (per eumdem in latinum conversa sermonem). *Mediolani*, 1517 ; 1 vol. in-4, d.-rel., v..... 60—»

TRÈS-RARE. Étienne Nigri, né à Casal, dans le pays de Crémone, fut l'un des élèves de Démétrius Chalcondylas, et professa avec distinction, à Milan, les langues grecque et latine. Il étoit lié avec plusieurs savants de l'Europe, ainsi que le prouvent les vers grecs et latins composés en son honneur et imprimés parmi les pièces liminaires de ce volume. Nigri dédia son ouvrage au célèbre Lyonnois Jean Grolier, le *Mécène de son temps*. C'est un nom bien connu des bibliophiles ; et, à notre avis, une dédicace à J. Grolier étoit une bonne fortune pour l'auteur, et doit être encore aujourd'hui une excellente recommandation pour son livre.

On sait que les *Heroica* de Philostrate contiennent le récit des exploits de tous les héros qui assistèrent au siége de Troye, et que l'on trouve dans cet auteur grec des faits omis par Homère et par les autres poëtes. Nous ferons remarquer que cette traduction des *Heroica* par Ét. Nigri est citée, dans le *Manuel du Libraire*, comme « un livre excellent et très-rare, qui conserve encore une très-haute réputation. » Le *Dialogue* se compose de longs extraits traduits de Pausanias sur la géographie et l'histoire de la Grèce.

Le *privilége*, imprimé sur le dernier feuillet, n'est pas la pièce la moins curieuse du volume. En effet, ce privilége est accordé par le roi François Ier, en qualité de duc de Milan. Il est daté du 20 février 1517, et porte pour souscription : *Per regem, Mediolani ducem ; ex relatione Consilii. Franciscus Castillionus.*

Notons encore l'autographe qu'on lit sur le titre : *Sum Gilberti Cognati Nozereni, et amicorum;* autographe du célèbre Gilbert Cousin de Nozeroi, en Franche-Comté, auteur d'ouvrages recherchés.

352. NUNEZ. Refranes, o prouverbiosen romance, que nuevamente colligio y glosso, el comendador Hernan Nunez. Van puestos por la orden del ABC. — *En Salamanca,* 1578; in-12 allongé, vél..... »—»

Nous lisons une note, jointe au volume, de l'érudit bibliothécaire d'Angoulême, M. Eusèbe Castaigne : « Édition rare de ces charmants proverbes, « plus recherchée, en raison de sa commodité, que l'édition de 1555, in-fol., « qui s'est pourtant vendue jusqu'à 50 flor. Meerman. Elles contiennent « l'une et l'autre plusieurs proverbes que les censeurs n'ont pas laissés pas- « ser dans les réimpressions modernes. »

M. G. Duplessis (*Bibliographie parémiologique*) ajoute, en parlant du volume qui nous occupe : « Le Recueil de Nunez est un des plus curieux et « des plus considérables qui existent. Il est distribué par ordre alphabétique, « et l'auteur s'est contenté, en général, de donner l'énoncé des proverbes, « sans y joindre aucun commentaire. De temps en temps il ajoute à certains « proverbes quelques mots d'explication fort concis, mais suffisants. J'a- « jouterai que, dans cette immense nomenclature, on trouve presque tous « les *Proverbes portuguois* et un assez grand nombre de *Proverbes françois* « et de *Proverbes italiens*. Les *Proverbes galliciens* (*gallegos*) n'y sont pas « non plus oubliés. Cet ouvrage peut donc être considéré comme un répertoire abondant de Proverbes bon à consulter, et auquel il ne manque, « pour être encore plus utile, que d'avoir été rédigé dans un ordre alpha- « bétique un peu plus rigoureux. »

Au surplus, notre exemplaire est conforme à la description du Manuel de M. Brunet. Il est dans une parfaite conservation et rempli de témoins.

353. ORDONNANCES ROYAULX sur le faict de la justice et abbreuiation des procès ; publiées en la cour de parlement à Paris, le 6e iour de septembre 1539. *Paris (impr. par Nicolas Couteau), on les vend par Galiot du Pré,* 1539 ; 1 vol. in-4, goth., d.-r., v. f.... 36—»

Ces ordonnances sont presque toutes relatives à la procédure civile et criminelle ; nous en indiquerons quelques articles remarquables.

(50-53). François Ier ordonne de *tenir des registres de baptesmes qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extraict desdits registres se pourra prouver le temps de la majorité ou minorité.* Il ordonne, en outre, que l'*on fasse registre des sépultures des personnes tenant bénéfices;* et que *ces registres soient portés tous les ans et gardés ès-greffes des*

plus prochains juges royaux, pour y avoir recours quand mestier et besoing sera. Il résulte de là que l'on étoit tenu de constater les baptêmes de tous les nouveau-nés, mais que l'on inscrivoit seulement les décès des bénéficiers. Ces prescriptions n'étoient point encore suffisantes pour rendre inutile l'inscription des baptêmes, mariages et décès des membres de certaines familles sur les marges de quelque volume précieux qui se transmettoit par l'héritage.

(185-191). Le roi *abolit les confrairies des gens de mestier et artisans*, leur *défend de faire aucune despence pour obtenir la maistrise, de ne tenir aucune assemblée grande ou petite, pour quelque cause que ce soit, de ne faire aucun monopole et n'avoir ou prendre aucune intelligence les ungs avec les autres du faict de leur mestier; sur peine de confiscation de corps et de biens.* Ces articles, tombés bientôt en désuétude, pourroient donner lieu à des commentaires intéressants pour l'histoire des maîtrises et des jurandes.

La torture étoit un terrible appendice de la procédure criminelle. François Ier consacre à ce sujet deux articles de son ordonnance de 1539 (163). *Si, par la visitation des pièces, la matière est trouvée subjecte à torture ou question extraordinaire, nous voulons incontinent la sentence de ladicte torture estre prononcée au prisonnier, pour estre promptement exécutée* (164). *Et si, par la question ou torture, l'on ne peult riens gaigner à l'encontre de l'accusé, tellement qu'il n'y ayt matière de le condamner, nous voulons luy estre faict droict sur son absolution....* Ainsi, le législateur avoue qu'on appliquoit quelquefois à la torture ou à la question extraordinaire des innocents qu'on étoit obligé d'absoudre après les avoir estropiés. Et cependant ce n'est que sous Louis XVI que la question a été abolie!

Nous citerons encore l'article 3, par lequel il est ordonné que *doresnavant tous arrests, pièces de procédure, contracts, sentences, testaments, et autres quelsconques actes soient prononcés ou rédigés en langage maternel françois et non autrement.*

Cette édition gothique est aussi belle que toutes celles qui ont été imprimées pour Galliot du Pré. Nous ferons seulement observer que le roi accorde le 28 août, à Galliot du Pré, un privilége pour trois ans, à l'exclusion de tous autres libraires, et que, le même jour, le Parlement accorde un second privilége pour trois ans à J. Bonhomme et à J. André, à l'exclusion de tous autres libraires. Il nous seroit difficile d'expliquer cette singularité qui résulte de deux priviléges émanant de deux autorités différentes et paroissant se contredire. Nous préférons rappeler les conditions imposées par le Parlement aux libraires : *A la charge que ladicte impression sera bien correcte, en beau volume, belle marge et bonne lettre.* Cette injonction étoit la sauvegarde de l'art de l'imprimerie, et elle a été fidèlement observée par Galliot du Pré.

— Exemplaire grand de marges et beau, sauf une légère piqûre à quelques feuillets.

354. PICARDUS Toutrerianus (*Joannes*). De prisca Celto-pædia, libri v. *Parisiis*, *Mat. David*, 1556; pet. in-4, vél..... 45—»

Exemplaire de Huet, évêque d'Avranches. On trouve l'analyse suivante de cet ouvrage dans la *Bibliothèque de la France*, *du Père Lelong*, t. I :

« Ce livre contient l'histoire du progrès des lettres, des sciences et des arts dans les Gaules. Le but de l'auteur est de faire voir que les Gaulois les ont connus et cultivés avant les Grecs, les Latins et les autres nations, et qu'ils n'y ont pas moins excellé. Son ouvrage est divisé en cinq livres, dont on trouve l'analyse à la tête.

« Dans le premier, il expose en abrégé la contrariété qui règne dans l'histoire par rapport à l'invention des arts et des sciences que chaque peuple a voulu s'attribuer. Dans le second, il fait l'histoire de l'antiquité des samothéens, saronides, druides et bardes qui ont cultivé dans les Gaules la philosophie, l'astrologie, la poésie, etc., etc., plus de huit cents ans avant que Cadmus eût apporté l'usage des lettres dans la Grèce. Samothès, premier philosophe des Gaulois, étoit petit-fils de Noé, quatrième fils de Japhet, et frère de Gomor. Il occupa les Gaules cent quarante-quatre ans après le déluge; c'est ce qu'ont avancé les auteurs fabuleux que l'auteur suit, selon les préjugés de son temps.

« Dans le troisième, il prétend que la langue grecque étoit en usage dans les Gaules longtemps avant que les Grecs s'en servissent, et qu'elle leur a été apportée par les Gaulois lors de leur passage dans la Grèce, quand ils peuplèrent une partie de l'Asie mineure, à laquelle ils donnèrent le nom de Galatie ou Gallo-Grèce. Pour le prouver, il rapporte plusieurs noms de villes et autres très-anciens dans les Gaules, qui sont purement grecs. Il se fonde aussi sur deux passages, l'un de Xénophon, l'autre d'Archiloque, qui attestent que les lettres et les caractères grecs ont été tirés des Galates et des Méoniens; d'où il conclut que c'étoient les mêmes qui y avoient été apportés précédemment par la transmigration des Gaulois en Galatie.

Dans le quatrième livre, qui est sans contredit le plus utile et le meilleur, il rapporte plusieurs mots qui nous sont communs avec les Grecs, et il attribue les différents changements qui sont survenus dans la langue gauloise aux incursions et transmigrations de différents peuples dans les Gaules.

« Dans le cinquième, il s'emporte contre les auteurs qui ont mal parlé des Gaulois. Il fait l'énumération de plusieurs grands hommes dans les sciences et dans l'art militaire que les Gaules ont produits, et de différentes conquêtes des Gaulois, surtout en Italie.

« L'auteur étoit Bourguignon, natif de Toutry, proche Époisse, dans l'Auxois, ainsi qu'il le témoigne lui-même. Son ouvrage est savant, surtout pour ce qui regarde les langues et les étymologies, et c'est ce qui en fait tout le mérite, car d'ailleurs c'est bien peu de chose, tant par rapport au style que par rapport à la façon dont il établit son système. Le style est d'un

latin plat et plein de lieux communs, de répétitions, d'invectives et de déclamations. Quant à son système, il l'a pris d'Annius de Viterbe, ainsi qu'il en convient, fol. 187, et il l'a appuyé sur quelques passages des faux Bérose et Manethon, ouvrages publiés par Annius de Viterbe, dont on parle au commencement de l'article. Les autres autorités dont Picard se sert n'ont aucune époque qui remonte aussi haut que Cadmus et Orphée; d'ailleurs, son ouvrage prouveroit tout au plus que les Celtes ou les Gaulois avoient une connoissance imparfaite et grossière des arts et des sciences, et telle à peu près que l'eurent les premiers habitants qui peuplèrent la terre après le déluge, mais non pas qu'ils les avoient portés au point de perfection où les Grecs les ont conduits.

« Pour ce qui est des lettres et de la langue des Grecs, il paroît plus probable, quoi qu'en dise l'auteur, qu'elles furent apportées dans les Gaules par la première colonie des Phocéens, qui fondèrent Marseille l'an 63 de Rome, 591 ans avant Jésus-Christ. L'on sait que cette ville est une des premières des Gaules où les lettres aient fleuri; il y a eu des écoles par le moyen desquelles la langue grecque s'est répandue dans le reste des Gaules, et s'y est peu à peu mêlée au langage naturel des Gaulois. C'est cependant ici la meilleure partie de l'ouvrage de notre auteur. Le Père Pezron a eu à peu près la même idée, mais il l'a soutenue d'une manière plus claire, plus simple et plus persuasive. »

355. Réflexion sur l'édit touchant la réformation des monastères. *S. l.*, 1668; pet. in-12, vél..... 12 — »

L'auteur de cet opuscule explique les motifs d'un projet d'édit royal sur la réformation des monastères. Après avoir fait connoître les obstacles qui s'opposent à l'exécution de l'édit projeté, il propose et développe les moyens qui lui paroissent utiles pour aplanir toutes les difficultés.

Ce n'est pas sans de bonnes raisons que l'auteur et l'imprimeur ont gardé l'anonyme, car à cette époque il étoit dangereux de parler avec tant de liberté des inconvénients qu'entraînoient pour la prospérité de l'État la multiplicité des monastères et le nombre toujours croissant des moines et des religieuses.

356. Stephanoni. Gemmæ antiquitus sculptæ, a Petro Stephanonio Vicentino collectæ et declarationibus illustratæ. *Romæ*, 1627, in-4, vél..... 40 — »

Ce volume, très-rare, se compose d'un titre gravé et de 49 planches également gravées à l'eau-forte, sur cuivre; elles ont du mérite. Il n'y a point d'autre texte qu'une indication du sujet au bas de chaque figure. Les plus riches bibliothèques en ce genre, telles que celles de Cotte, de Millin, de Mariette, etc., ne possédoient point cet ouvrage; cependant il est indiqué par Hébert (n° 21,735). Notre exemplaire offre une particularité qui en augmente la valeur. En effet, il est interfolié, et les feuillets ainsi intercalés contiennent une savante explication manuscrite du temps, et en italien, de la plupart des pierres antiques gravées dans le volume.

357. VINCARTII (*Jo*) Gallobelgæ insulani e soc. Jesu, sacrarum heroidum epistolæ. *Tornaci*, *Adr. Quinque*, 1640; 1 vol. in-12. fig., rel..... 34—»

Jean Vincart, né à Lille en 1593, fut reçu jésuite à l'âge de vingt ans. Il professa les humanités à Lille et à Tournai, et se distingua par son talent poétique. Il mourut à Tournai en 1679.

L'auteur dit, dans la préface de ses *Héroïdes sacrées*, que son admiration pour le génie d'Ovide, et surtout pour les Héroïdes de ce poëte, l'avoit engagé à l'imiter, mais que, par respect pour sa profession, il ne mettoit en scène que des héroïnes chrétiennes.

Cet ouvrage, dédié à Vitellesco, général des jésuites, contient vingt-quatre lettres en vers élégiaques; elles sont divisées en trois livres, dont le dernier est spécialement consacré aux saints de l'ordre des jésuites. Chaque Héroïde est ornée d'une fort jolie vignette allégorique, gravée par P. Rucholle.

Nous avons remarqué que le *privilége* est signé par Florent de Montmorenci, provincial des jésuites dans la Gaule belgique, et que l'*approbation* est signée par le célèbre ligueur Jean Boucher, *docteur en théologie*, *archidiacre et chanoine de Tournai*. Le texte de cette approbation nous a paru curieux, et nous la transcrivons : *Elegantes hæ, sacris heroidibus afflictæ Epistolæ, præterquam quod suaves sunt, et lacteo decurrunt flumine, nihil habent quod non pietatem simul, et bonos mores ædificet; ob idque quo minus secure imprimi, legique possit. Actum Tornaci septima julii 1640.* Il est vrai que la poésie latine de Vincart est facile, et que l'on trouve dans ce livre d'heureuses imitations du poëte romain.

358. VOYAGE (le) de Maline. *S. l n. d.*, in-12, veau fauve..... 18—»

Cette relation, écrite en prose et en vers, est dans le genre du *Voyage* de Bachaumont. Des Hollandois, gens de qualité, et plusieurs dames, s'embarquent à Rotterdam pour se rendre à Malines, et assister à la célèbre procession qui a lieu dans cette ville de cinquante ans en cinquante ans, et que par conséquent il est difficile de voir plus d'une fois en sa vie. L'auteur nomme et décrit quelquefois les villes qu'il trouve sur sa route. Voici ce qu'il dit de Middelbourg :

Middelburg est sans doute une ville fort belle;
Tout y rit, tout y plaît, il le faut avouer;
Mais sur la porte de laquelle
On peut mettre *ville à louer*.

Il raconte les dîners et les divertissements de cette joyeuse société. Enfin, il fait une description minutieuse de l'aspect de la ville de Malines pendant ces jours de fête, ainsi que de la fameuse procession de Saint-Romuald. Cependant, comme le narrateur professoit la religion réformée, et que la

cérémonie, toute catholique, étoit dirigée par les jésuites, on ne sera point surpris des traits satiriques que l'on rencontre dans cet ouvrage. Nous citerons pour exemple ce portrait des béguines de Malines :

C'estoient des choses sans pareilles
Que de voir toutes ces corneilles
Avec leur petit cornillon
Qu'on voyoit en guise de creste,
D'où pendoit un noir pavillon,
Planté sur le haut de la teste,
Qui les couvroit jusqu'au talon.

Nous terminerons cette note par le récit d'une *Collation rustique* à Malines : « Comme il faisoit extrêmement chaud et que nos dames, peu accoutumées d'aller à pied, se trouvoient lasses de marcher, elles demandèrent de se reposer dans quelque logis : la peine fut d'en trouver un où il y eust place pour une compagnie aussi grande que la nostre, car tout estoit plein jusqu'à la rue; néanmoins, à la fin, après avoir bien cherché, nous entrâmes dans un cabaret

Qui, pour dire la vérité,
Avoit bien l'air d'une gargotte :
Sales servantes, vilain hôte,
Hospice peu séant à gens de qualité :
Mais enfin la nécessité
Fait servir un sabot de botte.

« L'entrée estoit terriblement fumée, et nous ne trouvâmes pas le dedans plus beau que l'entrée. Cependant, tel qu'il estoit, il ne laissoit pas d'estre occupé jusqu'au grenier. Il ne restoit que la cour de vuide, dont il fallut nous contenter, auprès d'une escurie et d'un magasin à foin : ce n'estoit plus un cabaret, mais une grange, où l'on nous apporta sur une escabelle de quoy faire une collation à la rustique..... »

Ce volume, imprimé en beaux caractères, nous paroît avoir été publié en Hollande, vers la fin du XVIIe siècle.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° d'Avril de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE SUR M. BAZIN, par J. Andrieux..... 669

NOTICE SUR DEUX OUVRAGES FORT RARES — Proverbes basques d'Oihenart. — Vie et révélations d'Agnès Blannberkin, par Gustave Brunet..... 681

VARIÉTÉS..... 685

CORRESPONDANCE. — Lettre relative à Montaigne, par le docteur J. F. Payen..... 686

— Lettre sur la réimpression d'un petit volume fort rare intitulé: *Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum.* 687

ANALECTA-BIBLION..... 691

NOUVELLES..... 696

CATALOGUE..... 699

NOTICES

BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

M. BAZIN

SA VIE ET SES ÉCRITS.

La situation dans laquelle le critique se trouve vis-à-vis de l'homme dont il veut étudier les écrits peut, à son insu, influer beaucoup sur son jugement. Jamais la tâche n'est plus difficile que lorsqu'il s'agit d'émettre un avis sur un personnage vivant, aidé par les renseignements qu'il veut bien communiquer; car il a soin de ne rien montrer de ce qui pourroit être à son désavantage. Si celui que l'on veut juger s'est illustré dans la carrière qu'il a parcourue, on doit attendre longtemps, et ne point se hâter, à moins que l'on n'ait l'intention de rédiger un panégyrique; s'il a obtenu seulement la sympathie de quelques esprits d'élite, sans rechercher l'approbation de la foule, sans que son talent ait soulevé de vives contestations, sans que les circonstances l'aient fait louer ou blâmer outre mesure, quelques années après lui, le jugement peut se formuler d'une façon assez équitable, pour qu'il n'y ait pas besoin d'appel. Il en est des grands hommes comme des grands monuments : pour bien les contempler, il faut les voir d'un peu loin, et n'être plus à l'abri sous leur ombre; pour les illustrations moins grandes, à qui la postérité ne veut élever qu'une statuette ou qu'un buste, il suffit de reculer d'un pas.

Cinq années se sont écoulées depuis la mort de M. Bazin. Il me semble que c'est déjà assez pour qu'il soit placé dans la si-

tuation qui, à son point de vue, lui eût paru la plus favorable pour être jugé, celle d'un ancien. Les événements se succèdent avec tant de rapidité dans l'époque actuelle, que quelques-uns mêmes de ceux qui s'occupent exclusivement des choses de l'esprit, peuvent n'avoir plus qu'un vague souvenir de certains ouvrages de M. Bazin ; j'en rappelle ici le titre, en les rangeant par ordre de date : c'est dans cet ordre aussi que je les apprécierai ; on sent toujours le progrès en passant successivement de l'un à l'autre.

Éloge historique de Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, in-8, Didot, 1830.

La Cour de Marie de Médicis, Mémoires d'un Cadet de Gascogne, 1 vol. in-8, Mesnier, 1830.

L'Époque sans nom, 2 vol. in-8, Mesnier, 1833.

Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin. (Les 4 vol. in-8 sur Louis XIII ont paru en 1838, les 2 vol. sur Mazarin en 1842.) 2e édition revue par l'auteur 4 vol in-12, Chamerot, 1846.

Études d'Histoire et de Biographie, 1 vol. in-8, Chamerot, 1844.

Notes historiques sur la vie de Molière, 1 vol. in-12, Techener, 1851. (Ces notes avoient déjà été publiées dans les numéros des 15 juillet 1847 et 15 janvier 1848, de la *Revue des Deux Mondes.*)

J'ajouterai, pour être complet, une édition de l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par Mme de La Fayette, 1 vol. in-12, 1853. La publication de ces deux ouvrages posthumes a été surveillée par M. Paulin Paris.

I.

Anaïs de Raucou, connu sous le nom de Bazin, que portoit son bienfaiteur, et qu'il fut autorisé à prendre par ordonnance royale du 25 avril 1843, naquit le 8 pluviôse an v ; il fut mis de bonne heure en pension, puis au Lycée Charlemagne où il faisoit de brillantes études, lorsqu'en 1814, âgé de 17 ans, il

quitta le collége pour entrer dans les gardes du corps. Le retour de l'île d'Elbe termina sa carrière militaire, contre laquelle il décocha plus tard ce trait : « J'ai le malheur d'appartenir à « une nation qui n'est jamais plus fière que lorsqu'elle a un « pompon sur la tête, et quand elle obéit au mot d'ordre d'un « caporal. » Il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et après s'être fait recevoir avocat, il prit part à la rédaction de la *Quotidienne*, que dirigeoit encore M. Michaud; mais en dehors de la polémique, il s'exerçoit sur les sujets mis au concours par l'Académie; en 1820, le mémoire qu'il présenta n'eut pas de succès; deux ans plus tard son discours sur Le Sage obtint une mention, et quelques mois après la révolution de 1830, il lut lui-même, dans une séance solennelle de l'Académie, son éloge de Malesherbe, achevé au bruit de l'émeute, et surtout inspiré par la vue de l'image mutilée de Louis XVI, placée au Palais de Justice sous la statue de son défenseur.

Le nom de M. Bazin devoit jusqu'à sa mort retentir presque chaque année sous les voûtes de l'Académie, et y être toujours chaleureusement applaudi. Si son existence avoit eu la durée ordinaire, il seroit probablement aujourd'hui au nombre des immortels.

La Cour de Marie de Médicis parut en 1830, ce roman portoit pour second titre : *Mémoires d'un Cadet de Gascogne* (1615-1618), il n'y avoit pas de nom d'auteur; mais deux circonstances indiquoient assez M. Bazin pour que le public ne pût pas se méprendre : d'abord sur le verso du faux titre se trouve l'annonce de l'*Histoire de Louis XIII*, dont la première partie ne fut publiée que huit ans plus tard; ensuite on lit dans l'avertissement : « Soit que ces mémoires viennent d'un écrivain mo- « derne qui s'est rendu contemporain de cette époque par des « études destinées peut-être à une composition plus sérieuse,... » il n'est guère possible de se déguiser de façon à se faire mieux reconnoître. Ce roman a une certaine originalité qui peut sembler un défaut au premier abord : il est sur la limite entre l'œuvre d'imagination et l'histoire, de sorte qu'il n'appartient d'une fa-

çon marquée ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories. L'invention y fait complétement défaut, mais l'étude déjà approfondie de la littérature des premières années du temps de Louis XIII répand un certain charme sur l'ensemble, et M. Bazin, qui lorsqu'il sera devenu réellement historien s'abstiendra de notes et de pièces justificatives, ne déplace pas le fait historique le moins important sans en prévenir le lecteur. Son Gascon est un observateur ingénieux; mais pour un homme de sa province il se vante bien peu, et reçoit successivement les conseils de tout le monde. Un poëte de second ordre lui donne d'abord des avis assez sensés, trop sensés même pour un poëte, et si après plusieurs pérégrinations il ne s'attachoit pas à la fortune du cardinal de Richelieu, ce héros de roman pourroit bien avoir une fin tragique au lieu de devenir paisiblement capitaine des gardes de Son Éminence. Le manque d'intrigue dans un roman paroît toujours assez singulier ; mais en 1830, c'étoit une opposition à l'excès dans lequel tomboient beaucoup des auteurs de nouvelles. Voir les défauts de son temps, les critiquer, y résister pour tomber dans les défauts contraires, c'est ce qui arriva plus d'une fois à M. Bazin.

L'étude du passé occupoit déjà la majeure partie de sa vie, mais elle ne l'avoit pas encore absorbée complétement, il se mêloit des affaires de son temps, non point dans l'espoir d'obtenir quelque place au lendemain d'une révolution qui avoit renversé le gouvernement qu'il préféroit, mais comme délassement de ses études. Il publia d'abord séparément, dans divers recueils, puis en 1833, sous la forme de deux in-8, une série d'articles piquants et spirituels sur l'époque contemporaine qu'il appela : *l'Époque sans nom*, titre peu flatteur, qui pourtant n'empêcha pas son livre d'avoir beaucoup de succès. Si on le relit aujourd'hui, quelques-unes des scènes qu'il dépeint ont un peu passé; mais sauf La Bruyère, quel est le moraliste dont l'œuvre n'a pas diminué de valeur au bout de plus de vingt ans? Des plaisanteries sur la garde nationale, les journaux et les parlementaires, n'ont plus de sens aujourd'hui; elles

ont du moins conservé le mérite d'être venues des premières et d'être narrées dans un style pur et correct, bien éloigné de celui qu'on a employé pour peindre le personnage affublé du nom de *M. Prudhomme*. On le nommoit *Mayeux* en 1830, et M. Bazin lui a consacré un chapitre en ayant soin de ne pas le confondre avec le bourgeois; ce n'est que plus tard, quand la plaisanterie a été usée, que l'on a réuni en une même personne le type du commerçant retiré et celui du garde national.

Ceux des chapitres de *l'Époque sans nom*, qui ne s'attaquent pas à un ridicule momentané, mais qui sont consacrés à des études de mœurs plus générales, tels que la *Bourse*, le *Palais de Justice*, les *Boulevarts*, le *Jour de l'An*, les *Jeunes Gens à marier*, auroient, s'ils étoient publiés aujourd'hui, le même à propos qu'au temps de leur première apparition. Il en est un bien remarquable, qui heureusement ne seroit pas de circonstance, c'est le chapitre sur le choléra. Mais c'est dans l'étude sur le flâneur que l'on trouve tout l'esprit de M. Bazin; quelques-uns disent qu'il s'est peint lui-même; je serois disposé à le penser. Il faut, en effet, une expérience personnelle pour dépeindre : « Le quai des Augustins entièrement peuplé d'hon-« nêtes libraires qui confectionnent hardiment des livres « nouveaux en face même des parapets où la littérature de trois « siècles étale au rabais ses produits oubliés ; » et le quai Malaquais : « Musée toujours ouvert, où l'on trouve des tableaux, « des armures, des meubles gothiques, des porcelaines, des « gravures, où l'on est sûr de voir sa figure exposée pour peu « que l'on ait de célébrité, que l'on soit homme d'État ou co-« médien. » Mais voici quelques traits qui montrent d'une façon évidente que M. Bazin pensoit à lui en écrivant : « Il n'y « a jamais vu son portrait, grâce à Dieu ! car le flâneur ne pose « point, et pour ce qui est de la renommée, il la fuit comme « d'autres la cherchent. Vous jugez, en effet, quel fardeau ce « seroit pour lui qu'un visage qui se fait nommer des passants, « quel insupportable compagnon de sa vie lui seroit une répu-« tation quelconque, fût-ce celle d'homme d'esprit; quel tour-

« ment il éprouveroit à se voir désigner par un de ces gestes « que provoque chez les curieux la rencontre d'une notabilité. « Je l'ai vu un jour regretter de n'avoir pas un ruban rouge à « sa boutonnière, il prétendoit que cela le faisoit remarquer. »

Un jour vint, en effet, où M. Bazin désira la croix d'honneur, ce ne fut pas le moins singulier de sa vie. C'étoit pendant l'été de 1839; une maladie l'avoit forcé à se diriger vers Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux. Au milieu de l'ennui et du désœuvrement, il adressa à M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, une lettre qui fait maintenant partie de la belle collection d'autographes de M. Moulin, où j'ai pu la consulter. Cette épître assez longue est remplie de traits satiriques; M. Bazin prie l'ami puissant de ne pas l'oublier, de souscrire à ses ouvrages, et de lui envoyer un peu de ce ruban « dont il porte une aune. » L'épigramme étoit lancée, le ministre accéda à la demande après avoir ri, et sans doute il ne manqua pas de rappeler ces mots de l'*Époque sans nom* : « Si « pour entrer aux Tuileries vous n'avez ni chien, ni croix « d'honneur, ni paquet, le factionnaire ne vous regardera pas. »

II.

Il est temps de laisser de côté cette nuance d'originalité qui n'étoit motivée que par une extrême indépendance, pour considérer M. Bazin sous le point de vue sérieux de l'historien. C'est en 1838 qu'il conquit vis-à-vis du public ce titre d'une façon incontestable, en publiant les 4 vol. sur l'Époque de Louis XIII. Le succès fut grand, et les deux volumes sur Mazarin, venus quatre années plus tard, ne firent que justifier l'opinion bienveillante qui, du reste, avoit dès le principe rencontré peu de contradicteurs. Depuis 1840 jusqu'à la mort de l'auteur, l'Académie françoise décerna chaque année à cet ouvrage le second prix Gobert, en maintenant le nom de M. Bazin immédiatement après celui de M. Augustin Thierry. C'étoit lui assigner une place élevée; mais il la méritoit à beaucoup de titres. Les qualités réunies de ces publicistes formeroient un historien parfait;

ils ont à un égal degré la pureté du style, l'élégance et la vivacité dans le récit; M. Thierry a plus d'élévation dans les considérations générales, M. Bazin lui est supérieur dans les appréciations de détail. Une grande différence paroît exister entre eux au premier abord; mais un examen sérieux en fait promptement disparoître jusqu'à l'apparence. Les pages de M. Thierry sont couvertes de citations et de notes, qui quelquefois n'ont pas un rapport immédiat avec le texte. Jamais on ne rencontre la moindre indication de source chez l'historien de Louis XIII; c'est une affectation que l'on est tenté de blâmer quand on ne sait pas à combien de recherches préparatoires il soumettoit son travail. Au moment où j'adresse à M. Bazin ce reproche, qui me paroît être le seul qu'on puisse lui faire sur l'ensemble de ses travaux, je me trouve forcé de l'atténuer par la vue d'une note inédite qui en détruit presque l'importance. A la page 61 de ses *Notes sur la vie de Molière*, se trouve cette phrase : « Quant à celle (l'anecdote) où l'on fait « figurer et même parler Ménage, d'après le *Ménagiana*, pu- « blié en 1693, cette révélation posthume venant après trente- « quatre ans attribuer l'honneur d'un bon sens vraiment pro- « digieux à un homme qui a fait peu de preuves en ce genre, « nous paroît tout à fait suspecte. » Pourquoi? Le livre ne le dira pas; mais M. Bazin confie ses doutes à un ami, il dédaigne le public, et veut être cru sur parole; voici la note en son entier, il seroit difficile de l'abréger sans en dénaturer le sens, et sa longueur même a le mérite de montrer la façon de travailler de M. Bazin :

« Ma principale objection contre l'historiette rapportée dans « le *Ménagiana* au sujet des *Précieuses ridicules*, étoit qu'elle « faisoit vraiment trop d'honneur à Ménage, en lui attribuant « un excès de désintéressement, une dose énorme de bon sens, « dont rien de ce qu'on sait de lui n'avoit pu laisser croire « qu'il eût jamais été capable. Un tel fait raconté par lui ou « par ses amis d'après lui, plus de trente ans après l'événement « auquel il se rapporte, ne me sembloit rien de plus qu'un men-

« songe habile ou complaisant. Mais comme c'étoit là une con-
« viction purement morale contre laquelle une conviction con-
« traire pouvoit argumenter, je m'étois arrêté aux circon-
« stances matérielles de son récit, qui, manquant de vérité se-
« lon moi, suffisoient pour lui ôter toute créance et supprimer
« la discussion.

« La première édition du *Ménagiana* (1693), page 278, s'ex-
« prime ainsi : j'étois à la première représentation des *Pré-*
« *cieuses ridicules*, de Molière, au Petit-Bourbon, Mlle de Ram-
« bouillet y étoit, Mme de Grignan, tout le cabinet de l'hôtel de
« Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connais-
« sance...» « grammaticalement, il n'étoit pas possible d'entendre
« cette phrase autrement que comme je l'ai fait. Une énuméra-
« tion qui commence par deux personnes, qui résume ensuite
« une désignation générale, tout le cabinet, et qui reprend
« après cela par M. Chapelain et les autres.

« Or, je trouvois que les deux personnes nommées d'abord,
« et dont l'une avoit été fort irrégulièrement appelée de son
« nom de fille, étoient toutes deux ou devoient être alors ab-
« sentes de Paris.

« M. de Monmerqué pense qu'il y a moyen de réduire ces
« deux personnes à une seule, de ne faire assister à la première
« représentation des *Précieuses* que la seconde, Mlle de Ram-
« bouillet, celle qui étoit alors Mme de Grignan, en lisant ainsi :
« Mlle de Rambouillet y étoit (Mme de Grignan).

« C'est là faire ingénieusement violence à la phrase imprimée,
« mais enfin il n'est pas impossible qu'un passage du *Ména-*
« *giana* ait été mal écrit et imprimé inexactement.

« Il restoit donc à chercher si l'unique personnage fait de
« deux, pouvoit être au Petit-Bourbon le jour où l'on joua les
« *Précieuses*.

« J'avois trouvé la preuve que Mme de Montausier étoit à An-
« goulême, et je croyois absolument certain que la femme de
« M. de Grignan devoit être avec lui en Provence dans ce temps
« là, où l'on y attendoit le roi.

« En cherchant aujourd'hui un témoignage positif de ce que « je tenois pour constant, j'ai trouvé, à ma grande confusion « et pour l'enseignement de tous ceux qui conjecturent, le « témoignage du contraire.

« La même semaine où furent jouées pour la première fois « les *Précieuses ridicules*, M. de Grignan dînoit à Paris en très- « bonne compagnie, avec les ducs de Lesdiguières et de Chaul- « nes, les marquis de Cœuvres et de Gadagne, chez le duc de « Saint-Simon, et nous tenons cela d'un des convives, dont je « vous donnerois, après ces noms-là, à deviner le nom en cent, « si je n'étois extrêmement pressé de vous le dire, ce convive « est notre ami Loret.

« Me voilà donc hors de mon dernier retranchement. Si M. de « Grignan étoit à Paris le 18 novembre 1653, sa femme devoit « y être, et en accordant que la phrase du *Ménagiana* puisse « s'appliquer à elle seule, moyennant deux ( ), peu importera « que Mme de Montausier, l'ancienne Mlle de Rambouillet, n'y « fût pas.

« Dès lors, plus d'impossibilité matérielle au récit du *Ména-* « *giana*, qui n'en restera pas moins, pour moi, un délit de « mensonge ; mais sans que je puisse le prouver par l'alibi. »

Peut-on accuser celui qui a rédigé une note aussi minutieuse de manquer d'exactitude et de patience dans les recherches ? Le seul reproche qu'on lui puisse faire, c'est de garder sa science pour lui et pour ses amis. Mais n'est-il pas permis, lorsqu'on s'est fait contemporain du passé, d'avoir un peu de misanthropie? Le temps où l'on vit intéresse peu ; ce que l'on aime, c'est la lecture des vieux livres, le déchiffrement des manuscrits, la vue des débris épars des anciens monuments ; et, chaque année, le monde moderne, pour niveler le sol, pour élargir une rue, pour faire quelque chose de nouveau, détruit ces vastes palais dans lesquels l'antiquaire recherche des souvenirs oubliés ; les anciens jardins sont couverts de constructions. S'il s'éloigne de Paris, où tout semble lui faire la guerre, à lui qui n'attaque personne, pour visiter les coteaux avoisinants, riches en souvenirs,

d'où la grande ville ne semble plus qu'une masse noire à l'horizon, que trouve-t-il? A Marly, des broussailles au lieu d'un palais; à Saint-Germain, la chambre où est né Louis XIV convertie en cabaret; le reste du monument, en prison : à Versailles, le lieu où habitoit le grand roi devenu trop petit pour tous les héros qu'on y entasse, quoiqu'un architecte moderne l'ait démesurément agrandi. Il y cherche les souvenirs de la vie intime de Louis XIII et de Louis XIV; il y rencontre les batailles gagnées depuis Tolbiac jusqu'à l'Alma.

M. Bazin, plus que personne, semble avoir éprouvé cette déception : la trace s'en retrouve souvent dans ses écrits, où elle jette une nuance de tristesse. Il avoit pourtant remédié à cet inconvénient en s'entourant des portraits, des livres, des meubles qui remontoient à l'époque qu'il étudioit. Tout autour de lui rappeloit le XVIIe siècle.

M. Bazin aimoit à surprendre son lecteur, et pour cela il employoit souvent un procédé assez bizarre. Dans son histoire de Louis XIII, où d'ordinaire il vise à la concision, lorsqu'un fait qui attire l'intérêt, comme la mort de la maréchale d'Ancre, est sur le point d'être narré, il paroît vouloir donner des détails; mais, au bout de quelques lignes, la concision revient avec plus de vigueur, et on est étonné d'avoir trouvé un récit plus succinct que lorsqu'il s'est agi de l'assemblée des réformés à Saumur. Ce défaut est encore plus sensible dans l'histoire du ministère de Mazarin, parce que les circonstances secondaires sont présentes dans le souvenir du lecteur, grâce aux mémoires de Retz, de Mme de Motteville, de la grande Mademoiselle, et même à ces pamphlets qui ont formé une littérature sans avoir eu de modèle et restés depuis sans imitateurs : les *Mazarinades*.

Les études d'histoire et de biographie sont un de ces volumes comme la littérature des journaux en a tant formé, elles se composent d'une réunion d'articles publiés dans l'ancienne *Revue de Paris*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dans diverses collections historiques; c'est le complément de l'œuvre

de M. Bazin. Le défaut de ce travail est, on le voit, le manque d'unité ; mais, comme tous les sujets qui y sont traités ont à-peu-près rapport à la même époque, le lecteur n'est pas trop étonné de les trouver côte à côte. La plupart de ces pièces détachées sont remarquables par la rapidité du récit, par l'élégance du style, et surtout par la rectification de nombreuses erreurs historiques. Les articles consacrés à Henri IV, à la reine Marguerite, et aux économies royales de Sully, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Il n'y a dans tout le volume qu'un seul morceau qui fasse ombre auprès de ces excellentes notices, c'est celui qui a pour titre le duel théologique, petite nouvelle historique qu'il eût mieux valu ne pas joindre à ces sujets sérieux. M. Bazin, lui-même, reconnoît son tort avec trop de franchise pour que j'insiste davantage, et dans quelques lignes placées avant ce récit, il demande : « Humblement pardon « à la raison et au bon goût pour ce timide essai dans un genre « détestable. »

L'espace de temps qui s'écouloit entre l'apparition de chacune des publications de M. Bazin serviroit au besoin à prouver le soin qu'il apportoit dans les recherches qu'elles nécessitoient. On sait qu'il travailloit d'une façon continue, et que le même sujet l'occupoit sans relâche depuis le jour où il en commençoit l'étude jusqu'à celui où il livroit son travail à la publicité. Eh bien! de 1844, c'est l'époque à laquelle parut le dernier des morceaux qui composent les études d'histoire, jusque vers le milieu de 1847, la vie de M. Bazin fut complétement occupée par son travail sur Molière, qui devoit former deux articles de revue; dont le second eut la mauvaise fortune de paroître presqu'à la veille d'une révolution. De notre temps, on est habitué à travailler plus vite; mais aussi à moins approfondir son sujet. Pour peu que l'on ait étudié la vie du grand poëte comique, soit dans les travaux des devanciers de M. Bazin, soit, ce qui vaut infiniment mieux, dans Molière lui-même, on est étonné en songeant au nombre prodigieux de recherches auxquelles ce dernier biographe a dû se livrer, pour réduire tant

d'anecdotes faites après coup, à un petit nombre de notions certaines. J'ai cité plus haut un fragment inédit relatif à ce travail qui prouve ce que j'avance ici d'une façon que je suis tenté de nommer mathématique. M. Bazin donne à juste titre des éloges à M. Beffara, cet ancien commissaire de police, qui s'est mis au bout de deux siècles à la piste des dates importantes de la vie de Molière; mais l'auteur des Notes historiques (il n'a pas eu la prétention d'intituler son travail histoire) mérite bien davantage d'être lu pour avoir su réunir une vaste érudition à une perspicacité non moins grande que celle de l'ancien fonctionnaire.

Ce travail est le dernier que devoit publier M. Bazin; il le retoucha pendant les deux années qui lui restoient à vivre; mais, au lendemain de la révolution de 1848, sa vie dut principalement se passer (j'en juge d'après l'*Époque sans nom*) à décocher des épigrammes à toutes ces vanités qui se heurtoient les unes contre les autres, afin d'attirer sur elles, pendant un instant, l'attention publique. N'ayant jamais eu ce travers, il évita la contagion et mourut le 23 août 1850.

Riche, spirituel, érudit surtout; sa vie s'est écoulée au milieu de quelques amis, et dans l'étude calme du passé. Il n'a jamais recherché que l'estime de ceux qui, comme lui, comme le font maintenant un évêque et un philosophe, s'étoient reconstitués un XVIIe siècle bien plus pour eux que pour le public. Cette spécialité de M. Bazin me fait, en terminant, exprimer un souhait : je voudrois que ses amis formassent la réunion de ses œuvres complètes; et, pour y contribuer en quelque chose, je leur rappelle, pour les placer au bas du portrait (qui me procureroit l'avantage de contempler pour la première fois le visage de M. Bazin), ces vers de La Fontaine qui me semblent résumer l'esprit de l'historien de Louis XIII :

Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire !
Qu'il me semble profane, injuste et téméraire,
Mettant de faux milieux entre la chose et lui,
Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui !

J. ANDRIEUX.

NOTICE SUR DEUX OUVRAGES FORT RARES

PROVERBES BASQUES D'OIHENART (2e partie). — VIE ET RÉVÉLATIONS D'AGNÈS BLANNBERKIN.

M. Francisque Michel a publié, en 1847, une fort bonne édition des *Proverbes basques*, recueillis et mis au jour en 1657, par Arnaud Oihenart, le savant historien des provinces du sud-ouest de la France. On sait à quel point ce volume est devenu rare; il n'en existe, à notre connoissance du moins, que deux ou trois exemplaires; mais ce qui est encore plus difficile à trouver, c'est un Appendice qu'Oihenart joignit à sa collection, et qu'il fit paroître après coup et sans date. Le Recueil primitif contient 537 proverbes; le supplément en donne 168 numérotés 538 à 706. M. Francisque Michel n'a point parlé de ce supplément; M. G. Duplessis n'en a pas dit un mot dans sa *Bibliographie parémiologique*, où il a cependant épuisé ce qui concerne les recueils de proverbes; les personnes qui sont un peu au fait de l'édition basque (et ces personnes ne se trouvent que dans le département des Basses-Pyrénées) ne soupçonnoient pas l'existence de ce livret; il s'en rencontre un exemplaire (le seul peut-être qui subsiste encore) à la Bibliothèque impériale. La langue basque étant très-digne d'attention, ses productions littéraires ne se montrant qu'en nombre des plus restreints, et les dictons sauvés de l'oubli par Oihenart se distinguant assez souvent par un tour ingénieux et une expression pittoresque, nous croyons faire chose utile en consignant, dans le *Bulletin du Bibliophile*, une vingtaine de ces sentences, que nous accompagnons d'une traduction fidèle.

Notons que les Proverbes 538 à 679 sont rangés dans l'ordre alphabétique; de 679 à 706 il y a un troisième supplément disposé dans le même ordre. Oihenart a donc à trois reprises différentes repris l'énumération des adages qu'il recueilloit.

Ahoan min dûenari estia Karmin.

Le miel est amer à celui qui a mal à la bouche.

Ais cortes gusiequin, eta nabassi gutirequin.

Sois courtois avec tous et familier avec peu.

Aurki gusiac du bere imperzia.

Tout drap a son envers.

Belea ikus daite, xurit estaite.

Le corbeau peut bien se laver, mais non devenir blanc.

Bihicor da naguiaren alhorra, bana belharsar beci hanti estathorra.

Le champ du paresseux est fertile, mais il n'en sort que de méchantes herbes.

Daquian gusia esterrala, es ian bethi eure ahala.

Ne dis pas tout ce que tu sais, et ne mange pas tout ce que tu peux manger.

Educan eure athea hersiric etaes erran eure ausoas gaisquirric.

Tiens ta porte fermée et ne dis pas de mal de ton voisin.

Estago ilharguia bethi bere bethean.

La lune n'est pas toujours dans son plein.

Estemala eure molsa beguirazera bethi so dagoenari lurrera.

Ne donne pas ta bourse à garder à celui qui a toujours les yeux fichés en terre.

Hiz-ixila, hirur beharritan iraganes gueros, orotan lasterca dabila.

Le secret, après qu'il s'est promené en trois oreilles, va courant partout.

Inharbaletaric su handi ialguidaite.

D'une étincelle peut sortir un grand feu.

Latsari onari estaquidio falta latsarri.

A une bonne lavandière il ne sauroit manquer une pierre pour y battre sa lessive.

Mahaïan errana bego gorderic dahaillan.

Que ce qui est dit à la table demeure caché dans la nappe.

Nahiago dut arsto iassan nesenbat, esies saldi egoz nesanbat.

J'aime mieux un âne qui me porte qu'un cheval qui me jette à terre.

Urdaia eta arnoa, urthecoa ; adisquidea urthetacoa.

Le lard et le vin de l'année courante, les amis de plusieurs années, sont les meilleurs.

Urrunera dehona esconzera, edo da enganatu, edo doha enganazera.

Qui loin va se marier, ou il est trompé, ou il va tromper.

Urthearequila iragan datceno, kexa esadila.

Ne te plains pas de l'année jusqu'à ce qu'elle soit passée.

Aberatsi nahi sena urthe bitan, urkha sediù urtherditan.

Celui qui vouloit devenir riche dans deux ans, se fit pendre dans une demi-année.

Berceren escus suguea berrotic athera nahi du.

Il veut tirer le serpent du buisson avec la patte d'autrui.

Ema surzari lurra ere alha.

A veuve ou à orpheline, la terre même à nuire s'obstine.

Ohi bano naüena acata zenago, cerbaiten eske dago.

Celui qui me caresse plus que de coutume, veut me demander quelque chose.

Orrazac bano hariac luceago behar du isan.

Il faut que le fil soit plus long que l'aiguille.

Ser da mira, ardiac otsoari ihes ari badira?

Quelle merveille si la brebis fuit le loup?

Agnetis Blannberkin, Vita et Revelationes... edidit B. Pez. *Viennæ*, 1731, in-8.

Cet ouvrage est bien connu de nom des bibliographes

comme ayant été supprimé à cause des absurdités mystiques dont il est rempli.

M. Peignot en a parlé, d'après Vogt (*Dictionnaire des Livres condamnés*, 1806, t. I, p. 40).

Nous n'avons jamais rencontré l'opuscule d'Adr. Pontius : *Epistola qua historiam libri rarioris qui inscribitur :* « *Agnetis Blannberkin Vita et Revelationes, exponit, Francfort*, 1735, in-8 ; mais *les Procès-verbaux* (rédigés en allemand et très-peu connus en France) *des séances de l'Académie impériale de Vienne*, nous offrent (janvier 1849) quelques détails sur ce livre.

Les ravissements d'Agnès au troisième ciel, ses visions, ses extases, sont l'objet des récits les plus étranges. Le chapitre 27 *de Præputio Domini* est devenu fameux par son ridicule ; le chap. XXVII *de Ferculis coquinæ Domini*, moins indécent, est tout aussi absurde. Le Seigneur y est représenté comme un cuisinier qui prépare trois plats, l'un formé d'épices et d'aromates signifie le souvenir de la Passion ; le second est un plat de laitage et « *significat dolorem et compassionem super peccatis proximi ;* le troisième est du beurre, substance douce qui entre dans la confection des autres mets, et qui représente la prière *quæ in se dulcis est et ad omnia valet.* Les couronnes des confesseurs admis dans le Paradis, et qui sont partagées en quatre sections de couleurs différentes (or, vert, rouge et bleu) : l'odeur suave qui s'exhaloit des autels que baisoit la sœur, les mille coups qu'elle se donna une nuit avec une branche d'arbre ; toutes ces circonstances et bien d'autres mériteroient d'être relatées pour la singularité du fait ; mais il nous suffira de les indiquer, et nous laissons dans les Actes des académiciens de Vienne la reproduction de ces récits prolixes en latin très-peu cicéronien. G. B.

VARIÉTÉS

Une publication périodique qui fait parfois d'intéressantes excursions dans le domaine de la bibliographie, l'*Artiste*, nous a offert, il y a quelque temps, une curieuse notice de M. Charles Monselet sur un ouvrage fameux en son genre et des plus rares, puisqu'il n'en existe qu'un seul exemplaire.

Il s'agit du *Tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie*, livre composé par M. de La Popelinière, fermier-général, fameux au XVIIIe siècle, grâce à ses infortunes conjugales et à son luxe.

On peut consulter ce que dit le *Manuel du Libraire* (dernière édition, t. II, p. 3) à l'égard de ce volume.

Nous ajouterons seulement (et ces détails n'ont pas été connus de M. Monselet), que le *Tableau des Mœurs* a figuré à la vente J. G. (Gallois), faite par M. Techener en 1844. Une note annonçoit que le livre étoit mis en vente sur une mise à prix de 5,000 fr., et que les peintures étoient l'œuvre de Carême, artiste peu habitué à traiter des sujets édifiants.

Une copie manuscrite du *Tableau des Mœurs*, indiquée comme le manuscrit original, est portée à un *catalogue de raretés bibliographiques* publié par M. Leblanc, 1837, n° 348.

M. Monselet analyse successivement les dix-sept dialogues qui forment cette production ; il glisse sur quelques-uns d'entre eux qui semblent malheureusement sortis de la plume de l'Arétin ; il s'arrête sur quelques autres qui peuvent se lire partout et qui offrent une piquante image de ce qu'étoit la haute société à l'époque de Louis XV.

C'est également à La Popelinière qu'on doit le petit roman de *Daïra*, dont l'édition originale, 1760, est très-rare, et l'édition de 1761 bien moins difficile à trouver.

« Les aventures qui y sont relatées ne sortent pas du cadre ordinaire des romans musulmans; on y trouve cependant quelques situations pathétiques et un certain art de composition. Ce livre n'a rien de bien galant, malgré la réputation que les catalogues lui ont faite, et quoique la scène se passe dans le sérail d'Alep. » Ainsi s'exprime M. Monselet. M. Saint-Marc Girardin, qui a trouvé l'occasion de dire un mot de *Daïra* dans ses *Études sur Jean-Jacques Rousseau*, publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, s'énonce d'une façon qui donne peu d'envie de lire cette narration: « Je n'ai jamais rencontré de roman plus sottement écrit et plus sottement inventé. »

CORRESPONDANCE

Le dernier numéro du Bulletin contient deux lettres relatives à l'article que j'ai récemment publié sur Montaigne. L'une est de M. Philarète Chasles, et l'ingénieux professeur du Collége de France a cru devoir répondre à une critique qui, dans ma pensée, s'adressoit exclusivement à M. Grün; mais M. Chasles porte dans ses relations privées les habitudes du haut enseignement dont il est chargé, et il m'apprend ce que j'ignorois en des termes où la plus exquise courtoisie le dispute à l'érudition. Je l'ai déjà remercié directement, je suis heureux de trouver l'occasion de le faire en public.

Quant à la lettre de M. Grün, le Bulletin s'est chargé d'y répondre. En plaçant en regard deux pièces d'un ton si différent, relatives au même article, il a fait de cette dernière la critique la plus sanglante. Tout ce que je puis faire pour la lettre de M. Grün, c'est de la répandre; je la publierai, et elle formera le complément de mon article.

M. Grün me reproche d'avoir « *déchargé dans le Bulletin*

« *toute une année de mauvaise humeur.* » *De la mauvaise humeur !* mais c'est dans la lettre de M. Grün qu'on en trouve et non pas dans mon article ! Et si j'avois pu en éprouver en cette occasion, j'aurois dû commencer dès le premier jour de nos relations, et je me serois évité les reproches ou les railleries de mes amis.

M. Grün me menace de me *rendre un service... de signaler tous les endroits où je me suis trompé ;* d'abord tout le monde est sujet à l'erreur, et le livre de M. Grün le prouve surabondamment; ensuite, je pourrois m'être trompé encore plus que je ne l'ai fait, que cela n'ôteroit pas une erreur à M. Grün; enfin, *ce service* qu'il me fait si délicatement entrevoir ne sera pas tout à fait gratuit, car pendant les dix-huit mois que je lui ai donné mon hospitalité, à lui, qui m'étoit (je le confesse) complétement inconnu, qui ne se réclamoit de personne, je lui ai signalé moi-même bon nombre de rectifications que le temps m'a fait connoître, et il ne sera pas sans agrément pour moi de me voir, un jour ou l'autre, écrasé par l'érudition de M. Grün, après lui avoir communiqué à peu près sans réserve les notes que j'ai recueillies, les travaux préparatoires que j'ai rédigés, les pièces authentiques que j'ai péniblement rassemblées depuis trente ans.

SIT MIHI TERRA LEVIS !

Avril 1856. Dr J. F. PAYEN.

Monsieur l'Éditeur,

J'aime beaucoup les *Macaronées*, et j'en possède d'assez rares. Aussi, me suis-je empressé de me procurer un exemplaire de la nouvelle dissertation de Mr O. Delepierre sur la littérature macaronique. J'ai lu avec plaisir l'analyse de cet ouvrage, que vous avez insérée dans le dernier No de votre

Bulletin, et je suis de votre avis : c'est une charmante collection de raretés bibliographiques. Mais..., j'avois sous les yeux, par hasard, le *Cagasanga; Paris*, 1588, 21 pages pet. in-12 : livret fort mince, en vérité, qu'on peut lire tout d'une haleine, sans trop se fatiguer. J'ai vu d'abord, avec surprise, que M. Delepierre attribue cette *Macaronée* à Est. Tabourot. Les vers latins qui se trouvent à la fin du volume prouvent clairement que Tabourot n'en est pas l'auteur. Puis, je me suis aperçu que M. Delepierre a donné un titre fautif : *Cagasanga Reistrosuysso, Lansquettorum*, au lieu de *Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum*. Enfin, j'ai remarqué que les mots *Lansqnetti*, *Lansqnettorum* étoient presque toujours réimprimés *Lansquetti*, *Lansquettorum* et même *Lansquenetorum*. Ces erreurs, je l'avoue, m'ont rendue suspecte la reproduction du texte original, et, pour en avoir le cœur net, je me suis mis à collationner mon exemplaire de 1588 avec la réimpression de 1856.

Le livre de M. Delepierre n'a été tiré qu'à 50 exemplaires. Les amateurs en réclameront bientôt une nouvelle édition : je me réjouis d'avance de pouvoir concourir à la rendre parfaite. C'est dans ce but unique que j'ai l'honneur de vous adresser le résultat de mon travail de correcteur.

Je vous soumettrai préalablement deux observations importantes : 1° la plupart des notes marginales sont embrouillées et mal placées ; puis, comme on a négligé d'imprimer les mots auxquels se rapportent les notes, en caractères différents de ceux du texte (ce qui n'a point été oublié dans l'original), il devient à peu près impossible de deviner à quel passage telle ou telle note est relative ;

2° Les deux poëmes sont divisés en 34 alinéas : on les a supprimés dans la réimpression. Ceci nuit essentiellement à la clarté du sens, surtout lorsqu'on s'abstient très-souvent de mettre un point à la fin du dernier vers de l'alinéa.

Je regrette encore qu'on ait substitué le J à l'I, et le V à l'U. A mon avis, c'est altérer la physionomie d'un livre ancien, sans en rendre la lecture plus facile.

Passons maintenant à l'ERRATA :

Partout où vous trouverez *Lansquetti*, *Lansquettorum*, lisez : *Lansquetti*, *Lansquettorum*.

On a imprimé 24 fois la diphtongue *œ* au lieu de *æ*. Il me suffit d'indiquer le nombre de ces fautes typographiques qui ne peuvent échapper aux lecteurs.

P. 45, l. 2	scay	lisez	sçay.
— l. 3	naif	—	naif.
— l. 7	es rues	—	és ruës.
— l. 16	traytros	—	traystros.

— dernière note margin. : insutum, que; lisez insutum. Que...

Le mot *que* devroit être à la ligne; il commence une seconde note.

P. 46, l. 4	Culotas	lisez	Culatas.
— l. 27	Piecas	—	Pieças.
— 1re note marg.	Metræ	—	Metri.
P. 47, l. 6	Etquid	—	Et quid.
— l. 9	Crimem	—	Crimen.
— l. 13	Vesprimatini fragidas; lisez en un seul mot.		
— l. 16	ferra	lisez	terra.
— dre note	O bene	—	O, bene.
P. 48, l. 9	que	—	quo
— l. 14	môstieris	—	mōstieris (pr monstieris).
— l. 23	area	—	ærea.
— l. 24	minguida	—	ninguida.
— 4e note	Cacasangue	—	Cacasanguæ.
— —	Vel	—	vel.
P. 49, dre l.	trepidare. *valesi*	—	trepidare Valesi (*de Valois*, et non pas *adieu*).

— l. 22, ajoutez en note margin. : Ex billæo.

P. 51, l. 1	Caguasangam	lisez	Caquasangam.
— l. 9	terreviratus	—	ter reviratus.
— l. 11	eclassat	—	eclaffat.
— l. 20	barba	—	barbæ.
P. 52, l. 2	Catholices	—	Catholicos.
— l. 9	fœnare	—	frænare.

P. 54, l. 9	hugonotti	lisez	hugnotti.
— l. 20	aït	—	ait.
P. 57, l. 6	Ventridolere	—	Ventridolore.
— l. 8	Cathedræ	—	Cathedram.
— l. 17	linguebant	—	linquebant.
P. 58, l. 3	tam	—	Jam.
— l. 17	Malheroso	—	Malhoroso.
— l. 26	Galline	—	Galli ne.
— dre l.	albora	—	alhora.

Il faut croire que M. Delepierre n'a pas eu le temps de corriger les épreuves de son livre, ou qu'il a fait imprimer une mauvaise copie de l'édition de 1588.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération,

Un de vos abonnés.

P. S. J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, un article destiné à votre *Analecta biblion*, sur les véritables auteurs des deux poëmes macaroniques réimprimés par les soins de M. Delepierre.

ANALECTA-BIBLION.

Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum. Per magistrum Ioannem Bapistam Lichiardum recatholicatum spaliporcinum poëtam. — Ad Caquasangam Ioan. Bapistæ Lichiardi poëtæ spaliporcini Reistrorum macaronica defensio, per Io. Kransfeltum Germanum. — Chant sur la deffaite des Reistres, par F. B. Auxonnois. *Paris, Ioan. Richer*, 1588; 1 vol. pet. in-12.

On a souvent parlé de cette *rarissime* macaronée; elle est citée par les bibliographes; elle vient d'être réimprimée tout récemment. Je me permettrai de dire, cependant, que le volume qui la renferme est encore inconnu. En effet, d'après les indications données jusqu'à ce jour, on devroit conclure qu'il n'existe sur le *Cagasanga* qu'un seul poëme macaronique, attribué assez légèrement, soit à Jean-Baptiste Richard, avocat à Dijon, soit au célèbre Étienne Tabourot. Quant au poëme qui suit le *Cagasanga*, ce seroit tout simplement une seconde partie composée par l'auteur de la première. Enfin, on passe sous silence l'ode en vers françois sur la défaite des Reîtres, écrite par un Auxonnois, ainsi que les vers latins de Philippe Robert et d'Étienne Tabourot. Il est vraiment extraordinaire que personne n'ait pris la peine de lire avec soin ce petit volume de 21 pages. Je rends grâce à cette négligence, qui me procure le plaisir de restituer ces deux poëmes à leurs véritables auteurs.

On lit dans les *histoires* de France : « Cependant le roi de Navarre, à l'aide du secours de l'Angleterre, avoit fait lever en Allemagne une armée de 36,000 hommes, *Reîtres*, *Landsknechts*, Allemands, *Suisses* et Grisons. Cette grande armée pénétra en Lorraine, au mois d'août 1587, et s'avança au tra-

vers de la France pour rejoindre la chevalerie de Henri de Navarre. Les campagnes étoient dévastées et toutes les villes inquiétées. Guise, avec 10,000 hommes, entreprit de faire tête à cette multitude; il sut couvrir Paris, poursuivre et harceler ces bandes pillardes, les tailler en pièces à Vimory (près de Montargis) et à Auneau (Eure-et-Loir); enfin, Guise repoussa les Reîtres jusqu'à la frontière. »

C'est à l'occasion de cette défaite des Reîtres par le duc de Guise, que fut composé le *Cagasanga*, petit poëme macaronique de 123 hexamètres. L'auteur, caché sous le pseudonyme de *Joannes Bapista Lichiardus*, commit l'imprudence de se donner le titre de *Recatholicatus* et, ce qui est plus grave, de plaisanter sur la grande marmite des moines de Cîteaux.

Marmitasve amplas, pedefirmas, et resonantes,
Quales Cisterti, tornare novitia turba
Edocta, à missis et vespris quando revenit.

Un zélé catholique, scandalisé des facéties de *Lichiardus*, lui répondit par un poëme du même genre, en 264 vers. Non-seulement il reproche à son adversaire qu'il nomme *ter reviratus*, ses variations en matière religieuse, mais encore il critique amèrement tous les ouvrages qu'avoit déjà publiés l'auteur pseudonyme du *Cagasanga*. Il est donc impossible d'admettre que ces deux pièces macaroniques soient l'œuvre d'un seul écrivain.

On lit à la fin du volume, les vers suivants :

AD STEPHANUM TABOROTIUM.

Ut qui de partu certum novere parentem,
Sic mihi de versu notus Ecebolius.
Qui dùm falsa suis affingit nomina rithmis,
Vera miser Musæ sentiet arma meæ.
Dùmque tibi veterem subducere tentat amicum,
Non impunè planus crimen utrumque feret.

P. R. J. C.

AD P. ROBERTUM AMICISS. DE INEPTO NUGIVENDULO.

Inter se charos committere tentat amicos,
Ineptus Nugivendulus :
Ac ementito supponit nomine nobis,
Versus quibus te vellicat.
Sed tu qui suboles insulso ex carmine fraudem,
Suum authorem quod arguit.
Par referens Roberte pari festiviter illum,
Suis pingis coloribus.
Tam tamen est fatuus tua passim ut carmina cantet.
Dignum impostore præmium.

STEPH. TABOR.

Il est évident que Tabourot n'a composé ni l'un ni l'autre des deux poëmes; mais l'auteur de la critique du *Cagasanga* est clairement désigné. Phil. Robert annonce qu'il connoît le poëte qui écrit ses vers sous un faux nom, et qu'il lui décochera les traits de sa muse. Tabourot est encore plus explicite dans ces deux vers :

Par referens Roberte pari festiviter illum
Suis pingis coloribus.

Au surplus, Philippe Robert, avocat et substitut de l'avocat général au parlement de Dijon, est cité dans la *Biblioth.* de Papillon et dans le *Diction.* de Moreri, comme l'auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres d'un volume de poésies latines.

La lettre liminaire de Claude Bornibitous à Hans Kraufelt, commence ainsi : « Monsieur, je vous envoye la copie d'un « Macaronique grâcieux, qu'a fait un advocat de Dijon : et « combien qu'il soit d'un stile embronché en tout ce qu'il fait, « si est-ce qu'il semble qu'il ait esclaircy sa Muse en ce petit « livret, plus que de coutume. »

Phil. Robert découvrit aisément quel étoit l'avocat de Dijon qui avoit écrit le *Cagasanga*. Aussi, dit-il dans la réponse de Kransfelt à Bornibitous : « J'ay leu les vers de vostre poète « Bourguignon, que je vous renvoye avec petites notes : afin « que vous cognoissiez de quoy vous faites cas. J'avoy desjà « veu ses versions disticaires des quatrains de M. de Pibrac. « C'est assez pour faire jugement de l'autheur, qui est je croy « aussi bon catholique que poète : car il se moque à pleine « gorge de ceux qui ont deffait les nostres, et n'espargne pas « les religieux de Cisteaux. »

Cet auteur se nommait Jean Richard, et non Jean-Baptiste Richard. Le titre porte Joannes *Bapistâ*, c'est-à-dire *Papista*. C'est ainsi, sans doute, que Ph. Robert a voulu expliquer ce mot :

O si successus nostrique tuique fuissent
Ut pensabamus, non te, revirate, virasses,
Nomine nec ficto fieres Baptista, Papista.

Il ne faut donc point attribuer le *Cagasanga* à Jean-Baptiste Richard, avocat au parlement de Dijon, né en 1545 et vivant encore en 1615.

Jean Richard, avocat au parlement de Bourgogne, fils de Claude Richard et de Jeanne Véfe, étoit né à Dijon. Selon Fevret (*De claris fori Burgundici oratoribus*), Richard avoit un grand fonds de lecture et d'érudition ; mais il n'avoit ni la mémoire, ni l'action, ni l'éloquence. Phil. Robert partage cette opinion :

Nam defendis eos, sicut defendis iniquas
Ore ministrali et longo brouillamine causas.

Fevret ajoute que Richard était excellent *poète Bourguignon*. Ph. Robert dit à ce sujet :

Sed sis contentus Bourguignâ voce pitaldos

Delectare tui similes rognosaque verba
Pro spaliporcinis vineronis scribere.

Voici la liste des ouvrages de J. Richard, extraite de la *Biblioth.* de Papillon. J'y ajouterai les commentaires de Phil. Robert.

1. *Vidi Fabri tetrasticha gallica, distichis reddita* à J. Richardo divionensi. *Paris,* 1585, in-4°.

Nec te plus mesles de Græco, deque Latino,
Vel Macaroneo, vel Franco idiomate, nàmque
Cætera quæ scribis sunt una digna litura.
Testes sunt nobis tua carmina sufficientes
Queis deshonorasti Pibrachi pulchra quatrina,
Pro quibus ut pressis Parisinis imprimerentur,
Imprimatori scutos bis quinque dedisti,
Et bis quinque iterum, populo ne venderet illa :
In syllabarum quia quantitate clochabant,
Grammaticoque dabant suffletos sæpe Donato.

2. J. Richardi *Antiquitates divionenses, et de statuis noviter Divione repertis..... Paris.* 1585, in-8°.

Appello testes etiam istas Antequitates
Dijonis, Gothicus quarum tu ferruminator,
Te monstras sine judicio, ratione, rimâque.

3. *Notes sur Pétrone*, par J. Richard. *Paris*, 1585, in-8°.

Testis erit quoque sufficiens Poltronius ille
Arbiter, in quo te tantùm comprendere monstras
Quantùm in muscoso porcus cognoscit odore.

Je crois avoir prouvé d'une manière irrécusable que Jean Richard est l'auteur du *Cagasanga,* et que la *réponse* a été composée par Philippe Robert. C'est donc mal à propos que

Barbier (*Dict. des an.*, n° 19986) a attribué, sur la foi de Joly (*Notes sur Bayle*, p. 48), l'un et l'autre poëme à Ét. Tabourot. Je ferai remarquer, en outre, que Barbier n'avoit pas vu cet ouvrage; car le titre qu'il donne est d'une rare inexactitude.

Quant au nom du poëte auxonnois, dont nous ne connaissons que les initiales, il est plus difficile de le déterminer. Les documents bibliographiques sur les écrivains d'Auxonne manquent complétement. Si je parviens plus tard à découvrir le véritable nom de cet auteur, je m'empresserai d'en faire part aux lecteurs du *Bulletin*.

NOUVELLES.

— Un manuscrit important, un de ces registres dans lesquels on transcrivoit des chartes, et qui sont spécialement désignés sous le nom de *Cartulaires*, vient d'être découvert dans les riches archives du château de Serrant, appartenant à M. le comte de Walsh de Serrant. Il remonte au milieu du xve siècle, et contient la copie des *Lettres et Enseignements de la seigneurie de Rays*, depuis 1161 jusqu'en 1449. Cette découverte, faite par M. P. Marchegay, excitera sans doute la curiosité des nombreux investigateurs des antiquités bretonnes, poitevines et angevines.

— M. Paulin Paris a été nommé, dans une des dernières séances, membre de la Société des bibliophiles françois.

— On écrit du Mein, le 23 mars : « On a trouvé hier à Mayence, en creusant un puits, un fragment d'une presse à imprimer, qui porte les initiales de J. Guttenberg, et l'année 1441 en chiffres romains (*Mercure de Souabe*). »

— Les *frères Gébéodé* viennent de publier à Londres leur troisième publication, tirée, comme les autres, à 60 *exemplaires pour le commerce*. Ce petit volume, qui se compose d'un choix de *chansons historiques et satiriques sur la cour de France* (1615-1640), sera l'objet d'un examen plus étendu dans une prochaine livraison.

— On écrit de Rome :

« Hier est mort le savant jésuite Gian Pietro Secchi, professeur de langue grecque et bibliothécaire au collége Romain. Il étoit profondément versé dans l'archéologie païenne et chrétienne, l'herméneutique, l'histoire de l'Église et la philologie. Ses ouvrages les plus connus sont : « *la Cattedra di S. Marco di Venezia* et *l'Anatisi dell' edizione del Nuovo Testamento greco.* » On dit qu'il a laissé prêt à être imprimé un nouveau lexique de l'ancienne langue égyptienne. Il étoit membre de l'Académie archéologique de Rome, de celle de Berlin, ainsi que de l'Institut de France. »

— Un littérateur aussi spirituel qu'érudit, M. F. Génin, est mort à Paris le 20 mai dernier, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avoit été successivement professeur de la Faculté de Strasbourg, puis chef de division au ministère de l'instruction publique (1848-1852). Outre plusieurs ouvrages de polémique et de nombreux articles de critique épars dans les revues et les journaux, on a de ce philologue distingué : *Des variations du langage françois depuis le XIIe siècle*, 1845, in-8°; *Lexique comparé de la langue de Molière*, 1846, in-8°; des éditions des *Lettres de Marguerite d'Angoulême;* de la *Chanson de Roland;* de la *Farce de Pathelin;* des *Éclaircissements de la langue françoise*, par J. Palsgrave (in-4°); et enfin, le matin même de sa mort, a paru, chez l'éditeur Chamerot, le premier volume de ses *Récréations philologiques*, in-8°, dont nous reparlerons dans une prochaine livraison.

— Les charmants ouvrages de Mme de La Fayette sont entre les mains de tout le monde. Cependant un livre de sa composition, demeuré inconnu de presque tous les bibliographes, ou

du moins auquel ils n'ont pas fait grande attention, a été mis à contribution par des éditeurs de Hollande, par un historien de notre pays, et même par plusieurs romanciers, sans jamais avouer la dette. Il porte le titre de MÉMOIRES DE HOLLANDE. *Paris,* Michallet, 1678, in-12, *édit. orig.* de 456 p. C'est un savant philologue hollandois, Grævius, qui le premier a soulevé le voile qui nous déroboit le nom de Mme de La Fayette. A ce témoignage d'un ami de Huet, et sans exposer dans ce moment des preuves intrinsèques tirées du livre même, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs une lettre du bibliographe littérateur qui a jeté le plus de lumière, par ses travaux, dans ces derniers temps, sur la vie et les ouvrages des personnages célèbres anciens et modernes. Les *Mémoires de Hollande*, soumis à une sage révision par M. Parison, et édités par M. A.-T. Barbier, paraîtront prochainement imprimés avec tout le soin qui a présidé à l'édition *d'Henriette d'Angleterre* de Mme de La Fayette, publiée il y a quatre ans, par M. Paulin-Paris, avec les notes de Bazin.

Besançon, le 25 mars 1836.

MONSIEUR,

C'est sans doute d'après quelques-uns des catalogues de Paris que j'ai attribué les *Mémoires de Hollande* à Stoupe, personnage qui m'est d'ailleurs parfaitement inconnu, mais je m'empresse de reconnoître que j'ai dans cette circonstance agi avec une impardonnable légèreté. Il m'auroit suffi de lire la lettre des éditeurs au président Rose pour reconnoître que ces mémoires sont l'ouvrage d'une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles du temps; et je suis prêt à me ranger à votre opinion, en les donnant à Mme de La Fayette.

Je vous remercie de m'avoir averti de mon erreur, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement. CH. WEISS.

A M. Barbier, à Paris.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AVRIL — 1856.

---

359. ANDRÉ (*Valère*). Imagines doctorum virorum e variis gentibus, elogiis brevibus illustratæ : Valerius Andreas Desselius Brabantus publicabat. *Antverpiæ*, 1611 ; pet. in-12, vél., portr..... 28—»

Valère André, surnommé Desselius, du bourg de Desschel, dans le Brabant, où il étoit né en 1588, fut professeur de droit et bibliothécaire de l'université de Louvain ; il mourut en 1656.

Valère André n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il publia les portraits et les éloges de soixante-treize savants de différents pays ; mais il paroît qu'il attachoit peu d'importance à cette compilation, car il ne l'a point citée au nombre de ses ouvrages, dans les deux éditions de sa *Bibliotheca belgica*. Chaque page du livre contient un portrait en médaillon, avec un éloge fort succinct. A la suite de ces portraits, on trouve un opuscule assez curieux, dont voici le titre : *Nomina ac studia eorum, qui in collegium bibliothecæ Ambrosianæ à Frederico Borromæo, card. et archiep. Mediolanensi, anno 1611*, v *idus decembris cooptati sunt*. Les neuf docteurs agrégés au collége de la bibliothèque ambroisienne, par le cardinal-archevêque, étoient chargés de dresser les catalogues des volumes imprimés et manuscrits de cette bibliothèque ; ils devoient, en outre, travailler à traduire des ouvrages écrits en langues étrangères, à préparer de nouvelles éditions des livres rares, et à publier certains manuscrits précieux. Le fondateur de cet établissement littéraire fut vivement loué par les savants contemporains ; et nous saisissons cette occasion pour rappeler aux bibliophiles de notre époque le souvenir du cardinal Borromée, qui a créé l'un des plus anciens colléges de bibliophiles.

360. BIBLIA SACRA (dicta *des évêques*), *Parisiis, typographia Regia*, 1642; 8 vol. gr. in-fol., mar. rouge fil. tr. dor. larges dentelles (*rel. de Dusseuil*)..... 1000—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER AUX ARMES DE LOUIS XIV. — Véritable monument typographique élevé à la gloire et à l'illustration d'un grand règne. Tout ce qui pouvoit concourir à faire une édition splendide a été mis à contribution. Le premier volume s'ouvre par un frontispice dessiné par N. Poussin et gravé par Cl. Mellan. Et dans le courant de l'ouvrage se trouve une multitude de fleurons et de lettres majuscules gravés sur cuivre représentant les emblèmes allégoriques du Roi.

361. BONTEMPS. La vérité de la foy chrestienne, contenant douze protestations, suyvant l'ordre des douze articles d'icelle foy. (Par L. Bontemps). *Rouen*, s. d. (vers 1557); 1 vol. pet. in-16, mar. r., fil., tr. d.. 28—»

Léger Bontemps, bénédictin de Dijon, savant dans les langues latine, grecque et hébraique, mourut le 9 août 1565, suivant le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon.

La Vérité de la foy chrestienne est une paraphrase des douze articles du Symbole des apôtres, extraite de l'Écriture sainte et des saints Pères. Cette œuvre a pour but d'affermir, dans l'esprit des fidèles, les principes de la foi orthodoxe, et de les prémunir contre les opinions contraires à la religion catholique, c'est-à-dire contre les luthériens et les calvinistes. La dédicace adressée au cardinal de Givry, évêque de Langres, est datée du monastère de Saint-Benigne, à Dijon, l'an 1555, et signée par l'auteur. L'approbation porte la date de 1557.

Ces petits volumes de polémique religieuse sont devenus très-rares; et notre exemplaire se recommande par une conservation parfaite.

362. BOSSI (*Matthaei*) Veronensis canonici regularis vera et salutaria animi gaudia. *Impressit Florentiæ ser Franciscus Bonaccursius. Anno salutis*, MCCCCLXXXXI; 1 vol. in-4, cart. ..... 48—»

Volume TRÈS-RARE et bien imprimé. — Bel exemplaire réglé et non rogné. — Mathieu Bosso, né à Vérone en 1428, mourut à Padoue en 1502. En 1451, il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran, et il devint confesseur de Laurent de Médicis. Bosso avoit donné à son ami, Ange Politien, son livre théologo-philosophique *De veris et salutaribus animi gaudiis;* celui-ci le présenta à Laurent de Médicis, avant de le faire imprimer. La lettre d'envoi de Politien sert de préface à l'ouvrage de Bosso. La rareté de ce volume engagea D. Mabillon à le réim-

primer dans son *Musæum italicum*, p. 173. Il a été traduit en italien par le chanoine régulier D. Antoine Pallavicini; *Lugano*, 1755.

On seroit tenté de croire que notre exemplaire est incomplet du titre; mais le *registre* qui se trouve à la fin du volume prouve que ce livre n'a jamais eu de titre imprimé. On lit : A. — *Primum vacat*, et, en effet, le premier feuillet est blanc. La lettre de Politien à Laurent de Médicis est sur le second feuillet, signé Aii.

363. BOUILLON. Les œuvres de feu M. de Bouillon, contenant l'Histoire de Joconde, le Mari commode, l'Oiseau de passage, la Mort de Daphnis, l'Amour déguisé, portraits, mascarades, airs de cour et plusieurs autres pièces galantes. *Paris*, 1663; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)..... 65—»

BEL EXEMPLAIRE DE M. *Armand Bertin*. — C'est à propos de l'*Histoire de Joconde*, de M. de Bouillon que Boileau-Despréaux fit cette dissertation que l'on comprend toujours dans ses œuvres complètes, où il établit une comparaison entre cette histoire et le conte de La Fontaine sur le même sujet. Boileau étoit encore fort jeune; il avoit au plus vingt-six ans quand il composa cette dissertation, puisque de Bouillon étoit encore vivant, et qu'il mourut en 1662. François Lamothe Levayer de Boutigny, auteur d'un roman de *Tursis et Zélie*, avoit gagné cent pistoles pour La Fontaine contre Saint-Gilles, qui soutenoit le mérite de la production de Bouillon. Ce Saint-Gilles étoit une espèce d'original, qui inspira, dit-on, à Molière, avec lequel il étoit lié, le portrait de *Timante* dans la comédie du *Misanthrope* :

C'est de la tête aux pieds un homme tout entier, etc.

A défaut de goût, Saint-Gilles auroit fait preuve de sens s'il avoit employé la même discrétion à juger du mérite de Bouillon.

J'ai peine à comprendre qu'à l'époque où nous sommes parvenus, on ait pu, non pas préférer l'histoire de Bouillon au conte de La Fontaine, mais même établir une comparaison entre ces deux ouvrages! Boileau a dit sur ce sujet tout ce que l'on peut dire, et je ne m'aviserai pas de le traiter après lui.

Les autres pièces de Bouillon sont, comme l'histoire de Joconde, de la dernière platitude. C'est le plus faible, certes, de tous les auteurs depuis Malherbe, qui me soient passés sous les yeux. Il étoit secrétaire de Gaston, duc d'Orléans, à la cour duquel il aura dû se rendre agréable par la composition de ballets, de couplets de circonstance, fêtes, mariages, baptêmes, etc., ce qui aura fait tolérer ainsi un petit nombre de pièces plus importantes, car on ne sauroit expliquer autrement l'impression de choses aussi misérables. VIOLLET-LE-DUC. *Bibliothèque poétique*.

364. CAGASANGA Reistrosuyssolansqnettorum. *Parisiis*, 1588; pet. in-12..... 60—»

Voir l'*Analecta-Biblion* de cette livraison, page 691.

365. CALENDRIER de Philadelphie en Pensylvanie (par Barbeu-Dubourg). *Philadelphie*, 1779; pet. in-12, d. rel., v. f. (*Kœhler*)..... »—»

Jacques Barbeu-Dubourg, médecin et botaniste, né à Mayenne le 12 février 1709, mourut à Paris le 14 décembre 1779. Il publia plusieurs ouvrages de botanique et de médecine. Dans les dernières années de sa vie, il fut très-lié avec Franklin. C'est par suite de cette liaison que Barbeu-Dubourg devint, en 1773, l'éditeur des *Œuvres de Franklin*, trad. en françois par L'Ecuy, et qu'il composa quelques opuscules, tels que *le Petit Code de la raison humaine* et le *Calendrier de Philadelphie*. Ces deux ouvrages sont assez rares en France, parce que la plupart des exemplaires furent destinés aux États-Unis.

Le *Calendrier de Philadelphie* est un recueil de préceptes moraux et religieux, adaptés à chaque jour de l'année. Ces préceptes sont quelquefois d'une grande hardiesse, et souvent sont dirigés contre l'Église romaine et contre les moines. Mais il ne faut pas oublier que l'auteur écrivoit pour les quakers de la Pensylvanie. L'introduction renferme de curieux détails sur l'établissement de Guillaume Penn en Amérique, et sur la révolution qui rendit indépendants les États-Unis. On y trouve plusieurs chants satiriques contre les généraux et les ministres de l'Angleterre, ainsi qu'un fragment d'une tragi-comédie, intitulée : *Albion, ou l'humiliation méritée*.

366. CANTICO reprehensibile de sier Alessio de i disconzi a Selin imperator de Turchi. In-4, de 2 ff. mar. v. fil. tr. d. (*Bauzonnet*)..... 60 — »

Pièce très-rare et très-singulière, qui a dû paroître à Venise vers 1572. C'est un petit poëme à l'occasion de la bataille de Lépante. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les vers de ce petit poëme sont moitié en latin, moitié en patois vénitien. Voici le commencement du *Cantico* : « Indigne induperator sier Selin. — Dedecus magnum de to misier Pare. —Cùm cœpisti à regnar, dime mô, quare. — Pacem iurasti per esser sassin? — Frangenti fidem, no sastu meschin, etc. » — Nous ne connoissons pas un autre exemple de ce singulier mélange. Cette pièce a dû toujours être si rare que l'éditeur du *Trofeo*, volume dans lequel on a reproduit toutes les compositions publiées à l'occasion de la bataille de Lépante, ne l'a pas connue et ne l'a pas insérée dans son recueil.

367. NIC. CLENARDI epistolæ, quorum posterior iam primùm in lucem prodit. *Antverpiæ, ex officina Christ. Plantini*, 1566; in-8, maroq. citr. fil. tr. dorée (*Dusseuil*)..... 65—»

Très-belle reliure; superbe exemplaire.

368. DELORME. La muse nouvelle ou les agréables divertissements du Parnasse, par T. de Lorme, *Lyon*, 1665; pet. in-12, titre gr., portr., mar. r. (*anc. rel.*) 28—»

Voici un auteur inconnu, qui, dans la crainte, dit-il, qu'on imprimât ses vers à son insu, les fait imprimer lui-même, quoiqu'ils aient été composés au collége depuis quinze jusqu'à dix-neuf ans, et presque tous *inpromptu*. Delorme réclame, en conséquence, l'indulgence du lecteur, « ne s'étant jamais appliqué absolument à ce genre d'écrire, et le *barreau* ne lui permettant pas de visiter souvent la double montagne. » Il craignoit probablement aussi que l'on ne publiât son portrait, car il s'est également hâté de le faire graver avec soin et d'en *illustrer* son recueil.

J'en crois du reste et très-volontiers l'assertion de Delorme, qu'il a composé des vers au collége, car ce sont de véritables vers d'écoliers : élégies, satires, sonnets, énigmes, épigrammes, et quatre-vingts madrigaux! tout cela écrit avec une sorte d'outrecuidance qui sent tout à fait le jeune homme. VIOLLET LE DUC, *bibl. poétique*.

369. DIALOGUS quo multa exponuntur quæ lutheranis et hugonotis gallis acciderunt (aut. Nicol. Barnaud). — *Oragniæ, Adamus de Monte*, 1573; 1 vol. pet. in-8, mar. v., tr. dor. ..... 60—»

« Édition originale assez rare de la relation du massacre de la Saint-Barthélemy et des événements qui l'ont suivi, attribuée par Adrien Baillet à Théodore de Bèze, mais plutot de Nicolas Barnaud. Il en parut, dans la même année, une traduction intitulée *Dialogue des choses advenues aux luthériens et huguenots de France. Basle, 1575, in-8.* L'année suivante, on ajouta une seconde partie latine à la réimpression de la première, sous le titre : *Dialogi ab Eusebio Philadelpho, cosmopolita, in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi. Edimburgi, 1574, in-8;* et l'on eut presque en même temps la traduction françoise du tout, augmentée de quelques pièces préliminaires, sous le nouveau titre de *Réveille-matin des François et de leurs voisins... Édimbourg, 1574, in-8.* On se gardera bien de confondre, mais on mariera cet ouvrage avec un autre *Réveil* de même date et format : *Le vrai Resveille-matin des Calvinistes et Publicains, par Sorbin* : L'un est tout noir, l'autre est tout blanc...

C. LEBER.

On lit dans la *Bibliothèque historique*, de P. Marchand : « Nicolas Barnaud, écrivain peu connu de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, naquit à Crest en Dauphiné, d'une famille noble. On ne connoît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort; on sait seulement qu'il voyagea en Espagne vers 1559, qu'il étoit à Bâle vers 1575, qu'il s'étoit établi à Leide, vers 1599; et à Tergou en 1601. Barnaud était médecin, ou plutôt alchimiste; car presque tous ses écrits roulent sur la philosophie hermétique. On lui attribua le fameux livre *de Tribus impostoribus*. Peu après la

saint Barthélemy, et lorsque les esprits étoient encore extrêmement irrités de cette affreuse journée, il composa un livre fort violent contre ses principaux instigateurs, et ne manqua pas de les y bien dépeindre, et peut-être même outre mesure; car on prétend qu'il fut désavoué par ses confrères. On ajoute de plus, que Lafin, beau-frère de Beauvais-la-Nocle, l'ayant rencontré à Bâle, dans la rue Fromantière, le châtia personnellement de son indiscrétion. L'ouvrage pour lequel Barnaud fut ainsi désavoué et châtié, est intitulé : *le Réveil-matin des François et de leurs voisins.* »

P. Marchand n'indique que la seconde édition françoise de l'ouvrage de Barnaud. S'il avoit connu l'édition originale : *Dialogus, etc...*, il auroit cité la date de l'avis au lecteur : *Basileæ, die 7 mensis quinti ab infausto et funesto die proditionis.* Ceci prouve que ce livre a été achevé le 7 janvier 1575, et qu'à cette époque l'auteur habitoit déjà la ville de Bâle. Il auroit encore rappelé le *vers numéral* qui termine le volume :

BarthoLoMæVs fLet, qVIa gaLLICVs oCCVbat atLas.

370. DIRECTOIRE UNIFORME, ou journal commun des officiers subalternes de chaque couvent des religieux cordeliers réformés de France ; mis en lumière, l'an 1668. *Paris*, 1668 ; 1 vol. pet. in-12, vél..... 2*h*—»

Ce livre renferme des détails curieux sur les règles de conduite imposées aux officiers subalternes des cordeliers, ainsi qu'aux simples religieux, soit au dedans, soit au dehors de leurs couvents. On peut lire à ce sujet les chapitres *du Sacristain, des Quêteurs, du Serviteur des hôtes, des Lettres missives, etc...* Mais cet ouvrage n'est pas seulement utile pour l'histoire des ordres monastiques; il intéresse encore les bibliophiles. En effet, le 1er chapitre de la 2e partie est intitulé : *du Bibliothécaire*, et se compose des paragraphes suivants : *De la disposition d'une bibliothèqae. — De l'ordre des livres. — Des catalogues des livres. — De la distribution des livres. — De l'achat et choix des livres. — Du soin et de l'entretien d'une bibliothèque.* Malgré les progrès introduits depuis le XVIIe siècle dans l'organisation des bibliothèques et dans le classement des livres, on s'apercevra que les moines de cette époque n'étoient point étrangers à la science bibliographique, et que l'ordre indiqué en 1668 pour la classification des volumes, se rapproche beaucoup de l'ordre adopté de nos jours.

Nous transcrirons deux articles extraits du paragraphe ayant pour titre : *Du soin et de l'entretien d'une bibliothèque.*

« Quand le bibliothécaire tirera quelque livre hors de sa place, il arrêtera les autres avec des baguettes arrondies, qui soient de deux ou trois lignes plus longues que l'espace d'entre les tablettes d'où il tire le livre. »

Cette précaution nous paroît être de bon goût; car il n'est rien de plus désagréable à la vue que des tablettes incomplètes, sur lesquelles des volumes mal assujettis se renversent les uns sur les autres.

« Le bibliothécaire aura grand soin de tenir toujours la bibliothèque bien rangée, et les livres en leur place, sans les laisser traîner autrement. Il

prendra bien garde de ne les laisser gaster ny pourrir, ny ronger par les vers ou par les souris. Pour en destourner les vers, il enduira le devant de la couverture des livres avec de la colle de farine, dans laquelle il trempera de la coloquinte devant que de la faire cuire. Pour les souris, il mettra de petits plats pleins d'eau en divers endroits de la bibliothèque; car pourveu qu'elles trouvent à boire, elles ne s'attacheront ny au papier ny au parchemin. »

Voilà des moyens bien faciles pour préserver les livres des vers et des souris. Nous en recommandons l'essai aux bibliothécaires. S'ils sont réellement efficaces, ils serviront à prévenir des pertes souvent irréparables, surtout lorsqu'il s'agit de manuscrits.

Nous signalerons encore un chapitre consacré à *la disposition*, à *l'inventaire* et à *la conservation des Archives*.

371. ENCHIRIDION piarum precationum, cum passionali, ut vocant, quibus accessit novum Calendarium....., *Wuittembergiæ*, 1543 ; 1 vol. in-8, v. ant., tr. dor. et ciselée, fig. s. b..... 68—»

L'éditeur de cet ouvrage luthérien dit, dans la Préface : « Parmi les livres qui, par des promesses d'indulgences, des titres pompeux et de nombreuses gravures, peuvent exciter la curiosité et tromper un lecteur inexpérimenté, je citerai spécialement l'*Hortulus animæ* et le *Paradisus animæ*. La correction de ces livres entraîneroit un trop long travail; il vaut mieux les supprimer. Il en est de même des *Libri passionales*, où l'on trouve tant de choses évidemment inspirées par l'Esprit malin. » L'*Enchiridion* est donc la contre-partie de l'*Hortulus animæ*. C'est un recueil de paraphrases et de prières empruntées aux plus célèbres luthériens, tels que Luther, Melanchton, Freder, etc.

Les pièces liminaires sont : 1. *Calendarium novum continens motum solis verum ex novis tabulis supputatum proprie ad an.* XLIII;... — 2. *Tabula magnitudinis dierum atque noctium,... toti Europæ inserviens;* — 3. *Tabula regionum, continens insignium locorum Europæ altitudines polares;* 4. *De usu calendarii*. Cette œuvre remarquable, qui occupe 78 feuillets, est de Érasme Reinhold, savant professeur de mathématiques à Wittemberg, mort en 1553.

Le *Passionalis* luthérien se compose de 51 gravures sur bois, avec un texte explicatif imprimé en regard. Les dernières pièces du volume sont un *Catéchisme* hétérodoxe et des *Litanies corrigées*. (*Voy.* Hortulus animæ.)

372. ETRENNES des Esprits forts (par Diderot). *Londres*, 1757 ; 1 volume petit in-16, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 18—»

Les *Pensées philosophiques* parurent en 1746. Il n'y a que 62 Pensées, dont la plupart sont assez courtes; mais quelques-unes sont hardies. Ce-

pendant, l'auteur semble encore hésiter : s'il fait des objections contre le christianisme, il blâme ceux qui attaquent la religion. Il distingue trois sortes d'athées : *les vrais, les sceptiques, et ceux qui voudroient qu'il n'y eût point de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étoient : ce sont les fanfarons du parti.* Diderot *les déteste, parce qu'ils sont faux.* Il *plaint les vrais athées; toute consolation lui semble morte pour eux.* Il *prie Dieu pour les sceptiques; ils manquent de lumières.* Ces Pensées furent condamnées au feu par un arrêt du parlement de Paris, le 7 juillet 1746. Cette condamnation excita la curiosité, et les *Pensées* furent réimprimées en 1757, sous le titre de *Étrennes des esprits forts;* mais cette édition a un double titre, et le second est le même que celui de l'édition de 1746 : *Pensées philosophiques,* avec l'épigraphe : *Piscis hic non est omnium...* L'*Épître dédicatoire* aux esprits forts est signée *Philopiste,* et le texte est encore intitulé : *Pensées philosophiques,* avec cette nouvelle épigraphe : *Quis leget hæc?* et cet avis de l'auteur : *J'écris de Dieu, je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces Pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.* Les Pensées sont suivies d'une Épître philosophique (en vers) à un philosophe, et d'une Table des matières. N'oublions pas de signaler une jolie gravure allégorique, placée entre les deux titres. Cette réimpression d'un livre condamné au feu, est fort rare.

373. FÉNELON. Les Avantures de Télémaque; *à Paris, chez la veuve de Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle,* M.DC.XCIX; *Avec privilège du Roy.* In-12 de 214 pages, ayant chacune 20 lignes de texte et la dernière 13 lignes et demie.... 30—»

Ce volume n'a ni faux titre, ni pièces préliminaires; mais il porte un titre courant ainsi conçu : *les Avantures de Télémaque,* et le titre est compris dans les 214 pages.

Édition inconnue de ce célèbre fragment du Télémaque, dont l'impression fut arrêtée par ordre du Roi. On voit qu'elle diffère d'une autre édition de 214 pages citée dans le *Manuel* de M. Brunet (tom. 4, *additions,* p. 819), puisque la sienne n'a pas de titre courant, que les pages ont 22 lignes, et que le titre n'est pas compris dans les 214 pages.

Il est probable que l'exemplaire décrit par M. Brunet est le même qui a été annoncé par M. B. (Bourdillon), dans le *Feuilleton du Journal de la Librairie* du 25 mai 1844, et qu'on a vu exposé chez M. H. Labitte, libraire, quai Malaquais.

Ce fut la note de M. Bourdillon qui motiva les observations publiées en 1844, par l'abbé Caron, dans les 8 pages d'*additions* et *corrections* de ses *Recherches bibliographiques sur le Télémaque.*

M. Caron ne pense pas que l'édition de 214 pages soit antérieure à celle du même fragment en 208 pages, que l'on a regardée jusqu'ici comme la

première. Il n'a peut-être pas tort; mais les raisons qu'il donne pour justifier son opinion ne semblent pas tout à fait convaincantes et présentent même quelques inexactitudes.

Il accuse M. Bourdillon d'avoir dit que l'édition de 208 pages ne contient pas de privilége, tandis que ce dernier ne vouloit parler que de l'édition de 214 pages, en faisant observer que ce document « seroit venu à la fin du « volume ou de l'ouvrage, si l'impression n'en eût pas été arrêtée subite- « ment; » ce qui tend simplement à démontrer que l'absence du privilége ne prouve rien contre la priorité de cette édition. Quant aux fautes grossières qui déparent l'édition de 208 pages, elles seroient loin d'appuyer son authenticité, comme on l'a souvent prétendu; et le feuillet des *fautes à corriger* militeroit encore moins en sa faveur, car on sait très-bien qu'un *Errata* ne s'imprime jamais que lorsque l'ouvrage est terminé.

On a dit que l'exemplaire exposé chez M. Labitte paroissoit d'une impression plus moderne que celle des 208 pages. Cette remarque ne peut s'appliquer à notre édition de 214 pages, qui a bien certainement été imprimée avec les caractères dont Barbin s'étoit servi plusieurs fois pour des ouvrages antérieurs à notre fragment, et notamment pour les *œuvres diverses du s^r D. H^**** (Hesnault), 1670, in-12, et pour *la Montre* de Bonnecorse, 1671, 2 part. in-12.

Notre exemplaire est donc plus ancien que celui des 214 pages décrit par MM. Brunet et Bourdillon, et il nous paroît mériter la qualité d'édition *inconnue* que nous lui avons donnée au commencement de la présente note.

E. Castaigne, Bibliothécaire.

374. Fond (le) du Sac, ou restant des babioles de M. X., membre éveillé de l'académie des Dormans (Félix Nogaret). *Venise* (*Paris, Cazin*), 1780; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, fig., d. rel. mar. vert..... 28—»

Ce recueil de pièces fugitives en prose et en vers, est orné de neuf jolies gravures sur acier, et d'un portrait-caricature de l'auteur. C'est un charmant petit volume, dans lequel on remarque des vers facilement tournés, et des analyses critiques de l'*Origine de l'Éventail*, par Gray, de *la Syphilis*, de Frascator, des deux *Imitations du temple de Gnide*, par Colardeau et Léonard, etc.

Quelques pièces un peu libres et des pensées assez hardies engagèrent sans doute Nogaret à garder l'anonyme; mais il laisse deviner son nom lorsqu'il dit, dans la Préface : « Il y a des lecteurs qui ne savent point lire, « aux yeux de qui un *o* accouplé avec un *u* est la même chose que si l'*o* « étoit tout seul : ceux-là m'attribuent des choses qui ne sont point de moi, « Dieu merci. — J'ai en aversion les *u* joints avec les *o*. Cette diphtongue « *ou-ou ou* n'est bonne qu'à effaroucher : je n'en veux point. » On comprend aisément que Nogaret se plaint de ce qu'on lui attribue certains ouvrages de Nougaret, écrivain du même genre et de la même époque.

375. FORMULAIRE (le), ou la manière d'instruire les enfans en la chrestienté, fait en manière de dialogue, où le ministre interrogue, et l'enfant respond, s. l., 1561; in-16, cart. ..... 45 —»

TRÈS-RARE.— Ce petit ouvrage, imprimé en caractères cursifs, n'est autre chose qu'un catéchisme protestant. L'auteur lui a donné le titre de Formulaire, afin, sans doute, qu'il ne fût pas confondu avec les livres catholiques du même genre. Cependant, on lit au bas du dernier feuillet : *Fin du catéchisme.* Cette instruction comprend les articles de la foi, insérés au Symbole, les dix Commandements, l'Oraison et spécialement l'Oraison dominicale, la parole de Dieu, et enfin les Sacrements réduits à deux : le Baptême et la Sainte Cène.

376. GRYPHII (*And.*) mumiæ Wratislavienses. *Wratislaviæ*, 1662; pet. in-12, fig., vél. ..... 18 —»

André Gryph, poëte allemand, naquit à Glogau, en Silésie, le 2 octobre 1616. Il voyagea successivement en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie, où il contracta une étroite amitié avec les savants les plus distingués. En 1647, il fut nommé syndic des États de la principauté de Glogau; il mourut le 16 juillet 1664.

Cette dissertation fut composée à l'occasion d'une momie égyptienne conservée à Breslau, et examinée dans tous ses détails par A. Gryph, en 1656. On voit, p. 41, une curieuse gravure sur cuivre, représentant cette momie.

Ce petit volume est assez rare; je ne l'ai pas vu figurer parmi les ouvrages de Gryph.

377. HORTULUS ANIME, cum aliis quamplurimis orationibus pristine impressioni superadditis. (*Impensis probi viri Joannis Koberger civis Nuremberg. Impressus : finem optatum sortitus est Lugduni arte et industria Joan. Clein chalcographi. an.* 1517); 1 vol. in-8, goth., mar. noir, tr. dor., fig. s. bois. ..... 70—»

RARE ET CURIEUX. — L'*Hortulus animæ* fut imprimé pour la première fois à *Strasbourg, Guill. Schaffner*, 1498, in-8, fig. La seconde édition paroît être celle de *Strasbourg, Grüninger*, 1500. On lit dans le *Manuel du libraire :* « L'*Hortulus animæ* est un livre ascétique qui a été souvent réimprimé au commencement du XVIe siècle, et dont, à cause des figures en bois qui le décorent, on recherche encore assez les exemplaires bien conservés. Il y en a une traduction allemande impr. pour la première fois à *Strasbourg, chez Grüninger*, en 1503, in-8, avec 57 fig. gravées sur bois. »

Selon Prosper Marchand, ce livre est chargé de figures impertinentes. Il cite comme ridicule celle qui représente David considérant Bethsabée dans le bain, et frappé d'un trait décoché par Cupidon; il cite comme indécente, celle qui représente Ste Ursule exposée nue aux regards d'un cavalier. Les figures de l'édition de Strasbourg ne sont point reproduites dans l'édition de Leyde, 1517. Cependant, on y trouve encore des gravures assez singulières, telles que la Ste Trinité (f. 83), la Tentation de S. Antoine (f. 122), S. Bernard recevant dans l'œil un jet du lait de la Ste Vierge, Ste Gertrude obsédée par des diablotins qui grimpent le long de sa quenouille (f. 135). Ste Ursule est complétement et richement vêtue; mais sa pudeur doit être bien effarouchée par la tenue hardie des deux Satires qu'on voit dans l'encadrement de cette gravure (f. 139).

Ce livre, imprimé en beaux caractères gothiques, rouges et noirs, est parfaitement conservé. Toutes les pages sont encadrées. Les 80 gravures sur bois qu'il renferme sont généralement bonnes, et souvent remarquables par la finesse de la pointe, la beauté des portraits et l'élégance des costumes.

Le calendrier placé en tête du volume est accompagné de préceptes astrologiques, médicaux et agricoles, rédigés en vers latins. Il est suivi d'une table des signes, des lettres dominicales, des nombres d'or, et des fêtes mobiles pour cent ans, ainsi que de quelques notions astronomiques, expliquées d'une manière fort singulière.

Sur le dernier feuillet du livre, on voit la marque de l'imprimeur.

378. La Motte. Fables de M. de La Motte, de l'Académie françoise. *Paris, au café d'Élie*, 1723; 1 vol. petit in-8. . . . . 10—»

Ce titre indique très-imparfaitement ce que renferme le volume. En effet, outre les fables de La Motte, on y trouve ces mêmes fables refaites en vers françois par Gacon, le *poëte sans fard*. Ce sont des satires violentes dirigées contre La Motte. Au surplus, le plan de l'ouvrage est nettement expliqué dans une phrase de la prétendue *Apologie de M. Houdart de La Motte, par l'abbé de Pons*, critique mêlée de prose et de vers, composée par Gacon et imprimée en tête du volume : « Mais le comble de la malice de Gacon est d'avoir mis et traduit en vers françois les fables de M. de La Motte, disant pour ses raisons que le privilége qui défend de les mettre en latin, en grec et en hébreu, n'a point défendu de les mettre en langue françoise. » On trouve encore à la fin du volume trois *lettres* satiriques mêlées de prose et de vers.

Il nous paroît démontré qu'il n'y a eu qu'une édition de ce livre, et qu'afin de le vendre plus facilement, le libraire a substitué au titre primitif : *Les Fables de Houdart de La Motte, trad. en vers par le P. S. F. Asinus ad Lyram, et se vend au café du mont Parnasse, s. d.*, celui-ci : *Fables de M. de La Motte, de l'Acad. franç. Paris, au café d'Élie, 1723.* On peut remarquer que ce dernier titre diffère complétement du texte par le papier et les caractères.

François Gacon, né à Lyon en 1667, étoit prieur de Baillon, près Beaumont-sur-Oise, lorsqu'il mourut le 15 novembre 1725. Peu d'écrivains célèbres ont échappé aux critiques et aux invectives de Gacon. Les rédacteurs de la *Biographie universelle* ont jugé très-sévèrement ce poëte satirique : « Nous avons eu, disent-ils, de plus mauvais poëtes que Gacon; nous n'en avons pas eu de plus méprisés. Son nom est devenu une injure. Ce n'est point pour avoir composé des satires, ce n'est pas même pour avoir fait souvent de méchants vers, qu'il s'est déshonoré : tous les genres de satire ne sont pas blâmables; mais lorsqu'une basse méchanceté dirige la plume du satirique; lorsqu'il attaque sans sujet et sans pudeur les hommes les plus vertueux, les talents les plus distingués; lorsque enfin il a l'air de spéculer, pour vivre, sur le scandale et la calomnie, eût-il d'ailleurs un esprit supérieur, il ne peut espérer d'échapper au juste mépris de ses concitoyens. »

379. Le livre de plusieurs pièces. *Paris, Arnould L'Angelier*, 1548, in-16, mar. citron, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*)..... 150—»

Exemplaire de Courtanvaux et de Meon de l'édition la plus complète.

Ce recueil, qui est très-rare, contient : Discours du voyage de Constantinople, par de La Borderie.—La fable du Faulx cuider. — La Saulsoye.— Déploration de Vénus sur la mort du bel Adonis. — Chansons. — Le procès d'Ajax et d'Ulixes pour les armes d'Achille, translaté en langue françoise par Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise. — Conformité de l'amour au navigage. — La Mort et la Résurrection d'Amour, le Blason des cheveux et autres compositions, le tout en vers.

380. Livre (le) de prières et oraisons. S. l., *par Jean Bonne-foy*, 1558; — l'Instruction des escoliers. S. l. n. d.; en 1 vol. pet. in-12, cart..... 28—»

Ce recueil de prières, à l'usage des protestants pour toutes les circonstances de la vie, pourroit être facilement confondu avec les livres de prières catholiques, surtout après avoir lu le second titre : *Dévotes oraisons très-utiles pour former les consciences et mœurs des fidèles.* Toutes ces prières sont composées assez habilement pour que le sens hétérodoxe échappe à ceux qui les liront superficiellement.

On a relié dans le même volume l'*Instruction des Écoliers.* Ce petit ouvrage est divisé en deux parties. La première, écrite en vers françois, renferme les devoirs d'un écolier envers Dieu et envers ses maîtres, des exhortations au travail et des préceptes de conduite. La seconde partie, mêlée de prose et de vers, contient les prières à l'usage de l'école protestante de Lausanne. L'*Instruction des Écoliers* est suivie du *Miroir de la Jeunesse*, par Mathurin Cordier, traduit en vers françois, et enfin d'un *petit Discours* (poétique) *sur les commandements.*

381. LUCEMBOURG (*Pierre de*). Le voyage spirituel du pélerin de saincte mére l'Eglise romaine. Monseigneur sainct Pierre de Lucembourg iadis illustrissime cardinal, autheur. Auquel est insérée une epistre liminaire, descouvrant aucunes fallaces et faussetés des héresiarques; et vers la fin dudict voyage est comprinse la vie du glorieux sainct Pierre de Lucembourg. *Avignon*, 1562; 1 vol. pet. in-8, v..... 36—»

TRÈS-RARE. — Le *Voyage spirituel* a été traduit du latin par Pierre de Sure, d'une famille noble du Lyonnois, religieux célestin à Avignon. Il avoit été traduit antérieurement sous le titre de *le Chemin de pénitence, lequel chemin a trois journées de long. Paris*, *s. d.*, in-4°, Goth. Ces deux traductions sont aussi rares l'une que l'autre; mais celle de P. de Sure offre plus d'intérêt. En effet, il ne s'est point borné à reproduire en françois le *Voyage* mystique du cardinal Pierre de Luxembourg : il a joint à cet ouvrage plusieurs pièces en vers et en prose.

La première est une épitre de cent soixante vers françois adressée *au chrestien catholique*; la seconde est une épitre dédicatoire à Laurent d'Arpajon, baron de Rochefort, datée d'Avignon, le 15 août 1561. Cette épitre en prose, de soixante-seize pages, est dirigée contre les luthériens et les calvinistes; elle renferme beaucoup d'érudition. L'auteur cite à tout propos les Grecs et les Romains; mais les expressions dont il fait usage nous paroissent aujourd'hui assez singulières. En voici un exemple : « Si me souviens de Mennon, puissant seigneur et *colonel* de l'armée démesurée que Darius dressa contre Alexandre, qui, ouyant à sa présence ung soldard mal parler dudict Alexandre, luy donna subit d'une halbarde sur le crâne *si gratieusement* qu'il l'estendit mort. » Il faut lire dans cette épître le récit curieux d'un miracle opéré par saint Pierre de Luxembourg, qui ressuscita un enfant tombé du haut d'une tour, et tellement brisé de sa chute que son père l'emporta dans un sac. Cette première partie du volume est terminée par neuf stances de onze vers chacune, sur *la Vénération des Saincts*. Le *Voyaye spirituel* commence au quarante-quatrième feuillet. Vient ensuite une *Oraison médiocre déclarant en brief la vie de S. Pierre de Lucembourg prononcée par ung jeune escolier*. Cette *Oraison* est suivie du Concile des Muses. C'est une étrange idée, même de la part d'un moine, d'avoir fait parler les Muses contre Luther et Calvin. Le poëte entre ainsi en matière :

Au Chastelet des pacificques
Je trouvay les Muses encloses,
Gringotans à leurs voix celicques
Vne diversité de choses,
Dond en cueillant certaines roses
La première se print à dire,
Et moy (si escouter tu l'ouses)
Subit par bel ordre l'escrire.

Voici les derniers vers prononcés par Calliope :

Que ne tiens-tu, Calvin faulx et menteur,
L'ordre que Dieu, nostre législateur,
A son Église offre pour héritage ?
Tu tomberas dans l'infernal estaige,
Et seras dict à jamais novateur,
Ung fol bien fol.

La dernière pièce du volume est intitulée : *Pour ung de nouveau converti.*

382. MARTYR VERMILE (*Pierre*). Saintes prières recueillies des psaumes de David par le docteur Pierre Martyr Vermile Florentin; trad. de lat. en franç. *La Rochelle, P. Haultin*, 1581; 1 vol. in-16, mar. v., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 28—»

RARE. — Pierre Martyr Vermilio, célèbre théologien du XVIe siècle, naquit à Florence le 8 septembre 1500, et mourut à Zurich le 12 novembre 1562. A seize ans il entra chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ses nombreux ouvrages lui acquirent une grande réputation et lui frayèrent la route des dignités monastiques. Mais Pierre Martyr étoit l'un des amis de Bern. Ochin; il penchoit vers les nouvelles doctrines; de plus, il avoit été chargé des fonctions de visiteur général, et il les avoit remplies avec beaucoup de sévérité. En 1542, ses ennemis l'accusèrent, et voulurent le forcer à comparoître devant le chapitre général de son ordre, assemblé à Gênes. Pierre Martyr, craignant les suites de cette affaire, se réfugia en Suisse, et embrassa ouvertement la religion calviniste. Il passa ensuite en Angleterre avec Ochin, et aida le fameux Crammer dans la réforme de l'Église anglicane. Lorsque la reine Marie monta sur le trône, P. Martyr revint en Suisse. Il professa la théologie dans plusieurs villes, et en dernier lieu à Zurich, où il mourut.

Après la mort de P. Martyr, ses manuscrits furent recueillis par Josias Simler, l'un de ses élèves, qui publia les *Preces ex psalmis Davidis desumptæ. Zurich, 1566, in-16.* Cet ouvrage fut traduit en anglois, puis en françois, sous le titre de *Prières chrétiennes. Lyon, in-16.* Est-ce la même traduction qui a été imprimée à la Rochelle avec un titre différent? Nous l'ignorons complétement. Au surplus, nous ne connoissons point la date de l'édition de Lyon, qui pourroit être postérieure à la nôtre.

Les *Saintes Prières*, publiées à la Rochelle, sont accompagnées de trois pièces de poésie calviniste : 1° *Prières générales*, composées de deux cent dix vers; 2° *Complainte chrestienne adressée à Dieu, sur la deffence de son Eglise.* On trouve dans ce petit poëme, divisé en trois chants, des allusions aux Guise, à la Ligue formée en 1576, et même au siége de la Rochelle en 1573; 3° une *Paraphrase de l'Oraison dominicale.* On lit au bas du dernier feuillet : *Servir à Dieu, c'est Régner*, et au-dessous les initiales Y. R.

En supposant que cette sentence renferme une allusion au nom du traducteur ou à celui du poëte, on pourroit en conclure qu'il se nommoit Yves, ou plutôt Ysaac Regnier.

PUBLICATIONS NOUVELLES

383. DIALOGUE de Thoinette et d'Alizon, pièce inédite en patois lorrain du XVIIe siècle publiée et annotée par M. Albert de La Fizelière. *Paris*, 1856; in-12 de 82 p. broché..... 5— »

On voit tant d'excellents esprits rechercher aujourd'hui les anciens monuments du langage écrit de nos pères, qu'on doit s'estimer heureux de pouvoir offrir un nouvel aliment à leurs investigations. Telle est l'opinion de notre collaborateur, M. Albert de La Fizelière; aussi vient-il de publier avec tout le soin qu'on peut mettre à un bon livre, un curieux manuscrit du XVIIe siècle, en patois de la Lorraine.

Il y a joint un Glossaire et a dirigé l'impression de ce petit trésor bibliographique, de manière à le rendre digne de l'attention des linguistes et des bibliophiles.

Le Dialogue de Thoinette et d'Alizon provient d'ailleurs d'une source tout à fait estimable, et l'origine de ce document précieux doit encore en augmenter l'intérêt aux yeux des lecteurs qui connoissent l'histoire littéraire de Metz et de la Lorraine. Il avoit été trouvé jadis dans les papiers du célèbre Paul Ferry, et avoit passé de là dans la bibliothèque bien connue du conseiller Ferry de Talange.

Ce petit opuscule, tiré seulement à 65 exempl. sur papier vergé, et à 10 sur papier de chine et sur papier vélin, est à la fois un document précieux pour la langue, et une rareté bibliographique.

384. NOTES et documents pour servir à l'histoire de Joinville, par M. J. Feriel, in-8 de 80 pages avec portrait, sceaux et fac-simile..... 2—25

Dès 1835, M. J. Feriel a publié une histoire de Joinville, mais cet ouvrage n'étoit pas sans défaut. Les notes sur Joinville avoient été réunies

avec plus de zèle que de patiente observation; en outre, il renfermoit des fautes typographiques beaucoup trop nombreuses pour l'honneur d'une presse parisienne. Aussi, de 1838 à 1841, M. Feriel, visiteur et explorateur assidu des archives départementales, nourrissoit-il le projet de donner sur Joinville des détails plus exacts et plus complets. La réalisation de ce projet, indéfiniment ajourné par le temps et les événements, vient d'être enfin mise à exécution. On trouve dans les *Notes et documents* de curieux détails : les hôpitaux, les couvents, l'église paroissiale, la maison de plaisance des ducs de Guise y sont l'objet d'autant de descriptions où l'attrait de la forme se joint au mérite du fond. Des pièces caractérisant les mœurs locales viennent à chaque instant interrompre la narration. Cet opuscule se termine par l'édit d'érection de Joinville en principauté, sous le roi Henri II, et par un procès-verbal énonçant les richesses que possédoit, en 1790, l'église seigneuriale détruite en 1793.

On y a joint le portrait inédit d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, une planche de médailles et de sceaux également inédits, dont les originaux sont rares et presque introuvables, et enfin le *fac-simile* de la signature des ducs de Guise, seigneurs de Joinville. M. Hector Guiot, professeur de dessin au lycée de Chaumont, est l'auteur de ces planches, illustrations utiles dont on ne sauroit trop louer l'exécution et l'opportunité.

Pensez-vous que ces notes et documents, ces dessins intéressent le seul pays Haut-Marnais? Non, l'histoire générale y trouveroit aussi son profit; mais l'histoire générale est exclusive et ne va pas assez chercher ses éléments dans les livres de MM. les savants de province. Elle a tort; c'est là qu'elle peut trouver bien des petits faits expliquant de grandes choses, ou tout au moins les détails qui animeront son récit.

J. Carnandet,
Bibliothécaire de Chaumont (Haute-Marne).

ERRATUM DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON.

Page 620, au lieu de : *1208, Heliodorus....*, lisez : *1211. Narrrationes amatoriæ*. . . . . *85 fr.* au lieu de : *370 fr.*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND-DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI ET JUIN.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de mai et juin de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

DES ACCUSATIONS DE PLAGIAT LITTÉRAIRE, par François Morand 717

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE SUR JEAN DOUBLET, poëte dieppois, par le vicomte de Gaillon 739

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES ANGLOIS, par M. Cuvillier-Fleury 757

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DES DÉPARTEMENTS 763

NOTICE HISTORIQUE SUR LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TROYES, par M. Harmand, bibliothécaire 764

LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS. — *Essais divers, lettres et pensées de Mme de Tracy*, par A. Teulet 772

ANALECTA-BIBLION. — *Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen*, par Paulin Paris 775

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES 784

DES ACCUSATIONS

DE

PLAGIAT LITTÉRAIRE

Il a été composé un assez grand nombre de traités spéciaux sur le plagiat et les plagiaires. On a donné à leurs auteurs la qualification de plagiaristes. Je n'en connois aucun, et je commence par le déclarer, pour que l'on n'attende pas de ce qui va suivre un travail d'érudition. Ces ouvrages sont rares : ils me manquent dans le lieu que j'habite, et je n'ai ni le loisir de les rechercher, ni le temps de les consulter là où je pourrois les trouver. Je me borne dès lors, pour le moment, à savoir qu'ils existent; et d'ailleurs ils ne me sont pas nécessaires pour ce que j'ai à dire. Les plus simples lectures et un peu de raisonnement m'y suffiront.

Je me place, pour parler du plagiat, sous un point de vue négatif. Non pas que je veuille révoquer absolument en doute qu'il y ait eu des écrivains qui se sont furtivement approprié les travaux des autres, soit au total, soit en partie. Je n'ai rien à opposer à la dénonciation de plagiat, lorsqu'elle porte sur des faits avérés et probants, dans une aussi grande étendue que tout un corps d'ouvrage. Ainsi, quand Jean Thomasini est inculpé d'avoir publié, sous son nom, des *Éloges des hommes illustres* composés par Jean Rhode, si l'on établit que Jean Rhode est réellement l'auteur de ces *Éloges*, Thomasini est sans doute un plagiaire. Le point important est que la preuve en soit acquise, et que, pour arriver à cette preuve, il y ait eu, comme en toute poursuite régulière un délit, une instruction du procès. Ici, par exemple, on n'a que des allégations :

c'est Colomiès qui rapporte ceci : « M. Vossius *m'a dit* que Jehan Rhodius *disoit* hautement, à Padoue, qu'il avoit fait les *Éloges des hommes illustres* que Thomasinus a publiez sous son nom. » Voilà donc un propos qui passe par trois bouches au moins. A combien de questions ne donne-t-il pas lieu ? Et d'abord Rhode l'a-t-il tenu ? S'il l'a tenu, lui a-t-il donné toute la portée qu'il a dans le passage de Colomiès ? De qui Vossius l'a-t-il recueilli ? De Rhode lui-même ou d'un intermédiaire ? Je suppose que ce soit de Rhode ; mais l'a-t-il rapporté dans les termes de Rhode et avec le sens qu'il y attachoit ? Et Colomiès en le tirant de Vossius l'a-t-il exactement reproduit ? Tous ces points sont à examiner. Le premier, de qui dépendent ceux qui suivent, devroit être résolu négativement selon quelques biographes. Il est plus que probable, dit M. Weiss, que jamais Rhode n'a revendiqué les *Éloges*. Sur quoi se fonde cette probabilité ? M. Weiss ne le dit pas ; mais elle me paroît être dans ses motifs une conséquence de ce qu'il ne croit pas que Rhode soit l'auteur des *Éloges*. Or, son unique raison de ne pas attribuer les *Éloges* à Rhode, c'est qu'il y est cité plusieurs fois avec honneur. Je ne me charge pas de la cause de Rhode ; cependant si j'avois à revendiquer pour lui l'ouvrage qu'on lui dispute, et que je n'eusse à combattre que la raison invoquée par M. Weiss, j'y puiserois justement toute la force d'une opinion opposée à la sienne ; car je dirois que les citations honorables dont Rhode est l'objet dans les *Éloges*, y ont pu être semées par Thomasini précisément pour mieux déguiser son larcin.

Mais, déjà, Nicéron avoit entrepris de maintenir Thomasini dans la propriété des *Éloges*. « Quelques-uns, dit-il à l'article de Rhodius, prétendent, *sur l'autorite de Colomiès*, que Rhodius étoit l'auteur des *Éloges* qui portent le nom de Jacques-Philippe Thomasini ; c'est une imagination sans fondement. Il peut avoir fourni quelques faits à Thomasini et revu son ouvrage ; c'est apparemment toute la part qu'il y a eue. »

Nicéron paroît présumer que l'autorité de Colomiès étoit la

seule que l'on pût invoquer contre Thomasini, et sur laquelle on eût à se fonder, en remontant à l'origine des bruits de plagiat dans cette affaire. Mais Colomiès qui recueilloit ses *Particularités* en 1665, pour ne les publier qu'en 1668, n'étoit pas le premier qui en eût écrit. On cite des correspondances du temps dans lesquelles on s'en entretenoit : une lettre de Reinesius, une autre de Gaspar Hoffmann à George Richter, dont les lettres choisies avoient été publiées avec celles de ses amis, en 1662, à Nuremberg. Hoffmann va jusqu'à envelopper tous les écrits de Thomasini dans l'accusation de plagiat, pour les restituer à Rhode. Il avoit professé la médecine à l'université d'Altorf, jusqu'à sa mort, arrivée en 1648, et je remarque que Reinesius et Rhode étoient aussi médecins. On pourroit croire que l'honneur de la Faculté se trouvoit engagé à couvrir un de ses membres, si un autre médecin, Thomas Bartholin, n'étoit survenu pour défendre Thomasini. Cette défense se lit dans la seconde de ses dissertations *De legendis libris* : « Reverendi Thomasini manes lædunt, qui operum variorum famam, cum Rodio nostro partiuntur. Limam subinde illis, a Rhodio adhibitam non ignoramus ; et si forsan loca auctorum desiderarentur, pro amicitia, quæ utrique intercessit, maxima, sicut inter doctos fieri solet, communicata, utriusque amicus bona fide testari debeo. Nec aliud hujus modestia et sueta longo usu scribendi penna suadet. » C'est en ces termes que dépose Bartholin, l'ami de Rhode et de Thomasini, comme il le dit lui-même ; et j'ajoute qu'il étoit devenu propriétaire des manuscrits de Rhode, qui n'eussent pas manqué de laisser des traces de l'ouvrage des *Éloges*, si Rhode l'avoit effectivement composé.

Je n'irai pas plus loin sur ce point qui soulèveroit bien d'autres questions ; car je ne me suis pas proposé d'y rien décider, bien que j'y aie une opinion. Je ne l'ai présenté que comme un exemple des complications qui se rencontrent dans les accusations de plagiat d'ouvrages, des nécessités de les prouver, et des difficultés d'arriver à cette preuve. C'est tout un procès criminel et toute une instruction qu'il y faut. J'appellerai les plagiats

de cette étendue, plagiats en gros, pour les distinguer des plagiats en détail, dont je vais m'occuper, encore plus délicats à peser dans la balance des tribunaux littéraires, et d'une nature qui peut être infiniment subtile. Dans l'une comme dans l'autre catégorie de plagiat, et plus certainement dans la première, à moins que le plagiaire ne soit pris sur le fait et en flagrant délit, il y aura toujours raison de douter, s'il n'y a pas raison d'absoudre. Pourquoi cela? parce que le plagiat est moins commun qu'on ne se l'imagine, et qu'il y a toujours eu plus de faux accusateurs que de plagiaires véritables.

Si Martial n'est pas le premier qui ait prononcé dans sa langue le mot de plagiat, du moins nous fait-il connoître, en l'employant, le sens tout allégorique qu'il eut à l'époque où l'on convint d'en faire l'application aux larrons de la littérature.

Il s'en sert dans cette épigramme, la cinquante-troisième de son livre Ier :

Commendo tibi, Quinctiane, nostros,
Nostros dicere si tamen *libellos*
Possim, *quos* recitat tuus poeta.
Si de servitio gravi queruntur,
Assertor venias, satisque præstes,
Et, cum se dominum vocabit ille,
Dicas esse meos, manuque missos.
Hoc si terque quaterque clamitaris;
Impones *plagiario* pudorem.

Martial reproche au plagiaire de s'approprier des ouvrages, *libellos,* ou autrement de pratiquer le plagiat en gros. Pendant très-longtemps, en effet, on n'a frappé de réprobation, sous le nom de plagiat, que le fait de s'attribuer les ouvrages d'autrui. Calepin, Vossius, Ménage, Furetière, Facciolati, dans leurs dictionnaires, s'accordent à définir le plagiaire, celui qui vole, prend, pille *les* livres, *les* ouvrages des autres. Mais le senti-

ment de la propriété chez les auteurs, et plus personnellement chez les poëtes, est devenu plus vif. On ne s'est plus borné à crier au voleur pour un mouton que le lion emportoit, et l'on prétendit atteindre jusqu'au fait de ce pauvre animal, qui fait si ingénument sa confession dans *Les animaux malades de la peste :*

« Je tondis de ce pré la *largeur* de ma langue. »

En d'autres termes on a fait un plagiaire de celui qui pilloit *dans* les ouvrages d'autrui. C'est la définition que le dictionnaire de l'Académie françoise donne du plagiaire, et il ne faut pas s'en étonner ; les poëtes, qui ont peuplé l'Académie, ont fait la loi pour eux.

Aux termes de cette législation, pas un auteur n'est demeuré sûr de n'être pas inquiété dans ses œuvres. Les législateurs eux-mêmes y ont été pris.

Il y a cependant, je le répète, bien moins de plagiaires qu'on ne pense, si l'on considère qu'il ne sauroit y avoir réellement plagiat qu'autant qu'un écrivain a la conscience que, ce qu'il fait entrer dans son œuvre, comme venant de soi, il le prend dans tel ouvrage où il se souvient de l'avoir lu, ou à tel auteur qu'il sait le lui avoir récité. Hors de là, il y a simplement rencontre de la même idée, soit par l'imagination, soit par la mémoire.

Quant à l'imagination, pourquoi l'idée d'une situation dramatique, par exemple, ne se présenteroit-elle pas la même dans plusieurs cerveaux, lorsque le fait d'où elle dérive peut-être, peut se répéter dans l'ordre physique ? Y auroit-il, dans les combinaisons de la pensée, des rapports, des images que deux esprits ne sauroient concevoir à l'insu l'un de l'autre, ou se représenter l'un après l'autre et en divers temps ? Ou bien appartiendroit-il à ces rapports et à ces images de ne pouvoir être trouvés qu'une fois ? Je suis bien loin de le penser.

On a porté les accusations de plagiat jusqu'aux derniers termes de la puérilité et du ridicule, grâce à la vanité d'auteur sans

laquelle il n'eût jamais été parlé de plagiaires. J'accuse à mon tour, et sans restriction, les dénonciateurs du plagiat de ne l'avoir érigé en délit littéraire que par complaisance envers un sentiment d'amour-propre personnel fort indifférent à l'intérêt public, puisqu'en définitif le plagiaire ne dérobe au public que pour donner au public; les œuvres de l'esprit, dès l'instant où elles paroissent au jour, devenant intellectuellement la propriété commune.

A la suite des auteurs qui ont réclamé pour eux-mêmes, par orgueil, sont venus les critiques de profession qui ont réclamé pour les auteurs, par vengeance, par jalousie, et rarement sans malignité. Aussi les accusations de plagiat ne sont-elles pas ordinairement rétrospectives, et l'on peut remarquer que presque toujours elles ont été lancées instantanément sur l'heure même d'un succès que l'envie vouloit combattre ou contre-balancer.

Lorsque l'*Aristomène* de Marmontel parut, la critique nota dans cette tragédie, comme pris dans divers auteurs connus, des vers que Marmontel, disoit-on, ne s'étoit *presque point donné la peine de changer*. On le lui imputa à déshonneur. Il ne se faisoit point scrupule de s'enrichir du bien d'autrui : on lui eût pardonné ces petits larcins, s'il avoit été réduit à l'indigence; mais il étoit honteux à un poëte tel que lui, si riche de son propre fonds, de s'approprier celui des autres. La critique faisoit entendre tout cela!

On peut répondre d'abord qu'il n'y a pas d'exception, en morale, pour la justification des voleurs, et que, fût-on indigent, on a aussi peu le droit de prendre le bien d'autrui que si l'on étoit riche. Mais, ensuite, Marmontel s'est-il bien réellement approprié le fonds des autres? Voici comment la critique a essayé de le prouver :

Elle cite ces vers d'Aristomène :

« Je ne veux que le voir, l'embrasser et mourir. »
« Vous aviez intérêt de garder le silence. »
« Mon amant est à moi; que m'importe le reste! »

Et elle d : le premier vers est dans *Polyeucte :*

« Je ne veux que le voir, soupirer et mourir; »

le second dans *le Comte d'Essex :*

« Et j'ai quelqu'intérêt à garder le silence; »

le troisième dans *Sémiramis :*

« L'amour parle, il suffit; que m'importe le reste! »

C'est là ce qu'on nomme des larcins qui font honte? Mais, en vérité, si l'on ne pouvoit exprimer par la parole des sentiments si simples, sans commettre un plagiat, il faudroit renoncer à rien dire, dans la crainte de passer pour un voleur. On fait un reproche à Marmontel d'avoir dérobé le bien des deux Corneille et de Voltaire! Est-on sûr, au moins, que ce soit le bien de ces trois poëtes, et que d'autres n'eussent pas dit mille fois avant eux ce qu'ils ont mis dans la bouche de leurs personnages? Le sentiment commun dicte de semblables discours et dans le même ordre d'idées, depuis le commencement du monde, à des milliers d'individus, dans une infinité de rencontres et d'événements. Mais l'on devient plagiaire dès que l'on y ajoute une rime! De telles accusations ne doivent exciter que la pitié. Je les trouve dans les *Observations sur la littérature moderne,* de l'abbé de La Porte (tome Ier, pages 29 et suivantes), où il est encore rapporté que le nombre des vers pillés de côté et d'autre par Marmontel, pour son *Aristomène,* s'élève à plus de huit cents! Je demande si quelque auteur que ce fût, à moins d'y être condamné sous des peines sévères, consentiroit jamais à écrire une pièce de théâtre où il dût faire entrer huit cents vers pillés de toutes parts et rassemblés à cette unique fin? Quand on m'aura prouvé qu'il peut exister, même dans les plus bas degrés, des poëtes doués de cette patience, je prendrai la peine d'examiner jusqu'à quel point Marmontel en a mérité le reproche.

La mémoire et l'imagination sont certainement deux facultés

très-distinctes : en général on ne sauroit les confondre. Mais il faut se tenir à leurs sources pour les reconnaître ; car dans leur cours elles tendent toujours à se réunir, et elles y réussissent ordinairement si bien qu'on n'en peut plus faire la différence. L'homme qui se souvient, sans le savoir, croit qu'il imagine. Godeau avoit composé et publié, depuis quinze ans, ces vers d'une ode à Louis XIII :

« Mais leur gloire *touche par terre,*
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.... »

lorsque Corneille écrivit ceux-ci, dans *Polyeucte :*

« Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien *tombe par terre,*
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. »

Cependant Corneille croyoit bien avoir tiré les siens de son propre fonds. Ménage assure l'avoir souvent entendu dire qu'il les avoit faits, sans savoir qu'ils fussent de Godeau. Qui sera maître de décider si Corneille imaginoit, ou se souvenoit à son insu? Et dans quels innombrables exemples n'y auroit-il pas lieu de poser la même question?

Je lis dans l'*Andromaque* de Racine, acte I, scène I :

« Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle; »

et dans l'*Andronic*, de Campistron, acte III, scène IV :

« Enfin, dans un instant *ma fortune* cruelle
Va prendre, par la fuite, *une face nouvelle;* »

— dans *Les fausses infidélités*, de Barthe :

« *L'Amour me les ravit, l'Hymen me les rendra.* »

et dans *La fiancée*, de Scribe :

« *L'Amour nous les enlève,*
L'Hymen nous les rendra. »

— dans *Vert-Vert*, de Gresset :

« Enfin, *avant de paroître au parloir,*
On doit au moins *deux coups d'œil au miroir.* »

et dans *Le domino noir*, de Scribe :

« Même *avant d'entrer au parloir,*
On *jette un coup d'œil au miroir.* »

— dans *Vert-Vert* encore :

« Il partageoit dans ce paisible lieu
Tous les sirops dont le cher père en Dieu,
Grâce aux bienfaits *des nonnettes sucrées,*
Reconfortoit ses entrailles sacrées. »

et dans *Les Visitandines*, de Picard :

« Et le pauvre homme ainsi reçoit de chaque sœur
De quoi *reconforter ses entrailles sacrées !*
Ah ! *de ces nonnettes sucrées*
Je voudrois être directeur. »

— dans La Fontaine, épilogue du liv. VI des *Fables :*

« Bornons ici notre carrière,
Les *longs ouvrages* me font peur.
Loin d'épuiser une matière
On n'en doit prendre que la fleur. »

dans ce même *Vert-Vert*, que je surprends à son tour :

« Les Muses sont des abeilles volages,
Leur goût voltige, il fuit *les longs ouvrages,*
Et, ne *prenant que la fleur* d'un sujet,
Vole bientôt sur un nouvel objet. »

— dans *Georges Dandin*, de Molière (la scène est entre Georges Dandin et Angélique, sa femme) :

ANGÉLIQUE.

« Je vous déclare que mon dessein n'est pas de *m'enterrer toute vive* dans un mari. »

et dans *L'École des vieillards*, de Casimir Delavigne (la scène est entre Danville et Hortense, sa femme):

HORTENSE.

« Et vous ne pourrez pas *m'enterrer toute vive*,
Dans l'ennuyeux souper d'un si triste convive. »

— dans l'un des opuscules de Saint-Réal, *Don Carlos*, je crois :

« On n'arrive *au crime que par degré, de même qu'à la vertu.* »

et dans je ne me rappelle plus quel poëte tragique :

« *Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.* »

Je serois intarissable si je voulois citer tout ce que j'ai recueilli d'exemples où, comme dans ceux-ci, l'on peut voir les mêmes idées se produire sous deux plumes différentes à ce point de ressemblance qu'elles offrent le même tour d'expression et le même langage. La similitude et les rapports ne se trouvent que pour la pensée dans le rapprochement suivant; mais ils n'en sont pas moins d'une identité remarquable.

Je lis dans *l'Étourdi*, de Molière (la scène est entre Lélie et Mascarille, son valet) :

LÉLIE.

« Je sais que ton esprit, en intrigues fertile,
N'a jamais rien trouvé qui lui fût difficile;
Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs,
Et qu'en toute la terre....

MASCARILLE.

« Hé! trêve de douceurs;
Quand nous faisons besoin, nous autres misérables,
Nous sommes les chéris et les incomparables;
Et, dans un autre temps, dès le moindre courroux,
Nous sommes les coquins qu'il faut rouer de coups. »

et dans *Le barbier de Séville*, de Beaumarchais (la scène est entre le comte Almaviva et Figaro, son valet):

LE COMTE.

« Eh! Figaro, mon ami, tu seras mon ange, mon libérateur, mon Dieu tutélaire.

FIGARO.

« Peste! comme l'utilité vous a bientôt rapproché les distances! Parlez-moi des gens passionnés! »

Eh bien! maintenant, croit-on que, pour trouver ce qu'ils font dire à leurs personnages, les cadets ou les modernes que je viens de citer aient eu besoin de copier leurs aînés; qu'ils aient eu l'œil collé Campistron sur Racine, Beaumarchais sur Molière; et que, si la police qui recherche les plagiaires se fût placée, à point nommé, derrière Scribe et Picard quand ils composoient chacun leur opéra, elle les eût surpris les mains dans les poches de Gresset? Si l'on avoit cette opinion pour si peu, à quelles condamnations ne devroient pas s'attendre et l'auteur de *Zampa*, qui se rencontre ainsi avec l'auteur de *La Parisienne*, Dancourt :

(*La Parisienne*, 1691)	(*Zampa*, 1831).
LISETTE.	RITTA. — Juste ciel!
Ah! double chien, je te retrouve à la fin, après t'avoir cherché si longtemps!	DANIEL.—Ah! grands dieux!
L'OLIVE.	RITTA.—Qu'ai-je vu!
On ne peut éviter son malheur.	DANIEL.—C'est ma femme;
C'est ma femme.	Par Notre Dame,
	C'est avoir du malheur!

Et ce même Beaumarchais qui, dans son *Mariage de Figaro*, a de telles ressemblances, et aussi consécutives, avec Dufresny, l'auteur de *La noce interrompue*, représentée en 1699 ?

(*La noce interrompue.*)

Scène III.

NANETTE.

Madame la comtesse ne m'aime plus tant, depuis que son mari m'aime... Depuis que M. le comte a tant d'envie d'être seul avec moi, je crains toujours de m'y trouver.

Scène X.

LE COMTE.

Adrien, ne sais-tu point comment ma femme a pu deviner mon dessein ?

ADRIEN.

Elle aura lu dans vos yeux que vous vouliez faire Nanette concierge, et que....

Scène XI.

LE COMTE.

N'en doutez pas, Lucas, je vous fais mon fermier.

Scène dernière.

LE COMTE.

Je suis trompé.

LA COMTESSE.

Console-toi, si on t'enlève, Nanette, tu retrouveras en moi une consolation légitime.

(*Le mariage de Figaro.*)

Acte I, scène I.

SUZANNE.

Il y a, mon ami, que M. le comte Almaviva veut rentrer au château; mais non pas chez sa femme, c'est sur la tienne, entends-tu, qu'il a jeté ses vues.... Apprends qu'il la destine (*la dot*) à obtenir de moi, secrètement, certain quart d'heure seul à seule.

Acte I, scène VIII.

LE COMTE *à Suzanne.*

Le roi m'a nommé son ambassadeur. J'emmène avec moi Figaro, et comme le devoir d'une femme est de suivre son mari...

Acte III, scène V.

FIGARO *au comte.*

Votre Excellence m'a gratifié de la conciergerie du château.

Acte V, scène dernière.

LE COMTE.

J'ai voulu ruser avec eux; ils m'ont joué comme un enfant.

LA COMTESSE, *en riant.*

Ne le regrettez pas, monsieur le comte.

La sphère des comparaisons, comme on le voit, se trouve ici agrandie. Ce ne sont plus seulement des rapprochements de mots ou de pensées d'un seul jet. C'est une suite de situations et d'idées, qui se combinent et s'ajustent pour former un ensemble et une harmonie. Le court tableau de situations de ce genre que je viens d'offrir me paroît en faire ressortir assez

sensiblement le parallèle dans les deux pièces; cependant on en jugeroit mieux en lisant ces pièces, et j'y renvoie.

Le mariage de Figaro me fournira encore un sujet de comparaison. Il s'agit des scènes IV à XIX du second acte, auxquelles je renvoie également; car elles seroient d'une trop grande étendue pour pouvoir être mises ici, en regard de l'extrait d'un ouvrage qui n'est plus cette fois une composition dramatique; je veux parler de l'*Histoire des amours de Henri IV*, laquelle est moins commune à rencontrer que les œuvres de Beaumarchais; et, pour cette raison, je donne l'extrait dont il s'agit, et qui comprend les pages 28 à 32 de cette histoire, dans l'édition de Leyde, 1664.

— « Madame Gabrielle continuoit à aymer Bellegarde, dont le roy avoit quelque soubçon, mais à la moindre caresse qu'elle luy faisoit, il condamnoit ses pensées comme criminelles et s'en repentoit. Il arriva un petit accident qui faillit à luy en apprendre davantage, ce fut qu'estant en l'une de ses maisons pour quelque entreprise qu'il avoit de ce costé-là, et estant allé à trois à quatre lieues pour cet effet, madame Gabrielle estoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit mal, et Bellegarde avoit feint d'aller à Mantes, qui n'estoit pas fort éloigné; sitost que le roy fut party, Arphure, la plus confidente des femmes de madame Gabrielle et en qui elle se confioit de tout, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet dont elle seule avoit la clef, et après que sa maîtresse se fut deffaite de tout ce qui estoit dans sa chambre, son amant y fût receu. Comme ils étoient ensemble, le roy, qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit esté chercher, revint plus tost que l'on croyoit, et pensa trouver ce qu'il ne cherchoit pas. Tout ce que l'on pût faire, ce fut que Bellegarde entra dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvoit au chevet du lit de madame Gabrielle, et où il y avoit une fenestre qui avoit veue sur un jardin. Aussi tost que le roy fut entré, il demanda Arphure pour avoir des confitures qu'elle gardoit dans ce cabinet. Madame Gabrielle dit qu'elle n'y estoit pas, et qu'elle luy avoit demandé congé d'aller visiter quelques parens qu'elle avoit à la ville. — S

est-ce (dit le roy) que je veux manger des confitures. Que si Arphure ne se trouve, que quelqu'un vienne ouvrir cette porte, ou qu'on la rompe.» Luy-mesme commença à donner des coups de pieds. Dieu sçait en quelles allarmes étoient ces deux personnes si proches d'estre découvertes. Madame Gabrielle feignoit un extrême mal de teste, se plaignoit que ce bruit l'incommodoit fort, mais pour cette fois le roy fut sourd, et continuoit à vouloir rompre cette porte. Bellegarde voyant qu'il n'y avoit pas d'autre remède, se jeta par la fenestre, et fût si heureux qu'il se fit fort peu de mal, bien que la fenestre fut assez haute. Et aussitost Arphure, qui s'estoit seulement cachée pour n'ouvrir point cette porte, entra bien eschauffée, s'excusant sur ce qu'elle ne pensoit pas qu'on deût avoir affaire d'elle..... Madame Gabrielle voyant qu'elle n'estoit point découverte, reprocha au roy mille fois cette façon d'agir : « Je voy bien (luy dit-elle) que vous me voulez traitter comme les autres que vous avez aymées, et que vostre humeur changeante veut chercher quelque sujet pour rompre avec moy...» Et là-dessus les larmes ne manquèrent pas, ce qui mit le roy en tel désordre, qu'il luy demanda mille fois pardon, qu'il confessa d'avoir trop failly.... »

Beaumarchais avoit-il lu l'*Histoire des amours de Henri IV?* Avoit-il besoin de la lire pour se représenter le sujet des dix-neuf premières scènes de son second acte, et pour le mettre en scène? Voyons. Le comte Almaviva est parti pour la chasse, comme Henri IV pour ses amours. La comtesse s'enferme avec le petit page, comme Gabrielle avec Bellegarde, le page ayant été introduit par Suzanne comme Bellegarde par Arphure. Le comte revient sur ses pas comme Henry IV, et dans la même situation d'esprit. Chérubin se cache dans un cabinet comme Bellegarde. Le comte et Henri IV veulent l'un comme l'autre enfoncer la porte de ce cabinet pour y découvrir un amant en flagrant délit. Chérubin et Bellegarde se sauvent chacun en sautant par une fenêtre assez haute, et quand la porte du cabinet s'ouvre, le comte n'y trouve que Suzanne, comme

Henri IV n'y trouve qu'Arphure. Pendant les assauts que donnent le comte et Henri IV à la porte du cabinet mystérieux, la comtesse et Gabrielle sont pareillement dans les plus vives angoisses sur ce qui va se passer; toutes deux elles sont tirées du danger par l'habileté d'une caméristé, et au dénoûment, lorsqu'elles se voient sauvées, elles prennent à leur tour l'offensive envers ce pauvre comte et ce bon roi Henri, qui s'excusent de leur mieux, l'oreille basse, et réussissent à peine à obtenir pardon.

Voilà en substance les circonstances et la marche de l'événement, dans l'histoire et dans la comédie. Je ne saurois les réduire à une plus simple expression. L'histoire paroissoit en 1663, et la comédie se jouoit en 1784. Jamais question de plagiat n'a trouvé à se poser sur son plus véritable terrain. J'en trouverai cependant encore une autre : mais en attendant, vidons celle-ci.

Si j'étois un ennemi ou un rival de Beaumarchais, ayant un intérêt quelconque à rabaisser son talent; ou bien si je faisois tout simplement de la critique à l'étroit, je m'en tiendrois aux apparences et je croirois au plagiat : et j'aurois pour crier avec moi les gens qui n'y regardent pas de près. Ou bien je pourrois être moins bref et argumenter quelque peu, en insinuant que si l'on est parfois disposé à douter de la culpabilité d'un homme à qui on reproche une première faute, on n'en doute plus lorsqu'il est en récidive, et je fortifierois l'un par l'autre, comme autant d'exemples de plagiats, et le passage du *Mariage* en regard de celui de *La noce interrompue*, et le deuxième acte du même *Mariage* en regard de l'épisode historique, et jusqu'à la comparaison de quelques lignes du *Barbier* avec une citation de *L'étourdi*; au moyen de quoi je montrerois en saillie, dans la phrénologie de l'esprit de Beaumarchais, la partie la plus délictive de *l'acquisivité* littéraire. Qui se refuseroit alors à croire qu'on n'a pas chez soi tant d'objets qui ressemblent à d'autres, sans les avoir volés? La plupart des auteurs condamnés comme plagiaires n'ont pas vu instruire autrement leur procès.

Cependant (pourroit répondre quelqu'un qui entreprendroit de raisonner dans l'espèce, n'eût-il lu que la *Gazette des Tribunaux*) les infortunes de la vie conjugale ont leurs archives, et les conversations dites criminelles datent de loin. Dans l'histoire des sociétés réglées par le mariage, on ne dénombreroit pas facilement tout ce qu'il s'est trouvé d'épouses avec leurs amants surprises par le retour imprévu d'un mari parti pour la chasse ou autrement; plus d'un amant en pareil cas s'est trouvé heureux de s'enfermer dans un cabinet et de s'enfuir par la fenêtre, faisant disparoître avec soi le corps du délit; et il n'a pas manqué de Suzannes et d'Arphures pour se montrer ensuite à propos et donner le change à un mari au plus grand avantage de leurs maîtresses. Tout cela est dans la nature qui n'a pas épuisé toutes ses ressources en produisant le premier.... adultère.... sous le toit conjugal, et personne ne s'est jamais avisé de dire que le second n'ait été qu'un plagiat du premier. Pourquoi donc contesterions-nous à Beaumarchais l'originalité du fond dans les scènes du second acte? Elle ne lui est pas plus disputable que celle de la forme dans cette gracieuse et spirituelle situation, l'une des mieux conduites et des plus attachantes qui aient été mises au théâtre.

Et au surplus Beaumarchais n'est plus là pour nous dire s'il avoit lu l'*Histoire des amours de Henri IV;* point qu'il faudroit prouver avant tout.

Mais l'auteur de *Notre-Dame de Paris* est encore de ce monde, et, au moins, on peut avoir sa confession, s'il veut la aire.

Je remonte un peu haut. Peu d'hommes se rappellent sans doute, sauf les parties intéressées, l'explosion qui se fit en 1833, dans le *Journal des débats*, contre Alexandre Dumas.

Il fut accusé de plagiat! Non pas d'un ou deux plagiats, mais d'un exercice en grand de piraterie littéraire qui composoit tout le fond de son talent. Il copioit ses drames, il copioit son style. Son livre de *Gaule et France* n'a jamais été un bon livre. Je voudrois bien n'en point parler. On pouvoit

n'en rien dire .Il ne lui profitoit en quoi que ce fût d'être né d'un plagiat. On l'en accusa comme le reste. Le coup partit avec toute la violence possible.

J'ai dit que l'explosion avoit eu lieu dans le *Journal des débats*. On choisit pour mettre le feu à la batterie un jeune écrivain qui s'annonçoit dans ce début sous la simple initiale G., avec beaucoup de verve et de coloris, et que l'on connut bientôt pour être M. *Granier de Cassagnac*. Peu lui importoit sans doute de s'engager témérairement, et au bout du compte de n'avoir pas raison dans une mauvaise cause, s'il se montroit capable d'en soutenir une bonne au besoin. Je n'ai plus sous les yeux le feuilleton du *Journal des débats*, où M. Granier de Cassagnac fit ainsi sa première campagne. Mais je vois encore le journaliste passer en revue les œuvres d'A. Dumas, et nous montrer Schiller qui lui réclame une scène, Walter Scott un chapitre, Augustin Thierry et Châteaubriant une phrase, et Victor Hugo un mot. Le drame *Henri III et sa cour* s'y trouva le plus particulièrement dénoncé. Il étoit pris d'une aventure de Madame Monsoreau, dans Anquetil; et l'intrigue du *Mouchoir* constituoit un larcin fait au *Fiesque* de Schiller. Comment toutes ces allégations se soutenoient-elles? de la même manière qu'elles se prouvent presque toujours en pareil cas : par la simple affirmation d'une critique sans doctrine, qui, entre deux points offrant quelques rapports, ne sait ou ne veut pas distinguer d'où procèdent ces rapports, où ils cessent, ce qu'ils deviennent en se quittant, quelles nuances les différencient, quel esprit particulier les anime, enfin s'ils touchent au même but, et aux yeux de laquelle tout est confusion d'un seul et même objet.

Les révélations de la presse périodique répandirent sur la portée des attaques dirigées contre A. Dumas, un jour suffisant pour ne pas laisser complétement à l'ombre de M. Granier de Cassagnac l'adversaire plus réel qui se tenoit derrière dans l'insomnie de Thémistocle. Les succès dramatiques de l'auteur d'*Antony* n'avoient cependant point fait pâlir l'astre de *Notre-*

Dame de Paris, qui ne sera jamais éclipsé. Aucun livre de l'époque n'avoit été plus lu ni plus en vogue. Sa renommée s'accroissoit de jour en jour. Entre les scènes et les tableaux de ce beau livre, quelle popularité n'est pas restée à l'épisode de *La cour des miracles*, dans le chapitre VI du IIe livre, *La cruche cassée?*

On se rappelle cet épisode.

Gringoire, après la dispersion de la procession du pape des ous par Claude Frollo, sur la place de Grève, transi de froid, de l'humeur d'un poëte dont la pièce vient de tomber, et n'ayant pas soupé, cherche un gîte pour la nuit qui est déjà venue. Cette nuit est sombre; il se perd dans les rues, toutes au plus noires, jusqu'à ce qu'enfin une longue ruelle lui offre un point lumineux vers lequel il se dirige. Chemin faisant il passe près d'un cul-de-jatte. Ce cul-de-jatte lui adresse ces mots : *La buona mancia, signor! la buona mancia!*

Gringoire passe outre, sans savoir, plus que moi, ce que cela veut dire, et rejoint un second individu, boiteux et manchot, qui lui crie aux oreilles : *Señor caballero, para comprar un pedazo de pan!*

Il double le pas, mais un aveugle lui barre le chemin en lui disant : *Facitote caritatem!* Gringoire comprend cette fois et poursuit sa route. Alors l'aveugle se met à allonger le pas, et Gringoire à courir. « L'aveugle courut, le boiteux courut, le cul-de-jatte courut. » L'idée vient à Gringoire d'essayer de retourner sur ses pas. Il est trop tard..... Enfin il atteint l'extrémité de la rue. Elle débouche sur une place immense..... Gringoire s'y jette, espérant échapper, par la vitesse de ses jambes, aux trois spectres informes qui s'étoient cramponés à lui.

« — *Onde vas, hombre!* cria le perclus, jetant là ses béquilles et courant après lui avec les deux meilleures jambes qui eussent jamais tracé un pas géométrique sur le pavé de Paris.

« — Cependant le cul-de-jatte, debout sur ses pieds, coiffoit Gringoire de sa lourde jatte ferrée, et l'aveugle le regardoit en face avec des yeux flamboyants.

« — Où suis-je? dit le poëte terrifié.

« — Dans la Cour des miracles..... »

Là-dessus, on mène Gringoire au roi de l'endroit, Clopin-Trouillefou, qui est assis sur un tonneau, en guise de trône. Cet aimable souverain le condamne à être pendu, parce qu'il est entré dans le royaume d'Argot, sans être argotier. Gringoire, qui tient à n'être pas pendu, fait observer qu'il est argotier depuis longtemps, parce qu'il est poëte, et demande à être reçu truand. On lui impose, à ce titre, l'épreuve de *fouiller le mannequin*, et il y échoue; ce qui le ramène à être pendu; mais il échappe une seconde fois à la corde, par le bénéfice de la loi bohémienne, qui veut qu'on ne pende pas un homme sans demander s'il y a une femme qui en veut. A cette espèce d'encan il ne tente aucune des truandes de la Cour des miracles, pas même la plus repoussante; cependant, à la fin, une voix dit : *Je le prends*, c'est la voix d'*Esmeralda*. On apporte une cruche d'argile. Esmeralda la présente à Gringoire, et lui dit de la jeter à terre. La cruche se brise en quatre morceaux. Le poëte et la bohémienne sont unis pour quatre ans.

Tel est l'épisode.

Depuis l'apparition de *Notre-Dame de Paris*, en 1831, ce souvenir de la situation de Gringoire, dans la Cour des miracles, m'est constamment resté; il m'a fallu néanmoins le raffraîchir à sa source pour l'esquisse que je viens de donner. Il se raviva surtout à la lecture que je fis d'une ancienne pièce en trois actes, juste au moment où M. Alex. Dumas se trouvoit accusé de plagiat. Cette pièce a pour titre : *Arlequin, roi de Serendib*, et pour auteur Lesage, qui s'est immortalisé par le roman de Gil Blas. Représentée en 1713, elle a été imprimée en 1721, dans le recueil du *Théâtre de la Foire*. J'en extrairai textuellement la scène première du premier acte.

« Le théâtre représente une solitude où l'on voit des rochers escarpés. Arlequin a fait naufrage sur la côte. Il s'avance dans l'île de Serendib, s'assied à terre et compte son argent. Tandis qu'il est dans cette occupation, il arrive un homme qui a un

emplâtre sur l'œil et une carabine sur l'épaule. Cet homme pose son turban à terre, fait signe à Arlequin de jeter de l'argent dedans, et le couche en joue en criant : *Gnaff, Gnaff.* Arlequin, effrayé, jette plusieurs pièces dans le turban. Le voleur se retire, et dans le moment il en paraît un autre qui a le bras gauche en écharpe, une jambe de bois et un large coutelas au côté. Celui-ci met, comme l'autre, son turban à terre, et tenant son coutelas fait signe à Arlequin d'y jeter de l'argent, en lui disant : *Gniff, Gniff.* Il obéit, et le voleur s'en va. Arlequin, après cela, pose sa bourse à terre derrière lui; mais un troisième brigand, en cul-de-jatte, et portant un pistolet à la ceinture, paroît et s'empare subtilement de la bourse. Arlequin se lève pour la lui ôter. Le cul-de-jatte lui présente le bout de son pistolet, en criant : *Gnoff, Gnoff.* On voit alors revenir les deux premiers voleurs qui se défont, l'un de son emplâtre, l'autre de sa jambe de bois; le troisième sort de sa jatte, et tous se mettent à danser autour d'Arlequin. Dans le même temps, il paroît une charrette tirée par un âne et conduite par un sauvage, qui tient à la main une grosse massue. Il y a dans la charrette une table, deux bancs, un piédestal, des peaux de bouc et un tonneau. Pendant qu'au fond du théâtre quelques voleurs s'occupent à décharger la charrette, trois autres dansent avec trois femmes de leur compagnie. Après la danse, les trois voleurs qui ont volé Arlequin dressent une table et y placent des provisions, le tonneau au milieu. Tous se mettent à boire et à manger. Arlequin veut cajoler une des femmes qui est auprès de lui, mais le cul-de-jatte lui présente le bout de son pistolet. Le repas fini, tous les voleurs s'en vont, à l'exception des trois premiers, qui décident entre eux du sort d'Arlequin et veulent le faire mourir. Il va être frappé d'un coup de coutelas; mais il demande grâce à genoux, et alors on arrête de l'enfermer dans le tonneau, pour le laisser en pâture aux loups du désert. Après quoi les voleurs s'en vont. Dans son tonneau, Arlequin est flairé par un loup, dont il saisit la queue en passant la main par le trou de la bonde. Le loup, qui a peur, veut entraîner le

tonneau ; mais sa queue reste entre les mains d'Arlequin, et le tonneau se partage en deux. Le loup se sauve d'un côté et Arlequin de l'autre. »

A cela près que Gringoire ne possède pas un sou, n'est-il pas dans la même situation qu'Arlequin? N'est-ce pas le même fil aventureux qui le conduit aux mains des trois mendiants? Et quel rapport de conformité, exact jusqu'au nombre, entre les trois voleurs de la pièce et les trois brigands du roman, également fardés de plaies et d'infirmités, sortant des deux parts de leur jatte et recouvrant soudainement l'usage de leurs membres! Pour peu que l'on force les rapprochements, leur argot respectif n'est-il pas empreint d'une égale étrangeté? Gringoire n'est-il pas d'abord condamné à mourir, comme Arlequin; et, du supplice de son tonneau, Arlequin n'appeloit-il pas Gringoire à *fouiller le mannequin?* Si la diversité des actes les sépare, ne se retrouvent-ils pas à la bizarrerie des moyens? C'est là ce que ne manqueroit pas de prétendre, pour vouloir convaincre *Notre-Dame de Paris* de plagiat, une critique qui se tiendroit à la surface des choses et à leurs apparences. Mais que l'on compare à l'informe et grossière ébauche d'Arlequin, la belle ordonnance du tableau de V. Hugo, dans cette scène si animée et si pittoresque de la *Cour des miracles,* et quelle critique se sentira la force de dire — à la bouffonne majesté de Clopin Trouillefou : « Je t'ai vue quelque part; » — à l'originale figure de ce Gringoire, toujours philosophant, pédant jusque sous la potence : « Tu as échoué un jour sur les sables de Serendib? »

Cependant il y a similitude entre les deux parties, il seroit puéril de le nier ; mais cette similitude est-elle un effet du hasard de l'imagination dans deux esprits différents? Cette question me ramène à celle de savoir si Victor Hugo, lorsqu'il a composé *Notre-Dame de Paris,* avoit lu ou connoissoit la pièce de Lesage. Je déclare pour mon compte que, l'eût-il connue, on devroit en bonne justice lui faire la même part qu'à Molière, lorsqu'il disoit *reprendre son bien* chez les autres. Mais s'il ne

l'a pas connue, la question de plagiat n'est-elle pas tranchée pour toujours? Une déclaration de M. V. Hugo, sur cet article, auroit donc une grande importance. Elle n'ôtera rien à sa gloire d'avoir écrit *Notre-Dame de Paris,* dans quelque sens que la vérité la lui dicte; et elle peut résoudre par le fait un point très-intéressant de psychologie.

Lorsque l'on aura ainsi acquis la certitude qu'il peut se former dans plusieurs cerveaux, spontanément et originellement, des combinaisons d'idées identiques, avec le même ensemble, la même suite et les mêmes détails qu'elles se montrent dans les compositions que je viens de comparer, il deviendra impossible de laisser subsister toutes ces cellules où l'on enferme de prétendus plagiaires, et de poser des limites à la faculté d'imaginer.

A plus forte raison permettra-t-on à deux poëtes de comparer à une orange ce qui est jaune, sans que l'on accorde un mérite d'invention à celui qui a fait la comparaison le premier; car on a été jusque-là.

Tout est dit, a dit lui-même La Bruyère en commençant un ivre. Et il n'en a pas moins fait ce livre qui a sa place dans les chefs-d'œuvre de la littérature française.

C'est qu'en effet, si tout est dit, tout peut se redire. Tout doit même être redit, pour être entendu de tous, dans les révolutions des âges et les successions des siècles.

L'important d'une vérité qui doit éclairer l'esprit public, d'une idée qui doit l'agrandir, d'une pensée ingénieuse qui peut l'orner, n'est pas que cette vérité, cette idée, cette pensée éclosent dans un cerveau privilégié, mais qu'elles se propagent et multiplient. Si le premier épi sorti de terre avoit eu la prétention et eût obtenu d'être le seul épi, nous n'aurions pas de moissons.

François MORAND.

Boulogne-sur-Mer.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

JEAN DOUBLET

DIEPPOIS.

La critique, de nos jours, est animée à l'égard du passé des intentions les plus chevaleresques : nous nous servons à dessein de ce mot, en allant au-devant de la comparaison qu'il amène. Les paladins des anciens romans n'étoient point en effet plus en quête de princesses malheureuses à délivrer que la critique ne l'est de pauvres Muses à tirer de la prison d'oubli où les retient enfermées quelque négromant ennemi de leur gloire. Cette Muse, cette princesse une fois trouvée, la critique l'habille, la pare de son mieux, et la présente au public, comme feroit l'heureux don Quichotte sa Dulcinée, s'il la rencontroit enfin. Que la critique joue en ceci un peu le rôle de don Quichotte, rien de mieux; seulement le public, pour rendre l'allusion plus complète, est souvent de l'humeur de Sancho Pança, et trouve que celle à qui nous faisons enfiler des perles épluche tout au plus des pois ou des haricots. « Tu te trompes, ami Sancho; je t'assure qu'elle devoit enfiler des perles, en vraie princesse qu'elle est ; un enchanteur t'aura abusé aussi. » Et Sancho de hocher la tête à cette explication, et de sourire à l'idée de cette princesse qu'il sait bien n'être qu'une paysanne.

Paysanne ou princesse, la Muse que je vous présente, lecteurs, est bien ignorée. Qui a connu Jean Doublet? personne, pas même l'abbé Goujet, qui l'omet dans sa *Bibliothèque françoise.* Quelques lignes lui sont accordées dans le *Manuel du libraire*,

et il y est dit que ses œuvres ne sont pas sans mérite. C'est peut-être le seul éloge qu'il ait reçu ; heureux encore qu'il l'ait reçu ! Son volume est si rare qu'il eût pu être ignoré même de l'auteur du *Manuel*. Qu'on feuillette tous les catalogues de vente de livres, on ne le trouvera dans aucun. Enfin, moi-même je ne croirois pas à l'existence de Jean Doublet, si je n'avois fait connoissance avec lui cet hiver en allant plusieurs fois le voir à la bibliothèque de l'*Arsenal*, où il réside dans une belle et bonne reliure de maroquin rouge. De ces visites en ce quartier éloigné je me fais un mérite auprès du poëte, et prétends qu'il doit m'en savoir gré. Je n'ose, par modestie, afficher la même prétention à l'égard de mes lecteurs : on est hardi avec les morts, mais avec les vivants il faut des précautions. Toujours est-il que je l'ai touché, le rare volume, que je l'ai lu d'un bout à l'autre avec soin et à plusieurs reprises. Peu à peu j'étois si bien accoutumé à ces visites dont j'essaye de tirer quelque gloire, que, mes notes prises, mon travail terminé, j'en étois à regretter de n'avoir plus à revenir dans cette bibliothèque si tranquille, si éloignée des bruits de Paris, et dont le nom guerrier se prête à une explication symbolique, puisque une bibliothèque est véritablement un arsenal pour l'esprit humain, et comme le magasin des armes qui servent à combattre l'ignorance. Si, chemin faisant et près d'arriver, je rencontrois l'ombre de Sully qui me parloit d'artillerie et de canons à fabriquer (des canons, monsieur le grand-maître, hélas ! oui, il est toujours question de canons en ce monde, et ils font plus de bruit que jamais), à peine entré dans ce sanctuaire où leur bonne étoile a conduit nos vieux poëtes, une autre ombre, avec laquelle j'étois plus familier et plus à mon aise, m'accueilloit, celle de Nodier, qui me montroit du doigt les volumes sur les rayons, et dont il me sembloit que le sourire m'encourageoit et ajoutoit à ma besogne, déjà agréable par elle-même, un agrément de plus.

Mais je m'écarte de mon but, ou plutôt je tarde bien à y arriver. Tout à l'heure j'ai été, je ne sais par quel chemin, chercher jusque dans la Manche don Quichotte et son écuyer San-

cho Pança; je crois que ma plume faisoit comme eux, et, à leur exemple, cherchoit les aventures. « Quand une plume a la bride sur le cou, disoit Mme de Sévigné, il faut la laisser aller. » Voici maintenant que j'évoque et le grand Sully et le bon Nodier, sous prétexte de ce quartier de l'Arsenal, qui ici n'est point en cause. C'est là, à proprement parler, faire l'école buissonnière. Mais quoi! l'école buissonnière? ce sont les écoliers qui la font; et moi, en ce moment où j'écris dans le *Bulletin* ce très-docte article, suis-je un écolier, je vous prie? Non certes, mais, au contraire, un professeur. Les écoliers, c'est vous, lecteurs... Mais la suite de ma comparaison m'embarrasse et m'amèneroit à blesser encore votre amour-propre, que je veux ménager avant tout. Ma comparaison a tort, ou plutôt j'ai eu tort de la commencer; je n'ai, pour me tirer de peine, qu'à faire comme cet avocat de l'épigramme de Martial qui, ayant à parler d'une chèvre, se perdoit en toute sorte de digression, et que l'on força d'en venir enfin à sa chèvre. Ma chèvre, à moi, c'est Jean Doublet.

Jean Doublet! le nom est prosaïque et bourgeois. C'est en effet à la bourgeoisie dieppoise qu'appartenoit notre poëte, qui n'avoit de parchemins que sur le Parnasse.

Si tu n'ois point un long ordre de titres
Quand on m'appelle, et n'ay qu'un petit nom,
  Si tu vois peintes en mes vitres
  Des armes de peu de renom,
Phœbus pourtant et ses neuf doctes filles
De moy font compte.....

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette bourgeoisie de Dieppe étoit accoutumée à produire des héros, de hardis marins, célèbres par leurs combats contre les Espagnols et les Flamands. Doublet parle au commencement de son livre de ses cousins morts et de son frère brûlé (sans doute au milieu de la mer). Ces exploits à chanter le séduiroient, s'il ne trouvoit la tâche au-dessus de ses forces et ne la laissoit à son oncle Mifant. Cet oncle

Mifant, c'étoit l'oracle de la famille, et qui, lui aussi, parloit, comme doivent parler tous les oracles, en vers. C'étoit le Caton de Dieppe; c'en étoit aussi le Platon, au dire de son neveu, et la même aventure lui étoit arrivée qu'au philosophe grec : des abeilles étoient venues se poser sur ses lèvres en présage du miel de ses discours. Mifant avoit même un avantage sur Platon : Platon ne s'étoit pas tout de suite élevé à la contemplation de Dieu et des choses éternelles; mais lui, Mifant, avoit tout d'abord consacré sa muse aux sujets pieux, et Rouen gardoit dans ses archives des pièces de vers où, jeune encore, il avoit célébré les louanges de la Vierge. Quelquefois, mais toujours saintement, amusoit ses concitoyens par des comédies, des mystères probablement; les paroles étoient de lui, et un musicien de la ville, Mathieu Fournier, y entremêloit *ses douces mélodies*. Telle avoit été, selon une gracieuse image de Doublet, l'*herbe nouvelle et tendre*, le *vert printemps* des productions de son oncle. Mais cette sagesse *avunculaire* ne faisoit que mieux ressortir la folie du neveu, l'un ayant échoué à tous les écueils que l'autre avoit évités. Lui, Doublet, que sa jeunesse emporte, ne rime qu'épigrammes et chansons d'amour, et il ose, à la barbe de son oncle, hasarder cette réflexion, que ce n'est pas là un bien grand crime, *telle imperfection ne méritant pas moins être excusée en un jeune homme que la verdeur et surté en un fruit non mûr*.

Du Bellay, qui, dans son illustration de la langue françoise, trace aux poëtes le programme qu'ils auront à remplir, semble avoir indiqué à Doublet sa part, quand il dit : *Distille d'un style coulant ces lamentables élégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle, d'un Properce*. C'est ce qu'a fait notre poëte, sinon dans le style coulant que demande Du Bellay, au moins avec une certaine facilité et avec une certaine élégance dans les bons endroits. C'est par un souvenir d'Anacréon qu'il débute; lui aussi, l'esprit rempli de projets d'iliades et d'odyssées, alloit chanter sur un mode grave la victoire de ses *demi-brûlés dieppoys*, et faire emboucher la trompette à sa Muse :

Tout alloit bien : Amour s'en prit à rire,
Et de mes vers, qu'égaux il vit marcher,
Leur coupant un pied sans mot dire,
Toute une moitié fit clocher.

Ailleurs, il parle et s'applaudit de cette nouvelle composition de vers inégaux, qu'il croit propres à rendre l'effet des distiques latins. Quoi d'étonnant, puisque c'est l'Amour lui-même qui leur a coupé un pied, que ses quatrains aient quelque grâce à boîter? Il n'en feint pas moins l'air dépité et mécontent, toujours pour imiter Anacréon :

Qui t'a donné, faux garçon plein de ruses,
Tant de pouvoir sur ce qui n'est point tien?
Nous et nos vers sommes aux Muses;
Petit larron, tu n'y as rien.

Le petit larron y a tout, au contraire, excepté dans ceux de l'oncle Mifant; que l'oncle Mifant chante donc les héros de Dieppe :

Cestui pourra chanter vos faits d'armes,
Guerriers dieppoys, si que nul autre mieux,
Et tandis ce friant de larmes
Se baignera dessous mes yeux.

Ce *friant de larmes* exprime avec une nuance heureuse la pensée de Virgile, que l'Amour ne peut se rassasier de pleurs.

Puisqu'il ressuscite Ovide, Tibulle, Properce, il faut que Doublet ait comme eux une maîtresse, un nom de femme à promettre à l'immortalité. Nous ne le trouvons pas heureux dans le choix qu'il fait du nom de Sibille, qui sent son antiquité, et n'offre à l'esprit aucune idée agréable. Le nom, du reste, ne fait rien à la chose; la réalité des amours de notre poëte n'en perce pas moins sous le voile de l'imitation classique, et cette

maîtresse, quel qu'ait été son vrai nom, a bien réellement vécu à Dieppe au temps où il la chantoit ; il nous en a, dans ses élégies, donné toute l'histoire. D'abord, jeune fille, nous la voyons bientôt, cédant aux désirs de ses parents *éblouis d'avarice*, épouser un vieillard, un homme qui vivoit de procès, un *chicanoux* dont les doigts, quoique perclus de goutte, savoient tirer l'argent de la bourse des plaideurs. Il y avoit mieux que des raisons poétiques contre ce mariage, et le plus étroit bon sens eût parlé sur ce sujet, comme l'imagination de notre poëte. « Comment, disoit-il, comment unir à un stérile hiver le printemps d'une verte jeunesse ? Qu'importe que ce vieillard soit riche ?

S'il est renté de deux ou trois fois mille,
Si son argent un peu haut l'éleva,
Si, en longue housse par la ville
  Sur un âne écourté s'en va,
Si n'est-ce assez à une vierge gaie... »

Unie à son vieillard, la vierge perdit peut-être un peu de sa gaîté, mais comprit ses nouveaux devoirs et résolut d'y être fidèle. Cette résolution, le poëte, de son côté, se proposa de la respecter ; mais l'Amour, qui se croyoit des droits sur son cœur et sur sa rime aussi, lui inspira bientôt d'autres pensées, pensées que Sibille n'écouta point :

Et cependant, toujours sage et accorte,
Et clairvoyante, et constante toujours,
  Sibille, sur ces raisons forte,
  D'Amour se moque tous les jours.

Elle ne lui retiroit point son cœur qu'elle lui avoit donné depuis longtemps ; mais la crainte de Dieu et la sainteté des liens contractés par elle étoient toujours devant ses yeux, et cela ne faisoit point les affaires de son amant. Ce dernier la prêchoit à ce sujet, et, non content d'appeler à son aide la morale amoureuse

d'Ovide, il empiétoit sur Lucrèce et tranchoit de l'esprit fort, déclarant que ce qu'on racontoit des enfers, et de Radamante, et de Tisiphone, n'étoit que fables qui n'effrayoient personne,

Que quelques enfants bien petits.

Et l'Amour étoit trop éveillé, trop avisé pour être de ces enfants-là. Belle promesse qu'en son âge tendre elle avoit faite *sous le latin d'un vicaire étolé!* Cela l'engageoit-il à rien? pouvoit-elle baiser *ce rechigné visage*

Qui de sa vie un souris ne songea?

Hélas! il ne sourioit pas même en songe, le vieux mari. Songer un souris! expression charmante, pleine de naïveté, et dont j'imagine que La Fontaine, s'il l'eût rencontrée, eût fait ce que Molière faisoit de son bien qu'il reprenoit où il le trouvoit. Mais, tandis que nous montrons à La Fontaine son bien chez Jean Doublet, celui-ci, insensible à cet honneur, tant il est préoccupé de sa passion, continue ses tentatives de séduction auprès de Sibille, qu'il suppose effrayée par le souvenir de la mésaventure de Vénus et de Mars. Vénus, en effet, eût tout gâté avec ce filet où elle se laisse si heureusement surprendre, si, pour éviter semblables accidents en son empire, elle n'eût inspiré à ses sujets un esprit inventif capable de tromper la surveillance des jaloux. De là ce langage muet, ces signes par lesquels on se comprend sans se parler; de là les échelles de soie, les semelles de feutre, sans oublier le gâteau jeté au chien pour étouffer ses abois : toutes inventions de Vénus, qui ne veut point que Vulcain la surprenne une seconde fois :

Bref, jusqu'au lit elle-même nous meine
Dans la ruelle, et de sa propre main
Tient le soupir de notre haleine,
Tant que s'endorme le vilain.

A ce discours érotique et presque impertinent dans sa familiarité, Sibille oppose le langage de la vertu et de la religion; aussi le poëte nous avoue qu'il en fut *repasmé tout coi* :

J'avois tout dit : l'unique à mes yeux belle
Avec deux mots me repasma tout coi :
« Je t'aime plus que moi, dit-elle;
Mais Dieu seul plus que toi et moi. »

Le contraste, en effet, ne pouvoit être plus grand. Le plaidoyer de Doublet ne sort pas du ton du badinage et de la galanterie érotique, et a bien l'air d'être prononcé devant une cour d'amour dont les juges seroient Anacréon, Ovide, Tibulle, Guillaume de Lorris, Martial d'Auvergne, ce dernier prêt à enregistrer un nouvel arrêt sur ses tablettes. La réponse de Sibille a un caractère tel qu'on pourroit se croire transporté devant un autre tribunal, et ressemble au refus que feroit une héroïne chrétienne de sacrifier aux idoles. C'est en effet un acte d'idolâtrie que lui demandoit Doublet. Nous ne prétendons pas toutefois dire cela sérieusement, et ne voulons pas qu'on croie que nous écrivons les actes du martyre de Sibille.

Quoi qu'il en soit, ce caractère chrétien relève un peu le fond classique et païen des élégies de notre poëte. Cette beauté, qui lui fit oublier Dieu, alors qu'elle eût dû lui servir d'échelle pour monter à la source du beau, lui parloit souvent dans ce sens religieux, et l'exhortoit à se tourner vers les choses divines; mais lui n'avoit d'inclination que pour la terre, tant la jeunesse rendoit son esprit farouche (l'âge féroce d'Amaury le voluptueux). Plus tard cependant il rentra en lui-même, et, changeant en solide amitié son fol amour, il voua au feu la plume et le papier qui lui avoient servi à écrire ses chansons criminelles. Cet auto-da-fé ne fut exécuté que dans ses vers, sans quoi nous n'aurions pas à nous occuper ici de son livre.

La belle réponse et la scène dramatique que nous avons racontées n'ont point terminé les amours de Doublet et de Sibille :

achevons-en l'histoire. Ce vilain, qu'il ne s'agissoit que d'endormir, fit mieux : il mourut. Toutefois, nos amoureux ne s'épousèrent pas ; l'heure de la sagesse étoit-elle venue, même pour Doublet? N'étoient-ils plus assez jeunes tous deux pour renouer les doux sentiments de leur jeunesse ? Ces sentiments se renouèrent bien, mais adoucis, pour ne pas dire affoiblis et sur un autre ton. Après la mort de son mari, Sibille, qu'il avoit transplantée à Rouen, où le fixoient ses fonctions judiciaires, revint à Dieppe, bravant les bruits que la médisance faisoit courir sur les motifs de ce retour. Qu'elle voulût se rapprocher de son ami, cela étoit bien naturel ; mais d'autres raisons lui conseilloient ce parti ; ces raisons, le poëte les énumère dans une pièce de vers qu'il lui adresse pour l'exhorter à persévérer dans son projet de quitter Rouen. C'étoit son pays natal que Dieppe, le lieu où reposoient les cendres de son époux, où sa mère et ses sœurs dormoient *sous tombes honorables*. Puis, comment ne pas préférer à l'air brumeux de Rouen l'air vif des bords de la mer, et cette température qui rend inutiles les médecins auxquels *tout Rouen est voué?* Doublet insiste sur cet air vif de Dieppe auquel il attribue une grande influence sur le naturel et les dispositions des habitants :

Aussi pour vrai, un air tiède et mollace
N'eût rien valu pour engendrer des cœurs
  Qui fussent sur l'onde fallace
  De tout autre peuple vainqueurs,
  Ni tant d'esprits que Pallas y avoue :
Deux Mifants morts et deux morts Parmentiers,
  Et deux que vivants moins je loue :
  Terrien et ce Mifant tiers.

Ce Mifant, troisième du nom, c'est l'oncle que nous savons. Les vers que nous citons sont un peu barbares, mais ils peuvent intéresser le patriotisme dieppois. Malheureusement, le patriotisme dieppois ne lit peut-être pas le *Bulletin du bibliophile*.

Voici donc Sibille revenue dans sa ville natale et notre roman fini, mais sans mariage. Cette conclusion, que nous regrettons de n'avoir pas à mentionner, étoit si naturelle, que si elle n'eut pas lieu, il en fut au moins question. Cela résulte d'une élégie dans laquelle Doublet introduit auprès de Sibille veuve une certaine vieille qui joue le rôle et tient le langage de la Macette de Régnier. Cette vieille, qui n'avait plus rien à faire en ce monde pour son propre compte, s'entremettoit de mariages :

Mais cependant pour sa proie elle guette
Si quelque riche est à pourvoir encor,
Ou si quelque veuve est jeunette,
  Car pécher y veut chaîne d'or.
Ayant ouï, par les bruits de la ville,
Qui, peu à peu doublant, courent toujours,
  Que le mari d'une Sibille
  Bien riche avoit fini ses jours,
A elle vint, et me sembla sa langue
Pour beaucoup nuire être diserte assez,
  Car j'ouïs toute la harangue
  Entre deux huis sur moi poussés.

Tandis que Doublet est entre ses deux huis, écoutons avec lui ce que va dire la vieille. Après quelques mots de consolation, peu nécessaires peut-être, au sujet de la perte que Sibille a faite, elle en arrive à lui proposer de remplacer le défunt. Dieu, qui la prive d'un mari qui, à vrai dire, étoit un peu âgé, saura la pourvoir mieux. Elle en sait un,... mais c'est trop se presser... Après tout, pourquoi ne pas profiter de l'occasion? Celui qui la désire est riche. Du reste, à défaut de celui-là il y en a d'autres :

J'en sais encor : les voulez-vous d'espée,
Ou financiers? à Rouen ou Paris?

Élisez pour n'estre trompée;
Je vous baille au choix cent maris.

Mais, tout en lui donnant des maris à choisir, la vieille prétend guider son choix :

Épouses-moi quelqu'assuré riche homme
D'un haut état; si pouves, honoré,
Tel que celui que je ne nomme;
Mais premier vous l'ai figuré.

Au choix d'un riche mari bien des avantages sont attachés :

Après sa mort vos douaires augmentent...

C'est toujours à cela que regarde la vieille, qui n'a qu'une passion, celle de l'argent. On lui a dit qu'il s'agissoit pour Sibille de quelque jeune homme sans nom et sans fortune; mais elle ne veut pas croire à ce sujet les langues médisantes :

Pour toute chose un poëte assez habile,
Enfant de Dieppe aux rives de la mer,
Si fol d'une étude inutile,
Qu'autre chose ne veut aimer.

Mais quand ce seroit Clément Marot lui-même ou Ronsard, qu se dit Pindare gaulois (la vieille connoît la littérature de son temps) :

D'eux ni de lui qu'aurez-vous autre chose
Qu'une ballade, un rondeau? voilà tout.
Mais mieux vaut un écu en prose
Que mille rimes sans un sou.

Aussi de ces gens-là il ne faut faire ni son ami ni son époux;

le douaire de leur femme ne se prend que sur le Parnasse, et l'hypothèque n'en vaut rien. Votre mari, et la vieille d'ajouter : Dieu veuille avoir son âme ! votre mari passoit pour aimer l'argent, mais il vous laisse du bien, *ce qui vous est en meschef un bonheur ;* puis il étoit extrait de noblesse ; l'autre, le poëte, n'a ni titres ni écus. Je ne sais à tout ce discours quelle grimace fait notre Doublet derrière la porte ; je crois qu'il lui est difficile de se contenir plus longtemps ; aussi est-ce fort à propos que la venue d'une voisine le tire de sa cachette, et lui permet d'exhaler son indignation contre la vieille dans ce quatrain qui termine la pièce :

Dieu pour loyer te doint, vieille damnée,
Sans feu, sans vin le reste de tes jours,
Rien qu'yver par toute l'année,
Et gosier altéré toujours !

C'est dans les mêmes termes que Régnier prend congé de Macette. Nos deux poëtes suivent ici la trace d'Ovide dans son élégie contre la vieille Dypsas, la Macette de son temps. Je me suis aperçu à temps de cette imitation commune, sans quoi j'allois, selon mon zèle de critique chevalier, et dans l'intérêt de la Muse qui est ma dame, faire honneur à Doublet de la satire de Régnier. C'est pour le coup que Sancho se fût moqué de don Quichotte !

Mais peut-être on se lasse de toujours rencontrer Ovide sous Doublet, qui a bien sa personnalité propre, sa personnalité normande et dieppoise. Il paye la dîme à son curé bien exactement... ; son calendrier n'est point celui des fastes de Rome, mais celui des fêtes catholiques dont il n'est *basse* ni *haute* qu'il ne chôme ; le patron de son village, qui *n'est qu'un saint des plus grosses façons,* un saint de bois mal taillé, reçoit tous les ans sur son autel, avec *maint feu de cire,* l'offrande de ses bons fruits, et du *prime épi* il lui fait un *chapeau mi-jaune mi-vert.* Aussi a-t-il la confiance qu'en remplissant ainsi ses devoirs de parois-

sien il attirera sur lui la bénédiction d'en haut, et qu'il verra les purs froments tassés jusqu'aux tuiles dans sa grange, et que ses celliers seront pleins de cidre et même de vin, car il a une vigne en son climat de Normandie, une vigne dont lui-même a planté et aligné les ceps; c'est lui qui nous donne ces détails dans une pièce de vers où il raconte ses occupations champêtres. Cette pièce, qui n'est pas une des moins agréables du volume, débute à la façon d'Horace. Qu'un autre, pour attraper des bénéfices, suive la *mule des prélats cramoisis*, lui n'a point cette ambition, et ne voudroit point sacrifier *sa chère*, *sa toute d'or liberté à une oisive prébende*. Il a un petit patrimoine qui lui suffit, *hoc erat in votis;* ce patrimoine, il le cultive lui-même, *bobus exercet suis*, car ce n'est pas seulement sa poésie, mais sa vie qui imite Horace : s'agit-il de se mettre à la besogne, il ne fait point le délicat :

Le long louchet ou la courte faucille
Entre mes mains ne me fait honte lors,
  Ni ce lou velu qui m'habille,
  Ni les souliers sales et ords;
De la charrue aucune fois peut-être
Les mancherons moi-même guiderai.
. . . . . .

Toutefois, ce n'est que pour son plaisir que notre poëte met ainsi la main à la besogne, et ces travaux rustiques ne sont pour lui qu'une diversion aux occupations de l'esprit. Au besoin, ce patrimoine le nourriroit sans qu'il eût à s'en mêler; l'argent lui viendroit pendant qu'il dormiroit, et il n'auroit qu'à le compter à son réveil :

En paix je tiens de juste patrimoine
Non loin borné, un peu de fonds normand,
Qui sans rien faire, comme un moine,
  Me nourrit, si je veux, dormant.

Sans ambition à la ville, dont il ne recherche point les hauts emplois, les grandes fonctions, Jean Doublet, aux champs, ne court point après le gain; ce qu'il demande, c'est que le loup épargne son petit troupeau, et que les voleurs se détournent de sa maison; aussi bien n'y feroient-ils pas grand profit. Ce que lui produit son fonds normand suffit à sa consommation, et rien de plus :

Pour le marché mes bestes je n'engraisse,
Je ne bats point pour la halle mes blés.

Et même, si l'abondance versoit chez lui sa corne pleine, à peine les provisions de son fruitier iroient-elles jusqu'aux nouveaux fruits. L'auteur termine cette élégie, qui est plutôt une idylle, en se déclarant content de la médiocrité de sa vie; il peut l'être aussi de sa muse, qui l'a heureusement inspiré.

N'avoit-il point raison de préférer aux grands et lucratifs emplois le doux métier des vers? Et cependant ce doux métier, on le lui reprochoit comme un vice d'esprit fainéant, et de ce côté aussi on l'attaquoit auprès de Sibille. « Hé quoi! s'écrie-t-il,

Veulent-ils point qu'à mes côtés je mette
D'art milanoise espée et dague aussi,
  Et sur ma teste une plumette
  Pour estre bien plus noble ainsi?
J'aurois du roy les gages d'un gendarme
Au rang vaillant de ces hardis jureurs,
  Qui ne donnèrent onq alarmes
  Qu'aux poules des bons laboureurs. »

Non, non, il continuera à cultiver la muse pour l'amour de Sibille et aussi pour l'amour de la muse elle-même. Ceux qui le blâment ne poursuivent que des choses périssables; l'objet de ses désirs est immortel, et l'œuvre des poëtes dure au delà du tombeau :

Tant qu'aura France une chrestienne teste,
Tant y vivront les psalmes de Cahors,
Et noël n'y sera plus feste,
Quand Denisot en sera hors.

Puisque décidément nous avons oublié Ovide, et que nous cherchons surtout dans les vers de Doublet la couleur locale, la couleur normande, mentionnons la pièce où il invite tous les poëtes de France à concourir pour le prix de l'Assomption à Dieppe, en l'année 1556. Les prix de quatre, leur nombre ordinaire, avoient été portés à six. Une trêve de cinq ans venoit d'être conclue, et les jeunes Dieppois, qui n'avoient plus à combattre l'Espagnol ni le Flamand, se tournoient vers les jeux littéraires; puis il s'agissoit pour la ville d'un souvenir patriotique, d'une commémoration de sa délivrance par Louis XI, alors dauphin, après un siége de neuf mois qu'en avoit fait Talbot. Cette délivrance, qui eut lieu le 14 août, fut attribuée à l'intervention de la Vierge. Il y avoit là-dessus toute une légende embellie et grossie d'année en année, et qui, après avoir inspiré des ballades légères, de doux rondeaux, pouvoit être le sujet de *dircéennes odes* et de *tuscans sonnets*. Ainsi parle notre poëte en un langage où l'on sent l'adepte de Ronsard et le propagateur de la révolution poétique inaugurée sous Henri II.

Les détails personnels n'abondent pas assez dans les poésies de Jean Doublet pour que nous en omettions un. Une de ses élégies nous apprend qu'il fut député par sa ville auprès du roi. Il ne dit pas quel étoit l'objet de sa mission, et est plus occupé de nous décrire les jardins de Fontainebleau, qui ne lui font pas oublier cependant sa chère maîtresse. Tout ce qu'il voit la lui rappelle, et la salamandre de François Ier, dont il s'approprie le symbole, et la statue de bronze de Cléopâtre piquée au bras par un aspic, comme lui l'est au cœur par l'Amour, mais surtout ces Sibilles

Peintes partout pour leur divin renom,

et qui lui rappellent celle qu'il a laissée à Dieppe.

C'est peut-être en revenant de quelque mission de ce genre et encore en train de parler aux princes et aux seigneurs, qu'il s'arrêta devant le château de Gaillon, où étoit de retour de Rome le cardinal de Bourbon, à qui il fait un peu hyperboliquement sa cour, le comparant au soleil, comparaison dont les poëtes ont usé et abusé. Que le cardinal de Bourbon soit le soleil, la preuve en est qu'il a suffi de son absence pour faire geler les vignes cette année. Mais voici qu'à son retour, en ce mois de septembre 1555, partout le raisin mûrit, nouvelle preuve de la justesse de la comparaison :

Gaillon, Louviers et Duroule les costes,
Aïant senti ce soleil revenu,
Ja desja présentent aux hostes
Le raisin tout noir devenu.

A ce même prélat et dans la même élégie, le poëte exprime d'une façon assez gentille les sentiments de la Normandie quand les conclaves l'appellent à Rome. Cette Normandie est alors comme une mère inquiète de son fils absent, et qui sur le rivage interroge les mariniers, sans oublier les cierges qu'elle voue et fait brûler dans les églises.

Terminons cette revue de Jean Doublet en mentionnant une de ses plus gracieuses élégies. C'est une antique comparaison que celle que l'on a faite des poëtes à la cigale : comme elle, ils chantent en effet, et, comme elle, arrivent sans prévoyance, sans soin de l'avenir, à l'hiver, c'est-à-dire à leur dernière saison :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Jean Doublet, nous l'avons vu, avoit de quoi braver l'hiver, grâce à ce petit fonds normand et à cette vigne dont il nous a

parlé; il ne s'en compare pas moins à la chanteuse des prés. « Toi, dit-il à un médecin, son ami, à qui son élégie est adressée, toi, tu t'immortalises en prolongeant la vie humaine; nous, chétifs, qui ne nous plaisons qu'aux sons de cette lyre dont Apollon *nous tient affolés,* nous ressemblons

A la chanteresse cigale
Qui l'hiver dur ne prévoit pas.

« Sous le doux ciel qui rousoïant l'abreuve,
Elle, sans soin, criquète jour et nuit,
Tout autant que la saison brève
D'un clair esté sur elle luit. »

Mais voici qu'aux beaux jours succèdent les frimats et la neige :

La malprovide, alors être abusée,
Tard s'aperçoit, tard accuse ses chants :
Plus ne lui tombe la rousée,
Plus rien ne se recouvre aux champs.
De faim donc meurt, et avec elle à l'heure
Mène en mourant son importun cri-cri.
Hélas! s'il faut qu'ainsi je meure,
Au moins vive ce que j'écri.

Que le souhait du poëte s'accomplisse! Nous ne sommes pas de ceux qui ont la puissance de tirer les morts du sépulcre de l'oubli; nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir pour un moment rendu sa voix à la pauvre cigale de la falaise dieppoise; et espérons, lecteurs, que son cri-cri ne vous aura pas paru importun.

Souvenons-nous, pour apprécier le mérite de Doublet, qu'il est l'émule plutôt que l'imitateur des poëtes du règne de Henri II, et que ses élégies parurent en 1559. Ce recueil d'élégies n'est point son seul ouvrage : on a aussi de lui une traduction des

Mémoires de Xénophon, imprimée chez Denys Duval en 1582, traduction écrite d'un style qui, pour la fluidité, se rapproche de celui d'Amyot, le grand maître du genre. Ce rapprochement, que des citations justifieroient, seroit un nouveau titre pour notre Dieppois.

Nous ne savons quand est mort Jean Doublet, mais il vivoit encore en 1582, et datoit du 7 septembre de cette année l'épître liminaire de sa traduction de Xénophon, adressée à Charles de Bourbon, archevêque à Rouen.

VICOMTE DE GAILLON.

VARIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES ANGLOIS (1).

La Société des bibliophiles de Londres (*Philobiblon Society*) publie depuis deux ans un recueil de mélanges qui mérite, même de ce côté-ci du détroit, d'attirer l'attention des érudits et des lettrés. Quelques-unes des pièces de ce recueil sont d'ailleurs écrites en françois. Elles sont en général d'un choix excellent et d'une variété agréable. Bibliographie, histoire, philologie, mémoires, curiosités typographiques, recherches originales et documents inédits, rien n'y manque. La Société est composée de trente-cinq membres, sous le patronage du prince Albert (2). Elle a d'abondantes ressources. Son recueil annuel est un fort beau volume que sa magnificence seule

(1) Cet article a été publié dans le *Journal des débats* du 23 juin.

(2) Voici la liste des membres de la société des *Philobiblon*, 1855-56 :

H. R. H. Prince Albert, patron.

Aumale (H. R. H. The Duke of).
Botfield (Beriah) F. R. S.
Cheney (Edward).
Crossley (James).
Cunningham (Peter).
Curzon (The Hon. Robert).
Delamere (The Lord).
Delepierre (Octave).
Dufferin (The Lord).
Eastlake (Sir Charles) P. R. A.
Ellesmere (Earl of).
Ford (Richard).
Fox (Lieut. general Charles R.)
Gifford (Earl of) M. P.
Gosford (Earl of) K. P.
Grey (Ralph W.) M. P.
Hamilton (The Duke of).
Hawtrey (Rev. Edward C.) D. D.
Higgins (Matthew J.)
Holford (Robert S.) M. P.
Labouchere (Right Hon. Henry) M. P.
Longman (Thomas).
Milman (The Very Rev. H. H.) Dean of St-Paul's.
Milnes (Richard Monckton) M. P.
Murray (John).
Perry (Sir Thomas E.) M. P.
Powis (Earl of).
Ray (Henry B.)
Shirley (Evelyn P.) M. P.
Simeon (Sir John), Bart.
Sneyd (Rev. Walter).
Stirling (William) M. P.
Stonor (The Hon. Thomas E.)
Van de Weyer (His Excellency Mons. S.)
Wellesley (Rev. Henry) D. D.

feroit rechercher. Il n'est tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, mais sa rareté est le moindre de ses mérites.

Le volume publié en 1856 (1) contient une quinzaine de pièces dont quelques-unes sont de simples recherches d'érudition bibliographique, telles que le *Catalogue des livres de Richard de Gravesend, évêque de Londres*, 1303, par M. Milman, le savant doyen de Saint-Paul ; — l'analyse d'un manuscrit grec du XIe siècle, illustrée d'un curieux *fac-simile*, par M. Walter Sneyd, — et une dissertation *sur la première Bible en langue angloise*, par M. Beriah Botfield.

La plupart des autres pièces du recueil se rapportent à l'histoire et à la biographie. Dans ce nombre on remarque une série de documents relatifs à Charles-Quint, donnés par M. William Stirling, secrétaire de la Société. Cet intéressant travail se rattache aux deux années qui précédèrent la retraite de l'empereur (1555-1556) ; il est tiré presque entièrement des dépêches de Frédéric Badoër, ambassadeur de Venise à la cour de

(1) Contents of *Miscellanies of the Philobiblon Society*, 1855-56. (Vol. IIe). Fort vol. in-8°.

Rev. Walter Sneyd.....	*Some account of a rare Greek MS.*
Dr Milman.....	*Catalogue of the books of Richard de Gravesend, bishof of London*, 1303.
B. Botfield.....	*Bibliotheca Membranacea Britannica.*
H. R. H. The Duke of Aumale...	*Notes et documents relatifs à Jean, roi de France.*
W. Stirling.....	*Notices of the Emperor Charles V.* 1555-1556. From the Despatches of Federigo Badoer.
E. Cheney.....	*Notices of Sansovino: l'Historia di casa Orsini, Venet : 1565.*
J. Murray.....	*Unpublished letters of Laurence Sterne.*
W. Stirling.....	*A few spanish proverbs about Friars.*
O. Delepierre.....	*De la littérature Macaronique, et de quelques raretés bibliographiques de ce genre.*
R. M. Milnes.....	*Boswelliana.*

And a few more contributions, of which there are in all 15, from 12 of the Members.

Bruxelles. M. William Stirling, membre du parlement d'Angleterre, n'est pas seulement un des plus riches bibliophiles qui soient au monde ; c'est un érudit très-sérieux, un « chercheur » très-fin, très-habile et très-heureux. Il s'est fait de Charles-Quint une sorte de spécialité dont il a tiré parti avec beaucoup d'esprit et un grand succès. Son livre sur la retraite (*Cloister life*) du célèbre empereur peut se lire encore après celui de M. Amédée Pichot, et même après l'ouvrage supérieur qu'a publié M. Mignet. Son point de vue est différent. M. Stirling est auteur aussi d'une charmante étude sur Vélasquez. — Un autre membre du parlement, l'aimable M. Monckton Milnes, orateur spirituel, poëte fécond, politique entreprenant, a fourni à la Société, sous le titre de *Boswelliana*, toute une série d'anecdotes, de maximes et de facéties fort amusantes. — M. Robert Curzon, connu par ses voyages en Orient, possesseur érudit de manuscrits grecs admirables, a donné une *Histoire de Moïse*, écrite sur place pour ainsi dire avec beaucoup de verve et de couleur. — M. Henry Belward Ray a tiré des papiers de sir Robert Eyre, *chief-justice* en 1735, la chronique secrète de cette querelle domestique qui mit quelque temps aux prises le roi George Ier et son fils le prince de Galles, au sujet de l'éducation des enfants de ce dernier. — M. John Murray, le célèbre éditeur, a publié des « Lettres inédites de Sterne. » — M. Edward Cheney a donné des extraits d'une histoire de la famille Orsini, par Francesco Sansovino (Venise, 1565, deux vol. in-folio). Un des héros de cette famille est un Napoléon Orsini, né en 1420, mort en 1480, qui commanda tour à tour les troupes du roi de Naples et celles du pape pendant près de trente ans. C'étoit un maître homme, aussi hardi que rusé, négociateur habile et guerrier redoutable, et dont M. Cheney nous fait connoître, d'après son biographe, la politique et la stratégie : « Défense « légitime ou besoin d'agrandissement, gloire ou vengeance, « la guerre est naturelle à l'homme. Si vous faites la guerre, « portez-la du premier élan sur le sol ennemi,... etc., etc. » Le nom de Napoléon étoit donc illustre et « cher aux oreilles

italiennes » dès le xve siècle, comme l'écrit l'historien de la famille Orsini. Il cite à ce propos quelques vers dédiés au Napoléon de 1450, et qu'on pourroit croire, si on ne regardoit à la date, adressés au vainqueur de Rivoli et de Marengo (1) Mais qui songeoit aujourd'hui au héros de Sansovino ? M. Bouillet lui-même sembloit avoir oublié son nom ; les *philobiblon* de Londres nous l'ont rendu....

Tel est l'intérêt de ce recueil. Nous n'avons voulu en donner aujourd'hui qu'un aperçu très-sommaire, et nous sommes loin d'avoir pu citer toutes les pièces fournies par des Anglois, et qui mériteroient une mention, telles, par exemple, que ces petits *Poëmes inédits de Daniel*, publiés par sir John Simeon. Parmi les morceaux envoyés par des étrangers, membres de la Société, on a beaucoup remarqué l'année dernière un charmant et sérieux essai signé d'un nom illustre dans la politique, M. Sylvain Van de Weyer, ministre de Belgique. Cette pièce a été publiée sous le titre de *Lettres sur les Anglois qui ont écrit en françois*. Il y auroit aussi une intéressante histoire à raconter « des François qui ont écrit en Angleterre. » M. Van de Weyer, qui est vraiment un François, tout au moins par ses ouvrages, y occuperoit, à quelque distance de Saint-Évremond, une place très-honorable. N'oublions pas, parmi ces derniers, M. Octave Delepierre, qui, dans le premier volume des *Mélanges*, a publié sous le titre de « *Doute historique* » de curieux mais énigmatiques renseignements sur Jeanne d'Arc, et qui, cette année, a donné à la Société une dissertation tout entière sur la *littérature macaronique*, appuyée de citations nombreuses et éclairée par les plus savantes recherches. N'oublions pas non plus un autre François, M. le duc d'Aumale, un des contribuables (*contributor*) les plus assidus du *Philobiblon*.

(1) *Vivi immortale, ô gran Napoleone,*
Poi che l'opere tue sono immortali.
Tu padre de' soldati.....
Tu dee dunque, non pur Bellona, e Marte,
Ma il sommo Giove, ne' futuri tempi,
Cor serrar immortal; dunque immortali
Vivi, ô Napoleon, padre dell' armi!

L'année dernière, M. le duc d'Aumale avoit donné deux pièces au volume des *Mélanges*, la première sous le titre de *Notes sur deux petites bibliothèques françoises du XVe siècle.* La seconde étoit une *Lettre* inédite de *Guillaume III* (26 octobre 1688). C'est encore à l'histoire, objet spécial de ses études, que le jeune prince a emprunté, cette année, le sujet de la communication qu'il a faite aux bibliophiles de Londres ; et ce sujet doit plaire, en France et en Angleterre, non-seulement aux érudits curieux de raretés bibliographiques, mais à tous ceux qui s'intéressent à leur histoire nationale. Le travail de M. le duc d'Aumale a pour titre : *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre* (190 pages in-8°). La captivité du roi Jean est un fait bien connu, mais auquel se rattachent beaucoup de détails qui le sont moins et qui méritent de l'être; et par exemple, la Société de l'histoire de France a publié (en 1851), dans le volume relatif aux Comptes de l'*argenterie* (1) *de nos rois au quatorzième siècle*, une pièce d'un intérêt hors ligne : c'est un « Journal de la dépense du roi Jean » pendant la dernière année de sa captivité, du 1er juillet 1359 au 8 juillet 1360, jour de son débarquement à Calais. Ce journal abonde « en détails curieux ; tout y a sa place, non-« seulement les meubles et l'habillement, mais encore les ob-« jets de consommation, les provisions de bouche, les épices, « les vins, les chevaux ; enfin, on y trouve aussi quelques ren-« seignements d'un ordre plus élevé et qui complètent les ré-« cits des chroniques contemporaines. En résumé, c'est un « document également important pour l'histoire de la vie pri-« vée, pour celle des personnes et des affaires publiques dans « les deux pays.... (2) »

Ce compte du roi Jean devoit, suivant la remarque de M. Douet d'Arcq (3), « être précédé de deux autres » qu'on croyoit per-

(1) « L'argentier était un officier chargé de tout ce qui regardait l'habillement et les meubles de toute nature fournis au roi et à sa maison. » (*Notes et documens*, pag. 3.)

(2) *Notes et documents*, pag. 4.

(3) Dans l'*avertissement* des Comptes de l'argenterie.

dus. M. le duc d'Aumale les a retrouvés dans les archives de la maison de Condé, et il a comblé presque entièrement la lacune signalée par M. Douet d'Arcq. Les pièces qu'il a publiées dans le recueil des *Philobiblon* se rapportent, les unes aux dépenses du roi Jean en Angleterre, les autres au comptable chargé de l'administration de ses finances pendant sa captivité, le chapelain Denys de Collors. Cette seconde série comprend, entre autres documents : 1° les lettres du roi Jean pour approuver les comptes de son chapelain ; 2° un inventaire des joyaux de la reine Jeanne ; 3° une expédition certifiée le 6 juin 1364 par Jean Bernier, garde de la prévôté de Paris, d'une lettre par laquelle le roi Charles V donne à Denys de Collors décharge des bijoux à lui confiés par le feu roi, etc., etc. Tel est l'ensemble des pièces tout à fait inédites et fort curieuses dont M. le duc d'Aumale s'est fait l'éditeur pour la Société des bibliophiles anglois, et qu'il a fait précéder d'une Notice sur le roi Jean qui leur sert d'introduction (1). Ce travail lui-même n'est que l'accessoire et le prélude d'une œuvre beaucoup plus importante du même auteur, sur une époque plus rapprochée de notre histoire. Un des compagnons de la captivité du roi de France, le chapelain Gaces de La Buigne, employoit son exil à composer un poëme sur la chasse. Le duc d'Aumale consacre le sien à étudier et à écrire l'histoire. Ce n'est donc pas sans raison que la Société des bibliophiles de Londres l'a choisi, cette année, pour son président, honorant ainsi l'érudit sérieux dans le prince exilé.

CUVILLIER-FLEURY.

(1) Le *Bulletin du Bibliophile* espère pouvoir reproduire entièrement ces pièces et cette notice dans son prochain numéro. — Le *Journal des Débats* n'en avoit donné que des extraits à la suite de son article.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DES DÉPARTEMENTS.

Le 3 août 1841, une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, prescrivit la rédaction et la publication d'un catalogue général des manuscrits contenus dans les bibliothèques publiques des départements. Une commission nommée par le ministre fut chargée d'assurer les travaux relatifs à la confection de ce catalogue général, et cette commission fut composée de :

MM. Le Clerc, membre de l'Institut, président de la commission ;
Hase, membre de l'Institut ;
Reinaud, membre de l'Institut ;
Libri, membre de l'Institut ;
Danton, chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique.

Les travaux de rédaction et d'impression ont retardé pendant plusieurs années la publication du premier volume, qui ne parut qu'en 1849 (1). Ce volume comprend : *Manuscrits de la bibliothèque du séminaire d'Autun*, par M. Libri.— *Manuscrits de la bibliothèque de Laon*, par M. Félix Ravaisson. — Le catalogue des manuscrits des deux bibliothèques de la ville et de la Faculté de médecine de Montpellier, rédigé par M. Libri avec le concours des conservateurs de ces bibliothèques, MM. Blanc et Kühnholtz ;—celui des *Manuscrits d'Alby*, rédigé par M. Libri

(1) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique. *Paris, imprimerie nationale*, 1849 ; un vol. in-4° de VII et 901 pages, format et complément de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*.

et revu par M. F. Ravaisson, ainsi que les deux précédents; — enfin un appendice composé d'ouvrages ou morceaux inédits tirés de divers manuscrits de la bibliothèque de la ville de Laon et de celle de la Faculté de Montpellier. Les notices des manuscrits grecs qui se trouvent dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier sont entièrement dues à M. Hase; les notices et traductions des manuscrits orientaux de la même bibliothèque, à M. Reinaud; le commentaire d'un manuscrit latin coté 463, de la bibliothèque de Laon, à M. Victor Le Clerc. Les tables qui terminent ce premier volume ont été faites par M. Taranne.

Nous allons maintenant parler de la publication, faite en 1855, du deuxième volume du *Catalogue général des bibliothèques départementales de la France*. Il est rempli tout entier par la notice des manuscrits de la bibliothèque de Troyes, comprenant 2,427 numéros.

Cet important travail, dû au savant conservateur actuel de la bibliothèque de Troyes, M. Harmand, imprimé dans le même format que le premier volume, composé de XXVII et 1170 pages, est précédé d'un *Avertissement* que nous avons pensé devoir vivement intéresser les lecteurs du *Bulletin du bibliophile*; nous le reproduisons textuellement :

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TROYES.

En 1651, le docteur Jacques Hennequin, de Troyes, qui, pendant un demi-siècle, professa en Sorbonne avec une grande distinction, fit présent de sa bibliothèque, sous le titre de *Bibliothèque de Troyes*, au couvent des frères mineurs, à condition qu'elle seroit ouverte trois jours par semaine *à tous ceux*

qui désireroient y entrer, depuis midy jusques à soleil couchant. Les religieux, établis conservateurs responsables, devoient fournir pour bibliothécaire un profès de leur maison et il leur étoit assuré, en conséquence, une rente annuelle de 400 livres.

La bibliothèque ainsi fondée par Jacques Hennequin, et où l'on comptoit 12,000 volumes imprimés, n'avoit qu'un petit nombre de manuscrits, et ces manuscrits avoient peu de valeur: ceux qu'elle possède aujourd'hui proviennent des couvents de la ville et du département qui ont été supprimés par la révolution françoise.

L'abbaye de Clairvaux, cette fille illustre de Cîteaux, fondée par saint Bernard, l'an 1115, en a fourni le plus grand nombre. 1,736 volumes manuscrits composoient, en 1472, ce qu'on appeloit dans le langage du temps, la *librairie* de la maison (voir le n° 521 du présent catalogue). Depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les dons reçus et les acquisitions faites avoient porté ce nombre à environ 1,800. Une notable portion de ces manuscrits, exécutée au XIIe siècle, dans l'abbaye même, constitue une série à part et comme un groupe particulier qui représente bien la physionomie primitive de ce grand monastère de Clairvaux.

Mais cette première collection s'accrut tout d'un coup de plus de moitié par l'achat que l'avant-dernier abbé, François Le Blois, fit, en 1781, de la bibliothèque du président Bouhier, de Dijon.

Cette bibliothèque fameuse avoit été formée par neuf générations d'hommes passionnés pour les livres et dont les noms sont tellement mêlés à l'histoire de ceux-ci, qu'il est convenable d'en dire quelques mots.

Depuis Louis XII jusqu'à Louis XV, sept personnages du nom de Bouhier se succèdent dans les charges du parlement de Bourgogne. Le second de ces sept était l'ami intime de Cujas, et son fils fut l'élève de ce grand maître. Héritier des livres des trois qui l'avoient précédé, Étienne possédoit déjà une bibliothèque remarquable pour son temps. A sa mort, en 1611, elle

fut partagée entre ses enfants. Jean, son fils aîné, travailla avec ardeur à combler les lacunes qui furent la conséquence de ce partage; il acheta, en 1662, toute la partie de théologie de la belle bibliothèque rassemblée par les soins de deux évêques de Chalon-sur-Saône, Pontus et Cyrus de Thiard de Bissy, dont le premier, ami de Ronsard et son émule, compte parmi les astres de la pléiade. Son neveu, à qui il résigna son évêché, reçut en même temps sa bibliothèque qu'il ne cessa d'enrichir jusqu'à sa mort.

Aux livres imprimés, ce cinquième Bouhier réunit un grand nombre de manuscrits. Il les rechercha avec une infatigable activité, en acheta aux couvents, en fit copier de toutes parts, et copia lui-même plus de cinquante gros volumes. En 1671, il légua par son testament, à son fils aîné, Bénigne Bouhier, sa bibliothèque tout entière avec son cabinet de médailles, *par préciput, et à la charge de substitution et fidéicommis envers ses autres enfants masles,* afin que ce double trésor demeurât intact dans la maison. Et pour tenir lieu à leur mère de la moitié qu'elle y pouvoit prétendre, une somme de 20,000 livres à prélever par elle sur les propres du défunt, dut être consentie par Bénigne Bouhier, par son frère et par le tuteur de ses autres enfants mineurs.

A la mort de ce sixième Bouhier, sa bibliothèque passa dans les mains de Jean son fils, le dernier et le plus illustre de la famille. Conseiller au parlement de Bourgogne à vingt et un ans, et, à trente et un, président à mortier, ce magistrat s'étoit acquis une si grande réputation comme savant et comme littérateur, que l'Académie françoise l'admit dans son sein, à l'unanimité des suffrages, le 16 juin 1727, quoiqu'il résidât à Dijon : honorable exception, car les règlements exigeoient résidence à Paris; ce qui fit dire à Voltaire, héritier du fauteuil de Bouhier à la même académie : « *Ce serait violer l'esprit d'une loi que de n'en pas transgresser la lettre en faveur des grands hommes.* »

En de telles mains, la bibliothèque des Bouhier reçut encore des accroissements considérables, et ne tarda pas à compter

35,000 volumes imprimés, offrant, dans tous les genres, les ouvrages les meilleurs, les plus beaux et les plus rares, tous bien reliés, portant tous sur les plats de leur couverture en veau fauve le bœuf d'or qui rappelle le nom du maître.

Deux mille manuscrits choisis, et dont plusieurs étoient du plus grand prix, complétoient cette magnifique collection que le P. Louis Jacob, dans son Traité des plus belles bibliothèques, désignoit déjà plus de cent ans auparavant comme la plus somptueuse du duché de Bourgogne.

A la mort de Bouhier, qui ne laissoit pas de fils, elle devint, par droit de succession, la propriété de son gendre, Chartraire de Bourbonne, président à mortier au même parlement, qui en prit le plus grand soin et continua de l'augmenter comme l'attestent et ses notes sur les acquisitions à faire et les nombreux articles ajoutés de sa main au catalogue que Bouhier avoit rédigé et écrit lui-même.

Le fils de M. de Bourbonne, président au même parlement, hérita non-seulement de la bibliothèque de son père, mais aussi de son zèle à enrichir ce précieux dépôt. Malheureusement il n'eut pas de fils à qui il pût inspirer ces nobles goûts. Le comte d'Avaux, son gendre, militaire plein d'honneur, mais plus habile à manier l'épée que les livres, apprécia peu un trésor qui n'étoit point à son usage et témoigna le désir de s'en défaire.

Quoique la somme de 300,000 livres qu'il en demandoit fût fort au-dessous de la valeur réelle, néanmoins cette valeur même rendoit la vente difficile; car les riches ne sont pas toujours assez amateurs, ni les amateurs assez riches. On attendit donc d'abord, mais on finit par se lasser d'attendre; et, lorsque Clairvaux offrit comptant 135,000 livres, ce prix fut immédiatement accepté. Dijon vit bientôt avec douleur s'éloigner de ses murs ce monument qui l'honoroit.

Le fonds le plus considérable après celui de Clairvaux, est le fonds du collége de l'Oratoire de Troyes, formé d'une partie des manuscrits des doctes Pithou. François, le plus jeune des deux frères, avoit laissé à la ville, par son testament, non-seulement

sa maison pour qu'il y *fût dressé un collége pour enseigner la jeunesse, sans être employé ailleurs et sans que les jésuites y fussent aucunement reçus*, mais il avoit aussi *légué audit collége toute sa bibliothèque et tous les livres qui se trouveroient en sa maison.* Or, la partie la plus précieuse de cette collection se composoit d'un assez grand nombre d'excellents manuscrits, la plupart d'une haute antiquité. C'est de là que vient, entre autres, le plus ancien que nous possédions (n° 504), le traité de saint Grégoire le Grand, *De cura pastorali*, en lettres onciales, de la fin du VIe siècle ou du commencement du VIIe.

En 1630, les Pères de l'Oratoire furent mis en possession du collége et de la bibliothèque. Grosley, dans la *Vie des Pithou*, raconte qu'un des supérieurs de ces bons Pères, « voyant ces manuscrits mutilés, dégradés, sans couvertures, épars sur les rayons, les fit rassembler en différents volumes, sans égard aux matières, mais seulement aux différentes grandeurs. Il en entassa dans chaque volume la plus grande quantité qu'il fut possible; et, pour économiser encore sur le nombre des volumes, il fit traiter plusieurs manuscrits qui se trouvoient plus grands que ceux qu'on leur donnoit pour compagnie comme Busiris traitoit ses hôtes, c'est-à-dire en faisant couper dans le vif tout ce qui débordoit. »

C'est dans cet état qu'ils sont entrés dans notre bibliothèque, et l'ancien vêtement de parchemin terne qui les recouvre encore aujourd'hui les fait reconnoître au premier coup d'œil.

Cette collection des Pères de l'Oratoire s'accrut, dans la première moitié du XVIIIe siècle, de deux collections particulières qui ne manquoient pas d'une certaine importance. L'une leur avoit été léguée par Charles Herluison, secrétaire de l'évêché de Troyes, sous l'épiscopat de Denis-François Bouthilier de Chavigny, et l'autre par Remy Breyer, docteur en théologie de la Faculté de Paris, et chanoine de l'église de Troyes. Celle-ci renfermoit plusieurs manuscrits. A côté de ces manuscrits du moyen âge, l'Oratoire avoit recueilli avec soin et mis en réserve quelques centaines de volumes, liasses et cartons appartenant

à la seconde moitié du XVIIe siècle et aux deux premiers tiers du XVIIIe. Ces manuscrits, émanés de Port-Royal et des amis de cette célèbre maison, entre lesquels se distinguoient les Pères de l'Oratoire, contiennent un grand nombre de lettres autographes, de mémoires, de discussions, de travaux sur la Bible, etc., qui peuvent fournir de nombreux documents et une foule de détails particuliers pour l'histoire du jansénisme.

Nous aurons complété l'énumération sommaire de nos manuscrits si nous ajoutons aux fonds précédents le contingent d'une centaine de volumes environ, provenant des huit maisons religieuses qui suivent :

1° L'abbaye de Montier-la-Celle, fondée, en 650, par saint Frobert, dans un terrain marécageux près de Troyes ;

2° L'abbaye de Montier-Ramey (monasterium Arremarense), établie, en 837, par le prêtre Arrémare ou Adrémare, à quatre lieues de Troyes, vers l'est;

3° L'abbaye royale de Saint-Loup, fondée à Troyes même, en 888 ou 892;

4° L'abbaye de Larivour (Ripatorium), fille de Clairvaux, fondée en 1139, à trois lieues à l'est de Troyes ;

5° Le couvent des Jacobins, établi, en 1232, dans la ville même ;

6° L'église collégiale et royale de Saint-Étienne, fondée, en 1157, par le comte de Champagne Henri le Libéral, qui l'attacha à son palais, dont elle devint comme la sainte chapelle;

7° La cathédrale;

8° L'évêché.

Tous ces livres, soit manuscrits, soit imprimés, réunis dans un dépôt commun, étoient propriété de la nation. Un arrêté du gouvernement, du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), mentionné dans un des registres des délibérations du conseil municipal, sous la date du 16 vendémiaire an XIII (8 octobre 1804), folio 35 du registre, « mit la bibliothèque de l'École centrale (c'est le nom que portoit alors ce dépôt) à la dispo-

sition et sous la surveillance de la municipalité, » laquelle, en retour, s'engageoit à nommer et à payer le conservateur de la bibliothèque. Cependant, dès le 14 thermidor an IX (2 août 1801), une mission avoit été confiée au citoyen Chardon-la-Rochette, avec des instructions générales lui prescrivant : « 1° d'examiner le nombre de volumes que renferment les dépôts littéraires de chaque département; 2° de faire le relevé des manuscrits précieux des éditions du XVe siècle, des livres rares et de ceux qui sont enrichis de notes de savants, etc.; 3° d'envoyer successivement au ministre les notes prises dans chaque département, notes qui serviront, quand le travail sur tous les départements sera terminé, pour dresser le catalogue général des richesses de la république, et en faire une juste répartition. »

Cet examen minutieux de tous les dépôts de livres, confié à un seul homme, étoit une œuvre de longue durée; aussi, quoique l'opération eût été commencée en 1801, ce ne fut qu'à la fin de février 1804 que le commissaire du gouvernement vint à Troyes. On lui avoit adjoint le docteur Prunelle, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Leur travail dura trois mois. Le docteur Prunelle mit en réserve 2,575 ouvrages imprimés et 328 volumes manuscrits, et Chardon-la-Rochette, 244 volumes imprimés de jurisprudence et 147 volumes manuscrits, plus 25 cartons et une liasse dont le contenu est détaillé ci-après.

Tous ces volumes, manuscrits et imprimés, les cartons et la liasse, à l'exception des 244 volumes de jurisprudence, spécialement réservés pour la bibliothèque particulière du conseil d'État, devoient être déposés à la bibliothèque nationale, comme le prouvent les deux listes qui suivent, en vertu probablement de dernières instructions plus précises que celles de 1801. Mais, par suite de nouvelles considérations, 323 manuscrits furent attribués à la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. Ils font maintenant partie des 542 articles dont se compose le catalogue des manuscrits de cette école. On les

reconnaîtra parfaitement à leur provenance dans le premier volume du catalogue général des manuscrits des bibliothèques départementales.

Si à ces distractions nous ajoutons les 23 cartulaires que l'administration centrale du département avoit déjà envoyés à la bibliothèque nationale, en 1799, sur la demande de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, nous aurons la somme des pertes qu'a éprouvées notre collection de manuscrits. Toutefois ce qui reste est encore d'une grande valeur, et le catalogue qui suit prouvera que cette collection, telle qu'elle est, peut être regardée comme une des plus considérables de France.

Je pourrois étendre davantage cette note en signalant un certain nombre de manuscrits précieux à divers titres, mais je pense que l'attention des savants n'a pas besoin d'être excitée et moins d'être dirigée encore : je renvoie donc simplement aux détails du catalogue pour éviter un double emploi. Mais ce que je ne puis passer sous silence, c'est la reconnaissance que je dois à la commission chargée de surveiller l'impression des catalogues des manuscrits, pour m'avoir constamment aidé de son obligeance et de ses lumières, et m'avoir indiqué une foule de rectifications, d'additions et de suppressions.

M. Taranne qui, de plus, a bien voulu m'épargner, en s'en chargeant lui-même, le difficile travail des tables qui terminent le volume, est prié d'en agréer ici mes sincères remercîments.

HARMAND,

Conservateur de la bibliothèque de Troyes.

LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS.

Essais divers, lettres et pensées de madame de Tracy. *Paris, 1852-1856*; trois vol. in-12.

Cette publication est particulière et n'a pas été faite dans un but de spéculation, car ELLE NE SE VEND PAS, et aucun exemplaire n'est mis dans le commerce. C'est à ce titre que nous réimprimons dans le *Bulletin* l'*avertissement* de l'éditeur.

Mme de Tracy a voulu laisser un souvenir à ses nombreux amis : ce recueil, publié pour eux, n'a pas d'autre prétention ; il est donc à l'abri de toute critique littéraire, et une préface est en quelque sorte inutile. Cependant, chargé, par une disposition formelle du testament de Mme de Tracy, d'exécuter un travail qu'une mort prématurée l'a empêchée d'accomplir elle-même, j'ai besoin d'expliquer en peu de mots comment je me suis acquitté de la tâche sacrée qui m'étoit confiée.

Mme de Tracy avoit su se créer des ressources inépuisables contre l'ennui, ce terrible fléau des femmes du monde. Tout le temps qu'elle ne consacroit pas à la musique ou à la peinture, elle l'employoit à des études sérieuses sur la littérature et la philosophie, et prenoit soin de consigner par écrit le résultat de ses lectures : c'est une habitude qu'elle avoit contractée de bonne heure et qu'elle a pratiquée toute sa vie. Elle a donc laissé de nombreux manuscrits qu'elle avoit intention de résumer pour en extraire un ou deux volumes destinés à ses intimes. Malheureusement, la mort est venue la surprendre, et je me suis trouvé chargé de faire ce qu'elle auroit fait infiniment

mieux que moi. Mme de Tracy n'avoit pas désigné d'une manière spéciale ceux de ses écrits qu'elle désiroit livrer à l'impression ; il falloit nécessairement choisir : c'est ce que j'ai fait, après avoir lu avec l'attention la plus scrupuleuse et en m'arrêtant à l'idée de donner un spécimen des divers genres de travaux auxquels Mme de Tracy s'étoit livrée. Tel est le plan qui a présidé à la composition de ces trois volumes.

Le premier commence par le récit d'un voyage que Mme de Tracy, qui se nommoit alors Mlle Sarah Newton, fit à Plombières, en 1808, sous l'égide de Mme de Coigny. Lorsqu'elle écrivit ce charmant opuscule, plein de gaieté, Mme de Tracy n'avoit pas encore dix-huit ans. — Vient ensuite, dans ce même volume, la traduction ou plutôt l'imitation de deux romans anglois, « de ces romans à peine connus en France, et qui cependant sont tout à fait dignes de l'être. » Enfin, le volume se termine par la notice sur M. Destutt de Tracy. Cette notice, qui avoit déjà été publiée séparément en 1847, est connue de tous les amis de la famille, et ils savent tous qu'elle renferme des particularités intéressantes sur la vie, le caractère et les ouvrages de l'illustre auteur de l'*Idéologie*.

Mme de Tracy étoit née dans la religion anglicane ; mais élevée en France, attirée de bonne heure par les pompes et la grandeur de l'Église romaine, elle étoit catholique de cœur dès sa plus tendre jeunesse. Toutefois, elle ne voulut embrasser le catholicisme que par suite d'une conviction profonde, réfléchie, et, pour atteindre à ce but, elle se livra à la lecture et à l'étude des écrivains sacrés; mais cette étude, qu'elle s'étoit imposée primitivement comme un devoir, devint bientôt pour elle une véritable passion. Elle eut le courage de se mettre en état de lire les Pères de l'Église latine dans les textes originaux, et, après les avoir étudiés pour elle-même, elle fut prise d'un vif désir de familiariser les gens du monde avec des écrivains qui renferment une foule de beautés du premier ordre, et que cependant ils connoissent à peine de nom. C'étoit là se donner une grande tâche. Mme de Tracy y a consacré les dernières an-

nées de sa vie avec une ardeur, une persévérance dont il est à peine possible de se faire une idée. Ce qu'elle a écrit sur les Pères de l'Église formeroit la valeur de plusieurs volumes in-folio. Au milieu de tant de travaux qui malheureusement n'étoient qu'ébauchés pour la plupart, nous avons choisi les quatre notices qui forment notre second volume. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'étude sur saint Athanase et surtout l'étude sur Tertullien, qui nous semblent renfermer des appréciations et plusieurs passages qu'on ne s'attendroit guère à voir sortir de la plume légère d'une femme du monde.

Les matières contenues dans le troisième volume sont beaucoup moins sérieuses, mais peut-être plairont-elles davantage aux lecteurs à qui ces volumes sont destinés. Ce sont principalement des extraits du journal dans lequel Mme de Tracy avoit l'habitude de consigner ses impressions de tous les instants. C'est là que les personnes auxquelles sa mémoire est restée chère la retrouveront avec toute la sensibilité de son cœur, avec toute l'originalité et tout l'imprévu de son esprit. Elle parle là à cœur ouvert; elle dit tout ce qu'elle pense d'elle et des autres. Ses amis y rencontreront à chaque page le témoignage non suspect des bons sentiments qu'elle leur portoit, et pas un, j'en suis sûr, ne lui gardera rancune pour quelques innocentes épigrammes qu'il eût été fâcheux de supprimer. — Mme de Tracy a, pendant toute sa vie, entretenu avec ses amis une active correspondance; presque toutes ses lettres ont été religieusement conservées, et on pourroit en composer plusieurs volumes. Mais il n'est pas toujours facile de publier des lettres qui tiennent souvent aux détails de la vie intime autant de la personne qui les reçoit que de celle qui les écrit. Peut-être ferons-nous plus tard cette publication. Nous nous sommes borné, quant à présent, à donner comme spécimen les lettres écrites par Mme de Tracy à trois de ses amis. Parmi ces lettres, les unes prouvent combien Mme de Tracy avoit pris au sérieux ses études sur les Pères de l'Église; les autres nous révèlent ses opinions politiques. Il m'a semblé qu'il n'y avoit aucun inconvénient à les pu-

blier, et qu'on pouvoit avouer hautement les vives sympathies, le dévouement éclairé de Mme de Tracy pour une famille qui n'est plus sur le trône, mais qui n'en a pas moins donné à la France dix-huit années de bonheur et de liberté.

A. T.

ANALECTA BIBLION.

Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen, et correspondance du prieur de ce monastère avec saint Thomas de Cantorbery, 1120-1820, par l'abbé P. Langlois, directeur de la maîtrise de la métropole de Rouen; membre de l'académie de Rouen, etc.; *Rouen*, 1851. — Essai historique sur le chapitre de Rouen, pendant la révolution, par M. l'abbé P. Langlois, chanoine honoraire; 1789-1802; *Rouen*, 1855.

On lit avec un vif intérêt ces deux volumes d'un prêtre savant, judicieux et très-homme de bien, qui, prenant pour lui toute la peine, a rassemblé les anciens témoignages et les a coordonnés dans le silence du cabinet, pour en dégager, avec une sûreté parfaite, l'élément historique. Cet auteur, il est aisé de le voir, chérit tendrement les touchants souvenirs qu'il nous a si bien retracés, et l'on ne doute pas qu'il n'eût assurément suivi l'exemple de ses prédécesseurs, s'il eût été chanoine de Rouen ou moine du Mont-aux-Malades, quand la première révolution françoise vint demander aux prêtres un serment que répudioit leur conscience et leur foi. « Le cœur, » dit excellem-

ment M. l'abbé Langlois, « le cœur m'a fait historien. J'ai « longtemps habité les cellules et marché sur les tombes des « religieux du Mont-aux-Malades ; j'ai joué, tout enfant, sous « leurs ombrages antiques, et, prêtre, je me suis assis à leurs « places, dans le chœur de leur église. De là, mon zèle à re- « chercher leurs traces et leurs noms dans les siècles passés, « pour leur épargner, autant qu'il est en moi, l'injure d'un « éternel oubli. »

Parlons d'abord de l'*Histoire du prieuré du Mont-aux-Malade-lès-Rouen*. Elle est divisée en seize chapitres. Les douze premiers contiennent les annales de la maison depuis sa fondation vers 1120, jusqu'à l'expulsion de ses trois derniers moines en 1791. M. Langlois va même plus loin : il nous dit comment, en 1792, l'accusateur public du tribunal de Rouen, le citoyen Sacquepié, se fit adjuger la maison claustrale et ses dépendances, et comment l'abbé Helluy, supérieur du séminaire de Rouen, la racheta le 13 août 1819 de madame veuve Sacquepié. C'est aujourd'hui le petit séminaire du diocèse de Rouen. Mais par malheur, en retrouvant l'abri de la religion à laquelle elle avoit dû sa fondation et toutes ses annales, la maison du Mont-aux-Malades perdit son caractère. Pour l'approprier à sa destination nouvelle, il fallut sacrifier des bâtiments, des murailles, tout ce qui conservoit l'empreinte des anciens jours. M. l'abbé Langlois dira cela mieux que nous : « Le prieuré du « Mont-aux-Malades n'a plus ce qu'il y avoit de monumental et « d'antique dans sa physionomie; les cellules des anciens « chanoines réguliers se sont perdues dans des constructions « modernes, les vieux murs sont maintenant recrépis et far- « dés. Un cénobite octogénaire qui les avoit longtemps habi- « tés, les revit il y a quelques années, en 1834, et les recon- « nut à peine. Nous n'oublierons jamais l'apparition inattendue « de cet homme d'un autre âge, et nous croyons voir encore « ses traits doux et majestueux. C'étoit dom le Lorrain, qui, « après quarante ans d'absence, venoit voir, une dernière fois, « le monastère d'où la tempête révolutionnaire l'avoit arraché.

« Il parcourut lentement sa chère solitude; il put célébrer le « saint sacrifice dans son ancienne église. Il revit avec atten- « drissement cette cellule où il avoit longtemps goûté les dé- « lices de la prière et de l'étude, et où, par hasard, nul chan- « gement n'avoit encore été fait. Après quelques jours passés « dans ces lieux, le vieillard s'éloigna pour jamais, en bénis- « sant Dieu qui avoit rendu à l'Église la maison qu'elle avoit « possédée pendant tant de siècles... Dom le Lorrain mourut « à Vitry-le-François d'une mort sainte, le jour de la Fête- « Dieu de l'année 1840, dans la quatre-vingt huitième année « de sa vie. »

Il étoit assurément impossible de mieux finir un récit, qui d'ailleurs ne cesse d'être attachant, instructif et sincère. Le monde, dit-on, est fait comme notre famille : l'histoire d'un hospice consacré au soulagement des misères humaines, servi par des hommes généralement vertueux, mais qui tous ne furent pas à l'abri des passions humaines, offre au talent d'un historien l'occasion de pages aussi instructives, et de tableaux aussi variés que les annales politiques d'une ville, ou même d'une province entière. M. l'abbé Langlois a su profiter d'un grand nombre de documents inédits de tous genres; chartes des anciens ducs de Normandie, rois d'Angleterre et rois de France; décrets des archevêques de Rouen, bulles des papes; procès-verbaux des visiteurs du prieuré. La correspondance de saint Thomas de Cantorbery avec les religieux du Mont-aux-Malades, a surtout captivé son attention ; M. Langlois l'a tirée de la poussière des manuscrits et de nombreux recueils peu consultés dans lesquels elle étoit éparpillée. Grâce à tant de nouveaux matériaux, l'histoire de la résistance de l'archevêque de Cantorbery, de son voyage en France et de sa mort, est éclairée d'une nouvelle lumière. Regrettons seulement que notre historien n'ait pu connoître le beau poëme qu'un trouvère contemporain, Garnier de Pont-Sainte-Maxence, avoit fait en l'honneur de saint Thomas, poëme dont M. Victor Leclerc vient de donner une excellente analyse dans le tome XXIIIe

de l'*Histoire littéraire de la France*, qui paroît en ce moment. Là, se montre mieux encore l'influence et le crédit de l'abbé Nicolas, le célèbre prieur du Mont-aux-Malades, son dévouement pour l'archevêque, et la communauté de leurs sentiments et de leurs efforts contre les violences du pouvoir temporel. On sait que, toujours combattues avec moins d'ensemble et de succès, ces violences devoient aboutir au grand schisme de l'Église anglicane, si contraire à la véritable liberté des peuples, si bien accueilli cependant par le sentiment populaire; car on a souvent remarqué que le peuple a toujours été du parti de celui qui le gruge. C'est une si belle chose que la violence!

Le chapitre le plus important du livre de M. l'abbé Langlois est celui qu'il a consacré à l'histoire de la lèpre et des maladreries en France. L'hospice du Mont-aux-Malades ne fut guère, en effet, depuis sa fondation jusqu'à sa réforme à la fin du XVIIe siècle, qu'une léproserie. Rien de plus sobre, de plus attachant et de plus complet que ce mémoire historique et véritablement digne d'un recueil tel que celui de l'Académie des inscriptions. On y voit l'origine et la décadence de l'horrible mal, les moyens employés pour en arrêter ou du moins en circonscrire les ravages, le règlement des asiles consacrés aux malheureux qu'il atteignoit; les désordres inséparables de ces réunions de pestiférés, dont les populations s'exagéroient encore la funeste influence. Je regrette seulement que M. l'abbé Langlois ait accepté sans commentaires le récit des historiens contemporains qui accusent les lépreux de toutes les parties de la France « d'avoir formé le complot monstrueux d'empoisonner « toutes les eaux du royaume, afin de communiquer à tous leur « maladie, et ne plus être regardés comme infâmes » (page 103). Hélas! le seul crime de ces malheureux étoit d'avoir trop souvent essayé de toucher aux fontaines et aux eaux courantes qui leur promettoient un soulagement passager. Dans leur isolement, comment auroient-ils pu former une conspiration pareille? Que plus d'une fois, dans un cas d'extrême pénurie,

les princes et les grands vassaux aient affecté d'accuser les juifs de tels projets, on le conçoit; l'escarcelle des juifs étoit trop gonflée, leurs livres trop remplis de titres dont on redoutoit l'échéance : mais les ladres, que pouvoit-on attendre de leur dépouille? Aussi la première pensée du complot fut-elle mise sur le compte des juifs, et les juifs payèrent surtout pour les victimes du mal saint Ladre. En vérité, quand on voit avec quel manque d'égards on traitoit autrefois les juifs, on est assez naturellement conduit à comprendre qu'ils ne soient pas aujourd'hui trop fâchés de prendre leur revanche.

L'ancienne église collégiale de Saint-Thomas le Martyr, construite par ordre de Henry II, en l'année 1174, est la première de toutes celles qui furent placées sous l'invocation de l'archevêque de Cantorbery. Ce que le temps et surtout la révolution en ont épargné est aujourd'hui l'église paroissiale du Mont-aux-Malades, à Rouen. Mais, dit avec un juste et touchant regret M. l'abbé Langlois, « depuis que la paroisse a remplacé « la collégiale, vous y cherchez en vain quelque souvenir de « son illustre patron. C'est cependant la première qui, dans nos « contrées, ait été élevée à la gloire du martyr des libertés de « l'Église. Un roi victorieux et repentant, qui lui attribuoit ses « triomphes inespérés, l'avoit bâtie et dédiée sous le nom de « Saint-Thomas. Pendant plus de six siècles, le peuple fidèle y « vénéra ses reliques, y célébra sa fête : aujourd'hui il n'y reste « pas un vestige de son culte, pas un autel, pas une image, pas « une inscription qui rappelle au moins son nom dans ces lieux « qu'il affectionnoit, qu'il honora de ses lettres, qu'il enrichit « de ses aumônes quand il fut dans l'opulence, et d'où lui vin- « rent tant de consolations, lorsqu'il connut le malheur et la « pauvreté. » Des regrets si bien exprimés font honneur au cœur et à la sincérité de l'historien, et l'on ne peut s'empêcher de faire avec lui des vœux pour qu'un autel, un sanctuaire soient au moins réunis sous l'invocation de saint Thomas Becquet, dans une église fondée jadis en son honneur par le prince qui venoit de lui donner une place au milieu des martyrs.

Les deux chapitres XIII et XIV nous offrent, le premier l'histoire littéraire de l'ancien prieuré; l'autre, le tableau des mœurs et l'organisation de cette maison hospitalière. Le Mont-aux-Malades possédoit une riche bibliothèque, et compta des supérieurs et des religieux savants, habiles et recommandables par leurs ouvrages. Au premier rang se place, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'abbé Nicolas, cet ami, ce conseiller de saint Thomas Becquet. M. Langlois nous a conservé plusieurs de ses lettres qui le montrent comme un latiniste exercé, comme un théologien sévère, comme un homme de sens profond et d'excellent jugement. Dans les temps modernes, les chanoines réguliers du Mont-aux-Malades prirent part plus d'une fois à ces concours pieusement littéraires qui, sous le nom de *Puy des Palinods*, appeloit à Rouen, chaque année, les poëtes et les musiciens de toutes nos provinces, dans l'espoir d'y recevoir des couronnes. Il y eut pour présider ces assemblées qui préludoient à nos académies, plusieurs *princes* choisis dans leur maison. En 1520, sous le *principat* de maître Guillaume d'Attigny, prieur de Saint-Thomas le Martyr, le *Puy des Palinods* fit représenter une moralité à quatre personnages, intitulée le *Triomphe des Normands*. Plus tard, en 1636, les prix de la confrérie étoient disputés et souvent gagnés par Antoine Corneille, humble religieux du Mont-aux-Malades, dont les triomphes n'avoient pas le retentissement et nous devons ajouter l'importance de ceux de son frère, le grand Corneille : toutefois, les vers que cite M. l'abbé Langlois ne sont pas à mépriser, et justifient parfaitement les lauriers dont le prince du Puy de Rouen couronna le modeste front du bon religieux. On lit encore avec plaisir, dans notre volume, une excellente notice sur la vie et les ouvrages de François Bertaud de Freauville, prieur du Mont-aux-Malades, frère de madame de Motteville. C'est lui qui, si l'on en croit quelques contemporains malveillants, avoit mérité le surnom de *Bertaud l'Incommode*. Il avoit du savoir et de la facilité; il faisoit des vers, jouoit du luth et chantoit même d'une façon remarquable, bien que sa voix n'égalât pas l'agré-

ment, la douceur et la pureté de celle du célèbre Bertaud, son homonyme. M. l'abbé Langlois, qui n'a rien ignoré, cite, à ce propos, des pages entières de Tallemant des Réaux ; et je dois reconnoître que le dernier éditeur des *Historiettes* eût tiré grand profit des recherches de M. l'abbé Langlois, s'il les eût plus tôt connues. Mais il ne s'étoit pas avisé d'aller chercher, dans l'*Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades*, de nouvelles lumières à l'appui de son Commentaire.

On trouve encore ici de bonnes notices sur la vie et les ouvrages de dom Lelarge, de l'abbé Talbert et du savant astronome dom Pingré, mort en mai 1796, un des premiers membres de l'Institut de France. Pingré, qui avoit courageusèment refusé de prêter le serment constitutionnel, fut le seul homme illustre de cette maison du Mont-aux-Malades qui mourut en dehors des sentiments d'un vrai chrétien. A force d'étudier les étoiles et les mondes célestes, il finit, comme Lalande, par ne plus rien voir au delà des cieux. « L'ancien martyr de la vérité, » dit M. l'abbé Langlois, « le liturgiste scrupuleux qui avoit corrigé les offices « romains en usage dans sa congrégation, expira en citant des « passages du poëte épicurien de Tibur :

Exacto contentus tempore vitæ
Cedat, uti conviva satur. . . . . »

Je n'ai pas le temps de m'arrêter sur les derniers chapitres de cet excellent livre, qu'on peut avec raison regarder comme un modèle d'histoire particulière. Je laisse de côté le curieux tableau des mœurs anciennes, la description archéologique des bâtiments et des pierres tumulaires, des inscriptions, des reliques de l'abbaye ; la chronologie raisonnée des prieurs, enfin les pièces justificatives. Mais je vais consacrer les dernières lignes dont on me laisse la disposition à l'examen du second ouvrage de M. l'abbé Langlois, l'*Essai historique sur le chapitre de Rouen pendant la révolution*. C'est la relation vraie, touchante et douloureuse de toutes les épreuves auxquelles ces dignes et courageux prêtres furent soumis dans les premiers jours de nos longues

discordes civiles. Ici je ne puis m'empêcher de citer quelques passages de la lettre qu'une personne non moins recommandable par l'élévation de son esprit que par la grandeur de son nom, vouloit bien m'écrire, il y a quelques jours, à propos de cet ouvrage : « Rien de touchant, monsieur, comme le simple récit de « tant de souffrances et de sublimes misères. On croit lire une « suite du *Martyrologe*. Ces héros chrétiens, victimes de la foi, « supportant les privations, les traitements les plus horribles, « pour ne pas renier leur croyance, sont à la hauteur des pre- « miers chrétiens torturés par les idolâtres, et tous leurs « noms doivent assurément être religieusement conservés dans « les annales de chacun des pays auxquels ils appartiennent. « Dès mon enfance, j'ai entendu prononcer leurs noms avec « respect ; j'ai pu voir dans leur vénérable vieillesse quelques- « uns de ces précieux débris ; et je comprends l'empressement « avec lequel nous recueillons aujourd'hui tout ce qui nous « parle d'eux. Plusieurs appartiennent à des familles qui ne « sont pas éteintes ; et quel plus beau titre de noblesse que de « compter parmi ses ancêtres des saints et des martyrs ! C'est « donc un utile enseignement pour l'histoire que ces pages de « M. Langlois, écrites avec tant de sincérité, un respect si « religieux, une modération si grande. Et dans notre France, « si riche en dévouements héroïques et en sublimes sacrifices, « combien il seroit à désirer qu'il pût se rencontrer de nom- « breux écrivains pour réunir, quand il en est temps encore, « tant de documents d'un intérêt incomparable ! Mais ne pen- « sez-vous pas, monsieur, qu'il faudroit se hâter ? Les derniers « chaînons qui nous rattachent au passé sont bien près de se « rompre ; et bientôt on ne retrouvera plus la trace des pas de « ceux qui ont laissé de si grands exemples. »

Que pourrois-je ajouter à ces excellentes paroles ? Rien assurément, sinon que l'*Essai historique sur le chapitre de Rouen* est divisé en quatre articles. Dans le premier, M. Langlois nous fait connoître le nom de tous les chanoines qui assistèrent à la dissolution de leur compagnie en 1790, et nous raconte

les attaques, les résistances, les délibérations, les conférences, en un mot, tous les événements qui précédèrent cette dissolution. Nous revivons au milieu des scènes émouvantes de 1789 et 1790. Ici c'est le premier discours du neveu du vénérable cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen, le jeune abbé de Pradt, qui, dit M. l'abbé Langlois, « alloit débuter dans « la législature à côté de Cazalès et de Maury, pour finir entre « Foy et Benjamin Constant, après avoir été le docile agent de « la politique impériale. » Là, c'est la dernière et courageuse protestation des chanoines, adressée aux bourgeois de Rouen, chargés de l'exécution du fatal décret de l'assemblée nationale. Inutiles efforts ! le 28 décembre, les portes de la cathédrale de Rouen demeurèrent fermées au chapitre métropolitain, et les chanoines, expulsés de leurs siéges, durent se borner à des protestations mentales, jusqu'au moment où l'on devoit leur interdire jusqu'au droit de se taire et de laisser passer tranquillement l'oppression, sans faire chorus avec les oppresseurs.

Nous suivons, dans les trois autres chapitres, ces vénérables chanoines dans toutes les épreuves auxquelles les exposoit leur foi robuste, leur résistance, et surtout la fureur de tous ceux qui voyoient, dans la fermeté des vrais fidèles, la condamnation de leurs excès, de leurs opinions ridicules ou, pour le moins, de leur foiblesse. Le chapitre, par l'organe de l'un de ses chanoines les plus habiles, l'abbé Baston, entretient le mouvement de polémique nécessaire à tous ceux qui, victimes de la violence, sentent le besoin de ramener les indécis, et de démasquer les instruments de sottes ou mauvaises passions. L'évêque constitutionnel de Rouen, Beaulieu, eut beau s'entourer d'une cohorte de lévites assermentés comme lui, le sentiment chrétien répugna toujours à ces ministres de l'Église que le chef de l'Église désavouoit. Mais quand les grands orages furent passés, quand le clergé constitutionnel, pressé comme il l'étoit par l'opinion publique, en vint à douter, à rougir de lui-même, il fallut éviter un autre danger, celui de l'intolérance à l'égard de tous

ceux qui avoient obéi aux puissances de la terre : les vieux débris du chapitre de Rouen donnèrent encore, à l'époque du concordat, l'exemple de la modération et de la charité ; oubli du passé, respect au saint-siége qui, sagement, faisoit de l'indulgence une loi, telles furent les règles dont il ne se départit pas.

On aime à suivre, avec M. Langlois, chacun de ces dignes confesseurs, dans les dernières années de leur pèlerinage. La tranquillité de conscience est la meilleure garantie d'une longue vie ; au moins voyons-nous, en dépit des plus rudes épreuves, le plus grand nombre des chanoines de Rouen mourir octogénaires. Leur historien, tout en traçant avec chaleur le tableau de leur vertu et de leur noble résistance, a su jeter avec art quelques ombres dans la perspective ; il nous montre cet abbé Baston, longtemps sur la brèche, payer enfin le tribut à la foiblesse humaine, et, fatigué de dix années de luttes, se montrer un des plus ardents apôtres de l'obéissance passive, quand recommencèrent les luttes de l'Église avec le souverain de la France. Il n'oublie pas l'*aumônier du dieu Mars*, le célèbre abbé de Pradt, qui n'avoit assurément pas appris, au milieu des chanoines de la cathédrale de Rouen, à sacrifier les principes de la conscience aux convenances d'un jour, à la volonté d'un homme, cet homme fût-il le maître du monde. M. de Pradt étoit, avons-nous dit, le neveu du vénérable cardinal de La Rochefoucault, mort dans l'émigration peu de jours avant la signature du concordat, et dont M. Langlois nous racontera bientôt la vie. C'est là, du moins, ce qu'il nous promet, et ce travail sera sans doute le couronnement de l'excellent *Essai historique sur le chapitre de Rouen*, dont nous venons de parler.

PAULIN PARIS.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, par Anthoine Fromment*, mis en lumière par Gustave Revilliod; *Genève, Jules-Guill. Fick*, 1854; 1 vol. in-8 de 500 pag., portrait et vignettes. Antoine Fromment, natif du Dauphiné, et compatriote de Farel, prit une part active à l'établissement de la réforme à Genève, et aux guerres que cette ville soutint pour conserver son indépendance et sa nouvelle religion. Lorsque la paix fut établie, Fromment recueillit les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire de cette époque, et après avoir achevé ce travail, il le fit imprimer. Mais le conseil de Genève y découvrit des passages qui ne lui convinrent pas, et supprima l'édition entière. Aucun exemplaire n'a échappé à cette destruction. M. Revilliod a publié l'œuvre de Fromment sur le manuscrit autographe déposé aux archives de Genève, et il y a ajouté les *Extraits des registres publics de Genève*, d'après Flournois, depuis 1532 jusqu'en 1536. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui voudront écrire ou connoître l'histoire de la ville de Genève, et celle de la réforme calviniste. Les portraits et les nombreuses vignettes dont ce livre est orné, ont été dessinés par M. Gandon, et les majuscules historiées sont celles qu'employoit Badius, le célèbre typographe, beau-frère de Robert Estienne. Ce volume, imprimé en beaux caractères, sur papier chamois, coûte 10 fr. à Genève.

— *Notice littéraire et biographique sur le comte Théodore Rostopchine* (1765-1826), par S. Polstoratzki, 1854, brochure de 64 pag. Rostopchine, rendu célèbre par l'incendié de Moscou en 1812, catastrophe terrible, qu'il désavoua plus tard, on ne sait pourquoi, et qu'il chercha vainement à attribuer aux François, est l'auteur de plusieurs ouvrages en russe et en françois.

M. Polstoratzki cite un pamphlet intitulé : *Réflexions à haute voix sur le Perron rouge*, 1807; *Les faux bruits*, comédie représentée en 1808; des *proclamations* et des *lettres* publiées en russe et en françois; *La vérité sur l'incendie de Moscou*, 1823. On a dit de cette brochure que la *Vérité* de Rostopchine n'avoit servi qu'à obscurcir la vérité. Un *quatrain* inédit, en vers françois, et enfin ses *Mémoires écrits en dix minutes*. Ce dernier opuscule, écrit en françois, est fort original. Il est reproduit en entier dans cette notice, d'après le manuscrit de l'auteur.

La famille du comte Théodore Rostopchine a fourni d'autres écrivains distingués. Sa femme, la comtesse Catherine, a publié en françois, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages religieux; son fils, le comte André, né en 1813, a composé en françois une *Histoire universelle*, imprim. à Moscou, 1843-44; 2 vol. in-8. Enfin, la comtesse Eudoxie, femme du comte André, est un auteur et un poëte russe, dont les productions sont fort estimées; elle a écrit, en outre, de charmantes poésies en françois.

— *Notice historique sur le scel communal, les armoiries et les cachets municipaux de la ville de Dunkerque*, par J. J. Carlier. *Dunkerque*, 1855; in-8, fig. Cette brochure de 72 pages, est extraite des *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*. Elle reproduit les sceaux de la ville de Dunkerque, depuis 1226 jusqu'à nos jours. M. Carlier a rattaché à cette notice, une curieuse dissertation sur les sceaux des communes au moyen âge, et quelques détails intéressants sur les armoiries. On y trouve encore le récit des principaux événements de l'histoire de Dunkerque, qui ont donné lieu aux modifications successives du sceau de la commune. Dix empreintes de scels et de contre-scels, dessinées par M. Arth. Forgeais, ont été gravées dans le texte par M. Th. Hildebrand.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI et JUIN — 1856.

---

385. ARTICULI ORTHODOXAM religionem sanctamque fidem nostram respicientes, à S. theol. profess. Lovaniensis univers. editi, etc... — Les articles concernant la vraie religion et saincte foy catholique, composez par les doct. en théol. de l'univers. de Louvain, et méritoirement confermez par la très sacrée Maj. Impériale... *Lovanii*, 1545; in-4° de 12 ff., v..... 28—»

RARE ET CURIEUX. — Charles-Quint, voyant *à son très-grand regret et desplaisir* que malgré la sévérité de ses édits, les hérésies et *mauldictes sectes encoires ne sont extainctes : ains que publiquement et occultement se espardent et entretiennent de plus en plus*, mande aux docteurs de Louvain, de rédiger *aucuns articles resolutifz des poinctz que au faict de nostre foy et religion lesdicts hérétiques mettent en dispute et controverse. Dont la teneur sensuit.* La doctrine catholique, exposée en 32 articles par les théologiens de Louvain, est suivie d'un édit de Charles-Quint, daté de Bruxelles, le 14 mars 1544 (1545). Nous en citerons les premières phrases :

Parquoy et que iceulx articles estans veuz et visitez en nostre conseil sont esté trouvez bons et catholiques, nous avons iceulx, en tant que en nous est, auctorisé et auctorisons : requerans et admonestans tous evesques et prélats d'église de quelque qualité et condition qu'ils soient, et comme protecteur et conservateur de nostre saincte foy, leur mandons qu'ils ayent à envoyer à leurs vicaires,... copie auctenticque desdictz articles, affin de les distribuer à tous les curez et par tous les monastères mendians et non mendians.... pour les prescher ouvertement et clerement en leurs sermons. Lesquels evesques et clergé, tant exemptz que non exemptz, se debvront ranger selon iceulx,... et feront proceder contre les transgresseurs... en les aisan punir exemplairement.

L'histoire des pays catholiques nous offre peu d'exemples d'un souverain qui ait osé s'immiscer d'une manière aussi absolue dans les affaires ecclésiastiques, en faisant examiner par son conseil des articles de foi religieuse, les approuvant de sa propre autorité, et les imposant au clergé comme règle de conduite, sous peine de châtiment exemplaire.

386. BASILII magni de instituendâ studiorum ratione, gr. lat., cum annotat. Justini Gobleri. — Joan. Pici Mirandule opuscula : De homine ; De Christo et mundo ; De vitâ christianâ ; Commentaria in Psal. XV. — Rodolphus Agricola, De formando studio. — Erasmi Roterd. ratio colligendi exempla., — Phil. Melanchtonis De locis communibus ratio. — Petrus Fladrunus, Locorum communium index. *Basileæ, Henricus Petrus*, 1537 ; 1 vol. in-8, mar. v., fil., tr. dor..... 36—»

TRÈS-RARE. — Basile le Grand, archevêque de Césarée, saint Père grec du IVe siècle, a laissé plusieurs ouvrages. Il écrivit son livre *De instituendâ studiorum ratione*, pour recommander à ses neveux la lecture des anciens poëtes et des anciens rhéteurs. Léon Arétin avoit déjà traduit cet opuscule en latin. Justin Gobler, jurisconsulte allemand, mort à Francfort en 1567, le traduisit de nouveau ; mais il joignit à sa traduction le texte grec et des commentaires assez étendus. L'épître dédicatoire de J. Gobler est datée de Trèves, septembre 1537. Cette œuvre ne formoit qu'un tome de 124 pages. Afin de lui donner une ampleur suffisante, l'imprimeur ajouta quatre opuscules de J. de la Mirandole, sur la morale et sur les règles d'une vie chrétienne ; une lettre sur la méthode d'étudier, par le célèbre Rodolphe Agricola, l'un des restaurateurs des sciences et des lettres en Europe, au XVe siècle ; et enfin, trois petits traités du même genre écrits par Érasme, par Melanchton et par Pierre Fladrun. Ce dernier auteur est presque inconnu. Né à Walkilch, en Brisgaw, il étudia à Fribourg, devint un habile philologue et professa à Roubaix, où il mourut jeune le 18 octobre 1526.

Ce recueil est TRÈS-RARE, et il acquiert une certaine importance par la réunion de ces opuscules, fort peu communs, composés par des savants dont les ouvrages sont toujours recherchés.

387. BELLEFOREST. La chasse d'amour, avec les fables de Narcisse et Cerbère, ausquelles sont ajoustés divers sonetz, par F. de Belleforest, Commingeois. *Paris, Vinc. Sertenas*, 1561 ; in-8, mar. r. fil., tr. d. (*Thompson*) ..... 75—»

TRÈS-RARE. — SUPERBE EXEMPLAIRE. — François de Belleforest, né à Sarzan, dans le pays de Comminges, en novembre 1530, mourut à Paris le 1er janvier 1583. Il s'exerça, sans beaucoup de succès, dans tous les genres d'écrire. Son *Histoire des neuf rois qui portèrent le nom de Charles*, lui valut le titre d'historiographe de France. Ami de Ronsard, de Baïf et de Duverdier, il voulut se livrer à la poésie, mais il se lassa bientôt de composer des vers qu'on lisoit peu. On ne sera point étonné de cette indifférence pour les œuvres poétiques de Belleforest, lorsqu'on aura lu quelques-uns de ses vers. Voici la dernière stance de *La chasse d'amour :*

Chasse d'amour, qui jadis me sacras
A deux archers, à deux hautes puissances :
Or consacrée icy par moy seras
A deux beautez, et à deux excellances.
Phœbus, Amour ont causé les essances
Par qui je vis, et par qui tu vivras :
Tu auras nom, essence, et vol, et esles,
Du nom, du taint, de deux chastes pucelles.

Belleforest avoit dédié son livre à mesdemoiselles Marguerite et Marie de Coteblanche. Parmi les nombreuses pièces qui suivent *La chasse d'amour* nous citerons seulement les quatre premiers vers d'un sonnet :

Phebus, Cupidon, Mars, son ray, son feu, son branc,
Pour luire, pour brusler, pour du tout me deffaire
Chassent et rendent vains, et sans estre vont faire
Mes fredons, mes desirs, et ma vie, et mon sang.

L'*allusion* aux affaires du temps, *sur la fable de Cerbère, chien portier d'enfer, osté de son règne par Hercule*, renferme des idées assez heureuses qui auroient mérité d'être mises en œuvre par un meilleur poëte.

388. — La pastorale amoureuse, contenant plusieurs discours non moins proufitables que récréatifs, avec des descriptions de paisages (en vers), par F. de Belleforest, Commingeois. *Paris*, *J. Hulpeau*, 1569; pet. in-8, réglé, mar. r., tr. d. (*Duru*)..... 75—»

TRÈS-RARE. — Fort bel exemplaire. — Voici le début de la *Pastorale amoureuse :*

Au plus froid de l'hyver, comme espris tout en feu
Les Nymphes de ce mont tant nuit que jour m'ont veu
Arresté sur le bord pierreux d'une fontaine,
Contemplant le surgeon clerluisant de sa veine,
Laquelle en plein hiver ressent le feu en soy,
Et en l'ardeur brillant d'esté a ne sçay quoy

Qui non moins l'enfroidist que si de glace esprise
La terre se vestoit d'une gelée grise
Herissonnant le tout des horreurs de l'hiver.

La *Pastorale amoureuse* est dédiée à Loys de Tournon, seigneur d'Arlan; cette dédicace est suivie d'une pièce de vers adressée à Claude de Turenne, dame de Tournon, par Jean Willemin, Bourguignon, précepteur du seigneur d'Arlan. On trouve à la fin du volume un *sonnet* à M. d'Arlan, composé par Jacques Moysson, et une pièce en vers latins de Claude Sellier de Langres. Cet opuscule de Cl. Sellier renferme un tableau sommaire des dévastations commises pendant les guerres civiles.

389. — Discours sur l'heur des présages advenus de nostre temps, signifiantz la félicité du règne de nostre Roy Charles neufiesme très-chrestien; par F. de Belleforest, Comingeois. *Paris*, 1572; pet. in-8.. 36—»

Très-rare. — Belleforest vivoit du produit de sa plume, aussi a-t-il publié plus de cinquante ouvrages tant en prose qu'en vers. Ses écrits historiques ne sont que des compilations; nous avons vu que ses poésies, presque toujours composées à la hâte, sont loin d'être des chefs-d'œuvre. Et cependant nous préférons ses vers les plus mauvais à son *Discours sur l'heur des presages*, car ce *discours* est une apologie des massacres de la Saint-Barthélemy, écrite au mois de novembre 1572, et dédiée à René de Voyer, vicomte de Paumy, bailly et gouverneur du pays de Touraine. L'auteur passe en revue les signes miraculeux qui ont présagé les divers événements du règne du *bienheureux* Charles neuvième. « S'il y eut onques saison en « laquelle Dieu aye donné quelque démonstration de sa volonté par les « signes extérieurs, ça esté de nostre temps et du règne de ce *bienheu-* « *reux* Charles neuflesme, que les marques en ont apparu, et que soudain « au signe l'effaict a esté adjousté. »

Belleforest cite le débordement de la Seine et l'apparition d'une armée dans les nuages en 1562; la famine et la peste qui désolèrent la France, de 1562 à 1565; la rigueur de l'hiver en 1566, la violence des orages pendant l'été de 1567, la tempête qui éclata sur Paris, lorsqu'on démolit la croix de Gastine, l'aubépine qui fleurit le jour de la Saint-Barthélemy, etc. « Un « jour de feste d'apostre escorché et crucifié, a esté celuy qui a ruiné les « ennemys de la croix, les tyrans et meurtriers des gents d'Église.... Ce « sainct et glorieux fils de celuy qui tient les eaux en suspens..... a faict « tonner l'ire de Dieu sur la teste de Coligny et de ses complices, et rem- « plissant le roy et les princes de bons desirs, et renforçant le cœur de sa « noblesse, et la main du peuple, a rendu la paix à ses sujetz... »

A cette apologie en prose, Belleforest a ajouté un *Cantique de resjouissance, pour la clarté rendue à l'Église et royaume de France.* Nous en citerons quelques vers :

Mais (ô Dieu !) tu as faict que la main glorieuse
De nostre roy heureux, que sa main bienheureuse
A occis tout à fait le serpent renaissant,
Et la force duquel alloit en accroissant,
As faict que nostre roy étestant comme gerbes
Les sommets arrogants des lyons plus superbes,
A l'aigle mise à bas que Coligny portoit,
Et ruyné le nom qui de tant se hauçoit.

Le volume est terminé par un *sonnet* de Jacques Moysson, et deux *sonnets* de Belleforest, adressés au roi et à la France.

390. Boemus. Liber heroicus de musicæ laudibus; Carmen sapphicum de laude et situ Ulmæ, civitatis imper. Sueviæ; cum multis aliis carminibus (auth. Jo. Boemo Aubensi, Theutonicorum ordinis præsbitero). (*Augustæ Vindelic.*, *J. Miller*, 1515); pet. in-4°, vél.... 35—»

Rare. — Jean Boëm, prêtre de l'ordre teutonique, étoit né à Aub (Franconie), dans le xve siècle; il résidoit à Ulm, en 1515. Ces renseignements sont extraits de son livre, et ce sont les seuls que nous ayons pu découvrir. Plusieurs de ses poésies portent cette souscription : J. B. A. (Joan. Boemus Aubensis), *theutonicus dominus non latinus*. L'auteur a dédié son Éloge poétique de la musique à son compatriote, J. Zehender, curé à Aub. D'après cette dédicace, Zehender étoit non-seulement un instrumentiste distingué, mais encore un excellent compositeur.

Boëm fait l'éloge des cantilènes de Zehender, et surtout d'une hymne à saint Sébastien, qu'il avoit composée pendant que la peste désoloit l'Allemagne. La description de la ville d'Ulm, au commencement du xvie siècle, est fort curieuse. Ce petit poëme en vers saphiques est suivi de poésies sacrées, de conseils à la jeunesse et de quelques épigrammes. Nous avons remarqué un sixain (*hexastichon*) en l'honneur de J. Buchner, organiste et joueur de guitare.

391. Capelloni. Les divers discours de Laurent Capelloni, sur plusieurs exemples et accidens meslez, suivis, et advenuz (trad. d'ital. en franç., par P. de Larivey). *Troyes*, *J. Le Noble*, 1595; 1 vol. in-12. »—»

Très-rare. — Laurent Capelloni dit dans la *préface*, qu'il composa ses *Discours* en vingt jours, à l'époque des vendanges, dans une maison de campagne qu'il possédoit au village de Busset, situé entre Gênes et Novi, et qu'il mit la dernière main à son ouvrage, après son retour à Gênes, pendant les longues soirées de l'hiver. Tels sont les seuls renseignements

que nous ayons pu découvrir sur Capelloni. Quant au volume, il n'est pas moins inconnu que l'auteur; cependant, il existe peu de livres aussi curieux sur les guerres d'Italie, du temps de Charles VIII, de François Ier et de Henri II. L'auteur raconte les hauts faits des plus célèbres capitaines français et italiens, ainsi que les épisodes les plus remarquables des guerres et des dissensions qui agitèrent l'Italie, depuis 1494 jusqu'en 1559. Il est probable que Capelloni avoit été témoin de la plupart des événements qu'il rapporte, puisqu'il a pu les écrire de mémoire. Nous avons remarqué des détails intéressants sur la mort de Henri II, en 1559. On ne trouve qu'un seul fait postérieur à cette date, la mort du sultan Soliman pendant la guerre de Hongrie, en 1566. Les *Discours* de Capelloni sont indispensables à tous ceux qui voudront écrire l'histoire de France ou l'histoire d'Italie, pendant la première moitié du XVIe siècle. Nous ferons observer que les dates des événements relatés dans ce volume, sont toujours inscrites sur les marges.

Cet ouvrage a été traduit en françois par le célèbre champenois P. de Larivey, l'auteur des *Comédies facétieuses*, et fort bien imprimé à *Troyes*, par Jean Le Noble. Le livre de Capelloni a été décrit avec soin, et la marque singulière de l'imprimeur a été reproduite dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1847, p. 44).

392. Chef-d'œuvres (*sic*) politiques et littéraires de la fin du XVIIIe siècle, ou choix des productions les plus piquantes... *S. n.*, 1788; 3. vol in-8, br. non rognés.....24—»

On auroit peine à retrouver dans les journaux du temps, ou bien en éditions originales, les pièces curieuses rassemblées dans ce recueil; on y remarque : *Détails historiques sur Paris*, *Le luxe des femmes entretenues*, *Les vestes à la mode*, etc.

393. COMITIS BELLOCASSII (*Stephani*) Sylvula carminum, cum nonnullis epitaphiis Marci Laurini et Joh. Lodov. Vivis. *Brugis, typis Roberti Gualteri et Erasmi Verreeckij sociorum typographorum* (in fine :) *veneunt in Burgo Simoni Vander Muelen, prope fores D. Donationi*, 1544, pet. in-8°, v. m..... 45—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE d'un livre rare. — Étienne Comes, chanoine de S.-Donatien à Bruges, naquit à Cassel (Flandre occidentale), dans le XVe siècle, et mourut à Bruges vers 1543. Il avoit pris le surnom de *Bello-Cassius*, de Cassel, sa patrie, et d'un village voisin nommé Belle. Il exerça pendant vingt-quatre ans l'emploi de secrétaire du chapitre de S.-Donatien. Le chanoine Antoine Sconhovius, publia les vers latins de son collègue et

y ajouta les épitaphes écrites par divers poëtes, en l'honneur de Marc Laurinus et de Jean-Louis Vivès, également chanoines de S. Donatien. Ce recueil de poésies latines appartient complétement à la Flandre : auteurs, éditeur, imprimeur, tous sont Flamands. On trouve sur le dernier feuillet les armes de la ville de Bruges, et sur le titre la marque fort curieuse de l'imprimeur.

Nous n'avons point osé traduire le nom de Comes par Comte ou Le Comte; car il nous paroît probable que le mot *Comes* est la traduction latine d'un nom allemand.

Voici l'épitaphe et le testament d'Étienne Comes écrits par lui-même :

EPITAPHIUM.

Hoc jaceo in tumulo, priùs at quàm munere vitæ
Exuor, in voto hoc promere carmen erat.
Huc veni, hic vixi, peregrinæ fabula vitæ,
Nunc acta est, redeo vita ubi perpes erit.
Cygneo sic more mei sum funeris ipse
Cantator, longum, qui legis ista, vale.

TESTAMENTUM.

Cœlo animam, do corpus humo, do cætera mundo,
Ut capiat partem quilibet inde suam.

394. Constitutions de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. *Paris*, 1671 ; pet. in-12, v. br..... 12—»

L'ordre de Cîteaux fut réformé à l'abbaye de la Trappe, en 1662, par Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé. Les règles établies par l'abbé de Rancé, étoient tellement sévères, qu'elles trouvèrent des détracteurs. On s'effrayoit de ces austérités qui contrastoient si vivement avec la vie relâchée des autres monastères. Un silence presque absolu, le travail des mains pendant trois heures par jour, la prière, la méditation, la reclusion dans les cellules, une nourriture peu substantielle, et très-souvent le jeûne, une indifférence complète pour la conservation de la vie, tels sont les points principaux qui servent de bases aux *Constitutions* de l'abbaye de la Trappe. Au surplus, on lit dans la *préface* : « Quiconque voudra demeurer dans le monastère de la Trappe, n'y doit apporter que son âme, la chair n'a que faire là dedans. Ce n'est pas là qu'il faut ménager sa santé, ny examiner les diverses qualités des viandes... Les maisons religieuses doivent être des écoles de pénitence. »

Ces *Constitutions*, imprimées pour la première fois à Paris, en 1671, ont toujours été rares, et fort peu connues au dehors des couvents. On nous permettra de citer, pour l'édification de nos lecteurs, quelques passages des chapitres les plus curieux :

« On se lèvera à deux heures pour Matines ; il vaut mieux prévenir d'une

heure que de retarder d'un quart d'heure. On fera l'espace d'entre les coups fort petit pour ôter lieu à la paresse.

« On ne crachera au chœur que dans les crachoirs, que l'on tiendra les plus nets que l'on pourra...

« On ne tournera jamais la tête dans le dortoir, et l'on y marchera avec gravité et modestie, n'y ayant rien de si indécent à un moine que de marcher avec légèreté en quelque lieu que ce soit.

« Pendant que l'on ne sera point au chœur ou au travail, ceux qui ne seront occupés à aucun office particulier, seront au dortoir et garderont leurs cellules. Les supérieurs auront soin de les ouvrir de temps en temps pour voir si les religieux employent le temps utilement.

« Chacun, au retour des Matines, prendra ses souliers...

« On ne laissera jamais ouvertes les portes du dortoir, non plus que les autres. On prendra garde de ne jamais cracher contre les murs du dortoir ou des cellule

« On couchera sur une paillasse piquée, qui ait tout au plus un demy-pied d'épaisseur; le traversin sera de paille longue ; le bois de lit sera fait d'ais sur des tréteaux.

« On ne mangera ni trop vite ni trop lentement, on gardera en cela une juste mesure... On aura toujours la vue baissée, sans néanmoins se trop pencher sur ce que l'on mange. On n'aura jamais son couteau en mangeant, et l'on ne le portera jamais à la bouche. On n'avancera jamais les bras sur la table pour les y tenir quelque temps plus haut que le poignet. On ne se lavera jamais la bouche à table. On ne se nettoiera jamais les dents avec son couteau ou sa fourchette, ou quelque autre instrument que ce soit... On coupera le pain proprement et tout uni, sans faire paroître aucun choix. On mangera les choses comme on les sert, sans faire mélange d'un mets avec un autre, ce qui n'est qu'une gourmandise et qu'une malpropreté.

« Aux jeûnes de l'ordre, il n'y aura jamais de lait à la collation, ni de fromage, ni de salade, et le pain s'y donnera dans une quantité déterminée, environ quatre onces. Aux jeûnes de l'Église, on ne servira point de laitage ni de beurre au dîner, et à la collation on ne donnera que deux onces de pain sans aucun fruit. L'on observera inviolablement et sans aucune dispense, les jeûnes du mercredi et du vendredi de toute l'année... On s'abstiendra de beurre, laitage et fromage, outre les jours de jeûne d'Église, durant tout l'Avent et tous les vendredis de l'année.

« On se passera de vin en tout temps... On ne commencera jamais par boire aussitôt que l'on est à table, ce qui témoigneroit trop d'empressement et d'intempérance, et l'on boira posément et sans reprises, tenant la tasse ou le verre des deux mains. On ne servira point de nappes sur les tables ; on n'y mangera que des racines ou légumes, pois, fèves, laitage, riz, gruaux, bouillies ; jamais de poisson ni d'œufs ; les salades et le beurre pour portion. On n'en donnera jamais que de deux sortes, auxquelles on pourra ajouter quelque peu de fruit... On ne fera rien qui approche de pâtisserie. Les légumes s'apprêteront avec peu de beurre ou point du tout,

si l'on peut; et l'on n'usera jamais d'aucune épicerie... On ne mangera point de pain blanc... On n'entrera jamais à la cuisine sans permission : on n'y parlera jamais, mais seulement dessous la porte de la cuisine...

« On se chauffera debout (dans le chauffoir), excepté au temps des conférences. On se gardera de faire paroître de l'empressement en y allant. On ne lira point auprès du feu. On s'y tiendra en grand silence, et en une posture honnête sans retrousser ses habits que fort peu, sans avancer trop les pieds vers le feu; et prenant garde de ne point incommoder ceux qui sont proches de vous. On n'ôtera point ses souliers ni pantoufles pour se chauffer les pieds, cela étant contre l'honnêteté.

« Outre le travail du jardin (pendant trois heures au moins par jour), les religieux s'employeront à tout ce qu'il y aura à faire dans le monastère, sans préjudicier à leurs exercices et à l'office; ils balayeront, ils laveront les lessives, cureront les étables et aideront aux convers dans leurs ouvrages.

« On ne donnera jamais aux malades que du bœuf, du veau et du mouton, et jamais on ne leur accordera de menue viande. On ne mangera point de viande, et l'on n'en mettra point dans les bouillons, que l'on n ait enduré trois ou quatre accès de fièvre... On ne prendra jamais de remèdes que par l'ordre du supérieur; on n'usera jamais de sucre ni de confitures dans les infirmeries.

« On sera exact pour le silence, et à l'égard de ceux qui y manqueront, on usera des pénitences portées par la règle : comme jeûnes au pain et à l'eau, disciplines, et particulièrement contre ceux qui parleront haut des choses même nécessaires... On ne parlera jamais que par nécessité et tout bas.

« On ne dira jamais à un frère une parole rude qu'aussitôt on ne se prosterne à ses pieds... Sitôt qu'un religieux se verra repris avec quelque force par son supérieur, en tel lieu et rencontre que ce soit, il se doit prosterner et demeurer en cet état jusqu'à ce qu'il lui ordonne de se lever.

« On ne doit appeler personne de loin, ni de la voix, ni par aucun autre son. On regarde comme un crime, lorsqu'un religieux s'excuse de ce dont on le reprend, soit qu'il ait commis la faute dont on le reprend, ou qu'il ne l'ait point commise. »

AP. B.

394. CORDIER. De corrupti sermonis emendatione libellus (à Mathur. Corderio), cum perbrevi accessione Roberti Vallensis, ab omnibus mendis repurgatus. *Parisiis, Joh. Petit*, 1540; 1 vol. in-8., mar. v. tr. dor. (*Janséniste*)..... 65—»

Édition TRÈS-RARE. — On peut lire dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1851, pp. 501 et suiv.) un article de M. P. de Malden sur Mathurin Cordier et sur son livre mêlé de latin et de françois, *De corrupti sermonis emendatione*. Nous ajouterons cependant à cette notice, quelques observa-

tions nouvelles. M. de Malden donne le titre de la première édition de cet ouvrage, *Rob. Estienne*, 1530; « titre qu'il conserva dans les éditions successives jusqu'en 1541, époque à laquelle Mathurin Cordier apporta de notables changements au texte, et par suite au titre.... L'édition de 1541 est la quatrième citée par M. Brunet. » Les éditions ainsi indiquées, ont été publiées par Rob. Estienne; mais, on n'a point connu l'édition de *J. Petit*, 1540. Elle se distingue des éditions antérieures par un titre beaucoup moins prolixe, et par les curieuses additions de Robert Duval, chanoine de Chartres, mort en 1567; elle n'a point subi les transformations de l'édition de 1541; elle n'est pas divisée en chapitres, et il faut encore chercher çà et là les proverbes et les dialogues répandus dans l'ouvrage. Nous sommes tenté de croire que Rob. Estienne a fait usage, en 1541, des additions de Rob. Duval. En effet, le chapitre 59 est intitulé *Ludus pilæ palmariæ*, et M. de Malden dit à ce sujet: « Chapitre qui, pour la plus grande joie des écoliers, renferme exprimé dans la langue des Horace et des Virgile, le vocabulaire des joueurs de paume. » Or, dans l'édition de 1540, ce vocabulaire se trouve dans l'appendice de Rob. Duval, qui a donné, en outre, une curieuse nomenclature des monnaies et des poids de l'ancienne Rome, réduits en monnaies et poids de France, ainsi qu'une longue liste des mots impropres et barbares employés par les jurisconsultes, avec la traduction en bon latin.

Quoique le livre de Math. Cordier ait été plusieurs fois réimprimé, il est toujours rare; c'est le sort de tous les livres d'usage *confiés à la jeunesse qui mord plus au contenant qu'au contenu.*

395. De corrupti sermonis emendatione et latinè loquendi ratione liber unus; cum indici gallicarum dictionum latinè in hoc libello redditarum. *Lugduni, Seb. Gryphius*, 1547; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. (*Janséniste.*) 40—»

Superbe exemplaire d'une belle édition. — Séb. Gryphius, le célèbre imprimeur lyonnois, dont les éditions sont aussi recommandables par la beauté des caractères que par la correction des textes, étoit digne de publier l'ouvrage de Math. Cordier, tant de fois déjà réimprimé par Rob. Étienne. Ce livre, augmenté de moitié depuis l'édition de 1540, n'a pas moins de 544 pages. Les matières qu'il renferme sont classées en 59 chapitres, subdivisés en paragraphes numérotés. Une ample table des locutions françoises, rend les recherches très-faciles. L'imprimeur a placé en tête du volume la préface de Math. Cordier, datée du collége de Nevers, décembre 1542. Dans cette préface, l'auteur rappelle que son ouvrage parut pour la première fois, en 1530, et il se plaint des libraires qui se sont emparés de ce livre, et l'ont tellement défiguré, qu'il ne peut plus le reconnoître. « Ils ont retranché le titre, dit-il, ils ont enlevé mon nom, ils ont retranché plusieurs passages importants, et en ont ajouté d'autres tout à fait inutiles. C'est

pourquoi je me suis décidé à le revoir avec soin, et j'en confie de nouveau l'impression à Rob. Estienne. »

La seconde édition, revue par l'auteur, est donc de la fin de 1532, ou plutôt de 1533, et toutes les éditions anonymes publiées de 1530 à 1532, par divers libraires parisiens, ont été désavouées par Math. Cordier.

Dans l'édition de *Lyon*, 1547, le 58e chapitre, consacré aux *proverbes*, contient 282 paragraphes. Le 59e chapitre, *Ludus pilæ Palmariæ* (Le jeu de paume), est beaucoup plus étendu que l'addition faite sur le même sujet par Rob. Duval, dans l'édition de 1540 : il se compose de 80 paragraphes. Math. Cordier n'avoit travaillé que pour les écoliers, et cependant trois siècles après la mort de l'auteur, son livre a conservé assez d'intérêt pour être lu avec plaisir par des amateurs, et même avec fruit par des savants.

395 bis. Correspondance de la reine (Marie-Antoinette) avec d'illustres personnages. *S. n.* (*Paris*), 1790; in-8, portr. dem.-mar ..... 8—»

Il va sans dire que toutes ces lettres sont inventées à plaisir. Ce lâche et atroce libelle, sorti d'une imprimerie clandestine et répandu à profusion dans le peuple, n'a pas peu contribué à pervertir l'opinion publique à l'égard de la malheureuse reine. L'auteur est évidemment celui des Mémoires de la comtesse de La Motte. P. L.

396. Drehling. Speculum apologeticum distinctionis ex naturâ rei formalis in divinis oppositum aliis quibuscumque distinctionibus methodo theologicâ concinnatum... à P. Fr. Vrsicino Drehling, ss. theologiæ lectores in conventu FF. Min. Strictoris observ. Recollect. Rubeacensi. S. l., 1737; 1 vol. in-8., mar. r., fil., compart., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 18—»

Rare. — Cette dispute de théologie scolastique sur une question fort ardue et souvent controversée, a été soutenue publiquement, au mois de septembre 1736, dans le couvent des récollets de Roubaix; elle forme un volume de 334 pages. Il est curieux de trouver un livre de ce genre, publié au XVIIIe siècle. C'est un lointain écho des disputes animées qui eurent lieu, dès la fin du XIIIe siècle, entre les *scotistes* et les *thomistes;* car, c'est encore un disciple du *docteur Subtil*, qui défend vivement les opinions de son maître contre les jésuites, les dominicains, et surtout contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers. Le latin du P. Drehling est de la mauvaise école des scolastiques. Quant aux raisonnements, ils nous paroissent

souvent aussi obscurs que le sujet qu'ils ont la prétention d'éclaircir. Nous soumettons à l'intelligence de nos lecteurs les phrases suivantes, comme *specimen* de l'œuvre des récollets de Roubaix : « Si quidem, teste Cajetano, « in Deo, ante actum, intellectûs et à parte rei sit pluralitas et distinctio « virtualis ; alias si non à parte rei sed per intellectum sit pluralitas scilicet « *communicabilitas* et *incommunicabilitas*, *producibilitas* et *improducibili-* « *tas*, mysterium principalissimum nostrum SSS. Trinitatis erit fictitium; « quod ortodoxæ aures abhorrent. »

397. Du Vignau. Le secrétaire turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, et sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure turque, et une relation très curieuse de plusieurs particularités du Serrail qui n'avoient point encore estés sceuës; par Du Vignau, écuyer, Sr. de Joanots. *Paris*, 1688, 1 vol. pet. in-12..... 24—»

Livre rare et curieux. — Louis Du Vignau, écuyer, sr de Joanots, chevalier du Saint-Sépulcre, eut pour parrain Louis XIV. Il resta neuf ans à Constantinople, comme secrétaire de l'ambassade françoise à la Porte, et se rendit fort habile dans la connoissance des langues orientales. A son retour en France, il fut nommé secrétaire-interprète des escadres du roi. En 1687, il publia l'*État présent de la puissance ottomane*. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur signale les causes de la décadence des Turcs, fut accueilli favorablement par Louis XIV et par le grand-duc de Toscane. En 1688, parut *Le secrétaire turc*. Ce livre fait connoître la manière de composer les *selam*, c'est-à-dire d'entretenir une correspondance active par le moyen des fleurs, des fruits, des feuilles, des minéraux, des soies de diverses couleurs, etc.; cette partie est complétée par un catalogue des objets dont on peut former un selam, avec leur signification. On trouve encore, dans ce volume, des détails sur l'intérieur et les usages du sérail: il paroît que Du Vignau est le premier qui ait pu fournir sur ce sujet des renseignements exacts. Une contrefaçon de cet ouvrage parut, la même année, sous le titre de *Le langage muet des Turcs, ou l'art de faire l'amour sans parler, sans écrire et sans se voir, par le sieur D. L. C. Middelbourg, 1688, pet. in-12. Le secrétaire turc* de Du Vignau a donné naissance à plusieurs livres du même genre, tels que *Le langage des fleurs*, etc.

398. Flacourt. Histoire de la grande isle de Madagascar, composée par le sieur de Flacourt, directeur général de la compagnie françoise de l'Orient, et commandant pour S. M. dans ladite isle ; avec une relation de ce qui

s'est passé ès années 1655, 1656, et 1657, non encore vue par la première impression. *Troyes, Nic. Oudot*, et *Paris, Fr. Clouzier*, 1661; 1 vol. in-4°, cartes et fig. veau..... 24—»

Étienne Bizet de Flacourt, né à Orléans, en 1607, fut nommé commandant de Madagascar par la compagnie des Indes, en 1648. Il résida dans cette île jusqu'au 12 février 1655, époque à laquelle il revint en France. Il s'étoit embarqué à Dieppe, le 20 mai 1660, pour retourner à Madagascar, lorsque, le 10 juin, son navire fut attaqué par les Barbaresques. Pendant le combat, le feu atteignit les poudres françoises et le vaisseau sauta. Matelots et passagers périrent tous, excepté dix-sept hommes qui furent recueillis par les Turcs et réduits en esclavage.

L'*Histoire de Madagascar*, dont la première édition parut en 1658, est augmentée dans l'édition de 1661, d'une *Relation de ce qui s'est passé ès années 1655-1657*. Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première contient une description générale de Madagascar, puis des descriptions particulières de ses provinces, de ses rivières et des îles adjacentes. L'auteur traite ensuite de la religion, du langage, des usages et du gouvernement des habitants, et enfin il donne des notices fort exactes sur les plantes, les métaux et les animaux de ces contrées. La deuxième partie renferme le récit des événements qui ont eu lieu depuis 1642, époque de la première expédition faite par les François. On y trouve aussi la relation de quelques voyages dans les îles voisines et à Mascareigne.

C'est de Flacourt qui a donné à cette dernière île, le nom de Bourbon. « La véracité de de Flacourt, l'exactitude de ses descriptions, la fidélité de son pinceau, condamnent au silence quiconque n'a pas à lui opposer six années d'observations sur les lieux dont il parle, et dans un poste dont les relations le mettoient à même de bien connoître cette île sous tous les rapports. » C'est ainsi que s'exprime Epidariste Collin, habitant de l'île de France (*Annales des Voyages*, t. XIV).

On a ajouté à notre exemplaire six pages manuscrites qui contiennent des renseignements sur la vie et les ouvrages de de Flacourt, et, en outre, des détails curieux sur la première édition de l'*Histoire de Madagascar*, et sur les additions imprimées ou manuscrites, jointes à l'exemplaire de la bibliothèque impériale. Enfin, sur la garde de notre volume, on a collé une épreuve de l'article de Flacourt, rédigé pour la *Biographie universelle*, par M. Eyriès, à qui cet exemplaire a appartenu.

398 bis. ENTRETIENS (les) des Champs-Élizées (par Paul Hay du Chastelet).—Le coup d'Estat de Louis XIII (par le même). (*Paris*), 1631; 1 vol. in-8, relié... 15—»

Paul Hay du Chastelet, avocat général au parlement de Bretagne, maître

des requêtes et conseiller d'État, naquit en 1592, et mourut le 6 avril 1636. Il fut l'un des membres fondateurs de l'Académie françoise, et le premier secrétaire de cette Académie. Du Chastelet s'étoit concilié l'estime de Richelieu; et par reconnoissance des faveurs qu'il en avoit reçues, il fit souvent, dans ses écrits, l'éloge du puissant cardinal. Cependant, magistrat intègre, il osa défendre Chalais et chercha à sauver Marillac. Son *Mémoire* pour Chalais lui valut une rude mercuriale, et la *Satire* qu'il publia pour être récusé dans le procès du maréchal, lui coûta quelques jours de prison.

Les entretiens des Champs-Élyzées et *Le coup d'Estat* sont deux pièces importantes pour l'histoire du règne de Louis XIII. Elles révèlent clairement le but politique de Richelieu : *L'abaissement de la maison d'Autriche, la destruction des calvinistes comme parti politique, et l'anéantissement de la féodalité.* Henri IV, les hommes d'État et les capitaines de son règne et de celui de Louis XIII, tous morts avant 1631, prennent part aux *entretiens des Champs-Élyzées.* Dans ce cadre, l'auteur a su renfermer un récit piquant des événements qui eurent lieu depuis 1625 jusqu'en 1631, tant en Italie qu'en France. *Le coup d'Estat* n'est qu'un résumé politique des mêmes faits. Ces opuscules sont écrits avec facilité et souvent avec gaieté. Le caractère et la physionomie de chaque interlocuteur sont fidèlement reproduits. En voici un exemple : « C'estoit sa précipitation, dit le prési-« dent de Verdun, *ore obtorto*, qui luy faisoit tout entreprendre de sa « teste..... Il vouloit prendre séance par dessus moy au parlement; je me « serois plus tost fait tourner la bouche de l'autre costé, que de luy avoir « cédé. »

399. GIRARD. De l'estat et succez des affaires de France, par Bernard de Girard, seign. du Haillan. Dernière édit. *Paris, Marc Orry*, 1609; in-8 vél..... 12—»

BEL EXEMPLAIRE. — Cet ouvrage, qu'on ne lit plus et qu'on ne connoît guère, est un des plus curieux qui existent sur l'histoire de France. L'auteur a osé le premier dire la vérité politique de la mission de Jeanne d'Arc.

400. GRÉGOIRE (Les merveilles de la mer). — GREGORII CYPRII eruditis. et eloquentiss. Patriarchæ Constantinopol., Maris, sive universæ aquarum naturæ laudatio, Græce. *Lutetiæ, Federic. Morel*, 1597.—Latine ex interpret. Fed. Morelli profes. et interpr. regio. *ibid., id.* — Des merveilles de la mer envoyées naguères de Cypre en France (trad. du grec de Grégoire de Cypre, par Fed. Morel, interprète du roi), *ibid., id.*, 1596; en

1 vol.. in-8 rel..... 18—»

Recueil TRÈS-RARE. — Grégoire, patriarche de Constantinople, fut l'un des écrivains les plus éloquents de son siècle; il naquit vers 1240, dans l'île de Chypre. En 1283, Andronic l'élèva au patriarcat. Grégoire mourut en 1289, peu de temps après avoir été obligé de se démettre de ses fonctions. Son *Éloge de la mer* fut publié pour la première fois, en grec, par Bonaventure Vulcanius, *Leyde*, 1591, in-8, à la suite de l'opuscule d'Aristote *De mundo*.

Frédéric Morel, l'un des plus savants hellénistes de son siècle, et disciple du célèbre Cujas, naquit à Paris, en 1558. Il succéda à son père, Frédéric Morel, en 1583, comme imprimeur du roi; il obtint, en 1585, par le crédit d'Amyot, la chaire de son beau-père, Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collége royal. Il mourut, doyen des imprimeurs et des professeurs du roi, le 27 juin 1630.

Les caractères grecs dont Fréd. Morel a fait usage pour l'impression de l'opuscule de Grégoire de Chypre, sont fort beaux. La traduction latine, dédiée à Michel Sublet d'Heudicourt, abbé de Vendôme, est imprimée en caractères italiques; et la traduction françoise, dédiée à Charles de Montmorency, sieur de Dampville, amiral de France, est imprimée en lettres rondes. Il est assez difficile de réunir ces trois opuscules, attendu que le texte grec et la traduction latine ont été publiés séparément, et un an après l'impression de la version françoise.

401. GUYON. Les diverses leçons de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche. *Lyon, A. Chard*, 1625; 3 vol. in-8, front. grav., v. éc..... 40—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et d'une édition rare. Le 1er volume a été imprimé trois fois, mais les deux autres ne l'ont été qu'une seule fois. Le dernier même, qui ne se trouve pas souvent, fut publié par Cl. Malingre d'après le ms. de l'auteur, mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

402. Histoire de D. Ranucio d'Alétès, écrite par lui-même (par l'abbé Ch. Gab. Porée). *Venise, chez Francesco Pasquinetti, A la vérité*, 1736; 2 vol. in-12, fig..... 10—»

Première édition de cet ouvrage; la seconde parut en 1738 et la troisième en 1758. M. de Rougemont publia de nouveau cette *Histoire* en 1820, sous le titre de : *Raphaël d'Aquilar ou les moines portugais*. « Il s'est borné à changer les noms des personnages, et il a supprimé dans le deuxième volume une allégorie rabelaisienne qu'il n'a pas comprise. » Barbier (*Dict. des anon.*) dit à ce sujet : « Si M. de Rougemont échappe

à l'accusation de plagiat, il le devra à l'équivoque du mot : *publiée*. J'avais prêté ce roman à Rougemont qui l'a fait réimprimer sous son nom, sans même m'en prévenir. »

L'abbé Ch.-G. Porée est l'auteur de ce roman allégorique, qui a été souvent attribué à l'abbé Quesnel, de Dieppe.

Charles-Gabriel Porée, frère du célèbre jésuite, Charles Porée, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire ; mais il y resta peu de temps, et vers 1712, il fut placé auprès de Fénelon, en qualité de bibliothécaire, emploi qu'il occupa pendant deux ou trois ans. Après la mort de l'archevêque de Cambrai, G. Porée devint successivement chanoine de Bayeux, curé de Louvigny, et enfin chanoine honoraire du Saint-Sépulcre, à Caen, où il mourut le 17 juin 1770, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il étoit depuis trente ans l'un des membres les plus actifs et les plus distingués de l'académie de Caen.

Nous avions l'intention d'analyser l'*Histoire de D. Ranucio d'Alétès*, mais, après avoir lu l'excellente *Notice biographique et littéraire sur les deux Porée*, par M. Alleaume, ancien élève de l'École des chartes, avocat à la cour impériale de Paris, nous préférons, dans l'intérêt de nos lecteurs, transcrire quelques pages de cette *Notice*.

« L'histoire de D. Ranucio d'Alétès, sous la forme d'un roman, n'est pas autre chose qu'une peinture très-exacte et très-spirituelle des mœurs du clergé. *Tous les vices des hommes*, dit l'auteur dans la préface, *doivent, comme on le sait, leur tribut à la censure ; et il n'y a que le préjugé populaire qui en ait pu exempter jusqu'ici parmi nous ceux qui la méritoient peut-être davantage, je veux dire les moines et le clergé.*

« C'est surtout contre les moines que cet ouvrage est dirigé ; ils sont très-bien définis : *Une compagnie d'hommes, à qui pour la plupart le depit et l'etourderie a fait prendre le parti de vivre aux depens des simples qui les admirent.*

« Le roman de Porée se compose d'une série de tableaux entre lesquels il ne faut pas chercher un lien bien étroit, mais qui divertissent toujours le lecteur. Le licencié Alétès, le financier Grapina, le patriarche de Lisbonne, sont des personnes du temps; nous reconnaissons tout de suite le curé de campagne à *sa face enluminée et relevée d'un grand nombre de rubis bachiques, à ses yeux bordés du plus vif incarnat, à ses joues telles qu'on en donne à Borée, à son menton qui lui descend à triple étage sur la poitrine ;* le financier, à sa stupidité digne de Turcaret ; et l'évêque, à son orgueil. Le conte du *Diable malade* est une charmante fantaisie rabelaisienne ; la bataille des licenciés au sujet du prince Albanius, est une allégorie très-transparente ; il s'agit de la querelle du jansénisme, de l'appel au futur concile, et il est facile de reconnoître Clément XI dans le prince Albanius, la société de Jésus dans dona Inès Loyolina, la constitution Unigenitus dans le fils issu de leur union, le père Le Tellier dans le vieux druide gaulois Tellerio, *qui avoit ensorcelé un des plus grands empires du monde, à qui il avoit fait adorer des tableaux et des poupées à la place du vrai Dieu ;* allusion évidente à l'affaire des cérémonies chinoises. L'élixir diabolique composé par

ce vieux druide, est une allusion à la feuille des bénéfices, qui étoit aussi essentielle à la puissance du confesseur du roi que les sceaux l'étoient au chancelier. La vente des bénéfices dont le cardinal de Noailles avoit accusé le père Le Tellier, n'est pas oubliée. Une autre allégorie plus obscure, celle de la guerre des singes et des castors, nous semble concerner la persécution contre les huguenots et la révocation de l'édit de Nantes. Mais ce chapitre *exercera l'esprit de plus d'un lecteur*, ainsi que le titre l'annonce. En un mot, ce roman est rempli d'allusions aux affaires du temps. On trouve même une allusion au fils du régent, le dévot, qui étudioit le syriaque pour mieux se pénétrer de la sainte Écriture.

« Le récit est entremêlé d'épisodes et de nouvelles qui amusent, tout en atteignant le but de l'auteur. La *Maltôte monastique sur la vendange*, est un tableau flamand tracé de main de maître. L'abbé Porée est artiste dans ses descriptions; il peint ces moines en uniformes différents, assis chacun sur un tonneau; ces danses de vendangeurs; cette discussion soulevée par un paysan, qui prétend que celui qui ne travaille point ne doit pas manger; le soin avec lequel certains rats de cave tirent à pleins seaux leur dîme de vin, le sermon d'un religieux monté dans un des cuviers et descendant bien vite pour courir après un mâtin affamé qui s'étoit emparé de la mandille monacale et du gigot qu'elle contenoit, enfin la lutte entre le mâtin et son adversaire, la chute du moine et le partage forcé de la sainte guenille, tout cela forme une scène incomparable et digne du pinceau de Goya.

« La prédication des missionnaires et la plantation de la croix, ne sont pas choses moins plaisantes. Qu'on se figure trois moines montant en pleine église sur une corde tendue, et l'un d'eux, pour figurer la liberté de l'homme placé entre le bien et mal, se tenant en équilibre, malgré les secousses que donnent alternativement à la corde les deux autres confrères travestis, l'un en diable et l'autre en ange, jusqu'à ce que le moine se casse le nez, et prouve par sa chute la fragilité humaine; qu'on se figure les vierges et les femmes se disputant l'honneur de lever la croix, invoquant, les unes la présence de la Vierge et de la Madeleine au crucifiement, les autres les droits de la Vierge au double titre de femme et de vierge, et ceux de la Madeleine au simple titre de fille; enfin la discussion finissant par une mêlée générale des saintes bacchantes.

« L'abbé Porée n'a pas ménagé les abus qui résultoient du sacré et du profane sur les théâtres des jésuites; mais cette satire frappe sur les colléges de province, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit dans tout ce roman des mœurs de la province. L'aventure qui le termine rappelle un opéra fort connu : Ranucio, déguisé en nonne, se trouve enfermé dans un couvent de religieuses, où il est témoin de désordres trop fréquents alors, et dont mademoiselle de Montpensier parloit déjà dans ses Mémoires. »

M. Alleaume dit : « Quelques exemplaires, suivant Barbier, contiennent une clef imprimée; il nous a été impossible de nous procurer cette clef. » Nous ne pensons pas qu'il y ait jamais eu de clef imprimée; mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux est accompagné d'un *Extrait de l'his-*

toire de Ranucio d'Alétès, avec la clef des noms allégoriques. Cet appendice manuscrit, de 15 pages, se termine ainsi : « Cette clef manuscrite et inédite rend cet exemplaire assez précieux. L'auteur en est inconnu. Elle a été copiée sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. Chaillou, ancien bibliothécaire, mort à Paris, en 1817. »

Nous regrettons de ne pouvoir offrir aux lecteurs du *Bulletin* quelques extraits de cette curieuse satire. Qu'on nous permette cependant, au risque d'allonger cet article outre mesure, de faire au moins une citation.

Le financier Grapina possède une bibliothèque composée de 56,000 volumes. « Que pensez-vous de cette collection, dit-il à Ranucio ? — Elle est magnifique, lui répond celui-ci ; mais je trouve extraordinaire que vous ayez fait transporter dans un village un trésor qui seroit d'une plus grande utilité à Lisbonne. Par là vous auriez eu l'estime et la compagnie des savants, qui seroient venus puiser dans ce précieux magasin. — Et c'est précisément, reprend Grapina, la raison qui me l'a fait transporter ici. J'en étois continuellement obsédé à Lisbonne ; nuit et jour ils étoient sur mes livres, ce qui les usoit et me déplaisoit beaucoup ; car, voyez-vous, je ne ressemble pas à cet ignorant qui ne jugeoit de la bonté d'un livre que par sa vieillesse. Pour moi, j'en juge par la beauté de la reliure, et dès qu'elle n'y est plus, je mets le livre au rebut. Aussi, suis-je si délicat sur cet article, que je n'ose pas les lire moi-même de peur de les gâter. » AP. B.

402 bis. HUTTEN. Ars versificatoria Hulderici Huteni; carmen heroicum. *Parisiis, Rob. Stephanus,* 1536.—Commentarius in artem versificatoriam Huld. Hutteni, cum methodo primarum et mediarum syllabarum atque specierum carminis à Roberto Vallensi Ruglensi utcunque editus. *Parisiis, Dyon. Gayngnot,* 1535. — Idem commentarius, denuō ab eodem R. Vallensi auctus et recognitus ; prætereà adjectum est compendium de accentibus et clausularum punctis. *Paris, Math. David,* 1544 ; en 1 vol. in-8, relié ..... 40—»

RARE.—Ulrich de Hutten, né à Stechelberg (Franconie), mourut le 29 août 1523, dans une île du lac de Zurich où il s'étoit réfugié. Il embrassa la réforme de Luther, et écrivit avec violence contre la cour de Rome. Son zèle pour les nouvelles doctrines lui attira de longues persécutions.

Les vers latins de Hutten sont faciles et élégants. Dans son *Ars versificatoria*, il a su vaincre de nombreuses difficultés. Voici l'exorde du poëte :

Quis modus, et quæ sint servandæ in carmine leges,
Et quo quæque suum distendat syllaba tempus,
Littera quas vires habeat, quoque ordine mutes,
Omnia discutiam paucis.

Les 422 vers dont est composée cette ancienne prosodie latine, ont donné lieu à des commentaires érudits qui expliquent et complètent le poëme de Hutten. Les commentaires de Robert Duval (Vallensis), chanoine de Chartres (1), sont très-remarquables; et deux exemplaires d'éditions différentes, ont été joints dans ce volume, à l'*Ars versificatoria*. Le premier, de l'édition de 1535, est dédié à J. Lambert de Lisieux, principal du collége de Gervais, à Paris. D'après la date de cette dédicace, la 1re édition des Commentaires de R. Duval, auroit été publiée vers 1529. Dans le second exemplaire, de l'édition de 1544, l'épître dédicatoire a été supprimée. Cette édition, plus ample que celle de 1535, a été augmentée d'un Traité sur les accents et sur les signes de la ponctuation. Nous répétons encore une fois que ces livres d'usage, quoique souvent réimprimés, sont toujours fort rares.

403. LUCRÈCE. Le poëte Lucrèce, latin et françois, de la traduct. de M. D. M. (de Marolles). *Paris, Touss. Quinet*, 1650; in-8, front. grav. v. br. fil.....12—»

Cette première édition de la traduction de l'abbé de Marolles, dédiée à la reine de Suède, est rare et diffère entièrement de la seconde. Elle a été citée plusieurs fois comme renfermant des particularités sur la traduction en vers que Molière avoit faite ou commencée du poëme de Lucrèce. Molière n'est pas même nommé dans ce livre; mais, comme l'abbé de Marolles s'étoit mis à traduire en prose, d'après les conseils de Gassendi, il est probable que ce savant philosophe lui avoit communiqué quelques extraits de la traduction de son élève, et l'on trouve, en effet, dans la Vie de Lucrèce, plusieurs citations en vers qui ont tout le caractère du style de Molière.

P. L.

404. — Les six livres de Lucrèce, de la nature des choses, trad. par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, 2e édit., augm. de remarq. nécess. auxq. sont adjoutées les petites nottes lat. de Gifanius et la vie d'Épicure. *Paris, Guill. de Luynes*, 1659; gr. in-8, v. br..... 6—»

Cette édition, corrigée d'après les avis de Gassendi peu de jours avant sa mort, renferme aussi la Vie de Lucrèce avec les citations en vers; mais la rédaction du texte est différente. Le traducteur parle, dans ses notes, de Gassendi et de plusieurs savants contemporains, mais point de Molière.

(1) Voy. Cordier (Math.), n° 394.

405. MAPHEI VEGII patriâ Laudensis divinarum scripturarum cum primis peritissimi, oratoris item et poete celeberrimi, Martini pape quinti Datarii; De educatione liberorum et eorum claris moribus libri sex. Dyalogus Veritatis insuper adiungitur eiusdem et Philalithis ad Eustachium fratrem. — Eiusdem, inter inferiora corpora, scilicet terram, aurum et superiora, præsertim solem... disputatio. *Venundantur Parrhisiis à Mag. Bertholdo Remboldt et Joh. Waterloes*, 1511; en 1 vol. in-4, vél..... 45—»

Nous avons déjà parlé, dans le *Bulletin*, de Maffeo Vegio, à l'occasion d'une ancienne édition du *Philalethes;* nous n'avons donc à nous occuper que du volume qui fait l'objet de cette note. Il contient trois ouvrages de Vegio. Le premier, *De educatione liberorum*, est un traité complet d'éducation plein d'excellents avis. Les économistes modernes pourroient y puiser d'utiles renseignements; mais ce livre est trop rare pour qu'on ait songé à le consulter. L'édition de *Milan*, 1491, est aussi difficile à trouver que celle de *Paris*, 1511. Ce traité d'éducation est suivi du *Philalethes*, dont le titre primitif, si bref, est devenu *Dyalogus Veritatis et Philalethis ad Eustachium fratrem incipit feliciter*. Nous ferons observer que le glossaire (*elucidarius*) placé à la fin du dialogue est plus ample que celui de la première édition, et qu'il a subi l'influence du pays où il étoit réimprimé : la plupart des mots sont expliqués en françois.

On a relié dans le même volume l'opuscule de Vegio, intitulé : *Inter Terram, Solem et Aurum disputatio.* Cette dissertation philosophique est fort curieuse. La Terre, le Soleil et l'Or, prenant tour à tour la parole, vantent leur puissance et leur influence sur les êtres créés : ils se disputent le premier rang; mais c'est à l'Or que reste la victoire. L'Or, objet éternel de convoitise; l'or, qui enfante les vertus et les crimes; l'or, dont la possession enviée fait tout sacrifier, tout vendre, même ce qui ne peut être acheté. Après le discours de l'Or, la Terre garde le silence, et le Soleil pâlissant se cache dans les nuées.

Ce beau volume, imprimé en lettres rondes, est parfaitement conservé. Le titre de la première partie, rouge et noir, est élégamment encadré, et la marque de l'imprimeur, B. Rembold, est coloriée.

406. — De liberorum educatione aurei libri sex noviter regoniti (*sic*) Francisci Philelphi (Maffei Vegii)..., succincto cum judice, et brevibus marginariis annotationibus..., Nicolai Bonespei (Nic. Dupuy), Trecensis

Campani curâ superadditis. *Parrhisiis, apud Gourmontios*, 1508 ; pet. in-4°, v. f., fil..... »—»

Livre à peu près inconnu. On lit dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, t. I, p. 667, une note de La Monnoie, dont nous extrayons ce qui suit :

« Ce que nous avons de Philelphe, *De liberorum educatione*, consiste en cent vers adressés à son fils Marius, dans lesquels il lui donne des préceptes pour sa conduite. Ces vers sont au commencement de la 6e décade des Satires de Philelphe, qui n'a laissé nul autre écrit sur cette matière. Jean Lode, qui l'a traduit en françois, étant sur le point de terminer sa version, Nicolas Bérauld, son ami, se crut obligé de l'avertir que Philelphe n'avoit jamais compris, parmi ses œuvres, le traité *De liberorum educatione;* qu'il prît donc garde, comme il y en avoit un de Maffeus Vegius, que ce ne fût peut-être celui-là. Cet avis de Bérauld fut cause que Lode, dans son épître dédicatoire, parlant de l'opuscule de Philelphe, ajouta par précaution : *Ni verum auctorem titulus mentitur adulter.* Bérauld cependant *se trompoit.* Le traité de Vegius est un long ouvrage en prose. *Le nom de l'auteur a toujours été mis à la tête;* et quand il n'y auroit pas été, Lode n'auroit pas traité d'opuscule un volume de cette taille; que si Philelphe, parmi ses ouvrages, n'a pas fait mention de son poëme, *De liberorum educatione*, c'est qu'il étoit contenu dans le corps de ses satires. »

On lit aussi dans le Manuel du libraire, article Philelphe : « Jean Lodé, de Nantes, a traduit en françois, sous le titre de *Guidon des parents*, la satire de Philelphe intitulée *De educatione liberorum*, et cette traduction, impr. à *Paris, par Gilles de Gourmont*, en 1513, in-8, est rare. »

Il résulte évidemment de ces deux notes que Philelphe n'a composé qu'une satire de cent vers, sous le titre *De liberorum educatione;* que le traité en prose, divisé en 6 livres, intitulé *De liberorum educatione*, appartient à Maffeo Vegio. C'est donc à tort que cette édition, publiée avec les notes de Nic. Dupuy, de Troyes, est mise sous le nom de Philelphe. En comparant l'édition annoncée dans l'article précédent, avec celle-ci, on verra que c'est le même ouvrage attribué à deux auteurs différents. La Monnoie n'avoit pas raison de dire que le nom de Maffeo Vegio a toujours été mis à la tête de son livre: ce volume prouve le contraire.

Il est à regretter que La Monnoie et l'estimable auteur du *Manuel du libraire*, n'aient point vu cette édition de 1508, impr. chez les Gourmont, ni la traduction en françois de Jean Lode ou Lodé. En effet, la note de La Monnoie auroit été plus courte et plus exacte; et il n'auroit pas induit en erreur le *Manuel du libraire*. François Bérauld ne se trompoit point en avertissant J. Lodé de ne pas confondre le livre de Vegio avec le poëme de Philelphe. Nous avons vu le volume de Lodé, qui est la traduction complète du traité en 6 livres de Vegio, et non celle de la satire en cent vers de Philelphe. Il est probable qu'elle a été faite sur l'édition de 1508, puisque le même imprimeur a publié le texte et la traduction.

Nicolas Dupuy, de Troyes, a mis au jour plusieurs ouvrages sous le pseu-

donyme de *Bonaspes*. Il prenoit pour devise *spes mea Jesus*, et se qualifioit *Datarius Xenodochii diei Jacobi Meledunensis*. Il a ajouté à l'œuvre de Vegio, une *Épître dédicatoire* en vers latins; et à la fin du volume, un *Avis* (en vers lat.) *aux parents* sur les fruits qu'ils peuvent retirer de la lecture de ce traité; la *Vie* de Franç. Philelphe et celle de Marius, son fils, extraites de Trithème, *De eccles. scriptoribus;* un passage de Quintilien *De officio discipulorum; Aurea pro discipulorum preceptoribus epistola;* et enfin, *la Philelphi de liberorum educatione commendationem carmen.*

407. MARBODEI galli poetæ vetustissimi Dactylotheca, Scholiis Georgii Pictorii Villingani doct. medici, nunc altera vice, supra priorem editionem, illustrata. — Item de lapide Molari, et de Cote carmen, eod. aut. G. Pictorio. (*Basileæ per Henricum Petri*, 1555); in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Bauzonnet*)..... 60—»

RARE. — Marbode, évêque de Rennes, né en Anjou dans le XIe siècle, mourut âgé d'environ quatre-vingt-huit ans, à l'abbaye de Saint-Aubin, le 11 septembre 1123. Le plus connu de ses ouvrages est un poëme sur les pierres précieuses. Il a mis en vers latins l'abrégé d'un traité composé en grec par Evax, roi des Arabes. Le poëme de Marbode fut imprimé pour la première fois avec les scolies de G. Pictorius, à *Paris*, *Chr. Wechel*, 1531, sous le titre : *Marbodei galli poetæ vetust. de lapidibus preciosis enchiridion.* L'épître dédicatoire est datée de Fribourg, 1530. Cet ouvrage avoit été déjà publié à *Rennes*, 1524, parmi les opuscules de l'auteur : *De gemmarum lapidumque pretiosarum formis, naturis atque viribus opusculum.* L'édition de *Bâle*, 1555, est la seconde donnée par G. Pictorius : *Nunc alterâ vice, suprà priorem editionem, illustrata.* Dans la dédicace datée d'Ensisheim, novembre 1554, le scoliaste rappelle que vingt-quatre ans environ s'étoient écoulés depuis la première édition de ses commentaires, et qu'il les publie de nouveau, après les avoir corrigés avec soin.

D. Rivet (*Hist. littér. de la Fr.*, t. II, p. 335) cherche à prouver que le *Dactylotheca* est faussement attribué à Marbode. « Ce poëme, dit-il, est d'un auteur inconnu qui paroît avoir écrit au milieu du Ve siècle. » Les continuateurs de l'*Hist. littér.* (t. X, p. 343) ont combattu l'opinion de D. Rivet, et ils ont restitué le *Dactylotheca* à l'évêque de Rennes. Cependant, ils avouent que cette attribution n'est pas suffisamment prouvée, et que l'on peut regarder ce poëme comme une production douteuse de Marbode.

408. MELANGES de diverses poésies, divisés en quatre livres (par le P. Mauduit). *Lyon*, 1681; 1 vol. in-12, rel. ..... »—»

Michel Mauduit, né à Vire en 1644, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et il professa longtemps les humanités avec succès. Il mourut à Paris le 19 janvier 1709.

Dans la *préface* de son œuvre poétique, le P. Mauduit traite des dangers du théâtre et des poésies galantes; il signale le bon usage qu'on peut faire de la poésie, et donne ensuite quelques détails sur les difficultés que présente la composition des *Chants royaux* et des *Ballades*. Nous ferons remarquer que le troisième livre des *Mélanges de diverses poésies* est consacré à l'immaculée conception de la sainte Vierge, et que la plupart des pièces qu'il renferme furent couronnées au Puy de Rouen et à celui de Caen.

Nous signalerons une particularité qui rend notre exemplaire assez curieux. En effet, on y trouve de nombreuses corrections manuscrites, et une clef des noms propres indiqués dans le texte imprimé, par des initiales ou des étoiles. Il nous semble que ces corrections et ces annotations n'ont pu être écrites que par l'auteur; mais nous n'osons rien affirmer, d'autant plus qu'on nous a fait observer que cette écriture ressembloit beaucoup à celle de Jean Racine.

Nous terminerons cette note en citant quelques vers d'une *épître* du P. Mauduit :

Et je ne doute nullement
Que n'en coulent plus doucement
Ces vers dont le sens et la rime
Demanderoient encore la lime.
.....
Ils rompront les mots superflus,
Et les A n'y bâilleront plus.
La marche des P et des R
N'ira plus se heurter aux pierres,
L'H n'osera plus souffler,
L'S cessera de siffler,
Et tu n'entendras plus les *N*
Parler du nez comme les *canes* :
Si bien que mes vers à la fin
Couleront doux comme satin.

409. Mémoires turcs, par un auteur turc, de toutes les académies mahométanes, etc. (Godard d'Aucourt). Nouv. édit., rev. et corr. *Amsterdam* (*Paris*); 1776; 2 part. en 1 vol. in-12, dem. mar..... 15—»

Jolies figures gravées d'après Jollain, par Henriquez. Bonnes épreuves. L'*Epître à mademoiselle Duthé*, qui étoit une des *impures* à la mode, donna la vogue à cette édition; les exemplaires furent achetés d'abord par ses

nombreux amis, pour lui faire la cour, car elle se montra très-flattée de la dédicace, jusqu'à ce qu'on l'eût avertie du persiflage; alors ses galants reçurent le mot d'ordre de détruire tous les exemplaires qu'on pouvoit encore retirer des mains du public, qui n'eut garde de les rendre tous.

410. MESNARDIÈRE. Les poésies de Jules de La Mesnardière. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1656; in-fol., v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*)..... 55—»

Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière étoit médecin à Loudun, d'où il se fit connoître par un Traité de la mélancolie, composé à l'occasion de la possession des pénitentes d'Urbain Grandier. Le cardinal de Richelieu nomma La Mesnardière son médecin, le poussa dans le monde, où l'esprit, la facilité d'élocution de La Mesnardière eurent assez de succès pour lui faire abandonner la médecine et l'engager à se livrer aux lettres. Il commença une poétique en prose dont il ne publia que le premier volume; il composa deux tragédies, un chant nuptial pour le mariage du roi en 1660, et le gros volume que je catalogue, qu'il prétend, dans sa préface, n'avoir publié que pour se mettre à l'abri du pillage des éditeurs de recueils qui *défiguroient* ses pièces.

Ce volume donc, enrichi d'une gravure faite sur un dessin de Le Brun, et représentant Apollon chantant et faisant danser des Amours, se compose d'une préface en prose, sorte de poétique académique; d'*Inventions* en deux parties, d'*Imitations profanes* aussi en deux parties, d'*Imitations saintes*, et de son discours de réception à l'Académie. Les inventions sont des *épîtres*, des *galanteries*, des *madrigaux*, des *idylles*, et un *Hymne des belles connoissances de la nature*, à Mme la marquise de Rambouillet. Les imitations sont des traductions des épigrammes de l'anthologie, etc.

Dans tout cela, La Mesnardière fait preuve de connoissances étendues et réelles, et même de talent, mais ses ouvrages sont comme empreints d'une pédanterie et d'une vanité gourmée qui en rendent la lecture insupportable. On y reconnoît le savant, l'académicien; jamais l'homme, jamais surtout le poëte inspiré (VIOLLET LE DUC, *Bibl. poétique*).

Bel exemplaire de M. Armand Bertin, d'un volume imprimé avec luxe et prétention.

411. Mercure turc. *S. n.* (*Londres*), 1781; pet. in-8, v. éc..... 15—»

Ce journal rare se compose d'un prospectus de 6 pages et de 6 numéros formant 224 autres pages. Ce sont des lettres politiques et anecdotiques, toujours satiriques, écrites de tous les points de l'Europe, par un Français né malin, réfugié à Londres, de peur de la Bastille, Thevenot de Morande ou le marquis de Pelleport.

412. MORISOTI (*Cl.-Barth.*) Epistolarum centuriæ 1ª et 2ª. *Divione*, 1656; 2 part. en 1 vol. in-4, vél..... »—»

Recueil RARE et CURIEUX. — Claude-Barthélemy Morisot, sieur de Chaudenay et de Vernat, né à Dijon le 12 avril 1592, mourut le 22 octobre 1661. Les deux cents lettres qu'il publia en 1656 sont datées de 1620 à 1653. La première centurie est dédiée à J. Aug. de Thou, et la deuxième à Christine, reine de Suède. A la fin du volume on trouve les éloges latins de Jacq. Godefroy, de Cl. Saumaise, de J. de La Mare, de P. Le Goux et de J. Bouchu. Le président Bouhier possédoit deux autres centuries de lettres manuscrites originales de Morisot; la dernière ne contenoit que vingt-quatre lettres. Les savants sont persuadés que toutes ces lettres n'ont jamais été envoyées à leur adresse. Quoi qu'il en soit, ce livre est fort intéressant; il renferme des détails curieux sur Marie de Médicis, le cardinal de Richelieu et Gaston d'Orléans, sur la prise de la Rochelle et sur d'autres faits de l'histoire générale de France. Il fournit encore des renseignements précieux sur l'histoire de la Bourgogne et de la ville de Dijon. Plusieurs lettres sont consacrées à l'analyse de gravures et de libelles dirigés contre Louis XIII et ses ministres, à l'éloge de Rubens et de la peinture, à l'histoire de l'Amérique et des guerres entre les Hollandois et les Portuguois au Pérou, enfin à l'explication de diverses antiquités grecques, romaines ou gauloises. Ce livre contient en outre le récit détaillé de l'histoire tragique d'Hélène Gillet et de sa réhabilitation en 1625. Morisot fut, dit-il, témoin oculaire de cet horrible spectacle; il cite textuellement un fragment du discours prononcé par Fevret en présentant au parlement de Dijon les lettres de grâce accordées par le roi à cette malheureuse fille. G. Peignot n'a pas connu les lettres de Morisot.

413. NODOT. Relation de la cour de Rome, où l'on voit le vray caractère de cette cour, ce qui concerne le pape, etc., avec la visite des anciens monuments de Rome, par Nodot, *Paris*, 1701; 2 part. en un vol. in-12, plans, v. m..... 8—»

L'auteur, qui étoit à Rome avec M. de Lyonne, sous le pontificat de Clément IX, écrivit cette relation dans des lettres qu'il adressa à l'ambassadeur. Ces lettres tombèrent dans les mains d'un plagiaire, qui les publia en Hollande, en 1676, sous le titre d'*Idées du conclave*.

414. Œuvres poétiques : Histoire de Daphné, poëme dédié aux nymphes du Palais-Royal. (*S. n.*) *Paris*, 1771, in-8 de 100 p., dem.-mar..... 12—»

Descriptions du bois de Boulogne, des Tuileries, du Palais-Royal, etc., au point de vue des mœurs. L'héroïne du poëme étoit une impure qu'on avoit surnommée *Madame Louis d'or*, et qui portoit habituellement une robe vert d'eau, garnie en couleur de rose.

415. PALLOY. Recueil de couplets composés en l'honneur de Napoléon et des armées françaises, par P. F. Palloy, et distribuée à ses frais de 1807 à 1813; in-8, avec une grande pl. pliée, dem.-mar..... 15—»

La *France littéraire* a négligé d'indiquer ces couplets patriotiques, auxquels le nom du démolisseur breveté de la Bastille donne un intérêt tout particulier. On comprend que ces feuilles volantes ne survivoient pas à la circonstance qui les avoit fait répandre par Palloy, ou plutôt par la police impériale. On a réuni à ce recueil quelques chansons anonymes du même auteur, qui n'ont rien de politique, entre autres celle du *Bal de Sceaux*, par un habitant de la commune de Sceaux.

416. PIC DE LA MIRANDOLE. Auree epistole Johannis Pici Mirandule viri omnium mortalium doctissimi eloquentissimique. (*Impressum an. dom.* 1509. 28 *nov.*); in-4°, réglé, front. gr., cart..... 30—»

Édition RARE. Bel exemplaire. — Jean Pic de la Mirandole est tellement connu, qu'il nous suffira de rappeler que cet illustre savant, né le 24 février 1463, mourut à l'âge de trente et un ans, le 17 novembre 1494, deux mois après Ange Politien, le plus cher de ses amis.

Plusieurs éditions des *Lettres* de J. de la Mirandole ont été citées par les bibliographes : *Paris*, 1499 et 1502, in-4; *Venise*, 1529, in-8, etc.; mais celle de 1509, sans désignation de lieu, n'est point indiquée. Elle offre cependant une particularité qu'il est utile de signaler aux bibliophiles.

L'article 23581 du *Dict. des anon.* de Barbier est ainsi conçu : *Auree epistole...., cum duabus epistolis Bapt. Mantuani, et marginariis annotat. Nic. Bonespei (Nic. Dupuy) Trecensis accuratione conquisitis. Paris, 1508, in-4.* L'édition de 1509 nous paroît être une réimpression italienne de celle de 1508, quoiqu'on ait omis d'inscrire sur le titre le nom de Nic. Bonespes; en effet, on y trouve les notes marginales de l'édition précédente et les deux lettres de B. Mantuan. De plus, on lit au-dessous de la gravure en bois, dont le titre est orné : *Peritissimi viri Johannis Pici Mirandule opus epistolarum accuratissime nuper recognitum sedulaque opera impressum a quo omnia menda que* in prima impressione *comperiebantur omnino abstersa sunt.* Cette phrase tendroit à faire croire que l'édition de 1509 est

la deuxième, tandis que nous savons qu'elle est, au moins, la quatrième. L'imprimeur n'a-t-il point eu en vue l'édition de 1508, la première avec les notes marginales et, peut-être, avec les deux lettres de B. Mantuan? Il faudroit donc restituer l'édition de 1509, à Nic. Dupuy, de Troyes, et l'inscrire sous son nom, dans le *Dict. des auteurs anon.*

Les lettres de J. de la Mirandole sont pleines d'érudition; quelques-unes ont été traduites en italien par Lud. Dolce. Elles sont suivies d'une prière à Dieu, en vers latins (*Deprecatoria ad Deum*), opuscule du même auteur. L'éloge de cet illustre savant, et les regrets unanimes que causa sa perte prématurée, font le sujet des deux lettres de B. Mantuan, adressées à Jean-François, comte de la Concorde, neveu de Jean.

417. PITHÆI (*Francisci*). Glossarium ad libros capitularium. pet. in-8, rel. en parch..... 24—»

Quoique ce volume n'ait plus de titre, quoiqu'il soit un peu fatigué par l'usage et recouvert d'une modeste reliure, il a tenu cependant une place honorable dans la bibliothèque de Chardon de La Rochette, dont le nom est inscrit sur la garde du livre.

Mais aussi cet exemplaire du *Glossaire* de François Pithou a été interfolié par les soins du frère de l'auteur, Pierre Pithou, qui a écrit sur les feuillets blancs et sur les marges du volume une foule d'annotations, de corrections et de longues additions : c'est donc un exemplaire précieux d'un ouvrage estimé et assez rare.

418. RABUTIN. Commentaires sur le fait des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II et Charles V, empereur, dédiés au duc de Nivernois, pair de France, par François de Rabutin, gentilhomme de sa compagnie. *Paris, Vascosan*, 1555; in-4, vel... 35—»

Volume imprimé avec un soin particulier et divisé en six livres, dont voici les intitulés : *Du commencement et origine de ces guerres; puis de ce qui s'est faict en Champaigne, à sa première ouverture, l'an mil cinq cens cinquante et un. — Le voyage du roy tres-chrestien aux Allemagne, pour la restitution de leurs libertez. — De ce qu'a esté executé par le roy très-chrestien au Duché de Luxembourg, à son retour d'Allemagne en 1552. — De ce qui s'est faict en Lorraine, devant la puissante cité de Metz et païs de Picardie. — De la prise de Teroenne et Hedin par l'armée de l'Empereur : puis de ce qui s'est faict au païs d'Artois et Cambrésis par celle du Roy. — De ce qui s'est faict es Ardennes, Liéges, Henault, Braban et Artois. tant par l'armée du Roy, que celle de l'Empereur, en 1554.*

419. RAILLERIE UNIVERSELLE, dédiée à l'éminentissime cardinal de Richelieu. *Paris*, 1635; in-8, mar. r., fil. comp. tr. dor. (*anc. rel. du temps*)..... 30—»

Ce livre est précédé d'une longue épître en prose au cardinal, qui ne nous apprend rien du tout, pas même le nom de l'auteur, qui n'a signé que par l'initiale P. Mais le privilége autorise messire Anthoine Picot, baron du Puiset, grand maître des eaux et forêts de Languedoc, à imprimer sa raillerie universelle, etc. Je crois ce M. Picot fort peu célèbre, et son livre ne le fait pas avantageusement connoître; c'est un recueil de quatre cent quinze quatrains, affectant tous la forme des deux premiers, que je vais citer :

Si les vertus sont délaissées,
Bien qu'elles devroient nous charmer,
C'est qu'estant mal récompensées,
Peu de gens les veulent aimer.

Si le vice devient énorme
En s'attachant aux passions,
C'est que l'habitude se forme
Par de fréquentes actions.

La plupart de ces quatrains pourroient servir de supplément à la célèbre chanson du sieur de La Palisse. (VIOLLET LE DUC, *Bibl. poét.*)

420. SCARRON. Œuvres de Scarron, nouvelle édition augmentée de l'histoire de sa vie et de ses ouvrages, d'un discours sur le style burlesque, etc. *Amsterd.*, *Weistein*, 1752; 7 vol., pet. in-12, fig. d. rel. *non rogné*. 70—»

Scarron (Paul), né à Paris, en 1610 ou 1611, mort en 1660, est trop connu par la bizarrerie de son esprit, par la difformité de sa taille, par son mariage avec Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, par sa liaison avec toute la société distinguée de son temps, pour que je répète de lui ce que tout le monde sait ou ce qui se trouve partout. C'est celui de nos poëtes françois peut-être dont la biographie est la plus complète.

Scarron passe à juste titre pour être l'inventeur ou plutôt l'introducteur du *burlesque* en France; car ce genre paroît avoir été originaire d'Italie, où Francesco Berni, mort en 1538, avoit composé ses *Burlesche opere*. Caporali et Lalli furent ses élèves, et peut-être Scarron le fut-il de ceux-ci en publiant son *Tiphon*, vers 1640. Quoi qu'il en soit, il ne manqua pas lui-même d'imitateurs dans ce genre facile et peu estimable. Il est juste de

dire pourtant que Scarron est le seul qui évita l'espèce de répulsion qui les atteignit plus tard; on ne peut lui refuser, avec l'originalité, des pensées naturelles et même naïves, des expressions d'une grâce ingénieuse, et surtout une gaieté d'autant plus remarquable qu'elle étoit à l'épreuve de la maladie et des douleurs physiques les plus aiguës.

On peut lire avec plaisir vingt-cinq ou peut-être cinquante vers du *Tiphon* ou du *Virgile travesti*; la lecture du poëme, de suite, ne me paroît pas supportable. Scarron a adressé des vers à beaucoup de monde, à ses amis, à la reine, où il règne quelquefois, à travers sa gaieté, un sentiment de douceur et de mélancolie qui n'est pas sans charmes. C'étoit un fort bon homme, nonobstant sa malice, charitable dans sa propre détresse, et qui sut se faire aimer. Prosateur très-remarquable, il a quelques nouvelles pleines de grâce, et son *Roman comique* se lit encore avec profit, car c'est parfois un modèle de narration. VIOLLET-LE-DUC, *Bibliothèque poétique*.

421. TORRENTINUS. Orationes familiares et elegantissime ex omnibus Publii Ovidii libris formate... per Hermannum Torrentinum de studiosa adolescentia illisipsis optime merentem. (*Impresse colonie per Martinum de Werdens*, s. a.); pet in-8, demi-goth., cart.. 24—»

ÉDITION TRÈS-RARE. — Hermann Torrentinus, dont le véritable nom étoit Van Beeck, naquit vers le milieu du xve siècle, à Zwol, dans l'Over-Yssel, et mourut vers 1520. Il professoit la rhétorique à Groningue, en 1490, et il fut regardé par ses contemporains comme l'un des plus célèbres grammairiens de son temps et de son pays. Il se distingua surtout par la publication de son *Elucidarius carminum et historiarum*, premier essai que l'on connoisse des *Dictionnaires historiques*.

Les *Orationes familiares* sont destinées aux écoliers. Cet opuscule est composé de phrases détachées, en prose latine, dont on peut se servir dans une conversation familière. La plupart des mots qui forment ces phrases, sont extraits des œuvres d'Ovide, et les plus difficiles sont expliqués par l'auteur. Prosper Marchand, d'après Maittaire et Foppens, ne cite que l'édition des *Orationes familiares*, imprimée à *Cologne, chez les hérit. de Quentell*, 1510. La jolie édition de Mart. de Werdens, *s. d.*, n'a point été connue par ces bibliographes. Au surplus, c'est un livre d'usage, dont les exemplaires sont devenus fort rares.

422. Voyage (le) de monsieur de Cléville. *Londres*, 1750, in-12 de 150 p., frontisp. grav., dem.-mar.. 18—»

Ce volume rare, qui sort évidemment d'une imprimerie particulière, et dont un exemplaire est décrit dans le catalogue La Vallière (Nyon) se ratta-

che aux ouvrages relatifs à la description de Paris. C'est un petit voyage dans la capitale en 1750. Le voyageur s'imagine qu'il est à Rome et rattache tout ce qu'il voit à ce qu'il a lu dans ses auteurs latins; l'idée est jolie et assez bien exécutée. Le frontispice rappelle ceux de Cochin. Mais ce qui donne à ce volume un intérêt singulier, c'est un conte inédit de La Fontaine intitulé *Les effets de la nature*, lequel n'a été recueilli dans aucune édition du fabuliste.

Le même volume contient un petit roman allégorique : *Delphinie. A Kiansi*, 1758, 52 pag., sorti également d'une imprimerie particulière.

423. VICTOIRE (la) obtenue par le duc d'Albe sur le prince d'Orange et ses gens, peu après la réduction par luy faicte de la ville de Malines en Brabant, en l'obéissance du roy Philippe catholique d'Espagne. Ensemble les noms et nombre des occis en ladicte rencontre, et des prisonniers : aucuns desquels ont depuis esté justiciez par le commandement du roy d'Espagne. Plus, un bref récit des triumphes et manificences faictes au couronnement du séréniss. Sr Raoul, fils de l'empereur Maximilien, roi des Romains. *Paris, Guillaume de Nyverd*, s. a. (1572) ; petit in-8..... »—»

TRÈS-RARE. — Guillaume de Nyverd, imprimeur ordinaire du roi, avoit obtenu de François 1er un privilége général pour *imprimer et exposer en vente tous et chascuns les livres, ou cayers dont il recouvrira tant les copies nouvelles que par cy-devant n'auroient esté imprimées, qu'autres par cy-devant imprimées, qu'il fera reveoir, corriger, amender ou translater de quelque langue que ce soit en vulgaire françois, et de quelque faculté qu'ils soient*. Pendant plus de vingt ans, G. de Nyverd exploita ce privilége. Toujours à l'affût des événements politiques qui se passaient soit en France, soit à l'étranger, il s'empressoit de livrer au public les nouvelles les plus fraîches, dussent-elles ne former qu'une demi-feuille d'impression. Plus la plaquette étoit mince, plus le titre étoit long et ronflant. On peut juger du savoir-faire de cet imprimeur du XVIe siècle, en lisant le titre de *La victoire obtenue par le duc d'Albe*, titre assez étendu pour convenir à un in-fol., et qui appartient cependant à une brochure de 12 pages pet. in-8 (non compris le titre et le privilége), ornée de larges fleurons, d'alinéas très-espacés, et imprimée en caractères d'assez forte dimension. Ceci nous représente les *canards* du XVIe siècle. La première pièce que renferme cette brochure, est une lettre adressée de Bruxelles, le 3 novembre 1572, à *Monseigneur Monseigneur de S. A.*, et commençant ainsi : *Considérant, Monseigneur, vostre illustre seigneurie estre désireuse d'en-*

tendre choses nouvelles, je n'ay voulu faillir vous advertir du désastre advenu ces jours passez au camp du prince d'Orange, et comme, Monseigneur,..... Voilà tout ce que contient la première page. Le titre de cette page dont le sens est si habilement suspendu que l'on croit devoir lire au bas, *la suite au prochain numéro*, suffisoit bien pour exciter la curiosité des Parisiens qui certes ont été et sont toujours aussi friands de *choses nouvelles* que *Monseigneur de S. A.* Ce récit de la défaite du prince d'Orange finit à la 7e page. La relation du *Séréniss. Sr. Raoul, fils de l'Empereur*, est datée de Vienne en Autriche, le 20 septembre 1572, et adressée à un grand personnage, *Monseigneur, le continuel souvenir des bienfaits que je reçois journellement de vostre maison, etc....* Ainsi, ce sont des lettres authentiques que publioit Guill. de Nyverd; ce ne sont point des nouvelles fabriquées dans son cabinet, ou communiquées par des correspondants souvent peu consciencieux. Les *canards* qu'on nous sert encore chaque jour n'ont aucune valeur. Ils répètent le lendemain ce que les journaux ont annoncé la veille. Les *canards* d'autrefois étaient fort recherchés : ils tenaient lieu des gazettes qu'on avait oublié d'inventer. Guill. de Nyverd étoit le véritable journaliste de son époque. A ce titre, les brochures qu'il a publiées conserveront toujours une certaine importance historique.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

424. APPENDICE et tables du catalogue des estampes historiques de M. L. R. de L. (Le Roux de Lincy), 1856, in-8°..... 2 50

Cette brochure forme le complément du catalogue de la vente faite le 19 novembre 1855. Elle comprend : 1° des détails sur plusieurs pièces curieuses; 2° la table des noms d'artistes pour chaque estampe ; 3° le relevé des prix d'adjudication.

425. LE CABINET HISTORIQUE, revue mensuelle publiée sous la direction de M. Louis Paris. 1856. JUIN (6e livraison), in-8° de 3 feuilles..... » —»

Correspondance du Cabinet historique. — Documents pour servir à l'histoire des arts, des lettres et de l'industrie (suite). — Réponse à M. Paul. Lacroix. — Captivité et délivrance de François Ier. — Lettres de François Ier, Loyse de Savoie, Florimond Robertet et Wolsey, cardinal d'Yorck. — Correspondance de dom Vaissette. — Lettre du marquis d'Aubois. — Lettre de Lechapellier, constituant.

426. DISCOURS SUR L'ORIGINE DES RUSSIENS et de leur miraculeuse conversion, par le cardinal Baronius, traduict en françois par Marc Lescarbot, nouvelle édition revue et corrigée par le prince Augustin Galitzin, 1856; in-16, papier de Hollande..... 4 — »

Petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre.

427. FÉNELON. Lettres spirituelles de Fénelon, édition revue et corrigée par M. Silvestre de Sacy. *Paris*, 1856, 3 gros vol. in-16 br..... 18 — »

PAPIER DE HOLLANDE, tiré à CENT exemplaires : 15 fr. le volume..... 45 — »

Troisième publication de la *Bibliothèque spirituelle* publiée par M. de Sacy.

428. GÉNIN. Récréations philologiques, ou recueil de notes pour servir à l'histoire des mots de la langue française. 1856; TOME Ier..... 5 50

L'ouvrage formera deux volumes.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; Boiteau d'Ambly; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; V. Cousin, de l'Académie françoise; Cuvillier-Fleury; Desbarreaux-Bernard, bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, bibliophile; Ferdinand-Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Serge Poltoratzki; Rathery, bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; A. Teulet; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET ET AOUT

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Juillet-Août de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

UN VOYAGE SENTIMENTAL EN FRANCE dans les années 1787, 1788, 1789, 1790, par le vicomte de Gaillon. 821
DES ÉDITIONS ORIGINALES DE SHAKSPEARE. . . 842
PETITES RECHERCHES SUR LES CANCIONEROS ET ROMANCEROS, par Gustave Brunet. 845
REVUE DES VENTES. — Vente A. Veinant. — Vente Hebbelinck de Lille — Belward Ray à Londres. — Falkenstein à Leipzick.. 852
ANALECTA BIBLION. — *Quadruvium ecclesie.*, par Ap. Briquet. 856
— *Discours de l'origine des Russiens*, par le prince Galitzin. 861
RÉDACTEURS DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE, couronnés par l'Institut 864
REVUE DES PUBLICATIONS NOUVELLES. 867
NOUVELLES ET VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. . 876
CATALOGUE. 883

UN VOYAGE SENTIMENTAL EN FRANCE

DANS LES ANNÉES 1787, 1788, 1789, 1790.

Les bibliophiles sont comme Molière, et, en faisant cette comparaison, je m'enorgueillis et me rengorge pour mes confrères et moi; les bibliophiles sont comme Molière, ils prennent leur bien où ils le trouvent, et ce bien, où ne le trouvent-ils pas? Tous les siècles, tous les lieux le renferment : bibliothèques publiques, bibliothèques privées, riches magasins des libraires, humbles échoppes des bouquinistes, même ces quais où languissent tant d'auteurs dignes peut-être d'une meilleure destinée, tout cela forme le domaine qu'ils explorent et où ils vont butinant comme l'abeille. Encore une jolie comparaison dont me devra savoir gré la société des bibliophiles françois! comparaison qui ne se seroit certainement pas présentée à mon esprit en voyant dernièrement sur le quai M. X... au moment où il venoit d'acheter un livre qui paraissoit exciter à un haut degré sa curiosité et son plaisir. Le temps étoit brumeux et il menaçoit de pleuvoir, et, quoique les abeilles ne sortent guère que par le beau temps, M. X... marchoit son parapluie sous le bras, et, tout en marchant, il feuilletoit son bienheureux volume, essayant d'en lire au moins la préface, essai tant soit peu contrarié par son parapluie, qui trouvoit apparemment la circonstance favorable (les parapluies, même les parapluies de bibliophiles n'ont aucune idée de livres et de littérature) pour s'échapper de sa prison et se glisser jusqu'à terre. M. X..., sans

interrompre sa lecture, serroit instinctivement le coude pour retenir le fugitif : double besogne qui imprimoit à toute sa personne une attitude contrainte, gênée, bien capable de faire sourire les passants et de leur rappeler celle de M. Shandy se trompant de main pour chercher son mouchoir dans sa poche. J'étois un de ces passants qui eussent pu sourire, et je crois avoir souri, mais avec un sentiment de bienveillance, et non sans faire certain retour sur moi-même. Il me semble que M. X... m'a entraîné bien loin de mon sujet ; jamais poëte lyrique, même quand il s'écrie : « Où suis-je ? où m'égaré-je ? » fut-il plus loin de sa route, plus perdu que je ne le suis en ce moment ?

Eh ! non, je suis sur ma route ; je suis sur le quai, non plus pour M. X..., mais pour mon propre compte, sur le quai où je viens d'acheter trois gros volumes déjà bien vieux et qu'on ne lit plus, quoiqu'ils soient presque de notre temps. De ces trois volumes, j'en ai mis deux sous mon bras et je feuillette l'autre, ce qui vous permet, ô lecteurs déjà disposés à vous moquer de votre prochain, de m'attribuer quelque posture ridicule comme à M. X... Vous comprenez maintenant la prudence de ce retour que je faisois tout à l'heure sur moi-même. Mais ce n'est pas de moi (le moi est haïssable, a dit Pascal), c'est de mon auteur que je veux parler.

Mon auteur, même en supposant que vous ne l'ayez pas lu, est assurément de votre connoissance. Il étoit aussi de la mienne. Déjà, j'avois fait sa rencontre au Pradel, chez notre vieil ami Olivier de Serres, et même j'avois alors conçu de lui la meilleure opinion à le voir témoigner, par des signes quelque peu excentriques, son enthousiasme pour le père de notre agriculture. Maintenant, Arthur Young (c'est de lui qu'il s'agit) est devenu mon ami, et, en cette qualité, je vous le présente, lecteurs du *Bulletin*, désirant qu'il devienne aussi le vôtre, et ce préambule un peu long n'est que pour vous dire que j'ai bien le droit de ne pas toujours aller chercher mes personnages dans le XVIe siècle, ni même parmi les poëtes.

Pourquoi n'admettrions-nous pas dans nos rangs les agronomes, quand à leur agriculture, très-estimable du reste, ils mêlent l'esprit, la gaieté, la bonne humeur? C'est ici le cas de notre Anglois, qui, sans perdre de vue le but pratique de ses excursions en France, applique à tous les sujets un esprit observateur, une imagination originale, si bien qu'ayant à lui assigner une place parmi les voyageurs, je le mets dans la catégorie la plus rare et la plus aimable et découvre en lui, sous le voyageur agricole, un voyageur sentimental. Oui, sentimental, et ce mot est synonyme de tant de jolies choses que j'en suis presque au regret de l'avoir prononcé, tant je crains de ne pas remplir la promesse qu'il renferme. Mais ce mot, comment ne l'eussé-je pas prononcé, voyant Young débarquer à Calais, à l'auberge de M. Dessein, non pas le M. Dessein avec qui Sterne entra en marché pour une *désobligeante*, mais son fils probablement. Young n'avoit pas de voiture à acheter. Il faisoit ses tournées en France, monté sur une vieille jument, personnage qui joue un grand rôle dans tous les récits que nous allons faire, et sur lequel je compte pour éveiller l'attention et la sympathie de mes lecteurs.

Notre voyageur, que rien n'arrête à Calais, et qui n'a d'aventures ni avec un moine, ni avec une dame (l'aventure avec une dame viendra tout à l'heure), arrive à Paris, puis à Versailles, où il débute par une bévue; assistant, dans la chapelle du château, à la cerémonie du Cordon bleu, que le roi donnoit au fils du comte d'Artois, à ce duc de Berry que nous avons vu mourir sous le poignard de Louvel, il crut que l'enfant étoit le dauphin, méprise moindre que celle de prendre le Pirée pour un homme; mais une dame (voici la dame venue en attendant le moine), une dame avec laquelle il s'en expliqua n'eut point assez de philosophie pour se dire qu'un pauvre Anglois, nouvellement débarqué en France, pouvoit ignorer que le dauphin naissant avec le Cordon bleu, il n'étoit pas besoin de le lui conférer, et, par conséquent, accueillit son propos par un rire très-impertinent. Si la dame, en cette occasion, manqua de

philosophie, notre voyageur pourroit en avoir manqué aussi à sa manière. A l'entendre raconter sa mésaventure, il semble que le rire dont il fut l'objet l'a mis de mauvaise humeur, si bien que, faute de philosophie, il fait le philosophe et s'égaye aux dépens de ces bavettes bleues, de ces bavettes blanches et de ces maillots qu'il est si important de savoir distinguer.

Bientôt, nous le trouvons loin de la cour, sur la route des Pyrénées et à Bagnères, où il passe quelques jours dans la Société du duc de La Rochefoucauld et de ses amis, et alors, quelque blessure qu'eût faite à son amour-propre le rire de la dame de Versailles, il lui fallut convenir qu'il n'y avoit rien de plus aimable que les dames de la haute société françoise. Il revient à plusieurs reprises sur ce sujet, à Paris et à Liancourt, partout où l'accueille l'hospitalité du noble duc et de sa famille. Dans ce séjour à Bagnères, une seule chose le dérange, le dîner à midi, heure qu'il trouve bien incommode, et l'étiquette de la toilette, qui, par suite de la gêne de l'heure, devient gênante elle-même. Il voudroit visiter les montagnes, se livrer à ses goûts de naturaliste et de savant. Mais le moyen, avec cette nécessité d'être au salon en grande tenue dès midi ! A quoi, s'écrie-t-il gaiement, à quoi est bon un homme après avoir mis ses bas et sa culotte de soie, et lorsqu'il a son chapeau sous le bras et la tête bien poudrée? Peut-il botaniser, minéraliser? A quoi, encore une fois, est bon un homme en cet état, qu'à causer avec les dames et qu'à leur faire la cour? C'est là, sans doute, un très-doux et très-agréable emploi du temps, mais qui peut trouver sa place aux heures du soir. J'aime cette culotte et ces bas de soie qu'Young prend à partie. On connoît toute la futilité de nos petits-maîtres françois et de cette portion de notre aristocratie qui fréquentoit la cour. La cause de cette futilité nous est ici indiquée, et nous voudrions voir l'Académie des sciences morales et politiques proposer cette question : De l'influence de la culotte et des bas de soie sur la société en France.

Mais Young a quitté ses compagnons et ses hôtes de Bagnères; le voici seul sur ces majestueuses routes du Languedoc qu'il ne se lasse pas d'admirer ; en considération de leur beauté, il feroit presque grâce au despotisme qui les a fait établir; même à la vue du canal de Riquet, un cri d'admiration lui échappe pour le roi Louis XIV. Chemin faisant, il ne manque aucune occasion pour observer l'état des pays qu'il traverse, les usages des habitants, surtout en ce qui touche sa chère agriculture. Il est seul, comme nous l'avons dit, heureux, par conséquent, libre de toute entrave. Sa culotte et ses bas de soie ne l'importunent plus. Ce n'est point aux dames, aux grands seigneurs qu'il fait sa cour, mais aux villageois, aux laboureurs, s'arrêtant à la porte des métairies, devant l'aire où l'on bat le blé. « *En Languedoc, cette aire n'est la plupart du temps qu'un endroit sec et ferme, où l'on fait aller nombre de chevaux autour d'un centre; une femme tient les rênes et une autre ou une petite fille ou deux fouettent les animaux ; les hommes fournissent et ôtent le grain, d'autres l'émondent en le jetant en l'air pour que le vent emporte la paille. Tout le monde est occupé, et cela avec un tel air de gaieté que les paysans paroissent aussi contents de leurs travaux que le fermier de son grand tas de blé.* » Et Young, à cette scène qu'il trouve singulièrement gaie et animée, de descendre de cheval et de s'approcher de ces braves gens qui reçoivent de bon cœur le vœu qu'il forme pour que le prix du blé, bon pour le fermier, ne soit pas cependant trop élevé pour le pauvre. Représentons-nous ce petit tableau, et, pour le rendre plus agréable, plaçons-y dans un coin la vieille jument, à laquelle une gentille paysanne présente quelques brins de paille fraîche pour égayer la pauvre bête et aussi pour payer la bienveillance de l'étranger. Nous avons averti nos lecteurs que la monture d'Young seroit presque aussi souvent en scène que son cavalier et qu'elle étoit notre héroïne autant que lui-même est notre héros. Young notre héros, cela est bien pompeux, puisqu'il n'est ici le sujet d'aucune épopée, pas même d'une odyssée, bien qu'il s'agisse de voyages. Quoi qu'il en soit, Homère

n'attachoit pas plus d'importance aux chevaux d'Achille que nous n'en attachons à notre jument, ce qui est beaucoup dire. Les chevaux d'Achille parloient, il est vrai, mais notre jument ne parle-t-elle pas aussi? ne dit-elle rien à notre esprit et à notre cœur ? Que nos lecteurs attendent, pour décider cette question, à voir la fin de notre voyage.

Young n'ayant, ainsi que nous venons de l'avouer, rien de commun avec les héros, certes il n'y a point de comparaison à faire entre lui et don Quichotte. Je ne sais pourtant pourquoi sa jument, à laquelle je reviens toujours, me fait penser à Rossinante moins heureux qu'elle, et qui n'avoit à gagner que mauvais coups et horions dans ses courses avec son maître, toujours en quête d'aventures périlleuses, de princesses à délivrer, d'enchanteurs à combattre. Ne t'offense pas, malgré la précaution que je prends, de ce rapprochement, ô voyageur, et souviens-toi que je t'ai élevé à la dignité de voyageur sentimental, ce qui est presque aussi beau que d'être chevalier errant. Je connois ton grand sens, ta parfaite raison; je sais qu'à la vue d'un moulin à vent, tu ne te sens pris d'aucun désir de le pourfendre, mais que, alors, tu penses avec bonheur à ce grain qui, broyé sous la roue, va servir de nourriture à l'homme. Ce n'est pas que, à l'occasion de ces voyages, dont le but étoit si louable, toi aussi tu n'aies passé pour avoir en tête quelque petit grain de folie, et que plusieurs de tes hôtes, gens honnêtes, du reste, et de bon sens, n'aient été tentés de penser de toi ce que pensoient de don Quichotte le curé et le barbier. Même l'un d'eux t'en fit l'aveu, trouvant, sinon folle, au moins singulière et excentrique cette idée de venir d'Angleterre étudier l'agriculture en France, et jurant, ce en quoi, certes, il ne se trompoit pas, qu'aucun François ne parcouroit l'Angleterre dans la même intention (toujours à cause des bas et de la culotte de soie).

Une grande ressemblance entre don Quichotte et Young, et dont ce dernier seroit heureux, c'est que lui aussi, notre agronome, il est un redresseur de torts. Cette France, qu'il parcourt, est, pour lui, comme une princesse à délivrer du som-

meil léthargique que fait peser sur elle un enchanteur plus puissant que Merlin, le despotisme. Habitué à voir en Angleterre les heureux effets d'une administration intelligente, c'est au gouvernement qu'il s'en prend de tout ce qu'il voit chez nous de fâcheux. Si le gouvernement a créé ces belles routes qu'il admire, c'est par sa faute qu'elles sont solitaires et que l'herbe y pousse de tous côtés; solitude et abandon tels qu'Young, en ce midi qu'il explore en ce moment, fait 82 lieues sans rencontrer d'autres voitures que deux cabriolets et trois misérables vieilles chaises de poste. Aux abords de Paris, c'étoit presque la même chose, et nul mouvement n'y révéloit le voisinage d'une grande capitale. Le contraste avec Londres, sous ce rapport, étoit si frappant qu'on ne pouvoit se l'expliquer qu'en supposant que les François étoient les plus sédentaires et les Anglois les plus remuants des hommes.

Le chapitre des routes nous conduit à celui des auberges. Mais à quoi bon des auberges là où il n'y a pas de circulation? Aussi celles de France sont-elles en petit nombre et surtout très-mauvaises. C'est là un sujet de plaintes assez ordinaire aux voyageurs, qui ne manque pas à notre Anglois, et cela lui fournit une nouvelle occasion de louer l'Angleterre à nos dépens. « *En Angleterre, dans les villes de* 1,500 *à* 3,000 *habitants, vous trouvez de jolies auberges, des gens bien mis et bien propres qui les dirigent, de bons meubles et une honnêteté agréable. Rien de pareil en France; les auberges y sont malpropres, la plupart du temps n'ont point de salle à manger; on vous sert dans un appartement où il y a deux, trois ou quatre lits; d'horribles papiers de plusieurs couleurs dans les chambres ou de vieilles tapisseries qui sont de vrais nids à rats; point de sonnettes; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la fille, et, quand elle paroît, elle n'est ni propre, ni bien mise, ni jolie. Le maître est, en général, le cuisinier, et, moins on voit de ses opérations, plus on est dans le cas d'avoir de l'appétit pour dîner.* » A ce portrait de nos auberges, il faut ajouter ce qu'Young dit des tables d'hôtes, où règne un silence glacial, ce

qui l'étonne beaucoup, lui qui, au coin du feu, en Angleterre, s'étoit, sur la foi des voyageurs, imaginé que les François étoient très bavards. « *A Montpellier, quoique je fusse une fois en compagnie de quinze personnes, dont quelques-unes étoient des dames, il me fut impossible d'en rien arracher que des monosyllabes.* » A Nîmes, même remarque de sa part; au dîner, aucun François n'ouvrit la bouche, si bien que, sans un Espagnol assez communicatif, malgré la gravité de sa nation, il eût couru le risque de perdre l'usage de la langue. La seule chance qu'il y avoit que le silence fût rompu, c'étoit quand des chevaliers de Saint-Louis ou des marchands contoient fleurette à la fille qui servoit, et qui, d'ordinaire, n'avoit ni bas ni souliers.

Les souliers étoient un luxe en France, si nous en croyons notre touriste, qui, partout, n'a rencontré que paysans à peine vêtus, que femmes presque nues, grand nombre aussi de pauvres petites filles, quelquefois charmantes sous leurs haillons, et que l'aumône qu'on leur faisoit contentoit moins qu'elle ne les étonnoit. Tout ce monde misérable, grand ou petit, vivoit accoutumé à sa détresse sans penser à en sortir. Cependant, quelques pressentiments avant-coureurs des grandes commotions agitoient le peuple. Voici qu'un jour, en 1787, Young, montant une montagne à pied pour soulager sa jument, est accosté par une femme de 28 ans, qui paraissoit, à une certaine distance, en avoir 70; elle étoit toute ridée. Cette femme se plaint à lui de la dureté des temps et lui tient à peu près le langage du pauvre bûcheron de la fable à qui les impôts, la corvée faisoient d'un malheureux la peinture achevée. Mais la fin de sa plainte trahit une espérance bien significative à cette date de 1787. Une rumeur vague étoit venue jusqu'à cette pauvre femme. On lui avoit dit que de grands personnages alloient faire quelque chose pour soulager les griefs des pauvres. Elle ne savoit ni qui, ni comment. « Cependant, ajoutoit-elle, que Dieu nous envoie de meilleurs temps, car les tailles et les impôts nous écrasent ! »

Cette misère, dont l'aspect l'attriste, Young en fait peser en

partie la responsabilité sur les grands seigneurs, et, malgré ses liaisons avec quelques-uns d'eux, il s'exprime franchement à cet égard et accuse leur mauvaise administration. Partout, dit-il, leur voisinage se révèle par la quantité de terres en friche. « *Le prince de Soubise et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires territoriaux de toute la France, et la seule marque que j'aie vue de leur grandeur sont des jachères, des landes, de la bruyère, de la fougère. Cherchez le lieu de leur résidence, vous le trouverez probablement au milieu de forêts bien peuplées de daims, de sangliers et de loups.* » A la suite de ces réflexions vient une boutade qui nous paroît presque cruelle à nous qui savons la suite des événements. A ces grands seigneurs, amis de la chasse, c'est bien un autre divertissement qu'Young propose : il veut les faire danser : « *Oh ! si j'étois seulement pendant un jour législateur de la France, je ferois bien danser tous ces grands seigneurs!* » Pour rendre la France heureuse, Turgot demandoit six mois de despotisme. Est-ce la même pensée qu'exprime notre voyageur et se croit-il plus expéditif et plus habile que Turgot ?

Mais voici Young en Béarn, et, pour le reposer des tristes spectacles qu'il a eus sous les yeux, s'offre à lui un gracieux tableau de bonheur. Comme si dans cette contrée, berceau de Henri IV, la poule au pot, vraie gasconnade pour le reste de la France, étoit une réalité. Ici, tous les paysans sont propriétaires et vivent à leur aise. Il remarque et note au passage leur air de joie que tout partage autour d'eux, même leur cochon, qui s'égaye et grogne de contentement, et, après qu'il s'est bien promené, rentre volontiers en son logis, aussi propre, aussi bien tenu que celui de son maître. Hélas! à peine a-t-il joui de cette heureuse impression, qu'un tableau d'un autre genre vient lui remettre dans l'esprit les funestes effets du despotisme. Passant près de Lourdes, en vain il admire le magnifique coloris du paysage, où le jaune doré des moissons se mêle au vert foncé des prairies; l'aspect du château l'attriste, et il s'occupe moins de sa situation pittoresque sur un rocher que de sa des-

tination qui est d'enfermer les prisonniers d'État, c'est-à-dire des malheureux qu'arrachent à leurs familles les méfiances de la tyrannie. « *Oh! liberté, liberté! et cependant c'est ici le plus doux des gouvernements des pays importants de l'Europe, le nôtre excepté.* »

De Lourdes, Young revient à Paris, qu'il ne fait que traverser, puis à Liancourt, où il retrouve cette aimable et aristocratique compagnie, dont il jouit encore mieux qu'à Bagnères, puis encore à Paris, où il séjourne avant de retourner en Angleterre; il observe, selon sa coutume, il étudie toute chose, il s'informe des pommes de terre et fait une visite à Parmentier, à Daubenton qui, pour avoir écrit sur l'histoire naturelle, croyoit pouvoir faire de l'agriculture, et qu'il traite de mauvais agriculteur. La halle aux blés excite son admiration et lui paroît suspendue en l'air par la main des fées; pendant qu'il est dans le quartier, il dit un mot des pois, des fèves, des lentilles. Puisque nous sommes sur le chapitre des légumes, racontons comment notre Anglois fut, si je puis me servir de ce terme, légumineusement révolutionnaire dans sa visite à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont l'abbé est un de ces grands seigneurs qu'il feroit volontiers danser, si l'on faisoit danser les abbés. « Un abbé de 300,000 livres de rente, cela est trop fort, et je perds patience quand je vois de pareils revenus ainsi accordés. Quelle belle ferme ne pourroit-on pas établir avec le quart de ce revenu! quels navets! quels choux! quelles pommes de terre! quels trèfles, quels moutons! quelle laine! » Ne semble-t-il pas ici voir Young ameuter et soulever contre l'abbé de Saint-Germain tout le peuple d'ordinaire si pacifique des jardins, et y joindre comme auxiliaire les herbes des champs et les oiseaux de la ferme? Ne diroit-on pas qu'il va livrer l'assaut et qu'il s'y prépare par l'énumération de ses forces? il n'y a pas jusqu'à ces points d'exclamation qui n'aient l'air d'une harangue à ses soldats. Navets! faites votre devoir! choux! marchez en ordre! haricots! soyez dignes de votre renommée! Même les moutons, ces débonnaires natures, les moutons avec leur laine

(*lanigerumque pecus*), les voilà pour la première fois rangés en bataille et prêts à jouer leur rôle dans cette mêlée digne d'inspirer un poëte burlesque, et où figureroit, comme généralissime, notre don Quichotte agricole.

Young a donné au récit de son excursion en France la forme d'un journal, ce qui lui permet d'enregistrer les moindres accidents de la route, et aussi les fantaisies de son imagination. Le brusque changement des dates et des lieux, bien que dates et lieux se succèdent dans l'ordre régulier, lui sauve l'embarras des transitions. Usons un peu du même privilége, nous qui voyageons dans son livre. Entre les lignes que nous venons d'écrire et celles que nous commençons, notre voyageur a fait bien des choses; il est retourné en Angleterre, il a revu ses champs de Bradfield, ses moutons, sa petite fille. Sa vieille jument a passé un hiver à goûter le repos de l'écurie et les douceurs abondantes du râtelier. Les voici de nouveau en campagne, le cavalier et sa monture. Young, qui avoit, l'année précédente, visité le midi de la France, cette fois (en 1788) se tourne vers les régions de l'ouest. Après avoir traversé la Normandie, visité Rouen, Caen, les deux capitales de la province, et Cherbourg, le nouveau port, dont il trouve les travaux interrompus par le ministre Brienne, il entre en Bretagne, et tout à coup s'inscrit sous sa plume un nom qui, obscur en ce temps-là, éveille aujourd'hui l'intérêt et la curiosité : « *Le 1er septembre, jusqu'à Combourg; le pays a un aspect sauvage; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons; le peuple est presque aussi sauvage que le pays, et la ville de Combourg une des places les plus sales que l'on puisse voir; des maisons de terre sans vitres.... Cependant il s'y trouve un château, et il est même habité. Qui est ce M. de Châteaubriand, propriétaire de cette habitation, qui a les nerfs assez forts pour résider au milieu de tant d'ordure et de pauvreté? Au-dessous de cet amas hideux de misères, est un beau lac environné d'enclos bien boisés.* » Je suis certain que, quoi que dise Young de la saleté de ce Combourg, nos lecteurs aiment à se transporter comme nous, à cette date

de 1788, dans cette sauvage région, moins poétique encore par son beau lac que par le génie naissant qui promène sur ces rives solitaires sa mélancolique rêverie. Peut-être, dans ces enclos boisés dont il parle, Young a-t-il rencontré René déjà tourmenté par le démon de son cœur. Quant à ce M. de Châteaubriand, qui est l'objet de son interrogation, son illustre fils nous l'a fait connoître; il nous en a esquissé la rude, mais noble physionomie, et nous savons que ses nerfs n'étoient pas ceux d'un petit-maître. L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, qui nous parle de Combourg, ne fait aucune allusion à ce passage des voyages d'Young. L'a-t-il ignoré?

Franchissons une date. Nous sommes en 1789, au troisième voyage d'Young en France. Comme don Quichotte faisoit toutes ses sorties pour l'honneur de la chevalerie, Young fait les siennes pour l'honneur de l'agriculture. Mais le spectacle que commence à offrir notre pays n'a plus rien de bucolique ni de pastoral. Les états-généraux s'assemblent, et leur réunion va marquer une ère nouvelle pour la France. Raison de plus pour Young de se hâter. Ce Paris où, dès 1787, on pressentoit quelque chose d'extraordinaire, est aujourd'hui en grande fermentation. La politique échauffe les esprits dans les salons et sur la place publique. Les cafés du Palais-Royal offrent le singulier spectacle d'orateurs montés sur des chaises, haranguant ceux qui les entourent, et, comme si cet auditoire ne leur suffisoit pas, s'adressant à la foule du dehors pressée aux fenêtres. Dans ces harangues, qu'encourage l'approbation publique, l'outrage est jetée au gouvernement, dont la pusillanimité étonne notre Anglois, qui, dès lors, prévoit la chute du despotisme. Dans les boutiques des libraires, même mouvement que dans les cafés; chaque minute voit éclore de nouvelles brochures : « *Il en a paru* 13 *aujourd'hui*, 16 *hier et* 92 *la semaine dernière.* » Chez Desenne (le libraire du temps), *on se presse, on s'étouffe à la porte du comptoir.* Pour faire trève à la politique, qui commence à l'ennuyer, Young va au Théâtre-François et assiste à la représentation de la *Métromanie.* Enchanté de la pièce et

du jeu des acteurs, il déclare que, en fait d'art dramatique, la France a la supériorité sur l'Angleterre; puis il ajoute en guise de réflexion dadaïque : « *J'écris ceci plus gaiement que s'il falloit accorder à la France la palme de l'agriculture.* »

Le théâtre nous ramenoit à l'agriculture. Mais le moyen de penser en ce moment aux navets et aux pommes de terre! Voici Young à Versailles ; vient la scène du Jeu de paume ; il assiste à la séance de l'Assemblée nationale dans l'église St-Louis et, le soir, à un dîner au château, où il remarque l'indifférence des convives, grands seigneurs qui ne paroissent point se douter du gouffre qui va s'ouvrir sous leurs pas, et qui ne voient pas la main de la révolution écrire sur le mur de la salle les signes prophétiques de leur ruine.

C'est assez nous arrêter à Paris et à Versailles ; reprenons nos excursions en province, où commence à pénétrer la contagion de l'effervescence parisienne. Young, qui veut parler agriculture, ne trouve que gentilshommes occupés de politique. Même à Nangis, l'homme qui le coiffe, tout plein de projets de régénération pour la France, exprime les sentiments les plus exaltés, les plus fanatiques. Je le déclare, ce perruquier de Nangis, quoique ses intentions soient peut-être bonnes au fond, n'a point mes sympathies ; je lui préfère de beaucoup celui du *Voyage sentimental*, qui, lui aussi, étoit un homme d'imagination, puisque, dans ses comparaisons, il amenoit la mer là où un seau d'eau lui eût suffi. Du moins, son imagination s'appliquoit à des sujets innocents, et, en l'écoutant parler, le bon Iorick sourioit avec malice et douceur sous la perruque qu'il essayoit. Young a-t-il été indigné des propos du perruquier de Nangis ? J'ai bien peur que non, lui qui reproche aux François leur indolence politique, et qui, dans les occasions décisives, s'écrie : « Que fera Paris ? sans Paris, pas de révolution. »

En effet, cette contagion que nous venons de dire qui gagnoit les provinces, les gagnoit bien lentement. A Dijon, dans le seul café qu'eut cette ville, on ne recevoit pas les journaux, et les buveurs se contentoient de boire, et ne s'inquiétoient pas des

nouvelles. Young s'étonne et s'impatiente de cette apathie. A Moulins, au café de Mme Bougan, même sujet d'impatience pour notre voyageur, qui s'en exprime d'une façon tout originale. Il imagine un habitué à qui un jour prend la fantaisie bien excentrique de demander... quoi? Vous ne devineriez jamais, lecteur... un éléphant! Garçon, un éléphant? Oui, un éléphant qu'on lui apporteroit avant ou après sa demi-tasse, et qu'on poseroit là tout simplement entre le carafon d'eau et le sucrier. Encore si nous étions en quelque ville d'Asie, sur les rives de l'Indus ou de l'Euphrate. Mais à Moulins! Un éléphant à Moulins. N'est-ce pas que la bonne Mme Bougan seroit bien ébaubie et bien empêchée? Hé bien, en ce moment, un mois après la prise de la Bastille, Mme Bougan ne seroit pas plus étonnée, pas plus empêchée, si quelqu'un de ses abonnés s'avisoit de dire ces simples mots : « Garçon! ou la fille, un journal? » « *J'allai au café de Mme Bougan, le meilleur de la ville; vingt tables pour la compagnie: mais on eût aussitôt obtenu un éléphant qu'un journal. Voici un trait d'ignorance, de stupidité et de pauvreté nationale; dans la capitale d'une grande province, dans un moment comme celui-ci, lorsqu'une Assemblée nationale fait une révolution, il n'y a pas un journal pour instruire le peuple, si Lafayette, Mirabeau ou Louis XVI est sur le trône. Quelle impudence! quelle folie! Folie de la part des habitués de ne pas exiger une demi-douzaine de gazettes, impudence de la part de la limonadière de ne pas les avoir.* » Voyez comme notre voyageur s'emporte, et comme il traite de limonadière cette bonne Mme Bougan, qui est bien, à mon avis, la plus honnête femme du monde; de Moulins, ce ne seroit pas dire assez. Pauvre femme! je ne puis résister au désir de prendre sa défense. Tu te fourvoies, ô voyageur sentimental! Toi aussi tu te laisses gagner par l'effervescence du moment, et tu ne comprends pas le côté vraiment philosophique du tableau qui est sous tes yeux, et tout ce que témoigne de bonhomie et de simplicité cette insouciance qui te paroît si extraordinaire. Bonne Mme Bougan et honnête café que le sien! Calme-toi, calme-toi, voyageur!

Ces gens qui ne savent pas qui est roi, de Mirabeau ou de Louis XVI, gens assez simples pour ne pas imaginer la possibilité d'une pareille question, ils vont, si tu le veux, te parler d'agriculture et de jardinage... Mais tu ne m'écoutes pas, ta verve est plus forte que mes avertissements, et tu poursuis : « *Qu'est-ce que Moulins? Jamais il n'eût fait de révolution; c'est le peuple éclairé de Paris qui a tout fait.* » Même tu termines ta boutade par souhaiter dans le café de Mme Bougan un camp de brigands. Oh! oh! pour le coup c'est trop fort, et je frémis du tableau que ton souhait me fait imaginer des buveurs mis en fuite, des tables renversées, et de Mme Bougan, cette Mme Bougan que j'aime, évanouie au milieu des brigands.

A Moulins, Young commet un crime de lèse-sentimentalité d'un autre genre et plus grave encore. Il s'en excuse sur l'agriculture, mais je crois que la faute en est aussi à la politique. « *Je pris congé de Moulins, où les terres et l'agriculture avoient même fait sortir Marie de ma tête.* » Oublier Marie! est-ce possible? Je vous pardonnerois plutôt, ô voyageur! de n'avoir pas été voir le tombeau de M. de Montmorency, que de n'avoir pas cherché à retrouver la place où la pauvre Marie fut rencontrée par Sterne. Ce dernier, après cet aveu, vous renie et repousse l'honneur que nous vous faisons de vous déclarer de sa famille. Lui, Sterne, même au milieu des scènes de la révolution, même au bruit de l'écroulement de la Bastille, c'est à Marie qu'il eût pensé, c'est pour elle qu'il eût réservé son émotion, son attendrissement. O Young, j'évoquerois contre toi l'ombre de cette pauvre fille, et la changerois en furie vengeresse, si même morte Marie pouvoit être autre chose qu'un pâle fantôme qui ne sait que pleurer et chanter sa chanson touchante.

Pendant que nous le prêchons ainsi, notre voyageur n'en poursuit pas moins sa course. Le voici à Clermont, où il est présenté à M. Chabrol, homme fort adonné à l'agriculture, et qui répond avec beaucoup de bonne volonté aux questions qu'il lui adresse. A Clermont, la populace est agitée, mais les bourgeois font le digne pendant des habitués du café de Mme Bou-

gan. Étonnement d'Young de les voir à peine affectés par tous les grands événements qui se passent, lorsqu'à ces mêmes événements sont attentifs les épiciers, les chandeliers, les drapiers d'Angleterre que cependant la chose ne touche qu'indirectement.

A Villeneuve les bourgeois sont moins calmes qu'à Clermont; nôtre voyageur les trouve en armes; ils le prennent pour un homme politique, pour un conspirateur. L'agriculture et les projets de visite au Pradel, ne leur paroissent qu'un prétexte; il a grand'peine à s'échapper de leurs mains. Sur toute sa route, s'éveillent à son sujet les mêmes craintes qui donnent lieu à des scènes comiques; de ces milices bourgeoises Young se raille et de leurs fusils rouillés; cela n'en rend pas moins sa marche incommode : aussi après une visite aux Charmettes, et un regret jeté de loin à l'Italie (1), qu'il déclare le premier pays du monde, par la raison que pour tous les hommes il est le second, notre voyageur reprend le chemin de Paris. Pour céder au désir d'un compagnon de route, et contre son goût et ses habitudes, il prend une chaise de poste. A ce mot de chaise de poste, j'aime à croire, lecteur, que vous demandez ce qu'est devenue la vieille jument. Votre impatience nous plaît, et nous approuvons votre question et y répondrons tout à l'heure. Retournons maintenant à notre chaise de poste, à propos de laquelle Young dit une vilaine parole; il se console de cette manière d'aller, par l'idée des choses extraordinaires qui se passent à Paris, et du spectacle qui l'attend, du roi, de la reine et du dauphin de France prisonniers. Nous aimerions mieux lui voir porter dans cette voiture, qu'*emportent tous les diables*, quelque joli rêve agricole et bucolique, malgré ce que dit Mme de Sévigné du désaccord entre le mouvement violent de la voiture et l'état d'une âme qui voudroit un mouvement plus doux, plus assorti à ses pensées. Cette fois le voyageur avoit des pen-

(1) Il y a ici une erreur : Young alla en Italie. Supprimé dans la relation de ses excursions en France, ce voyage fait l'objet d'un volume à part.

sées assorties au train qui l'emportoit, et sa chaise pouvoit lui paroître le char de la révolution; les chevaux étoient les passions populaires, mais gare au conducteur, gare à ceux qui sont dans la voiture! A Paris, notre Anglois est témoin de l'état toujours plus turbulent des esprits; il va aux jacobins, dans ce même local où s'étoient tenues les assemblées de la Ligue. Autour de lui se revèlent les projets les plus hardis; on parle de la république, la possibilité de la mort du roi est prévue (dès les premiers jours de 1790), et cela sans remords; peut-être est-ce un souhait pour quelques-uns. Cependant, Young jouit du tableau dont il se nourrissoit d'avance dans sa chaise de poste. Il voit dans une partie réservée du jardin des Tuileries se promener, sous la garde de deux grenadiers, le roi, la reine, et le petit dauphin jouer avec une petite bêche et un petit rateau : spectacle attendrissant dont notre voyageur n'est, hélas! que médiocrement touché. Même, il remarque l'embonpoint du roi. Trop d'écrivains ont fait de cet embonpoint du roi une occasion de verser sur lui le ridicule. De grands poëtes ont eu ce tort. Peut-être y a-t-il eu des gens au pied de l'échafaud du 21 janvier, pour s'étonner que le Temple n'eût pas plus amaigri le roi martyr. Tout en espérant que notre Anglois n'eût point été jusque-là, nous n'en sommes pas moins dépités de lui voir réaliser si mal l'idée d'un voyageur sentimental.

Nous ne nous séparerons pas d'Arthur Young sur cette mauvaise impression. Il croit avoir en ce moment à se plaindre de nous, nous sommes mécontents de lui, mécontents sont aussi nos lecteurs de lui et de nous. Il nous faut, en terminant cet article, opérer une réconciliation générale. Il y va de la gloire d'Young, il y va de la nôtre qui avons promis à nos lecteurs un voyageur de l'école de Sterne. Dans cette intention nous avons prudemment réservé comme *dessus de notre panier* quelques traits de caractère qui feront valoir notre héros. En voici un dont la naïveté est bien faite pour plaire, et qui est de son premier voyage, du voyage en Languedoc. Il venoit de visiter le pont du Gard, et l'esprit encore rempli de la grandeur du monument, et de ce vestige des travaux de l'ancienne Rome,

il cheminoit vers Nîmes, lorsqu'il rencontra des marchands qui revenoient de la foire de Beaucaire. Cette rencontre n'étoit point faite pour interrompre le cours de ses réflexions, et le distraire du pont du Gard et des Romains, sans cette circonstance que ces marchands portoient chacun un petit tambour à leur porte-manteau. Cette circonstance, frivole en apparence, est ici tout le nœud, tout le charme de l'historiette que nous vous racontons. Braves et honnêtes marchands! ils avoient après leurs affaires pensé à leurs familles, et prélevé quelque petite somme sur les profits de la journée, pour rapporter des jouets à leurs enfants. Dans *l'Iliade*, Achille (et que cet épique personnage ne rougisse pas de figurer dans notre humble récit), Achille, à la vue de Priam, se rappelle son vieux père. Young à la vue de ces tambours, pense à sa petite fille : « *J'avois ma petite fille trop présente à l'esprit, pour ne pas aimer ces marchands, à cause de cette marque d'attention qu'ils avoient pour leurs enfants.* Mais ici même, malgré la sincérité, la naïveté de l'émotion, paroît l'humeur philosophique et légèrement frondeuse de notre Anglois. Ces braves marchands, avec lesquels son cœur vient de sympathiser, qui le croiroit? voici qu'il leur cherche querelle, et à propos de ces mêmes tambours qui ont fait naître son mouvement sympathique. Pourquoi des tambours? pourquoi des emblèmes de guerre? Ne pouvoient-ils, ces bons pères de famille, rapporter à leurs marmots de plus innocents jouets, de petits moutons, de petites charrues, de petits charriots attelés de bœufs, etc.?... O admirable Arthur Young! O souhait plus dadaïque encore que philosophique! Idée charmante bien digne d'être convertie en motion par les orateurs du Congrès de la paix, s'il y a encore quelque part un Congrès de la paix! C'est par l'enfance qu'il faut commencer, on nous le répète tous les jours. Voici un nouveau ver rongeur auquel n'a point pensé M. Gaume. Voici plus que le paganisme, voici la guerre dans l'éducation, la guerre intronisée au foyer de famille, parmi les jeux de l'enfance; la guerre, que d'honnêtes marchands rapportent de la foire dans leur poche ou au pommeau de leur selle. Aux jours pacifiques du renouvellement de

l'année ou des fêtes des parents, parmi les mutuels sourires de ceux qui donnent et de ceux qui reçoivent, quand tout dans le ménage respire la joie et la concorde, voici venir sous forme de jouets l'appareil menaçant du dieu des combats. *Et nunc horrentia Martis arma.* Ne riez point de nos craintes, pères de familles, elles sont fondées, et la question est plus sérieuse que vous ne le pensez, bien qu'en apparence il ne s'agisse ici que du sabre de bois de Cadet-Roussel et du poignard de cuir bouilli de Gargantua. Supprimons donc toute l'artillerie des bimbelotiers, ces canons, ces fusils, ces soldats en miniature dont les enfants s'amusent, et bientôt nous ôterons aux hommes, ces grands enfants, les armes dont ils s'entre-détruisent. Il y avoit, du reste, dans le choix de ces marchands, un à-propos dont ils eussent les premiers gémi s'ils l'eussent compris, et que ne pouvoit deviner Young, malgré toute sa philosophie. La France n'étoit-elle pas à la veille de promener dans le monde ses armées victorieuses? Parmi ces enfants à qui leurs pères rapportoient des tambours, peut-être y avoit-il un héros en herbe, un futur lieutenant de l'empereur Napoléon. Mais nous-mêmes en ce moment avons un peu l'air de prendre le tambour et d'étourdir de notre rantanplan les oreilles de nos lecteurs. Profitons de la leçon que notre auteur nous donne et retournons à de plus doux tableaux.

Quel plus doux tableau que celui des adieux que notre agronome, en terminant son avant-dernier voyage, adresse à sa vieille jument, sur cette terre de France qu'il prévoit bien qu'elle ne doit plus revoir? La pauvre bête est à bout de force et de courage; à grand'peine il l'a ramenée à Dieppe; elle n'eût pu aller jusqu'à Calais sans s'exposer à mourir en route, peut-être à tomber à cette même place où étoit mort l'âne de ce pauvre homme dont Sterne a si vivement dépeint l'affliction. Bien affligé aussi eût été notre Anglois, si pareil accident lui fût arrivé, même à Dieppe, en vue du paquebot qui va le conduire en Angleterre, lui et sa monture; il se livre envers celle-ci à un mouvement de sensibilité *sandhéenne*. Cette vieille jument partie avec lui de Bradfield, il faut qu'avec lui elle y revienne. Auroit-

il le courage de l'abandonner, infirme et aveugle comme elle est, sur une terre étrangère, de se débarrasser d'elle à vil prix? Hélas! qui l'achèteroit, sinon l'écorcheur? Non, ce n'est point ainsi qu'elle doit finir; croyez que, même en Angleterre, il ne la vendra pas, mais lui accordera la retraite honorable que méritent les anciens et fidèles serviteurs. « *Cette jument m'a porté « sain et sauf, sans voir clair, plus de cinq cents lieues, et elle « n'aura jamais d'autre maître que moi. Si j'étois assez riche, « ce seroit là son dernier travail. Je crois cependant qu'elle la- « bourera encore un peu sur ma ferme avec plaisir.* » Aimable naïveté que celle de ces derniers mots : « avec plaisir! » Cela est si doux de labourer sur la ferme de Bradfield! Young a raison d'associer sa jument aux sentiments que lui-même éprouve. Je me fais fort pour la pauvre bête qu'il a bien deviné son cœur, et que, d'une pensée conforme à la pensée de son maître, elle voudra jusqu'au bout gagner, par quelque service, l'avoine et le son qu'elle lui mangera.

Ne sont-ce pas là, chez Young, des traits empreints de bonhomie et d'originalité? Les rencontrant dans le journal de ses voyages, feuilleté par nous au hasard, nous en fûmes heureux comme d'une découverte, si bien que nous étions véritablement épris de celui à qui nous la devions, et que semblable à La Fontaine, qui, après avoir lu Baruch, en demandoit des nouvelles à tout venant, nous eussions volontiers arrêté les passants pour leur dire : « Avez-vous lu Young; non le Young traduit par Letourneur, le Young des nuits qui pleure sur le cercueil de sa fille, mais celui qui donne une poupée à la sienne, ce qui lui fait plus de plaisir que d'avoir vu Versailles? » Lui-même nous le dit dans son journal : « *Arrivé à Bradfield, et j'ai plus de plaisir à donner une poupée françoise à ma petite fille, qu'à voir Versailles.* » Quel affront pour ce pompeux théâtre des magnificences de Louis XIV! et que le Versailles du grand roi est ici cavalièrement traité par la bonne humeur un peu insolente de cet Anglois, agriculteur et père de famille!

Si le petit dauphin, avec son râteau et sa bêche, nous a brouillés avec Young, sa petite fille et cette poupée françoise

nous réconcilient et réconcilient nos lecteurs avec lui, et nous allons nous quitter contents les uns des autres.

J'ai dit que nous allions nous quitter : Young, en effet, est à la fin de ses voyages. Il commençoit probablement à être dégoûté des choses qu'il voyoit en France, à trouver que l'on faisoit fausse route, et que l'on alloit trop loin. Aussi, semblable à Candide, qui, après toutes ses aventures, ne veut que bêcher son jardin , fatigué du club des jacobins, notre Anglois n'aspire qu'à jouir dans sa ferme du calme convenable à sa fortune, et à sa façon de penser.

Passons avec lui le détroit; nous pouvons faire cet effort pour celui qui est tant de fois venu nous voir en France. Nous voici à Bradfield, dans ce domaine rustique où il veut finir tranquillement ses jours. Tout en s'occupant de son agriculture, il s'informe à cette heure des nouvelles de France. Hélas! ces nouvelles sont tristes, plus tristes de jour en jour. L'abbé de Saint-Germain lui-même exciteroit aujourd'hui sa pitié, ainsi que ces grands seigneurs qu'il vouloit faire danser. La bonne Mme Bougan a vu les brigands envahir son pacifique établissement, et le souhait du voyageur a été trop bien exaucé. Déjà ce n'est plus aux Tuileries, c'est au Temple que la famille royale est prisonnière. Plus de promenades pour le petit dauphin, plus de râteau, plus de bêche. Bientôt,... mais pourquoi évoquer ces cruels souvenirs? Aussi bien ne sommes-nous plus en France, mais à Bradfield, chez Arthur Young. Le voici devant nous dans son salon; sa petite fille, qui pendant ses voyages est devenue une fillette, joue sur ses genoux et tient sur les siens la poupée dont nous avons parlé. Cette poupée n'est point ici un personnage inutile, et nous devons nous intéresser à elle, puisqu'elle est notre compatriote. Mais qu'aperçois-je là-bas sur le coteau? Oh! c'est la vieille jument qui tire la charrue, une charrue légère et dans un terrain facile. Un mot de loin, un salut amical à la pauvre bête; puisse-t-elle longtemps encore prendre sa part de ces travaux des champs qui se mesurent aux forces de chacun, et jouir de la retraite que lui a accordée son maître!

VICOMTE DE GAILLON.

DES EDITIONS ORIGINALES DE SHAKSPEARE.

De vifs débats se sont engagés depuis quelque temps parmi les bibliophiles anglois au sujet du texte de Shakspeare. La question est fort peu connue en France; elle est digne d'être exposée en peu de mots.

L'immortel auteur dramatique anglois témoigna une insouciance étonnante au sujet de ses productions; il ne paroît point avoir jamais songé à les faire imprimer; une partie de ses pièces parut en éditions isolées de son vivant; chacune d'elles forme un petit in-4°, imprimé subrepticement, à ce qu'affirment des contemporains, et rempli d'erreurs manifestes. Shakspeare laissa avec indifférence ses manuscrits à des amis qui avoient été ses compagnons sur la scène; en 1623, sept ans après son décès, deux de ces anciens acteurs mirent au jour la première édition in-folio de ses œuvres. Ils prétendent dans leur préface avoir suivi fidèlement la copie qui étoit sous leurs yeux et qu'ils représentent comme parfaitement lisible, mais il est hors de doute que cette assertion est inexacte. Ils ont souvent borné leur tâche à copier les in-4°; les erreurs typographiques qu'ils ont laissé passer sont innombrables; des vers sont imprimés comme étant de la prose et réciproquement; la ponctuation paroît avoir été indiquée tout à fait au hasard; des mots sont omis ou transposés, et parfois ils semblent formés de lettres réunies par l'ignorance du compositeur (1).

(1) Malgré tous ses défauts, le volume de 1623 est, avec raison, extrêmement recherché des Anglois et se paye très-cher. Le *Manuel du libraire* en indique diverses adjudications, jusqu'à 121 livres sterling (vente Saunder; on a par erreur typographique imprimé 121 fr.), mais depuis une

Ce texte déplorable est cependant tout ce qui reste pour reproduire les pensées de Shakspeare, plus malheureux sous ce rapport que les écrivains classiques de l'antiquité, lesquels sont venus jusqu'à nous sous la forme de plusieurs manuscrits dont les variantes offrent à la critique des ressources précieuses.

Les éditeurs anglois se sont mis à l'œuvre afin de rétablir et d'amender le texte corrompu qui nous a été laissé; les uns l'ont suivi avec assez de fidélité, se bornant à rectifier des fautes palpables, indiquant dans leurs notes ce qui leur sembloit devoir être la leçon préférable ; d'autres ont introduit avec hardiesse leurs corrections dans le texte, le corrigeant d'après des conjectures arbitraires. Johnson, Steevens, Malone et bien d'autres ont été du nombre des Saumaises qui se sont mis à la torture à cette occasion.

M. J. Payne-Collier, auteur d'une fort estimable histoire du théâtre anglois, a eu la bonne fortune de découvrir un exemplaire de l'édition primitive, couvert de corrections marginales ; il a signalé cette œuvre d'un anonyme comme une révision du texte de Shakspeare douée d'une grande autorité, et il s'en est servi pour donner en 1853 une édition qui diffère, en une foule d'endroits, des éditions précédentes, mais de nombreux critiques ont contesté le mérite de cette révision ; ils ont prétendu que, la plupart du temps, le texte ainsi amendé ne présentoit point une supériorité réelle et n'offroit point ce que Shakspeare avoit écrit.

Un littérateur très-instruit, M. Weller Singer, après avoir combattu ce qu'il appelle les interpolations et les corruptions adoptées par M. Collier, vient de publier à Londres

dizaine d'années, ces prix sont bien dépassés ; on a payé ce volume 250 liv. sterling, en 1854 (vente Dunn Gardner), et 164 liv. sterling, en 1856 (vente Lane); prix qui correspondent à 6,312 et à 4,162 fr.

Les éditions in-4° sont aussi d'une valeur exorbitante ; le *Manuel* en signale plusieurs adjudications depuis 25 jusqu'à 42 et 64 livres sterling. Nous lisons dans un journal anglois qu'à la vente Chalmers, en 1840, le *Songe d'une nuit d'été* et le *Marchand de Venise* montèrent chacun jusqu'à 105 livres sterling.

(1856, 10 vol. in-12) une édition de Shakspeare où il s'est efforcé d'établir, d'après les travaux de ses devanciers et d'après ses idées personnelles, un texte aussi vraisemblable qu'impossible; un autre savant, M. Alexandre Dyce, après avoir pris part à cette controverse, annonce l'intention de donner, de son côté, un texte nouveau qu'il établira d'après un système ongtemps médité.

La Revue d'Édimbourg contient dans son numéro 210 (avril 1856), un article qui ne sera sans doute point traduit en français, mais que nous recommandons aux personnes versées dans l'étude de la langue et de la littérature angloises; des détails curieux sur l'état du texte de Shakspeare, sur le mérite des corrections adoptées par M. Collier fixeront leur attention; mais ces discussions de critique verbale que, pour notre compte, nous avons lues avec un vif intérêt, ne pourroient trouver place ici.

Ce qui seroit à désirer, c'est qu'un écrivain éclairé et laborieux comblât un grand vide en donnant au public françois une bonne traduction de Shakspeare, revue d'après les travaux récents des critiques anglois et accompagnée de notes souvent très-nécessaires et qui diroient avec sobriété tout ce qu'un lecteur non britannique a besoin de savoir pour bien comprendre *Hamlet* et le *Maure de Venise*.

***

PETITES RECHERCHES

SUR LES

CANCIONEROS ET ROMANCEROS.

On sait quel est le mérite littéraire et historique de ces pièces de vers connues sous le nom de *Romances*, qui forment une des portions les plus intéressantes de la littérature espagnole du moyen âge; un écrivain justement renommé, M. Magnin, a donné à cet égard dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1847), des détails auxquels nous renvoyons volontiers; on n'ignore pas quelles sont la rareté et la valeur des anciens recueils de ce genre; leur bibliographie, longtemps mal connue, s'éclaircit depuis quelques années, grâce aux efforts de plusieurs savants pleins de zèle, parmi lesquels il faut placer en première ligne M. Ferdinand Wolf, de Vienne ; personne n'a rendu plus de services à l'ancienne littérature castillane, et nous avons déjà eu l'occasion de les signaler dans ce *Bulletin* (1). De concert avec un autre savant, M. Conrad Hofman, M. Wolf vient de mettre au jour deux volumes in-12, intitulés *Primavera y flor de Romances* (le Printemps et la fleur des Ro-

(1) Voici l'indication de quelques-uns des travaux (en allemand), de M. Wolf, relativement à un sujet dont il a une connaissance si approfondie : *Sur la bibliographie des Romanceros*, dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Vienne*, t. X, p. 484 ; *Sur la poésie des romances* dans les *Annales de Vienne*, t. CXIV; *Sur un recueil de romances, en feuilles volantes conservées à la bibliothèque de Prague*, Vienne, 1850; *Sur les Romanceros espagnols*, notice ajoutée à la traduction allemande de l'*Histoire littéraire de l'Espagne*, par Ticknor, Leipsig, 1852, t. II, p. 535.

mances), Berlin, A. Asher, 1856 (1); ce titre ne fait d'ailleurs que reproduire celui que Pedro Arias Perez avoit mis en tête de son recueil publié en 1621 ou 1622.

Les éditeurs allemands se sont proposés d'offrir pour la *première fois* les textes authentiques des anciens *romances* en y joignant les variantes les plus importantes; ils ont été les premiers qui aient eu à leur disposition les sources les plus pures, les éditions les plus antiques du *Cancionero de romances* (sans date), et de la *Silva de varios romances* (édition de 1550 en deux volumes), ouvrages devenus d'une telle rareté, qu'on ne connoît du premier que deux exemplaires (à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, et à celle de Wolfenbüttel), et du second que deux exemplaires également (au Musée britannique et à la bibliothèque de Munich); il n'existe, à ce qu'il paroît, en Espagne même, aucun exemplaire de ces volumes du plus grand prix.

Les deux volumes que nous signalons aux amateurs débutent par une introduction judicieuse et savante; elle traite de l'origine, de la forme et du caractère des romances et de leur classification respective; elle s'occupe ensuite des différents genres des *romances* selon le sujet qu'ils traitent; ces genres sont le genre historique et traditionnel, fabuleux, chevaleresque, héroïque, moresque, pastoral et *picaresque*.

Nous trouvons ensuite ce qui se rattache le plus spécialement à l'objet que nous avons en vue, c'est-à-dire des détails sur les *romanceros* ou collection de *romances*. Ces petites pièces parurent d'abord imprimées séparément; elles forment des in-quarto de 4 ou de 8 pages, et il est facile de deviner à quel point elles sont devenues rares; M. Duran a donné dans son *Romancero general* (Madrid, 1849-1851), t. I, p. 18 et suiv., un *Catalogo de pliegos sueltos impresos en el siglo* XVI°; M. Wolf a consulté avec grand profit et décrit minutieusement

(1) Primavera y flor de romances, ó coleccion de los mas viejos y mas populares romances castellanos, publicada con una introduccion y notas por Don Fernando José Wolf y Don Conrado Hofman, *Berlin, Asher y comp.* 1856; 2 vol. pet. in-8°. (*Voir le catalogue à la fin de cette livraison.*)

un recueil considérable et très-précieux de ces pièces fugitives, qui existe à la bibliothèque de Prague ; on a payé cher dans diverses ventes des recueils de ce genre. (Voir le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 118, lequel indique aussi quelques *romances* séparés (1).)

Le premier volume qui ait offert les *romances* réunis en recueil est le *Cancionero* publié à Anvers par Martin Nucio, sans date, réimprimé en 1550 (2). On pensoit en général que ce recueil n'étoit venu qu'après le tome 1er de la *Silva de varios romances* (Zaragoza, 1550), et après le *Cancionero de romances*, sans date; mais M. Wolf montre que ces deux collections n'ont fait que reproduire l'édition d'Anvers en faisant toutefois, mais chacune de leur côté, et indépendamment l'une de l'autre, des suppressions ou des additions notables, ainsi que des changements dans l'ordre où sont disposées les pièces.

Les éditions postérieures du *Cancionero de romances* ne sont que des réimpressions presque littérales de celle de 1550, avec de légères variations et corrections, sans tenir compte des changements introduits dans la *Silva*.

M. Wolf ne connoît que quatre réimpressions de la *Silva;*

(1) Joignons-y le *Romance d'Amadis y Oriana*, adjugé à 81 fr., vente Nodier en 1844, n° 690. Le célèbre académicien s'écrioit : « Une collection complète et princeps de ces chants des Romanceros vaudroit la rançon d'un roi, et je connois un homme qui ne l'échangeroit pas contre la grandesse.»

(2) Ce dernier volume est de 300 feuillets. Le *Manuel* n'en mentionne aucune adjudication; nous l'avons vu adjuger à 138 fr. en 1847, à la vente Libri, n° 1754. Quand nous disons que Martin Nucio est le premier qui ait réuni de vieux *romances* qui jusqu'alors n'étoient imprimés que séparément, nous savons fort bien qu'on en trouve, dès la fin du xve siècle, dans les *Cancioneros* de Juan Fernandez de Constantina et de Hernando del Castillo, mais ils sont en très-petit nombre et uniquement destinés à servir de thème à des compositions de poëtes plus modernes. Nous ne voulons pas nous occuper ici des deux *Cancioneros* que nous venons de nommer et dont l'importance, non moins que l'extrême rareté, mériteroit toutefois quelques détails.

Nous dirons seulement qu'un exemplaire du premier est à la bibliothèque de Munich et qu'un exemplaire du second, édition de 1527, s'est récemment payé 1,300 fr., vente Debure et 1,220 fr. vente Bearzi. Il n'avoit été adjugé qu'à 2 fr. 55 c., en 1766, ainsi que l'observe le *Manuel*.

toutes quatre ont paru à Barcelonne, la première chez Pedro Borin, 1550 (édition complétement ignorée jusqu'ici et dont il fut récemment trouvé un exemplaire en Allemagne); la seconde, chez Jayme Cortey, 1557; la troisième, chez Jayme Sendrat, 1582; la quatrième, chez Juan de Larumbe, 1617. L'édition de 1557 est une reproduction servile de celle de 1550, dont elle reproduit jusqu'aux fautes typographiques, et jusqu'aux erreurs de pagination; l'édition donnée par Borin reproduit le premier volume du recueil imprimé à Saragosse la même année, avec un petit nombre de variantes insignifiantes dans le texte, mais en plaçant les pièces dans un autre ordre et en faisant quelques suppressions et additions.

L'édition de 1582 offre des pièces choisies dans les éditions antérieures, en y joignant d'autres productions modernes et contemporaines : on lit sur le titre qu'il a été fait un choix des meilleurs *romances* des trois livres de la *Silva*. Jusqu'ici on ne connoît que deux livres, en donnant ce nom aux deux tomes de l'édition de Saragosse. Ce troisième livre a-t-il été imprimé et s'est-il perdu? ou bien n'a-t-il existé que comme manuscrit? Des recherches nouvelles mettront peut-être les érudits en mesure de résoudre ce problème.

La première et la seconde édition du *Cancionero* et la première de la *Silva* forment les sources les plus anciennes et les plus pures des anciens *romances* traditionnels et populaires. MM. Wolf et Hoffmann ont pris pour base de leur texte l'édition sans date du *Cancionero*, en la révisant d'après les leçons nouvelles qu'offre la seconde édition de ce recueil, et que donnent parfois les impressions suivantes et la *Silva*.

Ils ont fait aussi quelques emprunts à des recueils venus plus tard et de moindre autorité, tels que les *Romances compuestos por* L. de Sepulveda, le *Cancionero compilado por* Juan de Linarez, les *Rosas* de Timoneda (que M. Wolf a réimprimées en partie, Leipzig, 1846), les *Nueve romances* de Juan de Ribera, sans lieu, 1605, in-4°. (Ce dernier volume, très-rare, n'est pas indiqué au *Manuel du libraire*). M. Wolf renvoie à la *Flores-*

ta de rimas antiguas castillanas de Bohl de Faber, et il ajoute : « Tous ces *romances* ne sont point des compositions dues à Ribera, mais il y en a qui sont anciens et d'origine traditionnelle; un fragment de celui qui commence ainsi : *Pareábase el buen conde*, se retrouve dans la seconde partie du *Cancionero general*, Saragosse, 1552.

Ils ont aussi consulté le *Cancionero de romances sacados de las crónicas antiguas de España con otros hechos por Sepulveda. Y algunos sacados de los cuarenta cantos que compuso Alonso de Fuentes.* Medina del Campo, 1570, in-16. M. Wolf, débrouillant des questions fort peu connues, a montré que la collection intitulée *Recopilacion de romances* par Lorenzo de Sepulveda, Alcala, 1563, est une édition antérieure de ce même *Cancionero* dont il existe une réimpression sous le titre de *Cancionero*, Alcala de Henarez, 1571; ce savant regarde comme fort vraisembable l'opinion de Duran qu'il faut regarder comme des éditions de ce même *Cancionero* celles que cite Nicolas Antonio (dans sa *Biblioteca hispana*), sous le titre de *Romances sacados de la historia de España del rey don Alonso*, Medina del Campo, 1562, et *Romances sacados de la historia, de los cuarenta cantos de Alonso de Fuentes.* Burgos, 1579.

M. Wolf est aussi d'avis qu'on doit considérer comme des éditions de ce même *Cancionero* celle que mentionne le *Semanario pintoresco*, 1853, p. 149, comme existante dans la bibliothèque de l'université de Santiago avec la date de 1520 (date inexacte et qu'il faudroit rectifier), et celle qui est mentionnée avec la date de 1584, Séville, dans une copie manuscrite du catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, copie que possède la bibliothèque impériale de Vienne (manuscrits, n° 9478). Les *romances* compris dans ce *Cancionero* de Medina, et tirés du *Cancionero de romances* et de la *Silva* sont réimprimés exactement selon les textes les plus anciens, c'est-à-dire d'après ceux que donne l'édition d'Anvers, sans date, et la *Silva* de 1550. Il renferme de plus deux ou trois anciens *romances* traditionnels qui lui sont particuliers.

La *Floresta de varios romances corregidos*, par Damiano Lopez de Tortajada, a été également consultée avec profit par les savants éditeurs. Observons que ce recueil où les anciens *romances* sont un peu rajeunis, est indiqué au *Manuel du libraire*, t. II, p. 296, comme ayant paru en 1713 et ayant été réimprimé en 1746 et en 1764. Il existe une édition bien plus ancienne, que M. Wolf et M. Ticknor signalent d'après Pellicer (notes sur *Don Quichotte*, édition de 1797, t. I, p. 105), mais qu'ils paroissent n'avoir vue ni l'un ni l'autre. M. Wolf mentionne aussi les éditions de ce recueil données au XVIIIe siècle, en 1711, 1713, 1716, 1764.

N'oublions pas de signaler la rectification d'une erreur répandue parmi les personnes qui n'ont pas fait une étude approfondie de l'ancienne littérature espagnole et qui regardent comme les vrais trésors de la poésie populaire des *romances* les neuf parties de la *Flor de varios romances nuevos*, qui formèrent plus tard, avec quatre autres, le *Romancero general* (1), et dont Miguel de Madrigal publia une continuation sous le titre de *Segunda parte del romancero general*, Valladolid, 1605 (2); toutes ces collections ne contiennent que des imitations composées dans les dernières années du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, et aucun des *romances* vraiment populaires et anciens n'y a été recueilli.

Il n'entroit point dans le plan de M. Wolf de parler de ce qu'il appelle les *Romancerillos* entièrement formés de compositions modernes; il n'a pu cependant laisser échapper l'occasion de dé-

(1) Il y a trois éditions de ce recueil précieux; voir le *Manuel*, t. IV, p. 117. L'exemplaire de l'édition de 1602, qui avoit passé successivement dans les cabinets de Stanley et d'Heber, fut acheté par sir Th. Grenville, et il a été, avec sa riche bibliothèque, légué au Musée britannique; ce bibliophile possédoit aussi les éditions de 1604 et de 1614. De beaux exemplaires de l'édition de 1604 se sont adjugés à 401 fr., vente Nodier, en 1844, et 895 fr., vente Debure, en 1853.

(2) Ce volume, dont M. Wolf a analysé le contenu, figure aussi dans la *Bibliotheca Grenviliana* avec cette note : « M. Grenville n'a jamais vu de cet ouvrage qu'un autre exemplaire auquel manquoient quatre feuillets qui ont été fournis par un troisième exemplaire incomplet, existant à Madrid. »

crire un recueil factice, composé de pièces tout à fait inconnues jusqu'à présent et que possède la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Il contient de petits cahiers séparés, le premier intitulé: *Primer quaderno de la segunda parte de varios romances los mas modernos*, Valencia, 1593, 8 feuillets; il est accompagné de six autres *quadernos* numérotés 2 à 7; le tout contient 40 *romances*.

Deux autres recueils du même genre, reliés avec le précédent, l'un de huit, l'autre de quatre *quadernos*, renferment aussi des *romances* et des pièces de vers de divers genres. Ce volume contient encore quelques opuscules espagnols; nous n'en citerons qu'un seul qui a échappé aux patientes recherches de M. G. Duplessis, lequel se seroit empressé de le signaler dans sa *Bibliographie parémiologique : Proverbios, refranes y avisos por via de consejos dados por Villanueva, caballero de Morella, á dos mancebos;* Valencia, 1593, 8 feuillets.

Le tome premier de l'édition qui vient de paroître à Berlin, est consacré aux *romances* historiques; il en présente environ cent-vingt (le dernier du recueil est numéroté 108, mais il y a plusieurs numéros doubles); le second volume est consacré aux *romances* chevaleresques et *nouvellesques (novelescos)*; ils portent les nos 109 à 198; les douze derniers appartiennent au cycle carlovingien. On remarque le *romance* de Virgile où se retrouvent les traditions singulières répandues au moyen âge sur le chantre d'Énée, et diverses pièces relatives aux rois de France. Nous avons distingué le *romance* du comte d'Irlos, celui du marquis de Mantoue, ceux de Gaiferos et de Montesinos. Cervantes les a cités en écrivant l'histoire de Don Quichotte, et il a rendu ces noms immortels.

L'impression de la *Primavera y flor de romances* est d'une netteté, d'une correction qui font vraiment honneur aux presses de Berlin; le titre est en partie imprimé en rouge, petit détail qui fera plaisir aux bibliophiles, et ce recueil, aussi remarquable pour le contenu que pour la manière dont il est édité, est certain d'avoir, dans toute collection bien choisie, une place des plus honorables. G. B.

REVUE DES VENTES

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur l'éditeur,

En ma qualité de Bibliothécaire d'une ville de province, je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les revues de ventes que vous insérez habituellement dans le *Bulletin*. Ces revues nous tiennent au courant du prix des livres rares, et c'est une connoissance qu'il nous est utile d'acquérir. Je me suis aperçu, cependant, que vous avez oublié de rendre compte de la vente qui a eu lieu à Paris, le 29 décembre 1855, sous la direction de M. Edwin Tross, et à l'aide du catalogue rédigé, dit-on, par le possesseur de cette bibliothèque, M. A. Veinant. Voulez-vous me permettre, Monsieur, d'avoir le plaisir de combler cette lacune, et de vous transmettre, d'après des renseignements que je crois exacts, les prix d'adjudication de quelques-uns des livres curieux qui ont passé dans cette vente ? Si vous trouvez que j'empiète sur vos attributions, jetez au panier ma lettre et la note qui l'accompagne.

Un de vos abonnés.

Vente A. Veinant.

32	— Heures latines manuscrites.....	400	»
33	— Heures manuscrites, avec miniatures.....	800	»
34	— Heures imprimées par Simon Vostre, 1497..	455	»
42	— Confessions de saint Augustin, 1702.....	130	»
309	— Les simulachres de la mort, de Holbein..	350	»

331 — Phébus, des Déduits de la chasse, in-fol (1). 595 »
339 — Vénerie de J. du Fouilloux, 1561..... 250 »
450 — Recueil d'anciennes poésies françoises; manuscrit avec miniatures..... 275 »
455 — Le Séjour d'honneur; *Ant. Verard*, 1519. 395 »
459 — Heures de Notre-Dame, de P. Gringoire.. 240 »
460 — Les notables enseignements, de P. Gringoire..... 240 »
466 — Œuvres de Cl. Marot, 1538..... 248 »
468 — Les mêmes; *Dolet*, 1543..... 300 »
471 — Débat et procès de nature..... 405 »
613 — Chansons de Christofle de Bordeaux..... 315 »
614 — Chansons historiques de 1590..... 250 »

Nous remercions notre abonné de son envoi; sa note est fort exacte. Nous n'avions rien oublié; mais l'abondance des matières nous avoit forcé à ajourner la *Revue des ventes*. Dans la crainte d'encourir de nouveaux reproches, nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs le prix de certains articles de la vente Hebbelinck de Lille, qui a eu lieu à Paris le 17 mars dernier et jours suivants.

2 — Biblia hebraïca, *R. Estienne*, 1544-46.. 130 »
13 — Les cantiques de Salomon..... 528 »
Ces deux articles ont été achetés par M. le baron de Rothschild.
35 — La Bible de Royaumont..... 250
60 — Heures à l'usage de Paris, 1525..... 310 »
Adjugé pour M. Yémeniz.
74 — Preparatio ad missam (manuscrit avec miniatures)..... 400 »
75 — Preces piæ (manuscrit avec miniatures).. 505 »

(1) Cet exemplaire est bien inférieur, sous le rapport des marges et de la conservation, à celui de M. Alfred Chenest, vendu en 1853, et acheté par M. le comte de Montesson. (*Note de l'éditeur.*)

76 — Livre de prières en latin (manuscrit et miniature) ..... 685 »
77 — Prières pour tous les jours de la semaine (manuscrit) ..... 350 »
78 — Livre de prières (manuscrit de Jarry).... 905 »
81 — Heures en flamand (manuscrit avec miniat.) 260 »
137 — Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, par Bossuet (avec envoi de l'auteur)..... 151 »
Acheté pour le duc d'Aumale.
954 — Catullus, Tibullus, Propertius; *Aldus*, 1515 (exempl. de Grolier)..... 2,500 »
Adjugé à M. Tillard.
1848 — Œuvres de Balzac, *Elzevier*..... 300 »
1875 — Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise. *Didot*, 1815..... 345 »
2118 — Précis historique de la Révolution françoise, par Rabaut (avec les dessins originaux de Moreau) ..... 240 »
2181 — De Morinis et Morinorum rebus..... 190 »
2185 — Le siége de Metz en 1552 (exemplaire sur vélin) ..... 1,000 »
Acheté pour le duc d'Aumale.
2214 — Coutumes de la ville d'Ypre (exemplaire sur peau vélin)..... 165 »
2367 — Histoire des illustres favoris..... 265 »

Une collection de lettres autographes et d'autres manuscrits provenant du cabinet de feu H. Belward Ray, Esq., a été vendue à Londres le 23 juillet dernier. Voici quelques articles dont nous indiquerons les prix d'adjudication.

271 — Lettre aut. de Marie Leczinska, reine de France 16 25
293 — Lettre aut. d'Eléonor d'Orléans, duc de Longueville, 1572..... 20 »

618	—	Aut. Le cardinal de La Valette (3 lettres); 1634-39	37 50
688	—	Aut. Bernard Arétin (2 lettres); 1460	62 50
698	—	— Pierre Martyr; 1562	60 »
701	—	— Théod. de Bèze; 1586	52 50
704	—	— J. Calvin; 1560	400 »
707	—	— Mart. Luther; 1537	236 25
708	—	— Ph. Mélanchton; 1536	143 76
785	—	— Louis Carrache; 1617	65 75
791	—	— Nic. Poussin; 1642	87 50
792	—	— Paul Rembrandt	400 »
793	—	— P.-P. Rubens; 1627	212 50
798	—	— J. Chapelain, l'auteur de la *Pucelle*.	23.75
799	—	— Pierre Corneille, relative au *Cid*...	512 50
810	—	— Le Sage; 1715	137 50
811	—	— Malherbe; 1612	97 50
814	—	— J. Racine; 1695	93 75
816	—	Le Tasse (copie)	26 25
838	—	Lettre aut. de René Descartes; 1647	100 »
1008	—	Confession et protestation de foi catholique, faites par l'évêque, le clergé et les habitants de Verdun, en 1561, avec plusieurs centaines de signatures autographes...	57 50
1061	—	Isographie des hommes célèbres	100 »

VENTE FALKENSTEIN.

Le 7 avril dernier, on vendoit aussi à Leipzig une riche collection de lettres autographes ayant appartenu à feu M. Const.-Charles Falkenstein, directeur de la Bibliothèque Royale de Dresde. Le catalogue, rédigé par les soins de M. T.-O. Weigel, se compose de deux parties, comprenant ensemble 9177 articles. Le cadre trop resserré du *Bulletin* ne nous permet pas de rendre un compte détaillé de la vente d'une nombreuse collection. Nous citerons seulement une lettre autographe de Torquato Tasso, achetée 75 florins, et une lettre autographe signée d'Albert Durer, adjugée à 100 florins 15 kreutzers. J.-T.

ANALECTA-BIBLION.

I.

(LIVRES ANCIENS).

QUADRUVIUM ECCLESIE : Quatuor prelatorum officium quibus omnis status tum secularis tum vero ecclesiasticus subjicitur (auth. Joh. Hugonis de Sletstat, vicario S^ti^ Stephani Argentin). (In fine) : *Exaratum est opus hoc salubre inclitiss. heluecíorum urbe Argentina per Joannem Grüninger calcographie artificem ipso de inuentionis prothomartiris Stephani anno salutis* 1504 ; petit in-fol., gravures sur bois, cart. (*Voir au catalogue des livres.*)

Très-bel exemplaire d'un livre FORT RARE. Jean Hugonis de Sletstat, vicaire de l'église de Saint-Étienne, à Strasbourg, avoit achevé le *Quadruvium ecclesie*, dès l'année 1498 ; mais les précautions dont il entoura la publication de cet ouvrage paroissent en avoir retardé l'impression. En effet, nous ne connaissons point d'éditions antérieures à celle-ci ; et la date de l'achèvement de l'impression, fixée au jour de l'invention de saint Étienne, premier martyr, n'est pas, à notre avis, un jeu du hasard, mais un hommage rendu dans une première édition au saint patron de l'église administrée par l'auteur du *Quadruvium*.

L'empereur Maximilien avoit décrété un impôt général de capitation, fixé à un écu d'or pour les hommes et à un demi-écu pour les femmes, afin de subvenir aux frais de sa malheureuse expédition de 1498, contre le duché de Bourgogne. Cette taxe

provoqua de nombreuses séditions dans les diverses provinces de l'empire. Jean Hugonis voulut prouver la légalité de cet impôt, et pour atteindre ce but, il écrivit ce livre : *Du devoir des quatre Prélats auxquels toutes les âmes sont soumises.* Ces quatre prélats sont le Pape, l'Évêque, le Curé et l'Empereur. Celui-ci est placé le dernier, parce que, dit l'auteur, la dignité de l'Empereur est inférieure à celle du prêtre : *Dignitas sacerdotalis est tanta, ut nulla alia ei valeat equiparari. Sicut enim luna recipit claritatem a sole, non sol a luna, sic regalis potestas recipit auctoritatem a sacerdotali non e contra.* L'autorité du Pape est donc au-dessus de tout « Le Pape, dit-il, gouverne le monde entier, au temporel et au spirituel. Le pouvoir temporel du pape a pour origine la donation de l'Empire faite par Constantin à saint Sylvestre. » Après avoir discuté l'authenticité et la validité de cet acte, l'auteur conclut naturellement en faveur du Pape. Dès que cette omnipotence est érigée en principe, les conséquences qui en résultent sont faciles à prévoir. « Hors de l'Église, il n'y a point d'Empire ; l'Empereur doit donc recevoir l'investiture du Pape. L'Empereur est alors le maître temporel du Monde ; tous les rois lui sont soumis. Mais il est le feudataire de l'Église : il ne peut toucher aux biens ecclésiastique, ni les frapper d'impôts. »

Notre vicaire de Strasbourg, craignant que l'on ne découvrît dans son œuvre quelques propositions mal sonnantes, et voulant se délivrer de toute inquiétude à cet égard, adressa le manuscrit du *Quadruvium ecclesie*, au cardinal Raymond Gurck, légat *a latere* en Allemagne, et à Berchtold de Hennenberg, archevêque de Mayence, avec prière d'y faire telles corrections qu'ils jugeroient convenables. De plus, il l'envoya à l'empereur Maximilien. Enfin, le 30 mars 1498, par acte passé par-devant Ulrich Stromar, notaire public, et en présence de deux témoins, il protesta de n'avoir voulu rien écrire contre la foi catholique, l'Église romaine, etc.; en conséquence, si son livre contient quelques passages qui soient contraires à ses intentions, il les

désavoue et les annule. Cette protestation est imprimée à la fin du volume. Elle est précédée d'une épître adressée à l'Empereur, pour l'exhorter à défendre avec le glaive l'Église déchirée par ses ennemis, et à choisir pour conseillers les archevêques, les évêques, et d'autres personnes ecclésiastiques, dont les avis lui seront plus utiles que ceux de ses conseillers ordinaires.

Cet ouvrage est divisé en cinq titres principaux : *de Papa; de Episcopo; de Curato; de Imperatore; de Laycis.* Il renferme des détails fort curieux sur les droits et les devoirs de ces divers personnages. On y remarque, en outre, une nomenclature annotée des impôts *régaliens*; une longue dissertation sur l'origine de l'esclavage; comment on peut perdre ou recouvrer la liberté; quels sont les différents degrés de liberté; quels sont les devoirs des laïques envers les prêtres et les seigneurs; quelles sont les personnes exemptes de l'impôt personnel. Au milieu de cette liste où figurent comme exempts les grammairiens, les orateurs, les médecins, les professeurs, les peintres, les sculpteurs, les architectes, etc., etc., on lit la note suivante : *Les poëtes sont exceptés; ils n'ont droit à aucune exemption d'impôts.* Platon avoit chassé les poëtes de sa république; l'Empereur, mieux avisé, les conserve, mais leur fait payer la taille.

Ce volume est orné de 15 belles gravures sur bois à mi-page. La 1re, fol. 5, répétée sur le titre, représente les quatre prélats soutenant l'Arche sainte; dans la 2e, fol. 7, sont gravées les armoiries de l'Empire; la 3e, fol. 8, est un tableau de la domination universelle du Pape; autour du souverain pontife armé du glaive et des clefs de saint Pierre, se tiennent à genoux les dignitaires de l'Église, l'Empereur et ses chevaliers; la 4e, fol. 10, explique l'origine de la division des hommes en trois classes : les clercs, les nobles, et les esclaves; Noé, assis sous un dais et armé du glaive et du sceptre, révèle à ses trois fils les destins de leur postérité : les nobles sortiront de Japhet, les clercs de Sem, et les esclaves de Cham, l'enfant maudit;

la 5e, fol. 11, représente le Pape, entouré de ses cardinaux; la 6e, fol. 14, l'Évêque et ses archidiacres; la 7e, fol. 21, le Curé et ses chapelains; la 8e, fol. 27, l'Empereur et les sept électeurs; les quatre gravures suivantes, fol. 37, 38 et 39, sont fort singulières. C'est l'aigle armoriale au vol éployé, mais à une seule tête monstrueuse, qui, dans la 1re figure, semble vouloir dévorer le soleil; on lit sur une banderole : *Inter aves dominor ut rex, sed soli reformor.* Dans la 2e, l'aigle perchée sur un roc, est entourée de cette légende : *Sicut ego volucres, sic regni pasco fideles.* Triste perspective pour les féaux de l'Empire, d'être traités comme les oiseaux le sont par l'aigle. Au surplus, les *féaux* sont représentés par un amas de têtes de bœuf ceintes du joug. L'auteur a fait, sans y penser, une violente satire du pouvoir absolu au xve siècle. Dans la 3e gravure, l'aigle s'apprête à vider une coupe pleine de vin : *Audax ut sit homo, vinum regale propino.* Dans la 4e, l'aigle est entourée de cette singulière légende : *Ne proceres sint exiles, sale condeo plures.* Ces deux figures font allusion aux impôts établis sur le vin et sur le sel; mais la dernière légende a pour nous un sens énigmatique; nous laissons aux amateurs le soin de l'expliquer. La 13e gravure, fol. 44, est consacrée aux attributs de l'Empire : le sceptre, le globe et le glaive; la 14e, fol. 52, se compose de deux parties. Le compartiment supérieur est la reproduction de la figure 8; le compartiment inférieur représente les clercs et les laïcs de tout rang et de toute condition, se pressant autour de la chaire, où on lisoit la loi; enfin la 15e, fol. 53, nous offre la scène de l'énivrement de Noé et de l'irrévérence de Cham.

Ap. B.

Quadruuium ecclesie : quatuor prelatorum officium quibus omnis anima subiicitur (auth. Joh. Hugonis de Sletstat, vicario santi Stephani Argentin.)—(In fine) : *Se present liure a este acheue de imprimer le premier iour d'aoust l'an mil. V. C. et neuf pour Guillaume*

Eustace, marchant de liures, demourant a Paris en la rue de la Iuirie a l'enseigne des deux Sagiteres ou au palles au troisieme piller du cote de la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidents; 1 vol. in-4, gr. sur bois.

Très-rare. — Cette édition doit être la seconde; et nous ne pensons pas que le *Quadruvium ecclesie* ait été imprimé postérieurement en Allemagne, et surtout en France. Les doctrines de J. Hugonis sur la toute-puissance du Pape, et sur le pouvoir excessif de l'Empereur, ne pouvaient être favorablement accueillies en Allemagne, où la réforme religieuse étoit près d'éclater, et en France, où les Rois étoient peu disposés à reconnoître la suzeraineté de l'Empereur. Guill. Eustace n'a pas fait preuve de bon goût en faisant réimprimer à Paris un ouvrage aussi incompatible avec les droits du Roi et avec les traditions de l'Église gallicane. C'étoit, sans doute, une spéculation du libraire qui comptoit sur la singularité du titre et sur les figures pour attirer les acheteurs. Cependant, il eut soin de ne reproduire que cinq gravures de l'édition de Grüninger, et il rejeta toutes celles qui représentoient l'Empereur, ou qui faisoient allusion à l'Empire. Les fig. conservées par G. Eustace sont les 1re, 5e, 6e, 7e et 15e de l'édition de Strasbourg, c'est-à-dire les quatre prélats soutenant l'Arche sainte; le Pape et ses cardinaux; l'Évêque et ses archidiacres; le curé et ses chapelains; la scène de l'énivrement de Noé. Toutefois, pour augmenter le nombre des figures, on répéta trois fois la 1re et la 5e, et l'on ajouta sur le verso du titre une gravure nouvelle qui représente l'auteur écrivant son livre. *(Voy. l'art. précédent.)*

Ap. B.

ANALECTA-BIBLION.

II.

(PUBLICATIONS NOUVELLES)

Discours de l'origine des Russiens, par le Cardinal Baronius traduict en françois par Marc Lescarbot, nouvelle édition revue et corrigée par le prince Augustin Galitzin, 1856, in-16 de XIV et 60 pages (1).

L'an 1453, Constantinople tomboit entre les mains de Mahomet II, et l'empire d'Orient cessoit d'exister. Plusieurs nations chrétiennes appartenant à l'Église orientale continuèrent à reconnoître la suprématie spirituelle du patriarche de Constantinople; mais celles qui n'étoient pas sous le joug ottoman ne tardèrent pas à éprouver une vive répugnance à se trouver dans la dépendance d'un siége que la simonie avoit envahi et qui étoit tombé au dernier degré de l'avilissement.

Nulle part cette répugnance n'étoit plus vive qu'en Russie. Mais il faut se souvenir que l'Église russe étoit alors partagée : les évêques dont les diocèses étoient placés dans les États du tzar de Moscovie relevoient du siége métropolitain de Moscou; tandis que les évêques dont les diocèses étoient situés dans la Russie occidentale et méridionale, et qui avoient pour souverain le grand duc de Lithuanie, roi de Pologne, relevoient, dans l'ordre spirituel, du siége métropolitain de Kief. La partie moscovite de l'Église russe constitua son indépendance vis-à-vis de Constantinople en élevant le siége de Moscou à la dignité

(1) En vente à la librairie J. Techener; imprimé à petit nombre et avec le plus grand soin sur papier de Hollande avec fleurons : Prix 4 fr.

patriarcale. Le nouveau patriarche entendoit bien soumettre à sa houlette le métropolitain de Kief, et les évêques ses suffragants. Mais ses prétentions rencontrèrent une vive résistance : ni les évêques, ni le peuple et encore moins le gouvernement polonois ne vouloient les admettre. D'ailleurs il eût été difficile de montrer en vertu de quel droit l'antique métropole de Kief, la mère des Églises russes, devoit reconnoître l'autorité de sa jeune sœur de Moscou.

Dans un pareil état de choses, il est probable que les évêques de la province ecclésiastique de Kief n'auroient pas demandé mieux que de continuer à relever du patriarche de Constantinople, à condition que cette subordination n'entraînât pas à sa suite de graves abus. Mais un événement imprévu vint changer le cours de leurs idées. Pour donner une apparence de légalité à la transformation qu'on venoit de faire subir au siége de Moscou, Boris Godounof, qui déjà étoit tout-puissant en Russie, sous le règne du tzar Théodore, avoit fait venir à Moscou les patriarches d'Antioche et de Constantinople, pour y tenir un simulacre de concile. Jérémie, patriarche déposé de Constantinople, en quittant Moscou pour s'en retourner dans son pays, s'arrêta quelque temps à Kief ; il s'y livra, pour ramasser de l'argent, à des abus qui révoltèrent les évêques de la Russie occidentale. Ils résolurent alors de suivre en partie l'exemple qui leur avoit été donné par les évêques moscovites ; ils voulurent établir leur indépendance vis-à-vis du clergé simoniaque de Byzance. Mais, au lieu de constituer un nouveau siége patriarcal, ils préférèrent se soumettre à l'autorité de l'évêque de l'ancienne Rome, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ.

L'érection du patriarchat de Moscou est de l'an 1588, et la première délibération des évêques de la province de Kief est de l'an 1594 ; par conséquent, ces deux événements sont à peu près contemporains.

Les évêques des provinces occidentales s'étant assemblés en concile députèrent à Rome quelques-uns d'entre eux pour arrêter les bases de l'union qu'ils vouloient rétablir.

Le célèbre Baronius, qui écrivoit en ce moment les annales de l'Église, interrompit son travail pour conserver à la postérité les détails d'un événement qui réjouit alors profondément toute l'Église catholique. C'est à la fin de 1595 que les évêques russes députés à Rome par leurs collègues faisoient profession de la foi catholique entre les mains du pape Clément VIII; et le récit de Baronius, traduit en françois par Marc Lescarbot (1), étoit publié à Paris en 1599. C'est cette traduction, devenue excessivement rare, que nous réimprimons aujourd'hui. La première édition est contemporaine de l'événement; la seconde, qui paroît deux cent cinquante-sept ans plus tard, arrive dans des circonstances non moins mémorables. L'Église grecque unie dont Baronius nous a raconté la naissance a succombé il y a dix-sept ans en Russie. Une autre branche de cette Église, qui continue à subsister en Autriche, est, en ce moment, l'objet de la paternelle sollicitude du pape Pie IX, qui occupe aujourd'hui la chaire de saint Pierre.

Espérons que l'esprit de mansuétude et d'équité qui anime l'empereur Alexandre II le poussera à ne pas s'opposer à ce que l'Église grecque unie ressuscite dans ses États. Des prêtres, des religieux en grand nombre, vrais confesseurs de la foi, sont dispersés sur toute la surface de l'empire de Russie. Les peuples habitués à se laisser guider par eux dans les voies du salut réclament leur retour au milieu d'eux. Ils reviendront, il leur sera permis d'avoir de nouveau des évêques de leur rite à leur tête. Et, qui sait? peut-être ces années d'épreuves ont-elles été des années de préparation. Peut-être le temps approche où l'Église

(1) Marc Lescarbot, né à Vervins, en Picardie, étoit avocat au parlement de Paris; mais, mécontent d'avoir perdu une cause qu'il défendoit et qu'il croyoit juste, il abandonna le barreau et se livra aux voyages. Il suivit le sieur de Pontrincourt que Henri IV avoit nommé administrateur à la Louisiane. Il accompagna ensuite Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII, en Suisse. Il est mort vers 1640, âgé de 60 ans. Marc Lescarbot est auteur de plusieurs ouvrages, dont une *Histoire de la Nouvelle France*, publiée en 1609 et un *Tableau* (en vers) *de la Suisse*, qui donne une idée assez avantageuse de son talent descriptif.

russe tout entière, abjurant de vains préjugés, suivra l'exemple qui lui fut autrefois donné par l'antique Église de Kief, et, tout en conservant ses rites, sa discipline, son clergé, elle ne fera plus avec l'Église universelle qu'un cœur et qu'une âme, qu'un seul troupeau, sous la conduite du seul pasteur éternel Jésus-Christ et du vicaire qu'il a établi pour tenir sa place sur la terre, lorsqu'il dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel; j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point; confirme tes frères; sois le pasteur de mes brebis et de mes agneaux, le pasteur de mon troupeau. »

Le prince Augustin Galitzin, bibliophile éclairé, a dernièrement publié à *trente exemplaires* une légende, écrite par lui, d'un arrière-grand-oncle de la princesse sa femme, née La Roche-Aymon, et intitulée : *Légende du bienheureux Raoul de La Roche-Aymon de l'ordre de Cîteaux, archevêque de Lyon, en* 1235; brochure de 12 pages.

RÉDACTEURS DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE

COURONNÉS PAR L'INSTITUT.

Le *Bulletin du Bibliophile* compte parmi ses collaborateurs des académiciens, des bibliothécaires et des bibliophiles distingués. Plusieurs d'entre eux ont été, à diverses époques, couronnés par l'Institut. Le *Bulletin* ne peut rester indifférent aux honneurs littéraires décernés à ses collaborateurs; car il en rejaillit toujours un peu d'éclat sur l'œuvre dont ils assurent la prospérité par leurs communications bienveillantes. Ainsi, nous pourrions citer M. Rathery, bibliothécaire au Louvre,

couronné, en 1844, par l'Académie des Sciences morales et politiques, puis en 1852, par l'Académie françoise; M. Apollin Briquet, l'un de nos plus zélés rédacteurs, qui en 1847 a obtenu l'une des trois médailles accordées annuellement par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités nationales, etc., etc. Mais il n'est pas besoin de remonter à une époque si éloignée. Le 8 août dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a proclamé ses lauréats pour l'année 1856. Nous extrairons de cette liste les noms suivants, qui se rattachent à la publication du *Bulletin du Bibliophile.*

Dans le concours pour les antiquités nationales, M. Louis Paris a remporté la troisième médaille pour son *Histoire et description de l'intérieur de l'église de Notre-Dame de Reims.*

Un rappel de médaille a été décerné à M. Viollet-Leduc, pour le tome II de son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture françoise, du XIe au XVIe siècle*, in-8o. Cet excellent ouvrage, dont nous avons sous les yeux la 75e livraison, est édité par Bance. C'est un livre fort important pour l'art et pour l'histoire du moyen âge. Lisez l'article Chateau, et vous y trouverez le récit détaillé de la prise du Château-Gaillard par Philippe-Auguste, la description du château de Couci, au XIIIe siècle, et celle du Louvre sous Philippe-Auguste, extraite du *Roman de la Rose.* C'est également un livre de luxe, par la beauté des caractères d'impression et des gravures sur bois intercalées dans le texte. Mais le jugement de l'Académie rend nos éloges superflus.

Une mention hors ligne a été accordée à MM. E. de Rozière et E. Chatel, pour leur ouvrage intitulé : *Table générale et méthodique des Mémoires contenus dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de l'Académie des Sciences morales et politiques;* 1 vol. in-4o. Cette table offre le catalogue méthodique de 88 volumes publiés de 1717 à 1850. A l'aide de ce travail, on pourra désormais faire d'utiles recherches dans la collection des Mémoires de ces deux Acadé-

mies. C'est un service que sauront apprécier les hommes qui se livrent à l'étude; quant aux Académies, l'une d'elles vient déjà de prouver sa reconnaissance à MM. de Rozière et Châtel. Sous le titre modeste d'*Avertissement*, M. de Rozière a écrit d'un style élégant l'histoire complète de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques, depuis leur fondation jusqu'à nos jours. Les observations judicieuses sur le système bibliographique dit *des Libraires de Paris*, qui terminent cet avertissement, méritent également de fixer l'attention.

Des mentions très-honorables ont été décernées :

1° A M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, pour son *Essai sur les sceaux des comtes et des comtesses de Champagne*; br. in-4;

2° A M. DOUET D'ARCQ, pour ses *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise, du XIe au XIIIe siècle*; 1 vol. in-4;

3° A M. PEIGNÉ-DELACOUR, pour ses *Recherches sur la position de Noviodunum Suessionum et de divers autres lieux du Soissonnois*; br. in-8.

Enfin, des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. MIGNARD, pour son *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, etc.*; 1 vol. in-8;

2° A M. CARNANDET, pour la publication de *la Vie et passion de Monseigneur sainct Didier, martir et evesque de Lengres*; 1 vol. in-8. Nous avons rendu compte de cette curieuse publication dans le *Bulletin*, 1855, page 384.

3° A MM. ACHMET D'HÉRICOURT et A. GODIN, pour leur ouvrage intitulé : *Les rues d'Arras, dictionnaire historique, précédé d'un résumé de l'histoire d'Arras*; 2 vol. in-8.

Le premier prix Gobert a été décerné à M. HAURÉAU, pour sa continuation du *Gallia Christiana*, et le second prix à M. FLOQUET, pour ses *Études sur la vie de Bossuet*.

RÉVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

— *Notice historique sur la foire de la Saint-Jean, à Amiens*, par M. l'abbé Jules Corblet, 1856, in-8 de 28 pag. — M. l'abbé Corblet a consacré la première partie de cette notice à établir que l'on doit à l'Église l'institution des foires. Il fait dériver le mot *foire* de *feria*, fête religieuse, et il pense que ces réunions commerciales ont eu pour origine l'affluence des pèlerins qui, à certaines époques de l'année, visitoient les reliques des saints les plus renommés de chaque province. Cette origine peut être vraie pour quelques localités, mais elle ne sauroit être admise comme règle générale. Et d'abord, nous sommes d'avis que le mot *foire* ne dérive ni de *forum*, place publique, ni de *feria*, fête religieuse, mais de *foris*, en dehors, à l'extérieur. Les mots forains, marchands forains, traites foraines et foires, sont de la même famille et signifient des étrangers, des impôts sur les marchandises importées par des étrangers, des réunions de marchands étrangers. Quant à l'origine des foires, nous pourrions en citer un grand nombre dont l'institution a été provoquée, au moyen âge, par les seigneurs et par les communes; car c'étoit beau profit pour les seigneurs et pour les villes. Les marchands sédentaires ne s'en plaignoient point : ils s'approvisionnoient aisément aux foires de marchandises difficiles à transporter, et les revendoient plus tard avec bénéfice, à leurs concitoyens; puis, pour ne rien perdre, ils louoient leurs boutiques aux forains. Les habitants des campagnes et des villes environnantes venoient s'ébaudir à la foire, et dépensoient en peu de

jours des sommes considérables qui enrichissoient les citadins.

La tête de saint Jean étoit exposée à Amiens, le 24 juin et les deux jours suivants; les pèlerins affluoient de toutes les provinces de la France, et même des pays étrangers. Telle est l'origine de la foire de la Saint-Jean, à Amiens. Dans la seconde partie de sa notice, M. l'abbé Corblet retrace la physionomie commerciale de cette foire, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Au nombre des foires remarquables que cite M. l'abbé Corblet, nous n'avons point vu figurer l'ancienne et belle foire de la Saint-Jean, qui se tient à Niort, pendant quinze jours, et qui doit peut-être son origine à une autre tête de saint Jean-Baptiste que l'on conservoit dans l'abbaye de Saint-Jean d'Angély.

— *Bibliothèque de l'Amateur rémois se vend à Reims, chez Brissart-Binet;* petit in-12, tiré à 100 exemplaires. — La première livraison, l'*Art de plumer la poule sans crier*, est épuisée. Nous en avons parlé dans le *Bulletin*, ainsi que de la seconde livraison : *la Messe des Sans-Culottes, avec un Précis historique*, par M. L. Paris. La troisième livraison est intitulée : *Description de la fontaine minérale de Chenay, par Nicolas-Abraham, sieur de la Framboisière, doyen de la Faculté de médecine en l'université de Reims*, 1606. Le sieur de la Framboisière devint médecin de Louis XIII, et ses œuvres ont été imprimées en un volume in-fol. « La fontaine de Chenay, fréquentée par la cour et la ville sous Henri IV et Louis XIII, chantée par les poëtes contemporains, a été délaissée depuis cette époque pour des eaux thermales plus éloignées, quoiqu'elle n'ait rien perdu de ses vertus médicinales; elle n'a d'autre tort que celui d'être trop près de la ville de Reims. » La quatrième livraison, publiée en 1856, a pour titre : *Chanson nouvelle, contenant le récit véritable et remarquable de ce qui est arrivé dans la ville de Reims, à l'encontre de gensinistres;* elle est accompagnée d'une *préface* de M. L. Paris. Cette facétie janséniste, composée vers 1723, se rattache aux

grandes querelles de la bulle *Unigenitus*. La chanson, sur l'air *des Pendus*, est précédée d'une introduction en prose, intitulée : Avis des chanteurs ambulants de la troupe de Champagne, au lecteur. Cet *avis*, écrit en langage rustique du pays champenois, est plein d'esprit et de fine raillerie. M. Brissart-Binet fait preuve de bon goût dans le choix des opuscules qu'il réimprime avec autant de soin que d'élégance : ce sont des raretés bibliographiques et des curiosités littéraires.

— *Revue des Provinces de l'Ouest*. — Mai 1856. — Cette revue mensuelle, publiée à Nantes, renferme des documents précieux pour l'histoire du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou. Voici la table des matières pour la livraison du mois de mai :

P. 513. — Le Chevalier de Nouainville. — Épisode de mœurs du XVIIIe siècle.
P. 529. — Découverte dans le Finistère d'un atelier de figurines gallo-romaines.
P. 537. — Une Fête à Nantes au XVIe siècle.—Jean Bouchet, de Poitiers.
P. 559. — Le Cartulaire des sires de Rays. — Table analytique des Chartes qu'il contient, par M. P. Marchegay. (*Suite.*)
P. 570. — Chronique du mois.
P. 575. — Bulletin bibliographique mensuel.

— *Bulletin du Bibliophile belge*, publié sous la direction de M. Aug. Scheler, bibliothécaire du roi ; février 1856. — Le *Bulletin du bibliophile belge* intéresse la France autant que la Belgique. On le prouveroit aisément par l'analyse de la livraison que nous avons sous les yeux ; mais l'espace nous manque pour cette analyse, et nous indiquerons seulement les articles les plus importants :

Essai d'une liste chronologique des ouvrages et dissertations concernant l'Histoire de l'Imprimerie en Hollande et en Belgique, par M. F.-L. Hoffmann ;
Nugæ difficiles, par M. R. Chalon. C'est une suite de notices sur des livres singuliers contenant des anagrammes, des chronogrammes, des puérilités difficiles en tous genres. — Louis XVI, imprimeur.

Notices biographiques sur Jean de Malines, poëte françois du XIVe siècle, et sur Gab. Meurier, auteur belge du XVIe siècle;

Notice biographique et bibliographique sur les auteurs dalmates, anciens et modernes.

Lettre autographe de Henri IV , etc., etc.

Cette livraison contient, en outre, la préface et les deux premières feuilles des Annales de l'imprimerie plantinienne, par MM. Aug. de Backer et Ch. Ruelens.

— *Notice sur Gilles de Rais,* par Armand Guéraud. *Nantes,* broch. in-8 de 74 pag. — Cette dissertation sur un personnage dont le nom rappelle tant de crimes, est très-curieuse. L'énoncé des divers chapitres du livre suffira pour exciter la curiosité de nos lecteurs : *Naissance et Vie militaire de Gilles de Rais ; son luxe et ses prodigalités ; ses recherches alchimiques, ses évocations et ses crimes ; son procès et son exécution ; Gilles de Rais a-t-il fourni le type de Barbe-Bleue ? Avoit-il sa raison? Indications bibliographiques.*

—*Le parlement de Metz, Discours prononcé pour la rentrée de la Cour impériale de Metz, le 3 novembre* 1855, par M. L. Leclerc, premier avocat-général. *Metz ;* broch. in-8 de 40 p. — Ce discours est une page éloquente de l'histoire de Metz, à l'époque de l'entrée du roi Henri II dans cette ville impériale, le 18 avril 1552. C'est, de plus, un résumé complet de l'Histoire du Parlement messin, depuis sa création en 1633.

—*Notice historique sur la crypte de l'Église cathédrale de Chartres,* par M. Doublet de Bois-Thibaut. — Cette notice contient l'histoire et la description de la partie la plus ancienne et la moins connue de la célèbre cathédrale de Chartres. Après avoir rappelé les divers incendies qui détruisirent cette église, depuis 1020 jusqu'en 1286, M. de Bois-Thibaut établit que la crypte a été construite sous l'épiscopat de Fulbert, de 1020 à 1028 ; puis il décrit avec soin cette église souterraine, l'une des

plus vastes qui existent, ainsi que ses chapelles, ses vitraux, ses fonts baptismaux, ses caveaux, ses cachots, son hôpital, son puits, etc..... Cette curieuse dissertation est extraite d'une *Monographie de la cathédrale de Chartres.*

—*Rapport sur la Bibliothèq. royale de Bruxelles*, par M. Alvin, conservateur.—Ce rapport fort remarquable fournit des renseignements étendus sur l'organisation, l'administration et le service public de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il nous semble qu'il seroit utile de réunir en un seul corps tous les rapports d'une époque récente publiés par les conservateurs des grandes bibliothèques de l'Europe. On pourroit ainsi comparer les divers systèmes d'organisation et d'administration adoptés dans ces établissements : de cet examen surgiroient sans doute des idées d'amélioration que la lecture d'un rapport isolé ne sauroit utilement inspirer. Nous indiquerons cependant les détails intéressants que donne M. Alvin sur l'installation intérieure de la bibliothèque qu'il administre avec une sollicitude si éclairée ; la statistique des livres communiqués au public, depuis le 1er octobre 1850 jusqu'au 1er octobre 1853 ; les projets d'un agrandissement du local, et de la confection d'un catalogue général.

— *Biographie du comte de Guibert, maréchal-de-camp, membre de l'Académie françoise*, par E. Forestié neveu ; in-8° de 72 pag.—Cette notice, fort intéressante, a été couronnée en 1855 par la Société des Sciences et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne. L'auteur ne s'est pas borné à raconter la vie du comte de Guibert ; il a, de plus, analysé avec talent les ouvrages de cet éminent écrivain, qui disoit en 1790 : « J'ai été le précurseur de beaucoup d'opinions qui fondent aujourd'hui la liberté, et j'ai propagé la vérité dans un temps où il y avoit du courage et du danger à la dire. » Né à Montauban, le 11 novembre 1743, le comte de Guibert mourut le 6 mai 1790, à l'âge de quarante-six ans. On trouve à la fin de cette notice la liste

complète des œuvres de Guibert; elles se composent de plusieurs volumes sur l'art et l'administration militaires, que l'on consulte encore avec fruit, de voyages, d'éloges, de tragédies, d'opéras, etc.

M. Forestié cite, dans son introduction, un passage du *Dictionnaire historique des Françoises illustres*, par Mme Briquet (1). Ce livre est devenu très-rare, et le passage signalé est encore d'une telle actualité que nous croyons pouvoir le reproduire : « Les dictionnaires historiques et bibliographiques, dit avec raison Mme Briquet, offrent en général peu d'exactitude dans les dates pour les époques de la naissance ou de la mort des auteurs; il est rare de les trouver d'accord pour les années des éditions, pour le format, le titre même des ouvrages. On ne tient pas compte du temps qu'il faut, des recherches nécessaires pour rectifier une date; et s'il n'étoit pas indigne d'un citoyen et contraire à la probité de se jouer de la crédulité d'autrui, l'ingratitude des lecteurs dispenseroit d'être si scrupuleux et de prendre tant de soins. »

La notice sur le comte de Guibert est un fragment de la *Biographie de Tarn-et-Garonne, études hist. et bibliogr. sur les personnes remarquables du département, publiées par E. Forestié neveu, avec le concours de plusieurs écrivains*. Le 1er volume est sous presse.

— *Éloge du docteur Charles Viguerie, lu à la séance publique de l'Académie impériale de Toulouse, le 18 mai 1856*, par M. Desbarreaux-Bernard; in-8 de 24 pages. — Cette oraison funèbre d'un savant médecin de Toulouse renferme aussi des détails curieux et inédits sur la vie du père de Charles Viguerie, chirurgien distingué, qui par sa fermeté réussit à donner une impulsion nouvelle aux études anatomiques. M. Desbarreaux-Bernard fait connoître, à cette occasion, les préjugés qui rendirent presque nulle, jusqu'en 1776, la pratique de l'anato-

(1) Mme Briquet est la mère du rédacteur de cet article. (*Note de l'éditeur.*)

mie dans les écoles de Toulouse. Ces renseignements ne sont point dépourvus d'intérêt pour l'histoire des mœurs du midi de la France.

— *Les Estienne* (par M. Ambr.-Firmin Didot). *Extrait de la nouvelle Biographie générale publiée par MM. Firmin Didot frères;* 1856. — Nous n'apprendrons rien de nouveau à nos lecteurs, en leur disant que cette série de notices biographiques intéresse au plus haut point l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs françois, et même en ajoutant que le nom de l'auteur accroît encore l'intérêt qui s'attache à ce travail. Aucun écrivain ne pouvoit mieux, en effet, retracer la vie des Estienne, aucun ne pouvoit mieux analyser les nombreux ouvrages composés ou édités par ces savants imprimeurs, que M. Ambroise-Firmin Didot, qui tient, de nos jours, le premier rang parmi les typographes françois, par la science et par les belles et correctes éditions qu'il publie. Les articles consacrés à Robert Estienne et à son fils Henri sont très-remarquables; les documents inédits qu'ils renferment jettent un nouveau jour sur la biographie de ces deux illustres personnages. C'est avec une douloureuse émotion qu'on lit dans ces notices le récit peu connu des démêlés de la Sorbonne avec Robert, qui privèrent la France de ce célèbre imprimeur, et le forcèrent à s'expatrier. On trouve, en outre, dans cette biographie, des détails curieux sur plusieurs savants, imprimeurs et grands seigneurs, parents, amis, protecteurs, ou même persécuteurs des Estienne.

— *Letter from king John of France to his son Charles (London*, 1856*)*. — Cette lettre inédite du roi Jean est datée de Windsor, le 26 novembre, sans indication d'année. Il est probable qu'elle fut écrite peu de temps après l'arrivée à Londres du roi Jean, prisonnier d'Édouard, dit le Prince noir; car elle est adressée à Charles dauphin, et non à Charles régent. Elle a pour objet de récompenser Pierre de Labatut de tous les sacrifices d'argent et de terres qu'il avoit faits pour subvenir

aux besoins du roi. La signature de Jean est reproduite en *fac simile*, et la lettre a été collationnée avec soin par les membres du *State paper office* de Londres. Le possesseur de cette pièce, M. O'Callaghan, l'a publiée en Angleterre, et il a écrit en anglois le titre et les notes. Le passage suivant (p. 5) : « *Et sachiez quil a empruntez pour nous a Londres la somme de mil et xliiij moutons,* » est accompagné d'une note qui se rattache à la numismatique françoise. « C'est en 1371, selon Cotgrave, qu'on frappa des *moutons* pour la première fois. L'erreur est évidente, puisque celui qui écrivit cette lettre mourut en 1364. Ducange et Froissard disent que la monnaie d'or, connue sous le nom de *mouton*, fut autorisée par les états-généraux immédiatement après la bataille de Poitiers. Ceci concorderoit assez avec la date de la lettre, quoiqu'il paroisse extraordinaire que le roi Jean ait fait mention d'une monnaie de si fraîche date (1). »

— *Quelques mots sur un exemplaire de la première édition des Œuvres de Vauvenargues, avec notes manuscrites*, par M. Mouan, s.-bibliothéc. d'Aix ; 1856, in-8. — La bibliothèque de la ville d'Aix possède un exemplaire de la première édition des Œuvres de Vauvenargues, chargé de nombreuses annotations manuscrites. Cet exemplaire avoit appartenu au président de Saint-Vincens, qui écrivit sur la garde du volume que *toutes ces notes étoient de la main de Vauvenargues, et avoient servi pour l'édition de* 1747. M. Mouan ne partage point cette opinion. Il prouve que si quelques-unes de ces notes doivent être attribuées à Vauvenargues, il en est d'autres, en grand nombre, qui ont été écrites par un ami du célèbre moraliste, et probablement par Voltaire. Les détails curieux que M. Mouan donne à ce sujet, et les piquantes annotations qu'il reproduit, laissent peu de doutes sur l'exactitude de cette attribution.

(1) Les moutons d'or ont été frappés, pour la première fois, sous le règne de saint Louis.

— *Histoire littéraire de la France, tome XXIII.* — Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur commencèrent ce grand ouvrage; mais arrivés au XIIe siècle, ils suspendirent leur travail. En 1807, des membres de l'Institut reprirent l'œuvre des Bénédictins, et ils l'ont continuée jusqu'à ce jour avec persévérance. Le 23e volume, récemment publié, complète l'histoire littéraire du XIIIe siècle, et contient l'analyse des poésies françoises de cette époque. Comme il eût été difficile de classer exactement toutes ces pièces par ordre chronologique, les savants éditeurs les ont rangées par ordre de matières. Le premier article est consacré au roman de la Rose. Cette dissertation, écrite par M. P. Paris, est l'une des plus importantes que renferme ce volume. On trouve ensuite les *Lais*, avec une introduction par M. P. Paris ; les *Fabliaux*, précédés d'une introduction et de recherches sur les auteurs, par M. V. Leclerc; les *Débats et Disputes*, par M. E. Littré; les *Poésies morales*, par M. V. Le Clerc ; les *Dits*, par M. P. Paris ; l'*Image du monde*, par M. V. Le Clerc; les *Poésies historiques*, par M. V. Le Clerc ; et les Chansonniers (p. 512 à 831), par M. P. Paris. A la fin du volume, on trouve une table générale des écrivains du XIIIe siècle, dont il est parlé dans les huit derniers tomes de l'Histoire littéraire.

AP. B.

NOUVELLES

ET

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

— Le conseil municipal du Havre vient de voter, sur le rapport de M. Morlent, bibliothécaire de la ville, l'acquisition des manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre, que possédoit encore M. Laverdet. Ces nombreuses pièces formeront au moins douze ou quinze parties in-folio. Cette décision fait honneur au conseil municipal du Havre, ainsi qu'à M. Morlent, qui l'a provoquée. Au surplus, ce zélé bibliothécaire ne cesse de réunir, avec une persévérance digne d'éloges, tous les documents relatifs à Bernardin de Saint-Pierre, et spécialement les lettres autographes de l'illustre auteur des *Harmonies de la nature* et de *Paul et Virginie.*

— Sous presse : *Journal inédit d'Arnaud d'Andilly*, publié et annoté par Achille Halphen, juge suppléant au tribunal civil de Versailles, membre de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

— On a vendu dernièrement à Londres une collection de pièces autographes, parmi lesquelles on remarquoit douze pages in-folio écrites par Torquato Tasso; une charte originale de Guillaume le Conquérant, avec le sceau parfaitement conservé; des notes autographes de J. Milton, écrites sur les marges d'un

manuscrit des Pastorales de Browne; des instructions autographes de Fénelon, adressées à l'abbé de Chanterac à Rome, pour servir à sa défense contre les accusations de Bossuet; quelques lettres intéressantes du général Wolfe; une lettre autographe du poëte Cowper; une lettre officielle sur l'accident dont Olivier Cromwell faillit être victime, en conduisant lui-même sa voiture, etc....

— L'*Histoire des Usages funèbres et des Sépultures des peuples anciens*, par M. E. Feydeau, est en cours de publication. Cet ouvrage est le résultat de dix années d'études, de recherches et d'explorations scientifiques. Les planches et les plans sont exécutés sous la direction de M. Alfred Feydeau, architecte de la Ville de Paris, et ce livre, recommandé par le conseil supérieur de l'Instruction publique, paroît sous les auspices du ministère. Après ce court exposé, nous n'insisterons pas auprès des artistes et des érudits sur l'importance et la nouveauté du sujet que l'auteur a choisi. L'ouvrage formera deux beaux volumes gr. in-4° jésus, divisés en douze livres dont nous donnons ici les titres :

1° PRÉLIMINAIRES.
2° ÉGYPTIENS.
3° ASSYRIENS, PERSES, ETC.
4° HÉBREUX.
5° NABATHÉENS.
6° CYRÉNÉENS.
7° PHÉNICIENS, CARTHAGINOIS.
8° TROYENS, LYDIENS, PHRYGIENS, LYCIENS, ETC.
9° GRECS.
10° ÉTRUSQUES.
11° ROMAINS.
12° BARBARES.

Les planches et le texte paroîtront dans l'ordre exact des divisions de l'ouvrage, en sorte que les premières livraisons contiendront les préliminaires et l'histoire des usages funèbres et des sépultures chez les Égyptiens, et que les livraisons suivantes contiendront successivement les autres divisions dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Quant à l'exécution typographique de l'ouvrage, elle sera aussi parfaite que possible. Le dessin et la gravure des plan-

ches gravées et les dessins sur bois seront signés par les plus habiles artistes. En un mot, rien ne sera négligé pour que l'exécution de ce livre soit au moins égale à celle des plus beaux ouvrages d'art publiés de nos jours.

— M. Charles Giraud, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, inspecteur général de l'enseignement supérieur, et possesseur, il y a plusieurs années, d'une très-belle bibliothèque, qui a été vendue le 26 mars 1855, s'occupe de la publication du *Polyptique d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse*, contenant le dénombrement des fiefs, des vassaux, des droits et revenus qui appartenoient au comte Alphonse dans le comtat Venaissin, dans la première moitié du XIIIe siècle.

— Un ouvrage qui intéresse les bibliophiles encore plus que les chasseurs vient de paroître à la librairie de L. Hachette; nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs. Il est intitulé : *la Chasse à courre en France*, par J. La Vallée, 1 vol. in-12 de 439 pages illustré de 40 vignettes par H. Grenier. Ce volume est précédé d'une *Introduction* qui, à elle seule, formeroit un petit livre fort agréable à lire, et dont nous extrairions plusieurs pages, si notre cadre nous le permettoit. Cet avant-propos porte pour épigraphe deux vers extraits du roman du Renard.

« L'histoire de la vénerie, dit l'auteur, seroit en réalité une histoire universelle. Il est peu d'événements de quelque importance, qui, de près ou de loin, ne se trouvent liés à une aventure de chasse. » Afin d'établir la vérité de cette proposition, M. La Vallée rappelle tous les chasseurs éminents depuis Nembrod et Menès, 1er roi d'Égypte, qui fut emporté par un hippopotame, jusqu'au roi Charles X, qui chassoit pendant que ses ordonnances soulevoient une révolution. L'auteur termine son introduction par une analyse des ouvrages cynégétiques

dans lesquels il est parlé de la vénerie en France; il cite successivement Arrien, écrivain du IIe siècle, *la Chace dou serf*, *le Roi Modus et la reine Ratio*, Gaston Phœbus, le *Trésor de Vénerie* de Hardouin, publié de nouveau par les soins de M. Jér. Pichon, Jacq. Du Fouilloux, etc., etc. Sous la plume spirituelle de M. La Vallée, *la Chasse à courre* est devenue un livre charmant que tous s'empresseront de lire ; car au milieu des préceptes de vénerie et des descriptions pittoresques de diverses chasses, sont enchâssés de nombreux faits historiques et de curieuses anecdotes.

— C'est depuis quelques années seulement que nous trouvons dans la circulation, des livres reliés aux armes du prince Eugène de Savoie. En Allemagne, en Angleterre, à Paris, dans divers catalogues, et surtout dans celui de la riche collection de M. Giraud figurent des exemplaires parfaitement reliés en veau fauve, en maroquin rouge et maroquin citron. Cependant le prince Eugène, en mourant, avoit légué tous ses livres à l'empereur Charles VI, et, à ce titre, ils ont fait partie jusqu'à nos jours de la bibliothèque impériale de Vienne. Il paroît qu'à la suite d'un récolement de cette bibliothèque, on a vendu comme doubles, sans doute par inadvertance, des livres qui, outre leur valeur intrinsèque, avoient le mérite inappréciable d'avoir appartenu à l'un des plus illustres généraux de l'empire.

— M. le baron Taylor continue sa magnifique publication des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*. Commencée en 1820, cette collection est l'une des premières et des plus importantes productions de la lithographie en France. Le voyage dans le Dauphiné, resté inachevé par suite de la révolution de 1848, est aujourd'hui entièrement terminé. M. le baron Taylor doit publier prochainement les dernières livraisons du Voyage en Champagne, qui formera deux volumes aussi splendides que les volumes précédents.

Voici quels sont les Voyages qui ont déjà paru :

Normandie.....	39 livraisons.....	2	vol.
Franche-Comté...	28 —	1	—
Auvergne.....	55 —	2	—
Languedoc.....	146 —	4	—
Picardie.....	136 —	3	—
Bretagne.....	91 —	2	—
Dauphiné.....	47 —	1	—
Champagne	105 dont 87 sont publiées	2	—

— L'Université de Prague a fait l'acquisition de la riche bibliothèque du professeur Hermann, le fameux philologue de Goettingue. Elle se compose de 11,000 volumes.

— M. Paulin Paris, membre de l'Institut, professeur au collége de France, conservateur au département des manuscrits de la bibliothèque Impériale, vient de partir pour Saint-Pétersbourg. Il est chargé par le ministre de l'Instruction publique d'examiner les manuscrits françois ou intéressant la France qui se trouvent dans les bibliothèques de Saint-Pétersbourg, de Moscou, et de plusieurs villes de l'Allemagne.

— La publication du *Catalogue général de la bibliothèque Impériale*, par ordre de l'empereur, se poursuit avec activité. Le tome 1er (Histoire de France), dont nous avons rendu compte l'année dernière, a été promptement suivi des tomes 2 et 3, qui renferment la nomenclature des ouvrages historiques relatifs à la minorité et au règne de Louis XIV, aux règnes de Louis XV et Louis XVI, jusqu'aux premières années de la Révolution françoise. Cette série se compose au moins de 19,500 articles pour une période de cent quarante années.

En 1656, Mme de La Fayette avoit quitté ses amis pour rejoindre son mari dans une terre de l'Auvergne : Mme de Sévi-

gné était désolée de ce départ. Pour adoucir ses chagrins, Ménage lui envoya une *canzonetta.*

La réponse de Mme de Sévigné est certainement la lettre la plus affectueuse que Ménage ait jamais reçue d'une dame. Cette lettre, jusqu'alors inédite, a été insérée dans l'histoire de Mme de Sablé par M. Cousin, p. 296.

Mme de Sévigné raffola de cette *canzonetta.* Après avoir essayé vainement toutes les clés, elle entreprendra, dit-elle, d'y trouver un air, *tant elle a d'envie de la chanter.* Avis aux musiciennes si nombreuses aujourd'hui.

A.-T. Barbier.

Voici la *canzonetta* :

Hor, ch' il canto non godo
Dell' angiel mio terreno,
Hor, ch'altro suon non odo,
Che dei mesti sospir, ch' esala il seno,
Deh! perchè mi si nega, o sorte ria,
Di spirar frà i sospir l'anima mia?

Hor, che più non mirate
Il sol di quei bei rai,
Luci mie sconsolate,
Ah! non v'aprite à questo ciel giammai,
E se pur di veder vaghe voi siete,
Mirate il mio tormento, e poi piangete.

Hora, che a voi si cela
Il ciel di quel bel viso,
Hor, che a voi non si svela
Quel bel sol, che col sole ha il bel diviso,
Poi che le gioie vostre (ahi!) son finite
Ostemperatevi in pianti, o non v'aprite.

Hor si, ch' a me fia vile
La cetra, il pletro, il canto,
Hor languirà lo stile,
E m'uscirà da gl'occhi un mar di pianto,
E trà que' flutti amari altri frà poco
Vedrà sommerso il core, o spento il foco.

G. Ménage.

Nous n'avons pas encore parlé d'un livre publié en Angleterre avec un goût et un soin qui rappellent les belles productions de la typographie parisienne au commencement du XVIe siècle; c'est un volume intitulé : *The book of common prayers*, orné de gravures sur bois d'après les dessins d'Albert Durer, de Hans Holbein, et d'autres artistes distingués; composé à l'imitation du *Livre d'Heures* de la reine Élisabeth; imprimé par W. Pickering en 1853, et publié pour la première fois par W. Allan, en 1855. Ce livre est d'une magnifique exécution; il rappelle les *Heures* de Simon Vostre et de Jehan Dupré, par les vignettes et les entourages, qui sont disposés dans le même ordre; mais il les surpasse par la finesse des gravures, la richesse des ornements et des caractères. Une belle gravure imprimée sur le verso du titre représente la reine Élisabeth agenouillée dans son oratoire. Les vignettes qui encadrent le texte forment plusieurs séries : 1° La Vie et la Passion de Jésus-Christ, avec les faits correspondants du Vieux-Testament; 2° les Vertus foulant au pied les vices; 3° les Cinq Sens; 4° les Vertus théologales; 5° les Éléments; 5° une Danse des morts complète. Il serait difficile de rendre un compte plus détaillé des nombreuses figures, des arabesques et des ornements de tout genre qui font de ce livre d'heures à l'usage de l'Église anglicane l'une des belles œuvres typographiques de notre époque.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUILLET et AOUT — 1856.

---

429. ALBERTI MAGNI liber de laudibus Mariæ. — *Explicit tractatus de laudibus gloriosissime genitricis Marie semper virginis famosissimi sacre pagine interpretis dni Alberti magni de Laugingen radispanen. episcopi.* Pet. in-fol., goth., d.-rel. ..... 35—»

Ce volume a été imprimé à Bâle, vers l'année 1472, par Michel Wensler et Frédéric Biel.

430. AMPLE DISCOURS et advis de l'estat et assiette des armées chrestiennes et turquesques : et des rencontres et escarmouches qui se sont faictes depuis le moys d'aoust 1572 jusques au 18 octobre. *Paris, Nic. Chesneau,* 1572. — Cronique des plus notables guerres advenues entre les Turcs et Princes chrestiens jusques à présent. Ensemble une pronostication sur la maison des Ottomans. *Paris, J. Ruelle,* 1573; en 1 vol. pet. in-8 ..... 24—»

Pièces RARES publiées après la bataille de Lépante. Au mois d'août 1572, les flottes chrétiennes opéroient contre les Turcs, sur les côtes de la Morée; mais les Turcs n'osèrent accepter le combat que les alliés leur offrirent à plusieurs reprises. Tout se passa en escarmouches et en descentes pour faire de l'eau. Au 18 octobre, les chrétiens assiégeoient en même temps Navarin et Modon. Les noms de tous les chefs de l'armée alliée sont rapportés dans cette relation, et nous y avons remarqué le marquis de Mayne, frère du duc de Guise, devenu célèbre pendant les troubles de la Ligue, sous le nom de duc de Mayenne.

Le second opuscule se compose d'une *Notice chronologique sur les plus notables guerres advenues entre les Turcs et les princes chrétiens*, depuis la prise de Constantinople, en 1453, jusqu'à la bataille de Lépante, en 1571. On y trouve aussi l'indication de plusieurs événements des guerres d'Italie, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. L'auteur de la *Pronostication sur la Maison des Ottomans* engage les souverains chrétiens à s'unir pour une nouvelle croisade, attendu que toutes les prédictions sont d'accord pour fixer la ruine de l'empire des Turcs, à l'année 1573.

431. ARETINO. Ragionamento del Zoppino fatto fratre, e Lodovico puttaniere dove contiensi la vita e genealogia di tutte le cortegiane di Roma. (*Venetia*) *Fr. Marcolino*, 1539; pet. in-8 de 20 ff. mar. rouge fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) ..... 60—»

Exemplaire de la collection italienne de M. Libri; on lit dans le catalogue de sa vente, 1847, la note suivante: « Cette édition originale d'un des ouvrages les plus licentieux de l'Arétin est restée, à ce que nous croyons, toujours inconnue. Elle n'est pas citée dans le *Manuel*, et nous pensons que c'est là un des livres les plus rares de cette classe (sur l'amour, les femmes, etc.). Offrir aux amateurs une édition originale et inconnue d'un ouvrage sorti de la plume d'un auteur si célèbre, et qui a tant exercé les bibliographes, c'est leur procurer une jouissance inespérée. Ce livret précieux se compose de 19 feuillets chiffrés, plus un feuillet blanc: le feuillet 11 est coté par erreur 19. On sait que cet ouvrage a paru plus tard dans le recueil des *Ragionamenti* de l'Arétin, imprimés avec la date de 1584. Ce petit bijou a été très-habilement restauré. »

432. ARIOSTO. ORLANDO FURIOSO. *Birmingham*, *Baskerville*, 1773, 4 volumes grand in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. ..... 135—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE d'une édition enrichie de gravures de Bartolozzi, Cochin et autres. Bonnes épreuves.

433. AUDIN. Fables héroïques comprenant les véritables maximes de la politique chrestienne et de la morale, par Audin, prieur de Termes et de la Fage. *Paris*, 1648; 2 vol. in-8, fig. vél. ..... 28—»

RARE. Les *Fables héroïques* du sieur Audin, prieur de Termes, n'ont été composées que dans un but moral. On s'aperçoit aisément que ce sont des hommes qui parlent et agissent sous le masque de choses animées ou inanimées. Les actions et les paroles des animaux et des arbres mis en scène par l'auteur, choquent souvent toute vraisemblance, et dépassent beaucoup trop la liberté qu'on est convenu d'accorder aux fabulistes. Ainsi, une

cigogne *qui logeoit dans un nid avec ses parents et ses enfants*, sauve des flammes son père et sa mère, et laisse périr ses petits, parce que, dit-elle, elle peut avoir d'autres enfants, mais ne sauroit avoir un autre père ni une autre mère. Raisonnement bien subtil pour une cigogne. Autre exemple : Les arbres veulent élire un roi : *comme ils furent tous assemblés et qu'un chacun eut allégué ses belles qualités..... Néantmoins quand tous ensemble eurent jeté l'œil sur l'oranger, ils le jugèrent digne de la couronne.* N'est-ce pas une singulière invention que cette assemblée générale de *tous* les arbres, qui jettent *tous ensemble l'œil* sur l'oranger et lui décernent *la couronne?* Les *Discours moraux*, dont chaque fable est suivie, offrent un certain intérêt historique; car ils se composent presque entièrement de faits tirés de l'histoire ancienne, et surtout de l'histoire moderne. Nous ferons remarquer le discours critique sur les modes du temps: on y trouve des détails curieux sur la toilette des deux sexes au XVIIe siècle. Mais les 60 gravures que renferment ces volumes, doivent les faire rechercher avec empressement; elles ont, en effet, un véritable et incontestable mérite artistique. Les animaux et les arbres sont dessinés fort exactement, et groupés avec goût. Le graveur ne nous est connu que par les initiales de son nom inscrites sur le frontispice, F. C., et nous pensons pouvoir les attribuer à François Chauveau, artiste parisien très-connu, mort en 1676.

Le 1er volume des *Fables héroïques* est dédié au chancelier Séguier; le 2e volume à Mgr. de Lyonne, secrétaire d'État. Chaque volume contient un frontispice gravé, 30 fables et 30 figures.

434. BILLET. Gramatica francesa, dividida en tres partes, su autor D. Pedro Pablo Billet, parisiense. *Madrid*, 1688; in-8, d.-rel. v. f..... 28—»

Grammaire françoise à l'usage des Espagnols, tout à fait oubliée aujourd'hui. On y trouve, sous le titre de : Parallèle de l'éloquence françoise et espagnole, puis espagnole et françoise, un choix de locutions particulières à ces deux langues, parmi lesquelles figurent un assez grand nombre de Proverbes.

Le Traité sur la poésie françoise, qui termine le volume, renferme quelques observations curieuses, et j'y ai remarqué, parmi les exemples cités, le sonnet suivant, que je donne ici, parce qu'il est peu connu et qu'on ne s'aviseroit guère d'aller le chercher dans une vieille grammaire espagnole:

Vieux mots qui gémissés dans un exil fâcheux,
Et que notre caprice a bannis du langage,
Ne désespérés pas de rentrer dans l'usage
Et d'y tenir bientôt un rang noble et pompeux :

N'enviez point le sort de ces mots orgueilleux
De qui la nouveauté fait souvent l'avantage;
Vous les verrés détruits par notre humeur volage:
Ils triomphent de vous, vous triompherez d'eux.

Je ne vous flate point d'une espérance vaine;
J'ai de votre retour une preuve certaine,
Et say que vous allez rentrer dans tous vos droits.

La langue des Capets va devenir nouvelle,
On a quitté François pour reprendre Françuois;
Vieux mots ne doutez point que je ne vous rappelle.

(GRATET-DUPLESSIS, *Bibliogr. parémiologique.*)

435. BOCCACCIO. Dialogo d'amore di Giov. Boccaccio; tradotto di latino in volgare da Angelo Ambrosini. *Venetiis, apud J. Bariletum*, 1574; pet. in-12, mar. rouge tr. dor. (*Duru.*)..... 28—»

Volume RARE. C'est un dialogue entre Alcibiade et Philaterius. Dans la dédicace, Ambrosini annonce qu'il a traduit ce livre du latin, sur un manuscrit très-ancien. Cet opuscule peu connu contient quelques petites nouvelles.

436. CALMET. Dictionnaire de la Bible, par Dom August. Calmet. *Paris*, 1730; 4 vol. gr. in-fol., v... 170—»

SUPERBE EXEMPLAIRE en grand papier; la meilleure édition de ce livre orné d'un grand nombre de figures.

437. CARACCIOLI (*Roberti*) de Litio quadragesimale. *Coloniæ, Ulricus Zel de Hanau*, 1473; in-fol., goth. à 2 col., d.-rel..... 75—»

ÉDITION PRÉCIEUSE, rare et fort recherchée; elle est imprimée avec les très-grands et beaux caractères de Zell, et elle est remarquable en ce qu'elle porte le nom d'Ulric Zell, imprimeur, qui ne s'est nommé que dans trois ou quatre de ses nombreuses impressions.

Ces sermons protestent souvent contre le luxe des papes et des cardinaux.

438. COPIE des lettres du roy de Navarre et de Messeign. le cardinal de Bourbon et prince de Condé, envoyées à nostre tressainct père le pape : ensemble les responses de S. S. latines, et traduictes en françois (par J. Touchard). *Paris, P. L'Huillier*, 1573; pet. in-8. 24—»

TRÈS-RARE. D'après l'historien De Thou, J. Touchard, l'un des écrivains de la faction connue sous le nom de Tiers-Parti, étoit plein d'ambition et d'idées chimériques. Professeur au collége de Navarre, il avoit été choisi par le cardinal de Bourbon, pour instruire ses neveux : aussi n'écrivoit-il

que d'après l'impulsion du cardinal. Après la mort de Henri III, il composa, de concert avec Du Perron, son ami, un pamphlet anonyme en forme de requête au roi Henri IV, pour le supplier d'abjurer l'hérésie et de se faire catholique, afin de pacifier les troubles de la France. Ce libelle, inspiré par le cardinal de Bourbon, fut imprimé à Angers.

Touchard avoit publié, en 1573, sous la même influence, les lettres écrites au pape Grégoire XIII, par le roi de Navarre (Henri IV) et le prince de Condé, lors de leur abjuration forcée après la Saint-Barthélemy, ainsi que la lettre du cardinal de Bourbon sur le même sujet, et les réponses du pape. Cette publication avoit un double but : décréditer les princes dans le parti des calvinistes, et rendre difficile une rétractation qui auroit été un désaveu de leurs protestations *volontaires* de fidélité au Saint-Siége et à la religion catholique. En effet, on lit dans la lettre du cardinal de Bourbon : « Par mes dernières lettres j'advertissois V. S. que le roy de « Navarre, sa seur, le prince de Condé et ses frères, mes nepveux, ainsi « que la marquise d'Isle, ma niepce, laquelle le prince de Condé avoit « espousée hors l'Église,.... avoient abjuré.... et avoient fait publiquement « profession de la religion catholique. En quoy certainement nous n'avons « pas eu peu affaire. — Finalement ont veu à descouvert et cogneu les « piperies, mensonges et abus de leurs ministres, et ont confessé ouverte- « ment, qu'il n'y a autre église que l'apostolique et romaine. Et en cette « créance asseurez, l'ont embrassée, non point par simulation, ains d'une « grande gayeté et sincérité de cueur. » Ainsi, les princes auroient abjuré librement, avec une joie *indicible*, et après avoir été convaincus de leurs erreurs, par les raisonnements des plus signalés docteurs en théologie. Les lettres du roi de Navarre, du prince de Condé et du cardinal de Bourbon, sont datées du 3 octobre 1572 ; les réponses de Grégoire XIII sont du 1er novembre suivant. Le roi de Navarre et le prince de Condé reconnoissent le pape comme chef de l'Église, et lui demandent des dispenses pour leurs mariages, ce que Grégoire XIII s'empresse d'accorder, comme un témoignage de sa profonde satisfaction de les voir revenus dans le giron de l'Église catholique. On sait combien de temps dura cette conversion volontaire.

J. Touchard n'a point mis son nom sur le titre ; mais il a signé la dédicace adressée au cardinal de Bourbon. Il dit dans cette épître qu'*ayant eu la faveur de veoir ces lettres, il a pensé qu'il estoit de son debvoir faire veoir au public lesdictes lettres tournées en notre langue vulgaire*. Nul autre que le cardinal de Bourbon n'avoit pu communiquer ces lettres au professeur du collége de Navarre. Ce petit volume, d'une insigne rareté, est fort important pour l'histoire.

439. DESMARETS. CLOVIS, OV LA FRANCE CHRESTIENNE, poëme héroïque par J. Desmarets. *Paris*, 1657, in-4, fig. m. viol., fil. plats à comp. fleurdelisés, tr. sup. d., NON ROGNÉ ..... 75—»

Frontispice gravé d'après C. Lebrun, par N. Pitau, et vingt-sept très-belles estampes.

440. DISPUTATION (la) de l'Asne contre frère Anselme Turmeda, sur la nature et noblesse des animaux, faite et ordonnée par ledit frère Anselme en la cité de Thunics, l'an 1417. — Traduicte de vulgaire hespaignol en langue françoise (par G. Lasne). *A Lyon, chez Jaume Jaqui* (1544); pet. in-8, fig. sur bois, mar. bl., comp. et fil. cintrés, tr. dor. (*Bauzonnet*)... 150—»

PREMIÈRE ÉDITION, TRÈS-RARE. — SUPERBE EXEMPLAIRE. Cette dissertation singulière fut primitivement écrite en langue catalane, et à la fin du volume on lit qu'*elle a été achevée par ledit frère Anselme en la cité de Tunicz, le 15 septembre mil quatre cens dix huyt*. C'est donc par erreur qu'on a imprimé sur le titre 1417 au lieu de 1418. Cet ouvrage est connu des bibliophiles, aussi nous dispenserons-nous de l'analyser. Nous dirons seulement que l'auteur a su tirer un bon parti de l'idée bizarre qu'il a mise en œuvre; que cette facétie, pleine de gaieté et d'esprit, prouve que le frère Anselme avoit étudié avec soin les mœurs des animaux, des oiseaux et des insectes. Les petites gravures sur bois qui représentent le frère Anselme disputant avec l'âne, ne manquent pas d'originalité. Le style de la traduction françoise, est bien supérieur à celui des autres productions de la même époque. Nous avons cherché vainement le nom du traducteur dans Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, et dans le *Catalogue* de la bibliothèque de Ch. Nodier qui possédoit ce livre. Il nous semble cependant que ce nom n'étoit pas difficile à découvrir. En effet, l'*Épitre* liminaire a pour suscription : *G. L. à tous ses fidèles amis;* elle renferme, en outre, le passage suivant : *Cognoissant les divines et subtiles responses d'un asne, duquel combien qu'il soit animal irraisonnable, je suis quelque peu parent et allié, à cause de l'affinité du nom;* et, enfin, elle est signée : ENUTROF ESAL : Ces deux mots, lus à rebours, donnent : LASNE FORTUNÉ. Le traducteur se nommoit donc Gui ou Guillaume Lasne (1).

Le prologue, la harangue du député du roi des animaux et la réponse du frère Anselme, sont en vers françois. Voici les quatre premiers vers de la réponse :

Vaillant portier de la court leonine
Tresvoulentiers je feray le voyage,
Car pour certain sera mon avantage
De publier la mienne vraye doctrine.

Le frère Anselme Turmeda, d'après un passage du livre, étoit de nation catalane, né en la cité de Mallorque, official de la *doyne* de Tunicz et grand-écuyer du roi Manlebrufet. On trouve dans cet ouvrage plusieurs histoires facétieuses qui, toutes, se passent en Catalogne. C'étoit, sans doute, un souvenir donné par l'auteur à son pays natal.

(1) Cet article étoit déjà imprimé, lorsque j'ai lu dans le *Catalogue* annoté de M. Viollet-Leduc, une excellente analyse de *la Dispute de l'Asne contre frère Anselme;*

441. Doré. La première partie (et la seconde) des collations royalles, contenant le trespas du roy des chevaliers chrestiens, mort au lict d'honneur, en la Croix, par Pierre Doré. *Paris*, 1546; 2 part. en 1 v. pet. in-12, lett. rondes, réglé, veau ant., fil., comp. tr. d. 35—»

Volume très-rare, joli exemplaire dans sa première reliure du temps.

442. Les Éphémérides de l'air, autrement l'astrologie des rustiques : donant un chaque iour par signes très-familiers, vraie et assurée cognoissance de toutz changements de temps en quelques païs contrée qu'on soit (par Ant. Mizauld). *Paris*, 1554; in-16, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)..... 48—»

Almanach du temps et d'une charmante impression, comme les jolis livres de ce format imprimés au XVIe siècle. Ce n'est pas son seul mérite. Dédié à *madame Antoinette de Cerisay, femme de messire François Olivier, chancelier de France*, il contient des recherches curieuses sur le tonnerre, la neige, les tremblements de terre, etc.

Antoine Mizauld, médecin et astrologue, né à Montluçon, en 1520, mourut en 1578.

443. Girard du Haillan. Histoire générale des rois de France....., jusqu'à Charles VII; par Bernard de Girard, seigneur du Haillan..... et continuée de la chronique de Louis XI, des escrits d'Arnaud Le Ferron, et de quelques autres auteurs jusques à Louis XIII. *Paris, Séb. Cramoisy et J. Petit-Pas*, 1615; 2 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. d. (*Chiffres sur le dos et sur les plats. Anc. rel.*)..... 180—»

L'une des éditions les plus recherchées. —Bel exemplaire réglé. —Ber-

elle se termine ainsi : « La préface du traducteur est signée *Enstrof Essel* : ce nom « retourné donne *l'Asne fortuné*. Cette découverte, dont je m'attribue tout l'honneur, « ne nous apprend malheureusement rien. » Plus heureuse que celle de cet estimable bibliophile, ma découverte quoique un peu tardive, nous apprend d'une manière positive, le nom du traducteur. Mais il ne faut pas restituer le mot *Essel*, par *l'Asne* : on doit lire *Lasne* sans apostrophe, tel qu'il est écrit à rebours, et alors on voit apparoître un nom d'homme au lieu d'un nom d'animal. Je suis persuadé que cette apostrophe malencontreuse a été la seule cause du résultat négatif de la découverte de M. Viollet-Leduc.

nard de Girard, seigneur du Haillan, conseiller du roi, secrétaire de ses finances et de sa chambre, nommé historiographe de France en 1571, et généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit en 1595, naquit à Bordeaux vers 1535, et mourut à Paris le 23 novembre 1610.

L'ouvrage de Du Haillan est remarquable. C'est le premier corps d'histoire de France qui ait paru dans notre langue. On peut reprocher à l'auteur d'avoir adopté les récits fabuleux de ses devanciers sur les premiers rois francs; mais on doit avouer que cet ouvrage contient des particularités que l'on chercheroit vainement ailleurs. Ajoutons que Du Haillan réfute hardiment des traditions généralement reçues, et qu'il s'explique librement sur des matières délicates. « Je suis le premier, dit-il, dans « l'*Épître dédicatoire* de 1584, qui ai écrit l'histoire de France et (peut-être) « le seul qui l'ai fait en bel ordre et beau langage..... Les chroniqueurs « manquoient de la grâce du bien dire, qui est née en nostre France « depuis cinquante ans. » Si Du Haillan n'est pas modeste, au moins il est véridique. En effet, son *Histoire* est plus judicieuse et plus méthodique que celles qu'on avoit déjà vues; et son style est plus coulant et plus agréable que celui des autres écrivains de son temps.

La 1re édition de l'*Histoire générale des rois de France* fut publiée à *Paris*, 1576, in-fol. et dédiée au roi. A celle-ci succédèrent deux éditions de *Genève*, 1577 et 1580, 2 vol. in-8. La 2e édition de *Paris*, corrigée et augmentée, parut en 1584, in-fol., et fut suivie d'une 3e, 1585, 2 vol. in-8. La 4e édition fut imprimée avec les continuations jusqu'en 1615; *Paris*, 1615, 2 v. in-fol. La 5e, continuée jusqu'en 1627; *Paris*, 1627, 2 vol. in-fol. Ces deux dernières éditions sont les plus belles, les plus complètes, et, par suite, les plus recherchées.

Les pièces liminaires de l'édition de 1615, qui fait le sujet de cette notice, sont : 1° *Épître dédicatoire* au roi Louis XIII, par J. Petit-Pas et S. Cramoisy; 2° *Épître dédicatoire* au roi Henri III, par Du Haillan (édition de 1584); 3° *Préface* de l'édition de 1584. On lit dans cette pièce : « Il y a « plus de huit ans que je m'acquittai envers vous de la promesse que quatre « ou cinq ans devant, je vous avois faite, de vous faire quelque jour voir « l'histoire de France.—Je commençay à y travailler en l'an 35 de mon aage, « et l'achevay le 38 d'iceluy en trois hyvers. ». Cette dernière phrase est contredite par un passage de la dédicace : « Je travaillay nuit et jour à « cette histoire, duquel travail je sortis après quatre années employées à « son bastiment. — Je l'ay faict en quatre hyvers, et y ay employé peu de « jours des estés. » 4° *Discours de l'étymologie et origine des Francs et Françons, qui depuis furent appellez François;* 5° *Extrait du privilége* accordé à S. Cramoisy, le 16 mars 1615, et cession pour la moitié à J. Petit-Pas; 6° *Les Libraires aux lecteurs :* « Encore que le sieur du Haillan « eut plusieurs fois promis de continuer son histoire jusqu'à notre temps, « cependant, après sa mort, on n'en a rien trouvé dans ses papiers. Afin de « ne pas réimprimer cette œuvre imparfaite, nous avons ajouté la chroni- « que de Louis XI, écrite par un Parisien; après Louis XI, nous nous « sommes servis de l'histoire d'Arnaud Le Ferron, Bordelais, pour les vies « de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Puis nous avons ajouté les

« écrits de quelques auteurs modernes qui ont poursuivi l'histoire de « Henri II et de ses successeurs jusqu'à notre temps » ; 7° *L'auteur à son œuvre*, sonnet ; 8° une *Table des matières*. Le 2e volume est dédié par les libraires au maréchal de Souvré. La marque de S. Cramoisy est sur le titre du premier volume, et celle de J. Petit-Pas est sur le titre du second.

444. — Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou, depuis Geoffroy Grisegonnelle jusques à Henry fils et frère de rois de France ; par Bernard de Girard, seign. du Haillan. *Paris, Pierre l'Huillier*, 1570 ; in-8. 18—»

Première édition de cet ouvrage imprimé à la suite de l'*Estat et succès des affaires de France*. Notre exemplaire a été détaché du volume dont il faisoit partie, et le titre porte le chiffre 145. Ainsi, le livre de l'*Estat de la France* se composoit primitivement de 144 feuillets in-8, soit 288 pages, tandis qu'il occupe 574 pages dans l'édition augmentée de 1572, in-4. Quant à l'*Histoire des ducs d'Anjou*, elle n'a point subi de modifications dans les éditions subséquentes de 1571 et 1572 ; mais la dédicace au duc d'Anjou a changé de forme. Dans l'édition de 1570, elle est courte et datée d'Angers, au mois de février 1570 ; dans celle de 1572, elle est beaucoup plus étendue et commence ainsi : « Il y a eu deux ans l'hyver dernier, que vous ayant pleu estant à Angers, me commander de vous faire une sommaire histoire des seigneurs, contes et ducs d'Anjou, je la fis. » On trouve vers la fin ce trait qui prouve l'âpre désir des richesses que l'on a souvent reproché à Du Haillan : « Seullement je vous supplieray vouloir non-seulement me continuer, mais aussi augmenter la bonne volonté que vous avez portée à mes escrits et à moy, et me faire recevoir quelque fruict des longs services qu'en plus d'une sorte je vous ay faits, desquels j'ay eu peu de récompense auprès de ce que je pense mériter. »

445. — De l'Estat et succez des affaires de France ; œuvre despuis les précédentes éditions, augmenté, enrichy et illustré. Ensemble une sommaire histoire des seigneurs, contes et ducs d'Anjou. Par Bernard de Girard, seigneur du Haillan, secrétaire du duc d'Anjou, ayant charge de S. M. d'escrire l'histoire de France. *Paris, Pierre l'Huillier*, 1572 ; 1 vol. in-4, v. m. fil. (*Armes du duc de Bouillon*) . . . . . 48—»

Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à *Paris, P. l'Huillier*, 1570. Du Haillan le dédia à Henri, duc d'Anjou, qui récompensa l'auteur en le nommant secrétaire de ses finances. Les éditions de ce livre se succédèrent rapidement, en 1571, 1572, 1573, 1577, 1580, 1584 et 1594 ; celle-ci fut dédiée à Henri IV et contrefaite à *Anvers*, en 1596. De nouvelles édi-

tions parurent encore à *Paris* et à *Genève*, en 1609; à *Rouen*, en 1611; à *Paris*, en 1613. Toutes ces éditions sont in-8, excepté celle de 1572, qui est in-4. On doit aussi remarquer que les trois premières, de 1570, 1571 et 1572 renferment, seules, l'*Histoire sommaire des ducs d'Anjou;* l'auteur la retrancha des éditions suivantes et la publia séparément. L'édition de 1572, d'après l'autorisation du duc d'Anjou, fut dédiée à son frère le roi Charles IX. Elle est ornée du portrait de Du Haillan, gravé en 1572 pour cette édition, qui est la plus belle et la plus rare. L'imprimeur, dans un avis aux lecteurs, nous apprend que *pour faire voir plus promptement ce bel œuvre, il le fit imprimer à deux presses, c'est à savoir à l'une, le premier et le second livre, et à l'autre le troisième et le quatrième.* Il résulte de là que le volume semble être divisé en deux parties, dont les signatures et la pagination sont différentes.

L'œuvre de Du Haillan est curieuse, et contient des détails exacts sur l'état et le gouvernement de la France. On y trouve même des assertions hardies et quelquefois très-singulières : on peut lire à ce sujet ce qu'il dit de Jeanne d'Arc (liv. II, p. 241 et suiv.).

L'*Histoire des ducs d'Anjou* forme une troisième partie entièrement distincte du corps de l'ouvrage par le titre et la pagination. L'auteur a dédié de nouveau cette histoire à Henri, duc d'Anjou. Nous avons parlé de la dédicace dans l'article précédent.

446. GOURNAY. L'Ombre de la damoiselle de Gournay. *Paris, J. Libert*, 1626; un gros vol. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Kœlher*)..... 65—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un recueil recherché et fort rare à trouver en bon état. Celui-ci est bien conservé, grand de marges, et contient un portrait gravé par Matheus, qui manque souvent.

447. HAMILTON. Memoirs of Count Grammont, by Count A. Hamilton, translated from the French. *London*, 1809, 3 vol. in-8, d.-rel. v. fauve..... 38—»

Exemplaire orné de 40 portraits.

448. HELVETIUS. De l'Esprit. *Paris*, 1758; in-4, mar. r. larges dentelles à comp. (*Anc. rel.*) ..... 45—»

On y a ajouté un portrait, plusieurs pièces de la censure et la condamnation de l'ouvrage. — C'est, de plus, l'un des rares exemplaires, sans cartons, échappés à la censure. Une notice manuscrite fort bien écrite en tête de l'ouvrage donne quelques détails sur cette édition, qui n'a pu être publiée qu'avec des cartons.

449. HEURES. Les presentes heures a lusaige de Rome ont este imprimees a Paris par Jehan du Pre demourāt en la grāt rue saint Iaques a lensaigne des Deux Signes. (A la fin) : *Acheuees... le iiii. iour de feurier en lan mil iiii. cccc. iiii. xx. et viii.* (1488) ; 1 v. in-8, gr. s. bois., vig., encadr., mar. noir (*Anc. rel.*)..... 140—»

TRÈS-RARE. Les Heures gothiques imprimées à Paris, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, sont bien connues des artistes et des amateurs, par les gravures dans le texte et les encadrements à vignettes dont ces livres sont ornés. Après avoir lu l'excellente notice que M. Brunet a insérée dans le 4e vol. du *Manuel du libraire*, on peut aisément apprécier les *Heures* précieuses ou singulières, imprimées par Ph. Pigouchet pour Simon Vostre, par Vérard, Kerver, etc. Mais on ne peut espérer de former une liste complète d'ouvrages si nombreux, « dont la fabrication devint une industrie toute parisienne. » Il n'est donc pas étonnant que les *Heures* de J. Dupré, 1488, ne soient pas indiquées dans cette longue nomenclature. Elles sont cependant très-remarquables, et par leur ancienneté, et par leur exécution. D'après le *Manuel du libraire*, les *Heures* les plus anciennes imprimées à Paris, sont de S. Vostre, et elles servirent de modèle aux autres libraires. Or, les premières *Heures* de S. Vostre datent de 1486, les premières de Vérard paroissent être de 1488, et celles de J. Dupré sont de la même année. Ce livre d'*Heures*, avec son calendrier de 1488 à 1508, est par conséquent l'un des plus anciens qui aient été publiés à Paris. Il se recommande, en outre, par la beauté des figures qui sont gravées sur cuivre. *Cest le repertoire des histoires et figures de la Bible, tant du Vieil-Testament que du Nouueau, contenues dedens les vignettes de ces presentes Heures*, IMPRIMÉES EN CUYURE. *En chascune desquelles vignettes sont contenues deux figures du Vieil-Testament signifians une vraye histoire du Nouueau, comme il appert par les chapitres cottez et alleguez au propos, tant en latin que en françoys, en chascune desd. figures et histoires.* En effet, 49 bordures chargées de vignettes, de portraits et d'ornements accessoires, avec des inscriptions latines, sont répétées dans une autre partie du livre, avec des inscriptions françoises. Parmi ces inscriptions, nous avons découvert une prière à la Vierge, en vers françois :

Glorieuse Vierge Marie,
A toy me rens et si te prie
Que tu me veuilles aider
En tout ce que iaray mestier.
O doulce dame debonnaire
De tous biens faicteurs exemplaire,
Nous te prions, tres doulce dame,
Que tu ayes nostre poure ame

En ta recommandation,
Et que par ta protection
Soyons exemptez de peche.

On voit sur le titre la marque de l'imprimeur, et sur le verso une figure assez bizarre des astres influents sur les divers organes du corps humain. Mais comment rendre compte de toutes les figures qui entrent dans la composition de ce volume? 20 gravures occupant chacune une page presque entière, 34 vignettes dans le texte, et 1052 sujets posés en bordure. Nous nous bornerons à dire qu'on y trouve la vie de Jésus-Christ, les faits principaux rapportés dans les Évangiles; ainsi que les faits correspondants de l'Ancien-Testament, etc. Nous ajouterons que les 20 gravures représentent la Chute des mauvais Anges, l'Annonciation et la Nativité, l'Enfant Jésus dans l'étable, l'Adoration des bergers et des Mages, le Massacre des Innocents, Jésus-Christ crucifié, — descendu de la croix, la Trinité, la Descente du Saint-Esprit, saint Christophe portant l'Enfant Jésus, Betsabée au bain; la mort d'Urie, la prière de la Vierge, le Mystère de l'Eucharistie rendu visible; la Mort fauchant en aveugle, pape, roi, cardinaux, etc.

450. Histoire de Samson, dédiée à M. Édouard Colbert, et représentée en figures. 1698, in-4 obl., mar. r., fil. dent., tr. d. (*Bonne anc. rel.*) ..... 80—»

Anciennes épreuves. — Quarante figures gravées par B. Audran, Fr. Verdier, de Poilly, Simonneau, etc. Plusieurs de ces planches sont gravées par Verdier lui-même, d'après ses propres dessins.

451. Ildefonsus. Catholica querimonia, quæ primò adversus Surien, seu veriore nomine Petrum Jurieum, nunc vero etiam adversus ejus duces, et impios sectatores ab authore recognita et aucta....., ad SS. D. N. Innocentium XI pontif. max. Ildefonsus Malacensis antistes. *Matriti*, 1686; pet. in-12, cart. ... 18—»

Rare. — D'après les écrivains protestants, Ildefonse, marquis de Quintana, en religion Ildefonse de saint Thomas, étoit fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne. Nous avons recueilli dans le *Catholica Querimonia*, quelques renseignements biographiques sur l'auteur : Ildefonse étoit à peine âgé de trois ans lorsque sa mère mourut à Grenade, le 12 août 1634; on doit donc fixer l'époque de sa naissance à l'année 1631. Il entra dans l'ordre de saint Dominique le 29 avril 1648, et après avoir longtemps professé la philosophie et la théologie, il devint évêque d'Osma, de Placentia et enfin de Malaga. En 1686, il comptoit 24 ans d'épiscopat. Les majorats, les titres et les domaines de sa famille, étoient situés en Galice et dans la Vieille-Castille; quoiqu'il repousse, comme une calomnie, l'opinion des

protestants sur l'illégimité de sa naissance, son désaveu nous paroît cependant assez faiblement exprimé : on croiroit que c'est uniquement pour l'acquit de sa conscience, qu'il défend l'honneur de sa mère.

Le petit volume qui fait l'objet de cet article appartient à la nombreuse série que firent éclore les disputes des jésuites et des jansénistes; toutefois, celui-ci sort de l'ornière commune, attendu qu'il a été écrit pour répondre à une attaque personnelle. On y trouve bien l'éloge de la société de Jésus, la défense de la morale qu'elle enseigne, le panégyrique de ses missionnaires en Chine; mais éloge, défense et panégyrique n'ont d'autre but que de prouver l'innocence de l'évêque de Malaga. Or, voici ce dont il s'agit : l'auteur protestant de *la morale pratique des Jésuites* avoit attribué à Ildefonse de saint Thomas, le *Teatro jesuítico*, imprimé à Coimbre en 1654, sous le pseudonyme de Francesco de la Pietad. Ce pamphlet antijésuitique, qui fit tant de bruit à cette époque de disputes théologiques, fut condamné par l'inquisition le 16 février 1655. On peut aisément comprendre le vif ressentiment que dut éprouver l'évêque de Malaga, en se voyant désigné comme l'auteur d'un livre mis à l'*index*. Il s'empressa de le désavouer, et adressa sa protestation au pape : la première édition du *Catholica querimonia*, est de 1681 environ. En 1684, Jurieu publia *L'esprit de M. Arnaud*, et répéta tout au long, peut-être même avec quelques additions, l'opinion de la *Morale pratique*, sur l'auteur du *Teatro jesuítico*. C'est alors que l'évêque de Malaga prépara une seconde édition de sa défense revue et augmentée, qu'il fit imprimer en 1686. Voici comment il entre en matière : *Ad manus nostras nonissimè pervenit libellus, inquam, si folia numerentur, minimus; sed livore prægrandis, maximeque famosus atque infamis, luce indignus, utpote inferni inter tenebras fabricatus. Titulus ejus est PRACTICA MORALIS JESUITARUM.* Quant au livre de Jurieu, il dit : *Hic liber cui Gallice titulus est l'ESPRIT DE M. ARNAUD, liber quidem diabolico SPIRITU actus.* Malgré ce préambule agressif, ce n'est point la *Doctrine morale*, ni l'*Esprit de M. Arnaud*, que réfute l'évêque de Malaga, ce sont les *hérétiques* qui se permettoient de lui attribuer le *Teatro jesuítico*. Au surplus, après un désaveu aussi formel, on attribua ce libelle à un autre dominicain espagnol, Jean de Ribas, prédicateur célèbre et professeur de théologie.

452. Imperatorum et Cæsarum vitæ, Joan. (Huttichius autor), cum imaginibus, libellus auctus cum elencho et iconiis consulum ab authore. *Argentorati*, 1534; de 8 et 90 ff., suivis de 16 feuillets chiffrés séparément; in-8, vél. bl. ..... 34—»

Bel exemplaire. — Portraits des empereurs romains, de ceux de Constantinople et d'Allemagne, gravés en bois. Ces portraits en blanc sur un fond noir, sont accompagnés d'entourages assez remarquables de l'école d'Albert Durer.

452 *bis*. JOVE. Elogia veris clarorum virorum imaginibus apposita, quæ in Musæo Joviano Comi spectantur. Addita in calce operis Adriani Pont. Vita. (*Venetiis, Michael Tramezinus*, 1546); in-fol. maroq. vert., fil., encadrem., arabesques, tr. dor. (*Anc. et riche rel. italienne du XVIe siècle.*) ..... 140 —»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE DE DÉDICACE. Volume RARE. — Paolo Giovio, plus connu en France sous le nom de Paul Jove, évêque de Nocera, l'un des plus célèbres historiens italiens du XVIe siècle, naquit à Como, le 19 avril 1483, et mourut à Florence le 11 décembre 1552. Il employa une partie des richesses qu'il avoit acquises, à faire construire un palais somptueux sur les bords du lac de Como. Une salle oblongue, placée au centre de l'édifice, renfermoit, en très-grand nombre, les portraits des personnages qui s'étoient illustrés dans les armes et dans les lettres. Ce musée suggéra à P. Jove la pensée de composer un recueil des vies et des éloges historiques des hommes illustres dont il possédoit les portraits.

Les *Elogia clarorum virorum* contiennent 148 éloges historiques, et, en outre, la vie du pape Adrien VI. L'édition de *Venise, 1546*, est la première de cet ouvrage; elle est dédiée à Octave Farnèse. Notre exemplaire, orné sur les plats, de riches ornements et de deux F adossées, est sans aucun doute, l'exemplaire de dédicace. L'épître de P. Jove est suivie d'une curieuse description de son palais et de son musée. On ne compte pas moins de cinq priviléges accordés pour l'impression de ce volume. Le premier est délivré par le pape Paul III; le second est une ordonnance royale en françois, donnée par François Ier, à la requête de l'ambassadeur du pape, et portant défense d'imprimer dans le royaume, pendant dix ans, « les ouvrages que Mess. Paoul Jovio, evesque de Nocere, a faict imprimer par Michel Tramezin, libraire et imprimeur à Venize. » Cette ordonnance est datée de Ligny, le 21 octobre 1546; le troisième est concédé par le conseil de Venise; le quatrième émane de Cosme II, duc de Florence; et enfin, le cinquième, de la duchesse de Mantoue.

La marque de M. Tramezini, représentant une Sybille, est imprimée sur le titre et sur le dernier feuillet du volume.

453. JOAN MARIANA. De rege et regis institutione lib. III. *Toleti, apud Pet. Rodericum*, 1599; in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)..... 120—»

Édition originale et rare d'un ouvrage dont la publication a fait du bruit, et qui a même été supprimé en Espagne, à la sollicitation de la cour de France, après avoir encouru la censure du parlement de Paris. — Brunet, *Manuel*. — TRÈS-BEL EXEMPLAIRE DE GIRARDOT DE PRÉFONT.

454. MIROIR LITERAIRE, auquel se void plusieurs diverses sortes d'escritures, tant latines, romaines, italienes et espaignoles que flamandes, françoises, angloises et allemandes, mis en lumière par Jean van den Velde maistre d'escole francoise à Rotterdam, 1608; in-fol. mar. rouge, fil. comp., tr. dor. (*Belle rel.*). 175—»

Recueil calligraphique factice, dans lequel se trouve reliés : *L'Art d'écrire, par Alais de Beaulieu* et les planches du célèbre écrivain ANDRADE de FIGUEIRIDO. Les planches gravées sur cuivre qui composent ce volume sont au nombre de 170, toutes remarquables par leur exécution.

455. LE MIROUER DE L'AME PECHERESSE. *Imprimé à Paris, par Alain Lotrian* (sans date); in-4, goth., m. rouge, tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)..... 125—»

Édition imprimée vers 1520, fort rare et non citée. Cet exemplaire est de la plus grande pureté et rempli de témoins.

456. NETTO. L'art de tricoter développé dans toute son étendue, ou instruction complète et raisonnée sur toutes sortes de tricotages simples et compliqués, par Netto et Lehmann. *Leipzig*, 1802; in-fol. obl. rel. 45—»

Avec 50 planches, dont 25 sont enluminées, et présentent des modèles de broderie.

457. NEUGEBAUER. Tractatus de peregrinatione methodo naturali conscriptus, ac historicis,... exemplis illustratus studio Salmonis Neugebaueri pruteni cum indice rerum et exemplorum. *Basileæ, Seb. Henricpetri*, 1605, in-16 cart. NON ROGNÉ..... 18—»

RARE. — C'est un singulier ouvrage que le *Tractatus de peregrinatione*, de Salomon Neugebauer, prussien. Il est probable que l'auteur étoit professeur de philosophie à Basle; nul autre qu'un professeur de philosophie n'auroit pu raisonner ainsi, à perte de vue, sur la substance, la forme, les accidents, les causes efficientes, la qualité, etc., etc., le tout à propos de voyages. Ce livre est divisé en 40 chapitres.

Les huit premiers chapitres traitent *de Fine, de Efficiente, de Forma, de Materia, de Accidentibus, etc., peregrinationis.* C'est la partie philosophique, physique et théorique de l'œuvre.

Dans les onze chapitres suivants, l'auteur donne les règles à suivre, selon le but qu'on se propose en voyageant: voyages pour apprendre des langues étrangères, pour visiter des villes et des localités remarquables, pour

observer des choses curieuses, pour étudier les mœurs, pour s'instruire dans un art ou dans une profession, pour acquérir des richesses ; voyages pour cause de religion, pour raison de santé, etc.

Quatorze chapitres sont consacrés aux règles à suivre, selon la position sociale des voyageurs : voyages des rois et des princes, des ambassadeurs, des docteurs, des étudiants en théologie, — en droit, — en médecine, des professeurs et des inspecteurs, des jeunes gens ou des enfants, des soldats, des marchands, des messagers, des pauvres, etc.

Dans les sept derniers chapitres, on trouve les règles à suivre, selon le mode adopté pour voyager : voyages à pied, à cheval, en voiture et en bateau ; voyages sur la glace, et enfin, préparatifs pour un voyage sur mer, et préservatifs contre les nausées.

L'auteur a épuisé son sujet ; il ne fait grâce d'aucun détail. Il indique les livres, les armes et les habits, dont un voyageur doit se munir ; il s'occupe de la nourriture, du logement, du sommeil, des maladies, des remèdes, et d'autres choses. Rien ne lui échappe. « Si vous suspectez la propreté d'un lit d'auberge, dit Neugebauer, couchez-vous sans quitter vos caleçons ; » et ainsi du reste. A l'appui de ses raisonnements et de ses préceptes, il rapporte de nombreux exemples extraits des écrivains sacrés et profanes. C'est un véritable labyrinthe, où le lecteur s'égare au milieu de tant de citations érudites et de distinctions scolastiques.

Veut-on connoître le procédé de l'auteur ? Parcourons un chapitre, celui-ci, par exemple, il est court. DE ACCIDENTIBUS PEREGRINATIONIS. Peregrinationis accidens duplex est, *tempus* et *motus* vel eventa. *Tempus*, quod peregrinationis motum numerat, est motus communis corporum cœlestium. Suit une longue dissertation sur la mesure du temps d'après les mouvement du soleil et de la lune. *Motus* sive eventa,... quæ peregrinationi accidunt, referuntur ad actiones et passiones, reducique possunt ad ejusdem *animum*, vel *corpus*, vel *fortunas*. Ad *animum*.... accidere potest quædam *cognitio* vel *actio*. *Cognitio*... *Actio*... Accidere potest tunc *theorica*, tunc *pratica*, tunc *mechanica*.... *Motus* sive eventa quæ ad corpus referuntur sunt *bona* vel *mala*. *Bona*, ut *sanitatis recuperatio*, etc... *Motus* sive eventa, quæ ad fortunas referuntur, sunt *fortuita*... tunc *bona*, tunc *mala*. *Bona* sunt *divitiæ*, *dignitates*, *amicitiæ*. *Mala* sunt *inopia*, *ignominia*, *inimicitia*. Chaque mot imprimé en *italique*, donne lieu à une dissertation, illustrée d'extraits historiques, politiques et moraux.

458. Le Nouveau-Testament en latin et en fr., trad. par le Maistre de Sacy, édition ornée de figures gravées sur les dessins de Moreau le jeune. *Paris, Didot le jeune*, 1793-1798 ; 5 vol. in-4, d.-rel. mar. vert, non rogné..... 140—»

Exemplaire en grand papier vélin, de format gr. in-4, dont il n'y a eu que douze exemplaires. Les figures sont doubles, avant et avec la lettre.

459. Paulus de sancta Maria, dialogus qui vocatur Scrutinium scripturar., etc. (Sans lieu ni date); in-fol., goth., à long. lign., non rel..... 40 — »

Édition sans signatures, réclames ni pagination, à 39 lignes par page et de 216 feuillets. Elle a été imprimée vers l'année 1476 avec les caractères de *J. Mentelin* à *Strasbourg*.

460. Petit. La formation de l'homme et son excellence, et ce qu'il doibt accomplir pour avoir paradis : composé par feu Guillaume Parvi, doct. en théol., evesque de Senlis, et confesseur du roi. — Le Viat de Salut. — — Instruction pour scavoir soy confesser. — Très-dévotes oraisons, et autres dévotes chansons (en vers); le tout, par le même auteur. *Paris, J. Longis* (*impr. par J. Real*), 1540; 1 vol. in-8, vél..... 34 — »

Rare. — Guillaume Petit, dominicain, reçu docteur en théologie de la Faculté de Paris, le 24 juin 1502, confesseur de Louis XII, et de François Ier, fut nommé évêque de Troyes en 1519 et de Senlis en 1527. Il mourut le 8 décembre 1536. Guill. Petit prononça les oraisons funèbres de la reine Anne de Bretagne, en 1513, de Louis XII, en 1515, et de Louise de Savoie, en 1531.

On a réuni dans ce volume plusieurs opuscules de l'évêque de Senlis, tant en prose qu'en vers. *La formation de l'homme* est un ouvrage mystique, parsemé de nombreuses citations latines que l'auteur s'empresse de traduire en françois, et ayant pour sujet la chute de l'homme et les moyens qu'il doit employer pour se relever. Le *Viat de salut* est une longue paraphrase du Symbole, du Décalogue, de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique. Le *Credo* est d'abord en latin, puis en prose françoise et enfin en vers françois; le Décalogue est traduit en vers françois. *L'instruction pour sçavoir soy confesser*, consiste en une exposition des sept péchés capitaux et de leurs branches. Orgueil a cinq branches; ire a quatre branches; etc. — Les *Dévotes oraisons* sont toutes en vers françois. Nous indiquerons la *Contemplation de la Trinité, sur l'air : Il faict beau voir ces hommes d'armes.* — *Contemplation de la nativité de N. S., sur l'air : A l'umbre du bissonnet.* — *Contemplation de la passion de N. S., en manière de chanson*, etc. On trouve ensuite le *Blason moral tant en latin qu'en françois, des armes du pauvre pécheur*, avec la figure de ces armes, gravée sur bois.

Pour compléter cette note, nous aurions à faire quelques citations curieuses; mais elles nous entraîneroient trop loin. Nous laisserons au futur

possesseur de ce livre, le plaisir de lire le *Blason du pauvre pécheur* et les *Dévotes oraisons* de ce bon évêque, dont le talent poétique nous rappelle ce vers si connu :

Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

461. PLINE. L'histoire du monde de Pline second, a quoi est adjousté un traité des poix et mesures antiques reduittes à la façon des François : le tout mis en françois par Ant. du Pinet. *Lyon*, 1581, 2 vol. in-fol., vél. fil. (*Rel. anc.*)..... 45—»

Le traité comparatif des poids et mesures de Rome avec ceux de Paris est très-curieux. Ces anciennes *traductions* sont recherchées et doivent l'être pour l'étude de la littérature de l'époque. Exempl. en première rel. du temps.

462. QUADRUVIUM ECCLESIÆ. (auth. Joh. Hugonis de Sletstat). *Argentinæ*, *Grüninger*, 1504; pet. in-fol. rel., fig. en bois..... 60—»

PREMIÈRE et TRÈS-RARE édition de ce curieux livre, sur lequel on peut lire une analyse, page 856, de cette livraison.

463. QUADRUVIUM ECCLESIÆ. *Paris*, *pour Guill. Eustace*, 1509; in-4°, fig. en bois ..... 40—»

Voir la page 859 de cette même livraison.

464. RABELAIS. Œuvres de maître François Rabelais, anciennement publiées sous le titre de Faicts et Dicts du grand Gargantua et de Pantagruel. *La Haye et Paris*, 1789, 3 vol. in-12, 3 fig., cart. non rog. (*Bonne édition.*)..... 28—»

465. Recueil de chansons contenant : Tribut de la toilette. *Paris*, s. d. fr.; — les petits Riens lyriques. *Paris* (1740), fr.; — la Volière. *Paris* (1739), fr.; — la Boutique du peintre ou les portraits. *Paris* (1740); — en 1 vol. in-8, v. m. ..... 48—»

Ouvrage entièrement gravé par de Gland et Monnet. A la fin du volume se trouve une table manuscrite des chansons. Ce recueil, qui provient de Méon, contient des chansons assez gaillardes.

466. Recueil de chansons; p. in-8, v. marb., fil. 28—»

Sous ce titre, on a réuni un certain nombre de figures gravées sur cuivre, au bas desquelles devoient se trouver des chansons, dont quelques-unes seulement ont été gravées. La musique de ces *avis* est également préparée pour recevoir les annotations.

467. Recueil de l'ordre des Jésuites, tiré des bons et asseurés autheurs, et des accidents notoires. *S. l.*, *par Jean Petit*, 1620; pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*)..... 30—»

Très-rare. — L'auteur entre ainsi en matière : « Considérant que l'histoire des Jésuites est esparse en divers traictés dont la cognoissance ne « parvient pas aisément à un chacun...., j'ay pensé que ce seroit servir « au public de ramasser en un sommaire ce qui s'en trouve de plus remar- « quable, et faire un portraict racourci dedans lequel ils soyent dépeints « de toutes leurs couleurs. Les escrits de M. Pasquier sont allégués souvent « en ce livre. » Cette citation suffit pour faire connoître dans quel esprit l'ouvrage a été composé.

Ce recueil est divisé en chapitres, dont nous transcrivons quelques titres : *Des noms des Jésuites.— Leurs maximes, statuts et doctrines.— De la confession et des équivoques jésuitiques.— Des miracles jésuitiques.— Les commencements, coutumes et practiques des Jésuites. — Les attentats des Jésuites et leurs supplices en France, en Angleterre, en Allemagne, etc. — Des oppositions faictes contre les Jésuites, et des arrêts et décrets donnés contre eux. — La vie et les erreurs de certains Jésuites. — La légende de Loyola. — Antithèse de Loyola et des Jésuites; esclandre de Loyola* (deux pièces en vers.) — *Examen critique de trois sermons sur la béatification d'Ignace Loyola.*

Bel exemplaire d'un livre rare et curieux.

468. Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745; en 1 vol. in-8. v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.*)..... 36—»

Contenant : Chansons sur le retour du Roy (Louis XV). — Compliment des dames poissardes, prononcé par Mme Cocotte. — Chansons nouvelles, suisses, françoises et paysannes, et la convalescence du Roy. — Chanson nouvelle sur la prise d'Ypres. — Chansons nouvelles, suisses, françoises et paysannes, sur les conquêtes et la convalescence de S. M. — Prière à la Sainte Vierge pour le Roy, à l'occasion du vœu de la ville de Chartres, par Doublet. — Plainte au Roy (en vers), signée Leger, que son habit râpé avoit empêché de voir S. M. — Bien-aimé, allégorie, par Godard-Dancourt. *Imprimé d'un coup de baguette par la fée de la Librairie, dans les espaces*

imaginaires. — Le Héros des Roys, poëme envoyé à Louis XV à son retour de la guerre. *A Aretople.* — La convalescence du Roy, vœux et pièces nouvelles, en vers françois, par Estienne Pasquier, mise en musique par Bourgeois et Le Maire. — Arrest du Conseil d'État de la Calotte, qui destitue l'Opéra-Comique du titre et privilége de *Troupe Calotine*, et qui en met en possession les comédiens françois et italiens. *De l'Imprimerie Calotine.* — — La Gloire du Roy, poëme. — Ode au Roy, par un de ses mousquetaires. — Ode à l'homme (signée D. C.). — Chansons nouvelles sur la joye des habitants de Paris et l'arrivée du Roy. — Essai d'une jeune Muse sur le retour du Roy (signé Daquin). — Les Roys, ode. — Requête au Roy, par les décrotteurs de la ville et faubourgs de Paris. — Vers à Mme la Dauphine, à son arrivée à Estampes (signés de Bonneval). — Le Triomphe de l'Hymen, ou le mariage de Mgr. le Dauphin, poëme, par Daquin fils. — Rapsodies ou chansons des rues, au sujet du mariage de Mgr. le Dauphin, par Honoré-Fiacre Burlon de la Busbaquerie.

469. Rivales (les), ou le mari dupé. Aventures galantes. (par F. Nodot). *Paris, Ve C. Barbin*, 1700; in-12, v. . . . . 6—»

Cet ouvrage avoit déjà paru en 1699, sous le titre de *La rivale travestie, ou aventures arrivées au camp de Compiègne.* Le *privilége*, daté du 23 janvier 1699, *permet au sieur Nodot de faire imprimer le livre qu'il a composé, intitulé : Les aventures galantes du camp de Compiègne, avec les mouvements de l'armée.* Ainsi, voici trois titres différents pour le même livre. Le titre inséré au *privilége* n'étoit pas, sans doute, assez piquant et, en le faisant imprimer, l'auteur ajouta ces mots : *La rivale travestie;* puis, en 1700, il changea complétement le titre pour donner à son livre un air de nouveauté. En effet, il est peu probable qu'il y ait eu une seconde édition de ces *Aventures.* Nous ne voyons là qu'une spéculation de libraire.

L'auteur, François Nodot, dont le nom nous est révélé par le privilége, avoit suscité, quelques années auparavant, une polémique littéraire assez vive à laquelle se mêlèrent des critiques distingués. Ce fut à l'occasion du prétendu fragment de Pétrone publié par Nodot, en 1693. Nous avons parlé de cet incident dans le *Bulletin*, en 1855, p. 130.

Quant aux *Rivales, ou le Mari dupé*, c'est un roman qui ne nous paroît point historique, quoique en le rattachant au camp tenu à Compiègne, au mois de septembre 1698, l'auteur ait voulu insinuer que les aventures qu'il raconte sont réelles. Cependant, plusieurs passages de ce livre appartiennent à l'histoire, tels que l'*Ordre de bataille*, ou la liste des officiers généraux et supérieurs, ainsi que des régiments qui figurèrent à ce camp de plaisance; la description des magnificences du logement du maréchal de Boufflers; l'arrivée du roi, le 30 août; le journal des inspections et des manœuvres, depuis le 1er septembre jusqu'au 8; la description d'une revue, etc, etc. Ainsi, sous cette enveloppe romanesque on découvre un fragment de l'histoire militaire sous le règne de Louis XIV.

470. ROUSPEAU. Stances de l'honneste amour, sur la deffence du s. mariage contre les fausses accusations et calomnies de Philippe Desportes. Nouvellement mises en lumière par Yves Rouspeau, Saintongeois. *Pons, Thomas Portau*, 1594; pet. in-8, cart. ..... 30—»

TRÈS-RARE. — Philippe Desportes avoit publié un petit poëme en vingt-cinq stances, sous le titre de *le Vitupère du Mariage*. Yves Rouspeau, poëte saintongeois, sur lequel nous n'avons découvert aucun renseignement biographique, fut scandalisé de cette violente diatribe contre le mariage. Il y répondit par les *Stances de l'honneste Amour*, qui sont la contre-partie du poëme de Desportes. En effet, ces stances sont également au nombre de vingt-cinq, et Rouspeau reproduit souvent les rimes et les tours de phrase du poëte qu'il réfute. Afin que les lecteurs ne pussent se méprendre sur ses intentions, il fit imprimer les *Louanges du S. Mariage* en regard du *Vitupère*. On peut ainsi, stance par stance, embrasser d'un coup-d'œil la critique et la défense du mariage. Nous citerons, pour exemple, la VIIIe stance :

DESPORTES.

Le deuil et le courroux après le vont suivant ;
Amour fuit, le voyant, léger comme le vent ;
Rien que le nom d'Amour masque sa tyrannie ;
Car ce puissant vainqueur et des Dieux et des Rois
(Magistrat souverain) n'est point sujet aux loix,
Et de toute sa court la contrainte est bannie.

ROUSPEAU.

La joye et le soulas de près le vont suivant ;
Le deuil et le courroux fuyent comme le vent
Et n'osent approcher de sa douce harmonie,
Les Monarques puissants, les Empereurs et Rois
(Tant grand est son pouvoir), sont sujets à ses loix,
Et de toute sa court la tristesse est bannie.

Rouspeau a joint à son poëme treize *Sonnets sur les stances de Mariage, escrites par Ph. Desportes*. C est là que le poëte exhale toute son ire contre le malencontreux auteur du *Vitupère*. Il le prend rudement à parti, et lui prodigue les injures. Voici les premiers vers du IVe sonnet :

Ton cœur plein de venin devoit vomir la rage
De son noirâtre fiel sur un autre subject,
Et prendre un argument plus bas, vil et abject,
Que celuy de l'estat du noble mariage.

Notre poëte a fait un usage immodéré de la lettre *T* dans le vers suivant :

Tu te tais : te taisant, tes vers parlent pour toy.

471. SACY. Traité de l'amitié (par L. de Sacy). *Paris, Cl. Barbin*. 1703; in-12, veau jaspé..... 18—»

ÉDITION ORIGINALE avec un envoi autographe écrit sur la garde, ainsi conçu : « *Pour M. le marquis de Naucré, de la part de son très-obéissant serviteur* DE SACY » — Louis de Sacy, avocat au Parlement, membre de l'Académie françoise, né à Paris en 1654 mort le 26 octobre 1727.

472.— Traité de l'amitié. *Paris*, 1722; in-12, mar. cit.; fil. tr. dor. (*Aux armes de Mme Victoire de France.*) 28—»

« Platon dans le Lysis, Aristote au livre VII des Morales, Plutarque, Lucien dans son Toxaris, ont parlé de l'amitié. Qui n'a pas lu ce beau chapitre de Montaigne où l'amitié est si éloquente? Louis de Sacy, écrivain élégant et pur, connu par sa traduction des Lettres de Pline, fit paroître en 1703 un traité méthodique de l'Amitié divisé en trois livres. Dans le premier, il développe la nature de l'amitié, les qualités nécessaires aux amis, les précautions à prendre dans le choix que l'on en fait; le second explique les devoirs de l'amitié, leurs justes bornes, leur subordination aux autres devoirs; le dernier regarde les ruptures, les moyens de les éviter, les obligations dont les amis vivants sont chargés envers les amis qui ne sont plus. Un style correct et facile, des détails pleins de grâce, des sentiments doux et affectueux, auroient dû soutenir la réputation de cet ouvrage. Il est dédié à madame de Lambert, qui fit elle-même un traité de l'amitié, publié en 1736, trois ans après sa mort, par Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Ce traité, dit Voltaire, fait voir qu'elle méritoit d'avoir des amis. Sacy et madame de Lambert ont aussi écrit tous deux sur la gloire. C'étoit à Cicéron qu'il convenoit d'en parler; mais le traité de la gloire est perdu. »

JOS. VICTOR LE CLERC.

(Note imprimée jointe au volume).

473. SAINT-GELAIS. Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais. *Lyon, par Ant. de Harsy*, 1574; in-8°, maroq. citr. à comp. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 75—»

ÉDITION RARE et TRÈS-RECHERCHÉE. — Exemplaire parfaitement conservé qui provient de la bibliothèque Lamoignon.

— Autre exemplaire de la même édition, très-jolie condition ancienne; veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*)..... 60—»

— Les mêmes œuvres, nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de pièces latines et françoises (*Coustelier*, 1719); in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. 38—»

Après Clément Marot, le poëte peut-être le plus connu de cette époque est Mellin de Saint-Gelais, fils, d'autres disent neveu de l'évêque d'Angoulême, Octavien, auteur du *Séjour d'honneur*, etc. Mellin naquit en 1491. Il voyagea en Italie, revint en France vers 1500, revêtit l'habit ecclésiastique et se livra à la poésie. On a prétendu que ce fut lui qui introduisit le sonnet d'Italie en France. Cette assertion seroit, je crois, aussi difficile à prouver qu'à combattre avec avantage; peut-être même soutiendroit-on avec plus de certitude que les Italiens avoient antérieurement emprunté le sonnet aux troubadours provençaux et languedociens. Quoi qu'il en soit, les sonnets de Mellin de Saint-Gelais sont en très-petit nombre et n'ont contribué en rien à sa gloire. Poëte galant, habile musicien, il composa des cartels pour les fêtes de la cour de François Ier, et une nuée d'épigrammes, sortes de pièces où il excelloit, et qui seroient beaucoup plus connues si la plupart des sujets qu'il a traités pouvoient être mis sous les yeux de tout le monde. Cependant quelques-unes de ces petites pièces sont dans tous les recueils. *Chatelin donne à déjeûner*; *Un Charlatan disoit en plein marché*, etc. En voici une que je me rappelle n'avoir vue nulle part :

Un maistre ès-arts, mal chaussé, mal vestu,
Chez un paisan demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honorer la vertu
Et les sept arts, dont il fut passé maistre.
Comment? sept arts, respond l'homme champestre,
Je n'en sçay nul, hormis mon labourage;
Mais je suis saoul lorsqu'il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme et mon ménage!

(VIOLLET-LEDUC, *Biblioth. poétique*.)

474. SAINT-NON. Recueil de griffonis, de vues, paysages, fragments antiques et sujets historiques gravés par l'abbé de Saint-Non, d'après différents maîtres. *Paris, chez la veuve Lavoye*, s. d.; 2 vol. gr. in-fol., d.-rel., contenant 296 planches..... 60—»

Composé de 54 p. pour Rome; 38 p. Venise; 40 p. Bologne; 40 p. Naples; plus, 27 de caricatures.

475. SAMBUCUS. Les emblêmes du seigneur Sambucus (trad. du lat. en vers françois). *Anvers, Ch. Plantin*, 1567; in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.) ..... 65—»

Cette édition, l'une des plus jolies productions plantiniennes, est ornée de figures à mi-page, gravées sur bois et d'une exécution charmante.

Christ. Plantin, dans son avis *au lecteur vertueux et débonnaire*, dit que

ce petit volume *doibt estre d'autant mieux estimé qu'il peut servir à plus grand nombre de gens..... Premièrement ceux qui aiment les lettres ou la lecture de choses bonnes et utiles à la vie humaine y trouuent en quoy exercer leur industrie et y profficter en la doctrine des mœurs : les peintres et verriers de quoy remplir, orner et enrichir leurs toilles, tableaux, parois et verrières; les orfeburer, argentiers, graveurs et autres gens de marteau, leurs bagues, ioyaux, vaisselles, armeures, targes, boucliers, planches et autres leurs ouvrages; les entrepreneurs d'édifices, tailleurs et menuisiers, leurs bastiments et menuiseries; les bordeurs et tapissiers, leurs ornements, borderies et tapisseries, etc.*

476. Les Œuvres de Monsieur Sarazin. *Paris, Thomas Jolly*, 1663; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. m.. 10—»

— Autre exemplaire. *Paris*, 1695; in-12, veau fauve; fil. tr. dr. (*Niédrée.*) Très-joli exemplaire..... 28—»

Voiture avoit ouvert la série de ces poëtes courtisans, gens du monde, aimables et spirituels, qui ne faisoient des vers qu'à leurs moments perdus, disoient-ils, et qui cependant ne négligeoient point de les faire servir à leur fortune; Sarazin ou Sarasin étoit de ce nombre.

Il naquit près de Caen en 1603, fils d'un trésorier de France; il vint jeune à Paris, ou Ménage l'introduisit chez le coadjuteur dont il fut quatre ans le commensal. Celui-ci le recommanda à madame de Longueville qui le plaça comme secrétaire auprès du prince de Conti. On a prétendu qu'il mourut de chagrin d'avoir été frappé par ce prince; Tallemant des Réaux dément ce fait, et prétend que Sarazin fut empoisonné par un mari jaloux.

C'étoit un fort bel esprit, et, certes, l'un des meilleurs écrivains de son temps; malheureusement sa paresse naturelle ne lui permit pas de rien achever d'important, et sa négligence auroit laissé perdre le peu qu'il a fait, si ses amis n'eussent eu le soin de recueillir ses ouvrages. Le premier volume ci-dessus catalogué a été imprimé par Ménage, et le discours qui lui sert d'avant-propos est de Pellisson. Ménage n'avoit fait qu'un choix parmi les œuvres de son ami; il avoit conservé en manuscrit les pièces qu'il avoit élaguées, et ce sont ces pièces qui composent les nouvelles œuvres publiées, dix ans plus tard, par Fleury, secrétaire de Ménage, après avoir consulté Boileau, qui en accepta la dédidace. Il est rare de trouver les œuvres complètes de Sarazin reliées uniformément et en aussi bon état que cet exemplaire.

Les poésies de Sarazin ne sont pour la plus grande partie que des pièces légères, mais ingénieuses et piquantes : son ode sur la bataille de Lens, offre quelques strophes fort remarquables; un poëme satirique qu'il composa contre la mode ridicule de remplir des bouts rimés, et intitulé *Dulot* vaincu, est un véritable chef-d'œuvre de bonne plaisanterie: et dans le style héroï-comique que Sarazin avoit adopté pour ce poëme, il a prouvé qu'il pouvoit s'élever jusqu'au sublime de l'épopée.

Les œuvres de Sarazin ne sont point assez rares pour ne point se retrouver dans la bibliothèque de toute personne curieuse de connoître la poésie françoise. (VIOLLET-LEDUC, *Biblioth. poétique.*)

477. SCHONEUS. Terentius christianus, duabus Comœdiis auctus... nunc primum integer edituś; auctore Cornelio Schoneo Goudano. *Coloniæ Agripp.*, *Ger. Grevenburch*, 1595. —Vergilius Christianus, sive Novum Jesu Christi Testamentum ad imitationem Vergilii, carminice redditum, a Joanne Andraea. P. Z. N. *Colon. Agripp. Bertr. Buchholtz*, 1595; 2 tom. en 1 vol. in-8°, rel.. 28—»

Corneille Schoneus, ou de Schoone, né vers 1540, à Gouda en Hollande, fut pendant vingt-cinq ans recteur de l'école latine de Harlem; il mourut le 23 novembre 1611. Son principal ouvrage est le *Terentius Christianus*, composé de comédies sacrées qu'il faisoit jouer par ses élèves. Il a imité, souvent avec succès, le style de Térence.

Cette édition, plus complète que les précédentes, contient six comédies : *Naaman*, *Tobæus*, *Nehemias*, *Saülus*, *Josephus* et *Juditha*. Le volume est dédié par Corn. Loosœus Callidius, à Philippe, évêque de Ratisbonne et à Ferdinand, prévôt de l'église de Strasbourg, comtes palatins du Rhin et ducs de Bavière. La dédicace est suivie de quatre pièces de vers latins, en l'honneur de Schoneus et de son livre. Chaque comédie finit par une *péroraison* qu'un des acteurs adressoit aux spectateurs, pour les remercier du silence qu'ils avoient observé pendant la représentation, et pour leur expliquer le sens mystique de la pièce. Nous transcrivons un passage de l'épilogue de *Naaman* :

Sed quosdam ægre hic consistere et tergum mihi
Obvertentes, abitum parare conspicor.
Heus heus, resistite sodes paulisper, dum paucula
Quæ ad rem præsentem pertinent edissero.

La péroraison de *Josephus* commence ainsi :

Spectatores, facta et transacta jam sunt omnia.
Nondum tamen vobis surgendum, abeundum nondum censeo,
Nisi quæ in mandatis habeo, enarravero prius.
Gymnasiarchus, nostræ choragus actiunculæ,
Ingentes vobis omnibus agit gratias,
Quod absque strepitu, ac magno cum silentio,
Suos modo hic spectastis ludos scenicos.
Quod veluti multo illi fuit gratissimum,
Ita non mediocre calcar addet, ad alias
Itidem conscribendas comœdias; quando
Suam vobis non displicere conspicit
Industriam...

Le *Vergilius Christianus* se compose des pièces suivantes :

Egloga de salutifero Jesu Christi partu; *De Angelis et illorum officio Disticha evangeliorum; Elegia de passione Christi; Triumphus Christi; Enchiridion biblicum*, 2 *partes*; *Enchiridion Veteris et Novi Testamenti.* Ces vers latins ne manquent ni d'élégance, ni de précision. Nous en citerons quelques-uns.

Fac aliis fieri, quod cupis ipse tibi.
Sæpe lupum occultat qui pelle incedit ovili.
Corde verere deum, pius esto, laboribus insta,
Desere peccatum, fac bona, dives eris.

C'est une rareté que de trouver réunis en un seul volume, ces deux ouvrages poétiques, imités de Térence et de Virgile, et imprimés à Cologne dans la même année.

478. Traité des anciennes cérémonies, ou histoire contenant leur naissance et accroissement, leur entrée en l'Église, et par quels degrez elles ont passé jusques à la superstition (par Jonas Porre). *S. l. n. d.* (*Amst.*), 1646; in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. de Chaumont*)..... 28—»

« Ce traité a esté présenté dès sa naissance au Roy d'Angleterre Charles premier; la en suite après auoir receu quelque agreement a Charles second après son rétablissement. » Note manuscrite.

C'est un livre très-curieux et fort rare.

479. VNGARICÆ sanctitatis indicia, sive brevis quinquaginta sanctorum memoria iconibus expressa...quibus accessit appendix, in qua ordine alphabetico plusquam ducenti alii sancti ad Vngariam spectantes recensentur. *Tyrnaviæ*, *Joh. Adam*, 1692; 1 vol. in-12, portr. vél. ..... 24—»

RARE. — Cet ouvrage, dont l'auteur est anonyme, est dédié à Fr. Klobusicki; il se compose de 50 notices biographiques de saints et de saintes de la Hongrie, extraites des Bollandistes, de Surius, Ribadeneyra, Inchoffer et autres hagiographes. Chaque notice est accompagnée d'un beau portrait gravé sur cuivre. Ces portraits, d'une exécution fort remarquable, représentent plusieurs rois et reines de Hongrie, ainsi que leurs fils et leurs filles; de sorte qu'ils sont importants, non-seulement pour l'iconographie des saints, mais encore pour celle des souverains de ce royaume. Les graveurs qui ont signé ces différentes pièces se nommoient Schott et Hoffmann. L'appendix qui termine le volume, complète le catalogue des saints de la Hongrie.

480. WIERIX. Passio domini nostri Jesu Christi; *Hieronymus Wierix invenit, incidit et excudit*, pet. in-8, rel. en maroq., fil., tr. d..... 165—»

PRÉCIEUX RECUEIL de pièces de toute rareté et en très-belles épreuves.

481. VIGERII (Marci) Saonensis Decachordum Christianum Iulio II. Pont. Max. dicatum. — *Quod Hieronymus Soncinus in urbe Fani*... M. DVII; pet. in-fol., vél. fig. ..... 45—»

LIVRE RARE. — On trouve relié dans le même volume : Jacobi de Theramo *Processus Luciferi contra Jesum coram judice Salomone*. Goth. Sans lieu ni date.

482. VILLAMONT. Les voyages du sieur de Villamont, dernière édition augmentée d'un guide des divers chemins par lesquels on va en Hierusalem, Rome, Naples, Venise, Lorrette et Égypte et de plusieurs choses belles et rares qui s'y voyent. *Arras*, 1605; in-8 de 641 pages et une table, m. rouge, tr. d. (*Duru*) ..... 60—»

BEL EXEMPLAIRE. — Sur le titre se trouve un joli portrait de l'auteur. On lit à la fin les *Ordonnances des empereurs, roys et princes de France qui ont esté souverains, etc., à Jerusalem.*

483. VINDICIÆ nominis Germanici, contra quosdam obtrectatores Gallos (Auth. J. F. C.). *Amstel.*, *Henr. Wetstenius*, 1694; 1 vol. in-12, vél..... 15—»

RARE. — Le P. Bouhours, jésuite, dans *les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, et dans *la Manière de bien penser*, avoit exalté les écrivains et les artistes de la France au préjudice des savants des autres pays. Le comte Orsi défendit les poëtes italiens contre les attaques du P. Bouhours; un anonyme, dont le nom n'est indiqué que par les initiales J. F. C., composa une apologie des auteurs belges, allemands, etc., et répondit ainsi aux critiques du célèbre jésuite. Ce petit livre, écrit avec une élégante facilité, prouve que l'auteur connoissoit la langue françoise aussi bien que la langue latine. Il cite, fort à propos, des vers de Boileau, des passages du *Perroniana* et d'autres ouvrages françois dont les titres sont imprimés sur les marges du volume. Les *Vindiciæ nominis Germanici* sont des fragments intéressants pour l'histoire littéraire des peuples du Nord. On y trouve

l'indication des principaux écrivains et artistes de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suède, etc., et, en outre, de courtes notices sur les femmes qui se sont distinguées par leurs talents ou leur esprit. On y remarque encore une critique assez vive du *Pseudo-Pétrone* de Nodot, et une dissertation plaisante sur les ânes de la France. Voici quelle est la conclusion de l'auteur : il ne reconnoît, sous le rapport de l'esprit humain, que deux grandes nations disséminées sur le globe terrestre, sans frontières déterminées : la nation des savants et celle des ignorants. En conséquence, il refuse à un peuple quelconque le droit de se dire plus spirituel ou plus instruit que tel ou tel autre peuple.

484. Les Voyages aventureux du capitaine Martin de Hogarsabal, habitant de Cubiburu, contenant les reigles et enseignements nécessaires à la bonne et seure navigation. *Rouen, Raph. du Petit Val*, 1632; in-4, v. gr., fil..... 120—»

TRÈS-RARE volume qui contient encore : *Sentence donnee de Messieurs les gens tenans l'admiraute de France au siege general de la Table de marbre au Palais de Rouen, à l'encontre de ceux qui feront les mutins et blasphemeront le nom de Dieu dans les navires et offenseront leurs maistres.*

485. ZEILLERUS. — Topographia Galliæ. 3 vol.. 80—»

Recueil recherché pour les nombreuses figures qui représentent d'anciens édifices et châteaux de France dont la plus grande partie n'existent plus. Très-bel exemplaire.

PUBLICATIONS NOUVELLES

---

486. Additions à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux (par Jul. Travers) *Caen*, 1856, in-8° de 24 p. tiré à cinquante exemplaires... 2 —»

Le titre de cette brochure n'est pas complet ; il devroit être ainsi conçu : *Additions... et rectification de quelques assertions inexactes des biographes.* En effet, on a dit que le sonnet de *Des Yveteaux repentant* étoit perdu ;

M. Julien Travers publie cette pièce de vers. M. Villenave a écrit dans la *Biographie universelle*, que Nicolas Vauquelin ne succéda point à son père, comme lieutenant-général du baillage de Caen; M. Jul. Travers prouve le contraire, en citant un petit volume in-16, inconnu à tous les bibliographes, qui contient trois harangues de Nicolas Vauquelin imprimées à Caen, en 1595. M. Julien Travers signale, en outre, l'existence d'un volume manuscrit de Miscellanées, dans lequel on trouve des vers de Nicolas Vauquelin ; il indique aussi d'autres ouvrages imprimés du même auteur, qui n'ont point été cités. La brochure de M. Julien Travers est le complément indispensable de toutes les notices biographiques et bibliographiques publiées jusqu'à ce jour, sur Nicolas Vauquelin des Yveteaux.

487. ESQUISSES MORALES, Pensées, réflexions et maximes, par Daniel Stern. *Paris* (*impr. Lahure*), 1856; in-16 de IV et 323 pages..... 5—»

— Papier vélin tiré à 25 exemplaires..... 10—»

Nous ne pouvons mieux donner une idée de ce recueil qu'en reproduisant l'avant-propos de l'auteur lui-même :

« Ce petit volume, écrit en quelques heures à peine et que l'on aura parcouru en moins de temps encore, est pourtant, s'il m'est permis de le dire, l'œuvre de toute une vie. Je ne saurois me rappeler ni où, ni quand, ni comment je l'ai fait; il me semble qu'il s'est fait en moi, comme à mon insu. Le sentiment et l'instinct y ont eu plus de part que l'esprit; l'art, on ne s'en apercevra que trop, n'y entre pour rien. De là des défauts nombreux, sensibles pour tout le monde ; mais de là peut-être aussi un intérêt d'une nature particulière pour quelques-uns. Sous presse dans le courant de l'année 1847, publiées pour la première fois en 1849, ces réflexions, principalement celles de la seconde partie, qui se rapportoient à un moment précis de notre vie politique, présentoient après une première crise révolutionnaire et présentent plus que jamais aujourd'hui des lacunes considérables.

Je n'y aborde presque aucune des questions dont les derniers événements ont suscité l'examen. Je dis mon opinion sur les mœurs d'une monarchie expirante sans rien préjuger des mœurs d'une république et d'un empire qui n'étoient pas nés. Il en résulte que plus d'une vérité estimée courageuse ou hasardée au moment où je l'exprimois, court le risque aujourd'hui de paroître timide ou trop incontestable, tant les imaginations réputées les plus chimériques ont été de nos jours étonnées et dépassées par l'événement. Je ne change rien néanmoins à ce que j'ai écrit; non-seulement, à mon sens, ces sortes de retouches faites longtemps après coup, dans des circonstances très-différentes, sont rarement heureuses, mais encore il y a comme un manque de sincérité dans un tel travail, et cette considération seule suffiroit à m'en dissuader.

« Il ne me reste donc qu'à prier le lecteur de vouloir bien, avant de porter un jugement trop sévère sur ces pensées, les replacer en esprit à leur date,

dans l'ordre des choses établi au moment où elles furent écrites. Elles pourront ainsi peut-être regagner en intérêt rétrospectif ce qu'elles perdent en à-propos. En tous cas, j'ai le droit d'espérer que l'on n'y méconnoîtra pas l'effort d'un esprit consciencieux qui, pour rappeler une formule célèbre, a cherché en tout temps, et ne se lassera jamais de chercher :

« La vérité par la liberté,
« La liberté par la vérité. »

488. ESSAI HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, aujourd'hui bibliothèque Impériale, par Le Prince, nouv. édition, revue et augmentée des Annales de la bibliothèque, par Louis Paris. *Paris*, 1856, 1 vol. in-12. de v, et 466 pages..... 3 fr. 50

Cet ouvrage important, sera toujours utile à consulter; mais il étoit devenu rare, et l'histoire de la Bibliothèque depuis 1775 jusqu'à nos jours, manquoit entièrement. M. Louis Paris a eu l'heureuse idée de compléter l'œuvre de Le Prince, et d'en donner une nouvelle édition. La première partie de cet *Essai* comprend l'histoire de la Bibliothèque depuis Charles V jusqu'à Louis XVI. La seconde partie, beaucoup plus étendue que la première, contient la description des bâtiments dont se composoit la Bibliothèque, en 1782; l'ordre de classement qu'on a suivi pour les manuscrits et pour les imprimés; un essai historique sur les fonds d'où proviennent les manuscrits. Des notices sont consacrées aux cabinets des titres et généalogies, des estampes, des médailles et antiques. Les additions de M. L. Paris consistent dans une notice sur le cabinet des cartes et collections géographiques, qui n'a formé un département séparé que depuis quelques années, et dans une troisième partie intitulée : *Annales de la Bibliothèque*. C'est un résumé chronologique de l'histoire générale de la Bibliothèque jusqu'au mois d'août 1855; complément indispensable du livre de Le Prince, il est rempli de faits curieux que l'auteur n'a pu réunir qu'à l'aide de longues recherches. En publiant de nouveau l'*Essai historique sur la Bibliothèque royale*, revu et augmenté, M. L. Paris a rendu un service éminent à tous ceux qui désirent connoître cet établissement, ou faire usage, dans l'intérêt de la science, des riches collections qu'il renferme.

489. Lettre à M. Paul Lacroix, sur l'exposition belge de 1854, par M. Camille Marsuzi de Aguirre. Br. in-8. ..... 1 fr. 50

Quoique cette lettre soit pleine de renseignements utiles, et d'excellente critique sur l'art et sur les artistes, elle nous paraissoit être tellement étrangère au *Bulletin du Bibliophile*, que nous avions renoncé à en rendre compte. Mais nous nous sommes aperçu que, au milieu de ces analyses de tableaux et de portraits, l'auteur avoit inséré un fait bibliographique fort important

que nous devons reproduire. C'est à l'occasion du portrait du Tasse, peint par M. Gallait. « Les traits du Tasse, dit M. Marsuzi, sont tels que la tradition nous les a conservés... Mais, je ne puis m'empêcher de vous dire que la tradition se trompe. Quand le poëte fut mort, un certain Rescio, ambassadeur de je ne sais quelle puissance, de Suède, je crois, qui étoit de ses amis, voulut qu'on moulât le masque du cadavre. Du moule, on tira deux terres cuites... Une de ces deux terres cuites... est heureusement à Rome, dans la bibliothèque de ma famille. Elle nous montre une physionomie tout autre que celle qu'on donne d'habitude au Tasse, et bien plus expressive, bien plus caractéristique. »

« Et que ce Rescio fût l'ami du poëte, cela résulte non-seulement de l'histoire de sa vie, mais aussi d'un document précieux qui est également dans ma bibliothèque. »

Sur un exemplaire de la *Gerusalemme conquistata*, imprimée à Rome, par Gul. Facciotti, il y a une octave d'envoi pour cet ami, écrite de la main de l'auteur et qui commence par ces vers :

Rescio de salirò l'alpestre monte
Portato a vol da miei toscani carmi,
Giunto dirò con vergognosa fronta
Ond'ha tanti il tuo Re cavalli ed armi?

Ainsi, M. Marsuzi nous revèle l'existence d'une octave autographe et inédite de Torquato Tasso.

490. MIGNARD. Histoire de l'idiome bourguignon. *Paris*, 1856; un gros vol. in-8°..... 7—»
Papier fin tiré à quelques exemplaires.. 12—»

Un livre manquoit à la série de ceux qui peuvent intéresser le plus notre belle province de Bourgogne : c'est l'exposé méthodique de sa langue nationale, ayant, comme toutes les autres langues, sa grammaire et son lexique, qu'il est d'autant plus nécessaire de ne pas négliger que les idiomes des provinces tendent à disparoître comme des lueurs affaiblies par l'éclat de la langue françoise, aujourd'hui dominante.

Une raison de plus pour que cette grammaire et ce lexique ne se fassent plus attendre, c'est que la littérature particulière à l'idiome bourguignon est une des plus riches du genre. Elle a donc besoin en effet que le langage où elle a pris naissance voie ses lois sanctionnées et conservées.

Il est difficile de faire l'histoire d'un idiome sans faire celle de la période de temps où il a été en vigueur; aussi, en exposant soit l'origine des mots, soit la riche bibliographie des œuvres écrites en langage bourguignon, l'auteur n'a jamais manqué l'occasion de faire ressortir les événements et les mœurs de chaque époque.

Sa *bibliographie générale* remonte au xve siècle et va jusqu'à nos jours. En donnant une bibliographie des Noëls, il y joint celle qui est particulière aux Noëls de La Monnoye, bibliographie exposée d'une manière tout à fait incomplète jusqu'ici.

Dans son œuvre, qui est le fruit de plusieurs années de recherches, de pérégrinations et de travaux consciencieux, l'auteur a pu faire figurer, à la quatrième partie, *plusieurs pièces de poésies bourguignonnes inédites*, et entre autres un MYSTÈRE DU XVe SIÈCLE, document précieux dont la grâce et la naïveté ne sont pas le moindre mérite.

Enfin, pour ajouter à l'intérêt qu'on peut attendre d'un ouvrage essentiellement bourguignon, l'auteur a examiné le génie et le caractère de La Monnoye sous un aspect tout à fait nouveau, en donnant dans un appendice un *Choix de poésies françoises* laissées par lui *inédites*.

On trouve dans diverses parties de ce livre une étude approfondie des origines de l'idiome bourguignon, de ses rapports, de ses analogies, de ses locutions familières, en un mot une philologie des plus complètes.

491. PAYEN. Recherches sur Montaigne, documents inédits, recueillis et publiés par le Dr. J. F. Payen. *Paris*, 1856; gr. in-8°, de 96 p., fig. et fac-simile. 5—»

Cette publication qui porte le no IV, contient des documents et des recherches déjà connues de nos lecteurs.

Elle n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires sur grand papier de Hollande, dont quelques-uns seulement sont livrés au commerce pour être ajoutés aux divers autres travaux de M. le Dr. Payen sur Montaigne.

Nous remarquons la reproduction en gravure sur bois, de deux cachets dont Montaigne se servoit pour sceller les lettres et les actes importants. Cette précieuse relique se trouve en la possession de M. le vicomte de Gourgues, qui a bien voulu la communiquer à M. Payen. Voici quels sont les autres illustrations :

— Vue du château de Montaigne (façade de la cour).
— Emplacement de l'habitation de Montesquieu à Bordeaux devant le fort du Hâ.
— Plans et façades du château de Montaigne.
— Divers plans de la Tour de Montaigne.
— Vue d'ensemble du château de Montaigne.
— Fac-simile d'une page de l'écriture de Montaigne.
— Des diverses signatures de Montaigne et de tous les membres de sa famille.
— Château de Mattecoulon.
— Plan du quartier du fort du Hâ à Bordeaux.

Ensemble, onze planches dessinées et lithographiées par mademoiselle Marie Payen.

492. PRIMAVERA Y FLOR DE ROMANCES. *Berlin*, 1856; 2 vol. p. in-18 br..... 24—»»
Papier vélin..... 32—»»

Voir sur cette belle publication la page 845 de cette livraison.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Septembre de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

NOTES SUR LA FAMILLE DES DE TOURNES, imprimeurs à Lyon et à Genève, par Gustave Revilliod. 917
NOTICE D'UN MANUSCRIT INÉDIT DE L'ABBÉ DE VERTOT, par Champollion-Figeac 931
LE PLINE DE RACINE, par le docteur Desbarreaux-Bernard. 937
UNE LETTRE D'EDME BOUCHARDON, par J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont. 941
NOUVELLES.. 945
CATALOGUE. — Livres anciens 949
— Publications nouvelles. 963

DOCUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

Notes sur la famille des DE TOURNES et en particulier sur JEAN Ier et JEAN II, les deux typographes, d'après un manuscrit conservé dans la famille de Genève.

La famille de Tournes est originaire de Noyon, ville épiscopale de Picardie, du gouvernement de l'Isle de France, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Oise : elle possédoit quelques domaines dans les environs de cette ville, et principalement à Pont-l'Évêque, bourg qui en est distant d'une lieue, et où l'on passe la rivière d'Oise sur un pont d'où ce bourg a tiré son nom. Jean de Tournes, deuxième du nom, dans une de ses lettres dont il est resté copie, dit : « que son grand-père possédoit en Picardie trois places nobles de l'une desquelles sa famille a tiré son nom. » Il a été constaté par des informations reçues en 1778 qu'on voyoit encore à cette époque à Pont-l'Évêque les masures d'une vieille habitation qui étoient appelées par les habitants du lieu la *maison des Tornes*. Suivant la tradition, à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle, le dernier possesseur, quelle qu'ait été du reste la cause de sa ruine, n'étant plus en état de réparer ses domaines, les vendit, s'expatria et se retira avec les faibles débris de sa fortune à Lyon, où il se maria et eut un fils, auquel commence une filiation certaine de la famille.

JEAN Ier DU NOM.

Jean de Tournes naquit à Lyon en 1504 : il reçut de son père une éducation aussi soignée que le permettoit la médiocrité de sa fortune, mais il la perfectionna lui-même par son goût pour les belles-lettres, et par sa grande facilité pour apprendre les langues étrangères.

Ce fut par une suite de ces dispositions que, dans l'âge de choisir une profession, il préféra celle d'imprimeur qui, dans ces temps voisins de l'invention de la typographie, étoit d'autant plus considérée, qu'elle ne pouvoit être exercée que par des savants : on étoit loin alors de la regarder, ainsi qu'on le fait de nos jours, comme un art purement mécanique; le titre d'imprimeur devenoit un brevet de science, et les noms des Aldes, des Estiennes, des Wechel et des Froben sont encore aujourd'hui aussi célèbres que ceux des auteurs dont ils ont publié les ouvrages.

Jean de Tournes commença à travailler dans l'imprimerie de Melchior et de Gaspard Trechsel, fils de Jean Trechsel qui étoit venu d'Allemagne s'établir à Lyon à la fin du siècle précédent; puis il entra dans celle de Sébastien Gryphe, célèbre et savant imprimeur de Lyon qui, au dire de Maittaire, de l'an 1528 à 1547, mit sous presse au moins trois cents ouvrages différents, parmi lesquels il y en avoit un grand nombre en plusieurs volumes in-folio, et dont quelques-uns sont remarquables par la beauté de l'exécution, tels que : le *Thesaurus linguae latinae* de Dolet, le *Thesaurus linguae sanctae* et la *Biblia latina* en deux volumes.

De Tournes nous apprend dans une lettre italienne adressée à Maurice Scève, placée en tête de l'édition du Pétrarque de 1545, qu'il travailloit plus de douze ans auparavant dans l'imprimerie de Gryphe sur les ouvrages du poëte Luigi Alamanni, imprimés en 1532; ce qui lui donna du goût pour la langue italienne et l'envie de l'apprendre.

De Tournes quitta la maison de Gryphe pour s'établir en particulier, mais quoique séparés, ils restèrent associés et publièrent, sous le nom de Gryphe, plusieurs ouvrages dont ils se partagèrent les produits, ainsi qu'il résulte d'un règlement de compte arrêté le 5 juillet 1550 entre Antoine et Jean leurs fils respectifs, par lequel ils terminent les affaires que leurs pères avoient faites en société.

Les premières éditions que l'on connoisse de Jean de Tournes

sont de l'année 1543, parmi lesquelles les bibliophiles signalent deux livres, l'un intitulé : *Deux Épîtres des célèbres D... rs saint Hierome et saint Bazile, traduites par Jean Cailleav 16*; l'autre : *les Sermons des sept paroles de Jésus-Christ en croix traduits du latin par Jean de Gaigny.*

Depuis lors il imprima plusieurs volumes tous remarquables par la beauté et la netteté des caractères et l'exactitude de la correction : son goût pour la bonne littérature se manifesta par des éditions multipliées de poëtes anciens et modernes ; il ne sortit de ses presses que des livres utiles ou agréables, quoique dès ce temps l'imprimerie commençât à se déshonorer par des livres satiriques ou licencieux, et si le nombre de ses impressions ne le place pas au rang des imprimeurs du premier ordre de son siècle, on ne peut lui refuser une des places les plus distinguées parmi ceux du second. Voici quelques-uns des ouvrages publiés par Jean de Tournes, plus particulièrement recherchés des amateurs :

Les Œuvres de Bonaventure Des Perriers, in-8, 1544,

Les Rimes de Gentille Dame Pernette du Guillet, in-8, 1545,

Il Petrarca, in-16, 1546,

Il Dante, in-16, 1547,

Les Marguerites de la très-illustre Roine de Navarre, in-8, 1547,

Les Opuscules d'amour d'Antoine Heroet et autres auteurs, in-16, 1547,

Les Œuvres de Clément Marot, in-16, 1549,

Celsus, de Re medica, in-16, 1549,

Les Illustrations des Gaules de Jean le Maire de Belges in-folio, 1549,

Alphabetum hebraicum, in-8, 1549 *(excusum elegantissime* dit Maittaire),

Platonis, opera omnia, latinè, in-16, 5 tom. 1550,

Les Quadrains historiques de la Bible, in-8,

Les Œuvres de Louise Labé, in-8, 15[illegible] 1556,

Les Chroniques de Jean Froissard, [illegible]-ol. 4 om., 1559,

Les Hymnes du Temps et de ses parties, in-4, 1560,

Curtii (Bened.), Hortorum libri XXX, in-folio, 1560.

Il faut encore remarquer un grand nombre d'éditions de la *Bible* et du *Nouveau-Testament*, en latin, en françois et en italien, que Jean de Tournes publia dans tous les formats, qui se succédoient pour ainsi dire d'année en année, et dont quelques-unes sont très-précieuses par la beauté de leur exécution ; telle est la *Bible* latine, in-8, 1554, ornée de figures sur bois gravées par Bernard Salomon, plus connu sous le nom du Petit Bernard, et la *Bible* in-folio en françois avec la préface de saint Jérôme imprimée en gros caractères en l'année 1557, chef-d'œuvre d'impression dont on connoît un seul exemplaire imprimé sur vélin et orné de 337 miniatures parfaitement dessinées. Nous avons lu quelque part que cet exemplaire étoit celui que Jean de Tournes présenta au roi Henri II; il passa successivement dans la bibliothèque de Gaignat à Paris, et dans celle du duc de La Vallière, et puis se vendit 1,002 livres en 1783 ; nous ignorons dans quelles mains il se trouve aujourd'hui.

Cette Bible de l'année 1554 ne fut pas le seul livre publié par de Tournes avec des gravures du Petit Bernard ; il paroît au contraire qu'il sut tirer grand parti du talent de ce graveur habile; il employoit ses gravures pour des livres qu'il faisoit traduire ou composer exprès en différentes langues : ainsi les mêmes planches servirent à plusieurs éditions de la *Bible* et du *Nouveau-Testament* en latin, en françois et en italien, puis aux *Quadrains historiques de la Bible* en françois, et ensuite à ces mêmes quadrains traduits en italien par Damiano Marassi ; et de même les gravures destinées aux *Métamorphoses d'Ovide*, traduites par Marot, servirent à une édition de ce même livre en huitains françois, puis à une traduction faite de ces huitains en épigrammes italiennes par Gabriel Simeoni.

Jean de Tournes, à l'exemple de tous les grands imprimeurs de son siècle, choisit une devise ou un symbole qui servit de marque caractéristique aux livres sortis de ses presses, comme

les Aldes avoient une ânesse, les Gryphes un griffon et les Estienne un olivier; il adopta dès son établissement, pour sa devise, cette belle maxime : *Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris*, puisqu'on la trouve déjà sur le livre le plus ancien de ceux qu'il a imprimés qui nous ait passé par les mains : le *Livre de Marc-Aurèle, empereur et éloquent orateur*, in-12, 1544; mais elle est renfermée dans un ornement appelé en termes d'imprimerie un passe-partout, sur lequel sont gravés ces mots tirés de l'Ecclésiaste : *Virum de mille unum reperi.* Cette même vignette se retrouve sur d'autres livres qu'il imprima les années suivantes, comme le *Promptuaire des conciles* en 1546, et les *Œuvres et les jours d'Hésiode, traduits en vers françois par Le Blanc* en 1547, et ce n'est que sur le titre des *Œuvres de Marot*, imprimées en 1549, qu'on commence à trouver les deux vipères entrelacées en forme de cercle, desquelles sortent des vipéreaux.

Il y a apparence qu'ayant acheté et rebâti dans la rue Raisin, située au levant de la place de Notre-Dame-de-Confort, autrement appelée la place des Jacobins, une maison où pendoit l'enseigne des deux vipères, il adopta ce symbole dans lequel il inséra son ancienne devise, et qu'il mit ensuite à la tête de presque tous les livres qu'il imprima, et que ses descendants ont toujours conservée : cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que cette enseigne des deux vipères (sans la devise) se voyoit encore de nos jours (fin du dernier siècle) suspendue à une maison de la rue Raisin, assez vieille pour que ce fût la même qu'il avoit acquise et rebâtie il y a 250 ans, et que son fils vendit sans doute avant ou depuis sa retraite de Lyon.

Jean de Tournes, avide de connoissances, avoit, à ce qu'il paroît, embrassé de bonne heure les doctrines nouvelles; ce ne fut toutefois qu'en 1545 qu'il divulgua ses opinions religieuses, par l'impression de la *Bible* et du *Nouveau-Testament* en langue françoise, et si de Tournes fut d'abord un disciple de Luther, il est à croire qu'il adopta bientôt le dogme plus étro

Calvin. La profession publique que fit de Tournes de sa religion ne l'empêcha point d'être pourvu de l'office d'imprimeur du roi à Lyon, circonstance remarquable sous le règne de Henri II, qui fut signalé par des édits si rigoureux contre les protestants; Maittaire indique l'*Algèbre de Jacques Pelletier*, in-8, 1554, comme le premier ouvrage où Jean de Tournes ait pris le titre d'imprimeur du roi.

La probité, la douceur de caractère de Jean de Tournes, jointes à une grande variété de connoissances, firent rechercher sa société par les savants et les gens de lettres qui se trouvoient en grand nombre à Lyon dans le milieu du XVIe siècle; il fut lié avec Sébastien Gryphe, Guillaume Roville et Étienne Dolet, tous imprimeurs comme lui, et dont le dernier est connu par sa fin malheureuse; il fut l'ami particulier de *Guillaume Du Choul*, gentilhomme lyonnois que La Croix du Maine appelle le plus diligent et le plus grand chercheur d'antiquités de son temps; de *Benoît Court (Curtius)*, chanoine de Lyon et habile jurisconsulte; de *Gabriel Symeoni*, Florentin établi à Lyon, dont de Tournes imprima plusieurs ouvrages; enfin il eut des relations plus intimes encore avec deux hommes dont l'amitié lui fit le plus d'honneur en même temps qu'elle lui fut souvent plus utile, *Maurice Scève* et *Nicolas de Lange*. Enfin la dernière personne avec qui de Tournes eut des relations, qui suivant une tradition de famille ne furent autres que celles d'une simple amitié, fut la célèbre *Louise Labé*, surnommée la *Belle Cordière*, qui jouoit dans ce temps à Lyon le rôle le plus brillant, et dont le renom poétique est parvenu jusqu'à nous.

La vie de Jean de Tournes ne présenta aucun incident bien remarquable; il vivoit estimé et entouré d'amis distingués dans tous les États, jouissant d'une fortune honnête qu'il avoit acquise par son habileté, quand, au mois de septembre 1564, il fut attaqué de la peste qui ravageoit Lyon, et il y succomba au bout de cinq jours.

Jean de Tournes mourut le 7 septembre; il avoit fait, deux

jours auparavant, un testament dans lequel, après plusieurs legs à l'Église réformée et aux pauvres de Lyon, il instituoit son fils Jean, pour héritier universel.

Jean de Tournes possédoit toutes les connoissances qui distinguoient les célèbres imprimeurs de son temps ; il savoit le grec, le latin, l'espagnol et l'italien : Les meilleurs auteurs dans toutes ces langues lui étoient familiers. Voici l'éloge que fait de lui Paradin : « Je fis par hasard connoissance avec Jean de Tournes; quel homme, bons dieux, fut plus distingué par l'accueil qu'il faisoit aux gens de lettres, par sa compassion pour les indigents, sa bonté envers les siens, sa droiture et sa douceur envers tout le monde ! »

JEAN II.

Jean de Tournes, second du nom, fils de Jean premier, naquit à Lyon en 1539 ; il fut, suivant l'opinion de tous les écrivains qui ont traité de la typographie, imprimeur moins habile, mais plus savant que son père. *Hic Johannes secundus*, dit Maittaire, *patrem superavit quidem doctrina sed typographica arte minime æquavit.* Les premières éditions que publia le fils sont exactement semblables à celles du père dont il employoit les caractères et les matrices; mais en 1567, pendant les troubles des guerres civiles, la maison qu'occupoit Jean second fut saccagée et le matériel de son imprimerie fut détruit et dispersé. Il perdit ainsi les beaux caractères dont il avoit hérité, et il ne les remplaça que lentement. On a remarqué que depuis cette époque Jean de Tournes se jeta dans des impressions communes, mais plus lucratives. Néanmoins on recherche encore quelques éditions du second de Tournes, ce sont :

Les Métamorphoses et les Épîtres d'Ovide, in-folio, 1564 et 1573,

Les Fables d'Ésope en grec et en latin, in-16, 1570,

La République de Bodin, in-8, 1579,

Les Ouvrages de Musique de Blœckland, 1573 et 1579,

Les Ruses de Ragot, in-16, 1576,
Isocratis Paræneses, in-16, 1579,
Hippocratis Aphorismi, grec et latin, in-16, 1580,
Funérailles des Grecs et des Romains par Guichard, in-4, 1581,
Dionysii Halicarnassei et Dinarchi, in-4 graecè, 1581,
Platonis Gnomologia, grec et latin, in-16, 1582,
La Bible en françois et en italien, de plusieurs formats.

Jean de Tournes fut pourvu de l'office d'imprimeur du roi à Lyon peu de temps après la mort de son père, office difficile à remplir dans un temps où la publication d'un livre de religion étoit une affaire d'État; voici comment Jean de Tournes rend compte de sa réception dans son journal à la date du 22 octobre 1564 : *Accepi diploma regium quo Typographi Regii titulo, auctoritate et privilegio insignatus sum.*

Jean de Tournes, premier du nom, n'a composé aucun ouvrage dont il ait revendiqué la paternité, il n'en fut pas ainsi de son fils : sans parler des *Icones aliquot insignium virorum*, imprimés en 1559, chez le père, et que Duverdier attribue expressément au fils, nous avons de celui-ci : *Le Capitaine de Jérôme Cataneo, contenant, en neuf chapitres, la manière de fortifier*, etc., imprimé et traduit de l'italien par lui-même. — L'*Escuyrie de Marco de Pavari, Vénitien*, aussi traduite de l'italien et imprimée par lui, in-fol., 1581. Il traduisit encore de l'italien le dernier volume des *Nouvelles de Bandelli*, imprimé à Lyon, in-8 et in-16, par Alexandre Marsilly, 1574 et 1578; il publia, en 1575, le *Petronius*, in-8, d'après deux manuscrits de Cujas et de Dalechamp, aidé du travail de Denis Lebé auquel il joignit ses propres notes et diverses leçons. — Enfin, Jean de Tournes continua la chronique de Paradin : *De la Chronique de Savoye, par Claude Paradin, continuée depuis 1552 jusqu'à la paix de Lyon, en 1601, par Jean de Tournes*, qu'il imprima in-folio, à Genève, en 1602; et il dédia cet ouvrage au roi Henri IV.

Nous avons vu que le premier des de Tournes avoit embrassé les doctrines de la réforme; son fils fut élevé dans la

même religion, et son attachement à ses croyances devint pour lui la source de grandes tribulations, et le contraignit enfin à abandonner la ville de Lyon.

L'année 1567 fut particulièrement orageuse pour les Lyonnois partisans de la nouvelle religion; on détruisit le temple que les protestants avoient bâti sur les fossés des Terreaux, dans une émeute populaire suscitée à l'occasion d'une prétendue conspiration dont la fausseté fut ensuite reconnue; et ils en bâtirent un autre dans la rue Paradis, où ils restèrent tranquilles pendant quelque temps; puis se croyant assez forts, ils entreprirent de s'emparer une seconde fois de la ville : mais Birague, instruit de leur dessein, eut le temps de faire armer les catholiques, ce qui déconcerta les huguenots et leur fit abandonner leur entreprise; peu de temps après, le duc de Nevers entra à Lyon avec quelques milliers de troupes levées en Italie aux dépens du pape pour reprendre la ville de Mâcon, et la nouvelle du gain de la bataille de Saint-Denis, par l'armée du roi, étant arrivée sur ces entrefaites, les catholiques reprirent le dessus, désarmèrent les protestants, et firent saisir et brûler tous les livres de leur religion qu'ils purent trouver chez les libraires et les imprimeurs : cet événement eut lieu dans les derniers jours de septembre, et comme la violence accompagne toujours le triomphe d'un parti, les protestants subirent mille outrages, leurs maisons furent saccagées, et Jean de Tournes fut conduit le 2 octobre dans le couvent des Célestins, où il resta prisonnier pendant plus de deux mois. Il présenta quatre requêtes à M. de Birague dans le mois de décembre suivant; dans la première il réclamoit sa mise en liberté; dans la seconde il représente qu'ayant été élargi, il est retourné dans sa maison, mais qu'il l'a trouvée entièrement dévastée, que les scellés sont apposés sur les portes de son cabinet; que les soldats qui y avoient été nourris à ses frais pendant sa détention avoient enlevé le plus beau et le meilleur qu'il eût, ce qui l'a réduit dans l'état le plus étroit; il supplie M. de Birague d'ordonner que main-levée lui soit donnée de ses marchandises

Birague, par son décret, enjoignit aux soldats logés chez de Tournes de ne rien prendre que de gré à gré, et ordonna que les sceaux apposés chez lui seroient levés; mais malgré ce décret il lui fut enjoint deux jours après, par le Penon de son quartier, de sortir de la ville, et deux conseillers vinrent chez lui annoter et inventorier ses marchandises; ce fut le sujet d'une troisième requête qu'il présenta à ce commandant, dans laquelle il expose que : « *Comme il n'est atteint ni convaincu d'aucun forfait, comme aussi il n'a jamais favorisé, ni en fait ni en dit, ceux qui portent les armes contre le roi, ni ne voudroit l'avoir fait,* » il demande que défense soit faite au Penon de le poursuivre, que l'inventaire qu'on fait chez lui n'ait plus lieu, et que ses clefs lui soient rendues. M. de Birague lui accorda encore toutes ses demandes ; cependant l'on voit, par une quatrième requête qu'il présenta le 23 décembre, qu'il continue à se plaindre de ce que les deux conseillers persistent à inventorier ses livres, et qu'on lui enlève ce qu'il a de plus beau. Birague, par un nouveau décret, ordonna que *l'inventaire seroit fait sincèrement, qu'on en donneroit copie au requérant, et que ce qui auroit été pris lui seroit payé raisonnablement.* De Tournes évalue dans son journal les livres qu'on lui saisit et qui furent brûlés, à plus de quatre mille livres, somme très-considérable pour ce temps-là, sans compter le dégât fait dans son imprimerie, les effets d'autre genre, et les papiers importants qui lui furent enlevés, ni les frais de nourriture pour les soldats qu'il fut obligé d'héberger chez lui pendant plus de trois mois.

La nuit de la Saint-Barthélemy, qui inonda la France de sang, fut marquée à Lyon par des horreurs d'autant plus sanglantes que les habitants saisirent cette occasion pour se venger de tous les maux qu'ils avoient soufferts pendant le temps que les religionnaires avoient été maîtres de la ville. — Suivant de Thou le massacre dura plusieurs jours; il eut lieu dans tous les quartiers, indépendamment des protestants entassés dans les couvents où on les avoit enfermés et où ils furent tués, et de ceux qui se trouvèrent dans la cour de l'ar-

chevêché ou qui avoient été mandés par le gouverneur; la vue et la multitude des cadavres qu'on jeta dans le Rhône glacèrent d'effroi les habitants des rives du fleuve jusqu'à la mer.

De Tournes eut le chagrin de perdre dans cette nuit terrible les frères Darne, marchands fameux dont il avoit épousé la sœur; quant à lui il fut du petit nombre des protestants qui, soit par protection, soit par hasard, furent enfermés dans la citadelle de Saint-Sébastien, et y furent sauvés par le sieur de La Manthe, de la maison de Saluces, qui en étoit gouverneur.

La plupart des protestants qui échappèrent à cette boucherie allèrent se joindre à Montlerme, qui faisoit la guerre en Dauphiné ; mais de Tournes, fidèle à son principe de ne pas porter les armes contre son souverain, retourna dans sa maison quand il crut pouvoir le faire en sûreté : il y reprit ses occupations ordinaires, et les esprits s'étant calmés, la ville de Lyon jouit de quelque tranquillité; la reine Catherine de Médicis y vint en 1574, à la rencontre de son fils Henri III, qui s'enfuyoit de Pologne pour régner en France; ils y firent leur entrée solennelle le 6 septembre, et c'est à l'occasion de cette cérémonie, que M. de Thou vit des fenêtres de la maison de Jean de Tournes, qu'il parle avantageusement de lui, et qu'il raconte une conversation qu'il y eut avec un M. Du Bois, lequel lui annonça tous les malheurs que la foiblesse du nouveau roi alloit attirer sur le royaume.

Jusqu'à l'année 1585, aucun événement ne vint troubler la vie paisible de Jean de Tournes : mais à cette époque Henri III, dominé par les ligueurs, dont le but étoit d'exclure du trône la maison de Bourbon, faisoit la guerre aux protestants, devenus les véritables défenseurs de la famille royale en soutenant les droits du roi de Navarre, et cédant à l'influence de cette faction puissante, il défendit, par un édit enregistré le 18 juillet, l'exercice de la religion protestante sous peine de mort, et annula tous les édits rendus précédemment en faveur des réformés ; il ordonna aux ministres de sortir du royaume dans un mois, et à tous ses sujets de faire profession de la religion catholique

ou de sortir du royaume dans six mois, avec permission cependant de disposer librement de leurs biens, meubles et immeubles, et d'en pouvoir percevoir les revenus, déclarant tout hérétique possédant quelque charge ou emploi public, indigne de l'exercer; et peu de temps après, ce faible roi, qui n'étoit plus le maître de ses actions, donna un second édit daté de Paris, le 7 octobre de la même année, par lequel il réduisit à quinze jours ce qui restoit des six mois accordés par l'édit de juillet; ce dernier édit fut publié à Lyon le 30 octobre, et Jean de Tournes, obligé de quitter la France, fit les préparatifs de son départ: il se mit en route pour Genève le 13 novembre, deux jours avant l'expiration du terme fatal.

Ce fut avec d'amers regrets que de Tournes quitta sa ville natale, et qu'il prit le chemin d'une terre qu'il regardoit alors comme celle de l'exil; il partit le 13 novembre 1585, et voici le passage de son journal, relatif à cet événement : *Edicto regis cogor patriam, domum, Mæcenatesque plurimos, amicos innumeros relinquere, Genevamque petere cum uxore et socero, tribusque ejus liberis, qui quarto demum die appulimus.*

L'exil de Jean de Tournes ne devoit pas avoir les suites funestes qu'il redoutoit : à son arrivée à Genève il fut reçu par Louis Turquet, sieur de Mayerne, originaire de Quiers en Piémont, et réfugié pour cause de religion; c'est le père de Théodore Turquet de Mayerne, médecin du roi Henri IV, et des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier.

Dès son arrivée, Jean de Tournes loua, à Genève, une maison d'un sieur Jean du Galis, Italien ou François, retiré pour cause de religion; cette maison, achetée plus tard par de Tournes, n'est jamais sortie de sa famille, et au moment où nous écrivons ces lignes elle est encore possédée et occupée par une descendante des de Tournes du côté des femmes; ainsi, circonstance rare, nous dit le manuscrit auquel nous empruntons ces détails, la famille de Jean de Tournes a occupé pendant deux siècles (maintenant trois) l'emplacement sur lequel il s'étoit établi quatre jours après son arrivée à Genève.

Quand il fut logé il ne resta pas oisif : dès le 19 novembre il avoit présenté requête pour avoir la permission d'imprimer à Genève, et sa demande lui ayant été accordée, il fit tout de suite monter son imprimerie qu'il avoit fait partir de Lyon avant lui, et dès le 4 décembre suivant il fut en état de commencer à imprimer : *Quod felix faustumque sit, hoc die cœpi Genevae in aedibus Du Galiaris editionem placetorum curialium a Papone collectorum.* Dieu veuille, ajoute Jean de Tournes, que ce soit sous d'heureux auspices !

Jean de Tournes fut reçu habitant de Genève le 15 février 1587, et quand il eut renoncé à toute idée de retourner à Lyon, il demanda et obtint la bourgeoisie le 19 avril 1596 ; il fut élu membre des 200, en 1604. Il mourut à Genève d'une dyssenterie, en 1615, âgé de soixante-seize ans.

Il laissa de quatre mariages différents deux filles qui se marièrent, et un fils nommé Jean, qui lui succéda, mais sans l'égaler.

Ce Jean de Tournes obtint, en 1636, après le décès de Pierre Aubert, les titre et privilége d'imprimeur de la République et de l'Académie, que ses descendants ont conservés jusqu'en 1777. — En l'année 1726, cent quarante ans après que Jean II de Tournes eut quitté Lyon, Jean-Jacques et Jean, ses arrière-petit-fils, retournèrent dans cette ville sous de plus heureux auspices. Ils avoient acheté le fonds de MM. Anisson et Poncil, et ils obtinrent de la cour le privilége de négocier, privilége indispensable à des libraires protestants, et qu'ils firent étendre à leurs fils, en 1749. La même année, ils acquirent le fonds Deville et l'exportation des livres latins en Espagne et en Italie se trouva concentrée entre leurs mains. Pendant quarante ans leur commerce de librairie fut le plus considérable qui existât en Europe ; il ne commença à décheoir qu'à l'époque de la suppression des Jésuites. En 1779 les de Tournes n'ayant que des filles, et se trouvant d'ailleurs une fortune suffisante, se déterminèrent à vendre entièrement leur fonds de librairie ; déjà en 1777 ils avoient vendu leur imprimerie : ils abandon-

nèrent ainsi une profession que leur famille avoit exercée avec grand honneur pendant deux cent cinquante ans.

L'exil que les circonstances imposèrent à Jean II ne fut pas un malheur pour sa famille. Dès son arrivée, elle occupa à Genève une position fort honorable, et ses membres y contractèrent des alliances avec les familles les plus considérées de la République. La dernière descendante des de Tournes, qui en portoit encore le nom, est morte il y a peu d'années.

GUSTAVE REVILLIOD.

NOTICE D'UN MANUSCRIT INÉDIT

DE

L'ABBÉ DE VERTOT

Appartenant à la Bibliothèque Impériale de Fontainebleau, et contenant la relation des ambassades de MM. Antoine, Gilles et François de Noailles à Rome, à Venise et à Constantinople, pendant les règnes des quatre derniers Valois (1547 à 1589).

En terminant l'éloge de l'abbé de Vertot, feu de Boze, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, citoit, comme ouvrage posthume de son confrère, des *Mémoires* sur les ambassades des trois frères de la grande maison de Noailles, sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III, mémoires rédigés sur les documents originaux communiqués à l'historien (1).

Ces mémoires posthumes et inédits sont réunis dans un manuscrit que j'ai sous les yeux et qui appartient à la bibliothèque impériale de Fontainebleau, anciennement celle du Conseil d'État, et tirée des Tuileries en 1807. L'ouvrage est inscrit sur le catalogue imprimé de l'ancienne Bibliothèque, en addition manuscrite, sous le n° 7795 *bis*, ensuite 8075, et dans le catalogue actuel à L., n° 109

C'est un volume in-folio ordinaire, de 708 pages de belle écriture de copiste, de 20 lignes à la page, avec un assez grand nombre de notes et de citations aux marges; en tête est un avertissement de l'auteur. Le volume est relié sans titre sur

(1) *Académie des Inscriptions*, tome XII, hist., page 335, éloge lu le 15 novembre 1735. Vertot étoit mort le 15 juin précédent.

le dos, sans nervures; mais les compartiments formés de filets dorés au fer chaud, sont occupés par un N surmonté d'une couronne ducale, reliure en tout semblable à celle de plusieurs volumes du supplément françois des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, et qu'on fait provenir de la famille de Noailles. Le volume de Fontainebleau a la même origine; elle est mise hors de doute par un fichet encore attaché au revers de la couverture du manuscrit, et sur lequel on lit: *Noailles, 1 volume, B., 148.* Il est venu vraisemblablement dans la Bibliothèque du Conseil d'État, des *dépôts littéraires* ou domaniaux qui existoient du temps où cette bibliothèque fut composée par le Directoire exécutif, au mois de pluviôse, an VI (commencement de l'année 1798).

Le volume s'ouvre par un avertissement de l'abbé de Vertot, sur son contenu et sur son objet. Cet avertissement est suivi de six mémoires d'inégale étendue, sur les ambassades conférées à MM. de Noailles en diverses cours. Le mémoire le plus considérable de tous a pour sujet la minorité d'Édouard VI et le règne de Marie. Chaque mémoire est séparé des autres, mais chacun d'eux est authentique par la signature même de l'auteur. L'avertissement placé en tête est signé aussi, et porte la date du 10 août 1714, dix années plus tard que celle où M. de Boze croyoit que ces mémoires avoient été composés.

Cet avertissement de l'abbé de Vertot va faire connoître l'origine de ces mémoires, et le vaste projet conçu par cet écrivain de publier la volumineuse correspondance diplomatique de la famille de Noailles, « pour servir, dit-il, d'éclaircissements et de preuves de l'histoire de France durant la seconde moitié du XVIe siècle. » Le docte abbé s'exprime ainsi :

« Monseigneur le duc de Noailles voulant favoriser l'inclina-
« tion que j'avois de faire quelques découvertes dans notre
« histoire, et surtout pendant le règne des derniers Valois, ce
« seigneur, par sa bonté si connue pour les gens de lettres,
« me communiqua les ambassades et les dépêches de Messei-
« gneurs Antoine, François et Gilles de Noailles, tous trois

« frères. Ce recueil me parut un trésor, et en cas que Monsei-
« gneur le duc de Noailles et ceux qui lui succéderont cèdent
« à l'impatience du public qui demande depuis longtemps
« qu'on les fasse imprimer, et pour en faciliter la lecture et
« faire sentir les endroits qui méritent le plus d'attention, avec
« la permission de Monseigneur le duc de Noailles, j'ai jugé à
« propos de mettre à la tête de chaque ambassade un discours
« sommaire et historique de ce qui y est contenu de plus im-
« portant, et ce discours est signé de ma main propre.

« Fait à Paris, ce 10 août 1714.

« *Signé :* L'ABBÉ DE VERTOT. »

Sur ce texte, on ne peut douter que les mémoires qui le suivent n'aient été rédigés sur les documents originaux.

L'ouvrage manuscrit de l'abbé de Vertot n'étoit pas resté inconnu. Villaret (le collaborateur de Garnier) en tira ce qui concerne les affaires d'Angleterre, et publia le mémoire et les pièces originales, en 1763, sous ce titre bien connu : *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, rédigées par l'abbé de Vertot, ouvrage posthume. Leyde* (Paris), *1763; 5 vol. in-12.* Toutefois l'éditeur ne donna aucun renseignement précis sur le manuscrit qu'il avoit consulté et suivi pour sa publication.

Le manuscrit de Fontainebleau contient encore six mémoires inédits. Le premier, qui ne l'est qu'en partie, expose le dessein de tout l'ouvrage, et sommairement la vie des frères Antoine et Gilles de Noailles dont il rappelle les services, ce qui donne à l'auteur l'occasion de rechercher les antiquités de leur famille, qui faillit se perdre dans celle des seigneurs de Cosnac, prétendant à la succession des biens, noms et armes de Noailles, et soutenant leurs prétentions par des entreprises à main armée. L'abbé de Vertot cite quelques actes des Noailles remontant jusqu'à l'année 1023, et arrive brièvement à la biographie d'Antoine de Noailles qui servit sur terre et sur mer, ramena en France Marie-Stuart, à peine âgée de six ans, et prépara les ouvertures de paix de l'Angleterre, préliminaires

dont profita son frère Gilles qui remplaça Antoine à Londres, et fut ensuite envoyé à Constantinople. Cette biographie d'Antoine et la portion extraite par Villaret, finissent à la page 51e du manuscrit.

A cette même page commence la biographie de François de Noailles, le deuxième des trois frères, celui qui porta d'abord le titre de protonotaire, qui fut ensuite nommé à l'évêché de Dacqs, mena si heureusement pendant quatre règnes successifs les affaires de France à Rome, à Venise, à Constantinople, et comme cette biographie est divisée dans l'ouvrage de Villaret (1), nous nous bornons à l'indiquer.

Mais l'abbé de Vertot a composé un *discours historique sur l'ambassade de l'évêque de Dacqs à Venise*, et un autre *discours* sur l'ambassade du même évêque, François de Noailles, à *Constantinople*. Ce sont les dépêches de cet habile ambassadeur qui figurent en grand nombre dans la collection des *Négociations de la France dans le Levant*, publiées par M. Charrière (2), chapitres VI et VII du règne de Henri II, chapitre unique du règne de François II, chapitres I, IV, V et VI du règne de Charles IX, enfin chapitre Ier du règne de Henri III, et ces discours de l'abbé de Vertot sont un excellent résumé de ces documents et montrent leur corrélation avec les autres affaires de France.

Vient ensuite la biographie inédite de Gilles de Noailles, le plus jeune des trois frères, qui fut abbé de Notre-Dame de l'Isle, succéda à son frère l'évêque de Dacqs dans l'ambassade de Constantinople, et ses dépêches se trouvent dans la collection précitée, au chapitre Ier du règne de Henri III.

On doit remarquer dans cette partie inédite du manuscrit des détails inédits aussi sur la vie et les services de François de Noailles, évêque de Dacqs. Ces détails se lient très-étroitement à son ambassade de Venise d'où même il dirigeoit la conduite de l'ambassadeur de France à Constantinople. On y trouve

(1) Tome Ier, pages 27 à 76.

(2) Documents inédits sur l'histoire de France, tomes Ier, II, III, in-4.

aussi la relation de la mission donnée à l'évêque de Dacqs auprès du pape Paul IV, à l'occasion de la ligue de l'année 1555 contre les Espagnols de Naples, et de la présence de l'armée du duc de Guise en Italie. Le chapitre VI du règne de Henri II, dans la correspondance du Levant, se rapporte à ces circonstances, et le discours de l'abbé de Vertot, sur l'ambassade à Venise, se réfère à cette relation de Rome dans laquelle le caractère et les entreprises des princes Caraffa, neveux du pape, sont habilement mis dans le plus grand jour.

La suite du travail de l'abbé de Vertot est sans rapport avec le discours que nous venons d'indiquer. Elle concerne François comte de Noailles et d'Agen, ambassadeur de Louis XIII à Rome, mort en 1645, et père du premier duc de Noailles, et premier capitaine des gardes du corps du roi.

Tel est le contenu général du manuscrit de l'abbé de Vertot. Ces divers discours furent composés et copiés séparément, et ils furent reliés ensemble sans égard à l'ordre que prescrivoit la succession des événements. Elle leur assigne la place suivante, qu'il faudroit leur donner si ces mémoires étoient jamais publiés, comme une suite utile et naturelle aux œuvres du savant historien françois. (Nous reproduisons les titres numérotés.)

1. Le dessein de cet ouvrage avec une relation sommaire de la vie et des principales actions des trois seigneurs de Noailles.

2. Relation sommaire de la ligue d'Italie faite entre le pape Paul IV, Henri II de France, et Hercule d'Est, duc de Ferrare, 2e du nom, le 15 décembre 1555. — Voyage d'Italie du protonotaire de Noailles (1556).

3. Discours historique sur l'ambassade de Venise de messire François de Noailles, évêque d'Acqs (1557 à 1560).

4. Discours historique sur l'ambassade de Constantinople de messire François de Noailles, évêque d'Acqs et conseiller d'État sous le règne de Charles IX (1571 à 1574).

5. Gilles de Noailles, abbé de l'Isle, successeur de son frère François à l'ambassade de Constantinople (1574 à 1576).

Les discours qui occupent le deuxième, le troisième et le quatrième rang dans l'ordre des temps, concernent François de Noailles, qui surpassa de beaucoup ses deux frères par l'habileté et l'éminence des services, à Constantinople surtout. « Sa correspondance, dit M. Charrière, est l'une des plus remarquables de notre diplomatie au XVIe siècle, autant par la grandeur des événements qu'elle retrace, que par l'importance personnelle et le talent du négociateur (1).

A l'occasion du précis sur le règne d'Édouard VI et de sa sœur Marie, composé par l'abbé de Vertot et publié par Villaret, M. Charrière dit aussi que cette partie des événements est développée avec suite et intérêt dans ce précis (2). On doit ajouter de plus que ce *précis* rend complétement intelligibles la succession et l'enchaînement des faits qui sont consignés dans les très-nombreuses lettres de l'ambassadeur de France en Angleterre.

On peut porter le même jugement et accorder le même intérêt au discours de l'abbé de Vertot concernant les ambassades de Noailles à Rome, Venise et Constantinople. La diversité des lieux ne touche pas à l'unité de l'intérêt. L'historien cite, outre les pièces diplomatiques proprement dites, beaucoup d'autres pièces inédites qui expliquent les autres, des lettres de rois de France ou d'autres ambassadeurs, des fragments d'instructions, des rapports d'historiens contemporains. Il y multiplie les notions qui donnent la clef des intérêts alors en jeu, et l'esprit des intrigues par lesquelles furent traversés ou favorisés les négociateurs françois. On y trouve aussi des portraits, hardiment tracés, de personnages dont le caractère explique le concours utile ou pernicieux aux vues de la France. Enfin, ces discours ont le mérite d'être courts et substantiels, d'être écrits avec vigueur, avec une sévère équité à l'égard des hommes d'Église ou d'État qui se montrèrent sur la scène des mémorables événements de la seconde moitié du XVIe siècle. C'est de ces

(1) Tome III, p. 164, note 1re.
(2) Tome II, page 267, note 1re.

temps-là un résumé mnémonique et réfléchi qui promet quelques avantages, étant sorti de la plume d'un historien à qui la postérité a conservé une place honorable, non point parmi les habiles faiseurs de siéges de places fortes, mais parmi les écrivains françois dont les ouvrages jouissent encore de l'estime publique et d'une bonne renommée.

Avril 1856.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.

LE PLINE DE RACINE.

La bibliothèque de Toulouse possède un certain nombre de livres ayant appartenu à Racine. Malheureusement cet établissement ne renferme aucun document précis sur le nombre et la valeur d'une grande partie de ces livres. A part les volumes qui portent la signature autographe de l'illustre poëte, ou des notes de sa main (1), il seroit difficile de reconnoître les ouvrages qui constituoient la bibliothèque de l'auteur d'*Athalie*.

Nous ignorons sur quel fondement on avoit prétendu que cette précieuse collection avoit été léguée à la ville de Toulouse par Lefranc de Pompignan. Voici en peu de mots ce que nous avons recueilli à ce sujet de la bouche de l'un des bibliothécaires, M. Pont, que nous avons lieu de croire bien informé.

Après la suppression des Jésuites, en 1764, la belle bibliothèque qu'ils possédoient dans le collége royal de Toulouse fut presque entièrement dispersée.

(1). L'*Eschyle* de Stanley particulièrement est surchargé de notes, d'indications scéniques et de *memento*. On pourroit trouver là l'origine de plus d'un passage du grand poëte.

Ce collége fut alors dirigé par une administration ayant à sa tête l'archevêque de Brienne qui, jaloux de reconstituer la bibliothèque de cet établissement, fit faire de nombreuses acquisitions de livres.

M. Lefranc de Pompignan mourut en 1784, et ses livres furent vendus l'année suivante. M. de Brienne s'empressa de faire acheter une grande partie de cette belle collection, et on y consacra la somme de 40,000 fr.

Cette bibliothèque avoit été formée par des acquisitions faites successivement dans les ventes des cabinets de de Boze, Secousse, du comte de Vence, du duc de Perth et de Racine fils, qui avoit religieusement conservé les richesses bibliographiques que lui avoit léguées son père.

M. Lefranc de Pompignan connoissoit mieux que personne ces richesses, car, d'après une correspondance entre lui et Racine fils, correspondance que l'on conserve dans les archives de notre Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, on ne sauroit douter de l'intimité, en quelque sorte fraternelle, qui existoit entre l'auteur du poëme de *La Religion*, et l'auteur de la belle ode sur la mort de J.-B. Rousseau.

On le voit, c'est aux soins de M. de Brienne et à l'influence qu'il exerçoit sur les Etats du Languedoc, que Toulouse est redevable du dépôt précieux des livres de Racine.

Lorsque le catalogue définitif de notre bibliothèque publique sera terminé on pourra peut-être reconnoître les lots provenant de la collection de Racine et reconstituer en partie la bibliothèque du poëte.

En attendant que ce travail puisse se faire, nous allons donner aux lecteurs du *Bulletin*, la description de deux ouvrages qui ont appartenu à Racine, et dont nous sommes l'heureux possesseur.

Le premier de ces ouvrages est le Pline l'Ancien de l'édition elzevirienne de 1635, 3 vol. pet. in-12.

Le second est la collection des anciens auteurs géorgiques, bucoliques et gnomiques grecs, édition donnée par Crispinus en 1569.

On sait avec quel soin religieux les Elzeviers corrigeoient leurs textes; le passage suivant que nous empruntons à M. Bérard le constate d'une façon péremptoire :

« Un exemplaire du Pline de 1635, conservé dans l'impor-
« tante bibliothèque vétérinaire et rurale de M. Huzard, fait
« connoître de quelle manière les Elzevir soignoient celles de
« leurs éditions qui leur en sembloient dignes. Chaque feuillet
« de cet exemplaire est imprimé d'un seul côté, et découpé en-
« suite pour être collé sur de grandes pages blanches, de ma-
« nière à figurer un in-folio à deux colonnes et à marges très-
« larges (1). Ces marges destinées à recevoir les corrections
« de l'éditeur en contiennent en effet un bon nombre, d'une
« belle écriture, et dont on fait usage dans l'édition telle qu'elle
« a été publiée. On peut juger par ce détail de la recherche
« avec laquelle certaines éditions étoient corrigées, et des ré-
« sultats que l'on devoit obtenir avec de pareils soins. »

Et pourtant malgré ces efforts persévérants pour arriver à une correction irréprochable, que de fautes échappèrent encore à la loupe attentive des éditeurs de Leyde! Racine va nous le prouver, car, en lisant son Pline, avec la studieuse attention d'un solitaire de Port-Royal, le grand homme s'est plu à faire lui-même de sa fine écriture moulée, et avec une netteté presque typographique, un certain nombre de corrections que nous allons relever :

Tome 1er,	livre 1er,	page 36,	ligne 1re	:	M. *M*arronne, corrigé *V*arronne.
id.	id.	id. 43,	id.	26	: ruinam, corrigé rimam.
id.	id.	id. 74,	id.	27	: fornaceis, corrigé formaceis.
id.	livre 2,	id. 90,	id.	21	: ips*a*, corrigé ips*e*.
id.	id.	id. 92,	id.	29	: hæc corrigé hæ.

(1). Cet exemplaire fut vendu après la mort de M. Huzard; il est maintenant en Angleterre.

étoit morte il y avoit déjà quelques mois (16 juin 1756); elle avoit été enterrée « sous les bancs, proche la chapelle Saint-Joseph, en l'église Saint-Jean, du côté du portail, vis-à-vis le pilier d'en bas de ladite chapelle. » Comme son père et ses frères, Jacquette Bouchardon s'occupoit de sculpture. Nous avons eu sous les yeux plusieurs marchés qu'elle avoit passés avec les curés des environs de Chaumont pour des retables, des tabernacles, des statues de saints ou de saintes, etc., etc. Dans plusieurs de ces localités, à Aubepierre, Ceffonds, Châteauvillain, Clinchamp, Essey, Cirfontaines, on peut voir encore les œuvres de Jacquette Bouchardon. Son ouvrage le plus considérable fut le rétable de la chapelle des jésuites de Chaumont. En 1747, elle avait conclu un marché avec le P. Hunel, « directeur de la congrégation des écoliers de la ville de Chaumont, pour un retable d'autel dans la chapelle de ladite congrégation, moyennant la somme de 1,200 fr. » Lorsqu'elle mourut, ce rétable n'étoit pas achevé et le 16 mai 1757, le P. Piroelle de la Compagnie de Jésus, adressoit à Edme Bouchardon, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Nous nous faisons un plaisir de publier, Monsieur, que c'est à vos soins et aux ordres efficaces que vous avés eu la bonté de donner icy, que nous sommes redevables de l'embellissement si longtemps attendu de notre chapelle ; l'ouvrage est en place et il attire les regards et l'attention détaillée de tous ceux qui se piquent d'avoir du goût. L'admiration est générale : on regrette pourtant une chose, c'est que la main qui l'a commencée, n'ait pu le perfectionner. On compare morceau à morceau et l'on est faché de trouver que les différentes pièces ne soient pas dans l'exécution toujours bien assorties. Cela n'est pourtant pas surprenant, Mademoiselle votre sœur avoit à certains égards, permettés moy de vous le dire, Monsieur, une partie de ces rares talents que la France et l'Europe admirent en vous. Doit-on être surpris, après cela, que tout ce que l'on a été obligé de faire travailler par une main étrangère ne puisse soutenir le plus léger parallèle ? Peut-être que si, comme vous

paroissez nous y authoriser par vos lettres, Monsieur, on eut voulu faire venir à grands frais des ouvriers étrangers et bien connus, les lacunes eussent été moins frappantes, mais je crois pourtant franchement qu'ils n'auroient point attrapé la façon ou plustôt ce secret merveilleux de dorer qu'avoit Mademoiselle votre sœur, et qu'ils seroient venus de bien loin apprendre à Chaumont à estre modestes et à ne pas comparer leur travail à celuy des Bouchardon. »

Le retable de la chapelle des jésuites a été détruit pendant la révolution, alors que cet édifice religieux avoit été consacré au culte de la déesse Raison.

M. Girard, beau-frère de Bouchardon, avoit épousé Thérèse Bouchardon.

J. CARNANDET.
Bibliothécaire de Chaumont (*Haute-Marne*)

Monsieur,

Il i a longtems que j'aspire d'avoir l'honneur de vous temoigner combien je suis sencible aux soins et à touttes les peinnes que vous vous donné, au sujet de la succession de ma sœur ainnée, elle ne cest point trompée en choisissant une personne de meritte et de probité comme vous Monsieur pour terminer cette affaire cela m'a beaucoup tranquilisé l'esprit parceque j'ai de la confiance en vous surtout dans la situation où je me trouve qui est bien gennante pour moi, et qui ne me permet pas de songer ni de vaquer à aucunne de mest propres affaires, car la moindre qui me survient et qui n'est point de mon ministère me met aux abois et me dérange totallement de mest idées, mes amis dans cest occasions me rendent service et agissent pour moi, c'est pourquoi Monsieur, à la première lettre que vous me fitte l'honneur de m'écrire me trouvant hors d'état d'y répondre je prie M. Gérard mon beau frère de le faire pour moi et de repondre à toutes les lettres que vous auriée la bonté de nous ecrire à ce sujet en attendant que j'aie pue le faire par moi-

même sitost mes ouvrages fini, or comme j'ai encore beaucoup à travailler et que je ne sçai quand je serai libre de mest grand traveaux, je vous prie en grace Monsieur de vouloir bien m'excuser et me plaindre de ce qu'il ne mest pas possible d'avoir l'honneur de vous écrire autant de fois que je le souhaiteroit, continué moi Monsieur toujour vos mêmes bontés et ne vous lassé point d'obliger une personne qui n'a point oublié sa patrie malgré ses grandes occupations, le ressouvenir de l'illustre et respectable M. Sogé et de sa vertueuse famille sera toujour gravé dans mon cœur, ce sont les sentimens que je conserverai toutte ma vie en vous assurant de toutte la reconnoissance et du respect avec lequel j'ai l'honneur destre,

Monsieur

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

E. Bouchardon.

Permetté moi, je vous prie d'assurer de mest profonds respects Madame votre chère épouse et toute votre aimable famille. M. Girard et son épouse vous font mil saluts.

Du Roulle le 12e avril, 1757.

Au dos :

A Monsieur

Monsieur Mare, ancien notaire et garde-notte,

A Chaumont en Bassigny.

NOUVELLES.

— Un des hommes les plus spirituels du département du Nord, M. le docteur F. A. Escallier, de Douai, vient de mettre sous presse des *Remarques sur le patois* qu'il avoit publiées en forme de lettres, dans les *Archives du Nord de la France*. Le succès de ces lettres a engagé leur auteur à les réunir en un corps d'ouvrage, à y ajouter de nouvelles remarques, et à faire suivre le tout d'un vocabulaire latin-françois inédit du XIVe siècle, avec des notes explicatives. Ce volume ne peut manquer d'attirer l'attention des lettrés et même des hommes du monde. Car le docteur Escallier a le rare privilége de faire passer l'érudition à l'aide d'un style agréable et piquant, toujours vif et amusant. Nous prédisons à son nouvel ouvrage un succès complet. On peut y souscrire chez *M. Wartelle*, imp. rue Saint-Christophe, à Douai. (A. D.)

— Une découverte curieuse vient de profiter à la bibliothèque d'Avignon, celle de la bulle papale, sur parchemin, qui institue le tribunal de la Rote, et qui porte la date d'Avignon. La même bibliothèque a été sur le point d'acquérir une correspondance volumineuse et inédite de Calvin, qui existoit à Avignon, et dans laquelle se trouvoient de précieux enseignements sur la manière dont les calvinistes du Midi devoient entendre et pratiquer l'esprit de tolérance, de justice et de liberté qu'ils prétendoient opposer au despotisme de la foi catholique. Pendant les négociations de la vente, des tiers intéressés sans doute à la disparition du précieux dossier, ont pu mettre la main dessus et le soustraire aux recherches publiques. On croit qu'il a été emporté à Paris, mais on ignore en quel endroit il est déposé. (*Gazette de Lyon*).

— M. Guillaume Combrouse annonce une publication intitulée : *Monuments de la Maison de France ;* collection de médailles, estampes et portraits, in-fol. de 18 feuilles, avec atlas de 60 pl. gravées (prix 70 fr.).

Ouvrage tiré à 125 exemplaires. — On lit dans la préface, intitulée : *Aux curieux :* « Si ce premier cahier réussissoit auprès des amateurs, je me risquerois à montrer le reste, dans trois ans s'entend. Au texte, qui fournira environ cinq ou six cents pages du même format que les planches actuelles, je joindrois un second atlas de 140 cuivres pour en porter le nombre à 200. Telle sera, si elle doit avoir lieu complétement, la publication des *Monuments de la Maison de France*.

— On vient de réimprimer chez M. Dupont, à Paris, la *Lettre de M. D. P*** à M. D. L****, au sujet du livre intitulé : ORIGINE DELLI VOLGARI PROVERBI DI ALOYSE CYNTHIO DELLI FABRITTI, *Vinegia, Bernardino et Matheo de i Vitali, 1526*, in-fol., in-4, à deux colonnes d'une demi-feuille, idem *édition* in-8 d'une feuille.

Cette Lettre attribuée à Magné de Marolles par tous les bibliographes, est extraite de l'*Esprit des Journaux* où elle fut insérée en septembre 1780. — On a ajouté à cette nouvelle édition, une note relative à la vente aux enchères des exemplaires du livre de Cynthio, l'un des plus obscènes qui aient été publiés en aucune langue. Depuis l'époque où fut écrite la lettre de Magné de Marolles (1er juillet 1780), de nouveaux exemplaires de l'*Origine delli volgari proverbi* ont paru dans les ventes publiques de 1747, notamment jusqu'à ce jour, où on en compte quatre ou cinq.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE. — 1856.

---

493. Amantium..... *Coloniæ* (*Olivier de la court inventor, Conradt Goltz fec. et excud.*), 1595; in-4, veau fauve, fil., tr. dor..... 115—»

Recueil de dix planches d'une parfaite conservation et à toutes marges; provient de la vente G*** (juin 1856).

494. Les Amours du bon vieux temps. — On n'aime plus comme on aimoit jadis, par La Curne de Ste-Palaye. *A Vaucluse, à Paris, Duchesne*, 1756; in-12.. 10—»

La première pièce contenue dans ce recueil est le *Fabliau d'Aucassin e Nicolette*, composé du temps de saint Louis, mi-partie prose et vers.

Le trouvère ou jongleur qui parloit le premier récitoit l'histoire en prose, qui est toujours précédée par les mots : *On dit, on conte, on fabloye*. Un second trouvère récitoit ou plutôt chantoit *le répond*, qui étoit toujours en vers et précédé du mot *On chante*. Ce joli conte peut donner une idée exacte de la manière dont ces ouvrages étoient récités dans les cours où les trouvères étoient admis.

Dans un temps où l'ancienne langue françoise n'étoit pas étudiée et n'étoit par conséquent nullement connue, La Curne de Sainte Palaye a cru devoir traduire ce fabliau ou au moins l'arranger de manière à ce qu'il pût être compris, tout en conservant les différents rhythmes de l'original. La dernière pièce est intitulée *La Chatelaine de Saint-Gilles*. C'est une historiette tout en couplets également *corrigée* par l'auteur.

Viollet Le Duc.

495. BARRE (le Père *Jos.*) Histoire générale d'Allemagne. *Paris,* 1748; 10 tom. en 11 vol. gr. in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Anc. et belle reliure*)..... 250—»

SUPERBE EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER, avec portraits et aux armes de AUGUSTE, ROI DE POLOGNE et DE SAXE.

496. BIBLIOTHECA SPENCERIANA; or a descriptive catalogue of the books printed in the fifteenth century, and of many valuable first editions, in the library of George John Earl Spencer, by the Reverend Frognall Dibdin. *London*, 1814. — Ædes althorpianæ; or an account of the mansion, books, and pictures, at Althorp, the residence of G.-J. Earl Spencer. *London*, 1822. — A descriptive catalogue of the books, of the library of the duke di Cassano Serra, and now the property of Earl Spencer. *London*, 1823; ensemble 7 v. imper. in-8, cuir de Russie, fil., non rogné. 375—»

SUPERBE EXEMPLAIRE provenant de la bibliothèque de M. Armand Bertin; cette collection si magnifiquement imprimée, si splendidement illustrée, est un des plus beaux monuments élevés à l'étude des livres.

497. CALLOT. Sujets religieux. Recueil de 136 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil. ..... 350—»

Dont: 1. Le massacre des Innocents, pièce ovale avec es quatre statues sur le fronton du monument.

2. La grande Passion de N. S. J.-C. Suite de sept pièces.

3. Le passage de la mer Rouge. Très-belle épreuve avant le flot tronqué et avec l'adresse d'*Israel excud.* 1629.

4. Le portement de croix, pièce ovale gravée, dit-on, sur argent pour un dessus de reliquaire. *Très-rare.*

5. La vie de la Sainte Vierge. Suite de 14 pièces y compris le titre, et la dernière avec l'inscription : *Attributa beatae Virginis.*

6. L'Assomption de la Vierge. Pièce ovale.

7. Le martyre des apôtres. 19 pièces avant les numéros.

8. Les martyrs du Japon. Belle épreuve du premier état.

9. Les pénitents et les pénitentes. Suite de 6 pièces.

10. L'Annonciation. 1 pièce.

11. Les sept péchés mortels. Suite de 7 pièces avant le nom de Callot.

12. Le petit prêtre ou le porte-Dieu. Avec la marque du trou et avant le nom de Callot. 1 pièce.

13. L'Enfant Jésus debout près d'une table. 1 pièce.

14. Le martyre de Saint-Laurent. Pièce ovale.

15. Le Nouveau-Testament. Suite de 12 pièces.

16. Saint-Jean prêchant dans le désert.

17. La vie de l'Enfant prodigue. 11 pièces.

18. Saint Pierre debout et lisant.

19. Saint François. *Veræ S. Francisci effigies.* Premier état.

20. *Gloriosissimæ Virginis Deiparæ elogium.* Suite de 9 pièces dédiées à Henry de Bourbon, prince de Condé.

21. Saint Jean dans l'île de Pathmos. Original et la copie.

22. Divers titres de livres, écussons, etc.

498. CALLOT. Recueil de 72 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil., dont : ..... 210 —»

1. Le combat à la barrière ; à Nancy, en 1627. Suite de 10 pièces dédiée à la duchesse de Chevreuse.

2. Diverses vues dessinées à Florence. 13 pièces.

3. Combat de quatre galères du grand-duc contre deux vaisseaux turcs, en 1617. 4 pièces.

4. Le bataillon, exercices militaires. 1 pièce.

5. Quatre paysages (une métairie, un port de mer, une rivière, un paysage où l'on remarque une figure qui ôte sa chemise). 4 pièces.

6. Paysages. 6 pièces, épreuves avant les numéros.

7. Pandore. Très-belle épreuve de la planche originale *avant la fronde.*

8. Et autres pièces de paysages ; divers.

499. CHASSE (La) AUX LARRONS, ou avant-coureur de l'histoire de la chambre de justice, par J. Bourgoin. *Paris*, 1618 ; in-4, d.-rel..... 18—»

Édition originale, réimprimée la même année in-8; elle porte sur le titre une belle et curieuse figure, gravée par Thomas de Leu. Jean Bourgoin a publié divers ouvrages du même genre, sur la recherche du péculat et les vols des deniers publics. Exemplaire d'une parfaite conservation.

500. LA DANSE AUX AVEUGLES (par Pierre Michault), auteur du Doctrinal de cour), et autres poésies du XVe siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, publ. par Lambert Doux fils, gentilhomme établi à Bruxelles). *A Lille, chez André Joseph Pan-*

495. BARRE (le Père *Jos.*) Histoire générale d'Allemagne. *Paris,* 1748; 10 tom. en 11 vol. gr. in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Anc. et belle reliure*)..... 250—»

SUPERBE EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER, avec portraits et aux armes de AUGUSTE, ROI DE POLOGNE et DE SAXE.

496. BIBLIOTHECA SPENCERIANA; or a descriptive catalogue of the books printed in the fifteenth century, and of many valuable first editions, in the library of George John Earl Spencer, by the Reverend Frognall Dibdin. *London*, 1814. — Ædes althorpianæ; or an account of the mansion, books, and pictures, at Althorp, the residence of G.-J. Earl Spencer. *London*, 1822. — A descriptive catalogue of the books, of the library of the duke di Cassano Serra, and now the property of Earl Spencer. *London*, 1823; ensemble 7 v. imper. in-8, cuir de Russie, fil., non rogné. 375—»

SUPERBE EXEMPLAIRE provenant de la bibliothèque de M. Armand Bertin; cette collection si magnifiquement imprimée, si splendidement illustrée, est un des plus beaux monuments élevés à l'étude des livres.

497. CALLOT. Sujets religieux. Recueil de 136 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil. ..... 350—»

Dont: 1. Le massacre des Innocents, pièce ovale avec es quatre statues sur le fronton du monument.

2. La grande Passion de N. S. J.-C. Suite de sept pièces.

3. Le passage de la mer Rouge. Très-belle épreuve avant le flot tronqué et avec l'adresse d'*Israel excud.* 1629.

4. Le portement de croix, pièce ovale gravée, dit-on, sur argent pour un dessus de reliquaire. *Très-rare.*

5. La vie de la Sainte Vierge. Suite de 14 pièces y compris le titre, et la dernière avec l'inscription : *Attributa beatae Virginis.*

6. L'Assomption de la Vierge. Pièce ovale.

7. Le martyre des apôtres. 19 pièces avant les numéros.

8. Les martyrs du Japon. Belle épreuve du premier état.

9. Les pénitents et les pénitentes. Suite de 6 pièces.

10. L'Annonciation. 1 pièce.

11. Les sept péchés mortels. Suite de 7 pièces avant le nom de Callot.

12. Le petit prêtre ou le porte-Dieu. Avec la marque du trou et avant le nom de Callot. 1 pièce.

13. L'Enfant Jésus debout près d'une table. 1 pièce.

14. Le martyre de Saint-Laurent. Pièce ovale.

15. Le Nouveau-Testament. Suite de 12 pièces.

16. Saint-Jean prêchant dans le désert.

17. La vie de l'Enfant prodigue. 11 pièces.

18. Saint Pierre debout et lisant.

19. Saint François. *Veræ S. Francisci effigies*. Premier état.

20. *Gloriosissimæ Virginis Deiparæ elogium*. Suite de 9 pièces dédiées à Henry de Bourbon, prince de Condé.

21. Saint Jean dans l'île de Pathmos. Original et la copie.

22. Divers titres de livres, écussons, etc.

498. CALLOT. Recueil de 72 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil., dont : ..... 210 —»

1. Le combat à la barrière ; à Nancy, en 1627. Suite de 10 pièces dédiée à la duchesse de Chevreuse.

2. Diverses vues dessinées à Florence. 13 pièces.

3. Combat de quatre galères du grand-duc contre deux vaisseaux turcs, en 1617. 4 pièces.

4. Le bataillon, exercices militaires. 1 pièce.

5. Quatre paysages (une métairie, un port de mer, une rivière, un paysage où l'on remarque une figure qui ôte sa chemise). 4 pièces.

6. Paysages. 6 pièces, épreuves avant les numéros.

7. Pandore. Très-belle épreuve de la planche originale *avant la fronde*.

8. Et autres pièces de paysages ; divers.

499. CHASSE (La) AUX LARRONS, ou avant-coureur de l'histoire de la chambre de justice, par J. Bourgoin. *Paris*, 1618 ; in-4, d.-rel..... 18—»

Édition originale, réimprimée la même année in-8; elle porte sur le titre une belle et curieuse figure, gravée par Thomas de Leu. Jean Bourgoin a publié divers ouvrages du même genre, sur la recherche du péculat et les vols des deniers publics. Exemplaire d'une parfaite conservation.

500. LA DANSE AUX AVEUGLES (par Pierre Michault), auteur du Doctrinal de cour), et autres poésies du XVe siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, publ. par Lambert Doux fils, gentilhomme établi à Bruxelles). *A Lille, chez André Joseph Pan-*

ckouke, 1748; in-12, mar. bleu fil. tr. dor. (*Très-joli exemplaire*)..... 35—»

Autre exempl. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 35—»

Autre exemplaire veau fauve, fil. tr. dor. (*Derome*) 20—»

Réimpression faite sur un manuscrit après la troisième édition de cet ouvrage, dont deux in-4 sans date, la troisième de 1543, in-8. Lyon.

L'argument ci-après, qui n'a été imprimé que dans l'édition de 1543, donnera une idée du but que s'est proposé Pierre Michault dans la composition de ce petit poëme, mi-partie vers et prose.

Amour, Fortune, et Mort, aveugles et bandés,
Font dancer les humains chacun par accordance.
Car aussitôt qu'Amour à ses troicts débandés,
L'homme veut commencer à dancer basse dance;
Puis Fortune, qui sait le tour de discordance,
Pour un simple d'amour fait un double bransler,
Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air.
Du dernier tourdion là Mort nous importune;
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler
A la dance de mort, d'amour et de fortune.

Après la danse aux aveugles, l'éditeur donne deux complaintes de Pierre Michault sur la mort de la comtesse de Charolois, en 1465. Il ne conviendroit point de juger les vers de Michault sur ceux de son argumentateur cités ci-dessus. Les vers de Michault, bien qu'antérieurs de cent ans, sont infiniment meilleurs, témoins ceux-ci que je prends au hasard et qu'il met dans la bouche de l'Amour.

Je fais faire par le monde univers
Habits nouveaux en façon trop divers;
Je fais souvent ces jolis corps estraindre,
Je fais porter ces chapelets tous verds,
Bouquets garnis de très-amoureux vers,
Et, en chantant, maintes fois la voix feindre;
Je fais polir ces visages et peindre;
Je fais chausser estroit et estroit ceindre, etc.

Ce dernier vers est charmant.

Après les deux complaintes de Pierre Michault, ce volume contient le Testament de maistre Pierre Nesson, officier du duc de Bourbon, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Ce testament est fait en faveur de la sainte Vierge, à laquelle Nesson dit :

Je vous donne mon corps et m'ame
Si pareillement fait ma femme
En vous faisant foy et hommage
De tout notre petit ménage.

Pierre Nesson déduit longuement et par d'excellentes raisons le motif qui lui fait préférer la Vierge à Jésus-Christ, pour intercéder auprès de Dieu le père. Cette pièce est un chef-d'œuvre d'une naïveté qui peut paroître aujourd'hui bien malicieuse.

Le *Miroir des Dames*, par Bouton, n'est qu'une espèce de catalogue rimé de toutes les femmes célèbres, depuis la Vierge Marie, Ève et les Sibylles, jusqu'à la femme de Pilate. Viennent ensuite les pièces anonymes : *Traitté du malheur de France, Confession de la belle fille des ballades, La louange des Dames, Le débat de l'homme mauvais et de l'homme religieux.* Le volume est terminé par un vocabulaire pour l'intelligence des mots hors d'usage contenus dans ce recueil qui n'est pas commun.

VIOLLET LE DUC (*Bibl. poétique*).

501. FANTAISIES NOUVELLES. 1738; 1 vol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Riche et belle reliure*) ..... 250—»

PRÉCIEUX RECUEIL qui contient : *Fantaisies nouvelles*, 6 pl. — Le *Livre des trophées, inventez par Antoine Wateau et gravés par Huguier*, 16 pl. — *Trophées*, inventez par R. Charpentier, sculpteur du roy, et gravés par Huquier, 12 pl. — *Trophées*, par J. Dumont le Romain, peintre ordinaire du roy, et gravés par J.-F. Blondel, 7 pl. — *Livre des buffets, dédié à M. Bonnier de La Mosson, capitaine des chasses des plaisirs de Sa Majesté, par J. de La Joue, gravé par Huquier*, 7 pl. — *Livre de cartouches de guerre*, par J. de La Joue, et gravé par Huquier, 31 pl. — Cartouches par B. Toro, 6 pl.— *De forme rocquaille et cartel*, inventez par Mondon, et gravés par Aveline, 7 pl.

502. GIBOULT. — Adresse pour trouver espoir en désespoir, et repos en adversité, par Touss. Giboult, doct. en théol. et vicaire-gén. en l'archev. de Tolose. *Tolose, G. Boudeville*, 1559; 1 vol. in-8, v. jasp. fil... 36—»

RARE. — Les écrivains mystiques du XVIe siècle ont excellé dans l'art d'illustrer leurs ouvrages de titres singuliers. On connoît *les Allumettes du feu divin, les Allumettes vives pour embrâser l'âme, les Allumettes d'amour du jardin du Saint-Rosaire, le Décrotoire de Vanité, le Grand jamais du paradis et de l'enfer, l'Oreiller spirituel, le Coffret spirituel, etc., etc.* Ces bizarres productions, dont le texte est souvent ridicule, sont recherchées de nos jours par les amateurs de raretés et de singularités bibliographiques. Toussaint Giboult a suivi l'exemple de ses contemporains : *L'Adresse pour trouver espoir en désespoir, et repos en adversité*, est de la même famille que *le Livre de consolation contre toutes tribulations*, Lyon, 1532, et *l'Armure de patience en adversité*, 1542. Mais nous dirons à la louange du vicaire général de l'archevêché de Toulouse, que son livre est plus singu-

lier par le titre que par le texte. C'est une dissertation sérieuse, composée, selon l'usage du temps, de nombreuses citations de l'Écriture Sainte, adaptées plus ou moins heureusement au sujet traité par l'auteur. T. Giboult a divisé son œuvre en plusieurs chapitres, avec prologue, épilogue et additions. L'un des chapitres les plus curieux est intitulé : *La Dispute de la chair et de l'esprit, touchant la croix d'adversité*. Cette *dispute* semble être la paraphrase d'une *moralité*, telle que *Le Combat de la chair et de l'esprit*, par du Boullay, impr. à Paris, 1549. Les *Additions* consistent en *certaines sentences extraites de l'Escriture sainte, pour servir de consolation contre toutes sortes d'ennuys et d'adversités*; et en *prières, crys et complaintes que plusieurs serviteurs de Dieu ont fait en leurs angoisses*. Ce livre offre donc un double intérêt : théologiens et bibliophiles y trouveront également leur compte.

La signature d'un des anciens possesseurs du volume, est inscrite sur la dernière page, avec l'anagramme de son nom : Pierre de Carbonel. — *Bien parler decore*.

503. Lettres du chevalier de B. et du marquis de L. S. n. (1789); in-8, d.-rel. mar. vert (*Sans titre*)... 8—»

On trouve un curieux chapitre sur le *masque de fer* dans cet ouvrage, qui n'est autre que la *Correspondance interceptée*, que L. Dutens avoit fait imprimer en 1789, et dont il détruisit l'édition avant de la publier, de peur de blesser certaines personnes. (P. L.).

504. Liure (Le) de consolations contre toutes tribulations. — *Imprime à Lyon, lan mil cinq cens trante et deux* (1532), *le. xiii. iour de juing en la maison de feu Barnabe Chaussard*; pet. in-4, goth. de 44 feuill. non chiffrés, fig. s. b., m. v. tr. dor. (*Kœlher*)... 45—»

Superbe exemplaire avec *témoins* et d'une parfaite conservation.

Belle et rare édition. — Cet ouvrage se compose de trois parties. La première partie est intitulée : *Deuote contemplation et oraison laquelle quiconques la dira.... il pourra obtenir de Dieu consolation en toutes tribulations*. C'est un dialogue entre *le poure pecheur* et *le benoist Sauueur Jesus*. La seconde partie traite des *Sept peches mortelz et des filles ou branches diceulx*, des *Dix commandemens de la loy*, des *Cinq sens de nature*, des *Sept sacremens*, et des *Douze articles de la foy*. La troisième partie contient *Une tres-consolatoire contemplation par forme de dyalogue moult prouffitable a la personne pour vaincre toutes tribulations, composée par tres-venerable docteur Isidor. Et sont introduis en ce present traictie deux personnaiges cestassauoir lhomme et rayson*. A la fin de cette dernière partie, et avant la souscription, on lit : *Pries pour celuy qui a translate ce present traictie de latin en francoys et la fait mettre en moule pour le salut*

des ames, etc... Cette expression *mettre en moule*, pour imprimer, nous paroît fort remarquable. Le volume se termine par une pièce de 84 vers françois de 8 syllabes, qui a pour titre : *Sensuyt lart et science de bien viure et de bien mourir*. Nous citerons les vers suivants :

De trop hault estat ne te chaille,
Car le plus hault ne vault pas paille.
. . . . . .
Le temps se change en peu d'heure,
Tel rit au matin qui au soir pleure.

505. Le LIVRE DE NOUVEL réimprimé faisant mention de sept parolles que ... Jesuchrist dit en larbre de la croix : auec aulcunes expositions ... sur icelles ... (A la fin) : *Cy finist le liure contenant ..., veu et corrigé par laucteur diceluy liure, chanoine de la saincte chappelle* (Jean de Gaigny). *Lan mil cinq cens quarante-six.* — *Paris, Chrest. Wechel*, 1545; 1 vol. in-8, goth. réglé, fig. s. b., mar. br. tr. dor. (*Duru*).... 65 —»

TRÈS-RARE. — Nous avons déjà parlé de Jean de Gaigny, dans le *Bulletin*, an. 1855, p. 343 et 365. Nous ferons seulement observer que ce savant du XVIe siècle se qualifiait, en 1536, docteur en droit de la Faculté de Paris; en 1538, chanoine de la Sainte-Chapelle, et en 1546, premier aumônier du roi.

Le *Livre des sept paroles de Jésus-Christ* avoit été imprimé pour la première fois à Paris, *Wechel*, 1535, in-4; Barbier, *Dict. des Anon.*, cite une autre édit. d'*Ét. Caveiller*, 1538; c'est par ce motif que celle de *Wechel*, 1545, est intitulée : *Le Livre de nouvel réimprimé*. Cette édition offre une particularité que nous devons signaler. Le v° du 106e feuillet et le r° du 107e, contiennent une *prière latine à saint Bonaventure*, ainsi que le *veu et corrigé par l'aucteur*, le tout imprimé en lettres rondes, tandis que le reste du volume et l'*errata* qui se trouve au v° du 107e feuillet, sont imprimés en petits caractères gothiques. Ajoutons que cette œuvre, imprimée en 1545, ne fut cependant publiée qu'en 1546, après avoir été corrigée par l'auteur. Ceci est prouvé par la date inscrite sur le titre, et par celle qu'on lit à la fin.

Ce volume est orné de 9 jolies gravures sur bois. On peut remarquer que, dans plusieurs de ces gravures, le chanoine de la Sainte-Chapelle est représenté à genoux, aux pieds de Jésus-Christ crucifié et proférant l'une des sept paroles. A l'aide de ce pieux anachronisme, Jean de Gaigny paroît avoir assisté à la Passion en costume de chanoine.

506. MALLERY. Vie de Jeanne de France, fille du roi Louis XI, institutrice de l'ordre de l'Annonciade. *Anvers*, 1618; in-4, r. en vél. blanc, fil. tr. d. 75—»

Suite de 12 estampes gravées par Ch. de Mallery, avec la plus grande finesse. SUPERBES ÉPREUVES.

507. MARGUERITES DE LA MARGUERITE des princesses très illustre royne de Navarre. *Lyon, Jean de Tournes*, 1547; 2 tom. en vol. in-8, fig. en bois, mar. r. fil. à comp. tr. dor. doublé de mar. vert dent. (*Niédrée*).. 500—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE dont les marges sont de 6 p. 2 l. de hauteur. *Témoins* en hauteur et en largeur.

Marguerite de Valois, ou plutôt d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême et de Louise de Savoie, sœur du roi François Ier, née le 11 avril 1492, fut élevée à la cour de Louis XII où elle reçut la plus brillante éducation; les langues espagnole, italienne lui étoient familières. Sœur chérie de François Ier, elle vécut au milieu de la cour la plus littéraire de son temps, et sut s'y faire remarquer autant par les encouragements qu'elle donnoit à Bonaventure Despériers, Clément Marot, et une foule d'autres poëtes, que par ses propres ouvrages. Veuve de Charles IV, duc d'Alençon, mort à la bataille de Pavie, à la perte de laquelle il fut accusé d'avoir contribué, Marguerite épousa, en 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre. De ce mariage naquit Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Ce fut en Navarre qu'elle accueillit les hommes de lettres persécutés pour leurs opinions religieuses : Étienne Dolet, Clément Marot, Calvin lui-même, Érasme, Charles de Sainte-Marthe, etc. Cette généreuse hospitalité la fit soupçonner d'hérésie et tourner en ridicule sur le théâtre du Collége de Navarre à Paris. Sa mort toute catholique, au château d'Ados, près Tarbes, en 1549, a prouvé que l'humanité seule la dirigeoit dans sa conduite.

L'édition des poésies dont je rend compte a été publiée par Jean de La Haye, valet de chambre de la reine Marguerite, et qui a fait précéder les œuvres de la reine par une épître à sa gloire et à elle adressée. Le premier volume se compose de poésies religieuses, telles que *le Miroir de l'âme pécheresse*, *Oraison de l'âme fidelle*, *Oraison à Jésus-Christ*. Dans toutes ces pièces Marguerite fait preuve des sentiments les plus chrétiens, d'humilité et de foi, ainsi que d'une connaissance familière des Saintes Écritures. Ces poésies ascétiques sont suivies de quatre mystères intitulés : *Comédies*, sur la Nativité, l'Adoration des trois rois, les Innocents et le Désert, sujet de la Fuite en Égypte. A ces quatre mystères succède un poëme sur le Triomphe de l'agneau, où, en plus de 1,500 vers, l'auteur précède le triomphe du Christ sur le monde et l'enfer. La pièce qui vient ensuite est selon moi la plus remarquable de ce volume, sous le titre de *Complainte*

pour un détenu prisonnier; adressée à Dieu en faveur probablement de son frère François Ier, Marguerite épanche avec une merveilleuse tendresse tout les sentiments douloureux dont son cœur étoit plein. Le premier volume est terminé par des chansons spirituelles sur des airs connus de son temps, et dont elle rapporte le timbre. La première de ces chansons est sur la maladie de François Ier, la seconde sur sa mort; elles sont touchantes.

Le second volume commence par un petit poëme : *l'Histoire des satyres et nymphes de Diane*, imitation paraphrasée de Sannazar, intitulée *Salices*; il y a de la grâce et de la facilité dans cette pièce, qui avoit déjà été imprimée en 1543, sous le titre du *Faux Cuyder*, et qui fait partie de cette collection. Marguerite la composa à la prière de Marguerite de France, sa nièce, fille de François Ier. Quatre épîtres au roi, et une cinquième à son mari, Henri d'Albret, roi de Navarre, roulent sur des événements historiques ou familiers qu'il faudroit connoître pour apprécier l'esprit qu'elles renferment. Marguerite affectionne le style figuré qui devient trop souvent obscur quand on ne saisit point les allusions qu'elle a recherchées. *Les quatre Dames et les quatre Gentilshommes*, tel est le titre de huit élégies amoureuses, dans chacune desquelles chaque dame et chaque amant décrit longuement les sentiments assez quintessenciés qu'ils éprouvent; puis viennent deux comédies intitulées *Farces*.

VIOLLET-LE-DUC, *Bibl. poét.*

508. MARTENE (*Edmond*). Thesaurus novus anecdotorum. *Lutetiæ-Parisiorum*, 1717; 5 vol. in-fol. v. m. 75—»

Très-bon exemplaire pour la condition.

509. MÉMOIRES DE M. L. D. D. N. (Madame la duchesse de Nemours), contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris, jusqu'à la prison du cardinal de Retz arrivée en 1652. Avec les différents caractères des personnes, qui ont eu part à cette guerre. *Cologne*, 1709; 1 vol. in-12, v. br. 6—»

Madame la duchesse de Nemours (Marie d'Orléans de Longueville), qui par son esprit et par son savoir méritoit encore plus que par sa naissance. L'attachement des personnes de lettres fut extrêmement sensible aux talent de mademoiselle L'Héritier. Mademoiselle L'Héritier n'a recueilli qu'une preuve qui lui parut d'un prix supérieur aux plus riches présents. Madame la duchesse de Nemours lui laissa ses Mémoires, qu'elle avoit cachés toute sa vie avec un grand mystère, parce qu'elle craignoit qu'on ne les donnât au public de son vivant. Ce dépôt n'étant plus que pour être mis au jour, c'est à mademoiselle L'Héritier que l'on en est redevable, ainsi que d'un avertissement de sa composition, où l'on trouve un éloge de cette princesse. Mademoiselle L'Héritier a aussi embelli l'édition de quelques notes

historiques. L'ouvrage a paru en 1709, sous le titre de : *Mémoires de M. la D. D. N.* (Éloge de mademoiselle L'Héritier, *Journal des Savants*, décembre 1734.)

Ces Mémoires sont très-remarquables et par la netteté de la narration et par l'esprit singulièrement judicieux de la personne qui les a composés. On y trouve de la partialité, mais bien des gens, et je suis du nombre, aiment la partialité dans les auteurs contemporains. Il est rare que cette partialité balancée par celle d'un témoin autrement prévenu, ne jette pas sur les faits un nouveau jour. Ainsi mademoiselle de Nemours dit beaucoup de mal de madame de Longueville et de M. de Larochefoucault et du duc de Beaufort et du coadjuteur; mais le coadjuteur s'est souvent trop bien justifié lui-même, et quant aux autres, mademoiselle de Nemours avoue qu'elle étoit fort mal avec sa belle-mère, madame de Longueville, par conséquent avec Larochefoucauld, amant de sa belle-mère; quant à Beaufort, outre que son récit s'accorde avec les autres, il avoit tué en duel son mari, le duc de Nemours; pouvoit-elle le lui pardonner?

Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon, née à Paris en 1664, mourut en 1734.

PAULIN PARIS.

510. MILLAEUS. PRAXIS CRIMINIS PERSEQUENDI, elegantibus aliquot figuris illustrata, Joh. Millaeo Boio. *Parisiis*, 1541; pet. in-fol., lettr. rond. v. ant. gaufré. 130—»

Livre curieux et *fort rare*, orné de 13 figures sur bois très-remarquables et de la grandeur des pages. *Superbe* exemplaire de la bibliothèque du dauphin de France, fils de François Ier, et dans sa première reliure du temps bien conservée.

511. Le mot et la chose (par Campan). *S. n.* (*Paris*). 1752; d.-mar..... 8—»

Ce curieux tableau de mœurs a été classé mal à propos parmi les ouvrages libres : le mot, c'est bonne compagnie; la chose, c'est la piquante définition de ce mot-là.

512. NICOLAÏ. Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes, traduction de l'allem. de M. Nicolaï. *Paris*, *Leopold Colin*, 1809; in-8, d.-r... 9—»

Christophe-Frédéric Nicolaï, libraire de Berlin, né dans cette ville en 1733, mort en 1811, composa ce traité singulier et amusant, beaucoup moins étendu et pourtant plus complet que celui de Thiers. La traduction est de M. Jansen.

513. Œuvres de Monsieur *, contenant plusieurs fables d'Ésope mises en vers. *Paris, Cl. Barbin*, 1670; in-12, fig. mar. v., janséniste (*Duru*)..... 24—»**

Rare. Cet ouvrage, attribué à Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a été réimprimé en 1672, *Paris, Osmont*. Chacune des trente-six fables que renferme ce volume est accompagnée d'une figure à mi-page; mais nous ignorons par quel motif ces figures n'ont aucun rapport avec les fables de l'abbé de Saint-Ussans : elles appartiennent presque toutes aux œuvres d'autres fabulistes, tels que La Fontaine, etc. La *préface*, écrite d'un bon style, est la partie la plus remarquable du livre. C'est une dissertation sur les ouvrages plaisants des Anciens et des Modernes. L'auteur regarde comme une preuve de mauvais goût, l'indifférence qu'on éprouvoit, à son époque, pour la poésie sérieuse. « Notre siècle n'est pas un grand admirateur, ce n'est qu'un rieur infatigable. Si vous vouliez quitter votre gravité pour vous ériger en plaisants, chacun vous applaudiroit, et M. Barbin, imprimeur ordinaire du Parnasse françois, se trouveroit beaucoup mieux qu'il ne fait du débit de vos ouvrages. »

Voici un passage que l'on croiroit être extrait des *caractères* de La Bruyère. « Il y a quelque chose de fort singulier dans l'esprit d'un vrai plaisant, c'est qu'il ignore qu'il le soit, et cette ignorance est essentielle à la perfection de la plaisanterie. Dès qu'un homme sait ou croit, ou veut être plaisant, il ne l'est point du tout. Il faut qu'il soit persuadé qu'il pense comme un autre, qu'il soit étonné quand il voit que ce qu'il dit fait rire le monde, et qu'il soit le seul qui ne rie point. Quand vous entendrez une personne qui s'applaudit, qui se paye par ses mains, qui rit le premier, dites hardiment que c'est un sot, et surtout gardez vous bien de rire de ses fadaises, si vous ne voulez passer pour aussi sot que lui. »

L'auteur ajoute : « N'ayant eu que le rebut des fables de M. de La Fontaine, à la réserve de quelques-unes que j'ai mises en œuvre comme lui, *mais non pas si bien*, la stérilité de la matière ne m'a point permis de donner à mon ouvrage une plus grande beauté que celle qu'il a. » L'abbé de Saint-Ussans se rend justice : comme poëte et comme fabuliste, il est fort éloigné de La Fontaine.

514. — Autre exempl., sans fig., veau ..... 12—»

Il nous paroît singulier qu'on ait mis dans le commerce un exemplaire de ces fables, où la place que devoit occuper chaque figure est restée en blanc.

Jamet possesseur de ce livre a écrit sur les marges quelques notes critiques; il a, de plus, souligné plusieurs passages remarquables par la licence des expressions, ainsi que les mots surannés et les rimes défectueuses. On trouve par exemple (p. 16), en regard de ces deux vers :

Le mal n'est grand, remède est patience;
Faut prendre cœur, tu seras bientôt mort.

Cette note marginale : *Bonne épigraphe pour un pendu.*

(p. 30). Et cependant l'âne l'encourageoit
Avec sa voix *il chassoit le silence.*

p. 116). Il s'avise d'une *ruse*
Pour attraper la *causeuse.*

On ne reconnoit point l'œuvre d'un abbé dans certains vers trop libres, qu'on peut lire, pages 150 et 157.

515. Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites (sic). *Paris, imp. de Chevet*, 1796; in-8, pap. rél. d.-rel. mar. v..... 12—»

Rare. Ce recueil, tiré à petit nombre, publié par Suard et Bourlet de Vauxcelles, avec des notices historiques, contient des morceaux inédits de Mme Du Châtelet, Thomas, Diderot, Necker, Dumarsais et l'abbé Galiani.

516. Passion de J.-C. *Joan. Sadeler excud. Marc Geraerd figur.* 1 vol. in-4 rel. en vél. bl. fil. tr. dor... 120—»

Suite fort rare de douze estampes en ovale, exécutées pour des ouvrages d'orfévrerie : Jean Sadler, dessinateur, graveur et damasquineur, né à Bruxelles en 1550. (Recueil provenant de la vente G***, juin 1856.)

517. Quignet. Le testament et épitaphe de maistre Pierre du Quignet (*sans lieu ni date*); in-4 allongé de 4 ff. goth. mar. vert fil. (*Kœlher*) ..... 90—»

Opuscule de la plus grande rareté et fort peu connu.

« En 1329, maître Pierre de Cuneriis ou du Quignet, ou plutôt de Cugnières, avocat du roi Philippe de Valois, plaida au parlement et au nom du roi contre la juridiction temporelle que s'étoit attribuée le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris. Réfuté par Pierre Bertrand, évêque d'Autun, il perdit, et le roi abondonna ses prétentions. Ne pouvant s'en prendre au roi, on donna le nom de son avocat à une laide petite figure sculptée du jubé, placée au-dessous de l'enfer. Et c'est de ce maître Pierre du Quignet qu'on s'est complu à faire le testament et l'épitaphe.

Voici le dernier huitain de cette facétie :

Cy finist le grand épitaphe
De maistre Pierre du Quignet,
Composé par Hans du Galaphe
En ung jour, par ung matinet,

Le cinquantiesme de ginet,
En l'an deux mille vingt et dix,
En biau papier blanc et bien net,
A la requête de Béatrix.

Ne serait-ce pas encore en souvenir de ce Pierre de Cuneriis que la haine des sacristains donna le nom de *pierres du Coignet* à de certaines figures sculptées dans les encoignures des chapelles et sous les vêtements desquelles on éteignait les cierges...?

VIOLLET LE DUC.

518. Recueil factice de 86 estampes du XVIe siècle en un vol. in-4, rel. en vélin blanc, fil. tr. dor. (*Reliure angloise.*) ..... 150—»

Volume fort curieux dont le commencement se compose de figures bibliques, mais qui se termine par une série d'estampes galantes. Nous pourrions citer : l'Adoration des bergers, par Lucas Kilian. — La Sainte Vierge assise auprès d'un arbre, allaitant l'enfant, pièce en rond par Pierre de Jode. — Les sens et les saisons, de Henri Goltzius. — Costumes de modes de diverses nations, par Pierre de Jode, etc., etc. Recueil dont les épreuves ont été choisies avec soin. (Provenant de la vente G***, juin 1856).

519. Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745 ; en 1 vol. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.* ..... 34—»

Contenant : La Princesse de Navarre, comédie-ballet, feste donnée par le roy en son château de Versailles le 23 février 1745. — Quelques aventures des bals de bois. — Ode sur le mariage de monseigneur le Dauphin, par Denesle. — Ode au grand Conty, et différentes pièces de poésie, par Daquin fils. — Plaintes d'un dormeur éveillé par le canon de la Bastille (signées L. B.). — L'hymen augure de la paix, scènes historiques en vers, à l'occasion du mariage de monseigneur le dauphin. — L'Idille de Saint-Cyr (signé Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel). — Quatre scènes. Personnages récitants : Mlle d'Aumale, Mlle de Brézé, etc.). — Le départ du roy, idille pour Saint-Cyr (signée par le même, quatre scènes). La bataille de Fontenoy, poëme (avec le plan de la bataille). Avis sincères à M. de Voltaire, au sujet de la sixième édition de son *Poëme sur la victoire de Fontenoi.* — Chanson présentée au roy par un grenadier. — Vers liriques sur la bataille de Fontenoi, par l'abbé de La**, qui peuvent se chanter sur l'air : *Lisette est faite pour Colin.*

520. Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745 ; en 1 vol. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.*) ..... 34 —»

Contenant : Vers sur la campagne du roy, par M. D. L***. — Portrait historique de Louis XV dans la paix et dans la guerre, etc., par Laugier de La Bernardeau, gentilhomme provincial.—Le bal de Strasbourg, divertissement allemand, opéra comique ballet, par MM. F..., D. L. G..., et L. S.. (musique). — Parodie d'un gentilhomme provincial, suivie de remarques sur l'ouvrage en vers alexandrins intitulé : la Convalescence du roy. — Les poëtes lyriques, ode, par L. D. R. — Les festes sincères, comédie en un acte et en vers, au sujet de la convalescence du roy, par Passard et Sticotti, représentée par les comédiens italiens le 5 octobre 1744. — Épître au roy, par Néricault Destouches. — Chanson sur le rétablissement de la santé du roy (musique).—Chanson sur l'air : *Ramonnez cy, ramonnez là* (au général des marmottes).—Chanson sur l'air : *Du haut en bas* (au roi des François). — Le palmier, les Silvains et Jupiter, fable sur la convalescence du roi (signée Richer). — Les habitants de Versailles, sur la maladie et la convalescence du roy, stances. — La chanson des autres, vaudeville pastoral sur le roy (texte et musique gravés). — La correction provinciale, ou l'ode de l'abbé Fréron, corrigée et remise en ode, par un Américain. — La convalescence du roi, célébrée à Saint-Cyr en présence de la reine (dialogue entre Philothée et Théotime, signé Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel). — Chanson à l'impromptu sur l'arrivée du roy à Paris, par un garçon parisien : (Si vous voulez savoir le nom de l'auteur [dit une note], d'un *Engard* ôtez les deux premières lettres, et ajoutez en place, Du seulement, vous trouverez son nom facilement). — Prières de Quarante Heures ordonnées par monseigneur l'archevêque de Paris le 3 mai 1844, pour demander à Dieu la prospérité des armes du roy (le nom roi figure dans toutes les prières de l'office).—Chanson nouvelle sur les conquestes de Sa Majesté Louis XV.— — Chanson en forme de dialogue entre la ville de Paris et les villes de Flandres. — Chanson sur le prisse te Menin, qui l'être compose par in ponne camrade souisse qui lui serfir pour france (entièrement imprimé selon cette orthographe).—Chanson qui l'être tout nouvellement noufeau, sur le marche te le maiçon tu roy, qui quittir le Flantre, compoce par un camarate qui l'être le même que l'autre. — L'École des amours grivois, opéra comique ballet, divertissement flamand en un acte, par F. D., L. G. et L. S. (musique). — Vers à l'occasion des conquêtes du roi(signés Bonneval). — A la reine, pour servir de passeport aux vers précédents. —Lettre d'un seigneur anglais, écrite de Paris à milord Clarktone, sur la maladie du roi (signée J. B..., D..., F...). — Chansons nouvelles sur la convalescence du roy et sur ses conquestes.

PUBLICATIONS NOUVELLES

526. CARNANDET. Tablettes historiques du département de la Haute-Marne. *Paris*, 1856 ; in-8 de 92 p. 2—50

Tiré à CINQUANTE exemplaires.

527. LEBER. Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur ou prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin. *Paris*, (*imp. de Ch. Lahure*), 1856; in-16, pap. de Hollande, br. 6—»

« Il étoit une fois un jongleur qui s'appeloit Tabarin.

Paris devint le théâtre de ses bouffonneries, et depuis le Pont-Neuf jusqu'au Pré-au-Clercs, il n'étoit bruit que de Tabarin.

On vit paroître sous son nom, un petit Recueil de drôleries qui se vendoit six sous tournois, et que nous payons aujourd'hui cinquante francs, par respect pour l'âge... et pour les drôleries.

Car il y a plus de deux cents ans que Tabarin faisoit gémir les presses des plus grosses cités du royaume.

On ne sauroit dire au juste combien d'éditions de ses œuvres pourrirent dans les mains des laquais et des harangères, auxquels elles étoient destinées. Quelques exemplaires, protégés par une fantaisie de bibliomanes, échappèrent aux souillures des halles et des antichambres. D'autres ne sont venus jusqu'à nous qu'après avoir subi les plus tristes conséquences de la popularité.

Mais, malgré la lèpre honteuse dont nous les vîmes couverts, il leur a suffi qu'un Simonnin, le thaumaturge des bouquins, n'ait pas un seul instant désespéré de leur salut, pour conserver leurs droits à nos plus tendres prédilections. Peu importe, d'ailleurs, le temps et le lieu de leur naissance ; quel qu'en soit l'éditeur ou le père, un peu plus un peu moins complets, ils vont prendre place dans ces armoires ruineuses qui ne s'ouvrent que pour des dorures, des images ou des vieilleries.

Ils ont pour eux l'autorité du *Manuel*, qui les recommande par cela seul qu'il en parle. Enfin le livre est rare, cher, cité ; partant on le vend, bon ou mauvais, pourvu qu'il soit beau.

Voilà, à peu près, tout ce que l'on sait de Tabarin et de ses œuvres.

J'ai cru avoir quelque chose de plus à en dire.

J'ai fait sur ce sujet un autre petit livre, qui n'est malheureusement ni

vieux ni crépi, mais dont la rareté originelle pourra lui tenir lieu de ces précieux avantages.

Il n'a été tiré qu'à quelques exemplaires; l'ouvrage n'est au fond qu'une bagatelle, et il coûte dix fois le prix d'un bon livre. Ou je me trompe fort, ou j'ai lu quelque part, dans *la Mode*, peut-être, que cette recommandation en vaut bien une autre. »

Telle est l'*Introduction* mise par l'auteur, en tête du petit volume; elle est ornée d'une charmante composition à mi-page, gravée sur bois par un artiste anglois.

Cette dissertation avoit été imprimée en 1835, à 35 exemplaires. La seconde édition, qui paroît aujourd'hui, a été corrigée et augmentée.

528. TALLEMANT DES RÉAUX. Les historiettes, troisième édition revue, corrigée et augmentée de commentaires historiques inédits par MM. Paulin Paris et de Monmerqué. 1856; in-8°. TOME V^e^..... 7 50

Voici le sommaire de quelques-unes des historiettes contenues dans ce volume :

Pierre Rangouze. — Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. — Scipion de Bersiaux, baron de Molins. — La présidente Perrot. — D'Ablancourt. — Le baron d'Auteuil. — Madame Coulon. — La présidente Lescalopier. — M. de Bernay et Vassé. — La Saulnier. — Le roy d'Éthiopie. — Isaac de Laffemas. — René Haudessens. — Prosper le Picard, sieur de Beaulieu. — L'estoille et saint Thomas. — L'esprit de Montmartre et Raconis. — Mme de Montandre. — Mme de Champré. — Mme d'Esquevilly. — Mme Cornuel. — Costar. — Le cardinal de Retz et la présidente de Pommereuil. — Bezons. — Salomon Virelade. — Mme de La Grille. — Ménage. — M. de Laval. — Sarrazin. — M. de Guise, petit-fils du Balafré. — Mme Dalot. — M. de Roquelaure. — Mme de Lesdiguières. — Le chevalier de Roquelaure. — Mme de Courcelles. — Mme de Choisy. — Champagne le coiffeur. — M. et Mme de Bregis. — Mme de Gondran, etc.

Ce volume contient en outre un APPENDICE comprenant :

Quinze lettres inédites de Laffemas et un fac-simile de l'écriture du cardinal de Retz.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; Boiteau d'Ambly; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, bibliophile; V. Cousin, de l'Académie françoise; Cuvillier-Fleury; Desbarreaux-Bernard, bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, bibliophile; Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; prince Augustin Galitzin; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Serge Poltoratzki; Rathery, bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; A. Teulet; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° d'Octobre de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

LA CHRONIQUE DU ROI LOUIS XI. — Note curieuse sur la première édition de ce livre, par Ap. Briquet. . 965
NOTICE SUR LE ROMAN DE GÉRARD DE ROUSSILLON, par Alfred de Terrebasse. 969
LE LIBRAIRE CAZIN, par Louis Paris. 988
A PROPOS DE TABARIN, par le Baron Ernouf. 990
ANALECTA-BIBLION, *Office de Pâques ou de la Ressurrection..., par Victor Luzarche*, par le prince Galitzin. 993
NOUVELLES. 997
CATALOGUE. — Livres anciens 999
— Publications nouvelles. 1018

LA CHRONIQUE DU ROI LOUIS XI.

NOTE CURIEUSE SUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE CE LIVRE.

Les Croniques du treschrétien et tresvictorieux Loys de Valoys feu roy de France que Dieu absolue unziesme de ce nom auecques plusieurs aultres aduentures aduenues, tant en ce royaulme de France comme es pays voisins depuis lan mil quatre cens lx. iusques en lan mil quatre cens quatre vingtz et trois inclusiuement. (*Sans lieu ni date*) ; pet. in-fol. goth. de 73 feuillets non chiffrés, à deux col. de 44 lignes.

Ce volume précieux paroît avoir été imprimé à *Lyon*, par *Michelet Topie de Pymont* et *Jacques Heremberk*, avec les mêmes caractères que le *Breydenbach* de 1488. C'est l'un des livres les plus importants et les plus rares de la série peu nombreuse de nos anciennes chroniques françoises.

« Ces chroniques ont été imprimées dans la 2e partie de la *Chronique Martinienne*. *Paris* (1500), in-fol. En suite de la *Chronique de Monstrelet*. *Paris*, 1512, in-fol. Dans les *Grandes Chroniques de France*, 3e édit. *Paris*, 1514, in-fol. ; et à la fin de l'*Histoire de France*, par Du Haillan. *Paris*, 1584, in-fol. Il y a quelques différences dans ces éditions, dont le commencement est imparfait. » (Le Long, *Bibl. hist. de la Fr.*). Le

P. Le Long auroit pu dire que toutes ces éditions sont incomplètes ou inexactes. Aussi, dans l'*Avis au Lecteur* de la meilleure édition séparée, 1620, in-8°, on lit cette phrase : *Je te donne cette Chronique, non à moitié, comme Du Haillan et quelques autres ont fait, mais entière et sans altération.*

Une ancienne édition, vers 1529, indique que l'auteur de cette chronique étoit un *greffier de l'Hôtel-de-Ville.* La Croix du Maine (p. 270 de sa *Bibliothèque*), Gabriel Naudé et Denys Godefroy appellent ce greffier Jean de Troyes, et d'autres Denys Hesselin. Cependant, l'auteur semble avoir appartenu à la maison de la princesse Jeanne de France, sœur de Louis XI et femme de Jean, duc de Bourbon; car, en rapportant sa mort, qui eut lieu l'an 1482, il l'appelle sa *très-redoutée dame.*

C'est dans l'édition de *Paris, Galiot Du Pré,* 1558, qu'on trouve pour la première fois le titre de *Chronique scandaleuse: Histoire de Louis XI, autrement dite* CHRONIQUE SCANDALEUSE. Sorel (*Bibl. franç.*, p. 338) écrit à ce sujet les observations suivantes : « Il y a une histoire de Louis XI qu'on dit avoir été faite par un greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Véritablement elle a du rapport à la conduite d'un tel auteur; c'est-à-dire d'un bon bourgeois qui parle naïvement. On y rencontre des remarques assez curieuses de ce qui s'est passé en ce temps-là. C'est proprement un journal comme le pouvoit faire un homme qui avoit connoissance de la surface des choses, sans pénétrer jamais jusqu'aux motifs et aux circonstances; si ce livre est appelé la *Chronique scandaleuse*, on n'en trouve pas le sujet. Nous ne savons en quoi est son scandale, car il ne s'étend en médisance contre aucun; il ne dit pas même toutes les vérités qu'il y avoit à dire du roi Louis XI. Il faut donc croire que ce sont les libraires qui lui ont donné ce titre de *scandaleux*, pour le faire valoir davantage. Mais, tel qu'il est, il peut servir à nous apprendre le succès de quelques affaires du siècle. » — Ce que dit Sorel sur le titre de *Chronique scandaleuse* est fort juste, car ce ne fut que dans l'édition de 1558 qu'on le lui donna, et il avoit été déjà imprimé plusieurs fois sans ce titre.

Ajoutons encore une appréciation fort importante de l'abbé Lebeuf, insérée dans son *Mémoire sur les Chroniques Martiniennes*. « Je ne crois pas, dit l'abbé Lebeuf, que personne jusqu'ici ait remarqué que la Chronique scandaleuse, et qu'on attribue à un greffier de l'Hôtel-de-Ville, n'est autre chose que la Chronique de S.-Denis, à laquelle ce greffier a donné un préambule de sa façon, dans lequel il avoue qu'il n'a pas été ordonné pour écrire des chroniques, que cela ne lui appartient pas, ni ne luy est permis. Ce préambule est suivi de petits faits qui ne sont pas dans les Chroniques de S.-Denis; lesquels joints avec deux ou trois autres parsemés dans le corps du livre, ne forment pas une feuille d'impression. *Tout le reste est des chroniques de S.-Denis, rédigées par Jean Castel.* »

De tout ce qui précède, surgit une grave question littéraire que je ne prétends pas résoudre, mais sur laquelle je me permettrai de donner mon opinion. L'auteur de la Chronique scandaleuse n'est-il qu'un plagiaire, ou plutôt les chroniqueurs en titre ont-ils adopté, pour faire suite aux Chroniques de S.-Denis, l'œuvre du greffier de l'Hôtel-de-Ville, en supprimant seulement le préambule et quelques faits qui ne convenoient pas à la gravité de l'histoire? A mon avis, la Chronique scandaleuse est l'histoire originale, et la Chronique de S.-Denis en reproduit la copie. L'abbé Lebeuf dit : *Tout le reste est des Chroniques de S.-Denis, rédigées par Jean Castel ;* mais, dans le cours de son *Mémoire*, il établit que Castel étoit mort vers 1475 ; ce chroniqueur n'a donc pu écrire l'histoire entière du règne de Louis XI. Il ajoute qu'*il est impossible de préciser jusqu'à quelle année il l'a poussée et de dire quel est celui qui l'a continuée.* De plus, dans une lettre adressée, en 1482, à l'abbé de S.-Denis, pour avoir les chroniques de cette abbaye, depuis leur commencement, Louis XI dit expressément qu'*après le trépas du dernier abbé de S.-Maur qui, en son vivant, avoit l'office de chroniqueur, toutes les chroniques qu'il avoit furent mises dans un coffre fermant à deux clefs et ledit coffre mis au trésor de l'abbaye de S.-Denis, lesquelles clefs ou l'une d'icelles*

sont à présent difficiles à recouvrer. D'après cette lettre, on voit bien que Castel avoit eu en sa possession les Chroniques de S.-Denis, mais rien ne prouve qu'il les ait continuées. J'ajouterai qu'il n'est pas probable que, pour composer sa chronique, le greffier de l'Hôtel-de-Ville ait pu avoir communication de ces manuscrits gardés avec tant de soin; on peut remarquer que le roi Louis XI ne pouvoit pas, lui-même, consulter ces chroniques en 1482, parce que les clefs du coffre qui les renfermoit étoient égarées ou perdues.

Il est plus naturel de croire que les rédacteurs des Chroniques de S.-Denis se sont emparés de la Chronique scandaleuse. En effet, les deux premières éditions des Chroniques de S.-Denis, 1476 et 1483, s'arrêtent à la mort de Charles VII. Ce n'est que la troisième édition, Paris, 1514, qui renferme le texte de la Chronique scandaleuse; mais celle-ci avoit été déjà imprimée vers 1488, dans la *Chronique Martinienne*, en 1500, et à la suite de la *Chronique de Monstrelet*, en 1512. Elle étoit donc devenue populaire avant 1514, et rien ne s'opposoit à ce qu'elle fût insérée dans les Grandes chroniques de France. On sait, au surplus, que cette partie des Chroniques de S.-Denis, est anonyme. Aussi le P. Le Long ne dit pas que les Chroniques de S.-Denis ont été copiées par le greffier de l'Hôtel-de-Ville, mais que la Chronique scandaleuse a été imprimée dans les grandes Chroniques de l'histoire de France. L'appréciation de Sorel se rapporte à l'Histoire de Louis XI, écrite par le greffier de l'Hôtel-de-Ville, et non pas aux Chroniques de S.-Denis. Le P. Menestrier, dans le t. II de sa *Bibl. curieuse*, dit : « Il n'y a rien de plus curieux que certains mémoires dressés par des personnes de qualité ou d'autres qui ont pris soin de marquer ce qui se passoit de leur temps et sous leurs yeux : tels sont les Mémoires d'un bourgeois de Paris, imprimés sous le titre de *Chronique scandaleuse.* » Ainsi, l'abbé Lebeuf auroit commis une erreur en confondant l'original avec la copie.

Si l'opinion que j'émets est exacte, le livre qui fait l'objet de cette notice acquiert une grande valeur. Car alors, ce n'est

pas seulement un exemplaire de la première édition de la Chronique scandaleuse, mais encore de la première édition d'une partie des Chroniques de S.-Denis (1). AP. BRIQUET.

NOTICE SUR LE ROMAN

DE

GÉRARD DE ROUSSILLON.

Girart, Ghérard ou Gérard de Roussillon fut, sans contredit, un des personnages les plus remarquables de son temps, puisque les trouvères du moyen âge se sont emparés de son nom, comme des noms de Charlemagne et de Roland, pour en faire le sujet de leurs chansons de Gestes. Mais, il faut l'avouer, les chroniques ont été si négligentes à son égard que son illustration historique n'est nullement en rapport avec sa renommée poétique.

Selon les romans métriques qui portent son nom, Gérard étoit fils de Drogon, frère de Doon de Nanteuil, de Beuves d'Aigremont, d'Aymon de Dordon, et oncle par conséquent de Maugis et des quatre fils d'Aymon. C'est un des membres les plus importants de cette dynastie fantastique qui figure avec tant d'éclat dans ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui l'*Épopée carlovingienne*. Outre la Bourgogne, Gérard possédoit la Gascogne, l'Auvergne, la Provence, les comtés de Narbonne, de Barcelone, et ressembloit plus enfin, par sa puissance, à un roi qu'à un simple feudataire. Il relevoit cependant de Charles Martel ou de Charles le Chauve, car les textes ne sont point d'accord sur le nom. Cette question nous semble très-secon-

(1) Cet exemplaire figure au n° 537 du catalogue de la présente livraison.

daire au point de vue du roman, puisque tout y révèle des idées et des mœurs contemporaines de l'époque de sa composition, c'est-à-dire du XIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, une rupture éclate entre le suzerain jaloux et l'orgueilleux vassal. A la suite d'une lutte de plusieurs années, remplie de combats et de négociations, mêlée de succès et de revers, Gérard finit par succomber. Il est défait à la bataille de Val-Béton, non moins célèbre dans les anciens Gestes que la bataille de Fontanet dans l'histoire, et c'est vainement qu'il cherche un asile derrière les murailles de son imprenable château de Roussillon, livré au roi par un traître de sénéchal. Proscrit, fugitif, il perd son cheval et jusqu'à son épée. Le romancier pousse l'effet des contrastes au point de montrer le puissant baron réduit à exercer pour vivre le métier de charbonnier (1). Il ne lui laisse pour toute consolation que le courage et le dévouement de Berthe, sa femme, dont le roman et l'histoire se sont disputé le noble caractère. Enfin, un retour de fortune permet à Gérard de recouvrer une partie de ses possessions, et de rentrer dans son château de Roussillon, où il meurt paisiblement, pendant un instant de trève que lui accorde son implacable adversaire.

Tel est, isolé de ses développements et réduit à ses données fondamentales, le roman provençal de Gérard de Roussillon, qui ne nous est connu que par l'analyse assez étendue qu'en a donnée M. Fauriel. Il nous seroit donc impossible d'entrer à ce sujet dans de plus amples détails, sans reproduire le texte même de son ouvrage, auquel nous préférons de renvoyer le

(1)..... Girard fu desconfis,
Et tantes fois sourpris de guerres
K'il en pierdi toute sa tiere,
Et furent si parent ocis,
Et il en wida le pais;
Si se gari com karbonniers
Li dus, ki tant ot esté fiers.

(*Chronique rimée de Philippe Mouskes*, écrivain du XIIIe siècle, publiée par le baron de Reiffenberg; *Bruxelles*, 1836, in-4°, p. 75.)

lecteur (1). Il résulte toutefois du rapprochement qu'il est permis de faire entre le roman en vers et le roman en prose, qu'ils proviennent tous les deux d'une source commune, mais que l'imagination, comme de raison, joue un rôle beaucoup plus considérable dans le premier que dans le second. Celui-ci, par exemple, loin de confondre Charles le Chauve avec Charles Martel, entre en matière par une exposition assez historique, et ne donne qu'une cause très-naturelle aux débats qui s'élèvent entre ce prince et son vassal. Il s'agit de la possession du comté de Sens. Charles le Chauve et Gérard ont épousé les deux filles du dernier comte; mais Berthe est l'aînée, et, en vertu de l'indivisibilité des fiefs, le comté tout entier appartient à son mari. Le roi prétend au contraire qu'à défaut d'hoirs masculins, le comté doit faire retour à la couronne, et ne propose pas même un accommodement. C'est une question de droit féodal, très-prosaïque sans doute, mais de la nature de celles qui se débattoient chaque jour, à cette époque, sur tous les points de la France.

Il n'en est point ainsi dans le roman métrique : Charles et Gérard ont aimé la même princesse, fille ou parente d'un empereur de Constantinople. Le comte auroit pu la disputer au prince, puisqu'il est l'amant préféré ; mais, par générosité et dans l'intérêt même de celle qu'il aime, il ne croit pas devoir la priver de la couronne impériale. Il consent à ce qu'elle épouse l'empereur, car c'est le titre que le trouvère donne à Charles Martel, et se résigne à prendre de son côté pour femme Berthe, la sœur de son amie.

Devenus beaux-frères de rivaux qu'ils étoient, Charles et

(1) *Histoire de la poésie provençale*, cours fait à la Faculté des lettres de Paris, par C. Fauriel, membre de l'Institut. Paris, 1846, 3 v. in-8°, t. III, p. 34.

Le roman de Gérard de Roussillon, provenant du fonds de Cangé, aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale, n° 7991, consiste en un ms. in-8° souvent altéré et quelquefois même illisible, auquel il manque plusieurs feuillets du commencement. Il contient néanmoins plus de huit mille vers de dix syllabes à rimes consécutives.

Gérard n'en vivent pas en meilleure intelligence; la jalousie envenime leurs rancunes politiques, et ne tarde pas à leur mettre les armes à la main. Ce rapprochement suffit pour caractériser les deux compositions et montrer combien l'une s'écarte encore plus que l'autre, nous ne dirons pas de l'histoire, mais des notions traditionnelles. Le château de Roussillon, auquel Gérard doit le surnom que lui donnent les romanciers, car de son temps les surnoms ou noms de familles n'étoient pas encore en usage, le château de Roussillon étoit en effet situé sur le mont Lassois, entre Châtillon-sur-Seine et Mussi-l'Évêque. On y voyoit au XIIIe siècle des restes de murailles et de tranchées, qui témoignoient de l'importance de cette construction féodale (1). Le lieu où le roi assigne jour de bataille à Gérard est en Bourgogne, dans la vallée de Béton ou de Béthune, « qui siet » entre Vezelay et Pierre-Perthuis. La rivière, « si remplie de sang humain qu'elle en yssit de son chanel, » est l'ancienne Chora ou Chorée, aujourd'hui la Cure, qui traverse en effet cette vallée. Les « sarcuz » ou cercueils de pierre, qui tombèrent si à propos du ciel pour servir aux chrétiens tués en cette bataille, ces cercueils se voyoient autrefois, au nombre de plus de deux mille, dans un village voisin, qui en a retenu le nom de Carré ou Quarré-les-Tombes, *a quadratis lapidibus*. L'accumulation de cette quantité de tombes sur un point isolé est un problème archéologique dont on voit que la tradition s'étoit chargée de donner le mot avant que les savants s'en fussent occupés (2).

Il est donc évident que le fond de l'action n'a pas été inventé,

(1) «.... Iciz mons est haut de régart, et est quarrez par mervillouse assise, en partie par nature et en partie fait par œuvre humaine. Les apparissances des murs et des tranchées demonstrent anquor apertement le grand et le fort habitement des hommes qui fu enqui. » (*Vies de Saints*, manuscrit du XIIIe siècle, cité par M. P. Paris; *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI, p. 104).

(2)..... *Conjectures sur un grand nombre de tombeaux qui se trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne*, par Moreau de Mautour; Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. III, p. 273.

et qu'il se rapporte aux fameuses guerres soutenues par Gérard contre Charles le Chauve, soit en Bourgogne, soit en Franche-Comté. Albéric, moine de Trois-Fontaines, qui compiloit sa chronique au XIIIe siècle, le dit en termes formels : « Ils se firent tant de mal l'un à l'autre, il périt tant de monde dans leurs sanglantes querelles, qu'en vérité ces longs démêlés ne finirent que faute de combattants ; cependant Gérard succomba et fut vaincu par Charles, comme les chansons héroïques en rendent témoignage (1). » Ces chansons héroïques se rapprochoient peut-être plus, à leur origine, de la vérité que les romans brodés sur elles par les auteurs des âges suivants. Pour ceux-ci, dont les œuvres seules nous restent, ils ont développé et embelli leur sujet, sans se préoccuper autrement des entorses qu'ils donnoient à l'histoire et à la chronologie. C'est ce que va démontrer la vie de Gérard, esquissée d'après les chroniques et les chartes.

Son père et sa mère, qu'il rappelle dans son testament, se nommoient Leuthard et Grimilde. Quelques généalogistes ont pris ce Leuthard pour un comte d'Alsace portant le même nom; mais il est plus probable que le père de Gérard était originaire de la Bourgogne et des environs de Châtillon-sur-Seine, où nous trouvons son fils en possession d'un vaste héritage. Élevé à la cour de Louis le Débonnaire, Gérard se signala par son attachement à cet infortuné monarque. Il fut même, selon Albéric de Trois-Fontaines, le principal médiateur de la réconciliation du père avec ses fils, l'an 834. En récompense de ses services, il reçut le gouvernement du comté de Paris, et cette ville s'étant trouvée comprise dans les limites du royaume que l'empereur venoit de former pour le plus jeune de ses enfants,

(1).... Tot et tanta detrimenta rerum et hominum alter intulisse creditur alteri, quousque nimia fatigatione per semetipsum tam longa concitatio se consumpsit; regi tamen Karolo cessisse Gerardum et victoriam ei concessisse perhibent. *Heroicæ Cantilenæ.* » (*Alberici monachi Trium-Fontium Chronicon* e manuscriptis nunc primum editum à G.-G. Leibnitio. Lipsiæ, 1698, in-4° p. 195, sub anno 866.)

Charles dit le Chauve, Gérard dut jurer fidélité à ce prince. Mais, après la mort de Louis le Débonnaire, il abandonna le parti de Charles pour embrasser celui de Lothaire, son frère aîné. Il joua un rôle très-actif dans les guerres entre ces deux princes; mais il y a lieu de croire qu'il se réconcilia avec Charles, puisqu'il obtint le comté de Bourges, dépendant de ses domaines d'Aquitaine. Son attachement pour l'empereur Lothaire l'emporta de nouveau, et il paroît qu'il laissa à des lieutenants le gouvernement du Berry pour accepter les fonctions plus importantes de comte de Bourgogne et de Provence : il ne faut pas oublier que ces deux noms se confondoient alors dans une commune signification pour désigner les pays anciennement occupés par les Bourguignons. Cette Bourgogne, toutefois, ne comprenoit plus la Bourgogne inférieure, dite duché de Bourgogne, que le traité de Verdun avoit distraite en faveur de Charles le Chauve. Gérard donc, en qualité de comte de Bourgogne et de comte de Provence, titres que lui confèrent indifféremment les chroniques (1), acheva de soumettre, au nom de Lothaire, la Provence agitée par la rébellion du comte Fulchrade.

Avant d'entrer dans le cloître où il devoit bientôt mourir, l'empereur le choisit pour tuteur ou gouverneur de son fils Charles, auquel étoient attribuées, sous la dénomination de royaume de Provence, les contrées renfermées entre les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, de Lyon à Marseille, y compris les diocèses de Viviers et d'Uzès, au delà de ce fleuve. Sa confiance ne fut point trompée, Gérard sut protéger l'enfant contre les emportements de ses frères, et assurer la couronne sur sa tête débile. Ce royaume lui dut son existence; il chassa les

(1).... Loup, abbé de Ferrières, dans une lettre qu'il adresse à Gérard, va jusqu'à lui donner le titre de duc : *Præcellentissimo duci Gherardo et clarissimæ conjugi ejus Berthæ, Lupus presentem et futuram salutem.* (Epist. 122.) Mais ce n'étoit sans doute qu'une courtoisie de sa part, puisque dans les actes officiels Gérard ne reçoit que le titre de comte, et une fois seulement le titre de comte et marquis.

Normands au delà de la Camargue, et, non moins redoutable aux ennemis du dedans qu'à ceux du dehors, il arrêta sous les murs de Mâcon Charles le Chauve, qui se disposoit à envahir les États de son neveu. Il suffisoit à tout, et les seigneurs provençaux s'apaisèrent à ce point, sous son vigoureux gouvernement, que les chartes nous montrent le comte Fulchrade lui-même au nombre des fidèles de Charles et des officiers de son palais (1). Ces chartes se plaisent à exprimer aussi l'affection du jeune prince envers le comte Gérard, qu'il appelle son parent, son gouverneur et son père nourricier; elles témoignent surtout des pieuses dispositions du gouverneur, qui n'intervient que pour solliciter la libéralité de son pupille en faveur des églises, et pour se dépouiller lui-même à leur profit (2).

La mort de Charles, emporté par un accès d'épilepsie en 863, sans laisser d'enfants, ne changea point la situation de Gérard. Louis et Lothaire furent d'accord en cela, qu'ils lui laissèrent le gouvernement entier des provinces qu'ils s'étoient âprement disputées. Engagés au loin dans des guerres et des affaires difficiles, ils s'en remirent à lui du soin de leurs intérêts, et les deux moitiés du royaume de Provence restèrent unies sous sa puissante main.

C'est à cette époque, et dans les années qui précédèrent 868, qu'il faut placer les fondations du monastère de Poutières (3) et de la célèbre abbaye de Vezelay, dues à la munificence de Gérard et de Berthe, sa femme. Déjà dans un âge avancé, ils n'avoient conservé qu'une fille, nommée Éva, qui s'associa généreusement à la disposition qu'ils faisoient d'une partie de

(1)... Diplome inédit de Charles, roi de Provence, publié par M. de Mas-Latrie dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. I, p. 491.

(2)..... *Diplomata Caroli, regis Provinciæ.* Historiens des Gaules, VIII, 396.

(3) *Pultariæ*, *monasterium Pultariense*, le monastère de Poultières, Pouthières, Poutières, aujourd'hui Pothières, village de la Côte-d'Or, canton de Châtillon-sur-Seine. L'orthographe de ce nom a beaucoup varié, et Poytiers, comme l'écrit notre romancier, représente sans doute la prononciation vulgaire du XVIe siècle.

leurs riches alleux en l'honneur de N.-S. Jésus-Christ, de la sainte Vierge, sa mère, et des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul.

L'acte de donation, le testament, comme on disoit alors, est souscrit par Gérard, sa femme et leur fille; mais il ne porte aucune date. Parmi les personnes recommandées aux prières et aux suffrages des deux monastères, figurent en première ligne et comme bienfaiteurs du comte l'empereur Louis le Débonnaire, l'impératrice Judith et même leur fils, le roi Charles alors régnant; viennent ensuite les noms de Lieuthard et de Grimilde, père et mère de Gérard, accompagnés immédiatement de ceux de Hugues et de Bava, qui nous semblent désigner le père et la mère de Berthe (1). C'est à ces renseignements succincts que se réduit ce que l'on sait de la famille des deux illustres époux; tout ce que les généalogistes et les historiens y ont ajouté ne repose que sur des conjectures.

La fondation de Vezelay fut confirmée, en 868, par un diplome de Charles le Chauve, souverain de cette partie de la Bourgogne où étoient situés les deux monastères. Gérard y est appelé son très-cher et très-aimé comte (2); mais, en dehors de ces formules officielles, il laissoit déjà percer son inimitié contre l'adversaire constant de ses ambitieux projets. Le bruit s'étant même répandu que Charles menaçoit d'envahir les abbayes qu'il venoit de fonder, Gérard crut devoir en écrire au célèbre Hincmar, avec lequel il entretenoit d'anciennes relations. Dans cette lettre, dont l'extrait seul nous a été conservé par Frodoard (3), le comte disoit au prélat que si les biens qu'il possédoit en France lui étoient enlevés par le roi, il se

(1) « In nomine sanctuæ et individuæ Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sanctis. Incipit instrumentum seu testamentum Gerardi comitis, fundatoris monasteriorum, videlicet Pultariensis et Vizeliacencis, etc. » (*Historia Vizeliacensis monasterii duodecimo seculo agressa et absoluta.* Apud *Spicilegium* Lucæ d'Achery, ex nova editione. *Parisiis*, 1723, 3 vol. in-fol., t. II, p. 496).

(2) « Carissimus valdeque amantissimus nobis Gerardus illuster Comes. » (*Diploma Karoli Calvi pro Viziliacense cœnobio*, Hist. des Gaules, VIII, 608.)

(3) *Frodoardi Historia Remensis ecclesiæ*, lib. III, c. XXVI.

verroit forcé de s'en dédommager sur les biens de France, situés dans son pays. Il entendoit par-là les biens connus sous le nom de patrimoine de Saint-Remi, que l'église de Reims possédoit en Provence, sur le territoire de l'antique Glanum (1). Certain du crédit de l'archevêque auprès de Charles, Gérard le conjuroit d'employer son ministère pour prévenir des excès qui provoqueroient de pareilles représailles.

Hincmar lui répondit, avec la circonspection d'un homme d'église et de cour, que rien ne pouvoit justifier l'envahissement des biens ecclésiastiques, mais que si quelqu'un avoit cet audace, il s'en affligeroit moins pour lui-même que pour l'usurpateur. Quant à des remontrances, il se seroit bien gardé d'en fatiguer son seigneur sur de vains bruits; mais qu'après ce qu'il venoit d'apprendre d'une personne aussi digne de foi, il n'hésiteroit pas à remplir les devoirs sacrés de son ministère. A l'embarras de cette réponse, il est facile de conjecturer que les dispositions hostiles du roi n'étoient point un secret pour Hincmar; elles ne tardèrent pas à se manifester.

Nous avons supposé, avec les meilleurs critiques, que Gérard, comte de Provence, étoit le même personnage que Gérard, comte de Bourges ou du Berry. L'absence des noms propres, qui n'étoient point en usage, comme nous l'avons déjà dit, laisse une grande obscurité dans l'histoire de cette époque. Les noms eux-mêmes étant peu variés, il devient souvent impossible de se reconnoître au milieu des nombreux Gérard, Bernard et autres homonymes que citent pêle-mêle les chroniqueurs, sans autre désignation. Quoi qu'il en soit, l'identité du comte de Provence et de Bourges nous a paru suffisamment démontrée par la haine de Charles le Chauve envers l'un et l'autre.

Egfred ou Acfrid, seigneur déjà riche et puissant, alla trou-

(1) Ces biens avaient été donnés à saint Remi, évêque de Reims, par un nommé Bénédictus, dont il avait exorcisé la fille. Il en est question dans son testament de l'an 530, et c'est à partir de cette époque, sans doute, que l'ancien nom de Glanum s'est changé en celui de saint Remi.

(*Testamentum sancti Reminigii Remorum episcopi*; Archives administratives de la ville de Reims, par P. Varin, t. I p. 7.)

ver ce prince et acheta de lui, à beaux deniers, le comté de Bourges jusqu'alors tenu par Gérard. Dépouillé sans avoir été accusé ni même entendu, celui-ci résista. Acfrid, muni du diplome royal, se dirigeoit vers Bourges, lorsqu'il fut rencontré et cerné dans un village par les hommes de son compétiteur. Ils mirent le feu à la maison où il s'étoit réfugié, et, l'ayant contraint d'en sortir, lui coupèrent la tête et jetèrent dans les flammes son cadavre mutilé. A la nouvelle de cet attentat, Charles entra dans le Berry. Tout fut abandonné à la fureur du soldat, personnes et choses; enfin, les ravages furent tels, qu'au témoignage de l'annaliste Saint-Bertin, la langue seroit impuissante à les raconter (1). Cette expédition n'eut d'autres résultats que d'affamer et de dépeupler le pays de Bourges, d'où Gérard et ses hommes ne purent être chassés. Le texte même des chroniques laisse supposer que le comte ne figura pas en personne dans cette campagne; mais les deux adversaires ne devoient pas tarder à se rencontrer face à face.

Lothaire II étant mort misérablement en Italie, le 6 août 869, sans postérité légitime, Charles profita des embarras au milieu desquels se trouvoit son frère et son héritier, l'empereur Louis, pour s'emparer de sa succession. Il alla se faire couronner à Metz en qualité de successeur du feu roi, et se rendit maître du pays jusqu'à Aix-la-Chapelle. Vainement l'empereur et le pape lui firent-ils représenter, par des envoyés et des légats, l'injustice de sa conduite, il ne s'inquiéta nullement de leurs réclamations; il ne fut sensible qu'à celles de son frère, le roi de Germanie. Louis, jaloux d'avoir part à la succession de Lothaire, menaça Charles de lui déclarer la guerre, s'il ne consentoit immédiatement au partage des États dont il prétendoit s'emparer pour lui seul. Il n'y avoit pas moyen de repousser une ouverture faite en termes pareils, et, les deux frères s'étant réunis aux environs d'Aix-la-Chapelle, cette indigne spoliation

(1).... *Sancti vel Hincmari Remensis Annales, ann. 867-868.* — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, t. I, p. 476.

fut consommée le 8 août 870. Les pays situés le long du Rhin échurent en partage à Louis le Germanique, et Charles eut dans son lot les contrées qu'arrosent la Saône et le Rhône.

La fidélité héréditaire de Gérard ne se démentit point en cette circonstance. Il s'efforça de conserver à l'empereur absent l'héritage de son frère; mais tout porte à croire que les années avoient affaibli son bras, et qu'il fut abandonné des principaux seigneurs, fatigués de sa longue suprématie. Charles entra sans coup férir dans Lyon, et, poursuivant Gérard jusqu'en Franche-Comté, il l'obligea de se renfermer dans son château-fort de Grimon, aux environs de Poligny. La tradition ajoute que le comte essaya de traiter avec le roi, mais que, ses propositions ayant été rejetées, il fut contraint par la famine d'abandonner cette inexpugnable position pour se retirer dans les montagnes du Jura. Il tâcha de s'y maintenir en attendant les secours que lui faisoit espérer l'empereur; mais atteint par les troupes de Charles, auprès de Pontarlier, entre le Doubs et le Drugeon, il fut complétement battu et mis en déroute. La mémoire de ce désastre s'est longtemps conservée en Franche-Comté, comme le témoignent ces vieilles rimes :

« Entre le Doubs et le Drugeon
« Périt Gérard de Roussillon (1). »

A la suite de cette défaite, où pourtant il ne périt pas, Gérard fut contraint de se réfugier dans un autre de ses châteaux dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Le vainqueur marcha sur Vienne; mais le comte avoit confié la défense de cette ville à Berthe, sa femme, et derrière les remparts romains se trouvoit une âme romaine. Rien ne l'intimida, ni la dévastation de la

1 .... Une autre version porte :

« Autour de Dal et Daliron
« De Vendemaur et Montbaston
« Perit Gérard de Roussillon. »

« Ce sont lieux en la Franche-Comté, au diocèse de Bezançon. » (La *Bibliothèque historiale* de Nicolas Vignier, t. II, p. 477.)

campagne, ni l'incendie des faubourgs. Il fallut former un siége en règle, et, au bout de deux mois d'attaques infructueuses, Charles comprit qu'il devoit avoir recours à d'autres moyens. L'or et la trahison pénétrèrent dans la place, et Berthe ne vit bientôt autour d'elle que des gens séduits ou vendus. Instruit à temps par un message de l'extrémité à laquelle sa femme étoit réduite, Gérard accourut et subit les conditions de Charles, qui entra dans Vienne la veille du jour de Noël de l'an 870. Après avoir exigé du comte des otages pour gage de la reddition des forteresses qu'il occupoit encore, le roi lui donna trois grands bateaux et permit qu'il s'embarquât sur le Rhône avec Berthe et tous les effets mobiliers qui lui appartenoient (1). Boson, beau-frère de Charles le Chauve, obtint le gouvernement de Vienne, et le même jour vit finir et commencer deux grandes fortunes.

Trompé par une homonymie fortuite, ou plutôt entraîné par la passion de rapporter tout au pays dont il écrivoit l'histoire, Chorier a prétendu que Gérard s'étoit retiré à Roussillon, petite ville du Dauphiné « dont il auroit tiré son surnom (2). » C'est une erreur. Il est vrai que, deux siècles plus tard, il s'éleva dans le Viennois une famille puissante dont Roussillon fut le principal manoir. Rien autre n'aûtorise la conjecture de Chorier, et, si le nom de Gérard se montre assez souvent dans la généalogie des seigneurs de Roussillon, en Dauphiné, il faut en conclure seulement que ces artifices de la vanité nobiliaire ne sont pas d'invention moderne. Le Dauphiné, la Provence, le Bugey ont eu leurs châteaux de Roussillon; mais la tradition, l'histoire et les romans s'accordent pour placer en Bourgogne celui auquel le célèbre adversaire de Charles le Chauve doit le surnom que la postérité lui a donné.

(1).... Et tribus navibus Gerardo datis, per Rhodanum cum sua uxore Berta et mobilibus suis, a Vienna permisit abscedere, et ipsam Viennam Bosoni fratri uxoris suæ commisit Carolus. (*Hincmari Remensis Annales*; op. laud., p. 491).

(2)... *Histoire générale du Dauphiné* par Nicolas Chorier. Grenoble, 1661, in-fol., p. 683.

Les chroniques disent que Gérard mourut dans la ville d'Avignon, dont il auroit conservé la possession (1); d'autres assurent qu'il termina ses jours au château de Roussillon. Toujours est-il que c'est dans l'abbaye de Poutières ou Pothières, fondée par lui au pied du mont Lassois, sur les bords de la Seine, qu'il avoit fait préparer son tombeau et celui de sa femme. Ce monument, d'une rare magnificence, eut beaucoup à souffrir de l'incendie qui dévora le monastère vers la fin du XIe siècle.

Un évêque de Langres, jaloux de l'immunité des moines qui, d'après le vœu de leur fondateur, relevoient immédiatement de Rome, ne trouva pas d'autre moyen pour les réduire à son obédience que de mettre le feu à la ville et à l'église. Ce que raconte à cet égard le roman est entièrement conforme à l'histoire. L'évêque Rainard, de la maison des comtes de Bar, qui s'étoit abandonné à cette indigne vengeance, fut en effet excommunié sur les plaintes d'Humbert, abbé de Poutières, et n'obtint sa grâce du pape Alexandre II, qu'en s'engageant à réparer les désastres dont il étoit l'auteur (2). Toutefois, les tables et les colonnettes de marbre qu'avoit épargnées l'incendie, excitèrent encore l'admiration des deux voyageurs bénédictins qui visitèrent l'église au commencement de l'autre siècle (3). Ils nous ont conservé les épitaphes qui se lisoient sur les tombes de Gérard, de Berthe et de leur fils Thierry. Nous ne rapporterons pas les deux premières, qui, toutes modernes, fixent la mort des deux fondateurs de Poutières à l'an 890, tandis qu'il paroît certain que Gérard n'existoit plus en 879. Il est appelé « comte de bonne mémoire » et « ci-devant comte » dans plusieurs lettres de cette année, adressées par le pape Jean VIII,

(1) «... Illustris comes Girardus, fundator hujus loci, obiit apud Avinionem civitatem suam. » *Chronicon Vezeliacense. Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum Philippi Labbei*, t. I, p. 394).

(2) ..... *Gallia Christiana nova*, t. IV, p. 561 et 725.

(3) *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (Doms Martène et Durand), (Paris, 1717, in-4°, p. 105).

soit aux religieux de Poutières, soit à Hugues l'abbé et au comte. Boson (1).

Au surplus, on se contentoit souvent à cette époque d'inscrire dans les nécrologes et sur les tombeaux la date du mois, sans y joindre celle de l'année. L'épitaphe du jeune Thierry, dont le style et la forme attestent l'exécution primitive, nous en fournit la preuve :

FRANCIA QUEM LUGDUNUS FLUMINE SACRO
DILUIT ET CHRISTO PARTICIPARE DEDIT
THEODRICUM INNOCUUM RETINET HIC URNA SEPULTUM
QUEM DURA EX IPSIS MORS TULIT UBERIBUS
NEC TAMEN IN MORTIS POTERIT CONSISTERE REGNO
QUEM VITÆ ÆTERNÆ FONS SACER EXHIBUIT
GERMINE PRÆCLARO CLARIS NATALIBUS ORTUS
VIX ANNI UNIUS TRANSIERAT SPATIUM
SED CHRISTI IN REGNO (2) ÆTERNOS ILLE OBTINET ANNOS
ATQUE AGNUM NIVEUM CANDIDUS INSEQUITUR
DEPONAT LACRIMAS PIETAS JAM SANCTA PARENTUM
PRÆMISSUM STUDEAT PIGNUS AD ASTRA SEQUI
ABSTULIT HUNC TERRIS OCTIMBRIS CONCITA MENSIS
QUINTA DIES CELSO RESTITUIT QUE DEO

Cette inscription est empreinte de la profonde douleur des parents que précédoit au tombeau leur enfant, à peine âgé d'un peu plus d'un an. Elle nous apprend la noble origine de Thierry, né dans le pays qui commençoit à porter le nom de France, son baptême à Lyon, et enfin sa mort, arrivée le 5 d'un mois d'octobre dont elle ne rappelle pas l'année.

Il ne faut pas s'étonner de voir ici, comme sur un grand nombre d'épitaphes du moyen âge, la date seule du jour indiquée, tandis que celle de l'année est omise. Le but essentiel des épitaphes n'étoit point, dans ces temps de ferveur, de conserver à la postérité la mémoire du défunt, mais de recomman-

(1) Manfi, *Consiliorum amplissima collectio*, t. XVII, 158.

(2) Ces mots IN REGNO, qui avoient été emportés par la fracture du marbre, ont été fort heureusement restitués par Mabillon ; en effet, le demi-jambage que l'on remarque, sur le fac-simile de M. Mignard, devant la syllabe NO, ne peut être que le reste d'un G, le trait vertical par lequel se termine la panse inférieure de cette lettre, comme le mot PIGNUS de ce même fac-simile nous en fournit un exemple.

der son âme aux prières de l'Église. Il suffisoit donc de fixer sur la pierre, avec la date du jour du mois où il étoit décédé, celle de l'anniversaire auquel lui donnoient droit ses mérites ou ses fondations. La date de l'année n'étoit qu'une superfluité que l'on pouvoit à volonté omettre ou ajouter, sans que la pieuse échéance en fût en rien affectée.

Nous apprenons d'une récente publication que la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine conserve un fragment de marbre provenant de Poutières, et sur lequel se retrouve une partie des sept derniers vers de cette épitaphe (1). Le soin qu'a pris l'auteur de donner un *fac-simile* de ses lignes tronquées, ne permet pas de douter qu'elles n'appartiennent à l'inscription reproduite, quoique avec moins d'exactitude, par les voyageurs bénédictins. Il n'y a pas à s'y méprendre : ce fragment, composé de capitales romanes dont quelques-unes enveloppent les autres ou s'enlacent entre elles, nous offre un des spécimens les plus remarquables de l'épigraphie monumentale du IXe siècle. M. Mignard seulement a eu tort de se flatter qu'il avoit le premier achevé de déchiffrer cette épitaphe, laissée incomplète par Doms Martène et Durand : elle figuroit depuis longtemps, et sans la moindre lacune, dans les *Annales bénédictines de Mabillon* (2).

Quoi qu'il en soit, le travail de ce zélé Bourguignon renferme des indications précieuses. Il se recommande entre autres par l'analyse d'un manuscrit de l'hospice de Beaune, qui contient une légende ou histoire de Gérard de Roussillon, traduite sur un ancien texte latin dont elle cite quelques passages. Cette histoire, autant qu'il nous est permis d'en juger, a servi de type a notre roman imprimé. Elle entre, il est vrai,

(1) .... *Histoire et légende concernant le pays de la Montagne ou le Châtillonnais*, par Mignard, membre correspondant du ministère de l'Instruction publique et de plusieurs académies, Paris, 1853, in-8° de 40 p., accompagné d'un fac-simile, que nous avons reproduit ici, au quart de l'original, et de manière qu'il ne fût pas permis de confondre la partie de l'inscription empruntée au fragment avec la restitution qui la complète.

(2) *Annales ordinis sancti Benedicti*. Lutetiæ-Paris., 1703-1739, 6 vol. in-fol., t. III, lib. XXXVI, c. LXXIV.

dans des détails plus étendus et circonstanciés; mais on sait que les premiers romans, livrés à l'impression, ne sont pour la plupart que des espèces d'abrégés des manuscrits. Du moment où elles s'adressèrent au vulgaire des lecteurs, on s'empressa de réduire ces longues et interminables histoires à de justes volumes, qui, marchant droit aux faits, ne laissoient plus l'attention s'égarer ou se perdre en chemin. Durant l'époque où il gouverna le royaume de Provence, Gérard résidoit ordinairement à Lyon ou à Vienne. Nous venons de voir qu'il fit baptiser son fils dans la première de ces deux villes, et que les solides murailles de la seconde furent le dernier espoir de sa fortune expirante. Plusieurs chartes attestent sa généreuse piété envers les églises de Lyon et de Vienne, qui lui furent redevables de donations et de restitutions importantes (1); mais il est à regretter que le temps n'ait pas épargné la précieuse offrande de Berthe, sa femme, à saint Remi, archevêque de Lyon. C'était une nappe d'autel, brodée de sa main, et qui subsistoit encore à la fin du XVIIe siècle, dans le trésor de l'église Saint-Étienne, unie à celle de Saint-Jean. Le milieu de cet ornement étoit occupé par la figure de l'Agneau sans tache, accompagné des deux lettres A et Ω, et tout autour se lisoient, disposés de différentes manières et tissus de fils d'or, seize vers latins, dont trois rappellent le nom de la donatrice et du donataire :

AGNE DEI MUNDI QUI CRIMINA DIRA TULISTI
TU NOSTRI MISERANS CUNCTOS ABSOLVE REATUS
HIC PANIS VIVUS CELESTIS QUE ESCA PARATUR
ET CRUOR ILLE SACER QUI CHRISTI EX CARNE CUCURRIT
SUMAT PERPETUAM PRO FACTO BERTA CORONAM
HÆC CUJUS STUDIO PALLA HOC EFFULGURAT AURO
REMIGIUS PRÆSUL CHRISTO PER SÆCULA VIVAT
EXUTUS VITIIS CULPARUM ET TABE PIATUS
HOSTIA VIVA DEO SANCTAQUE IN CORPORE FACTUS
CUI DEUS OMNIPOTENS QUOTIENS HÆC LIBA SACRABIT
CONCEDAT VENIAM, TANTOQUE IN MUNERE PARTEM
ATQUE SUIS SANCTUS SOCIET POST FUNERA MORTIS
QUI CUPIT HOC EPULUM SANCTUMQUE HAURIRE CRUOREM
SE PRIUS INSPICIAT, CORDISQUE SECRETA REVOLVAT
ET QUIDQUID TETRUM CONSPEXERIT ET MACULOSUM
DILVAT OFFENSUS OMNES RELAXET ET IRAS

(1) Il faut joindre aux diplomes de Charles, roi de Provence, déjà cités

« Cette nappe, dit l'historien de La Mure, paroît encore maintenant fort belle, quoiqu'elle ressente bien le vieux temps... et semble encore aujourd'hui de mesure pour l'autel de cette même église (1). » Quelques années plus tard, elle auroit, on ne sait comment, disparu du trésor de l'église métropolitaine, où le P. Menestrier la fit vainement rechercher (2). Il n'y a pas lieu de s'en étonner, après l'accusation que les bénédictins ont portée contre les chanoines comtes de Saint-Jean de Lyon, d'avoir vendu jusqu'aux manuscrits dont la piété des siècles avoit enrichi leurs archives (3).

De La Mure ajoute que : « Les documents de l'église de Saint-Étienne apprennent que ce fut du temps de Charles, roi de Bourgogne, que cette nappe riche et curieuse fut offerte et donnée à saint Remi, le 8 des ides de novembre, par Berthe, qui ne prend que le simple titre de comtesse, *Comitissa.* » Cet historien, le P. Menestrier et tous ceux qui sont venus à leur suite, n'ont pas mis en doute que cette comtesse Berthe ne fût la fille de Pépin, roi d'Aquitaine, fils puîné de l'empereur Louis le Débonnaire. C'est encore au nom multiple de Gérard qu'il faut renvoyer cette erreur. Les chroniques parlent en effet d'un comte Gérard, gendre de Pépin, premier du nom, roi d'Aquitaine ; mais ce Gérard étoit comte d'Auvergne, et il fut tué, en 841, à la bataille de Fontanet (4). Si Berthe eût appartenu à la race impériale, les monuments dans lesquels paroît son nom n'eussent pas oublié de révéler cette illustration par quelque

un autre diplome du roi Lothaire, donné au château de Mantaille la huitième année de son règne, et dans lequel, à la prière de l'archevêque Adon et du comte Gérard, il restitue plusieurs églises à Milan, abbé de Saint-Pierre de Vienne. (Chorier, État politique du Dauphiné, t. II, p. 355.)

(1) *Histoire ecclésiastique du diocese de Lyon*, à Lyon, 1671, in-4°, p. 298.

(2) *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, Lyon, 1696, in-fol., p. 238.

(3).... « Varia Lugduni collapsa monasteria aut seculari veste donata, et codices mss. a canonicis, quos comites vocant, proh dolor! licitos. » (Préface du xe vol. des *Historiens des Gaules*, p. 47.)

(4) V. la note de Baluze sur la xxviiie épître de Loup, abbé de Ferrières, *Servi Lupi opera*, 1710, in-8°.

épithète spéciale. C'étoit le style vulgaire d'une époque où la naissance constituoit une valeur trop réelle pour que l'on négligeât de la rappeler. Les historiens modernes l'emportent donc à cet égard sur les anciens romanciers, qui ne lui donnent pour père qu'un simple comte de Sens, nommé Hue ou Hugon. Quoi qu'il en soit, la famille de Gérard et de Berthe s'éteignit avec eux, ou du moins avec leur fille Eva, dont la destinée est restée inconnue. C'est l'opinion formelle de nos principaux historiens, et nous ne citerons que pour mémoire celle des généalogistes qui donnent pour mari à cette princesse un Michel de Chaugy, auteur présumé de la maison connue beaucoup plus tard en Bourgogne sous le nom de Chaugy-de-Roussillon (1).

Le volume que nous réimprimons passe pour unique, ou du moins M. Brunet n'en a pas vu d'autre. C'est le même que celui qu'il a décrit dans le *Manuel du Libraire*, et qui lui paroît avoir été rédigé et imprimé vers le commencement du XVIe siècle. Il est de format petit in-4°, et se compose de trente-six feuillets, à longues lignes, caractères gothiques, sans pagination, signatures A — I. Le titre est orné d'une gravure sur bois, reproduite dans cette édition, et au-dessous de laquelle se lit :

« On les vend à Lyon au pres de Notre-Dame de Confort cheulx Olivier Arnoullet.

Le volume se termine par cette souscription :

Cy-finist l'hystoire de monseigneur Gérard de Roussillon, jadis duc et comte de Bourgongne et d'Acquitaine. Imprimé nouvellement à Lyon par Olivier Arnoullet.

« L'édition de Lyon, dit l'exact et judicieux auteur du *Manuel du Libraire*, est si rare qu'aucun bibliographe, que nous sachions, n'en a fait mention ; elle nous a été obligeam-

(1)... La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. IV, p. 383.

ment communiquée par feu M. de Pina, ancien maire de Grenoble (1).

Nous ajouterons qu'après la mort de l'homme distingué auquel il avoit appartenu, ce volume, confondu parmi beaucoup d'autres, fut vendu sans être même catalogué, et tomba dans le lot d'un libraire de Grenoble. Celui-ci consentit, moyennant un certain bénéfice, à le céder à M. H. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble, d'autant plus empressé et jaloux d'enrichir la bibliothèque confiée à ses soins, de cette rareté, qu'il en connaissoit toute la valeur.

Cette réimpression, dont il nous semble qu'aucun des maîtres de l'ancienne typographie de Lyon ne désavoueroit ni la forme ni l'exécution, a été soigneusement collationnée sur l'original, qu'elle reproduit avec une rigoureuse fidélité.

Nous n'avons pris d'autre liberté, pour rendre le texte lisible, que d'y ajouter des apostrophes, des accents, quelques points et quelques virgules; d'y substituer des capitales pour les noms propres aux lettres de bas de casse, et enfin d'y remplacer par des mots pleins et complets cette tachygraphie barbare qui rend si pénible la lecture des premières productions de l'imprimerie (2).

ALFRED DE TERREBASSE.

(1) Jean-François-Calixte de Pina, marquis de Saint-Didier, député de l'Isère sous la Restauration, né à Grenoble, et mort dans cette ville le 1er août 1842, a laissé plusieurs opuscules sur la numismatique et un précieux médaillier, acquis par la ville de Grenoble.

(2) Voir le n° 563, à la fin du catalogue de la présente livraison.

LE LIBRAIRE CAZIN.

La bibliographie offre peu de renseignements sur la boutique du sieur Cazin, libraire, place Royale, à Reims, dont les jolis in-32 ont mis si fort à la mode les romans licencieux, les vers musqués, la petite littérature de ruelle de la fin du XVIIIe siècle. Il est certain cependant que ce célèbre bibliopole étoit de Reims, et qu'il y tenoit officine de livres suspects ou prohibés. Sa grande célébrité, comme éditeur de ces livres au papier bleuâtre, aux vignettes de Cochin, d'Eisen et de Marillier, aux reliures coquettes en veau fauve et à tranches dorées, commença à Reims; mais les sévérités de la justice ne tardèrent point à le décourager de la ville du sacre. Voici une pièce curieuse pour la bibliographie et qui témoigne en faveur de notre dire; nous l'avons retrouvée dans les paperasses de M. Dessain de Chevrières, en son vivant procureur du roi de Reims.

Extrait des registres du Conseil d'État.

« Le Roy étant informé que Hubert Cazin, marchand libraire à Reims, est dans l'habitude de se charger de livres prohibés aussi mauvais que dangereux, ce qui est constaté par deux procès-verbaux du même jour quatorze de ce mois, faits par le commissaire Chénon, en présence du sieur d'Hémery, l'un des inspecteurs de la libraire; Sa Majesté reconnaissant combien il est intéressant de faire cesser de pareils abus, et de punir ledit Cazin; ouï le rapport et tout considéré, le Roy étant en son conseil, de l'avis de M. le vice-chancelier, a destitué et destitue ledit Hubert Cazin de la qualité de marchand-libraire, lui fait

très-expresses inhibitions et défenses de faire à l'avenir, à compter du jour de la signification qui lui sera faite du présent arrêt, le commerce de livres, directement ni indirectement; ordonne que les livres saisis chez ledit Cazin seront portés à la chambre syndicale pour y être mis au pilon; et pour, par ledit Cazin, être contrevenu aux règlements, le condamne, Sa Majesté, en trois mille livres d'amende; enjoint au sieur lieutenant-général de police de la ville de Paris, et au sieur commissaire départi en la généralité de Champagne, chacun en ce qui peut le regarder, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, qui sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera, et transcrit sur les registres des Chambres syndicales du royaume. Fait au conseil d'État du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-huit décembre mil sept cent soixante-quatre. » Signé BERTIN.

Malgré cet arrêt, dont sans doute Cazin s'étoit relevé, nous le revoyons encore marchand-libraire à Reims en 1773. La collection d'autographes de la Bibliothèque de la ville possède une pétition qu'il adressa en cette qualité au conseil des échevins pour obtenir une concession d'eau au profit d'une brasserie qu'exploitoit son beau-père, Duhamel de Soissons, rue du Marc, en la maison de Me Gerbault, procureur.

Nous ne pouvons déterminer l'époque de son départ de Reims : nous supposons que ses démêlés avec la justice n'étoient point à leur terme, et que ses plus célèbres publications, celles datées de 1776 à 1786, et qui parurent sous la rubrique de Paris, Londres, Genève, Venise, La Haye, etc., sont postérieures à son séjour à Reims. L'imprimeur Pierrard de Reims, parvis Notre-Dame, no 5, a publié, en 1793, sur une feuille in-4°, le catalogue des petits formats de Cazin, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, no 31, à Paris; après ce titre se lit cette note : « Cette jolie collection contient plus de 350 volumes en beau papier, belle impression, belles gravures. Tous les ouvrages se vendent séparément; on donnera tous les ans quinze à dix-huit volumes. Cette collection deviendra précieuse, tant par le choix

des ouvrages que par la beauté des éditions. » Ce catalogue, qui ne donne pas les prix, se tait également sur la rubrique de chaque volume, en telle sorte qu'on ne peut juger ni du mérite, ni de la rareté d'aucun. Il est certain que les trois quarts de ces volumes ne sont pas de Cazin ; mais la similitude de papier, de format, de vignettes et de reliure, fait admettre dans cette collection ce qui est l'œuvre d'autres libraires ou imprimeurs. Généralement les volumes les plus recherchés sont ceux qui portent le nom de H. Cazin ; mais ils sont en trop petit nombre pour que beaucoup d'autres ne soient également de notre bibliopole. Il faut s'attacher de préférence aux éditions qui portent les millésimes 1777 à 1782. Qu'elles soient de Londres, de Genève ou d'autres villes, il seroit d'un bon bibliophile rémois de chercher à distinguer et à réunir tout ce qui est véritablement l'œuvre de Cazin. Il y a du reste un travail sur ce célèbre libraire, et ce que nous en disons ici ne peut servir que de préambule (1). LOUIS PARIS.

(1) Voir la *Remensiana*, par M. Louis Paris, in-32, en vente chez Techener. Prix : 3 fr.

CORRESPONDANCE.

A PROPOS DE TABARIN.

Je lis dans la réimpression de la curieuse *Biographie Tabarinique* de M. Leber (1) qu'à partir de l'année 1625, on perd complétement la trace du célèbre farceur de la place Dau-

(1) *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur.....* (Voyez le n° 527, p. 963, de la livraison précédente.)

phine « soit qu'il eût fait vers cette époque une absence trop prolongée, *soit qu'une catastrophe eût terminé le cours d'une si belle vie.* » Cette dernière conjecture est confirmée par le témoignage d'un écrivain dont M. Leber semble n'avoir pas eu connoissance. Cet écrivain est D. Martin, auteur d'un livre publié à Strasbourg en 1637, dix ans tout au plus après la mort de Tabarin. Il nous apprend que notre illustre bouffon, enrichi en peu d'années par son facétieux commerce, s'étoit retiré dans une terre qu'il avoit achetée dans les environs de Paris; qu'il s'y attira la haine de plusieurs hobereaux, ses voisins, indignés de voir ce bateleur parvenu se poser comme leur égal, et qu'enfin il fut tué par eux dans une dispute de chasse. Ces détails ont été reproduits plus d'un siècle après par Dupuys-Demportes, dans son *Histoire du Pont-Neuf*, publiée en 1750, et rappelée au bout d'un autre siècle par M. Ed. Fournier, dans ses notes sur la réimpression récente des *Caquets de l'accouchée* (p. 252). J'avoue à ma honte que je connoissois de nom seulement l'ouvrage de M. Dupuys-Demportes, et pas du tout celui de D. Martin, et c'est uniquement aux annotations de M. Ed. Fournier que je dois cette indication, complément obligé des recherches de M. Leber.

Dans l'association de Tabarin et de Mondor, l'accessoire étoit bien vite devenu le principal; la verve bouffonne, intarissable du farceur, éclipsoit la lourde et doctorale faconde du charlatan, et contribuoit pour la meilleure part au débit de ses drogues. On lit dans les *Essais de Mathurine*, publiés en 1622 : « Tabarin profite plus, avec deux ou trois questions bouffonnes de m....., que ne fait son maître avec son *questo remedio santo per sanare tutti gli morbi*, parce que le monde ne veut plus que du badinage; aussi finit-il par la farce, afin que chacun se souvienne d'y retourner. » On peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que Mondor n'étoit le *maistre* que pour la parade, et que Tabarin, l'enfant gâté du public, prélevoit sans scrupule la part la plus large sur les profits de l'association. Ainsi s'explique la fortune du bouffon, bien plus rapide

que celle du charlatan. Cette fortune étoit déjà en bonne voie en l'an 1622, car nous lisons dans l'*Anti-caquet de l'accouchée*, qui parut cette même année : « Nous avons ouï parler d'eux jusqu'aux Enfers, qui disoient avoir si bien parlé sur leur eschaffaut, qu'ils ont tiré des Parisiens, en pièces de cinq sols et de huit sols, pour la vente de leurs drogues et chappelets, plus de trente mil *livres* dont ils ont profité ; sur ce déduit trois ou quatre cents écus pour la permission de charlataner. » On pourroit conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que Tabarin, ayant empoché la majeure partie de ces trente mille livres, prit sa retraite dès l'année suivante, pour aller dans la banlieue de Paris, essayer ce dernier rôle de gentilhomme propriétaire et chasseur, qui lui réussit si mal. Je vois en effet, parmi les pièces facétieuses publiées sous le nom et à l'occasion de Tabarin (p. 53 de M. Leber) : *Les Adieux de Tabarin au peuple de Paris*, etc. Paris, Rocollet, 1623.

Malgré son beau langage et sa belle encolure, l'ancien associé de Tabarin arriva moins vite à la fortune, si même il y est jamais arrivé. En 1634, il débitoit encore ses drogues sur la place Dauphine, et depuis plusieurs années, il avoit essayé de remplacer Tabarin par un autre bouffon nommé Padel, dont M. Leber ne parle pas. Ce Padel est qualifié successeur de Tabarin dans une pièce publiée en 1630, l'*Amphitrite* de M. de Mauléon, mais il ne mérita ni n'obtint jamais la popularité de son prédécesseur. Le véritable héritier de la gaie science tabarinique fut Gauthier Garguille, qui, suivant une tradition adoptée par M. Leber, auroit épousé la fille de Tabarin, ou du moins de sa compagne, la jolie et sémillante Francisquine, car il ne faut rien hasarder de douteux en si grave matière ; nous renvoyons là-dessus à la page 8 de M. Leber. On y verra aussi que la veuve de Gauthier épousa ensuite un gentilhomme. Si le fait est vrai, cette destinée présente un bizarre contraste avec celle du pauvre Tabarin, dont la mort tragique fut à peine remarquée de ce public ingrat qu'il avoit tant fait rire.

Agréez, etc. Le baron Ernouf.

Membre de la Société des Bibliophiles François.

ANALECTA-BIBLION

(*PUBLICATIONS NOUVELLES*).

Office de Pâques ou de la Résurrection, accompagné de la notation musicale, et suivi d'hymnes et de séquences inédites, publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIIe siècle de la Bibliothèque de Tours, par Victor LUZARCHE. *Tours, imprimerie Bouserez*, 1856.

C'est à plus d'un titre que ces pages précieuses se recommandent à l'attention des bibliophiles, pour lesquels le nom de leur éditeur est déjà un puissant attrait.

Au point de vue littéraire, elles nous offre un nouveau drame du moyen âge, qui est, ce me semble, le plus complet dans son genre, le plus sérieux qui ait été exhumé jusqu'à ce jour. Destiné sans doute à être joué la nuit de Pâques, que les chrétiens de certains pays passent encore en prières et réjouissances, ce drame conserve durant toute son action la gravité que réclame son objet. Les personnages qui y figurent sont bien tels que nous les représente l'Évangile. Madeleine s'y distingue par son amour :

« Ardens est cor meum
Desiderio,
Videre Dominum
Meum ; quero
Et non invenio
Ubi posuerunt eum. »

Pour avoir douté un moment, Thomas n'en témoigne à son maître qu'une foi plus vive :

« Misi digitum meum in fixuram clavorum et manum meam in latus ejus et dixi : Dominus meus et Deus meus. Alleluia ! »

Pilate seul dit un mot qui fait sourire et pourroit être contemporain :

« Legem non habuistis;
Sed mentiri potestis. »

Jhesus n'y apparoît qu'au dénouement, probablement quand l'horloge sonnoit douze coups, et ne prononce que peu de paroles, comme il le convient :

« Solutis jam gemitibus, pax vobis ; ego sum, nolite timere. »

La conclusion du drame est digne de la solennité qu'il célèbre :

« Discipuli,
Credendum est magis soli. »

Et chorus incipiat, alta voce : « Te Deum laudamus. »

Il est difficile, en un mot, de rencontrer une pièce de cette époque confuse, qui soit plus nette, où la simplicité s'allie à plus de profondeur.

Mais, comme l'observe trop modestement son éditeur, ce qui ajoute encore à l'intérêt de ce petit monument à la fois dramatique et liturgique, c'est qu'il est accompagné d'une notation musicale écrite sur une portée de quatre lignes, suivant la méthode de Gui d'Arezzo, alors assez récemment mise en pratique. Les *fac-simile* de cette notation, vrai chef-d'œuvre de patience et de talent, seront une bonne fortune pour les musicologues, trancheront peut-être des discussions que nous ne sommes pas à même d'effleurer. C'est ainsi que les vieux livres, *les bouquins* comme on dit, viennent chaque jour rendre de notables services à toutes les connoissances de l'esprit humain, et c'est pourquoi il est aussi malaisé de nous faire quitter l'amour de ces livres, qu'à d'autres l'amour de leur sœur.

Enfin, au point de vue religieux, M. Luzarche a acquis de nouveaux droits à notre gratitude, en nous révélant trente-trois hymnes pleines « de fraîcheur native et de franche allégresse. » L'instinct national m'incline à en signaler une en l'honneur de saint Nicolas [42], que les Russes, affirme M. Ch. Nisard (1), prient assurément plus souvent que le bon Dieu. Je ne puis résister au plaisir de citer la suivante, qui peut lutter avec les meilleures hymnes qu'ait produites la piété des Fortunat et des Innocent :

« Dominatrix omnium,
Dei Mater, Maria,
Nostrum delicium,
Tu dulcis es et pia;
Tuum roga filium,
Ut nos ponat in via
Que ducit ad solium
In quo manet sophia.
Homo labilis,
Caro fragilis
Et mutabilis
Hoc ruit in tormento;
Virgo stabilis,
Ineffabilis
Et mirabilis,
Hominis tu memento.
Homo mobilis in nullo,
Hominis tu memento,
Homo mobilis in nullo
Est momento.
Caro facilis agitatur
Cum vento;
Comparabilis penitens est
Argento.

(1) *Histoire des livres populaires*, II, 283.

Penitencie
Fructum faciamus,
Ut nos glorie
Domum habeamus.
Oh! Mater gracie,
Per te leticie
Locum possideamus,
Angelorum patrie
Celi milicie
Nos benedicamus
Domino. »

Ces antiques élans d'amour et de foi ont une suavité, un parfum, qu'on chercheroit vainement dans les compilations qui s'accumulent maintenant au détriment du bon goût et de la bourse, car on paye toujours trop cher ce qui ne vaut rien.

M. Luzarche a eu une bien heureuse idée de ressusciter ces différentes pièces remarquables en tout point. Précédé d'une brillante introduction, orné d'annotations aussi resserrées qu'érudites, l'*Office de Pâques* forme un volume in-8 de 118 pages, tiré à un petit nombre d'exemplaires. C'est un beau livre, mais c'est encore mieux que cela — c'est *un bon livre*.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

NOUVELLES

— On lit dans le *Courrier franco-italien :*

« Les historiens et les biographes n'ont pas été toujours d'accord sur le lieu de naissance du cardinal Mazarin. On lira donc avec intérêt un extrait de naissance trouvé dans les archives de Piscina (Abruzzes), par M. Gabriel Cherubini :

« *Ex libro baptizatorum conservato in ecclesiâ cathedrali Marsorum sanctæ Mariæ gratiarum civitatis Piscinæ, fol. 13, à tergo.*

« *Die 14 julii 1602, Julius-Raymundus, filius Petri Mazzarini, Palermitani, et dominæ Hortensiæ, ejus uxoris, baptizatus est à me domino Paschale Pippi, eumque de sacro fonte baptismatis recepit Christina obstetrix, civitatis Piscinæ.* »

Dissertation critique fondée sur des témoignages historiques et documents tirés du Vatican, par l'abbé Jacques Leone. Turin, 1856.

— On a vendu à Londres, à la vente Dawllson, qui contenoit des pièces extrêmement curieuses, un projet de fortification de Paris fait par le général comte de Pagan, en 1637, à la demande du roi Louis XIII. Ce célèbre ingénieur, qui fut le prédécesseur de l'illustre Vauban, naquit en 1604, à Avignon. Après avoir assisté à un grand nombre de combats, il dirigea avec la plus grande distinction, en 1633, le siége de Nancy, auquel le roi assistoit en personne. Quelques années après il fut élevé au grade de maréchal de camp et désigné, en 1642, pour servir en Portugal.

Le comte de Pagan avoit perdu l'œil gauche au siége de Montauban, et au moment de se rendre à l'armée pour occuper le nouveau poste auquel il étoit appelé, il devint complétement aveugle; c'est alors que se trouvant dans l'impossibilité de servir activement, il fit son beau *Traité des fortifications,* publié

en 1645, et qui fut suivi de plusieurs autres ouvrages sur la géométrie appliquée à la fortification et sur l'astronomie.

Le comte de Pagan jouissoit de l'estime de tous ses contemporains. C'est une de nos anciennes gloires militaires les plus belles et les plus pures. On ne peut lui faire qu'un seul reproche, et qui ne sauroit ternir en rien sa mémoire, c'est d'avoir cru à l'astrologie judiciaire, et d'avoir dépensé son talent à soutenir les théories de cette science.

Sans nul doute, le Paris du temps de Louis XIII ressembloit fort peu à celui de nos jours, et les circonstances aussi sont essentiellement différentes; mais il n'est pas moins remarquable qu'en 1637 on ait sérieusement pensé à entreprendre l'œuvre gigantesque accomplie deux cents ans plus tard. Il seroit curieux de comparer le plan de cette époque à celui que nous avons vu mettre à exécution.

Le projet de fortification de la ville de Paris, par le comte de Pagan, a été adjugé, moyennant la somme de 87 l. st., à un riche amateur hollandois.

— Nous recevons le tome premier d'un ouvrage intitulé : *Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du* XVII*e et au commencement du* XVIII*e siècle, sur Amiens et la Picardie, mis en ordre et publiés par Louis Douchet.* Ces mémoires formeront deux volumes.

— La publication intitulée : *Recueil de dissertations sur différents sujets d'histoire et de littérature, par l'abbé Le Beuf, avec une introduction, une notice sur l'abbé Le Beuf, le catalogue de tous ses écrits et des notes, par J. P. C. G.*, interrompue depuis quelques années, sera prochainement complétée par le tome deuxième qui est sous presse. Ce volume contiendra, outre des dissertations éparses ou perdues dans les grandes collections du *Mercure*, quelques lettres curieuses inédites.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE. — 1856.

---

529. ALCIAT. Omnia Andr. Alciati emblemata, cum commentariis per Claudium Minoem divionensem. *Paris., ap. Hyer. de Marnef* (*Excudebat Car. Rogerius*), 1583, 1 vol. in-8, v. f., fil., tr. dor., fig. s. b..... 30—»

André Alciat, célèbre jurisconsulte, né à Milan en 1492, mourut à Pavie, en 1550.—Claude Mignaut, professeur de droit, né à Talant près de Dijon, mourut à Paris vers 1603, dans un âge fort avancé. Il suivit l'usage adopté par les savants de son époque, en habillant son nom à la grecque : De Mignaut, il fit Minos. Ses commentaires sur les emblèmes d'Alciat ont été fort estimés. Publiés pour la première fois en 1574, ils furent souvent réimprimés ; on peut en compter quatorze éditions dans les vingt-cinq dernières années du XVIe siècle. Celle de 1583, *Paris, Marnef*, est très-belle ; et les figures sur bois dont elle est ornée, sont d'un bon artiste. C'est l'une des éditions revues et corrigées par l'auteur, dès 1580. La *Dédicace* à Augustin de Thou, Jean de La Guesle et Barnabé Brisson, est datée d'Étampes le 15 avril 1580 ; l'*Avis au lecteur* est de la même année. Cet *Avis* renferme des détails curieux sur les commentateurs d'Alciat et sur les auteurs qui publièrent au XVIe siècle, des livres d'emblèmes. Les pièces liminaires contiennent, en outre, un savant *Traité sur l'origine des symboles, emblèmes et devises*, ainsi que des *Éloges* de Mignaut et de son œuvre, en vers grecs et latins, signés par Nic. Gulon, professeur royal de grec ; P. Pineau, de Vendôme ; Est. Pasquier ; Germain Audebert, d'Orléans, et Nic. Quatresols. Les emblèmes commentés sont suivis de tous les passages grecs qui se trouvent dans Alciat, traduits littéralement par Nic. Gulon ; d'une *Table méthodique* des emblèmes ; d'un *Éloge de l'ouvrage d'Alciat*, prononcé par Mi-

gnaut au collége royal de Bourgogne à Paris, en 1576 ; et enfin d'une *Table des choses et des mots* contenus en ces commentaires.

La marque du libraire est sur le titre, et celle de l'imprimeur sur le dernier feuillet.

530. — Les emblêmes de Maistre André Alciat, mis en rime francoyse (par Jehan Le Fevre). *S. l. n. d.*; 1 vol. in-8, mar. v., tr. dor. (*anc. reliure*)..... 38—»

TRÈS-RARE.—Les nombreuses éditions des emblèmes d'Alciat, publiées du vivant de l'auteur, ont été successivement augmentées, de sorte que la première contenoit seulement une centaine d'emblèmes, tandis que celle de 1549 en contient 213. On n'attendit point que ce livre fût complet pour le traduire en françois, en espagnol et en italien. Jean Le Fèvre, né à Dijon en 1493, secrétaire du cardinal de Givry, et mort en 1565, traduisit les emblèmes d'Alciat en vers françois, avant l'année 1536. Les bibliographes s'accordent à dire que l'œuvre de J. Le Fèvre parut pour la première fois à Paris, chez Wechel, en 1536; cependant l'édition qui fait l'objet de cette note, *sans lieu ni date*, et non citée dans les bibliographies, nous paroît antérieure à celle de 1536, et pourroit bien être l'édition originale. En effet, toutes les éditions connues et citées renferment 115 emblèmes, ornés de gravures sur bois ; celle-ci ne renferme que 113 emblèmes, sans figures. La suppression des apostrophes dans cette édition et la non pagination des feuillets, nous semblent être de nouvelles preuves d'antériorité.

Le texte est imprimé en petits caractères italiques fort nets, et la traduction en lettres rondes. L'auteur a dédié son livre à Ph. Chabot, comte de Burancoys et de Charny, gouverneur de la Bourgogne, etc. La marque d'*Icarus*, qui se trouve sur le titre, est reproduite dans le *Manuel du Lib.*, t. III, p. 303, ainsi que dans les *Marques typograph.* de Mr Silvestre.

531. — Les emblêmes de Maistre André Alciat, puis naguères augmentez par ledict Alciat, et mis en rime françoise, avec curieuse correction (par J. Le Fèvre). *Paris, Chr. Wechel*, 1542; pet. in-8, fig. sur b., mar. r., tr. dor., Jansén. (*Hardy.*)..... 38—»

Édition rare ; très-bel exemplaire. C'est la première édition annoncée avec des corrections de l'auteur : elle n'est point citée par le P. Nicéron, dans sa notice bibliographique sur cet ouvrage. Quant à la phrase, *puis naguères augmentez par Alciat*, on doit la retrouver sur toutes les éditions de Wechel, puisqu'elles contiennent, toutes, le même nombre d'emblèmes, c'est-à-dire 115. Cette édition est imprimée en beaux caractères italiques ; et les gravures sur bois sont très-jolies.

532. BENAVIDES (*Diégo de*). Horæ succisivæ, curâ DD. Franc. Marchionis Navarum et Emmanuelis auctoris fi-

liorum, congestæ. *Lugduni, sumptibus Io. Coronneau, bibliop. Bayonnensis,* 1660 ; in-8, front. gr., mar. citr., fil. tr. dor..... 60—»

TRÈS-RARE. — Exemplaire de la bibliothèque HEBER.

Diégo de Benavidès de la Cueva, comte de Saint-Étienne, marquis de Las Navas et Solera, comte de Concentayna et del Riscos, chambellan et conseiller du roi d'Espagne, capitaine général du royaume de Jaen, commandeur de Monréal, vice-roi du royaume de Galice, puis du royaume de Navarre, et nommé vice-roi des Indes, en 1660, s'étoit distingué à l'armée et dans les conseils. Il épousa : 1° une fille de la famille Davila ; 2°, en 1654, D. Anna de Sylva. De son premier mariage, il eut trois fils : Pierre qui mourut de la fièvre, à Fontarabie, en 1659, pendant les négociations de la paix entre la France et l'Espagne ; François et Emmanuel. Ces deux derniers réunirent les œuvres de leur père et les firent imprimer sous le titre de *Horæ succisivæ*. D'amples renseignements sur la vie et la famille de Diégo de Benavidès se trouvent dans les pièces liminaires du volume. Ces pièces, qui occupent 22 feuillets, se composent d'une *Dédicace* au pape Alexandre VII ; d'un *Avis* au lecteur, de deux *Approbations :* celle d'André Salo, jésuite, est remarquable ; on y trouve les noms de tous les grands personnages de l'Espagne, qui avoient été élevés dans le collége des Jésuites à Madrid. Vient ensuite un *Éloge* de l'auteur par le libraire Coronneau, etc.

Ce livre est divisé en deux parties. La première, de 284 pages, contient les œuvres poétiques. Nous signalerons plusieurs pièces qui se rattachent à l'histoire, telles que : une *Épitre* à l'infant Ferdinand, sur son expédition dans les Pays-Bas ; un *Poëme* sur le siége de Verceil, avec des notes historiques ; un *Tableau* des rois d'Espagne, en vers latins ; la *Description* de la maison en bois (*ligneæ domus*), dans laquelle fut conclue la paix de 1659 ; les *Éloges* de l'Espagne, de Louis de Haro et du cardinal Mazarin. Un grand nombre d'hommes distingués par leur naissance ou par leurs talents sont cités dans ces poésies latines.

La seconde partie renferme deux opuscules en prose : *Oracula divina ex tribus primis Geneseos capitibus expensa.— Hispano-Austriacæ domui imperii perpetuitatem plura ominantur.* Cette dernière pièce intéresse l'histoire de l'Espagne.

533. CHAMPIER (*Séb.*). De medicinæ claris scriptoribus. — De legum divin. et human. conditoribus et scriptoribus. S. Campegii et Seb. Choppini, in legem mahometicam dialogus. De corporum animorumque morbis. — Religionis christianæ ex gentilium argumentis comprobatio. Aphorismi. -- Opera Hippocratis parva, Andr. Brentio interpr. — Alexander Aphrodisæus de febribus ;

Georg. Valla interpr. — Alex. Benedicti Aphorismi. — Quædam epistolæ ad Symph. Campegium. *S. l. n. d.* (*Lyon*, 1506); 1 vol. pet. in-4, goth., fig. s. b. 65—»

« Livre curieux et très-rare. On ne le trouve point dans les catalogues les plus considérables; et les auteurs du *Dict. des hommes célèbres* ne l'ont pas connu. » (*Note ms. sur la garde du vol.*) Nous ferons observer que le P. Niceron a cité ce recueil et qu'il en a donné le titre complet, qui occupe une page et demie de ses *Mémoires*. Ce volume renferme tant de choses, que nous avons cru devoir en faire une exacte description.

Index des opuscules contenus dans le recueil; *Approbations* par Laurent de Bureau (Burelli), carme de Dijon, évêque de Sisteron, confesseur de Louis XII; et par Guichard de Lessard, moine Augustin, de Lyon, évêque de Jérusalem. *Table* du livre *de Medicinæ claris scriptoribus*, et *liste* de tous les médecins cités dans cet ouvrage; *lettre* de Léonard Serra, méd., à S. Champier; *lettre* de P. Picot, méd., à J. Marius; *dédicace* de S. Champier, à Gonsalve de Tolède, médecin de la reine de France, élu royal à Lyon; *vers latins* de Séb. Coppin de Montluçon, sur S. Champier; *gravure sur bois*, représentant la décollation de S. Symphorien, en présence de Symph. Champier et de sa femme, agenouillés, et soutenant chacun l'écu de leurs armes : celles de Champier, *d'azur à une étoile d'or;* celles de sa femme, Marguerite du Terrail, *d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules; au filet en bande d'or brochant sur le tout;* ces armes sont parties de celles de Champier. La gravure que nous venons de décrire est reproduite encore trois fois dans le cours du volume.— *Incipit de medicinæ claris scriptoribus, quinque continens tractatus.* La 1re partie contient l'éloge des plus illustres médecins; une longue dissertation sur la magie, les figures astrologiques et nécromanciennes, les opérations du démon, la fascination, la géomancie, etc; enfin des notices sur les rois célèbres dans l'art de la médecine. La 2me partie traite des philosophes qui ont écrit sur la médecine. La 3me, des prêtres et des moines qui ont professé la médecine. La 4me, des médecins célèbres, italiens de nation. La 5me, des médecins célèbres, françois, espagnols, anglois et allemands de nation.— *Lettre* de Gonsalve de Tolède, dans laquelle il indique tous les ouvrages déjà publiés par Champier : cette lettre est datée du 17 janvier 1506; *dédicace* du livre *de Inventoribus legum*, à Jacq. de Amuncuria, comte de St-Jean-de-Lyon, vicaire général de l'archevêque: *Incipit de auctoribus legum divinarum; de Mose et Christo et pseudoprophetâ Machometo.* — *De scriptoribus legum humanarum et quis apud Romanos primus leges dederit.* — *S. Champerii et S. Coppini in legem machometicam dialogus.* Ce dialogue est précédé d'une *pièce de vers lat.* de S. Coppin, et d'une *dédicace* à Franç. de Roubau, archev. de Lyon. — *De Corporum animorumque morbis eorumdemque remediis opusculum*, précédé d'une *dédicace* à Philibert Naturelli, prévôt de l'église d'Utrecht.— *Religionis evangel. et christianæ ex gentilium et philosophorum et poetarum argumentis comprobatio.* Cet opuscule est *dédié* à Guichard de Lessard, évêque de Jérusalem; *réponse* de

Guichard; *lettre* de S. Champier à Jacq. de Amuncuria.— Les *Opuscules d'Hippocrate* portent sur le titre quatre *vers lat.* adressés par A. Brentius à Franç. Dedi, ambass. de Venise; l'ouvrage est *dédié* par Brentius à Sixte IV. — Les *Aphorismes d'Alexandre d'Aphrodisée* sont *dédiés* par G. Valla à George Cornelius, sénateur de Venise.— *S. Champerii ex variis medicis aphorismorum libellus; dédié* à J. Laurencin, protonotaire du Saint-Siége, et sacriste de S. Étienne et de S. Nizier de Lyon: — *Lettre* de S. Champier à Michel Baboti de Novare, datée de mai 1506. — Les *Aphorismes d'Alexandre Benedicti* sont *dédiés* à Marc Sanuti, sénateur de Venise.— *Lettre* de Jacq. Robertet à S. Champier, du mois d'octobre 1506. — *Lettre* de J. Lemaire à P. Picot. Cette dernière lettre, moitié latine, moitié françoise, nous a paru assez curieuse, au moins par la forme, pour être reproduite dans le bulletin; on la trouvera dans le prochain numéro.

Symphorien Champier, né dans le Lyonnois en 1472, mourut vers 1539. Il avoit épousé une parente du chevalier Bayard; cette alliance avoit vivement flatté son amour-propre, et pour accroître l'illustration de sa famille, il prétendit descendre des Campeggi de Bologne et des Campesi de Pavie. Aussi, sur le titre de plusieurs de ses ouvrages, s'est-il nommé Campegius, Campesius, ou de Campèse. Champier a été soupçonné d'être l'auteur du fameux traité *de Tribus impostoribus*. Le passage qui a donné lieu à cette accusation se lit dans l'opuscule *de Legum conditoribus : Notabile certè, et mysterio carere non existimandum, quod tres maximi legum latores trium religionum, quæ totum terrarum orbem occuparunt, in tribus mundi partibus sibi vicinis..., hoc est Assyria, Arabia et Ægypto, fuerint procreati. Fuit enim Moses Ægyptius, Christus Assyrius, Machometus Arabs.*

André Brentius de Padoue, traducteur des opuscules d'Hippocrate, ne doit pas être confondu avec un autre André Brentius, ainsi nommé parce qu'il était né à Brentz en Souabe, et dont le véritable nom était André Althamer; ce dernier, pasteur luthérien à Anspach, mourut vers 1540.

On croit que le traité *de Febribus*, attribué au célèbre philosophe péripatéticien, Alex. d'Aphrodisée, est d'Alexandre de Tralle. Cet ouvrage, traduit par G. Valla, n'a pas été impr. en grec, et l'édit. latine insérée dans ce recueil est la seule que l'on connoisse.

Alexandre Benedicti, médecin du xve siècle, naquit près de Vérone en Italie; il vivoit encore en 1511. Ce volume renferme la 1re édition de ses *Aphorismes*.

534. — Practica nova aggregatoris Lugdunensis Dñi Simph. Champerii de omnibus morborum generibus ex traditionibus Grecorum, Latinorum, Arabum... Item liber de omnibus generibus febrium. *Venetiis, impensâ et curâ heredum nobilis viri Octaviani Scoti Modoetiensis*, 1522.— Excell. medici Guielmi Brixiensis dictorum illustrium medicorum ad unamquamque egritudinem a capite ad

pedes practica. Ejusdem, de febribus, et de peste. *Venetiis, expensis heredum nob. viri Octav. Scoti civis ac patritii Modoetiensis, per presbiterum Bonetum locatellum Bergomensem*, 1508; le tout en un vol. pet. in-fol. goth. à 2 col..... 60—»

VOLUME RARE. — Le P. Niceron cite les éditions de Lyon, 1517, in-8; et de Bâle, 1547, in-4; mais il n'a pas connu celle de Venise, 1522, in-fol.

Champier fut élu conseiller-échevin de Lyon, en 1520 et en 1533. Cette ville lui doit son collége des médecins, quoique cet établissement n'ait été officiellement reconnu que longtemps après sa mort, en 1576. Champier contribua également par ses soins et son crédit à la fondation du collége de la Trinité à Lyon. C'est en mémoire de la création de ces deux colléges, à laquelle il prit une part si active, qu'il ajoute quelquefois à son nom la qualification de *Aggregator Lugdunensis*, comme on peut le voir sur le titre du *Practica nova*.

Guillaume Corvi ou *de Corvis*, plus connu sous le nom de Guillaume de Brescia, l'un des plus célèbres médecins du XIIIe siècle, naquit vers 1250 et mourut à Paris en 1326. Il fut médecin des papes Boniface VIII et Clément V, chanoine de Paris, archidiacre de Bologne, etc... Ses œuvres n'ont eu qu'une seule édition, celle de Venise, 1508, in-fol. Ce n'est qu'accidentellement qu'elles se trouvent réunies au *Practica nova* de Champier; car, d'après la date de l'impression, elles devroient précéder l'ouvrage de Champier, au lieu de le suivre.

La marque de l'imprimeur est gravée sur le dernier feuillet de chacun des traités que renferme ce volume.

535. — Hortus gallicus. Symph. Campegio equite aurato ac Lotharingorum Archiatro authore. — Ejusdem, campus Elysius Galliæ, vel antidotarius liber. De sanguinis missione in febre causonicâ et sub cane. Speculum medici christiani. De Theriacâ gallicâ libellus. — Periarchon utriusque philosophiæ in artem medicam. *Lugduni, Melch. et Casp. Trechsel*, 1533; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. (*Duru*)..... 90—»

CHARMANT EXEMPLAIRE d'une belle édition. Ce volume renferme trois ouvrages ayant des titres séparés, mais tous imprimés par Trechsel, en 1533; la marque de cet imprimeur est gravée sur les trois frontispices.

L'*Hortus gallicus* est dédié à François Ier. Cette dédicace offre de l'intérêt; nous en extrairons quelques passages: *Tu enim rei militaris consultissimus, historiæ christianæ ac romanæ peritus, eloquentiæ gallicæ princeps, totiusque matheseos pater, facundiæ romanæ ac cæsareæ alumnus...;*

Ineptiarum quibus nostra tempora redundarunt, causam in imperitos principes rejiciunt : qui cum doctos pariter et indoctos uno ordine habuerint, effecerunt ut pauci veræ doctrinæ essent amatores..., Majora enim judicii tui acumen, quam munificentiæ vis ipsa contribuit ; illud enim doctos accuratosque reddit, hæc opulentos. L'Hortus gallicus est suivi d'un opuscule intitulé : *Analogia medicinarum indiarum et gallicarum*, et d'une curieuse pièce en vers latins, adressée par J. Rainier à François Ier, dans laquelle il parle ainsi de Champier :

Cui potuit melius lepidumque novumque libellum
Hunc donare igitur quam tibi Campegius ;
Magnus item quater est, et toto notus in orbe
Campegius, regni gloria magna tui.
Theologus magnus, medicus re et nomine magnus,
Magnus et orator, magnus et historicus.

J.-C. Scaliger a fait justice de ces éloges exagérés, dans son poëme d'*Ata*. On y trouve un portrait de Champier, peu flatté, mais qui, d'après La Monnoye, ne manque point d'exactitude.

Toutefois, l'*Hortus gallicus* et le *Campus elysius Galliæ* sont les deux meilleurs ouvrages de Champier. L'auteur a voulu prouver que la France n'avoit pas besoin d'avoir recours aux substances médicinales exotiques, et qu'elle produit tous les médicaments dont on doit faire usage. Cette pensée, d'une grande utilité pratique, a été plus tard mise en œuvre par d'autres écrivains. Ainsi, Ant. Constantin a composé un *brief traité de la pharmacie provinciale ;* Lyon, 1597.— J. Beverovicius : *Medicina indigena Bataviæ* ; 1644.—Thom. Bartolin : *de Medicinâ Danorum domesticâ ;* 1666.

Le *Campus elysius Galliæ* est dédié à Franç. de Tournon, évêque de Bourges : c'est le complément de l'*Hortus gallicus*. A la suite du *Campus elysius*, on trouve d'autres opuscules : *de Sanguinis missione....— Epistola J. Champerii avunculo suo Symphoriano*, datée du 25 juin 1532.—*Speculum medici christiani*, dédié par S. Champier à son fils Antoine.— *De Theriacâ gallicâ.*

Enfin, le volume est terminé par le *Periarchon*, dédié à Charles de l'Estang, protonotaire du Saint-Siége et chambrier de l'église de Lyon. Champier n'a point oublié d'insérer dans ce livre ses armoiries et celles Du Terrail ; elles sont reproduites quatre fois.

Antoine, duc de Lorraine, avoit choisi Champier pour son médecin. Il accompagna ce prince dans son voyage d'Italie, en 1509, et assista à la bataille d'Agnadel. Il le suivit de nouveau en 1515 ; après la bataille de Marignan, le duc de Lorraine le créa chevalier. Depuis cette époque, Champier prit toujours, en tête de ses ouvrages, les titres d'*eques auratus* et de *Lotharingiorum archiater*.

536. — De monarchiâ Gallorum campi aurei : ac de triplici imperio, videl. romano gallico, germanico. Authore Symph. Campegio aurato equite. — Ejusdem,

Galliæ celticæ, ac antiquitatis Lugdunensis civitatis, campus. *Lugduni, Melch et Gaspard Trechsel*, 1537; 1 vol. pet. in-fol. mar. bleu, tr. dor. (*Duru*).. 90—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE D'UN LIVRE RARE. — Voici la description de ce recueil : *Index librorum in Campis Campegianis contentorum.* — *Galliæ Campus tria olim regna continens, Allobrogum, Franciæ et Vasconiæ.* Cette première partie est dédiée au cardinal Laurent Campeggi. Champier avoit si bien persuadé à tous qu'il descendoit des Campeggi, que le cardinal, dans sa *réponse* qui suit la dédicace, reconnoît Champier, qu'il nomme Campegius, comme membre de sa famille. Les armes des Campeggi sont gravées à la suite de la dédicace, et celles Du Terrail, que Champier semble vouloir, dans quelques-uns de ses livres, substituer aux siennes, sont gravées à la fin de la réponse du cardinal. La dédicace est suivie d'une courte *description* de la Gaule, ornée des armes de France et de Lorraine. L'auteur a ajouté à cette première partie des *Campi aurei*, les *parallèles* des hommes illustres et des héros de la France.

La deuxième partie, *Imperatorum gesta continens*, est dédiée au cardinal Jean de Lorraine; dans le quatrième et dernier livre, on trouve les *prédictions* des Sibylles, de Doracus, de Hildegast et de la reine Basine, sur le royaume de France; une *généalogie* des rois de France et ducs d'Austrasie, des ducs de Lorraine, et celle d'Antoine duc de Lorraine, du côté de son aïeule Iolande d'Anjou; *l'antiquité de la maison de Tournon; traités des empereurs romains avec Charlemagne et Louis-le-Débonnaire;* enfin, l'*apologie du livre de Jér. Balbi* sur le couronnement de Charles-Quint, imprimé à Lyon chez Séb. Gryphe : cette apologie est dédiée à Maurice Bullion de Lyon, conseiller du Roi.

La troisième partie des *Campi aurei*, intitulée *Galliæ celticæ campus*, est dédiée au cardinal J. du Bellay, évêque de Paris. Le second titre est ainsi conçu : *Galliæ celticæ campus, in quo de Lugdunensi origine ac consulatu, et plebeiâ seditione agitur, à Pierchano equestris ordinis viro apud Carnutes in S.-Martini prioratu æditus.* Pierchan est l'anagramme de Champier; mais nous ignorons si l'auteur a réellement composé ce livre dans le prieuré de S.-Martin, à Chartres. Champier a ajouté à cette troisième partie un opuscule intitulé : *Lugdunensis ecclesiæ hierarchia*, et l'*explication de plusieurs inscriptions* découvertes à Lyon. Sur le dernier feuillet du volume, on lit le *privilége* en françois, accordé à S. Champier, chevalier, par le roi François Ier, à Lyon, le 25 juin 1533.

Champier, écrivain plus fécond que judicieux, prenoit plaisir à faire allusion à son nom, en terminant ses lettres par cette formule : *Et nos Symphoniacè ama*, et surtout en donnant à plusieurs de ses ouvrages le titre de *Campus.* Il poussa si loin cette manie, qu'il intitula un livre de médecine *Symphonia Galeni ad Hippocratem, Celsi ad Avicennam, cum clysteriorum Campis.* Rabelais s'est empressé de l'inscrire dans le catalogue de la bibliothèque de S.-Victor : *Campi clysteriorum, per* §. *C.*

537. CHRONIQUE DU ROI LOUIS XI. (*Lyon, Michelet Topie de Pymont*, 1488); pet. in-fol. goth., mar. vert, fil. à comp.....

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'une conservation remarquable et dans sa première reliure à riches compart. *à la Grollier* (voir le fac-simile à la fin du volume). — Voir sur cette édition précieuse la notice, page 965 de la présente livraison.

538. DEFFENSE de la vérité de Jean Maillard contre les impostures de Marie de La Tour et de Pierre Forain, enfant adultérin, par M. Abraham, advocat au Parlement. *Paris, Jean Delaunay*, 1672; in-4 vél..... 18 — »

Curieux et scandaleux procès. — ÉTAT DE LA CAUSE. « Jean Maillard revient d'Allemagne (après plusieurs années d'absence), il se présente dans son pays, tous les voisins le reconnoissent, tous ceux qui l'ont vu autrefois disent aussitôt que c'est lui, tous ses anciens amis l'embrassent, toute sa famille le reconnoist et le reçoit, toute la ville de Toul en demeure persuadée; il n'y a pas une seule personne qui dise que ce n'est pas luy. Il n'y a que sa femme qui veut le méconnoistre, et qui dispute son existence.

« Si cette femme avoit toujours vécu dans l'ordre, si pendant l'absence de son mari elle ne s'estoit point abandonnée, si sur la fausse nouvelle d'une mort imaginaire, elle s'estoit tenue dans les termes d'une sage conduite, ou qu'elle eût passé de bonne foi à un second mariage, enfin, si c'estoit une femme qui eût conservé seulement la réputation et les apparences de vertu, son témoignage seroit de grande considération, et l'on est assuré que si elle avoit tenu cette conduite, elle n'auroit pas méconnu son mari; elle auroit pleuré son malheur, elle auroit suivi son devoir.

« Mais le débordement des mœurs de cette femme, l'adultère public qu'elle a commis avec une pleine connoissance sous le titre d'un mariage qui ne lui servoit que d'un prétexte, le commerce qu'elle a entretenu avec toute sorte de gens, dans la vie la plus infâme qui ait jamais été et la fortune qu'elle s'est faite par ses débauches, sont les obstacles qui l'empêchent de vouloir avouer pour son mari celui qu'elle voyoit, et que sa conscience reconnoissoit..... »

539. Descrizione delle feste celebrate in Parma, per le nozze del l'infante Ferdinando di Borbone con l'archiduchessa d'Austria Maria Amelia. 1769, ital. et franç. *Parma, stamp. reale*, gr. in-fol., veau écail., fil. (*Aux armes du duc de Parme.*)..... 40 — »

« Un des plus beaux ouvrages qui eussent encore paru en ce genre; il est décoré de 40 planches dessinées par Petitot, et gravées par Volpato, Ravenet, Bossi et autres. » (Brunet, *Manuel.*)

540. Deseine. Notices historiques sur les anciennes académies royales de peinture, sculpture de Paris, et celle d'architecture ; suivies de deux écrits qui ont déjà été publiés, et qui ont pour objet la restitution des monuments consacrés à la religion catholique. *Paris*, 1814 ; in-8, pap. vélin, v. f., fil. tr. dor. (*Aux armes du prince de Condé.*) ..... 15—»

Deseine, membre de l'ancienne Académie, fut chargé d'une mission par le chapitre de Notre-Dame, à la suite d'une *Lettre sur la sculpture*, qu'il adressa à Bonaparte, premier consul, et dans laquelle il ne trouve pas assez d'éloges pour le général dont la sagesse a *rendu à la nation le libre exercice de la religion*. En 1814, Deseine réimprime textuellement sa lettre et ne parle plus que *de la haine que Bonaparte portoit à la religion*.

L'Opinion sur les Musées est principalement dirigée contre le Musée des Petits-Augustins et son fondateur, Alexandre Lenoir.

541. Diodori Siculi bibliothecæ, seu Rerum antiquarum tum fabulosarum tum verarum historiæ, Poggio Florentino interprete. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1531 ; in-8, d.-rel., dos et coins de mar. rouge (*Lortic*). 24—»

Véritable chef-d'œuvre de typographie et de bon goût.

542. Diversitez curieuses en plusieurs lettres (par l'abbé Bordelon). *Paris*, *Coustelier*, 1697 ; 2 vol. in-12, v. f. ..... 6—»

« D'après le privilége, dit M. Walkenaër dans une note autographe, ce livre est le même que les *Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit* que Barbier donne à l'abbé Bordelon, et en 7 vol. in-12. Amsterd., 1699. En 1697, ce livre étoit complet en 2 vol. » Ce livre est encore complet en 2 volumes, mais plus tard l'auteur eut l'idée de réunir sous le titre de *Diversitez curieuses*, plusieurs ouvrages qu'il avoit publiés sous différents titres, et cette collection forma neuf volumes, dont les deux premiers sont les meilleurs. (P. L.)

543. Eirinis. Asphaltasphalia, ou Véritable histoire de la découverte de la mine d'asphalte. Dédié à très-sérénissime et très-puissant Pierre le Grand, empereur et souverain de toute la Russie, par E. de Eirinis de

Russienne, docteur et professeur grec à Besançon. BESANÇON, *Fr. Gauthier*, pet. in-12 cart. non rog. 24 f. »

Produit du lac Asphaltique, qui baignoit jadis Sodome et Gomorhe, j'avois toujours soupçonné l'asphalte de n'avoir pas été étranger à la destruction de ces deux cités, mais j'avoue humblement que j'ignorois que cette substance noire, fétide et gluante, avoit auparavant coopéré à notre salut à tous ; car, si nous fumes sauvés des eaux du déluge, c'est que notre grand-père Noé a fidèlement exécuté l'ordre du Seigneur *d'asphaltiser d'asphalte* l'Arche rédemptrice : *Et asphaltabis eam asphalto*, disent les Septantes [Genes. VI. 14.]. Je croyois faire honneur à l'asphalte en le foulant aux pieds. Certes, je ne me doutois pas que « toute asphalte a la vertu d'ôter les inflammations des yeux, de soulager les épilepsies, d'être bonne pour les asmatiques, ceux qui ont courte haleine et des toux invétérées, de guérir les morçures des serpens, les douleurs des reins, de la pleure, » et bien autres choses. Tous ces titres à notre profonde gratitude comme à notre sérieuse attention, que possède l'asphalte, viennent de m'être révélés dans un petit volume âgé de plus de cent ans.

Diderot m'avoit appris que la première mine d'asphalte qui ait été connue en Europe est celle de Neufchâtel, en Suisse, dans le Val Travers, et que c'est à M. de La Sablonnière, ancien thrésorier des ligues suisses, que l'on a l'obligation de cette découverte. M. Eirinus de Eirinis, docteur et professeur grec, « demeurant avec sa famille dans le château royal de Boudry, » affirme que c'est lui le premier, et non M. de La Sablonnière, qui l'a trouvée. Je serois bien tenté de me ranger de l'avis de ce bon M. Eirinus de Eirinis, car il est « de Russienne » quoique domicilié avec sa famille dans le château royal de Boudry ; mais je n'ai garde de me brouiller avec l'*Encyclopédie ;* toute-puissance déchue est pour mon cœur un objet de respect. Plus hardi que moi, le *Journal des Sçavans* reprocha, à ce qu'il paroit, au docte helléniste, de trop vanter sa marchandise. Sa critique troubla M. de Eirinis, il y répondit *en hébreu, grec, latin et françois;* c'est-à-dire d'une manière victorieuse, irréfutable, au moins pour moi qui ne puis le savourer en entier. Tel est le sujet de ce petit livre : un savant y trouvera peut-être quelque précieuse indication sur cette gomme que l'antiquité appeloit le trésor de la nature et la graisse du grand monde ; un bibliophile peut l'acquérir avec la certitude de s'enrichir d'une rareté.

Ce qu'il y a surtout de curieux dans ce petit traité asphaltique, c'est qu'il est placé sous l'ombre de Pierre le Grand comme « Prince de l'Académie des Sciences et Protecteur des Sçavans. » Il fut, sans doute, dédié au czar, à l'époque de son voyage en France, en 1717, et il est terminé par une dissertation sur ce titre de *Czar* [que l'on écrit encore incorrectement ainsi), qui a bien une parcelle de vérité. L'auteur avance que ce titre a une étymologie hébraïque et il a raison, mais ce qui est moins bien prouvé, ce sont les ancêtres qu'il se plaît à donner à Pierre Ier. S'appuyant toujours sur la Genèse (c. x.), il prétend que c'est de *Czarmavet*, troisième

fils de Jectan, que descend directement ce grand monarque. Le charpentier de Saardam dut sourire à ce coup d'encensoir : ce n'est toutefois qu'en fait d'asphalte, et non d'adulation, que M. Eirinus de Eirinis, peut revendiquer le privilége de la priorité ; à ce dernier point de vue, il a été dépassé.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

544. ERICIUS PUTEANUS. Comus ou Banquet dissolu des Cimmeriens. Songe, où par une infinité de belles feintes, gayes, gentilles et sérieuses inventions, les mœurs dépravées de ce siècle (et principalement aux banquets) sont doctement, naïvement et singulièrement décrites, reprises et condamnées. Traduit du latin d'Ericius Puteanus, conseiller, etc., professeur en l'université de Louvain et historiographe du roi catholique, par Nicolas Pelloquin. *Paris*, *Nicolas Touzard*, 1613 ; pet. in-12 lav. reglé, v. jaspé, fil. tr. dor..... 18—»

Ericius Puteanus n'est autre que Henri Dupuy, né à Gueldre, en 1594, mort à Louvain, en 1646. Cet ouvrage est un de ces petits livres que Dupuy aimoit tant à composer et surtout à publier, à l'exemple de son maître *Juste Lipse*. La traduction de *Comus*, dont le sujet est indiqué par le titre que je viens de rapporter en entier, est infiniment plus recherchée que l'original. Elle est instructive et amusante, mi-partie vers et prose. C'est un bel et bon livre. — Exemplaire parfaitement conservé, sauf une légère piqûre sur la marge.

545. ESSAI SUR L'HISTOIRE DES COMICES DE ROME, des états-généraux de la France et du parlement d'Angleterre (par Gudin). (*Paris*), 1789 ; 3 vol. in-8 brochés..... 15—»

Ce livre a remporté le prix d'utilité à l'Académie françoise, ayant le mérite, rare dans ces sortes d'ouvrages, d'être écrit avec beaucoup de clarté.

Gudin de La Brenellerie, littérateur, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Marseille, de l'Athénée de Lyon et du lycée de l'Yonne, né à Paris, le 6 juin 1738, où il est mort le 26 février 1812.

546. — Lothaire et Valrade, ou le royaume mis en interdit, tragédie par P. Ph. G. (Gudin de La Brenellerie); imprimée à Genève, pour la première fois, en 1767 ; brûlée à Rome par les moines inquisiteurs de cette ville

le 28 sept. 1768. Nouv. édit. *Paris* (*de l'impr. de P. Didot l'aîné*), 1801 ; 1 vol. in-18, d.-rel. v. fauv. non rogné..... 5—»

Cette tragédie fut d'abord publiée à Genève sous le titre de *Lothaire, roi de Lorraine ;* puis en 1777, avec le nouveau titre : *Lothaire et Valrade,* tragédie brûlée à Rome, et sous la rubrique : *Rome, de l'impr. du Vatican.* L'édition de 1801 est donc la troisième de ce livre. On a conservé dans cette réimpression l'épître dédicatoire adressée à Voltaire, le 9 septembre 1767, et la préface de l'édition de 1777.

547. FERRAND. Pièces libres de M. Ferrand, et poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets. *Londres, Godwin Harald*, 1738 ; in-8, v. fauv., fil..... 10—»

Antoine Ferrand, conseiller à la Cour des aides, joûtoit avec Jean-Baptiste Rousseau, et lui étoit même supérieur dans l'épigramme, au jugement de Voltaire; mais celui-ci est suspect de prévention quand il s'agit de Rousseau. Ce volume ne contient que trente-quatre contes et épigrammes de Ferrand; le reste est rempli par une comédie de Legrand, intitulée *le Luxurieux*, remplie de quolibets et de mots à sens détournés du plus mauvais goût, et d'autres pièces, dont *le Mondain* de Voltaire est la plus honnête.

VIOLLET LE DUC.

548. FILIABUS Sion, Lutetiæ virginibus votivum carmen gallico-latinum. *S. l. n. d.* (1560) ; in-8 de 16 pag., cart ..... 12—»

Très-rare. — Ce livret a pour titre courant : *Élégie sur le vendredi sainct,* et on lit sur la dernière page : *Ex gallicis innominato autore non prorsus malis, latina non valde bona faciebat* ἀνώνυμος *alter inter rusticandum, in quadragesimæ clausulâ, anno 1560.* Il résulte de là que la pièce originale, composée en vers françois a été traduite en vers latins pendant le carême de l'an 1560, *pour les filles et les femmes de Paris.* Quoiqu'on dise dans la souscription que les vers françois ne sont pas tout à fait mauvais (*non prorsus malis*), nous les trouvons détestables. Les vers latins sont meilleurs et l'épithète *non valde bona* ne leur convient point. Aussi nous pensons que la souscription a été écrite par l'auteur anonyme des vers latins, qui, heureusement pour ses lecteurs, a traduit librement l'élégie françoise. La traduction latine est imprimée en regard du texte françois, et on pourra juger du mérite de ces deux pièces, par la citation des quatre derniers vers :

Mourir voulut le roi que je vous nomme,
Non pas pour luy, ains pour le premier homme.
Ces vers en fin Quaresme me dictoit.
De vous sauver, chères sœurs, mon cœur pensoit.

Filius ergo Dei, quem vobis prædico regem,
Non sibi, sed veteri mortuus est homini.
Hoc jejuna mihi dictabat clausula carmen,
Discipulæ, hoc vobis, quod meditarer, erat.

549. FORMULAIRE FORT RÉCRÉATIF de tous contrats, donations, testaments, codiciles et aultres actes, qui sont faicts et passez par devant notaires et témoings, faict par Bredin le Cocu, notaire rural et contrerosleur des Basses-Marches, au royaume d'Utopie; etc. *Lyon, pour François la Boutière*, 1627; in-16 mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*)..... 75—»

On compte de ce livre singulier trois éditions, de 1594, 1610 et 1627, aussi rares les unes que les autres à peu près. Jusqu'à ces derniers temps, le nom de l'auteur est resté inconnu. M. Pericaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, l'a certainement trouvé dans l'anagramme de la devise : *Bonté n'y croist*, de l'avis au lecteur. C'est Benoist Troncy, contrôleur des domaines du roi, et secrétaire de la ville de Lyon, traducteur du *Traité de la Consolation*, attribué à Cicéron, et imprimé à Lyon, en 1584, chez le même libraire où s'est vendu le formulaire. Cet auteur donc s'est proposé *ostensiblement*, et à faute de meilleure occupation, dit-il, de rédiger des modèles de toute espèce de contrats « en se conformant au style ordinaire « des notaires, et quant au fait du sujet, il l'a inventé pour son plaisir aux « fins d'y accommoder ledit style pour les notaires du royaume d'Utopie, « en faveur desquels il les a mis en lumière. » Mais *en réalité*, chacun de ses contrats est une satire que Molière, et surtout La Fontaine, connoissoient bien. Malheureusement beaucoup des allusions faites sur des personnages ou des événements contemporains n'ont plus pour nous tout le sel qu'elles devroient avoir. — CHARMANT exemplaire d'un petit livre TRÈS-RARE et fort recherché des bibliophiles. VIOLLET LE DUC.

550. GOLETUS. Musæ attiniacenses sive Carminum libri VI quibus epigrammata idyllia et poemata continentur. Auctore R. P. Ant. Goleti societ. Jesu, sacerdote. *Lugduni, Ant. Mollin*, 1657; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor..... 28—»

Ce petit recueil de poésies latines et françoises se divise en six livres dédiés chacun à un personnage important de l'époque, dont les armoiries, par une attention délicate de l'auteur ou du libraire, se trouvent figurées en face de la dédicace.

Les livres I, II, III et IV, ces deux derniers en françois, contiennent des épi-

grammes qui, pour la plupart, ne manquent pas d'un certain enjouement.

Le livre V est consacré à des idylles latines et le VIe, sous le nom de *Poemata*, comprend en particulier deux pièces de vers élégantes en l'honneur de la naissance et de l'assomption de la Sainte-Vierge. L'auteur des *Musæ attiniacenses* (natif sans doute d'Attigny, bourg de Champagne), n'est point cité ni dans les biographies, ni dans les bibliographies, et doit être ajouté à la liste inévitablement un peu restreinte par M. Brunet, des poëtes latins modernes *françois de nation*. P. DE M.

551. JAUDIN. Traicté de tesmoings et d'enquestes : composé par Me Guillaume Jaudin, licentié en lois et trad. en franç. par ledit autheur. *Avignon*, *Fr. Tachet*, 1549; 1 vol. in-16, lettres rondes, mar. bleu, tr. dr. (*Trautz-Bauzonnet*)..... 40—»

RARE. — Exemplaire d'une conservation parfaite. Ce volume est dédié à François Jaudin, seigneur de Bebec et de Caumont, *gentilhomme de chez le roy*, frère aîné de l'auteur. Ce traité spécial, composé par un jurisconsulte à peu près inconnu, renferme de curieux détails sur certains témoins récusables, sur les cas où l'on doit appliquer la torture, etc. Une ample table des matières est imprimée à la fin du volume. On peut remarquer qu'il n'est pas commun de trouver des livres de droit ancien, écrits en françois, au XVIe siècle. Nous ne connoissons qu'un autre *Traité de la preuve par temoins*, publié par Danty, en 1769, mais nous ignorons si l'auteur moderne a fait quelques emprunts à l'œuvre du jurisconsulte normand.

552. MAGNAN. La journée du voyage du monde faicte par P. Magnan sous la conduite de l'Uranie. *Montpellier*, *Jean Gilet*, 1621 : pet. in-8, mar. bl., tr. dor.. 38—»

Ce poëme, dans lequel, suivant l'usage des versificateurs du temps, Corrozet, de La Perrière et autres, abondent les emblèmes, les sentences et les apophthegmes ne manque pas cependant, au point de vue de l'invention, d'une certaine valeur.

Magnan s'est inspiré de Du Bartas, qui dans son épopée de la Création du monde, intitulée *La Sepmaine*, s'étoit borné à rimer quelques livres des Saintes Écritures et l'Histoire naturelle de Pline, et a voulu, s'élevant à un ordre d'idées moins matériel, peindre non pas le monde comme son prédécesseur, mais la vie humaine.

Il la compare à une journée dont le matin est notre jeunesse, le midi notre âge viril et le soir notre vieillesse ; chacune de ces périodes est pour le poëte moraliste l'occasion de passer en revue les circonstances au milieu desquelles l'homme nait, se développe et meurt, et il peint avec assez de bonheur et de vérité les diverses passions qui nous agitent jusqu'au tombeau.

Dans le but honnête et recommandable de rendre son livre utile à ses lecteurs, Magnan, tout en peignant nos vices, ne néglige jamais d'enseigner les vertus, et la fin qu'il s'est proposée doit lui faire pardonner sa prolixité qui, au XVIe siècle, n'étoit pas aussi désespérante qu'elle le seroit de nos jours, surtout lorsqu'il s'agit de morale.

Je n'ai point trouvé Magnan cité par les bibliographes, et l'abbé Goujet ne m'a fourni aucun indice à son égard.

Le sonnet d'un enthousiaste du talent de Magnan, placé en tête du fol. 6 du livre, nous apprend seulement qu'il étoit natif des Cévennes, et que cette contrée, j'ignore ce qu'il en est maintenant, étoit alors peu fertile en poëtes, puisqu'il en dit :

Vraymẽt j'eusse pensé, Magnan, que les Sevenes
N'eussent en leurs cotaux que de lourds herissons,
En leurs mines que fers, et pour leurs nourrissons,
Que loups ou q̃ sãglers en leurs vastes garenes :
Mais voyãt de tõ jour les graces plus qu'humaines,
Je croy que leurs cotaux sont autant d'Hélicons.

P. DE M.

553. Mémoire historique des intrigues de la cour, par le sieur Rétaux de Villette. *Venise*, 1790 ; in-8 de 75 pp. br..... 4--»

« Relation exacte de tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée de madame la comtesse de La Motte, à Paris, l'achat du fameux collier, ses liaisons avec le cardinal de Rohan, la reine et madame de Polignac, et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, madame de Polignac, madame de La Motte, Cagliostro et MM. de Breteuil et de Vergennes. »

554. MICHEL (*Ad.*). L'ancienne Auvergne et le Velay. Histoire, archéologie, mœurs, topographie. *Moulins, Desrosiers*, 1843 ; 4 vol. in-fol. dos de mar. rouge, non rognés. (*Bonne reliure.*)..... 400—»

Cet ouvrage, dont l'exécution magnifique fait le plus grand honneur à la typographie provinciale, contient 143 pl. lithographiées et gravées, dont 6 en couleur.

555. RELIQUES (Les) de Mess. Jean Du Verger de Hauranne, abbé de S.-Cyran, extraites des ouvrages qu'il a composez et donnez au public (par le P. Pintereau, Jés.). *Louvain*, 1646 ; 1 vol. in-8, vél..... 15—»

RARE. — Première édition de ce libelle qui fut réimprimé avec des additions, en 1680, sous le titre de : *Les nouvelles et anciennes reliques d*

l'abbé de Saint-Cyran. Melphe, in-4°. Dans l'*Avertissement*, le P. Pintereau cite les *ouvrages desquels on a extrait ces Reliques. « Petrus Aurelius* tout seul en a fourni la première partie. Les *Lettres chrétiennes et spirituelles*, et la *Théologie familière*, accompagnée des petits traités de *la Confirmation*, du *Cœur nouveau*, de *l'Explication des cérémonies de la messe*, de *l'Exercice pour la bien entendre*, et des *Raisons de l'ancienne cérémonie de suspendre le Saint-Sacrement*, en ont fourni la seconde partie. Les *Maximes*, le *Chapelet secret du Très-Saint-Sacrement*, le *Livre de la sainte virginité*, qu'il a fait passer sous le nom du P. Claude Seguenot, et celui de *La fréquente communion*, qu'il a fait passer sous le nom du sieur Arnauld, docteur de Sorbonne, en ont fourni la troisième partie. »

Ces derniers ouvrages sont faussement attribués à l'abbé de Saint-Cyran. Les notes qui accompagnent la traduction du *Traité de la sainte virginité*, écrit en latin par saint Augustin, ainsi que la traduction, sont du P. Seguenot de l'Oratoire, et l'abbé de Saint-Cyran n'y a eu aucune part. Le *Chapelet secret du Saint-Sacrement* est de la mère Agnès de Saint-Paul Arnauld. Personne n'ignore que *La fréquente communion* est d'Arnauld, docteur en Sorbonne.

L'abbé de Saint-Cyran fut emprisonné au château de Vincennes, le 14 mai 1638, par ordre du cardinal de Richelieu, sous prétexte qu'il professoit des maximes dangereuses, mais en réalité parce qu'il avoit refusé d'opiner pour la nullité du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Marguerite de Lorraine. Pendant cette incarcération, on instruisit son procès, et de Laubardemont, conseiller d'État, le juge d'Urbain Grandier, fut chargé d'*informer de la doctrine de l'abbé de Saint-Cyran*. Le P. Pintereau a inséré dans son livre la commission délivrée à de Laubardemont, le 5 juin 1638, ainsi que les dépositions des témoins entendus dans cette instruction : c'est la partie la plus curieuse du volume. Au surplus, le P. Pintereau pouvoit, avec toute sécurité, attaquer les doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, le calomnier en lui attribuant faussement certains ouvrages. Duverger de Hauranne n'existoit plus depuis trois ans; il étoit mort le 11 octobre 1643.

556. SCHULBLER. NOUVEAU LIVRE d'ornements inventés et dessinés par Jean-Jacques Schulbler. In-fol., mar. r., fil. tr. dor. (*Riche reliure*) . . . . . 120 —»

60 planches d'ornements de cheminées, glaces, lave-mains, grilles, portails, fontaines, jets d'eau, jardins, croisées, orgues, chaises à prêcher, cartouches, etc. Rare et curieux volume.

557. SIBTHORP (*Joannes*). FLORA GRAECA : sive Plantarum rariorum historia, quas in provinciis aut insulis Graeciae legit, investigavit et depingi curavit Joh. Sibthorp : characteres omnium, descriptiones et synonyma elabo-

raverunt Jac. Edv. Smith et Joh. Lindley. *London*, 1806 à 1840; 10 vol. gr. in-fol., dos et coins de mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. angl.*)..... 1575—»

Ce magnifique ouvrage contient MILLE planches coloriées. On trouveroit difficilement un exemplaire plus parfait, comme condition, et plus digne sous tous les rapports de figurer dans une grande bibliothèque.

558. TILLEMONT (*Sébast.* Le Nain de). Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des 6 premiers siècles. *Paris*, 1700; 16 vol. in-4. — Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les 6 premiers siècles de l'Église..., justifiée par des citations des écrivains originaux. *Paris*, 1700; 6 vol. in-4, ensemble 22 vol. reliés uniformément en v. m. 175—»

Beaux exemplaires de deux ouvrages savants et estimés.

559. TISSOT. Poésies érotiques. *Paris*, 1826; 2 vol. in-12 d.-rel. v..... 10—»

L'auteur s'y montre parfois l'heureux émule de Parny, avec lequel il fut très-lié.

Le premier volume renferme les poésies de M. Tissot, précédées d'un *Essai sur la poésie érotique*; le second, les *Baisers*, de Jean Second, avec le texte en regard.

Pierre-François Tissot, littérateur, professeur de poésie latine au Collége royal de France, à la mort de Delille, qui l'avoit choisi pour son suppléant dès 1806, membre de l'Académie françoise, étoit né à Versailles, le 10 mai 1768.

560. VILLEGAIGNON. Responce par le chevalier de Villegaignon aux remonstrances faites à la royne mère du roy. *Paris*, *Ch. Wechel*, 1561; in-4 de 261 pages. — — Autre pièce sous le même titre, de 12 pages. — Responce aux libelles d'injures contre le chevalier de Villegaignon. *Paris*, *Ch. Wechel*, 1561; in-4, demi-rel..... 28—»

Recueil de pièces à toutes marges. Nous lisons l'article suivant, concernant Villegaignon, dans le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine: « Nicolas Durand de Villegaignon, chevalier de Malte, né à Provins, en

Brie, se signala en 1541 à l'entreprise d'Alger. Il ne se distingua pas moins à la défense de Malte, dont il a donné une relation française, 1553, in-8, ou en latin in-4. Né pour les entreprises singulières, il tenta de se former une souveraineté vers le Brésil, en Amérique. Il s'établit dans l'île de Coligny. Ayant annoncé qu'on vouloit en faire une retraite pour les réformés, il eut d'abord beaucoup de colons; mais s'étant avisé de les contredire sur leur croyance, ils l'abandonnèrent. Les Portugais s'emparèrent du fort qu'il avoit fait bâtir pour protéger sa colonie. Villegaignon, après avoir fait jeter dans la mer le ministre protestant et quelques mutins, abandonna l'île, et, après une navigation fort périlleuse, aborda vers la fin de mai 1558 sur les côtes de Bretagne. Il mourut en décembre 1571 dans sa commanderie de Beauvais, en Gâtinois. On a de lui plusieurs écrits contre les protestants, qui prouvent qu'il avoit plus de talent pour la guerre que pour la controverse. »

561. VALLADIER. Les saintes montagnes et collines d'Orval, et de Clairevaux, vive représentation de la vie exemplaire et religieux trespas de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, ... par André Valladier, ... abbé de S. Arnould de Metz. *Luxembourg*, 1629; in-4, portr. vél. ..... 28—»

André Vallandier, né vers 1565, d'abord jésuite, puis aumônier et prédicateur du roi, et abbé de Saint-Arnould de Metz, mourut en 1638.

Les Saintes montagnes et collines d'Orval se composent de trois panégyriques qui furent prononcés lors des obsèques de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval. — Bernard de Percin de Montgaillard, né en 1563, entra dans l'ordre des Feuillants. L'un des partisans les plus ardents de la Ligue, il étoit désigné à cette époque sous le nom du *Petit-Feuillant*. A la fin des troubles, il passa de l'ordre des Feuillants dans celui de Cîteaux, et se retira en Flandre. Il devint successivement prédicateur de l'archiduc Albert, et abbé d'Orval. Il mourut le 8 juin 1628.

Valladier est cité comme un excellent prédicateur; cependant, les panégyriques de l'abbé d'Orval ne sont qu'un modèle de singularité et d'exagération. On peut en juger par le début de cette œuvre : « Je cuidois me trouver à Orval, et ce n'est plus icy Orval; il me semble que c'est un autre Claireval, séjour admirable non d'un dom Bernard de Montgaillard, ains d'un S. Bernard... Non ce n'est pas encore Claireval, ains en réalité et non en figure un céleste et admirable désert, où par rencontre esmerveillable je vois et admire un autre divin législateur, un autre Moyse Taumaturge en parallèle de celui de l'Exode..... Encore une fois ce n'est plus un Moyse élevé et ravi aux extases divines..... Ains un dom Bernard de Montgaillard transfiguré en un saint Bernard de Clairvaux; et un saint Bernard ressuscité en un dom Bernard de Montgaillard, son frère et collatéral. Grand Dieu! que de Clairvaux! que de gaillardes et illustres montagnes! etc. »

L'auteur continue ainsi jusqu'à la fin, et du même style, le parallèle de dom Bernard avec saint Bernard et Moise. Dans la troisième partie, Valladier cherche à justifier la conduite de D. Bernard pendant la Ligue; mais la tâche étoit trop difficile pour qu'il réussit à l'accomplir.

562. VOUET. Œuvre de Simon Vouet. 122 pl. en un vol. gr. in-fol. d.-rel..... 90—»

Collection précédée du portrait de Simon Vouet, par Fr. Perier. Cet œuvre de Simon Vouet se compose de pièces gravées d'après ses dessins ou ses tableaux, par Michel Dorigny, François Tortebat, ses gendres, et Claude Mellan, Pierre Daret, Michel Lasne, François Perier, Gilles Rousselet, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES

GÉRARD DE ROUSSILLON (réimpression publiée par les soins de M. Alfred de Terrebasre). *Lyon, par Louis Perrin*, 1856; in-8, pap. vergé teinté, fleurons, br... 7—»

Voir sur l'origine et l'histoire de ce roman, ainsi que sur cette belle réimpression, la notice page 969 de la présente livraison.

RELATION DES PARTICULARITEZ DE LA REBELLION DE STENKO-RAZIN contre le grand-duc de Moscovie, épisode de l'histoire de Russie au XVIIe siècle, précédée d'une introduction et d'un glossaire, par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1856; in-16, pap. vergé et une petite vignette à l'eau-forte .... 3—50

Petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. L. Barbier, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; Boiteau d'Ambly; Ap. Briquet; G. Brunet; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu; de Clinchamp, bibliophile; V. Cousin, de l'Académie françoise; Cuvillier-Fleury; Desbarreaux-Bernard, bibliophile; A. Dinaux; A. Ernouf, bibliophile; Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. de Gaillon; prince Augustin Galitzin; Alfred Giraud; Grangier de La Marinière, bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Serge Poltoratzki; Rathery, bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; A. Teulet; Ch. Weiss; Yemeniz, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Novembre-Décembre de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

---

pages

DOCUMENTS RELATIFS A JEAN, ROI DE FRANCE, ET A SA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE, par M. le duc d'Aumale 1021

LES HEURES DE CATHERINE DE CLÈVES, duchesse de Gueldres. Notice sur ce manuscrit 1055

INDICATION D'UN FAIT INTÉRESSANT L'HISTOIRE DE FRANCE, par Luigi Odorici, biblioth. à Dinan .. 1063

ENCORE SIMPHORIEN CHAMPIER, par Ap. Briquet. 1066

ANALECTA BIBLION. — *Les Représentants de Maine et Loire depuis 1789*, par le prince Augustin Galitzin .. 1068

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par Ap. Briquet 1072

NOUVELLES 1078

CATALOGUE. — Livres anciens 1083

— Publications nouvelles 1107

NOTES ET DOCUMENTS

RELATIFS A JEAN, ROI DE FRANCE

ET A SA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE.

En reproduisant dans notre numéro de juin 1856, un article de M. Cuvillier Fleury, un de nos collaborateurs, qui rendoit compte de la publication annuelle des bibliophiles de Londres (*Miscellanies of the Philobiblon Society, vol. II, London, 1855-6*), et notamment des documents inédits, relatifs à Jean, roi de France, communiqués à cette société par M. le duc d'Aumale, un de ses membres, nous avons exprimé l'espoir que nous serions plus tard en mesure peut-être de donner à nos lecteurs quelques extraits de cette intéressante communication. C'étoit presque une promesse. Nous sommes heureux de pouvoir la remplir aujourd'hui.

Voici d'abord, en partie, la notice dans laquelle l'auteur, après avoir analysé les documents qui étoient entre ses mains, raconte tout ce qu'une sérieuse étude de son sujet, faite sur place en quelque sorte, a pu lui apprendre de la captivité du roi Jean en Angleterre. Nous

regrettons de ne pouvoir reproduire en entier cette notice et surtout les pièces dont elle est l'introduction. Nous nous appliquerons seulement à ce que ce simple extrait donne une idée aussi nette que possible d'un travail si étudié et si complet (1).

I.

LES COMPTES DE DENYS DE COLLORS (2).

La Société de l'histoire de France a publié récemment (1851) les comptes de l'argenterie de nos rois au XIVe siècle. L'argentier étoit un officier chargé de tout ce qui regardoit l'habillement et les meubles de toute nature fournis au roi et à sa maison; ces comptes donnent donc des éclaircissements précieux sur l'état des arts, du commerce et de l'industrie en France à cette époque. Mais le volume dont nous parlons présente encore un autre intérêt; il contient une pièce qui peut être lue avec la même attention des deux côtés de la Manche : c'est un journal de la dépense du roi Jean pendant la dernière année de sa captivité en Angleterre, depuis le 1er juillet 1359 jusqu'au 8 juillet 1360, jour de son débarquement à Calais. Beaucoup moins restreint que les comptes de l'argenterie, ce journal abonde en détails curieux; tout y a sa place, non-seulement les

(1) Les *Notes et Documents relatifs à Jean, roi de France*, extraits du *Philobiblon Miscellanies*, ont été tirés à part à un très-petit nombre d'exemplaires, et donnés par M. le duc d'Aumale à quelques bibliophiles de France et d'Angleterre, parmi lesquels S. A. R. a bien voulu ne pas oublier les éditeurs du *Bulletin*.

(2) Ces *Comptes de D. de Collors* forment la première partie des documents publiés. — La seconde se compose de La publication, cette fois complète, d'un poëme sur la *Chasse*, de Gaces de La Buigne, un des compagnons de captivité du roi Jean, dont nous espérons pouvoir extraire aussi quelques pages dans un prochain numéro.

meubles et l'habillement, mais encore les objets de consommation, les provisions de bouche, les épices, les vins, les chevaux, etc.; enfin on y trouve aussi quelques renseignements d'un ordre plus élevé, et qui complètent les récits des chroniques contemporaines. En résumé, c'est un document également important pour l'histoire de la vie privée, pour celle des personnes et des affaires publiques dans les deux pays.

« Ce compte, dit dans son avertissement le savant éditeur, M. Douet-d'Arcq, devoit être précédé de deux autres que nous n'avons plus. Celui-ci se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale; c'est un manuscrit sur papier, formant un volume in-4° de 96 feuillets..... La reliure, qui est en veau et commune, est relativement moderne. Elle nous a paru être de fabrique angloise. Peut-être ce curieux manuscrit a-t-il été rapporté d'Angleterre? par Bréquigny, par exemple.... »

Nous sommes en mesure de combler en partie la lacune signalée par M. Douet-d'Arcq, et nous croyons aussi pouvoir répondre à la dernière question qu'il pose. Tout nous fait supposer que ce compte ne venoit pas d'Angleterre, mais des archives de la Maison de Condé. En effet, nous avons retrouvé dans cette vaste collection, non-seulement une autre portion du journal des recettes et dépenses du roi Jean en Angleterre, mais une série de pièces qui se rapportoient au comptable chargé des finances de ce prince pendant sa captivité, le chapelain Denys de Collors. Il est donc probable qu'une acquisition ou quelque héritage aura mis les princes de Condé en possession des papiers de ce Denys de Collors, et que le document publié par la Société de l'histoire de France en aura été détaché ultérieurement, ainsi que bien d'autres pièces qui ont appartenu à la maison de Condé et qui sont aujourd'hui disséminées dans nos dépôts publics ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, voici ce qui, dans nos archives, nous vient de Denys de Collors :

1° — Le compte de la despense de l'ostel du Roy de France, faicte en Angleterre depuis le 25 décembre 1358 jusques au

premier jour de juillet 1359 en suivant; manuscrit original in-4° sur papier de 94 ff. dont plusieurs blancs;

2° — Lettres du Roi Jean, datées de Calais, août 1360, pour approuver et ratifier les comptes rendus par Denys de Collors; original sur parchemin, avec le sceau très-bien conservé;

3° — Inventoire de plusieurs choses qui furent de la Royne Jehanne de Bouloigne (femme du Roi Jean), fait le 28 mars 1361; rouleau de parchemin, en double expédition;

4° — Estat de la vaisselle d'argent du Roy Jehan à son retour d'Angleterre; rouleau de parchemin;

5° — Expédition certifiée, le 6 juin 1364, par Jehan Bernier, garde de la prévosté de Paris, d'une lettre datée du 4 mai de la même année, par laquelle le Roi Charles V donne à Denys de Collors décharge des bijoux qui lui avoient été confiés par le Roi son père, et qui sont mentionnés dans les deux inventaires précédents; titre sur parchemin, le sceau manque;

6° — Expédition de la décision prise le lendemain de la fête Saint-Étienne, protomartyr, décembre 1370, par le chapitre de Meaux « decanatu vacante, » pour fonder un obit à perpétuité en faveur de Denys de Collors (Dyonysius de Collatoriis), chantre et chanoine de Meaux, secrétaire du Roi; titre sur parchemin en latin.

A l'exception de cette dernière pièce, qui ne regarde que la biographie du bon chapelain, ces documents nous ont paru également intéressants pour l'histoire de France et pour celle d'Angleterre; à ce double titre nous les avons jugés dignes de figurer dans le second volume de *Mélanges des Philobiblon*. Ils sembleront peut-être un peu longs; mais nous avons préféré les publier *in extenso :* car une simple analyse ne garderoit que trop l'empreinte des goûts et des opinions de l'éditeur.

Cependant nous croyons utile de les faire précéder d'une courte notice afin de rappeler au lecteur les principales circonstances auxquelles ces pièces se rattachent, et la situation de quelques personnages dont il rencontrera les noms.

Le roi Jean de France avoit été pris à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), où il avoit montré la plus brillante valeur comme soldat et la plus complète incapacité comme général. Après avoir, par de déplorables dispositions, assuré la victoire de son adversaire, il avoit vu tomber auprès de lui les plus braves de ses parents et de ses amis ; il avoit vu trois de ses fils et une partie de son armée quitter un peu prématurément le champ de bataille ; mais rien n'avoit pu l'arracher au combat. A pied, presque seul, armé d'une hache qu'il manioit avec autant de vigueur que d'adresse, il se défendit, jusqu'à ce qu'épuisé, atteint de deux blessures à la tête, il se vit forcé de se rendre. C'est alors peut-être qu'il courut le plus grand danger ; une foule de chevaliers et d'écuyers l'entouroient, se disputant l'honneur lucratif de l'avoir pris, et faillirent l'étouffer dans leur lutte (1). Le prince de Galles dut intervenir pour le soustraire à cette brutale avidité. Traité avec la plus délicate courtoisie par le vainqueur, Jean fut conduit à Bordeaux, où l'on réunit aussi les principaux prisonniers faits dans la campagne.

D'abord les princes du sang, ou, comme on disoit alors, les Sires des fleurs de lis, Philippe de France, Jacques de Bourbon, Jean et Charles d'Artois.

Philippe de France, le « mainsné, » c'est-à-dire le dernier des fils du roi, alors âgé de quinze ans, devint plus tard duc de Bourgogne, et mourut en 1404. La conduite de ce jeune homme, ou plutôt de cet enfant, à la bataille de Poitiers avoit été fort admirée ; il n'avoit pas voulu quitter son père, et l'avoit suivi à pied au plus fort de la mêlée. Placé derrière lui, il l'avertissoit des coups qui lui étoient portés ; « Père, gardez-vous à droite ! père, gardez-vous à gauche ! » C'étoit bien là le début du prince qui devait mériter le surnom du Hardi. On verra aussi, en parcourant les comptes de Denys de Collors, qu'il

(1) On conserve encore les réclamations écrites de plusieurs d'entre eux. Mais c'est bien à un chevalier de l'Artois, Denys de Morbeke, que le Roi remit son épée. Ce fait, avancé par Froissart, est confirmé par un certificat qu'Édouard III, accorda à Denys de Morbeke, sur la déclaration du roi Jean (20 décembre 1357. Rymer. *Fœdera*, etc. t. III, p. 1, *London*, 1829).

avoit déjà ces goûts de faste et de dépense qu'on remarqua plus tard chez lui et chez ses descendants.

Jacques de Bourbon, premier comte de la Marche, plus connu alors sous le nom de comte de Ponthieu, arrière-petit-fils de saint Louis, et frère cadet de Pierre Ier, duc de Bourbon, qui venoit de succomber glorieusement sur le champ de bataille. C'étoit un des plus braves chevaliers de France. A Crécy, dix ans plus tôt, il avoit sauvé la vie du roi et mérité l'épée de connétable, dont il se démit ensuite, on ignore pour quel motif. A Poitiers, il avoit été pris couvert de blessures par le Captal de Buch, à qui le prince de Galles venoit de le racheter (1). Édouard ne vouloit pas laisser en d'autres mains que les siennes un captif de cette valeur et de cette importance. Ainsi que le premier de ses ancêtres connus, Robert le Fort, tué en 866 au pont de Brisserte, le comte de la Marche périt l'épée à la main, en défendant la France; il fut tué avec son fils aîné à la bataille de Brignais. Il est l'aïeul direct de tous les Bourbons aujourd'hui vivants.

Jean d'Artois, comte d'Eu, descendant d'un frère de saint Louis, tué en Égypte à la bataille de la Massoure, étoit fils d'un prince tristement célèbre, le transfuge Robert d'Artois. Mais, évitant le funeste exemple de son père, il resta fidèle à la cause de la France, et partagea à Poitiers le sort de son souverain. Il est souvent cité dans le recueil de Rymer comme «Prisonarius Regis.» Pendant sa régence si agitée, le dauphin se vit forcé de donner le comté d'Eu au roi de Navarre, ce qui valut à Jean d'Artois le surnom de Sans Terre. Il fut plus tard remis en possession. Il étoit né en 1321, et mourut en 1386.

Charles, comte de Longueville, étoit frère du précédent, et comme lui prisonnier du roi d'Angleterre; il mourut avant 1389.

Après les princes, les grands officiers de la couronne.....

Ici l'auteur fait l'énumération des autres compagnons de la captivité du roi, Arnoul, sire d'Audenham, maré-

(1) 12 Février 1357 (Rymer).

chal de France, Jean de Melun, comte de Tancarville, grand-maître de l'hôtel du roi; Jean, seigneur de Châtillon; Jean, comte de Sancerre, conseiller et chambellan du roi; Jean de Noyers, grand bouteiller de France.

Nous n'avons pas la prétention, continue l'auteur, de parler ici de tous les personnages importants qui se trouvoient captifs à Bordeaux, et qui sont mentionnés dans les Chroniques de France ou dans Froissart; nous nous sommes seulement occupés de ceux que la parenté ou leurs charges mettoient en rapports constants avec le roi, et qui figurent plus particulièrement dans les comptes de sa Maison. A cette courte liste, il convient d'ajouter encore un nom plus obscur, mais que nous rencontrerons souvent, c'est celui d'un simple écuyer de l'Artois, Jean de Damville ou de Dainville, maître d'hôtel du roi, chargé de tout le détail de sa maison. Il avoit sans doute été pris avec ce prince, qu'il ne paroît pas avoir quitté. La Chronique de Saint-Denys a soin de nous apprendre qu'à peine Jean le Bon eut-il touché le sol de la France, en 1360, il s'empressa de reconnoître les fidèles services de son maître d'hôtel en lui conférant l'ordre de chevalerie, et en lui accordant cinq cents livres de rente.

Voilà pour les hommes d'épée; mais il nous reste à dire un mot de quelques officiers civils de la couronne, de quelques clercs qui partagèrent la captivité du roi sans avoir partagé avec lui les chances du champ de bataille, bien que plusieurs l'eussent sans doute suivi, sinon dans le combat, au moins pendant les mouvements de la campagne. La plupart cependant paroissent l'avoir rejoint un peu plus tard, les uns obéissant au sentiment du devoir, d'autres préoccupés de conserver leurs emplois, ou bien encore de se soustraire à la colère des états-généraux et du peuple de Paris, fort irrités, comme on sait, contre les conseillers du vaincu de Poitiers.

Ce fut sans doute ce motif qui décida Pierre de la Forest,

cardinal archevêque de Rouen et chancelier de France, à se rendre des premiers à Bordeaux ; mais il ne voulut pas continuer l'exercice de sa charge, remit les sceaux au roi, et retourna dans son diocèse. Cependant il resta en relations suivies avec l'illustre prisonnier, lui écrivoit fréquemment, et fit même auprès de lui de longs séjours en Angleterre (1). Sur la démission de ce prélat, les sceaux furent confiés à Gilles Aycelin, évêque de Lavaur et de Thérouenne, plus tard cardinal. Le nouveau chancelier suivit le roi en Angleterre, le quitta quelque temps pour aller prendre part aux affaires du midi de la France, de la Langue d'Oc, comme on disoit alors, puis revint auprès de son souverain qui le contraignit, assure-t-on, malgré sa résistance, de sceller de grands dons faits aux Anglois. Mais, ni la légalité des actes ainsi passés par Aycelin, ni son titre de chancelier, ne furent jamais reconnus en France, au moins à Paris. Le régent « avoit commis au fait de la chancellerie » (1357) le cardinal évêque de Beauvais, Jean de Dormans, qui seul exerça cette charge depuis lors, et qui en devint titulaire après la mort de Pierre de la Forest (1373).

Les chapelains étoient en nombre auprès du roi, et, indépendamment de leurs fonctions spirituelles, remplissoient dans sa maison des attributions très-diverses. L'un, « le Maistre Chapelain, » messire Gaces de la Buigne, enseignoit la fauconnerie au jeune Philippe de France, pratiquant lui-même avec bonheur un art dans lequel il excelloit, et dont il a mis les préceptes en vers; nous lui consacrons plus loin une notice spéciale. Un autre, messire Arnoul de Grantpont, faisoit l'office d'aumônier; Yves Derian et Jean le Royer, celui de secrétaire; Guillaume Racine, celui de « fisicien. » Ce dernier prescrivoit et composoit les remèdes, achetoit des livres pour le roi, et paroît avoir été un véritable factotum. Un autre encore, Denys de Collors, fut chargé, un peu plus tard, ainsi que nous l'avons déjà dit, de tenir les comptes de la recette et de la dépense de

(1) Voir Rymer.

l'hôtel du roi. Il succéda, dans ces fonctions, à un certain Jean ou Jeannin Lesquevin, sur lequel nous n'avons aucun renseignement, mais dont la comptabilité, à en juger par les pièces publiées plus loin, ne paroît pas avoir été très-régulière. Denys lui-même est peu connu ; nous savons seulement qu'il fut nommé l'un des secrétaires du roi, et qu'il fut maintenu dans son emploi lorsque le nombre de ces officiers fut réduit par Charles V, en 1369; plusieurs des ordonnances contenues dans le recueil de Secousse sont contresignées par lui. Le roi Jean, qui apprécioit ses services, eut soin, lorsqu'il confirma les collations des bénéfices faites par son fils, de réserver à « son amé et féal secrétaire » une prébende en l'église de Chartres et une autre en la Sainte-Chapelle du Palais-Royal, à Paris (1). Denys fut encore honoré de plusieurs marques de la confiance royale. Il étoit aussi chantre et chanoine de la cathédrale de Meaux, ainsi qu'il apparoît de la fondation d'obit faite en sa faveur par le chapitre de cette église. Il mourut le 26 février 1382.

Ainsi, dès les premiers temps de sa captivité, le roi Jean avoit autour de lui une véritable cour. Il étoit d'ailleurs environné de respect. Bien qu'Édouard III, dans tous ses actes, affectât de ne l'appeler que « notre adversaire de France (*adversarius noster Franciæ*), » pour tout le monde il restoit le roi de France ; il étoit servi et honoré comme tel. Une certaine abondance régnoit dans sa maison, grâce à la généreuse sympathie de quelques-uns de ses sujets. A la première nouvelle de son désastre, le comte d'Armagnac, son lieutenant-général en Languedoc, lui avoit envoyé toute sorte de provisions de bouche avec 276 marcs de vaisselle d'argent, et les États de cette province, ou plutôt de cette région (car on appeloit Languedoc près de la moitié de la France, toute la partie méridionale ou pays de droit écrit), établirent en se réunissant des impôts extraordinaires qui devoient être mis à la disposition du roi ; quatre trésoriers spéciaux furent chargés de les percevoir,

(1) 14 octobre 1360. *Ordonnances des roys de France*, t. III, *Paris*, 1732.

un pour la sénéchaussée de Toulouse, un pour celle de Carcassonne, un pour celle de Beaucaire et un pour toutes les autres sénéchaussées réunies (1).

Cependant les choses ne se passoient pas ainsi dans le nord et au centre de la France. Là on avoit bien autrement souffert des maux de la guerre, et rien n'avoit remédié à l'impéritie de l'administration; la société n'étoit pas protégée par ces fortes institutions municipales si vivaces dans le midi, où les mœurs non moins que la langue avoient conservé l'empreinte romaine; toute autorité royale ou féodale sembloit anéantie. La régence étoit échue à un prince pâle et chétif, qui devoit acquérir à une rude école les qualités d'un grand roi, mais qui n'avoit alors aucun prestige, aucun pouvoir réel. Parmi les nobles, les plus vaillants étoient morts ou captifs, et ces deux grandes batailles (2) perdues à dix ans de distance avoient enlevé toute la fleur de l'aristocratie; les châteaux épars dans ces provinces dévastées par l'ennemi, ne contenoient plus guère que des femmes, des vieillards, des enfants ou des hommes déshonorés. Les paysans, irrités par l'excès de la misère, se soulevoient partout, et, tandis que la Jacquerie achevoit de désoler les campagnes, la bourgeoisie des villes, dominant dans les états-généraux, entraînée par un hardi novateur, Étienne Marcel, prenoit la place de la royauté et de la noblesse vaincues, et entreprenoit à la fois de repousser l'étranger, de changer les hommes et le système de gouvernement, peut-être même d'élever sur le trône une dynastie nouvelle. Un historien éminent (3) a récemment exposé et jugé avec autant de sagacité que d'éloquence ce grand mouvement social et politique du XIVe siècle. Nous renverrons à ces belles pages le lecteur curieux; nous en avons assez dit pour expliquer comment le roi captif

(1) Histoire du Languedoc, par dom Vaissette. *Paris*, 1742.

(2) Crécy, 1346, Poitiers, 1356.

(3) M. Augustin Thierry, Introduction au Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État. (*Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*. Paris, 1850).

ne pouvoit attendre du nord de la France ni subsides pour sa personne, ni déférence à ses volontés.

En effet, Jean ayant conclu une trève avec le prince de Galles (mars 1357), la nouvelle de cet arrangement causa dans Paris une agitation extrême ; on cria à la trahison, et les seigneurs que le roi avoit envoyés de Bordeaux pour faire connoître sa volonté à son fils furent obligés de se cacher et de quitter la capitale en toute hâte. La trève fut observée tant bien que mal ; mais il étoit évident que la lutte n'étoit pas près de finir. Édouard III comprit que la présence de « son adversaire » sur le sol de la France ôtoit à son armée toute liberté d'action et présentoit plus d'un danger. Il prescrivit donc à son fils de conduire ses prisonniers en Angleterre, et le Prince Noir s'embarqua avec ceux-ci le 11 avril 1357, sur une flotte assez nombreuse qui arriva le 4 mai à Sandwich. Quelques jours après, le prince, le roi Jean et les seigneurs françois allèrent faire leurs offrandes à Saint-Thomas de Canterbury, où ils furent salués par une députation de la ville de Londres. Le 24 du même mois le cortége arriva dans cette capitale ; le roi de France descendit à l'hôtel de Savoye, situé dans le Strand, et qui appartenoit au duc de Lancastre ; il y reçut la visite du roi et de la reine d'Angleterre.

Ce fut là sa résidence habituelle, mais non constante, pendant près de deux ans. Il paroît avoir fait dans cet intervalle de fréquents séjours à Windsor, et probablement d'autres excursions dont il n'est pas resté de trace. Une assez grande liberté lui étoit accordée ainsi qu'aux autres prisonniers de marque. Il leur étoit permis d'aller et venir « sur leur foy seulement, de voler, chacer, déduire et prendre tous leurs esbatements, ainsi qu'il leur plaisoit (1). » Jean n'avoit pas encore quarante ans ; il étoit courtois, affable, prodigue, insouciant, et l'aménité de

(1) Froissart. — *Voler*, signifie chasser au faucon ; *chacer*, chasser à courre ; *déduire*, se livrer à tous ces mâles plaisirs qu'on appelle *sport* en Angleterre.

son caractère l'a fait surnommer le Bon. Assez peu préoccupé des misères de son royaume, beaucoup trop facile dans toutes les négociations qui se faisoient pour la paix, il aimoit surtout le plaisir et les exercices physiques. Aussi les chevaux, les chiens, les faucons tiennent-ils une assez grande place dans les comptes de son hôtel. Mais nous y trouvons aussi, en petit nombre il est vrai, quelques achats de livres et même quelques frais de reliure que des bibliophiles ne peuvent laisser inaperçus. Ainsi il donna 4 sous 4 deniers pour un « Romans du Renart, » 28 sous 8 deniers pour un « Romans du Loherenc Garin, » et 10 sous pour un « Roumans du tournoiement d'Ante-Christ (1). » Nous verrons plus loin ce que pouvoient valoir alors (d'une manière assez vague il est vrai), ces sols et deniers « d'esterlin; » mais nous pouvons affirmer sans crainte d'erreur que ces livres coûteroient un peu plus cher aujourd'hui. Il en est de même des reliures: « 32 deniers à Marguerite la relieresse, » pour « couvrir tout de neuf » une bible en françois et lui mettre quatre fermoirs; un relieur de l'autre sexe, Jacques, avoit reçu 3 sous 6 deniers « pour relier un des bre-« viaires de la Chapelle, mettre une ais toute neuve, couvrir « d'une pel vermeil, le broder et blanchir; » une garniture de clous de laiton pour « un romans de Guilon » avoit coûté 20 deniers. Le roi Jean avoit aussi parmi ses valets de chambre un peintre assez distingué, maistre Girart d'Orléans, qu'il avoit déjà employé en 1356 à décorer le château de Vaudreuil en Normandie; les comptes nous apprennent que durant sa captivité, il fit exécuter à cet artiste quelques tableaux et d'autres œuvres d'art, telles que compléter un jeu d'échecs, orner des meubles, etc. Avouons-le cependant, ce qui figure au premier rang dans les dépenses extraordinaires, c'est la toilette de messire Philippe de France et celle de maistre Jehan le Fol.

Avec sa réputation de brave et loyal chevalier, avec ses goûts, son caractère, le roi ne pouvoit manquer de plaire aux barons anglois. Il y avoit peu d'animosité, il y avoit presque

(1) Compte publié par la Société de l'Histoire de France.

conformité de langue et d'habitudes entre la noblesse des deux nations, et les captifs françois paroissent avoir lié autour d'eux de nombreuses et agréables relations. On en trouve la trace dans nos comptes : tantôt c'est l'illustre et vaillant compagnon du Prince Noir, Sir John Chandos, qui fait présent au roi de quatre lévriers, tantôt ce sont des envois de venaison, de gibier, de poisson, faits par les comtesses de Pembroke et de Warren. Chandos est trop universellement connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Quant aux deux nobles dames, nous devons confesser que leurs attentions si fréquentes nous avoient d'abord inspiré quelques doutes sur la nature de leur entraînement pour un prince d'assez galant renom; mais les renseignements que nous avons pu recueillir sur ces comtesses ne laissent place à aucun soupçon malin. L'une Jeanne, comtesse de Warren, que le bon chapelain appelle toujours Mme de Garraines, petite-fille du roi Édouard Ier par sa mère, Éléonor, comtesse de Barr, avoit passé la cinquantaine (1). L'autre, Marie de Saint-Paul, comtesse douairière de Pembroke, étoit plus âgée encore; c'étoit une Françoise de l'illustre maison de Châtillon, mais descendant aussi par les femmes d'un roi d'Angleterre, Henri III (2). Un précieux document contemporain conservé au British Museum (3) nous apprend que ces dames étoient fort dans l'inti-

(1) Née vers 1295, elle avoit épousé Jean, dernier comte de Warren et Surrey; mais elle avoit divorcé de bonne heure.

(2) Béatrix d'Angleterre, fille de Henri III, avoit épousé Jean II, duc de Bretagne; leur seconde fille, Marie, épousa Guy III, de Châtillon, comte de Saint-Paul. De ce mariage étoit issue la comtesse de Pembroke qui nous occupe. Le mari de cette dernière étoit son parent assez proche, Aymar de Valence, d'une branche de la maison de Lusignan, fixée en Angleterre et aussi alliée de la famille royale. Cet Aymar de Valence étant mort sans enfants en 1323, son titre de comte de Pembroke passa à son petit-neveu, Laurence Hastings, qui épousa Agnès, fille du célèbre Mortimer. (Duchesne, *Histoire de la maison de Chastillon.* Dugdale's. *Baronage.*) Nous sommes entrés dans ces détails parce que l'existence simultanée de ces deux comtesses de Pembroke a donné lieu parfois à quelque confusion.

(3) Comptes des dépenses de la maison de la reine Isabelle, 1357, 1358, (*Cottonian. Galba.* E. XIV), manuscrit en latin endommagé par le feu. A l'aide de ce document, M. Edw. A. Bond a publié une curieuse notice sur les derniers jours de cette princesse. (*Archæologia*, vol. XXXV.)

mité de la reine douairière d'Angleterre, Isabelle de France; toutes deux en effet étoient alliées à la famille royale, et la comtesse de Pembroke étoit compatriote de cette reine, qu'elle avoit accompagnée en France en 1323. La veuve d'Édouard II étoit sous le règne de son fils, beaucoup plus libre et plus influente qu'on ne l'a cru longtemps; les plus illustres personnages étoient fort assidus auprès d'elle, et c'est sans doute à sa cour que le roi Jean fit la connoissance des deux comtesses, car il vit souvent Isabelle pendant la première année de sa captivité. Cette princesse étoit fille de Philippe le Bel, et la dernière survivante de la branche des Capétiens directs; c'est d'elle que son fils Édouard III tenoit ses prétendus droits à la couronne de France; mais cette rivalité, si terrible dans ses effets, n'empêchoit pas Isabelle de se montrer pleine d'égards pour l'adversaire de son fils et pour ses compagnons. Elle recevoit le roi à sa table, et nous voyons même que pour charmer ses ennuis, elle lui prêta les deux plus fameux romans de l'époque, le Saint-Graal et le Lancelot. Le comte de Ponthieu, le sire d'Aubigny, sénéchal de Toulouse, le maréchal d'Audenham, le comte de Tancarville figurent parmi ses plus fréquents visiteurs, et la facilité avec laquelle ils alloient la voir dans sa résidence d'Hertford est une des meilleures preuves de la liberté dont ils jouissoient.

Mais cette liberté paroît avoir été restreinte peu après la mort de cette reine, survenue le 23 août 1358. Les négociations qui n'avoient cessé d'être suivies avec la plus grande activité, depuis que Jean le Bon étoit en Angleterre (1), n'avoient donné aucun résultat; les conditions humiliantes acceptées par le roi captif étoient toujours repoussées par le Régent, soit que ce jeune prince cédât en cela à l'indignation publique, soit que la raison et le patriotisme l'emportassent chez lui sur le dévouement filial. Édouard III espéroit-il vaincre plus facilement cette

(1) Voir dans Rymer les nombreux sauf-conduits donnés aux négociateurs. Leurs mouvements sont souvent aussi mentionnés dans les comptes; il y est même parlé d'encre et de parchemin achetés pour écrire les traités.

résistance en resserrant la captivité du vaincu de Poitiers? Craignoit-il quelque tentative pour sa délivrance? Toujours est-il qu'au mois de décembre 1358 des mesures furent prises pour transporter le roi de France au château de Somerton, dans le comté de Lincoln. Le bagage étoit déjà chargé et près de partir (1); quatre pièces de vin avoient été expédiées dans cette forteresse pour le service des hommes d'armes anglois destinés à y monter la garde (2) lorsque survint un contre-ordre dont nous ignorons le motif. Jean et sa suite restèrent à l'hôtel de Savoye; mais il n'y eut plus de course à Windsor ni aux environs, et Roger de Beauchamp fut chargé de veiller sans cesse sur le roi; soixante-neuf soldats ou employés divers étoient à cet effet mis sous ces ordres (3).

Cependant aucune entrave ne paroît avoir été mise aux communications du roi avec ses sujets. Les envoyés de toutes conditions continuoient d'obtenir facilement des sauf-conduits, les uns pour aller en France, d'autres pour en venir. Parmi ces derniers, il en étoit dont la visite dut être particulièrement agréable à Jean. Dix chevaliers et bourgeois du Languedoc, appartenant aux sénéchaussées de Beaucaire, Toulouse et Carcassonne, aux villes de Béziers et Narbonne, pourvus de passeports du pape, du comte de Poitiers (4), des rois de France et d'Angleterre (5), vinrent chercher leur souverain, jusqu'à Londres, chargés par les États de la province de s'informer de sa santé et de lui offrir les corps, biens et familles des habitants pour sa délivrance. Le long et pénible voyage entrepris et accompli,

(1) Comptes publiés plus loin; dépenses pour locations de haquenées et bateaux.

(2) Rymer. Ordre de payement du 4 décembre 1358.

(3) Rymer. De regardo faciendo illis, qui morantur super custodia Johannis de Francia apud Savoye, 12 décembre 1358. C'est la première pièce de cette nature qu'on rencontre dans ce volumineux recueil.

(4) Jean de France, comte de Poitiers, plus tard duc de Berry, un des fils du roi; il venoit d'être investi de la lieutenance du Languedoc. C'est à lui qu'appartenoient les beaux manuscrits si justement admirés.

(5) Rymer. — *Histoire de Languedoc.*

non sans péril (1), par ces hommes courageux, étoit déjà un acte de dévouement qui devoit toucher le cœur du roi. Mais les députés lui portoient aussi un témoignage non moins précieux de l'affection de ses sujets du Languedoc, un présent d'argent très-considérable pour l'époque, et qui ne rendit pas moins de 1,268 liv. st. 14 sh. 9 d. sur la place de Londres.

Cette somme arrivoit à propos; car, depuis que le roi avoit quitté Bordeaux, ses ressources étoient très-restreintes, et il étoit fort embarrassé de pourvoir aux dépenses courantes des six offices de son hôtel, à l'entretien de ses officiers et serviteurs, aux modiques gratifications que, vers Pâques ou la Saint-Jean, il leur accordoit en guise de gages, enfin à divers frais extraordinaires de sa petite cour; il ne recevoit à cet égard aucun secours d'Édouard III, quoique celui-ci dût réclamer plus tard les frais de garde de son captif sur le pied de 10,000 réaux par mois (2). Aussi avoit-il fallu déjà avoir recours à des emprunts assez onéreux (3), mais qui ne paroissent pas avoir été renouvelés plus tard, soit que leur négociation fût devenue plus difficile, soit que la situation financière du Roi eût permis de renoncer à ces ruineuses opérations. En effet, à partir de cette époque, nos comptes font mention d'une assez grande variété de recettes qu'on peut grouper en trois classes :

1° Les présents d'argent faits au roi par des sujets dévoués; nous venons de voir ce qu'il reçut du Languedoc; plus tard, le cardinal de Tulle, les villes d'Amiens et de Laon (4) lui offrirent aussi des sommes assez rondes.

2° Les recouvrements effectués par quelques-uns des receveurs de la couronne et provenant soit de certains impôts dont

(1) A leur retour, ces députés furent arrêtés comme ennemis de l'État par le sire de Beaujeu. Le comte de Poitou écrivit le 6 mai, de Toulouse, à l'archevêque de Lyon et au bailli de Mâcon pour les faire mettre en liberté. (*Histoire de Languedoc.*)

(2) Cette somme fut réclamée indépendamment de la rançon du roi. (*Arch. nat. de France.*)

(3) Comptes publiés plus loin.

(4) Comptes publiés par la société de l'Histoire de France.

le roi s'étoit réservé le fruit ou dont les assemblées provinciales lui avoient abandonné le produit, soit de dettes soldées et de sommes épargnées par des serviteurs dévoués, tels que Bernart François, receveur à Nîmes, Jean d'Arras, bourgeois de Troyes, et Pierre Scatisse, trésorier de France en Languedoc. Ces versements étoient d'ailleurs assez faibles et fort irréguliers; même en Languedoc, dans la province qui avoit le moins souffert de la guerre, et montré au roi le plus d'attachement, les impôts qui lui étoient destinés se percevoient difficilement, et il fut obligé d'écrire pour réclamer ce qui lui avoit été promis (1).

3° Le produit de la vente de chevaux, d'objets divers et surtout de vins; car, tout fier chevalier qu'il étoit, Jean ne dédaignoit pas de faire un peu de commerce. La munificence affectueuse des habitants du Languedoc ne s'étoit pas bornée à un simple don d'argent; le roi avoit aussi reçu un envoi considérable de vins, qui lui étoient offerts par de riches ecclésiastiques de cette province, l'évêque de Lectoure (2) et l'abbé de Grantsilve (3). Cet approvisionnement, excédant les besoins de la maison royale, on en vendit une grande partie, et l'opération ayant réussi, le roi se fit expédier de nouvelles cargaisons de vins achetés par son receveur à Toulouse, Raoul de Lisle. Tout ce qui ne fut pas mis dans les magasins, ou comme on disoit alors dans « les garnisons » du roi, fut revendu avec un assez beau bénéfice.

De riches négociants de Londres étoient les intermédiaires de toutes ces opérations financières, facilitoient la vente des denrées en nature, et se chargeoient du change et de la rentrée des fonds envoyés de France. C'étoit : sir John Stody, Vintner, alors maire de Londres ; Adam de Bury, Skinner, qui parvint à la même dignité en 1364, et qui pouvoit bien tenir par quelque

(1) 16 juin 1359. *Histoire du Languedoc.*)

(2) Pierre d'Auzeler. Il étoit venu voir le roi en Angleterre en 1357. *Gallia christiana*, I.)

(3) Couvent de l'ordre de Cîteaux fondé au XIIe siècle dans le diocèse de Toulouse, à dix lieues N. O. de cette ville. (*Gallia christiana*, XIII.)

lien de parenté au vénérable patron de notre société; enfin plus habituellement un certain Henri Picart, assez connu pour avoir donné une fête magnifique aux rois de France, de Chypre, d'Écosse et d'Angleterre, et qui, bien que Gascon, à ce qu'on suppose, avoit aussi exercé la première charge municipale de Londres en 1356; Picart étoit de plus fournisseur de vins et banquier d'Édouard III.

Voici donc le budget des voies et moyens du royal prisonnier suffisamment établi; revenons maintenant aux vicissitudes de sa captivité, que cette petite digression nous a fait perdre de vue. Nous l'avons laissé, au commencement de 1359, résidant encore à Londres, à l'hôtel de Savoye, mais déjà moins libre et s'attendant à être éloigné de cette capitale. Cette dernière mesure, annoncée au mois de décembre précédent, ne tarda pas à être exécutée. Mais au lieu d'être envoyé dans le comté de Lincoln, le roi fut d'abord transféré (4 avril 1359) au château d'Hertford, où les captifs françois avoient reçu pendant un an la gracieuse hospitalité de la reine Isabelle. C'est là qu'il apprit la rupture des négociations pour la paix dont il avoit signé les préliminaires avant son départ de Londres. Le Dauphin avoit définitivement refusé d'adhérer au traité conclu par son père; il avoit agi sagement et patriotiquement; mais le coup fut rude pour le roi : « Ha, ha! Charles, beau-fils, s'écria-t-il, vous vous conseillez au roi de Navarre qui vous déçoit, et en décevroit quarante tels que vous estes. » Jean se trompoit : c'étoit l'opinion unanime de la nation que son fils avoit suivie; c'étoient « les prélats, les nobles, les consuls des bonnes villes qui avoient trouvé cet accord trop dur; et respondirent tous à une voix aux chevaliers et seigneurs qui la lettre avoyent apportée, qu'ils avoyent plus cher endurer encore le grand méchef ou ils estoyent, que le royaume de France fust ainsi amendri (1). »

Dès que la réponse du Régent et de son conseil fut connue

(1) Froissart.

à Londres, Édouard III annonça son prompt passage en France avec une puissante armée; ses préparatifs d'ailleurs étoient commencés depuis longtemps. Les captifs françois ne furent pas oubliés dans les mesures prises à cette occasion. Dès le 21 juin, trente-cinq personnes de la suite du roi (et parmi elles, le chapelain poëte et fauconnier, Gaces de la Buigne), presque tous les serviteurs du comte de Ponthieu et des autres seigneurs prisonniers, reçurent l'ordre de retourner en France (1). Le mois suivant, 26 juillet, le nombre des personnes autorisées à résider auprès du roi et de son fils fut fixé à vingt; toutes furent désignées nominativement dans un permis de séjour; mais Jean réclama énergiquement contre la nouvelle séparation qui lui étoit imposée, et qui avoit sans doute pour objet de rendre la surveillance plus facile. Il obtint que dix-neuf noms fussent ajoutés sur la liste, et il put garder auprès de lui son tailleur Tassin du Breuil, son peintre Girart d'Orléans, et le fauconnier de son fils, Jean de Milan, qui avoient d'abord été exclus.

Cette réduction de la maison du roi captif n'étoit que le prélude d'un autre changement de résidence. Le séjour à Hertford paroît n'avoir jamais dû être que temporaire; il ne dura pas quatre mois, et cessa sans doute dès qu'on eut achevé les dispositions nécessaires pour mettre le château de Somerton en état de recevoir ses illustres hôtes. Partis d'Hertford le 29 juillet, ceux-ci étoient rendus le 4 août (1359) dans leur nouvelle demeure. Un chevalier banneret, William Deynecourt, fut chargé d'escorter le roi pendant le trajet et de le garder à Somerton; trois autres chevaliers, vingt-deux hommes d'armes et vingt archers étoient mis à sa disposition (2); nonobstant la mission spéciale de Deynecourt, sir Henry de Greystock, connétable du château, conservoit ce que nous appellerions dans

(1) A l'occasion de ce départ, le roi dut accorder une gratification assez lourde pour son mince trésor. (Comptes publiés par la société de l'Histoire de France. *Rymer.*)

(2) Ordre du 26 juillet. (*Rymer.*)

notre langue militaire moderne le commandement de la place (1).

La surveillance exercée sur les captifs françois devenoit chaque jour plus sévère. Au mois de novembre, Édouard III avoit passé la mer, laissant l'Angleterre presque dépourvue d'hommes de guerre, et le prince Thomas, un de ses fils, investi de la régence du royaume, dut mettre quelques entraves aux communications jusqu'alors assez faciles des prisonniers avec la France. Les sauf-conduits enregistrés par Rymer deviennent beaucoup plus rares, et l'objet des permissions ainsi données est toujours soigneusement rapporté. Il fallut même un ordre spécial pour que le secrétaire du roi, Jean le Royer, qui avoit été au mois de mai à Paris avec les seigneurs envoyés vers le Dauphin, fût reçu à Somerton et pût reprendre son service auprès de son maître; encore ne fut-il admis à résider dans le château qu'en remplacement du menestrier Sauxonnet qui rentroit en France (2); tous les permis de séjour accordés aux serviteurs du roi furent mensuellement renouvelés (3). Bientôt le bruit se répandit que l'ennemi alloit débarquer en Angleterre, et qu'une tentative seroit faite pour la délivrance de l'illustre captif. Diverses mesures furent prises pour la défense du royaume, et on jugea prudent de transférer le roi Jean dans un lieu plus fort et plus rapproché de Londres que Somerton; Jean de Buckingham et Raoul Spigornell (4) furent chargés de le conduire au château de Berkhampstead (5). Ce mouvement alloit s'exécuter, lorsque le régent apprit la descente d'un parti françois près de Winchelsea, et la destruction de cette petite ville. L'inquiétude fut grande; ordre fut aussitôt donné de renfermer

(1) Divers comptes, « particularia compoti, » relatifs au séjour du roi Jean à Somerton, et conservés au dépôt de Carlton Ride sous la garde du R. Joseph Hunter.

(2) Ordres du 19 novembre et du 5 décembre. (*Rymer.*)

(3) *Ibid.*

(4) Ce Spigornell étoit depuis quelque temps attaché au service de la surveillance du roi. Plusieurs comptes de frais de voyages faits par lui de Somerton à Londres, et *vice versa* sont conservés à Carlton Ride.

(5) Dans le comté d'Hertford. Ordre du 1er mars 1360. (*Rymer.*)

partout les prisonniers françois dans des châteaux forts, et d'amener à Londres le roi Jean avec son fils et sa suite (1). Les plus grandes précautions furent prises pour le surveiller pendant le trajet, et le 28 mars 1360 il fut installé, non plus à l'hôtel de Savoye, mais à la Tour, dont on avoit déménagé les archives à cette occasion; les bannerets Jean et Roger de Beauchamp étoient de nouveau préposés à sa garde (2).

Cependant Édouard III avoit rencontré en France une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Il étoit maître de la campagne; aucune armée ne pouvoit être opposée à la sienne, mais les grandes villes se défendoient avec la plus courageuse opiniâtreté; toutes avoient heureusement repoussé les attaques des Anglois. La bourgeoisie de Paris donnoit l'exemple; elle avoit abandonné le prévôt Marcel (3) le jour où, dans l'entraînement de la lutte, il avoit sacrifié l'intérêt national à ses passions politiques; le mécontentement avoit toujours cédé au patriotisme. Édouard ne se méprit pas sur l'attitude de la nation; il jugea bientôt que la lutte seroit interminable; d'ailleurs le spectacle de ces provinces horriblement dévastées, sans culture, couvertes de ruines, attristoit ce grand cœur; son armée aussi commençoit à souffrir beaucoup en parcourant ce désert; enfin un violent orage qui l'assaillit près de Chartres frappa son esprit d'une sorte de terreur superstitieuse. Il se montra plus conciliant, et offrit au régent des conditions encore fort dures, mais plus acceptables. La paix fut signée à Brétigny le 8 mai 1360.

Cette bonne nouvelle parvint au roi Jean le 15 du même mois, et l'huissier de la reine d'Angleterre qui la lui apporta reçut de lui une large gratification (4). Cependant il ne devoit être

(1) Ordres des 14 et 17 mars 1360. (*Rymer.*)

(2) Comptes conservés à Carlton Ride.

(3) Tué par le bourgeois Jean Maillard, le 31 juillet 1358, au moment où il alloit ouvrir la porte Saint-Antoine aux Anglois et Navarrois.

(4) 100 nobles valant 33 l. 6 s. 8 d. — Comptes publiés par la Société d l'Histoire de France.

délivré qu'après le payement de 600,000 écus d'or qui formoient le premier terme de sa rançon, et comme dans l'état de son royaume cette énorme somme ne pouvoit être rassemblée promptement, on ne se hâta guère de lui faire quitter Londres; mais sa captivité étroite cessa. Dès ce moment, les comptes nous le montrent allant et venant, faisant des courses, des visites, jouissant enfin de cette liberté relative qu'on lui avoit laissée pendant les premiers temps de son séjour en Angleterre. Le 30 juin il partit pour Douvres, où il arriva le 6 juillet. Le même jour, Édouard III lui envoya, comme marque d'amitié, le gobelet dont il avoit l'habitude de se servir, et Jean en retour lui fit présent de son propre hanap qui avoit appartenu à saint Louis et qui avoit toujours été conservé comme une relique (1). Le surlendemain, le roi de France débarqua à Calais, mais il y resta plus de trois mois; encore ce long délai n'auroit-il pas suffi à rassembler, même incomplétement, la somme exigée par Édouard, sans un triste expédient que les circonstances forcèrent d'adopter. Mathieu Galéas Visconti, seigneur de Milan, offrit de solder immédiatement 600,000 florins si la main d'Isabelle de France, fille du roi, étoit accordée à son propre fils, Jean Galéas. Le marché fut conclu, et suivant l'énergique expression de Villani (2), Jean vendit sa propre chair pour recouvrer sa liberté.

Enfin, le 25 octobre 1360, les payements étant effectués, les otages échangés, la paix jurée, le roi de France rentra dans son royaume et fut coucher à Boulogne. Mais déjà, depuis le mois d'août, les anciens officiers de sa maison avoient recommencé leur service auprès de lui; en sorte que les fonctions de comptable exercées par Denys de Collors depuis le mois de décembre 1358, furent reprises par Jehan le Coq, maître de la

(1) Comptes publiés par la Société de l'Histoire de France. Le gobelet d'Édouard III est mentionné dans l'inventaire des joyaux du roi Jean publié plus loin sous le n° IV.

(2) Quasi com' all' incanto sua propria carne vendesse. (*Matth. Villani. Hist.* lib. IX, c. CIII. — Ap. *Muratori, Rer. Ital. script.* t. XIV).

chambre aux deniers. Quittance fut donnée au chapelain pour toutes ses opérations; c'est la pièce que nous publions sous le nº 2. On y verra qu'il avoit rendu au roi quatre comptes qui avoient été « receus, ouis, examinés » par les comtes de Sancerre et de Joigny, chambellans, par le médecin Guillaume Racine, le secrétaire Jean le Royer, et les maîtres d'hôtel Jean de Damville et Nicolas Braque (1). Le document qu'on trouvera plus loin sous le nº 1 est le premier de ces comptes. Deux autres se trouvent, ainsi que nous l'avons dit, dans le volume publié par la Société de l'Histoire de France; le quatrième manque encore, mais c'est le moins intéressant: il s'appliquoit seulement à la courte période comprise entre le 8 juillet et le 1er août 1360, c'est-à-dire aux trois premières semaines du séjour du roi à Calais.

Denys de Collors cesse donc, à partir de cette époque, de gérer les finances particulières de son souverain; mais il conserva la garde de la vaisselle d'or et d'argent qui avoit été rapportée d'Angleterre, et ce dépôt s'augmenta bientôt des joyaux qui furent offerts au roi pour sa bienvenue par plusieurs des bonnes villes du royaume. En effet, la délivrance de ce prince, quelque onéreuse qu'elle fût, avoit été célébrée par ses sujets comme une fête nationale. « Je ne vous auroys jamais devisé comme puissamment le roy de France fut recueilli à son retour en son royaume de toutes manières de gens. Car il estoit moult désiré. Si luy donna l'on de beaux dons et de riches présents (2). » Les présents dont la liste nous a été conservée n'étoient pas si riches que veut bien le dire Froissart; la France étoit pauvre; elle avoit été dévastée par la guerre, elle l'étoit encore par les grandes compagnies; tous les fléaux, la famine, la peste, s'unis-

(1) Nicolas Braque maistre de l'ostel du roi et paravant avoit esté trésorier et après maistre de ses comptes. « Grandes Chroniques de France. » Il n'avoit pas partagé la captivité du roi, et ne revit que le dernier compte rendu à Calais. C'étoit un des officiers que les États de 1357 avoient poursuivis avec le plus d'acharnement.

(2) Froissart.

soient pour la désoler; enfin il falloit payer la rançon du roi, charge encore bien lourde (1), sans compter les frais de la garde qu'Édouard III s'étoit fait rembourser, et toutes les rançons partielles que les seigneurs prisonniers avoient levées sur leurs vassaux. Le cœur se serre quand on lit le récit de toutes ces souffrances, et vraiment on trouve qu'au milieu d'une pareille misère, ces coupes, ces plats, ces écuelles étoient encore de bien grands présents!

La mort de la reine Jeanne de Boulogne, seconde femme de Jean le Bon, qui survint un an environ après le retour de son mari (novembre 1361) fut l'occasion d'un nouveau témoignage de confiance donné par ce prince à l'honnête chapelain; les bijoux laissés par la reine furent remis à de Collors, suivant inventaire dressé le 18 mars 1362. Le roi quitta Paris peu après. Il avoit déjà été à Dijon au mois de décembre précédent pour prendre possession du duché de Bourgogne, dont il venoit d'hériter (2), et il étoit à peine de retour; mais son caractère inquiet, son aversion pour les affaires le portoient à s'éloigner sans cesse de sa capitale. D'ailleurs, il vouloit aller voir les provinces du midi de la France, qui lui avoient donné tant de marques de dévouement; peut-être aussi songeoit-il à se remarier avec la Reine Jeanne de Naples, qui étoit elle-même veuve pour la seconde fois. Mais quand il arriva à Avignon (20 novembre 1362), le pape Innocent VI, sur l'appui duquel il avoit

(1) Elle n'étoit pas encore liquidée en 1400. Dans les pouvoirs donnés le 18 mai de cette année par le roi d'Angleterre, Henri IV, à ses ambassadeurs pour renouveler les traités de trève et d'alliance avec le roi de France, il est fait mention des recouvrements à opérer sur la rançon du roi Jean. (*Arch. de Condé.*) On se rendra compte de l'étendue des sacrifices imposés à la nation en parcourant « l'aide payé par les habitants du diocèse de Paris à cette occasion (document publié avec une remarquable introduction par M. Dessales dans un volume de Mélanges que la Société des bibliophiles françois a donné en 1850).

(2) Philippe, douzième et dernier duc de Bourgogne de la première race, mourut sans enfants au mois de novembre 1361. Le roi Jean lui succéda comme son plus proche héritier, et prit possession à Dijon le 22 décembre 1361. (*Histoire de Bourgogne, par Dom Plancher.*)

compté pour conclure cette union, étoit mort, et son successeur, Urbain V, avoit pris d'autres arrangements : la reine de Naples épousa Jacques d'Aragon. Le pontife n'en fit pas moins grand accueil au roi Jean, et lui offrit des fêtes magnifiques; enfin, il profita de la présence de ce prince, du roi de Chypre et d'une foule de seigneurs qui se trouvoient alors à Avignon, pour essayer d'organiser une nouvelle croisade. Il la prêcha lui-même avec chaleur et onction, et ses paroles furent accueillies avec un dévôt empressement, mais cet enthousiasme de tradition n'avoit plus rien que de factice; le grand mouvement qui avoit «déraciné» l'Europe étoit passé pour ne plus revenir; on prenoit encore la croix comme par habitude, mais sans que nul songeât sérieusement à combattre pour elle. Cependant il n'est pas impossible, ajoute l'auteur, que l'attrait de nouvelles et glorieuses aventures ait séduit la nature chevaleresque du roi Jean, et il paroît probable qu'il eut réellement la pensée de faire « le passage d'oultremer. » Il prétendit même décider les rois d'Angleterre et d'Écosse à l'accompagner; c'est du moins le prétexte qu'il mit en avant pour expliquer à son conseil le nouveau voyage qu'il vouloit faire à Londres; mais on a plus généralement admis qu'en retournant aux lieux de sa captivité, il vouloit surtout effacer le mauvais effet produit par la conduite de son fils le duc d'Anjou, un des otages de la paix de Brétigny, qui venoit de rentrer en France en violant sa parole; enfin, sur un mot du continuateur de Guillaume de Nangis (1), on a encore supposé qu'il étoit ramené en Angleterre par quelque motif moins sérieux. Le caractère de Jean étoit si léger, si frivole, qu'il est difficile de connoître le véritable objet de sa résolution; toujours est-il que les efforts de ses conseillers pour l'en détourner furent vains. Il étoit peu dans les habitudes de ce Prince d'écouter la voix de la raison : l'entraînement étoit tout chez lui, et il ne savoit même pas rester fidèle à la politique traditionnelle de sa race; car il fit

(1) *Aliqui vero dicebant quod illuc iverat causa joci.*

ses adieux à la France par une bien funeste mesure, en détachant de la couronne le précieux joyau que la fortune venoit d'y réunir. Il avoit toujours tendrement aimé son dernier fils Philippe, l'intrépide enfant de Poitiers, le joyeux compagnon de sa captivité; avant de partir, il voulut le doter magnifiquement, et lui fit donation, à lui et à ses hoirs mâles, du duché de Bourgogne ainsi que de tous ses droits dans le comté du même nom, avec le titre de premier pair de France (1). Puis il remit de nouveau la régence au Dauphin, et fut s'embarquer à Boulogne (3 janvier 1364). Édouard III et ses barons l'accueillirent avec sympathie et le traitèrent avec magnificence; pendant trois mois ce ne furent que fêtes et que plaisirs; l'insouciant monarque sembloit avoir complétement oublié et la croisade et son royaume, lorsque la mort le surprit à l'hôtel de Savoye après une courte maladie (8 avril 1364). Il fut regretté en Angleterre où il se plaisoit et où il avoit beaucoup d'amis; il ne le fut guère en France où ses qualités personnelles ne pouvoient faire oublier les fautes et les désastres de son règne.....

Dès que cette nouvelle parvint à Paris, Denys de Collors s'empressa de remettre au nouveau roi Charles V tous les bijoux qui lui avoient été confiés par son père. Il lui en fut donné décharge par lettres royales du 4 mai 1364. C'est l'expédition certifiée de cette pièce que l'on trouvera plus loin (nº 3), avec les deux inventaires qui y étoient joints (nºs 4 et 5).

L'auteur, après cette notice, donne un certain nombre de détails techniques fort curieux, soit sur le libellé des documents qu'il a produits, soit sur le sens de quelques

(1) L'acte de cette donation fut passé à Nogent-sur-Marne le 6 septembre 1363; mais il fut tenu secret pendant six semaines, et ce n'est qu'au mois d'octobre que le roi ordonna au chancelier de Bourgogne de délivrer les patentes à son fils. Encore celui-ci ne prit-il son nouveau titre qu'après la mort de son père; jusque-là il conserva le titre de duc de Touraine, et gouverna le duché comme lieutenant du roi. (*Histoire de Bourgogne.*)

expressions vieillies, soit enfin sur la valeur relative des monnoies de France et d'Angleterre à l'époque dont il s'agit. Puis, vient la publication des pièces inédites dans l'ordre indiqué au début de la notice. Ces pièces appartenant au recueil spécial qui en a eu la primeur, nous ne reproduirons que celles qui figurent sous les nos 3, 4 et 5.

No III.

L'inventoire des Joyaux de la Royne de Bouloigne.

A touz ceulz qui ces lettres verront, Jehan Bernier, chevalier le Roy nostre Sire, garde de la prévosté de Paris, salut. — Savoir faisons que nous, l'an de grâce mil CCCLXIIII, le jeudi VI^r jour de Juing, veismes unes lettres du Roy nostre dit Seigneur, scellées en double queue du scel du quel il usoit avant qu'il venist au gouvernement de son Royaume; des quèles lettres la teneur s'ensuit : — Charles, par la grâce de Dieu Roys de France, A touz ceulz qui ces lettres verront, salut. Comme Ja piéça nostre très cher Seigneur et père que Diex absoille, eust commandé de bouche a nostre amé et féal clerc, Maistre Denys de Collors, son secrétaire pour le temps, et le nostre aprésent, pranre, garder et avoir pardevers li pour nostre dit Seigneur certainne quantité de sa vesselle et de ses joyaux d'or et d'argent, tant de ce qui li avoit esté donné par aucunes gens d'église, nobles et habitans de bonnes villes du Royaume, depuis qu'il fu retournez d'Angleterre après sa délivrance de prison ; comme d'autre vesselle et Joyaux qu'il avoit achetez et autres ; Et semblablement li eust baillié la garde de plusieurs autres choses que jadiz feurent de feu nostre très chière dame, la Royne Jehanne de Bouloigne, dont Diex ait l'âme, de laquelle vesselle, Joyaux et autres choses, comme dit est, mencion est faite plus aplain en deux Inventoires qui faiz

avoient esté sur ce, les quiex nous avons veuz et fait lire de mot à mot pardevant nous; Et le dit Denys nous ait humblement supplié que de toute ycelle veisselle, Joyaux et autres choses contenues ès diz Inventoires dont il avoit la garde et la charge, comme dessus est dit, nous vousissions oyr ou faire veoir et oyr le compte, lequel il estoit prest et appareillé de rendre bon et loyal, et de nous baillier et rendre tout ce qu'il avoit pardevers li des choses dessus dites, selon ce que par le dit compte il feroit tenuz et appartenroit à faire, et que de ce il nous pleust li donner et ottroyer noz lettres de quittance et de descharge, si comme en tel cas appartient, savoir faisons que de toute la dite vesselle, Joyaux, tant d'or comme d'argent, et de toutes les autres choses contenues ès diz Inventoires, le dit Denys nous a aujourduy rendu bon compte et loyal, de article en article, et selon la teneur des diz Inventoires, et nous a rendu et baillié toutes les choses qui par le dit compte a esté trouvé qu'il estoit tenuz de nous rendre et baillier à ceste cause, si comme par yceli compte puet plus pleinement apparoir, duquel nous avons retenu copie. Et pour ce, nous, qui le dit compte avons veu, oy, reçeu, et les diz Inventoires fait diligemment examiner en nostre présence, nous tenons pour bien contens et apaiez d'iceluy compte, et de toutes les choses qui dedans y sont contenues, et en quittons et clamons quitte, et tenons pour deschargié entièrement et aplain le dit Denys, ses hoirs et successeurs, et ceulz qui de luy auront cause, sans ce que jamais par nous ou par autre, quelque il soit, leur en puisse estre doresnavant aucune chose demandée, ne que le dit Denys, ne ses hoirs ou successeurs, ou aucun d'eulz en soient tenuz de en plus faire ne rendre compte en nostre chambre des comptes, ne ailleurs, a quelque personne que ce soit; Mais voulons et mandons par ces présentes à noz amez et feaulz gens de nos diz comptes à Paris, et à touz autres à qui il pourroit appartenir et à chascun d'eulz, qu'il en aient et tiegnent pour quitte et deschargié du tout le dit Denys et ses hoirs et successeurs. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre à ces

lettres le scel dont nous usions avant que nous venissions au gouvernement de nostre Royaume. — Donné à Paris le IIIIe jour de May, l'an de grâce mil CCCLXIIII — Et estoient ainsi signées : Par le Roy, N. de Veires. Et nous à ce présent transcript avons mis le scel de la prévosté de Paris, l'an et le jeudi dessus diz. J. Cadin.

Sur le repli : « Collation est faite. »

Le sceau manque.

N° IV (1).

Rouleau de parchemin (*au dos d'une écriture plus récente*).

Estat de la vaisselle d'argent du Roy Jean à son retour d'Angleterre.

Tournay.

Premièrement, I plat d'argent à laver à bibon.

Item, VIII plas pour servir à table.

Item, XXXIII escuéles d'argent.

De la vaisselle rapportée d'Angleterre.

Premièrement, II bassins dorez et esmaillez à laver; baillez aus sommeliers de la chapelle pour servir illec du commandement du Roy.

Item, I petit gobelet d'argent doré et esmaillé ou fons.

Item, Une aiguière dorée en semblance d'un lion.

Item, Une quarte et une aiguière d'argent (2)..... de fleurs de lis et de vignetes.

(1) Cet état a déjà été publié par la Société de l'Histoire de France, d'après un inventaire dressé en septembre 1363, et conservé aux Archives nationales. Néanmoins, nous avons cru devoir le reproduire ici, parce que notre expédition, faite sans doute postérieurement, présente quelques variantes, et aussi parce que ce document complète l'ensemble de pièces qui nous viennent de Denys de Collors.

(2) Espace blanc dans l'original

Item, Une pinte et une aiguière d'une mesme façon, esmaillées par dehors.

Une aiguière dorée et esmailliée en freture.

D'autre vaisselle.

I Drageoir doré esmaillié.

Item, Une pinte dorée et esmaillée par dehors à rubis et à perles.

Rains.

IIII Copes a couvècle dorées et esmaillées.

Paris.

I pot à Aumosne. Item la nef d'argent.

Item, Une aiguière d'or à 1 saphiret.

(1) . . . . . s dorez.

Item, XX henaps dorez et IIII qui font en l'eschansonnerie.

Item, VI douzainnes d'escuelles dorées.

Item, II bacins à laver.

Item, IIII Justes.

Lyon.

II petites aiguières blanches.

Du Pape.

II grans flacons esmaillés.

Une quarte semée de perles.

De la vesselle achetée à Avignon.

I Grant bacin d'argent doré.

Item, Une aiguière d'or à 1 saphiret, armoié dedens le couvècle des armes de France et de Bourgogne.

Item, I gobelet d'or samblablement armoié.

Tuelle.

XL escuéles d'argent blanches.

Beaufort.

II flacons dorez à courroies de soye.

Item, II quartes dorées.

(1) Morceau de parchemin enlevé dans l'original.

Item, II autres quartes diaprées.

Item, IIII aiguières dorées.

Item, I gobelet doré, esmaillé dehors, couvert d'un couvècle à couronne.

De l'eschansonnerie.

Le gobelet du Roy d'Angleterre (il est demoré en l'eschansonnerie) (1).

Item, le henap d'or qui fut refait du henap de la Royne d'Angleterre.

Troyes.

XII plas d'argent dorez.

Item, II douzainnes d'escuèles dorées.

Item, IIII quartes dorées.

Item, II douzaines d'escuèles d'argent blanches que Jehan luissier avoit en garde.

(au dos :)

VIII douzaines d'escuelles blanches.

VIII plaz blans.

II douzaines plaz dorez.

IIII douzaines d'escuelles.

N° V.

(*Rouleau de parchemin. En double.*)

Inventoire de plusieurs choses qui furent de la Royne Jehanne de Bouloigne, fait à la pointe du palays le XXVIIIe jour de Mars, l'an mil CCCLXI; présents J. de Damville, maistre Jehan le Coq, Andrieu Poupart et plusieurs autres.

Primo, Une ymage d'argent doré de nostre dame, à une couronne à pelles et pierres, et y faut II florins.

(1) Ces mots entre parenthèses sont d'une autre écriture que celle de l'Inventaire; l'encre est celle qui a servi à faire des signes dans les marges; ces signes, que nous n'avons pas reproduits, ont sans doute été tracés dans la reconnoissance de l'Inventaire.

Item, Un gobelet de cristal garni d'argent doré.

Item, II petites cuilliers d'argent dorées; I véricles (?).

Item, Une teste d'ambre assise sur I pié d'argent, à piés de griffons, et y a langue de serpent.

Item, Une foisselle (1) d'argent en un estui de cuir.

Item, Une crois d'argent dorée en estui de cuir.

Item, Un tour d'oncle de griffon garni d'argent.

Item, Un pié d'argent à une croiz, sans la croiz.

Item, Une croiz de cor à un cruxefix d'argent doré.

Item, Uns tableaux d'ivire en un estui de cuir.

Item, Uns autres tableaux d'ivire touz blans.

Item, Une teste de saintuaires.

Item, Un petit hanap de Coquille sur I pié d'argent despecié.

Item, II chandeliers d'argent dont l'un n'a point de broche.

Item, Un tablier (2) de cyprez.

Item, Unes vieilles paternostres de fil d'or.

Item, II saliers à sers (3) par pièces.

Item, Une nef d'argent armoiée de France et de Bouloigne.

Item, Une petite cuiller d'argent.

Item, Un couteau à manche et gayne d'ivire, garni d'argent.

Item, Uns petiz poulains (4) de cuivre dorez.

Item, Un fer de glaive.

Item, Un corail garni d'argent.

Item, IIII quarreaux de broderie armoiez d'Evreux et de Bouloigne, et n'y a que VII noyaux à pelles.

Item, VII quarreaux d'or de Chippre à Angelos, et y a IIII noyaux à perles dont il en y a un graté.

Item, Un quarreaux à IIII boutons à pelles.

(1) Sorte de panier à préparer le fromage

(2) Signifioit habituellement échiquier.

(3) Probablement cercles.

(4) Sorte de jeux de dés.

Item, VI quarreaux de cuir touz wiz (1) armoiez d'Arragon.

Tout en un coffre.

Item, En un autre, Une chambre (2) palée de drap d'or et de veluyau vert, contenant III pièces, c'est assavoir, ciel, dossier et couste pointe doublée de toille Ynde.

Item, Un viez couvertouer de drap d'or sans fourreure.

Item, Environ III quartiers de drap d'or.

Item, XII pièces de veluyau vermeil, que granz que petites, et sont en façon de robe pour la Royne

Item, Une manche de veluyau brodée.

Item, Un gobelet de cristal à couvècle brodé d'or, à I saphir et II pelles.

Item, Un autre gobellet de pierre marbre à couvècle à saphirs.

Item, une aiguière de mesmes.

Item, Un autre gobelet de pierre dont le couvècle est despecié, garni d'or.

Item, II autres petiz gobelés d'argent dorez.

Item, Un couvècle d'un gobelet.

Item, II aiguières d'argent dorées semées d'esmaux.

Item, Un dragouer esmaillé, armoié de Normandie et de Behaigne (3).

Item, Un autre dragouer plus petit, armoié de France et de Bouloigne.

Item, III cuillers, dont il en ny a II dorées.

Item, le pié et le couvècle d'argent doré d'un gobelet de coquille qui est despecié, et la garnison d'environ la coquille.

Item, II tuyaux à boire, l'un doré et l'autre blanc.

Item, Un petit pié d'argent à une virole d'argent.

Item, un petit pot de cristail garni d'argent.

(1) Vieux.

(2) Étoffes employées pour la décoration et le mobilier d'une chambre.

(3) Bohême.

Item, Une peinte d'une noiz muguete, garnie d'argent dorée.

Item, Une coquille à pié d'argent doré, à couvècle d'un coq d'argent doré.

Item, Une gibecière à pelles.

Item, Un espinglier à pelles.

Item, II petites bourses à pelles.

Item, Une autre boursète à pelles.

Item, Un seau, dont il y a II granz à II chesnes.

Item, Un petiz tableaux d'ivire à un St Christofle en une bolte.

Item, IIII petiz batonnez de brésil (1), virolez.

Item, IIII bauguiers, armoiez d'Evreux et de Bouloigne.

Item, Une Chambre de Camocas vert roié, c'est assavoir, iel, cheveciel, et coustepointe.

Item, Une autre coustepointe vert destainte.

Item, II pièces de courtine de Tartarie vert à rosètes.

Item, Une petite boite d'argent en un estuy de cuir.

Item, Un pavillon de satains à fleurs de Liz, et à IIII évangélistes.

Item, Un autre pavillon vert.

Item, Un dossier vert.

Item, IIII quarreaux anciens à fleurs de Liz.

Item, II quarreaux à seoir à table, l'un de veluyau vermeil, l'autre de drap d'argent.

Item, Un sincelier (2) blanc.

Item, Un quarrel vert à traiffles, armoié de France et de Bourgoigne.

Item, IIII quarreaux de brodeure Indes, à ymages et à sers.

Item, Une coutepointe de soie jaune.

Item, Un formier (3) et un dossier à demi ciel de drap d'or et de veluyau vert.

---

(1) Brésillet, bois rouge, que l'on tirait à grands frais des Indes orientales et qui a donné son nom au Brésil, où les premiers navigateurs le trouvèrent en abondance.

(2) Vase ou ciboire suspendu qui recevoit le Saint-Sacrement.

(3) Fauteuil.

LES HEURES

DE

CATHERINE DE CLÈVES

DUCHESSSE DE GUELDRES.

On lit sur la garde du volume une note manuscrite ainsi conçue : « Les Heures de la duchesse de Gueldres, écrites par « Thomas à Kempis, comprennent deux parties de 386 pages, « réunies aujourd'hui en un seul volume, et 71 peintures, y « compris le portrait de la duchesse. La première partie, de « 180 pages, s'ouvre avec *Matines* et finit ainsi : *Sequitur missa* « *de sanctâ Trinitate. Introïtus.* La seconde partie, de 206 « pages, continue, sans interruption, par les mots : *Benedicta* « *sit sancta Trinitas*, et se termine avec l'office des trépassés... « *preventi morte non perdant.* »

Nous n'avons point découvert par quel motif on affirme dans cette note que les Heures de la duchesse de Gueldres ont été écrites par Thomas à Kempis, attendu que ces deux personnages n'ont pas vécu dans le même siècle.

L'auteur de la note dit que ce manuscrit étoit originairement divisé en deux parties. Nous pensons qu'il n'a pu être ainsi divisé que par le caprice d'un de ses possesseurs ; car il eût été peu raisonnable de commencer le second tome par la messe de la Sainte-Trinité, ce qui rendoit incomplètes les Heures de la Sainte-Trinité contenues dans le premier tome.

Catherine de Clèves, sœur de Jean, duc de Clèves et comte de La Mark, né le 16 janvier 1419 ; d'Agnès de Clèves, mariée en 1439 avec D. Carlos, fils du roi de Navarre ; et d'Adolphe de

Clèves, seigneur de Ravestain, né le 13 mars 1425, étoit fille d'Adolphe, duc de Clèves et comte de La Mark, et de Marie de Bourgogne. Celle-ci étoit fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière.

Elle épousa Arnold, duc de Gueldres, fils de Jean d'Egmond et de Marie d'Arckel. Celle-ci étoit fille et héritière de Jean, comte d'Arckel, et de Jeanne de Juliers. Cette dernière, fille de Guillaume, duc de Juliers, et de Marie de Gueldres, devint héritière de son frère Reinold, duc de Juliers et de Gueldres, dernier mâle de la famille.

Ainsi Catherine de Clèves appartenoit, par sa mère, à la maison royale de France; par son aïeule maternelle, à la maison de Bavière; et, par son mariage, elle s'allia aux maisons d'Egmond, de Gueldres et de Juliers. Toutes ces alliances sont représentées par les armoiries peintes qui se trouvent sur la seconde et la troisième page du manuscrit.

Ce volume renferme : 1° les Heures de la Sainte-Vierge; 2° les Heures de la Sainte-Croix et de la Passion; 3° les Heures de la Sainte-Trinité; 4° les Heures des Trépassés; 5° la messe du Saint-Esprit; 6° les Heures de tous les Saints; 7° les Heures du Saint-Sacrement; 8° les Heures de la Miséricorde de Dieu; 9° et enfin les vigiles des Morts. Chacune de ces parties est ornée de miniatures relatives au sujet qu'elle traite.

Ce précieux manuscrit sur vélin a été écrit en Flandre par un excellent calligraphe, appartenant sans doute à l'école de Bourgogne. Il est étincelant d'or et de couleurs. Les majuscules, largement dorées, sont rehaussées d'azur et de gueules; les encadrements des pages, chargés de fleurs et de fruits, d'oiseaux, de grotesques, etc., sont d'une rare élégance. Les peintures, confiées aux plus habiles artistes, égalent et surpassent quelquefois les meilleures productions de l'époque, par la perfection du dessin, l'entente de la perspective, l'éclat et la finesse du coloris et l'exactitude des accessoires. Les figures et les mains des personnages sont d'un modèle exquis. Nous pourrions encore citer

de charmants paysages, des effets de lumière ménagés avec art, des édifices d'une riche architecture, etc. Nous oserons ajouter que la plupart de ces miniatures inspireroient, peut-être, des chefs-d'œuvre aux artistes de notre siècle. Nous ferons remarquer, en outre, que les manuscrits de ce genre, composés pour des princes ou des rois, sont fort rares, et que leur exécution est toujours supérieure à celle des nombreux manuscrits fabriqués dans les abbayes. On n'y employoit que des artistes d'élite, et l'on mettoit tout en œuvre pour atteindre le plus haut degré de perfection.

Nous allons essayer de décrire les peintures dont ce manuscrit est illustré : chacune d'elles est accompagnée d'un large encadrement qui entoure la page entière.

P. 2. — La duchesse de Gueldres est à genoux devant la Sainte Vierge, représentée les pieds sur un croissant, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, et placée au centre d'un nimbe d'or. La duchesse prie et prononce ces mots écrits sur une banderolle : *Mater Dei, memento mei;* elle est vêtue d'une robe de velours rouge et d'un manteau de même, doublé d'hermine. Le costume de l'Enfant Jésus, parfaitement dessiné et peint, est un joli spécimen des costumes d'enfant au xve siècle. Le riche encadrement de cette magnifique page se compose de plantes déliées et de fleurs, au milieu desquelles se jouent des oiseaux. Aux quatre extrémités de l'encadrement on a suspendu les armes de la duchesse, surmontées de leurs cimiers : 1° les armes de Clèves : *de gueules, au rais d'escarboucle, pommeté et fleurdelisé d'or de huit pièces, enté en cœur d'argent à l'escarboucle de sinople;* 2° les armes de La Mark : *d'or, à une fasce échiquetée d'argent et de gueules, de trois traits*; 3° les armes de Bavière : *losange en bande d'argent et d'azur*; 4° les armes de Silésie : *d'or, à l'aigle de sable, chargée sur la poitrine d'un croissant d'argent.* Au centre de la marge inférieure, les armes de Gueldres, Juliers, Clèves et La Mark, sont réunies dans un seul écusson. Les armes de Gueldres sont : *d'azur, au lion d'or contourné.*

P. 3. — Vision de S. Joachim. L'encadrement de cette page porte à ses extrémités les armes anciennes de la maison royale de France : *d'azur semé de fleurs de lis d'or;* celles de Juliers : *d'or, au lion de sable;* et celles de Berg : *d'argent au lion de gueules.*

P. 21. — Chant des Anges (*Te Deum laudamus*). Des fleurs et des siliques ouvertes de pois de senteur forment l'encadrement.

P. 39. — Naissance de la Vierge. Au milieu des fleurs et des fruits de l'encadrement on distingue deux ruches chargées d'abeilles.

P. 46. — Consécration de la Vierge. Dans l'encadrement on remarque un paon à la queue épanouie et dorée, et un renard.

P. 47. — Élection de Joseph par le Saint-Esprit. Dans l'encadrement : un bûcheron levant sa hache.

P. 54. — Mariage de la Vierge.

P. 55. — Envoi de l'ange Gabriel par Dieu le Père.

P. 62. — L'Annonciation. Dans cette miniature, les détails d'intérieur sont charmants.

P. 63. — La Visitation. Sur la marge inférieure, l'artiste a peint un sujet qui nous semble allégorique. Un enfant a tendu des filets pour prendre les oiseaux, et les referme sur l'Enfant Jésus, qui s'est assis au centre de ces filets, tenant une pomme d'or de la main gauche. On fait encore usage de filets de ce genre : ils sont vulgairement connus sous le nom de *nappes.*

P. 70. — La Nativité. Miniature admirable. Les figures de la Vierge et de Joseph sont d'un fini très-remarquable; la tête du bœuf, celle de l'âne et tous les nombreux accessoires ont été dessinés de main de maître. Dans l'encadrement : un singe mordant une pomme d'or.

P. 71. — La Fuite en Égypte. Dans l'encadrement : une femme battant du beurre dans une baratte.

P. 83. — L'Assomption. Dans l'encadrement : un singe et un enfant lançant des bulles de savon.

Dans les treize miniatures des Heures de la Vierge, l'artiste a

souvent représenté la Vierge sous les traits de la duchesse de Gueldres.

Les quatorze miniatures qui accompagnent les Heures de la Sainte-Croix et de la Passion de Jésus-Christ sont autant de tableaux pleins de vie, d'expression et de sentiment.

P. 93. — La Trahison de Judas. Tableau fort remarquable par l'habile agencement des groupes, et par l'expression des figures. Dans l'encadrement : un vieillard portant une lanterne.

P. 106. — Jésus devant Caïphe.

P. 107. — Jésus conspué et souffleté. L'artiste a eu l'heureuse idée de jeter sur la tête de Jésus-Christ un voile blanc qui cache sa figure, et lui dérobe la vue des humiliations qu'on lui fait subir.

P. 117. — Jésus devant Hérode.

P. 122. — La flagellation.

P. 123 — Jésus couronné d'épines.

P. 128. — Jésus portant la croix. La fatigue de Jésus-Christ dans cette voie douloureuse est aggravée par deux poids très-lourds qu'il traîne, suspendus par des cordes à sa ceinture. Dans l'encadrement : une charmante sainte Véronique étalant l'empreinte de la sainte face sur son voile.

P. 129. — Préparatifs du crucifiement.

P. 134 — Jésus crucifié, entre les deux larrons. Sur la marge inférieure, au-dessous de la croix, un ange prie à genoux et la tête courbée vers la terre.

P. 135. — Requête des prêtres à Pilate. Sur la marge inférieure, l'artiste a peint une chasse à courre.

P. 140. — La descente de croix.

P. 141. — Ensevelissement.

P. 148. — Mise au tombeau.

P. 149. — La Résurrection. — Dans l'encadrement : un enfant nu, jouant d'un instrument qui ressemble à une clarinette.

Les Heures de la Sainte-Trinité contiennent neuf miniatures.

P. 156. — Les trois personnes de la Sainte-Trinité, siégeant dans le chœur d'une église. — Des anges, enveloppés de leurs

ailes, et priant les mains jointes, occupent les deux tiers de l'encadrement.

P. 157. — Dieu le Père, siégeant dans les cieux. — Dans l'encadrement : une chèvre blanche cherchant à atteindre des raisins.

P. 162. — Dieu le fils. — Dans l'encadrement : un ange jouant du violon, et un enfant nu, lançant des flèches.

P. 165. — Les trois personnes de la Trinité siégeant dans les cieux.

P. 168. — Le Fils reçoit la croix. — Dans l'encadrement : un singe mangeant avec une cuiller, et une femme s'apprêtant à tuer un poulet.

P. 171. — Envoi du Fils sur la terre. — Sur la marge inférieure : une scène de pêche; ustensiles de pêche; canard plongeant.

P. 174. — Sacrifice de la croix. — Sur la marge inférieure : transport de la grappe merveilleuse de la terre de Chanaan.

P. 177. — Triomphe du Fils entre le Père et le Saint-Esprit.

P. 181. — Adoration de la Sainte-Trinité.

Les Heures pour les Trépassés renferment sept miniatures.

P. 195. — Le Purgatoire, représenté par des âmes en prière, plongées dans la gueule enflammée du Léviathan.

P. 200. — L'Agonisant. La composition de ce tableau est d'une effrayante vérité : deux hommes transportent un agonisant couché, nu, sur un drap, et vont le déposer sur la paille. L'expression de ces trois figures est saisissante.

P. 203. — Office des Trépassés.

P. 206. — Un enterrement. Cette cérémonie funèbre est dessinée avec autant de vérité que la scène de l'Agonisant.

P. 209. — Messe des Morts. — Dans l'encadrement : un enfant jouant avec une crécelle.

P. 210. — Trois âmes en prière dans la gueule du Léviathan sont accoudées sur une table et servies par un ange.

P. 215. — Délivrance des âmes du Purgatoire. — Sur la

marge inférieure, l'artiste a peint une chasse aux oiseaux, avec des lacets et avec un trébuchet.

La Messe du Saint-Esprit (p. 219) est ornée d'une miniature représentant l'entrevue de saint Pierre et de Simon le Magicien; le Saint-Esprit plane au-dessus de la tête de saint Pierre. — Dans l'encadrement : un paysan tondant sa brebis.

Sur la marge de la p. 222, on voit quelques dessins non coloriés : un enfant jouant avec un petit moulin fiché dans une noix; un grotesque versant dans un vase le contenu d'une pinte.

Les Heures de tous les Saints : sept miniatures.

P. 232. — Adoration de Dieu le Père, par les saints et par les saintes.

P. 233. — Adoration par les Anges.

P. 236. — Adoration par les Apôtres.

P. 239. — Adoration par les quatre Évangélistes, dont trois sont représentés par les animaux mystérieux.

P. 242. — Adoration par les saints.

P. 245. — Adoration par les saintes.

P. 249. — Saint Pierre, saint Jean et saint Martin.

Les Heures du Saint-Sacrement : neuf miniatures.

P. 263. — Joseph et ses frères en Égypte. — Dans l'encadrement : un portefaix chargé d'un sac de blé.

P. 267. — Adoration du Saint-Sacrement.

P. 270. — La Communion.

P. 273. — Adoration du Saint-Sacrement par Aaron, Isaïe, saint Paul et saint Luc.

P. 276. — La Manne dans le désert.

P. 279. — Les disciples d'Emmaüs (rupture du pain). — Costume singulier de Jésus-Christ.

P. 282. — La Pâque des Israélites.

P. 286. — La Cène. Jésus-Christ présente à Judas agenouillé un morceau que celui-ci reçoit dans sa bouche. — C'est un superbe tableau qui peut servir de modèle aux artistes modernes.

P. 287. — Messe du Saint-Sacrement.

Les Heures de la Miséricorde de Dieu : une miniature.

P. 303. — L'Homme de douleur. — Adoration de Jésus-Christ sortant du tombeau et emportant les instruments de la Passion. — Sur la marge inférieure : l'agneau sans tache.

Les Vigiles des Morts : deux miniatures.

P. 338. — L'Enfer. C'est une des belles pages du manuscrit. L'artiste a déployé, dans ce tableau, toutes les ressources de son imagination. La structure de l'Enfer est fort originale, et nous la croyons *inédite*. Nous ne saurions décrire exactement les nombreux épisodes de ce drame lugubre. Les personnages microscopiques et les détails les plus minutieux de cette composition ont été exécutés avec une hardiesse et une netteté peu ordinaires.

P. 339. — Office des Morts.

Ce manuscrit renferme donc soixante-trois miniatures. Si l'auteur de la note inscrite sur la garde du volume en compte soixante-et-onze, c'est qu'il comprend dans ce nombre les huit sujets peints sur les marges inférieures, tels que les chasses, la pêche, etc.

Les miniatures des Heures de Catherine de Clèves ne sont pas seulement remarquables sous le rapport de l'art, elles offrent encore beaucoup d'intérêt sous le rapport des mœurs et des usages du xve siècle. En effet, on y trouve les costumes du temps; *voy.* pp. 47, 107, 168, 174, 185, 200, 206, 208, 209, 219, 263, etc.; des costumes de deuil, pp. 203, 206, 209, 339; la forme de certains meubles, pp. 39, 46, 62, 106, etc.; des outils et ustensiles, tels que : tarière et maillet, p. 129; hache, pp. 47, 129; ciseaux, p. 219; brouette, p. 338; échelle, p. 140; torche, p. 106; pot-à-feu, pp. 93, 208; lanterne, p. 93; couteau, p. 168; sonnette, p. 209; baratte, p. 71; cuiller, p. 168; gobelet, p. 214; panier en jonc, p. 70, etc.; — des instruments de musique : *voy.* pp. 2, 70, 107, 135, 149, 162, 184, 185, 194; des jouets d'enfant, pp. 83, 209, 222; des scènes de chasse et de pêche, pp. 63, 135, 171 et 215.

Parmi les animaux reproduits dans ces miniatures, nous cite-

rons le bœuf, l'âne, la brebis, la chèvre, le chien, le chat, le lion, le cerf, le daim, le renard, les abeilles et une foule d'oiseaux, tels que l'aigle, le paon, le coq, le cormoran, le chat-huant, etc., etc.

Nous indiquerons enfin les paysages remarquables des pp. 63, 70, 71, 128, 134, 219, etc.; l'architecture de quelques édifices, pp. 46, 54, 62, 70, 106, 156; et les grotesques dessinés ou peints dans les encadrements et sur les marges, pp. 55, 62, 70, 97, 134, 148, 179, 186, 189, 214, 222, 277, 294, 301.

Notre tâche est achevée. Il ne nous reste plus qu'à féliciter l'heureux possesseur de ce précieux manuscrit.

J. T.

INDICATION

D'UN FAIT

INTÉRESSANT L'HISTOIRE DE FRANCE.

Nous croyons faire plaisir à ceux des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* qui s'occupent d'études historiques sur la Bretagne, en leur signalant un document que le hasard nous a fait dernièrement rencontrer. Ce document est fort peu connu, du moins nous ne l'avons vu cité nulle part, quoiqu'il nous paroisse cependant de la plus grande importance.

C'est une dissertation ou plutôt un plaidoyer fait à l'occasion de l'invasion de la Bretagne en l'année 1488, par l'armée de Charles VIII, roi de France, invasion qui, comme on le sait, eut pour prétexte une cession faite par les représentants de Charles de Blois à Louis XI, de tous les droits qu'ils pouvoient avoir à la

couronne de Bretagne. De là l'auteur passe à l'exposition des droits héréditaires que Charles de Blois, ou plutôt sa femme, et son compétiteur Jehan de Montfort, avoient sur la couronne de Bretagne, les examine alternativement en établissant chacun de ces *intersventeurs* le défenseur des droits de l'un de ces princes, et entre dans des détails très-curieux sur les diverses circonstances de la longue guerre qu'ils soutinrent l'un contre l'autre, et dans laquelle ils furent secondés, comme on le sait, par la Bretagne qui se trouva divisée en deux camps, par la France, l'Angleterre, et plusieurs autres puissances étrangères.

Nous voudrions pouvoir donner une analyse de ce document curieux qui a l'avantage bien rare d'être presque contemporain des événements qui en sont l'objet, événements qui sont certainement, sous tous les rapports, les plus importants des annales bretonnes; mais nous ne pourrions le faire ici que d'une manière tout à fait incomplète, car il remplit près de douze colonnes in-folio. Nous croyons donc qu'il est plus convenable de renvoyer les lecteurs qu'il pourroit intéresser à l'ouvrage même qui le renferme.

Cet ouvrage est intitulé : *Le Songe du Vergier qui parle de la disputation du Clerc et du Chevalier.* Il en existe plusieurs éditions. L'exemplaire que nous avons à notre disposition est un volume in-folio, imprimé en caractères gothiques, avec gravures sur bois, vers la fin du xve siècle. La dissertation dont nous venons de parler se trouve aux chapitres CXLIII et CXLIV du livre Ier.

L'auteur a gardé l'anonyme, et en cela il a agi fort prudemment, car il combat pour ainsi dire à chaque page, et souvent avec aigreur, la cour de Rome et le clergé françois qui alors étoient tout-puissants, et l'histoire nous apprend que ni l'un ni l'autre n'étoient disposés à supporter avec une patience évangélique des attaques de ce genre qui du reste étoient fort rares, et dont l'ouvrage que nous citons donne peut-être le premier exemple. La plupart des bibliographes attribuent *le Songe du Vergier* à Philippe de Mezières, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Songe*

du vieil Pellerin. Le rapport qui existe entre les titres a été vraisemblablement leur seul motif : le sujet, le style, les idées, tout est différent, et indique deux auteurs distincts.

D'autres biographes l'attribuent à Jehan de Vertus, à Charles de Louvier, Raoul de Presles, etc., tous, comme Philippe de Mezières, étrangers à la Bretagne; mais nous croyons qu'ils se trompent également. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'appuient leurs opinions sur aucun fait positif, ni même vraisemblable.

Nous nous garderons bien d'ajouter un nouveau nom à cette liste, mais nous croyons pouvoir affirmer que l'auteur du *Songe du Vergier* étoit Breton, et même qu'il ne fut pas étranger à certains événements dont il parle. Nous fondons notre opinion sur la connoissance parfaite qu'il avoit de tout ce qui concerne la Bretagne, ainsi que l'on peut le voir dans la dissertation spéciale dont nous venons de parler, et dans beaucoup d'autres passages de son ouvrage.

Nous engageons les personnes qui sont en position de faire des recherches dans les grandes bibliothèques publiques, à en faire à cet égard. Nous sommes convaincus que ces recherches seront couronnées de succès, et qu'elles auront pour résultat de faire connoître un nouveau nom digne de figurer avec distinction dans la *Biographie Bretonne.*

LUIGI ODORICI,

Bibliothécaire à Dinan.

ENCORE SYMPHORIEN CHAMPIER.

Nous avions promis, dans le *Bulletin* du mois dernier, p. 1003, la reproduction d'une lettre moitié latine, moitié françoise, qui est imprimée à la fin d'un recueil de quelques ouvrages de Symphorien Champier. Voici le texte de cette lettre, dans laquelle Jehan Lemaire prodigue à Champier des éloges que la postérité n'a point ratifiés.

A Monseigneur M. Pierre Picot, docteur es ars et en medicine physicien : stipendiaire de ma trèsredoubtée dame madame la duchesse de Sauoye fille à lempereur Maximilian Jehan Lemaire iudiciaire et hystoriographe de ladicte eprincesse (*sic*). Salut.

« Nuperrime cum Lugduni essem vir ornatissime. Ainsi que « par curiosité naturelle : ie m'emploie voulentiers à investi- « guer choses nouvelles : perscrutans diligenter officinas calco- « graphorum nostrorum. Je trouvay preste à mettre sur leurs « formes impressoires vne euvre nouvelle de ce treselegant « philosophe orateur hystorien et physicien messire Sympho- « rien Champier Lyonnois : tractant des hommes illustres an- « tiques et recentz. Lesquelz de doctrina vestra appolinea be- « nemeriti sunt : et multa celebratione digni. Ensemble ung « aultre recueil de ceulx qui ont rédige par escript les lois di- « vines. Et oultre ce une impugnation tresvehemente contre « la secte mahumeticque. Quequidem omnia : et si doctrinam « ingentem hominis pre se ferant : venamqz divitem eloquentie « ostentent. Magis tamen demiratus sum laborem illum, et « quidam laboriosissimum obstupuiqz cum ex tam inextrica- « bili laberintho in lucem limpidissam eum facile conspexi pro- « diisse. Presertim virum aliis negociis prepeditum. Persuasiqz « mihi illum non nisi ad instructionem publicam se natum pu-

« tare. Car desia iavoye autreffoys veu assez de ses louables « labeurs imprimez : tant en latin comme en nostre langue « gallicane. Ratus igitur sententiam hanc esse verissimam. « Quod bonos alit artes : omnesqz accendunt ad studia gloria : « Neqz ab officio meo abhorrere laudationem eius qui a cunctis « extolli meretur. Jay escript à sa louenge hoc epygrammati- « culum vernaculum : qualecumqz est ruditer fabrefactuz, le- « quel ienvoye a ton humanite. Ut scias me : eum qui familiam « tuam : tam multimodis scriptionibus honorat, etiam honore « non vulgari prosequi. Vale. »

Nous regrettons que l'éditeur de ce recueil ait oublié de faire imprimer à la suite de cette lettre le *Vernaculum epygrammaticulum*, de J. Lemaire. Nous suppléerons à cette omission; toutefois, aux vers élogieux de l'historiographe de la duchesse de Savoie, nous nous permettrons de substituer des vers un peu vifs de J.-C. Scaliger. Ce sera le revers de la médaille; et quoique le portrait de Champier soit chargé, il ne laisse pas d'être ressemblant. Tel est, du moins, l'opinion de La Monnoye :

Champerius quis ille, si petit quisquam,
Respondeo, sed Scævolæ modo paucis.
Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens
Titulo Archiatri, quod Deus sit atrorum;
Nam candidæ ille mentis haud tenet mican,
Falsarius sed invidusque ineptusque,
Scriptis alienis indidit suum nomen,
Vno alterove verbulo usque mutato,
Dum ex officinâ barbarissimâ agnoscas,
Quid si ille falsitaverit suum nomem
Campegium è Champerio. Et tacitus dormis,
Democrite! O nec rumperis cachinnando.

Ap. B.

ANALECTA-BIBLION

Les Représentants de Maine-et-Loire depuis 1789, par M. Bougler. *Angers*, 1856.

Au XVIIIe siècle, dit M. de Tocqueville, parmi les questions adressées aux intendants par le Gouvernement, se trouve celle-ci : Les gentilshommes de votre province aiment-ils à rester chez eux ou à en sortir? On a la lettre d'un intendant répondant sur ce sujet; il se plaint de ce que les gentilshommes de sa province se plaisent à rester avec leurs paysans, au lieu de remplir leur devoir auprès du roi. Or, la province dont on parloit ainsi, c'étoit l'Anjou, ce fut depuis la Vendée. Ces gentilshommes, qui refusoient, dit-on, de rendre leurs devoirs au roi, sont les seuls qui aient défendu, les armes à la main, la monarchie en France, et ont pu y mourir en combattant pour elle; et ils n'ont dû cette glorieuse distinction qu'à ce qu'ils avoient su retenir autour d'eux ces paysans, parmi lesquels on leur reprochoit d'aimer à vivre.

Ce reproche ne pourroit-il pas s'appliquer encore aux Angevins? Fidèle à ses traditions, amoureux de ses gloires, l'Anjou se fait remarquer par toutes sortes de travaux, soit littéraires, soit archéologiques, voire même économiques, qui révèlent un grand attachement au sol natal, un culte touchant pour le passé, en même temps qu'une persistante vigueur. Ces qualités, plus difficiles ailleurs à rencontrer, valent la peine d'être signalées, et abondent dans une récente étude que M. Bougler, conseiller à la cour impériale d'Angers, a consacrée aux *Représentants de Maine-et-Loire depuis 1789*.

Pour les uns, 1789 ne représente que de généreuses idées; pour d'autres, il ne rappelle que d'atroces et hideuses passions. Rarement on le considère sous ces deux points de vue à la fois; souvent et à dessein, on néglige l'un ou l'autre; de là un interminable et stérile débat.

Protester contre le crime, s'indigner en retraçant les honteuses saturnales d'une détestable et sanglante tyrannie, mais s'associer en même temps à toutes les traditions de vertu, de courage, de liberté qui apparurent comme contre-poids à cette longue série de forfaits : tel est le plan que le judicieux magistrat angevin s'est tracé dans son travail, dont une citation indiquera, mieux que nos éloges, le talent avec lequel il l'exécute.

« Gloire et deuil, — c'est sous cette double alternative que nous apparoît toujours cette tribune françoise dont les accents furent dignes souvent d'être recueillis par l'histoire; tribune d'impérissable renommée, où luttoit Cazalès, où tonnoit Mirabeau, où tant d'autres orateurs acquirent une gloire immortelle que le temps même n'a point affoiblie. Sans doute, des factions impies s'y succédèrent; sans doute des hommes odieux s'y firent entendre; mais à côté des crimes, on vit se produire aussi les talents et les vertus, et plus d'une fois la balance se tint tout au moins en équilibre. Le courage de Boissy d'Anglas, impassible au fauteuil en présence d'une tourbe d'assassins, et s'inclinant respectueusement devant la tête livide et sanglante de son collègue égorgé, soulage doucement l'âme consternée et abattue; on sent que cette manifestation sublime d'héroïsme et de dévouement relève, console, raffermit la conscience humaine, frappée de stupeur et d'indignation en présence de la lâche et criminelle inaction de l'Assemblée législative durant les massacres de septembre. Et quand nous parlons de lâchetés, de connivences coupables, n'est-il pas juste de dire encore que tous ces crimes, toutes ces bassesses furent compensés peut-être par l'énergie d'un seul homme, dans cette exécrable journée du 31 mai, où Lanjuinais fit des efforts surhumains pour arracher ses collègues à la proscription et à la mort. « Je ne sais, disoit-il,

« si je suis destiné à mourir sous vos coups; mais vous ne me « verrez jamais fléchir sous vos menaces. Vous voulez livrer à « des brigands soudoyés par une commune usurpatrice vos col- « lègues, votre autorité, votre honneur; eh bien! nous ne flé- « chirons pas sous ces nouveaux tyrans; nous saurons attendre « et braver leurs fureurs. Vous pouvez me faire tomber sous « leur couteau, mais non pas à leurs pieds! » Ce langage excite d'effroyables rumeurs; mais l'orateur, loin d'en être ému, sent redoubler sa noble ardeur et ses généreuses inspirations; il remonte à la tribune: « J'ai, je crois, dit-il, montré jusqu'à ce « moment quelque courage, quelque énergie. N'attendez de « moi ni suspension, ni démission. Êtes-vous libres pour me « la commander? Êtes-vous libres pour la recevoir? Je le suis, « du moins, moi, puisque ma volonté me reste. J'en fais usage « pour demander encore une fois la punition des factieux, la « destitution des autorités coupables qui veulent vous avilir, « vous enchaîner et vous forcer à porter le fer dans votre pro- « pre sein. » Rien ne peut exprimer l'orage qu'élevèrent de telles paroles. Legendre et Chabot se précipitèrent à la tribune pour en arracher Lanjuinais. Il lutte contre eux, et, frappé de leurs coups, il fait entendre ces paroles mémorables : « Les « anciens, quand ils préparoient un sacrifice, couronnoient la « victime de fleurs et de bandelettes, et vous, plus cruels, vous « frappez des coups honteux; vous outragez la victime qui ne « fait nul effort pour se dérober au couteau. » L'effet de ces paroles fut de réduire pour un moment les bourreaux au silence. Ils entendirent, sans oser l'interrompre, ce même orateur les menacer des suites épouvantables de leur triomphe, prophétiser leurs prochaines discordes: « Oui, disoit-il, vous userez bientôt « entre vous du moyen terrible que vous employez pour nous « perdre. Vos amis d'aujourd'hui pourront successivement de- « venir vos victimes. Dussiez-vous, ce que je ne crois pas, vous « épargner entre vous, vous sentirez, après ce grand fratricide, « une éternelle horreur qui s'attache à votre nom. Le lieu du » crime vous retiendra malgré vous, et peut-être serez-vous

« condamnés à errer dans des lieux divers, repoussés de par-
« tout et poursuivis par la malédiction que Dieu a prononcée
« contre le frère d'Abel. »

En réponse aux détracteurs systématiques et absolus du gouvernement parlementaire, j'avois bien le droit de m'emparer de ces deux traits de courage civique, à tout le moins comparable à ce que l'héroïsme militaire offre de plus merveilleux et de plus éclatant. »

Après avoir parfaitement expliqué le mécanisme des élections sous l'ancien régime, où l'on se passionnoit beaucoup moins pour ou contre les personnes que pour les théories et les principes, les modifications qu'elles ont subies, les abus dont elles n'ont pas été garanties plus que toute autre institution humaine sous le nouveau régime, où les toutes petites vanités semblent devenir une maladie incurable, — M. Bougler nous donne, avec une érudition qui n'est égalée que par sa modestie, une biographie de chacun des députés que la province d'Angers a fournis depuis 1789 jusqu'à la Restauration, aux assemblées constituantes ou législatives. L'auteur des *Ruines* fut un de ses plus bruyants députés. Ces biographies, justes et courtoises, n'ont pas un intérêt exclusivement angevin; elles se rattachent aux annales si émouvantes du temps, et les détails même tout à fait locaux qu'elles renferment ont leur valeur. L'écrivain éminent que j'ai rappelé en commençant ces lignes a brillamment prouvé ce que le dépouillement attentif des archives départementales pouvoit jeter de lumière sur les questions le plus à l'ordre du jour.

Tirée à un nombre fort restreint d'exemplaires, refusée à l'or, livrée seulement à l'amitié, l'étude de M. Bougler, formant plus de 200 pages in-8, se recommande singulièrement aux bibliophiles qui ne dédaignent nullement les livres *nouveaux* quand ils sont *bons*, et trouveront spécialement quelque chose à récolter dans l'article consacré à l'abbé Rangeard, dont Brunet et Barbier font mention. Remarquable par sa substance, agréable par sa forme, semée de pièces inédites et piquantes, elle est faite

pour être goûtée par les lettrés aussi bien que par ceux qui, sans prétendre à ce titre, s'intéressent toutefois aux différentes illustrations de la France. Le nom de ceux-ci est *légion*, et on me permettra bien de me ranger sous leur pacifique bannière.

AUGUSTIN GALITZIN.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Nous avons reçu quelques ouvrages récemment imprimés, dont nous allons rendre compte à nos lecteurs.

Les Monuments de l'histoire de France, Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de France, par M. Hennin, t. Ier, Introduction. Paris, 1856, gr. in-8 de 450 pag. — Ce volume sert d'introduction à un ouvrage dont le but est clairement indiqué par le titre que nous venons de transcrire. M. Hennin possède une collection spéciale d'estampes et de dessins relatifs à l'histoire de France; elle se compose d'environ dix-sept mille pièces, et renferme un grand nombre d'estampes très-rares. M. Hennin peut donc, mieux que personne, publier un catalogue raisonné des œuvres d'art qui intéressent notre histoire nationale. Cette introduction est divisée en sept chapitres, dans lesquels l'auteur traite successivement de la nature et de la destinée des monuments historiques, des différentes causes de destruction, des principaux ouvrages publiés sur les monuments; il signale ensuite les recueils d'estampes et de dessins historiques; il cite ce que possèdent en ce genre les bibliothèques et les musées de Paris et de Versailles, ainsi que certaines collections parti-

culières et quelques musées étrangers. L'auteur termine ce chapitre par des observations fort justes sur l'arrangement et la conservation des bibliothèques et des musées; puis enfin, il expose le plan de son ouvrage, dont l'exécution sera éminemment utile aux archéologues, aux artistes et aux amateurs.

Histoire des comtes du Perche de la famille des Rotrou, par M. O. Des Murs. Nogent-le-Rotrou, 1856, in-8; deux lithographies à deux teintes et armes des Rotrou. — « L'époque dont nous avons entrepris de retracer l'histoire, dit M. Des Murs, commence vers 943 et finit vers 1231, comprenant une série de deux cent cinquante-trois ans. C'est une des plus riches et des plus chevaleresques de cette longue et mystérieuse épopée du moyen âge. Les comtes du Perche, de la famille des Rotrou, s'y trouvent mêlés activement à tous les événements principaux, non-seulement de l'histoire nationale, mais encore de l'histoire de l'Europe. » Dans l'introduction, qui forme 93 pages, M. Des Murs passe en revue les travaux des écrivains qui se sont occupés de l'histoire du Perche; puis il traite de l'importance des cartulaires de cette province, des formalités des actes de vente, d'échange et d'investiture, du mariage au moyen âge, etc., de la généalogie des Rotrou, de l'alliance prétendue des Rotrou avec les Talvas, de la cour plénière, de la puissance et de l'origine des comtes du Perche. Cette introduction offre beaucoup d'intérêt par les faits curieux qu'elle renferme et par la citation textuelle de chartes importantes pour l'histoire des mœurs et des usages de ces temps reculés. L'histoire des comtes de la maison de Rotrou commence à la page 95 et se termine à la page 640. Au risque de blesser la modestie dont l'auteur a fait preuve dans le cours de cet ouvrage, nous nous permettrons de dire qu'il seroit à désirer que chaque province possédât une histoire écrite avec autant de goût et d'intelligence. Nous aurions alors d'excellents matériaux pour une histoire générale de la France pendant les temps obscurs du moyen âge.

Héros et martyrs. Épisodes des guerres de l'Ouest sous la Terreur, par la comtesse Eugénie D. de La Rochère. Paris, 1856, in-8. — Ce volume se compose de quatre épisodes, ayant pour titre : « *Marie Vandangeon, Mlle Des Melliers, M. de Fromental la Famille Taupin.* » Ces histoires, dit l'auteur, sont si dramatiques qu'on pourroit les croire faites à plaisir, si de nombreux témoignages n'en garantissoient l'authenticité. »

Les ruines de la coutume de Normandie, ou petit Dictionnaire du droit normand restant en vigueur pour les droits acquis par V. Pannier. 2e édition, 1856, in-18. — Cet ouvrage intéresse l'histoire d'une province de la France, et celle de notre ancien droit municipal. La dissertation du jurisconsulte est précédée d'une notice bibliographique sur les éditions de la coutume de Normandie publiées depuis 1483 jusqu'en 1783, par Ed. Frère. Après avoir raconté l'origine du Coutumier de Normandie au XIIIe siècle, et sa réformation au XVIe, l'auteur décrit avec soin les éditions gothiques qui précédèrent la révision de la coutume, et signale toutes les éditions imprimées jusqu'en 1783. Ce fragment est important pour la bibliographie normande.

Vie de Maupertuis, par L. Angliviel de La Beaumelle, suivie de lettres inédites de Frédéric le Grand et de Maupertuis. Paris, 1856, in-8. — Mathématicien distingué, physicien habile, auteur de plusieurs découvertes importantes, Maupertuis ne fut point apprécié à sa juste valeur par ses contemporains. Les intrigues du redoutable adversaire qui lui disputoit la faveur du roi de Prusse, rendirent suspects son caractère et son savoir. Maupertuis est moins connu par ses écrits que par les libelles de Voltaire. La Beaumelle, qui avoit à sa disposition tous les matériaux nécessaires, entreprit de venger ce savant d'injustes accusations. Cette biographie, ainsi que les lettres inédites dont elle est suivie, peut servir utilement à l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. L'éditeur de ce livre, M. Maurice Angliviel, neveu de La Beaumelle, a publié dans un appendice qui termine le

volume, la bibliographie de Maupertuis, l'indication des biographies de ce savant, son portrait, les monuments élevés à sa mémoire ; une note sur les Bernouilli, et une notice sur la vie de La Beaumelle.

Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandois établis à l'étranger au XVe siècle, par P.-G. Van der Meersch. Gand, L. Hebbelynck, et à Paris, chez J. Techener, 1856, gr. in-8. — Cet ouvrage qui formera deux volumes, est important pour l'histoire de la typographie au XVe siècle. On trouve, dans ce premier volume, les marques de seize imprimeurs, gravées sur bois, et les fac-simile des caractères dont ils ont fait usage. L'auteur cherche à prouver dans l'*introduction* que la découverte de l'imprimerie est due à Koster, « et, dit-il, après un examen scrupuleux des pièces produites dans ce débat célèbre, nous n'avons pas hésité à nous ranger sous le drapeau de Harlem. » Nous n'avons pas à examiner si M. Van der Meersch ne s'est point laissé entraîner, à son insu, par le désir de ne porter aucune atteinte à l'illustration de son pays; nous constaterons seulement que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, les détails historiques que renferme cette introduction. Les imprimeurs dont M. Van der Meersch a déjà écrit l'histoire et décrit les éditions, sont Arnold Therhoernen, Gérard de Lisa, Ant. Mathias d'Anvers, Arnold de Bruxelles, Pierre de Keysere, Henri Naarden et Paul Leenen. Il est à souhaiter que l'auteur ajoute à la fin de cet ouvrage une table des livres cités dans les deux volumes; cette table faciliteroit les recherches et seroit favorablement accueillie par les bibliographes.

Le Missionnaire russe en Amérique ; défense des principes catholiques, par le prince Dmitri Galitzin, précédée d'une notice sur sa vie, par le prince Augustin Galitzin. Paris, 1856, in-12. — Le prince Aug. Galitzin est bien connu de nos lecteurs par ses notices intéressantes sur la reine Louise de Lorraine, sur le château de Chenonceaux, et sur d'autres

sujets relatifs à l'histoire de France; quelques-unes de ces notices ont été insérées dans le *Bulletin*. Nous devons encore aux soins du prince Aug. Galitzin, la réimpression de plusieurs opuscules fort rares sur l'histoire de l'Église russe. Le livre que nous annonçons appartient à cette dernière série. La notice biographique sur le prince Dmitri contient le récit d'un épisode terrible et peu connu du règne de la reine Anne, et de la mort cruelle infligée par cette princesse à l'un des ancêtres du prince Galitzin, dans le fameux palais de glace, construit sur la Newa, pendant l'hiver de 1740.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient, par l'abbé J. Corblet. Amiens, 1856, broch. de 14 pag. — C'est un discours de circonstance, inspiré par la guerre d'Orient et par les décrets favorables aux chrétiens, promulgués par le sultan. On lit dans cette brochure des détails intéressants sur la prise de Constantinople par Mahomet, au xve siècle.

Récréations philologiques, par F. Génin. Paris, 1856, 2 vol. in-8. — Les *récréations philologiques* sont un véritable répertoire d'étymologies françoises. Rien n'est plus amusant et en même temps plus instructif que sa critique des étymologistes qui recherchent l'origine des mots françois dans les langues étrangères. M. Génin s'est renfermé dans la langue françoise, et il a cherché plutôt les métamorphoses des mots que leur racine, leur histoire que leur origine; mais cette histoire est pleine d'intérêt. Ces *récréations philologiques* ont, à notre avis, l'avantage de populariser des recherches qui, jusqu'à présent, ne s'adressoient qu'aux savants. On y trouve des anecdotes, des étymologies bizarres, et enfin des proverbes françois extraits du recueil espagnol de Fernand Nugnez.

Voyage autour de ma bibliothèque. Littérature et philosophie par A.-L.-A. Fée. Strasbourg, 1856, 1. vol in-12. — Dans la courte préface de cet ouvrage, on lit : « L'auteur de ce livre a

cédé, tour à tour, à deux tendances intellectuelles qui ont dominé sa vie : l'une qui l'a entraîné vers les sciences, et l'autre vers les lettres. — Ces mélanges littéraires en sont la preuve. Les morceaux qui les composent, écrits à des époques différentes et sous des influences très-diverses, n'ont entre eux que des rapports éloignés. » En effet, le titre de *Voyage autour de ma bibliothèque* ne convient qu'à la première partie du volume. Il est assez difficile de rendre compte d'un livre composé de pensées et de réflexions morales sur la vieillesse, sur Alexandre le Grand, sur le rêve et la folie, sur le Howald (vallée des Vosges), sur l'homme et la terre. Nous parlerons donc seulement du *Voyage autour de ma bibliothèque*. Dans ce cadre, M. Fée a groupé plusieurs écrivains anciens et modernes, dont il analyse les ouvrages. On y trouve des détails fort curieux sur la vie des auteurs et de justes appréciations de leurs ouvrages. Nous avons remarqué les observations de l'auteur sur les œuvres complètes de Voltaire, et le récit d'une entrevue et d'une causerie avec Ch. Nodier. Nous citerons encore des réflexions sur les causes de destruction des bibliothèques particulières, sur l'augmentation effrayante des bibliothèques publiques après l'écoulement de quelques siècles, époque à laquelle on sera forcé de détruire une partie des livres que l'on conserve dans les dépôts publics. La pièce qui termine ces mélanges a pour titre : *Les derniers humains, rêverie.* L'auteur suppose que l'homme a disparu de la terre et qu'il est remplacé par une race plus parfaite. Un ange raconte les dernières souffrances des derniers hommes. Dans cet épisode dramatique de l'extinction de la race humaine, on trouve un tableau saisissant de la ville de Paris, déserte, couverte de décombres et occupée, pendant la nuit, par les bêtes fauves.

Des petits chiens de dames, spécialement de l'épagneul nain, par A. Bonnardot. Paris, 1856, pet. in-8. — Si le nom de M. Bonnardot n'étoit pas inscrit sur le titre de ce petit volume, nos lecteurs s'étonneroient, avec raison, qu'un ouvrage de ce

genre fût annoncé dans le *Bulletin*; mais M. Bonnardot est connu par ses travaux historiques et bibliographiques. Au surplus, l'auteur a répondu d'avance à toutes les objections. « Ceux qui connoissent le nom de l'auteur uniquement sous le rapport de ses recherches sur les anciennes estampes et les édifices du vieux Paris vont sans doute s'écrier : *Que diable alloit-il faire dans cette galère?* A cette objection, il n'a qu'une réponse : c'est qu'aucune loi n'oblige ceux qui veulent se distraire par la littérature de faire leurs excursions toujours du même côté... A ce qui est caprice, flânerie ou hasard, il n'y a pas d'explication possible. »

NOUVELLES.

— Nous lisons dans le journal *la Presse :* « Voici une importante nouvelle littéraire qui mettra en émoi tous les bibliophiles et les amateurs d'autographes. On auroit découvert, dans un inventaire en province, une liasse de lettres écrites sous Louis XIV, par plusieurs jésuites du collége de Clermont, et adressées à un nommé Bernier, qui fut, à ce qu'il paroît, l'ami et le condisciple de Molière dans ce collége. En parcourant cette liasse on auroit trouvé plusieurs lettres de Molière de la fin de l'année 1654, datées de Montpellier, et relatives à sa pièce du *Dépit amoureux*, qui fut jouée vers cette époque. On sait que jusqu'à ce jour on n'a pu trouver, malgré toutes les recherches, une seule lettre de cet homme célèbre. Un littérateur est parti en hâte pour faire une vérification et mettre la main sur ce trésor, si l'authenticité de ces lettres est reconnue. » Nous aurons prochainement des détails nouveaux et circonstanciés

sur cette découverte importante; si en effet ces documents sont authentiques, nous nous empresserons d'en faire part à nos lecteurs.

— M. Salaberry (d'Ibarrolle) avoit été chargé par S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte de traduire en langue basque (dialecte bas-navarrois) l'Évangile selon saint Mathieu. Cette traduction, faite sur la version de Le Maistre de Sacy, vient d'être imprimée à Bayonne, et forme onze feuilles 3/4. L'ouvrage, exécuté aux frais du prince Louis-Lucien Bonaparte, a été tiré au nombre de *douze* exemplaires, dont dix portent le nom imprimé du destinataire, et deux autres non numérotés, dont l'un imprimé sur papier grand raisin vélin appartient à Son Altesse.

— *Bibliothèque du Musée britannique.* — M. Panizzi a été nommé premier bibliothécaire et secrétaire du British Museum, à la place de sir H. Ellis, qui s'est retiré.

— La sainte congrégation de l'Index a condamné les ouvrages ci-après :

Communications des bienheureux esprits en l'an 1855, par les mains de Marie Kahlhommer, en commerce secret avec les choses que le Saint Archange Raphaël a communiquées par la bouche de Crescence Wolf;

Principes de l'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale, par Jean Stuart Mill;

La Vraie doctrine de la première Église catholique sur le salut des hommes, suivie d'un appendice sur le sort des enfants morts dans le péché originel, par l'abbé L.-H. Caron. L'auteur a fait sa soumission;

Dictionnaire de l'économie politique, contenant l'exposition des principes de la science, l'opinion des écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à son progrès. La Bibliographie

générale de l'économie politique, etc., publiée sous la direction de MM. Ch. Coquelin et Guillaume (jusqu'à ce qu'il soit corrigé);

Histoire des peuples de l'antiquité, destinée aux premières études historiques, par M. Lebas, membre de l'Institut de Paris;

Études sur l'Histoire de l'humanité, par F. Laurence, professeur à l'Université de Gand;

Journal de Jean Buchari, 1re partie, ayant trait au pontificat d'Innocent VIII; 2e partie, embrassant l'époque d'Alexandre III; — édité par Achille Gennarelli;

Rome impie, ou le Paganisme et le Voltairianisme professés par les papes et les évêques un siècle avant la réforme protestante, et prêchés en chaire dans toute l'Italie, dans les seizième et dix-septième siècles, par l'abbé Jacques Lesne (Turin, 1856).

— Comme complément de ses collections scientifiques, et pour représenter exactement l'état des divers peuples qu'il a visités, le prince Napoléon, dans son voyage dans les mers du nord, a voulu recueillir tout ce qu'il a pu trouver chez eux en ouvrages imprimés ou manuscrits, en gravures, lithographies, albums, cartes géographiques, planches de toutes sortes représentant des costumes historiques, des scènes de mœurs, des plans et détails d'architecture, etc. Cet ensemble constitue l'iconographie la plus complète que l'on puisse désirer pour l'exacte et minutieuse connoissance de ces contrées.

— On a imprimé dernièrement, en Allemagne, une Notice sur la Bibliothèque militaire de feu le duc de Gènes, par M. Neigebauer. Les 11,000 volumes, dont se compose cette précieuse collection, fondée par le général de Saluzzo, gouverneur du roi de Sardaigne et de son frère, le duc de Gènes, sont placés depuis la mort du propriétaire sous la garde de M. Mariano

d'Ayala, officier napolitain connu par plusieurs travaux militaire sfort distingués.

— Le chevalier Joseph Molini, savant bibliographe et chef d'une maison de librairie très-justement renommée, vient de mourir à Florence dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il est universellement regretté de toutes les personnes qui ont eu des rapports avec lui.

— Nous avons également à enregistrer ici, deux pertes sensibles pour la bibliophilie, M. Thibaudeau, amateur récent, mais collecteur d'un grand nombre de dessins, d'estampes et de livres sur les beaux-arts. — M. A. Dutacq, éditeur et propriétaire de la dernière édition illustrée des *Contes drôlatiques de Balzac*, possesseur d'une bibliothèque de livres modernes et d'ouvrages illustrés, tous dans de bonnes et souvent très-belles conditions de reliure.

— « La longueur des villégiatures de cette année a été indubitablement fatale à la pousse d'un certain nombre de feuilles qui avoient besoin des rosées de l'abonnement pour se développer. L'automne va voir commencer la chute d'un bon nombre qui n'ont pu parvenir à un parfait développement. Parmi ces feuilles, on comptera le *Quérard*, qui, après deux années d'existence, et malgré les éloges qui lui ont été prodigués par des critiques aptes à le juger, tant en France et en Allemagne qu'en Belgique, n'a pu parvenir à faire *la moitié de ses frais d'impression* seulement, cesse de paroître, avec le présent numéro. Son succès n'étoit qu'une affaire de temps, disoient les amis du rédacteur. Il est malheureusement des positions dans lesquelles la persévérance n'est pas possible. Le temps a une valeur aussi importante que l'argent, et notre journal absorboit entièrement l'un et l'autre.

« En cessant le *Quérard*, nous nous proposons de donner tous nos instants au prompt achèvement de deux ouvrages suspendus depuis deux ans, par des circonstances indépen-

dantes de notre volonté : *Les Supercheries littéraires dévoilées* (tome V), et le tome XI de la *France littéraire* ».

Nous lisons cette note à la fin de la dernière livraison du recueil publié mensuellement par M. Quérard sous le titre de : *Le Quérard, Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françoises.*

— Le 2 février prochain aura lieu à Londres la vente d'une *valuable library of an eminent library character.* Nous remarquons, dans le Catalogue que nous avons sous les yeux, les articles suivants : *Le Grand Coustumier de Normandie.* Paris, Regnault, 1534 ; — *Histoire générale de la maison roy. de Savoie, par Guichenon;* — *Le grant ordinaire des chrestiens* (Paris, Trepperel, sans date) ; — *Ludolphus à Suchen, De Terra Sancta et itinere hierosolomitano* (Strasbourg, 1470); — *Histoire de Bretagne par Dom Morice*; — *Wietrowski Opera*, 8 vol. ; — *Mabillon, Analecta vetera et acta sanctorum*, 3 vol.; — *Piedmont historiæ patriæ monumenta*, 5 vol.; — *Gersonis Opera*, 3 vol., etc., etc.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE. — 1856.

---

565. Adventure admirable par dessus toutes les autres par la lecture de laquelle celuy que la seigneurie de Venise a detenu captif l'espace de deux ans et vingt-deux jours, estre le vray roy de Portugal, dom Sebastien, qui perdit la bataille qu'il eut contre les infidèles, en Aphrique en 1578, trad. de castillan en fr. 1601; 97 pages.—Suytte de l'advent. admirable, etc. 1602; 60 feuillets.—Hist. véritable des dernières et piteuses adventures de D. Seb. de Portugal, depuis sa prison de Naples jusques aujourd'hui qu'il est en Espagne. 1602; 24 pag. Le tout en 1 vol. in-8, v. fauve, fil. (*Niédrée*)..... 60—»

Recueil fort curieux et qu'il seroit difficile de réunir en aussi bon état. Voici une devise qui est sur le verso du titre :

Le souverain domine sur le royaume des hommes,
Et le donne à celui qui veult.
Il ceint et desceint les roys comme il lui plaît.

566. ANNALES DE BOURGOGNE (de l'an 1378 à 1482), par Guillaume Paradin. *Lyon, Gryphius,* 1506; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Duru*)..... 150—»

SUPERBE EXEMPLAIRE rempli de témoins, d'un livre rare et recherché.

567. ANTHOLOGIA VETERUM LATINORUM epigrammatum, sive Catalecta poetarum latinorum in VI libros digesta (cum notis var.), cura P. Burmanni. *Amstelodami, Schouten,* 1759; 2 vol. in-4, gr. pap. port., mar. r., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)..... 120—»

Très-rare en GRAND PAPIER. Bel exemplaire.

568. Antiquités de la ville de Lyon, ou explication de ses plus anciens monuments (par le père Colonia, jésuite). *Lyon,* 1738; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Élég. reliure de Duru.*)..... 36—»

Très-bel exemplaire NON ROGNÉ.

569. ARETINO. Capricciosi et piaceuoli ragionamenti di M. Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli* (*Amsterd., Elzevier*), 1660; pet. in-8. mar. citr. fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)..... 90—»

Édition la plus belle de ce recueil. Très-bel exemplaire avec la *Puttana errante* de la bonne édition.

570. ART (L') DE VÉRIFIER LES DATES des faits historiques, des inscriptions et autres anciens monuments, AVANT L'ÈRE CHÉTIENNE, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur, imprimé pour la première fois sur les manuscrits des bénédictins, mis en ordre par M. de Saint-Allais. *Paris,* 1820; 1 vol. gr. in-4, v. rac. fil. »—»

— DEPUIS LA NAISSANCE DE J.-C. JUSQU'EN 1770 (commencé par Dom Franç. d'Autine, D. Clémencet et D. Durand; continué et publié par D. Clément). *Paris,* 1733 à 1787; 3 vol. in-fol., veau marb. fil..... »—»

— DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'EN 1827, formant la continuation ou la troisième partie de l'ouvrage, publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (commencée par M. le chevalier de Courcelles, et continuée par M. de Fortia). *Paris*, 1821; 2 vol. in-fol., veau rac. fil..... » - »

A la fin du 2e volume, nous lisons les *observations* suivantes, qui contiennent des renseignements intéressants pour l'histoire littéraire :

« Cette continuation de l'*Art de vérifier les dates*, commencée en 1821 par M. le chevalier de Courcelles, qui en a publié la première livraison, n'a pu être finie qu'en 1829. C'est moi qui ai fait l'acquisition de l'ouvrage et qui ai publié les sept autres. On sait que chaque volume a été formé de quatre livraisons. Il y a eu quelques changements dans les rédacteurs qu'annonce l'avertissement, et je crois en devoir ici un compte détaillé. J'y mêlerai ce qui regarde la composition des deux volumes de cette continuation. Le second reprend toutes les chronologies contenues dans le premier, et les continue jusqu'à l'époque à laquelle a paru la livraison.

L'article de la France a été composé par M. Charles Lacretelle jeune, l'un des quarante de l'Académie françoise, professeur d'histoire à l'Académie de Paris. On sait combien il est éclairé dans ce genre de composition, et sa réputation est faite depuis longtemps. L'année 1824 a seule occupé M. Trémisot, jeune littérateur, chargé de travaux importants à la préfecture de la Seine.

L'article de l'Angleterre a été composé par M. Eyriès, à qui les langues du Nord sont familières, et qui, dans son histoire, peint avec les couleurs les plus vraies la marche du régime constitutionnel.

L'histoire de la Hollande et des Pays-Bas, avant 1801, est l'ouvrage de M. de Marchangy, dont une mort prématurée nous a malheureusement privés. Pour les faits écoulés depuis le XIXe siècle, les manuscrits qu'il avoit laissés ont été rédigés par M. de Mielle, officier de l'Université de France, ancien professeur à la Faculté de Leyde. Ils ont été revus et completés par M. l'avocat Constantin, qu'un long séjour dans les Pays-Bas, où il a même exercé des fonctions administratives, l'a mis à portée de bien connoître; l'empire d'Allemagne et tous les princes de cette belle et vaste contrée, ainsi que les rois de Prusse et les grands maîtres de l'Ordre teutonique, offroient quelques difficultés qui ont été vaincues par les travaux de MM. Hase et Depping pour la fin de l'histoire du XVIIIe siècle.

Celle du commencement du XIXe est encore l'ouvrage de M. l'avocat Constantin. La connoissance qu'il a de la langue allemande lui a fourni les moyens de s'en bien instruire; il a même rempli une lacune dans cette histoire, en faisant un assez long travail sur les villes hanséatiques; personne avant lui, en France, n'en avoit parlé avec autant d'étendue. Je me suis chargé spécialement de la partie généalogique des princes d'Alle-

magne. J'ai composé en totalité l'article des princes de Holstein et celui de la maison de Nassau.

La Suisse, les républiques de Genève et de Mulhausen, ont été l'objet des recherches de M. Hippolyte Delaporte, qui en a étudié l'histoire avec beaucoup de soin.

M. d'Audiffret, aidé par le savant et modeste M. de Sacy, a suppléé le travail des bénédictins sur les Maures, et a continué l'histoire de l'Espagne jusqu'en 1800. J'ai réservé pour un temps plus éloigné la suite de cette histoire, ainsi que celle des pays dont je vais parler. J'ai cru ne pas devoir en ce moment multiplier les volumes en répétant sous une autre forme des faits déjà racontés dans les chronologies précédentes. J'ai préféré d'attendre que les matériaux, devenus plus nombreux, nous aient donné les moyens de les rapporter avec de plus grands développements.

M. Dezos de La Roquette s'est chargé de l'histoire du Portugal, connoissant très-bien la langue de cette contrée, et s'étant procuré sur les lieux mêmes des matériaux importants.

Je dois à M. Hippolyte Delaporte l'histoire des rois de Sardaigne, de l'État de Gênes, du duché de Milan, des ducs de Modène et de Reggio, de l'État de Venise et de la république de San-Marino. Cette pénible tâche n'étoit point au-dessus de ses forces. Ennemi des secousses politiques, il s'est montré partout ami des anciennes institutions, et pénétré du danger des innovations; il s'honore de ces sentiments.

L'histoire de Clément XIV et de Pie VI a été fort bien traitée par M. de La Bouderie. Ces deux malheureux pontifes méritoient un tel historien, qui s'est aussi chargé de l'ordre de Malte, dont il avoit fait une étude particulière.

Le travail de M. de Marchangy, sur le royaume de Naples, dont les recherches sont dues principalement à M. de Mielle, a été revu par M. le chevalier de Angelis, après la mort du premier auteur. Ce gentilhomme napolitain, transporté aujourd'hui sur un autre hémisphère, a fait un trop court séjour dans cette capitale, où il étoit occupé de plusieurs travaux littéraires.

C'est à M. Eyriès que nous devons l'histoire de la Russie, du Danemarck et de la Suède. Il avoit déjà publié plusieurs ouvrages sur cette matière, qu'il connoît parfaitement.

M. Billy, ancien professeur de mathématiques, s'est rendu très-utile à cette entreprise par une révision générale, où il fait observer à tous les auteurs, avec cette sagesse et cette modestie qui le caractérisent, les inexactitudes légères qui ont pu leur échapper. C'est en réunissant ainsi tous nos efforts que nous sommes parvenus à terminer cette grande entreprise, qui sera complétée par une ample table alphabétique des matières, déjà composée sous mes yeux, et que je vais publier. »

Paris, 20 octobre 1829. Le marquis de FORTIA.

— Continuation de l'Art de vérifier les dates : CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'AMÉRIQUE. Un vol. in-fol. de 542 pages..... » —»

On lit à la fin : « Tout ce volume a été composé par M. le docteur « B. Warden, ancien consul général des États-Unis, membre de la Société « asiatique, de la Société de géographie, etc. L'éditeur (M. le marquis de « Fortia) y joint quelques notes, et a soigné l'impression dont il a revu « lui-même toutes les épreuves. » Ce volume contient : Introduction à la Chronologie historique de l'Amérique. — La Floride. — Mexique ou Nouvelle Espagne. — Mexique avant la conquête des Espagnols. — Nouveau Mexique. — Royaume de Guatémala, actuellement Provinces-Unies de l'Amérique centrale. — Californie et côté du Nord-Est. — Pérou. — République de Bolivar. — Chili. — République Argentine. — République de Colombie.

— Suite de la Chronologie historique de l'Amérique. In-fol. de 534 pages. — Chronologie historique de la Louisiane. In-fol. de 277 pages, 2 parties reliées en 1 vol. in-fol., v. rac. fil..... »—»

En tête du second tome que nous indiquons ci-dessus, on lit la préface suivante du D. B. Warden : « Dans les deux volumes déjà publiés sur l'Amérique, nous avons donné un aperçu géographique, statistique et historique des différents pays de l'Amérique du Sud et des principales îles des Indes-Occidentales. Afin de compléter notre tâche, il nous reste à traiter des États-Unis et du Canada, dans un point de vue seulement historique, ce qui occupera un volume. Nos lecteurs voudront bien se rappeler que la nature de l'ouvrage exige que nous nous renfermions dans une simple narration des événements, et qu'il ne nous est pas permis d'y ajouter aucune réflexion morale ou philosophique. Suivant notre plan, nous tracerons les progrès de la Louisiane et des treize anciennes provinces américaines séparément, jusqu'à la constitution de chacune d'elles, époque où commencera l'histoire générale de l'Union.

— Ces sept volumes reliés presque uniformément ont fait partie de la bibliothèque de M. le marquis de Fortia, l'éditeur des derniers volumes..... 475—»

571. AVANTURES ET LETTRES GALANTES, avec la promenade des Tuilleries, contenant plusieurs histoires et plusieurs particularités agréables. *Comme il se verra à la page suivante* (par le chevalier de Mailly). *Amst.*, *Ét. Lucas*, 1718; 2 tom. en un vol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). Très-joli exemplaire de Méon..... 40—»

Un autre exemplaire, 2 tom. en 1 vol. petit in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)..... 24—»

Le *second tome* porte ce titre : *L'Heureux naufrage, suite des aventures et lettres galantes*, etc. Il y a un frontispice gravé à chaque volume.

A la page suivante, c'est-à-dire au verso du titre, on lit en effet : *Histoires et avantures contenuës dans le tome premier.* Histoires divertissantes, arrivées au voyage de Chaudray, aux vendanges de Suresnes, à la foire de Bezons, au bois de Boulogne, aux bains de la Porte-Saint-Bernard, au Palais, au bal, à la comédie, et surtout à la vallée Tissard, où l'on voit deux illustres magistrats amoureux de la femme l'un de l'autre, et qui bien loin d'être jaloux, consentent réciproquement à se rendre heureux dans leurs amours ; tout cela est accompagné de vers tendres avec des lettres galantes et des réponses du même caractère : on y voit la promenade des Tuilleries, le fameux démêlé du poëte Latinus et de Terentius, et plusieurs autres particularitez agréables. — Le tome second contient l'Histoire d'un père et d'un fils, qui malgré les malheurs dont ils ont été attaquez, ont triomphé de l'infortune et sont parvenus, par les endroits qui auroient pu les perdre, à tout ce que le bonheur auroit pu leur procurer. Ces deux histoires sont enchaînées l'une dans l'autre, et mêlées d'incidents d'autant plus beaux, que la pureté du style y est jointe à la délicatesse des pensées, à la singularité des événements.

572. Bessarionis card. adversus Georgium Trapezuntium calumniatorem Platonis libri V. (*Romae, Conr. Sweynheym et Arn. Pannartz*, 1469) ; in-fol., maroquin bleu, dent. ..... 250—»

Première édition très-rare. A la fin une souscription manuscrite porte : *Bessarion episcopus..... Nunc librum..... Suo Ludovico Mario Paruto Ferrariensis dono dedit memoriæ et honoris gratia anno ch.* M CCCC LXIX.

573. Boileau. Œuvres de Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnez par lui-même. *La Haye*, 1729 ; 2 vol. in-fol., fig, de Bern. Picart, veau fauve, fil., tr. dor. (*Padeloup.*)..... 65—»

Très-bel exemplaire d'une édition exécutée avec un très-grand luxe d'impression et de figures.

574. Bourdaloue. Ses Œuvres (publ. par Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-34 ; 16 vol. in-8, portr., v. jaspé, fil. ..... »—»

575. BRUNET (*Jacq.-Charles*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, *Paris*, 1843; 10 tom. en 5 vol. gr. in-8 rel. en vélin..... 250—»

Exemplaire en PAPIER VELIN.

576. Julius Cæsar, ex emendatione J. Scaligeri. *Lugduni Batav., ex officina Elzeviriana*, 1635; pet. in-12, mar. v., fil., tr. dor. (*Duru*)..... 100—»

Très-bel exemplaire de l'édition originale imprimée par les Elzévirs. H. 4 p. 8 lig. et demie.

577. CALMET (Dom). Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine. *Nancy*, 1728, 3 vol. in-fol. vél..... 60—»

Exemplaire en GRAND PAPIER de cette bonne édition. Voir Noël, *Bibl. Lorraine*.

578. CHAMPAGNE (Voyage pittoresque dans l'ancienne province de); par le baron Taylor et Ch. Nodier. En 79 livraisons..... .. 600—»

Splendide publication. Chaque livraison coûte 12 fr.

579. CHAMPIER (*Symphorien*). Cy commence ung petit liure de lantiquité, origine et noblesse de la tresantique cité de Lyon, ensemble de la rebeine ou rebellion du populaire de ladicte ville contre les conseilliers et notables marchands, à cause des bledz, faicte ceste presente année 1529....., jouxte le vray exemplaire composé en latin par mess. Morien Piercham, cheualier..... Translaté par maistre Theophile du Mas de S. Michel en Barroys.—Sensuyt la hiérarchie de l'eglise de Lyon, par le seigneur de la Fauerge selon la description du Sgr. Campese. *Lyon* (1529); 1 vol. pet. in-4, goth., mar. r., fil., tr. dor. (*Duru*)..... 400—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE D'UN LIVRE TRÈS-RARE. — C'est la traduction françoise de la troisième partie des *Campi aurei*.

Quelques exemplaires de cet ouvrage portent au frontispice la date de Paris. Le P. Le Long n'a pas connu cette édition lyonnoise.

« L'Histoire de la sédition de Lyon est un ouvrage que la colère arracha à Champier. Voici quelle en fut l'occasion. Champier avoit, dans un

temps de disette, fait de grands amas de blé dans l'Ile Barbe ; le peuple qui l'en soupçonna, alla piller sa maison et celles de deux de ses voisins, marchands fort riches, dont l'un s'appeloit Morin. Champier, piqué au vif, publia aussitôt cet ouvrage, où il renversa son nom en s'appelant Piercham et ajoutant à ce nom celui de Morin. Le Théophile du Mas, sous le nom duquel il a donné sa traduction, n'est autre que lui-même. Il s'est caché ainsi pour avoir la faculté de répandre plus librement des louanges sur sa personne. Dans la traduction de la hiérarchie de l'Église de Lyon, le seigneur Campese, le sieur de La Faverge et Léonard de La Ville, ne sont autres que S. Champier, qui effectivement étoit seigneur de la Faverge. » (Niceron, t. XXXII, p. 261 et 262.)

D'après le récit de Champier, il n'avoit pas fait amas de blé, et ne s'étoit jamais livré à des spéculations de ce genre. Il fut victime, dit-il, de la violence aveugle du peuple, et pour mettre ses jours en sûreté, il se vit obligé de sortir de la ville. Il se plaint amèrement de l'ingratitude de ses concitoyens pour les services qu'il leur avoit rendus. Ce petit ouvrage renferme des particularités curieuses. Nous croyons que le prénom Morien et non Morin, comme l'écrit le P. Niceron, fait allusion à Symphorien plutôt qu'au nom d'un marchand de Lyon.

L'*Histoire de l'émeute* se termine ainsi : *Cy finist la conjuration ou rebeine du populaire de Lyon... Faicte ceste année ung dimenche jour Sainct Marc, après boyre mil cinq cens vingt neuf.* Après la *Hiérarchie de l'Église de Lyon*, on lit : *Imprimé à lisle galique dicte Lyonnoise.* Puis on trouve une *lettre* latine de J. Canappier, de Paris, instituteur de la jeunesse de Lyon, à Antoine Champier, et sur le verso du dernier feuillet, on voit les armes de Lorraine, et au-dessous celles du Terrail.

580. — Cy commence ung petit liure du royaulme des Allobroges, dict long temps après Bourgongne ou Viennois ; auec lantiquité et origine de la tresnoble et ancienne cité Metropolitaine et Primace des Allobroges, Vienne sur e fleuue du Rosne. Composé par mess. Simph. Campese dict Champier, cheuualier et doct. en la science Esculapienne. *S. l. n. d.* (*Lyon*, 1529); 1 vol. pet. in-4, goth., mar. r., fil. tr. dor. (*Duru.*). 300—»

SUPERBE EXEMPLAIRE D'UN LIVRE TRÈS-RARE. — Cet opuscule est imprimé avec les caractères et le frontispice qui ont servi pour le *Livre de l'antiquité de la cité de Lyon.* Les deux volumes se ressemblent encore par la reliure. Au-dessous du titre, on lit cette bizarre inscription, imprimée en onze lignes : *De Vienna opusculum distinctum plenum clarum doctum pulchrum verum grave varium et utile.* La postérité n'a point ratifié ces éloges outrés que Champier se décernoit à lui-même. Cette histoire de Vienne est pleine de fables. L'auteur auroit obtenu plus de succès en se livrant exclusivement à la médecine, car il n'entend rien à la chronologie ni à la critique

historique. Il a pris dans cet ouvrage les titres de *Messire Symph. Campese dict Champier, chevalier et docteur en la science esculapienne*, et sur le dernier feuillet il a fait graver les armes de Lorraine et celles du Terrail.

581. Choix de poésies allemandes, par Huber. *Paris*, 1766; 4 vol. in-12, v. fauve, fil. (*Anc. rel.*)..... 12—»

Fables, contes et nouvelles, le tout en prose, tels que : Le Mouchoir, les Quatre Ages de la Femme, l'Art d'être heureux, la Diversité des opinions des hommes, Contre les souhaits des hommes, le Bonheur des fous, Traité des proverbes, etc.

582. Christmas carols, ancient and modern; including the most popular in the west of England, and the airs to which they are sung. Also specimens of French provincial carols, whith an introduction and notes by W. Sandys. *London*, 1833; in-8, pap. vél., v. fauve, fil., tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée.*)..... 28—»

Belle publication, dans laquelle on trouve quelques-uns de nos Noëls en vieux françois, tels que : Guillo pran ton tamborin. — Lon de la gran carriere, etc. Exemplaire de la Bibliothèque de M. Arm. Bertin.

583. Chronique de Savoye, par Guill. Paradin. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1561; in-fol. titr. encadr., veau ant. fil. (*Anc. rel.*)..... 45—»

Avec les figures et blasons de toutes les alliances de mariages qui se sont faicts en la maison de Savoye. Très-bel exemplaire.

584. CICERONIS de Oratore libri III. (*Romae, in domo Petri de Maximo*, 1469); gr. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome.*) ..... 385—»

ÉDITION PRÉCIEUSE. — Très-bel exemplaire du duc DE LA VALLIÈRE.

585. COLLECTION DES AUTEURS FRANÇOIS, imprimée par ordre du roi pour l'éducation du Dauphin. *Paris*, *Didot*, 1784 à 1788; vol. in-18, pap. fin, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... 700—»

Charmante collection, très-rarement complète, et qui contient : Boileau, 3 vol. — Bossuet, 4 vol. — Fables de La Fontaine, 2 vol. — Contes de La Fontaine, 2 vol. — Télémaque, 4 vol. — Racine, 5 vol. — DÉLICIEUX EXEMPLAIRE, préparé avec soin avant la reliure, et parfaitement réussi par Bauzonnet. On a ajouté au Racine la suite des figures gravées par Girardet sur papier de Chine, avant la lettre et leurs eaux-fortes, très-rares dans cet état.

Les Contes de La Fontaine sont imprimés dans le même format et pres-

que uniformément, mais ils sont ici ajoutés ; ils ne font pas partie de la collection.

586. Collection des mémoires sur l'art dramatique. *Paris*, 1822-25 ; 14 vol. in-8, d.-rel. v. fauve..... 75—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE EN PAPIER VÉLIN. Cette Collection comprend : Mémoires de Mlle Clairon, 1 vol. — Mém. sur Garrick et sur Macklin; trad. par Desprès, 1 vol. — Mém. de Mlle Dumesnil, 1 vol. — Mém. de Lekain, publiés par Talma, 1 vol. — Mém. de Préville et de d'Azincourt, publiés par Ourry. 1 vol. — Mém. de Mistr. Bellamy, avec une notice sur sa vie, par Thiers, 2 vol. — Mém. de Brandes, acteur allemand. 2 vol. — Mém. sur Molière et sur Mme Guérin, sa veuve, 1 vol. — Mém. de Molé, 1 vol. — Mém. d'Iffland, 1 vol. — Mém. de Goldoni, publiés par Moreau, 2 vol.

587. CORNEILLE. Le théâtre de Pierre Corneille. *Paris*, 1682, 4 vol. — Poëmes dramatiques de Th. Corneille. *Paris*, 1682 ; 5 vol., ensemble, 9 vol. in-12, mar. bl., tr. d. (*Niédrée.*) ..... 300—»

Bel exemplaire du théâtre des deux frères. L'édition de 1682 est précieuse en ce qu'elle est la dernière publiée du vivant de P. Corneille.

588. CRONOLOGIA DEL MONDO di Franc. Sansovino. *Venetia*, 1580; in-4, mar. vert, fil., tranche autrefois argentée. (*Rel. molle.*)..... 140—»

Sansovino est plus connu comme auteur d'un recueil de nouvelles fort recherché. La reliure de ce *précieux* volume est semée de fleurs de lis, d'ornements, des chiffres entrelacés et des armoiries de *Henri III, roy de France et de Pologne.*

589. DÉBAT. Sensuit le debat et proces de nature et de ieunesse a deux personnages, cest assauoir Jeunesse, Nature. Auec les joyeulx commandemens de la table et plusieurs nouueaulx dities. *S. l. ni d.*; pet. in-8 de 8 ff., goth. fig. sur bois, mar. bl., compart., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) ..... 465—»

Opuscule en vers de la plus grande rareté. Cet exemplaire est le seul que l'on connoisse dans les cabinets d'amateurs.

590. DIOGÈNE LAERCE. Les vies des plus illustres philosophes de l'antiquité, trad. du grec de Diogène Laerce, avec la vie de l'auteur, par de Chauffepied. *Amsterd.*, 1758 ; 3 vol. in.12, v. f., fil., tr. dor..... 28—»

Portraits et figures qui ne se trouvent que dans cette excellente édition.

591. DIONYSII HALICARNASSEI, originum sive antiquitatum romanorum (libri X latine, interprete Lappo Birago). — *Impressum Tarvisii per Bernardinum Celerium de Luere*, 1480; in-fol., lett. rond., rel. en bois..... 85—»

ÉDITIO PRINCEPS RARISSIMA. On trouve au commencement une épître au pape Paul II.

SUPERBE EXEMPLAIRE dans sa première reliure et d'une étonnante conservation.

592. DUSAULX. De mes rapports avec J.-J. Rousseau, et de notre correspondance. *Paris, Didot*, 1798; in-8, pap. vél., v. f. à comp., fil., tr. d. (*Bozérian.*). 28—»

Volume en reliure étrusque provenant de Pixérécourt. On lit sur le faux titre : *J. Dusaulx à la citoyenne Dubocage, son ancienne et respectable amie*. On y a joint le discours de Dusaulx au Conseil des Cinq-Cents.

593. Epigrammatum delectus ex omnibus tum veteribus, tum recentioribus poetis accurate decerptus, etc., cum dissertatione Petri Nicole. *Parisiis*, 1659; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Duru.*)..... 30—»

Bel exemplaire d'un excellent recueil, où se trouve, à la fin du volume : *Sentences* courtes et proverbes pleins de sens, tirés des plus excellents auteurs espagnols, etc.

594. LEPISTRE DU CHEUALIER GRIS, enuoyée a la tresnoble et tressuperillustre auguste et souueraine princesse et tressacree Vierge Marie, fille et mere du tresgrant et tressouuerain monarche vniuersal Iesus de Nazareth (en vers); (par Frere Estienne Dame). *Imprimé à Lyon, par Jehan Lanbany, s. d.*; pet. in-8 goth. de 12 ff., mar. v., tr. dor..... 450—»

SEUL EXEMPLAIRE CONNU. Le nom de l'auteur se lit en acrostiche au verso du premier feuillet.

595. ERASMUS. Parabolæ sive similia, ab autore recognita; vocularum quarumdam expositio per Jodocum Badium. — De morte declamatio, in genere consolatorio. — Modus orandi Deum. *Sebastianus Gryphius Germanus excudebat Lugduni*; 1528 et 1529; 2 traités en 1 vol. petit

in-8, veau fauve, fil., tr. d. (*Niédrée.*)..... 36—»

Recueil curieux et d'une exécution typographique remarquable.

596. Exhortation aux catholiques pour attaquer promptement Henry de Valois, avant qu'il puisse avoir secours d'aucuns estrangers hérétiques, avec une complainte des laboureurs, à écho, qui habite ès forests, contre Henry de Valois. *Paris*, *Didier Millot*, *s. d.* (1589); pet. in-8..... 15 —»

C'est un tyran maudit, jamais ne valut rien. — Rien.
De punir ce méchant ne ferons-nous pas bien. — Bien.
Etc., etc., etc.. page 8.

597. FÉNELON. Ses œuvres spirituelles. *Rotterdam*, 1738; 2 vol. gr. in-4, mar. vert, fil., tr. d. (*Bozérian.*). 90—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE tiré de format in-fol. (Voir BRUNET, *Manuel*, t. III, p. 261.)

598. FÉNÉLON. Les Aventures de Télémaque. *De l'imprimerie de Monsieur*, 1785; 2 vol. gr. in-4, papier vél., fig., dos et coins de mar., n. rogn. (*Kœhler.*). 120—»

Très-bel exemplaire de la bibliothèque de M. Arm. Bertin, auquel on a ajouté un portrait de Fénelon, par Vivien, un portrait de Louis XV enfant, et la suite des figures de Bernard Picart, Folkema et autres, qui a été publiée en 1734.

599. GNOTOSOLITOS ARNOLDI GHEYLODEN. (*Bruxellae apud fratres vitae communis*), 1476; gr. in-fol. goth. à 2 col., rel..... 100—»

Première édition et le premier ouvrage typographique exécuté dans la ville de Bruxelles, dont les exemplaires sont très-rares. Voir *La Serna Santander*, Dict. bibliogr., p. 436.

600. GUICHENON. Histoire généalogique de la maison royale de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères... et autres preuves authentiques, par Samuel Guichenon. *Lyon*, *Barbier*, 1660, 2 vol. in-fol., fig., v. f. (*Padeloup.*)..... 120—»

601. GUIGNES. Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, etc., avant

et depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, par de Guignes. *Paris*, 1756; 5 vol. in-4, d.-rel., mar. rouge, N. ROGNÉ. (*Lortic.*)..... 165—»

Il est rare de trouver ce bon livre aussi bien conservé, avec toutes ses marges. Voir BRUNET, *Manuel.*

602. HESIODI opera, gr. cum interpretatione lat. e regione : adjectis etiam iisdem latino carmine versis (a Nic. Valla et Bonino Mombritio) et genealogiæ deorum a Pylade Brixiano descriptæ libris V : item Joannis Grammatici cognomento Tzetzis scholia græca in omnia Hesiodi opera, nunc primum quam emendatissime ex. ms. exemplari edita, cum rerum et verborum in iisdem indice. *Basileæ*, (*absque typogr. nomine et anno*) ; 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. ant., fil. 75—»

Cette édition, devenue rare, a un avertissement de *J. Birchman*, *bibliopola Coloniæ cal. jun 1542.* BRUNET, *Manuel.* Ce bel exemplaire est revêtu d'une ancienne reliure avec les insignes des Elzeviers sur les plats, et paroîtroit avoir fait partie de leur bibliothèque.

603. Heures nouvelles dédiées à Mme la Dauphine, escrites et gravées par L. Sénault. *Paris et Versailles* (vers 1680); in-8, mar. vert, fil., larges dentelles, tr. d., doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*)..... 20—»

CHARMANT VOLUME, spécimen d'illustrations du règne de Louis XIV, dans une parfaite condition ; il est composé de 269 pages gravées : texte imitant une écriture calligraphique, vignettes, fleurons, figures.

604. HISTOIRE ET MÉMOIRES de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1701-93 ; 51 vol. in-4, veau fauve, avec table, par de Laverdy..... 460—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. Les vingt premiers volumes sont aux armes du MARQUIS DE TORCY.

605. Histoire gén. et particulière de Bourgogne, avec des notes, des dissertations et des preuves (par Dom Plancher et Dom Merle). *Dijon*, 1739-81; 4 vol. gr. in-fol., v. m., fil. (*Armoiries.*)..... 110—»

Il n'est pas commun de rencontrer cet excellent ouvrage dans une aussi belle condition.

606. Horatii Flacci Opera. *Parmae, in aedibus Palatinis, typis Bodonianis*, 1791; in-fol., papier vélin d'Annonay, dos de mar. r., n. rogn..... 100—»

« Ce volume et l'Iliade, trois volumes grand in-folio, sont, à ce que je crois, les deux chefs-d'œuvre de Bodoni. Quoique déchu de la valeur excessive à laquelle il étoit monté peu de mois après sa publication, cet Horace sera toujours un livre précieux, surtout en papier vélin, dont véritablement il n'a été tiré que peu d'exemplaires. Malgré quelques fautes, dont M. Didot a imprimé la liste, l'édition est estimable; elle a été revue avec soin par le marquis d'Azara, le savant et illustre Mécène de Bodoni.

« Les douze vignettes de Percier, pour l'Horace in-folio de Didot l'aîné, qui sont ici en épreuves premières (avant les mots d'indication), ce que Didot a nommé *avant la lettre*, y sont placées comme en un portefeuille, et peuvent, à première volonté, être enlevées sans dégradation aucune, ni pour le volume, ni pour les pièces de gravures. » (*Note de Renouard.*)

607. Hugo. Pieux désirs imités des latins du R. P. Herman, mis en lumière par Boëce a Bolswert. *Paris*, 1627; in-12, mar. v., tr. d., janséniste. (*Duru.*).... 38—»

Superbe exemplaire de cette édition, orné de 47 figures finement gravées, avec de très-belles épreuves.

608. L'Italie françoise ou les éloges généalogiques et historiques des princes, seigneurs et grands capitaines de ce pays, affectionnez à la couronne de France, ensemble leurs armes gravées et blasonnées, par J.-B. l'Hermite (dit Tristan), seigneur de Soliers. *Paris*, 1664; in-4, portr., veau br., fil. (*Aux armes de Caumartin.*) 30—»

Livre curieux et enrichi de blasons, composé de généalogies de familles françoises. On y remarque les maisons de Brancas, de Clermont, de Danes (avec un beau portrait de Pierre Danes, évêque de Lavaur), de Joinville, de Lautrec, de L'Hospital, de Marolles (avec portraits, l'un de Michel, abbé de Villeloin, l'autre de Claude), de Scudéry, de Paulmy, etc.

609. La Croix du Maine. Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivas; nouv. édit., revue et augmentée par M. Rigoley de Juvigny. *Paris, Saillant et Nyon, et Mich. Lambert*, 1772; 6 vol. in-4, portr., d.-rel., v. f., tr. sup., dor., non rogné..... 120—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

610. La Fontaine. Ses œuvres diverses. *Paris*, 1758; — Fables choisies mises en vers, avec un commentaire par Coste; *Paris*, 1757; — Contes et nouvelles en vers, 1757; ensemble, 6 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor..... 78—»

Reliure uniforme dans le genre de Derome, et parfaitement conservée.

611. La Fontaine. Les œuvres de M. de La Fontaine (publ. par Mme Ulrich). *Paris, Jehan Pothier*, 1696; in-12, mar. bleu, tr. dor., *janséniste*. (*Duru.*). 48—»

Ce volume renferme sept nouvelles Fables, le conte du Quiproquo, et autres pièces inédites en vers et en prose. — Exemplaire de M. Armand Bertin.

612. Lebeuf. Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1754; 15 t. en 10 vol. in-12, v. m..... 120—»

« Exemplaire corrigé et annoté, auquel on a ajouté les vers que l'abbé Lebeuf avoit supprimés dans les Dits de Paris, comme obscènes, et je les ai éclaircis par des notes marginales.

« On a ajouté au tome VIII, Histoire de la translation des reliques de saint Marc, en l'église de Limours, diocèse de Paris, par un religieux de Saint-François. Paris, 1686. » Éloi Johanneau.

Fort curieux exemplaire ayant appartenu à Éloi Johanneau.

613. Lelong. Bibliothèque historique de la France. *Paris*, 1768-78; 5 vol. in-fol., veau antiq., fil., non rognés. (*Kœlher.*)..... 180—»

Superbe exemplaire.

614. Le Sage. Histoire de Gil Blas de Santillane, avec des notes historiques et littéraires, par le comte François de Neufchâteau. *Paris, Lefèvre*, 1825; 3 vol. gr. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)..... 120—»

Édition estimée précédée d'une notice par M. Patin. — Superbe exemplaire en grand papier vélin lavé et encollé.

615. Titi Livii historiarum libri ex recens. Heinsiana. *Lugd.-Batav., ex offic. Elzevir.*, 1634; — J.-F. Gronovii notæ. *Ibid.*, 1645; 4 vol. pet. in-12, m. r. doub. de tabis. (*Bozerian.*)..... 70—»

Bel exemplaire.

616. MACROBIUS. *Venetiis*, à *Phil. Pincio*, 1500; lettres rondes. (*Rare et belle édition.*)—Luciani de ueris narrationibus, Diodorus Siculus (latine). *Venetiis, impress. per Ph. Pincium*, 1493. — Diogenes Laertius. *Impress. Venetiis per Ph. Pinci*, 1497; le tout en 1 vol. in-fol., rel. en bois, peau de truie, fermoirs..... 150 — »

Recueil fort remarquable et dans sa première reliure originale, d'ouvrages dus au même imprimeur. Ils se trouvent ici intacts, dans toutes leurs marges, d'une conservation surprenante.

617. Manifeste pour dom Édouard, infant de Portugal. *Paris*, 1643; pet. in-8, veau f., fil., tr. dor... 35—»

Qui fera voir à tovt le monde une trahison sans semblable, faite contre la personne de ce prince, qui estant innocent et libre, a esté par une lascheté autant infame que honteuse, misérablement vendu dans Vienne, en Autriche, le 15 juin 1642, la somme de 40,000 richedales.

Le vendeur (*le roy de Hongrie*).

L'acheteur (*le roy de Castille*).

Les stipulans en la convention :

Du costé du roy de Castille :

Dom Francisco de Mello, général des armées de Flandres. — Dom Emmanuel de Mourra Cortereal, ambassadeur en Allemagne.

Du costé du roy de Hongrie :

Le Père Didac de Quitoga, son confesseur. — Le docteur Nauarre, secrétaire de la reyne de Hongrie.

618. MAROLLES. Les Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin, contenant ce qu'il a vu de plus remarquable en sa vie, depuis l'an 1600, etc. *Paris, Anth. de Sommaville*, 1656; 2 part. en 1 vol. in-fol., mar. rouge, tr. dor. (*Capé.*) ..... 100 — »

Édition rare. Superbe exemplaire avec le portrait gravé par Nanteuil et la 2e partie.

619. MASSILLON. Ses œuvres. *Paris*, *Renouard*, 1810; 13 vol. in-8 cartonnés, NON ROGNÉS..... 110—»

Exemplaire en PAPIER VÉLIN d'une belle édition très-estimée.

620. Mémoires historiques sur Raoul de Coucy; on y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'anc. musique (par de La Borde).

Paris, 1781; 2 tom. en 1 vol. in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Derome.*) ..... 25—»

Exemplaire en GRAND PAPIER avec de jolies figures représentant le château de Coucy, les portraits de Raoul de Coucy et de la dame de Fayel, et la musique notée.

621. MOLIÈRE. Ses œuvres. *Paris, de l'impr. de P. Didot*, 1817; 7 vol. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*) ..... 175—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE EN PAPIER VÉLIN lavé et encollé. Édition admirablement imprimée, et précédée de la Vie de Molière, par Voltaire.

622. Les Mondes célestes, terrestres et infernaux, tirés des œuvres de Dony par Gab. Chappuys, augmentez du Monde des cornuz. *Lyon*, 1580; pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) ..... 80—»

Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, risible, des sages et des fols, et le très-grand. L'Enfer des écoliers, des mal mariez, des putains et ruffians, des soldats et capitaines poltrons, des usuriers, des poëtes et compositeurs ignorans. — BEL EXEMPLAIRE, provenant de M. Arm. Bertin.

623. MONTAIGNE. Essais de Michel de Montaigne, avec les notes de tous les commentateurs; édition publiée par J.-V. Le Clerc. *Paris*, 1825; 5 vol. gr. in-8, pap. cav. vélin, port., d.-rel., v. r. ..... 65—»

624. MORERI. Le grand Dictionnaire historique, nouvelle édition dans laquelle on a refondu tous les suppléments de l'abbé Goujet. *Paris*, 1759; 10 vol. in-fol., veau m. (*Bel exempl.*) ..... 100—»

625. MORICE. Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne, par D. Morice et Ch. Taillandier. *Paris*, 1742-56; 5 vol. in-fol., v. jaspé ..... 400—»

Bel exemplaire d'un ouvrage recherché.

626. ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE de la troisième race, recueillis par ordre chronologique (par de Laurière, Secousse, etc.). *Paris, Impr. royale*, 1723 et années suiv.; 17 vol. in-fol v. m. fil. ..... 550—»

627. PASCAL. Œuvres complètes de Blaise Pascal. *Paris*,

Lefèvre, 1819; 5 vol. gr. in-8, gr. pap. vél., dos de m., non rogn. (*Thouvenin.*)..... 85—»

Édition très-estimée et devenue rare, en grand papier. Portrait *avant la lettre* ajouté.

628. PHILOSTRATI de Vita Apollonii Tyanei lib. (gr.), iidem libri latini, interpr. Alemano Rinuccio; Eusebius contra Hieroclem (gr.); id. LATINE interp. Zenobio Acciolo. *Venetiis, Aldus*, 1501; in-fol.—Plutarchi Vitae recognitae. *Venetiis, Pincium*, 1502; en 1 vol. in-fol., rel. en bois, peau de truie, fermoirs..... 85—»

Ces deux ouvrages sont admirablement conservés dans toutes leurs marges, et dans leur reliure primitive.

629. PLUTARQUE. Les vies des hommes illustres grecs et romains, et les œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées de grec en françois, par Jacq. Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567-74; 14 vol. pet. in-8 réglé, m. r. fil., tr. dor. (*Rel. anc.*)..... 600—»

Très-bel exemplaire d'une édition fort recherchée. La reliure ancienne peut être de Boyet ou de Dusseuil. Au tome VI se trouve la partie de 150 p. citée dans le *Manuel*.

630. POLLIDORE VERGILLE, transl. de latin en langaige vulgaire, lequel souuerainement et en brief traicte et enseigne par entendement plus diuin que humain qui ont esté les premiers inuenteurs de toutes choses admirables et dignes de mémoire. Lequel liure est moult utile, proufitable et recréatif à toutes manières de gens qui ont désir de sçavoir et clerement congnoistre la plus que ingénieuse et première inuention des dites choses (par Guill. Michel de Tours). *On vend les dits liures en la rue de la Vieille-Pelleterie, à l'enseigne du Croissant et au palais du costé de la chapelle de messeigneurs les présidens, par Pierre le Brodeur, marchant libraire de Paris, mil cinq cens vingt et ung;* in-fol. goth., fig. en bois, vél. (*Bauzonnet.*)..... 165—»

Très-bel exemplaire d'une édition fort rare.

631. PORCACCHI. L'isole più famose del mondo descritte da Thomaso Porcacchi da Castiglione e intagliate da Girolamo Porro, Padovano, con l'aggiunta di molte isole. *Venetia*, 1576; 1 vol. pet. in-fol., fr., 47 cartes, cart..... 70—»

RARE. — Thomas Porcacchi, né à Castiglione, vers 1530, mourut à Venise en 1585. *L'Isole più famose del mondo*, avec les cartes de Jérôme Porro, furent imprimées pour la première fois à *Venise*, 1572; la seconde édition, beaucoup plus ample que la première, est celle de 1576. Cet ouvrage contient des descriptions faites avec soin, et des renseignements curieux sur l'histoire des principales îles du globe, et sur les personnages célèbres qu'elles ont produits. Les cartes sont gravées par Jérôme Porro, artiste assez distingué.

On trouve dans ce livre (p. 87) un récit très-détaillé du combat naval de Lépante, en 1571, précédé d'un plan de cette bataille. On peut remarquer, en outre, les cartes de Venise, d'une île peu connue du Mexique, nommée Temistitan, et des principales îles de l'Amérique, telles que Saint-Domingue, Cuba, etc. Ces descriptions et ces cartes géographiques sont d'un grand intérêt pour l'histoire universelle jusqu'en 1576.

632. RABELAIS. Ses œuvres; nouvelle édition (publiée par Le Duchat), 1732; 5 vol. in-8, fig., m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 65—»

Exemplaire en GRAND PAPIER.

633. RACINE (*Jean*). Ses œuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs; 4e édition, publiée par L. Aimé-Martin. *Paris*, *Lefèvre*, 1825; 7 vol. gr. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)..... 280—»

Édition publiée avec soin, admirablement imprimée, et précédée des *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, par Louis Racine. — SUPERBE EXEMPLAIRE en grand papier vélin, lavé et encollé avant la reliure.

634. Recueil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire. *Cologne*, *J. du Castel* (*Elzevir*, *à la Sphère*), 1664; pet. in-12, mar. cit., fil., tr. dor..... 24—»

Joli exemplaire. H. 4 p. 10 lign. 1/2.

Ce recueil contient : Response aux Mémoires de La Chastre, par le comte de Brienne. — Conjuration de la donna Hyppolite d'Arragon. — Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, fait par le R. P. Le Bel, du couvent de Fontainebleau. — Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne et quelle y a esté sa conduite, etc.

635. Recueil historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps. (*Cologne Elzevir, à la Sphère*), 1665; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor..... 35—»

Exemplaire de M. Utterson, relié sur brochure. H. 4 p. 10 l. 1/2.

Ce recueil contient : Entreprise d'Alger. — Relation des voyages faits à Thurin par le sieur de Bricard.—Relation contenant diverses particularitez de l'expédition de Gigery, en 1664. — Relation de la campagne d'Hongrie et des combats de Kermain et Saint-Godard, entre les trouppes allemandes et françoises et l'armée des Turcs. — Discours des assurés moyens d'anéantir la monarchie ottomane. — Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de Naples, par M. le duc de Guise. — Causes de la guerre d'Hongrie. — Traité de paix entre l'empereur Léopold et Mahomet, dernier empereur des Turcs.

636. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III. *Cologne*, 1663; in-4, v. fauve..... 36—»

Ce recueil contient : Journal des choses mémorables advenues durant tout le règne de Henry III. — Le Divorce satyrique, ou Les amours de la royne Marguerite de Valois. — Les amours de Henry IV. — Confession catholique du sieur de Sancy. — Discours merveilleux de la vie et déportements de Catherine de Médicis.

Cette édition est recherchée parce que *Les amours du grand Alcandre* s'y trouvent sous le titre de : *Histoire des amours du roy Henri IV, escritte par Louise de Lorraine, princesse de Conty*, et qu'elle présente tous les noms réels des personnages, au lieu des noms masqués qui se trouvent dans les autres éditions.

637. Regnard. Les œuvres complètes, avec des avertissements et des remarques sur chaque pièce, par M. G. (Garnier). *Paris, impr. de Monsieur*, 1789; 6 vol. in-8, fig. de Moreau, mar. vert, fil., tr. dor., dent. (*Bozérian.*)..... 75—»

Édition estimée. Exemplaire en bonne condition, orné de deux portraits de l'auteur.

638. Remontrances au roy Henry III, par un sien fidelle officier et sujet (Nic. Rolland), sur les désordres et misères de ce royaume, cause d'icelles et moyen d'y pourvoir. *S. l.*, 1588; in-8, v. m..... 15—»

On y trouve quelques chapitres sur Paris : « D'où est venue la grandeur et la richesse de Paris; — ce qui appauvrit Paris et le ruine. » Viennent ensuite quelques détails et tableaux de mœurs assez curieux.

639. Robin Hood : a collection of all the ancient poems, songs and ballads, now extant relative to that celebrated English outlaw, by Jos. Ritson. *London, Pickering,* 1832; 2 vol. pet. in-8, vignettes à mi-page, papier de Hollande, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)..... 60—»

Un des plus jolis livres imprimés par Ch. Whittingham, célèbre imprimeur de Londres. Exemplaire de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

640. Le Rozier des guerres, compilé par le feu roy Loys unzième de ce nom; *nouvellement imprimé à Paris par la veufve feu Michel le Noir*..... (1521); pet. in-4 goth., fig. en bois, mar. v., fil., tr. dor..... 150—»

Bel exemplaire d'une édition très-rare et précieuse.

641. Saint-Pierre. Études de la nature, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris,* 1804; 5 vol. in-8, veau ant., fil., tr. d., dix pl. en taille-douce.. 30—»

642. Salluste. Histoire de la République romaine dans le cours du VIIe siècle, par Salluste, en partie traduite, en partie rétablie sur les fragments qui sont restés de ses livres perdus (par le président de Brosses). *Dijon, Frantin,* 1777; 3 vol. in-4, fig., portr., mar. r., fil., tr. dor. (*Belle reliure.*)..... 75—»

Avec les *Fragments*, qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

643. Schilteri Thesaurus antiquitatum teutonicarum ecclesiasticarum, civilium, litterariarum cum emendationib. Scherzii. *Ulmae,* 1727; 3 vol. in-fol., fig., d.-rel., vél..... 65—»

Recueil rempli de documents précieux pour l'histoire civile et littéraire de l'Allemagne, à l'époque carlovingienne.

644. Scudéry (de). Alaric ou Rome vaincue, poëme héroïque. *Paris, Courbé,* 1654; in-fol., tit. gravé, fig., mar. rouge, fil., tr. dor..... 75—»

Édition originale. Portrait de Christine de Suède, gravé par Nanteuil; figures par Chauveau. Très-bel exemplaire; bonnes épreuves.

645. Le Songe du Vergier, lequel parle de la disputation du clerc et du chevalier. *Imprimé à Paris par le petit Laurent, pour vénérable homme Jehan Petit* (vers 1500): pet. in-fol. goth., fig. sur bois. mar vert, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)..... 180—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare et fort curieux. Voir la page 1064. de la présente livraison.

646. Tablettes de l'homme du monde, ou Analyse des sept qualitez essentielles à former le beau caractère d'homme du monde accompli (suiv. de la Bibliotheca mundiana, ou Catal. des livres de la bibl. de l'homme du monde). *A Cosmopoli, chez Auguste le Catholique, à l'enseigne de l'Orthodoxie.* (*La Haye, T. Johnson*), 1715; in-12, fig. grav. par Coster, dem.-mar..... 12—»

En tête on lit cette note manuscrite : « M. de La Jonchère a acheté ce livre d'un nommé Boutron, son domestique, qui l'avoit trouvé par hazard, 12 livres. M. de La Jonchère le vouloit faire réimprimer. Je n'ay jamais veu ce livre que celuy-cy, depuis que je suis dans les livres, acheté 7 livres à sa vente. »

647. Tavannes. Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France, depuis l'an 1530 jusqu'à sa mort en 1573, dressés par son second fils, Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, avec ceux de ce dernier, depuis 1573 jusqu'en 1596 : le tout recueilli par Charles de Neufchaise, neveu de Gaspard de Saulx. *S. l. ni d.;* in-fol., rel..... 40—»

Édition originale, imprimée secrètement au *château de Lugny*, près d'Autun, domaine de la maison de Tavannes. Ces mémoires contiennent beaucoup de particularités curieuses, et aussi des réflexions fort libres qui ne permirent pas de les livrer au commerce.

648. Telin. Brief sommaire des sept vertus, sept ars liberaulx, sept ars de poesie, sept ars mechaniques, des philosophies, des quinze ars magicques. La louenge de la musique. Plusieurs bonnes raisons à confondre les Juifs qui nyent laduenement nostre seigneur Jesu-

Christ. Les dictz et bonnes sentences des philosophes, auec les noms des premiers inuenteurs de toutes choses admirables et dignes de scauoir. Faict par Guillaume Telin, de la ville de Cusset en Auvergne. — *Nouvellement imprimé à Paris par Nicolas Cousteau, pour Galliot Du Pré, et fut achevé d'imprimer le xxii iour de février mil cinq cens xxxiii* (1533); pet. in-4 goth., mar. r., dent., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... 320—»

Livre curieux et FORT RARE. MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE de la plus parfaite conservation et avec *témoins*.

649. TRISTAN. Recueil de ce qui reste de poëmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et en grec, dans les XIIe et XIIIe siècles; publiés par Francisque Michel. *Londres* et *Paris*, 1835 et 1856; 3 vol. in-12, pap. vél., cart. en toile..... 36—»

Le tome IIIe seul..... 15—»

Le nom de Tristan est l'un des plus connus de ceux des chevaliers de la Table-Ronde. Il étoit célèbre dans le XIIe siècle, puisque le châtelain de Coucy, Rambaud, comte d'Orange, Chardry, auteur de la Vie des Sept Dormants, Marie de France, etc., tous écrivains de ce siècle, en parlent déjà. Le poëme qui célèbre ses aventures fut aussitôt traduit en plusieurs langues, cité par Dante, Pétrarque, Bojardo et Arioste, et plus tard mis en prose françoise. L'original en vers est attribué à Chrestien, de Troyes, trouvère du XIIe siècle, mais ce poëme est perdu. M. Francisque Michel en retrouva des fragments, tant à Paris, Bibliothèque royale, qu'en Angleterre, et ce sont ces fragments que je catalogue. Ils me paroissent de diverses mains et d'idiomes différents. Si la tradition, qui donne Chrestien de Troyes comme l'auteur de ce poëme, est exacte, ces fragments ne feroient donc point partie du roman original? Je ne donne cela que comme une conjecture. Quoi qu'il en soit ces fragments sont, en général, fort spirituels et contiennent des épisodes intéressants et curieux. VIOLLET-LE-DUC.

Le troisième volume de cette publication est en vente seulement aujourd'hui; il a été imprimé avec le même soin que les deux premiers et à un petit nombre d'exemplaires.

650. VALERII MAXIMI opus cum interprete Oliuerio; et annotationibus; quas Arcadicus ille sub Theophili notione marginibus inscripsit. Id Antonius Lenas præclaræ indolis adolescens recognouit; ut per eam occasionem bicipitis illius monstri latratus, etc *Impressum*

Mediolani, 1508 ; in-fol., lett. rondes, rel. en bois, peau de truie et fermoirs..... 85—»

Sur le titre se trouve la marque de l'imprimeur *Nicolaus Gorgonzola*. Cet exemplaire dans sa première reliure originale du temps est d'une étonnante conservation.

651. P. VIRGILIUS Maro, Varietate lectionis et perpetua adnotatione illustratus a C. G. Heyne, editio quarta, curavit G. Phil. Eberard Wagner. *Lipsiæ*, 1830-41; 5 tom. en 9 vol. in-8, m. bl., fil., tr. d. (*Belle reliure*). 425—»

« Cette quatrième édition du Virgile de Heyne ne doit pas être considérée comme une simple réimpression. Des travaux philologiques et exégétiques du nouvel éditeur nous paroissent la rendre bien supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. » BRUNET, *Manuel*. Elle est ornée de jolies vignettes d'après l'antique, dont une partie seulement avoit été déjà employée dans l'édition de 1800. — MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE EN PAPIER VÉLIN.

652. Voiage de Levant fait par le commandement du roy en 1621, par le sieur D. C. (Louis Des Hayes de Courmesnin). *Paris*, 1645 ; in-4, veau ant., fil.... 36—»

« Relation intéressante où l'on remarque surtout une bonne description de Jérusalem. Cette édition, la plus complète, contient des figures gravées sur cuivre, parmi lesquelles on remarque des vues et plans de Constantinople, du Bosphore, de Hierusalem. — Très-bel exemplaire du prince d'Essling.

653. WATELET. L'art de peindre, poëme avec des réflexions sur les différentes parties de la peinture, par Watelet, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. *Paris, Guérin et Delatour*, 1760 ; in-4 mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*)..... 36—»

Outre le frontispice et 20 vignettes, fleurons et culs-de-lampe, dessinés par Pierre, peintre, et gravés par Watelet, on trouve dans cette édition 2 planches gravées représentant les proportions de l'Antinoüs et de la Vénus de Médicis (pag. 76).

La dédicace à MM. de l'Académie est suivie d'un discours préliminaire et de l'explication des gravures. A la tête de chaque section des *Réflexions* sont placées des vignettes dont la composition présente un *médaillon qui offre le portrait d'un des peintres fameux qui ont le plus réussi dans la partie qui fait le sujet de chaque division*, Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Corrége, Guide, Titien, Tintoret, Dominiquin.

Toutes les gravures de cet ouvrage sont d'une exécution remarquable, mais pas un des portraits n'est ressemblant.

On lit sur la garde de cet exemplaire : *Given to S. W. Hamilton, at Naples by Mons. de Durfort, the french ambassador, 1764.* »

Claude Henri Watelet a été successivement peintre et littérateur, conseiller du roi et receveur général des finances d'Orléans, membre de l'Académie françoise, associé libre honoraire de celle de peinture et de sculpture, honoraire de celle d'architecture et de la Société royale de médecine, correspondant des Académies de Vienne, Berlin, Rome, Madrid, Parme, etc. Il est mort à Paris en 1786.

654. HEURES DE CATHERINE DE CLÈVES, duchesse de Gueldres. Pet. in-4, rel. en velours... 15,000—»

Nous renverrons les lecteurs à la page 1055, de la présente livraison, pour la description détaillée de ce très-précieux manuscrit.

PUBLICATIONS NOUVELLES

656. Six Chansons populaires de l'Angoumois, recueillies et annotées par J.-F.-Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Angoulême*, 1856, avec deux planches, dont une de musique..... 1 50

Cent exemplaires sur papier vergé.

Une tradition, recueillie par M. Castaigne, nous apprend que la première de ces chansons, *la Mère tu chante*, avoit été dirigée contre Jeanne d'Albret, la *mère* du prince de Navarre, appelée par les catholique *la Mère des Huguenots*. On trouve dans les deux suivantes, dont le sujet remonte également aux dissentions religieuses du XVIe siècle, l'étymologie singulière d'un ustensile de cuisine très-connu dans les povinces de l'Ouest. Enfin, les gaillardises plus ou moins hasardées, contenues dans les trois autres chansons, nous donnent une idée fort avantageuse de la verve joviale et satirique des troubadours campagnards de l'Angoumois. La musique est pleine d'entrain et d'originalité, et trois de ces airs sont encore joués, dans les bals de village, par les ménétriers du pays,

657. COLLECTION de Livres introuvables, provenant du cabinet de feu M. Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne, ancien intendant de la généralité de Limoges, et contrôleur-général des finances du roi Louis XVI; dont la vente se fera le 1er avril prochain. *Angoulême*, 1856, in-8 de 12 p..... 1—50

Cent exemplaires sur papier vergé.

Personne ne se méprendra sur le sens indiqué par les deux poissons gravés au beau milieu du titre de cet opuscule, puisque cette prétendue *Collection des Livres introuvables* n'est autre chose que le relevé des étiquettes inscrites sur les dos en basane de volumes simulés, que le célèbre Turgot,

alors intendant à Limoges (1761-74), avoit fait appliquer sur un panneau destiné à masquer une porte secrète ouvrant dans son cabinet de travail. M. Castaigne a saisi avec un rare bonheur, dans ses notes explicatives, les allusions satirique que la malice un peu voltairienne de Turgot a voulu glisser dans les titres de ces livres imaginaires. Nos lecteurs connoissent déjà une partie de ce travail, remarquable par sa singularité, qui avoit paru dans le *Bulletin du Bibliophile* (livraison de juin 1855), et reparoît aujourd'hui avec plusieurs corrections et augmentations.

658. ENTRÉES solennelles dans la ville d'Angoulême, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, recueillies et publiées, avec de nombreux éclaircissements, par J.-F.-Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Angoul.*, 1856, in-8 de 154 p... 2 — 50

Cent exemplaires, sur papier vergé.

Il nous seroit difficile de donner, dans ce simple aperçu, une idée des documents inconnus ou inédits et des innombrables éclaircissements contenus dans ce précieux volume. M. Castaigne procède à la manière de Bayle, un mot de son texte lui suffit très-souvent pour soulever et éclaircir une question d'histoire locale, d'histoire générale, d'histoire littéraire ou de bibliographie. Nous espérons qu'un de nos rédacteurs voudra bien faire prochainement un compte-rendu de cette curieuse publication.

Les *Entrées* recueillies dans l'ouvrage du laborieux et savant bibliothécaire, sont : celle de François Ier, le 30 mai 1526 ; celle de la reine Éléonore, sa seconde femme, le 22 juillet 1530 ; celle de Charles IX, le 13 août 1565 ; celle de Philippe de Voluire, gouverneur d'Angoumois, le 12 novembre 1573 ; celle de Louis XIII, le 1er octobre 1615 ; et celle de Louis XIV, le 25 juillet 1650.

659. GÉNIN. Récréations philologiques. T. 2e, 1 vol. in-8..... 11—»

L'ouvrage est complet en deux volumes.

660. GLOSSAIRE DU PATOIS NORMAND, œuvre posthume de M. Louis Du Bois, publié par Julien Travers. *Caen*, *Hardel*, 1857, 1 vol. in-8 d'environ 500 pages..... 8—»

« Il n'est pas contesté que l'ancienne langue françoise subsiste encore dans le langage du peuple et dans les *patois* de la province ; et cela est si bien reconnu, que de tous côtés l'attention s'éveille sur ce point : on com-

mence à ramasser ces locutions et ces tournures si longtemps méprisées; on compile des *Glossaires patois;* on note curieusement la prononciation particulière aux campagnes..... Tout cela ne se peut faire sans amener des comparaisons, des réflexions. des découvertes.....

« Supposez que nous possédions des *Glossaires des patois* walon, picard, normand et lorrain, ce seroient d'immortelles archives de la langue françoise.....

« Ces *Glossaires patois* avanceroient tout d'un coup la besogne du Dictionnaire historique : l'Académie prendroit là ses éléments sur le vif. Tant de mots dépareillés, barbouillés, méconnoissables, errants à travers le langage comme des mots sans aveu, le *Glossaire patois* fourniroit sur-le-champ de quoi leur constituer une famille, rétablir leur vraie physionomie, et les remettre dans le monde sur le pied d'honnêtes et légitimes citoyens du Vocabulaire, sur le pied de leur naissance, avec restitution de leur antique apanage. Les écrivains du moyen-âge seroient appelés à déposer comme témoins et à confirmer la possession d'état par preuves écrites et irrécusables. La langue françoise se trouveroit tout à coup restaurée : ce seroit un monument simple et grandiose dont chacun pourroit mesurer l'intérieur et examiner toutes les assises, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, éclairé par le flambeau du génie même qui a présidé à la fondation.....» Feu GÉNIN. Préface de ses *Récréations philologiques*

L'éditeur, M. Julien Travers, a continué avec succès l'œuvre inachevée de M. Louis Du Bois, il l'a augmentée de plus des deux tiers, et la publie aujourd'hui précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de M. Du Bois.

L'ouvrage n'est tiré qu'à *deux cents* exemplaires dont *cent cinquante* seulement seront mis dans le commerce.

661. Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles françois. *Première partie. Paris*, 1856, pet. in-8 de XXXIII et 304 pages, pap. vergé. PREMIÈRE PARTIE..... 6—50

Ce volume contient : *Notice sur madame la vicomtesse de Noailles*, née en juillet 1791, morte en juin 1849, par Mme Standish, née Noailles.

Mémoire sur Pierre de Craon, par M. le baron Jér. Pichon. C'est le récit, d'après des documents d'une exactitude incontestable, de l'attentat commis contre le connétable Olivier de Clisson, par Pierre de Craon.

L'auteur raconte des circonstances particulières relatives à cet événement, arrivé à Paris, le 13 juin 1392, et relève plusieurs inexactitudes échappées à Froissart, qui cependant étoit alors à Paris, et qui sans doute n'avoit rien négligé pour être exactement informé de ce qui s'étoit passé. Ce précieux travail résultat de recherches assidues est des plus curieux et des plus intéressants.

Conversation de la marquise de Pompadour et du président de Meinières. Document fort curieux imprimé sur l'autographe du président de Meinié-

res (1), par les soins de M. le baron Jér. Pichon. Il ne contient aucun fait historique important, mais il a l'avantage de donner, avec une exactitude qu'on ne peut révoquer en doute, et la mise en scène d'une entrevue intéressante, et les expressions mêmes d'une femme célèbre dont il nous est resté si peu de productions authentiques. On y remarque la perspicacité avec laquelle Mme de Pompadour pressentoit dès-lors les dangers qui menaçoient la monarchie, et le charme qu'exerçoit cette femme séduisante même sur un homme d'abord mal disposé pour elle.

Notice sur un Évangéliaire Byzantin qui paroit avoir appartenu à Charlemagne, par M. le baron Ernouf. Ce manuscrit fait partie du cabinet de M. le marquis de Ganay.

Mémoires sur Germain, sculpteur du roi, par le baron Jér. Pichon.

Lettres de l'abbé Viguier, prieur de Bornal, à M. d'Orbigny, à Avallon. Trente-deux lettres écrites de 1686 à 1700, et tirées des papiers de famille de l'éditeur; elles sont précédées de deux autres lettres. La première, du duc de Saint-Simon, s'occupe des interminables querelles entre les jésuites et les autres missionnaires, touchant les rites chinois. La seconde est du grand Condé, gouverneur de Bourgogne, dans laquelle il s'occupe avec une sollicitude presque paternelle de détails d'administration. Ces lettres sont publiées et annotées par M. Ernest de Sermizelles.

Mémoires de Pujou et de Drouais, pour madame Du Barry. Ces documents, publiés par M. le baron J. Pichon, font partie d'une volumineuse collection de mémoires de la maison de Mme Du Barry, qui se trouvent dans le cabinet de l'éditeur.

Lettres du duc de Choiseul à M. Senac de Meihan, communiquées à la Société des bibliophiles, par M. le baron Le Couteulx, propriétaire des originaux.

M. Senac de Meilhan est connu des bibliophiles par ses *Mélanges*, que lord Crawfurd a publiés, et par un livre malheureusement un peu superficiel sur l'administration de la France avant 1789, imprimé à Hambourg, en 1794, qui est l'ouvrage d'un homme de mérite et d'un homme de bien.

(1) J.-B.-F. Durez de Meinières, né en 1705, président à la deuxième chambre des requêtes du Palais, depuis 1731, se retira des affaires en 1758, peu de temps après l'entrevue dont il nous a conservé le récit. Outre plusieurs ouvrages dont on peut voir la nomenclature dans le Père Lelong et la *Biographie universelle*, il laissa encore plus de cent volumes in-folio, contenant des recueils, des extraits, des tables raisonnées sur toute espèce de matières, le tout extrait des registre du Parlement ou s'y rapportant. Ces manuscrits, qui avoient passé entre les mains de M. Branville, procureur du roi au Châtelet, furent dispersés, dit la *Biographie universelle*, vers 1806. Le même ouvrage prétend qu'il coopéra aux Nouvelles de Bachaumont. Cela prouveroit que Mme de Pompadour, n'avoit pas tout à fait tort de l'accuser d'opposition.

M. de Meinières mourut à Chaillot, en 1785, laissant un fils qui étoit devenu dès 1761 sous-lieutenant aux gardes françoises, et une fille mariée, en 1758, au comte de Guitaut. Il avoit épousé en secondes noces Mme Bellot, dont on a différents ouvrages, et entre autres une traduction de l'Histoire de Hume. Elle est morte en 1805.

FIN DE L'ANNÉE 1856.

N° 107 du Catalogue

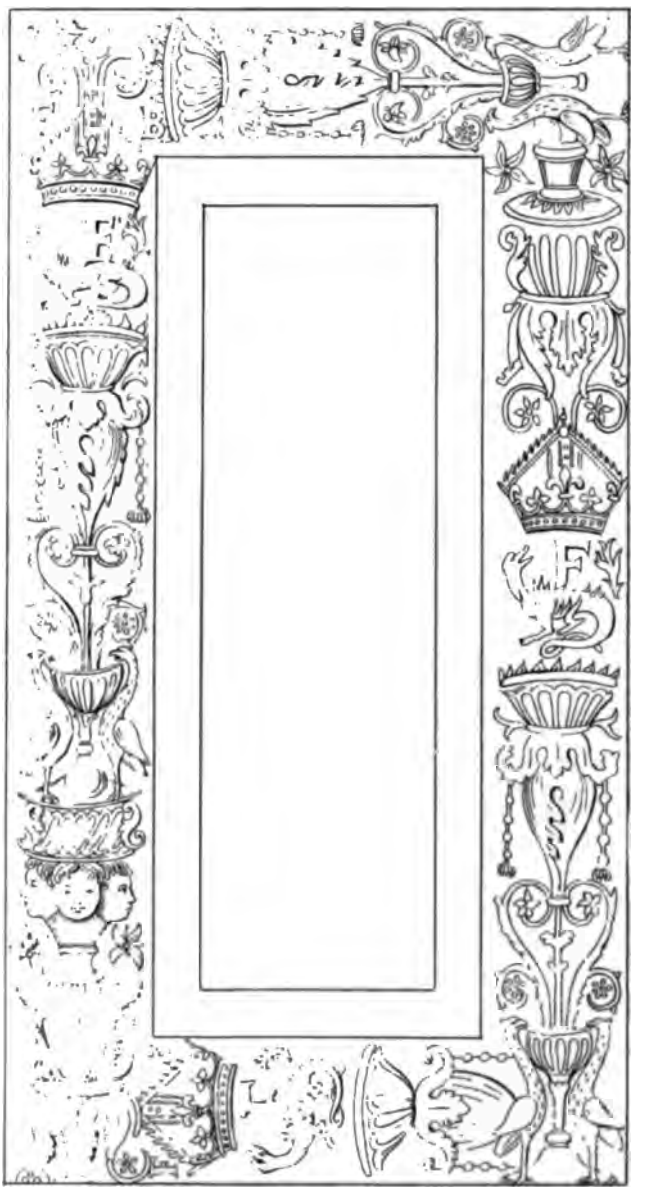

Lith. de Baudouin frères, à Lille

N° 494 du Catalogue

[illegible]

N° 507 du Catalogue.

Lith. de Rubaudine

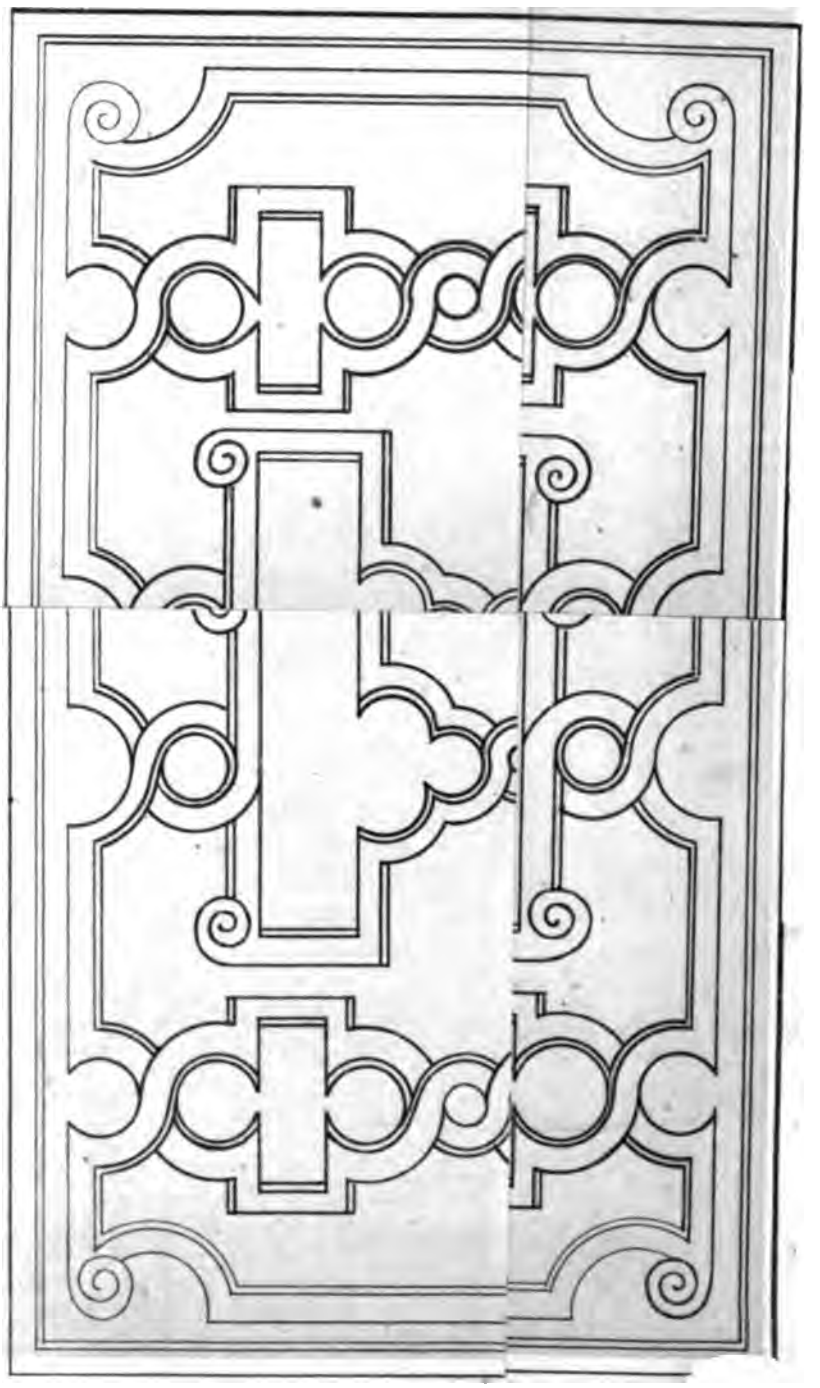

FAC-SIMILE 2